JOURNAL ASIATIQUE

DIXIÈME SÉRIE

TOME X

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, A. BARTH, R. BASSET
CHAVANNES, CLERMONT-GANNEAU, HALÉVY, HOUDAS, MASPERO
RUBENS DUVAL, É. SENART, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DIXIÈME SÉRIE

TOME X



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCVII

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET-AOÛT 1907.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 1907.

La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de M. Barbier de Meynard.

Étaient présents :

MM. Barth, Basmadjian, Général de Beylié, Bourdais, Bouvat, Cabaton, de Charencey, Decourdemanche, Duval, Faïtlovitch, Farjenel, Fevret, Gantin, Gaudefroy-Demombynes, Halévy, Ismaël Hamet, Huart, Labourt, E. Leroux, Sylvain Lévi, Moret, Périer, Pognon, Schwab, Thureau-Dangin, membres; Finot, secrétaire *par intérim*.

Le procès-verbal de la séance annuelle du 14 juin 1906 est lu et adopté.

M. Rubens Duval lit le rapport de la Commission des censeurs. Des remerciements sont votés à la Commission des fonds et aux censeurs.

M. le Président dit que, obligé de ménager ses forces, il désire ne pas conserver ses fonctions prési-

dentielles au delà de l'année prochaine; il prie la Société de se préoccuper dès maintenant du choix de son successeur.

M. Farjenel communique l'introduction d'un travail où il critique la méthode adoptée par plusieurs sinologues pour la traduction des textes chinois.

Cette lecture donne lieu à quelques observations de M. le Président et de M. Sylvain Lévi. Il est décidé que le travail de M. Farjenel sera soumis à la Commission du *Journal*.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Fevret expose l'état du nouvel inventaire de la Bibliothèque, qui est fort avancé et sera entièrement terminé pour la rentrée.

A ce propos, M. S. Lévi fait remarquer que la Commission de la Bibliothèque a été élue sans que cette élection ait figuré à l'ordre du jour; il demande que la décision prise par le Conseil à une séance précédente de réserver dans l'ordre du jour une mention spéciale aux affaires administratives soit désormais appliquée.

M. le Président lui en donne l'assurance.

M. Labourt demande que l'on prélève à l'avenir sur les fonds de la Société une certaine somme pour être employée en achat de livres.

M. Finot répond que cette proposition a déjà été faite dans le rapport de la Commission de la Biblio-

thèque et ratifiée par le Conseil. Il demande l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine séance des questions relatives à la Bibliothèque. Il en est ainsi ordonné.

Il est ensuite procédé au dépouillement des votes concernant les membres sortants du bureau et du Conseil, qui sont tous réélus. Sont nommés, en outre :

Membre du Conseil pour 1907-1908 : M. DUSSAUD, en remplacement de M. V. Henry, décédé;

Membre du Conseil pour 1907-1909 : M. THUREAU-DANGIN, en remplacement de M. Perruchon, décédé.

La séance est levée à 4 heures et demie.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES CENSEURS

SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1906.

MESSIEURS,

Les comptes de l'exercice de 1906 établissent que la situation financière de notre Société est toujours prospère. Les recettes s'élèvent à 25,313 fr. 95 et présentent un excédent de plus de 10,000 francs sur les dépenses qui sont de 14,806 fr. 55. Dans les recettes, il est vrai, figurent, pour 492 fr. 86 le remboursement d'une obligation Lyon-fusion, et pour 45 francs la soulte de la conversion d'obligations communales, mais ces sommes sont compensées par les dépenses extraordinaires de 300 francs alloués à la fondation de Goeje et de 500 francs accordés aux *Sources inédites de l'histoire du Maroc.*

L'excédent de recettes s'est ajouté aux fonds disponibles à la Société générale. Ces fonds s'élevaient au 31 décembre dernier à 23,224 fr. 85, en augmentation de plus de 10,000 francs sur ceux de l'exercice précédent qui étaient de 12,748 fr. 85. Sur cette somme, il y a lieu de consacrer au fonds de réserve 492 fr. 86, prix de l'obligation sortie, et 45 francs, montant de la soulte dont il a été question ci-dessus.

Les frais d'impression du *Journal asiatique* se sont élevés à 9,614 fr. 48, somme trop importante et qui dépasse de beaucoup le montant des frais portés pour cet article aux dépenses des exercices précédents. Cette augmentation provient, en partie, des trop nombreux changements ou corrections que certains collaborateurs font à leurs articles sur les épreuves

ou même sur la mise en pages. C'est un inconvénient dispendieux pour les finances de la Société, auquel les auteurs pourraient facilement remédier par une revision soigneuse des articles qu'ils destinent au Journal.

Les Censeurs sont heureux de constater avec quelle régularité sont tenus les comptes de la Société et ils expriment toute leur satisfaction à M. Clément Huart, le président de la Commission des comptes.

R. Duval. O. Houdas.

RAPPORT DE M. CL. HUART,

AU NOM DE LA COMMISSION DES FONDS, ET COMPTES DE L'ANNÉE 1906.

Messieurs,

Notre Société, en dehors de ses publications, continue à encourager, en dehors d'elle, les travaux et les ouvrages qui lui paraissent mériter ses subventions C'est ainsi qu'elle a souscrit pour 300 francs à la fondation placée sous le nom de l'illustre orientaliste M. J. de Goeje, à Leyde, et qu'elle a contribué pour une somme de 500 francs à la publication des *Sources inédites de l'histoire du Maroc* entreprise par M. de Castries. Les dépenses votées pour l'année prochaine sont encore plus considérables.

Les contributions et les taxes municipales ont bondi de 117 fr. 06 à 202 fr. 73. Ce saut inattendu provient de ce que l'Administration des finances a taxé le local annexe que nous occupons dans les bâtiments de l'Institut de France et où nous logeons le stock de nos collections. Les réclamations que la Commission des fonds a portées devant les contrôleurs des contributions directes et les commissaires-répartiteurs de la Ville de Paris réunis à la mairie du VIe arrondissement n'ont, après examen, été couronnées d'aucun succès.

Une de nos obligations de Lyon-fusion nouveau est sortie au tirage et a été remboursée par 492 fr. 86 qui figurent aux recettes. Le Crédit Foncier a offert l'échange des obligations communales 3 o/o 1880, dont nous possédons neuf, contre de nouvelles obligations de même valeur et de même type, avec lots, remboursables au plus en 70 ans, et rapportant 15 francs d'intérêts par an. Il avantageait les porteurs qui

admettaient l'échange en leur versant immédiatement, c'est-à-dire avant le 21 juillet 1906, le montant du coupon à l'échéance du 1er septembre, plus une somme nette de 5 francs par titre. La Commission des fonds, prenant en considération non seulement les avantages précédents, mais encore la constatation que les nouvelles obligations participent chaque année au tirage d'un nombre de lots plus considérable, en même temps que l'éventualité du remboursement définitif se trouve reculé (l'amortissement ne devant d'ailleurs commencer que le 22 juin 1918), n'a pas hésité à opérer l'échange proposé, et il y a de ce chef une soulte de 45 francs qui est inscrite en recette dans les comptes qui suivent.

Le nombre de cotisations en cours ou arriérées est à peu près le même que l'année dernière. La vente de nos publications s'est heureusement accrue et accuse un chiffre de 897 fr. 70. Nos recettes s'élèvent au chiffre total de 25,313 fr. 95 et l'encaisse existant à la Société générale au 21 décembre 1906 est de 23,234 fr. 85.

COMPTES DE

DÉPENSES.

Honoraires du libraire, pour le recouvrement des cotisations	571ᶠ 00ᶜ	
Frais d'envoi du *Journal asiatique*	362 35	
Port de lettres et de paquets reçus	35 40	1,265ᶠ 40ᶜ
Frais de bureau du libraire	146 25	
Impression de lettres de réclamation, bandes, enveloppes	150 40	
Honoraires du bibliothécaire	1,200 00	
Service et étrennes	230 00	
Chauffage, éclairage, frais de bureau	262 20	
Héliogravure Dujardin (M. Chabot)	94 50	
Reliure et achat de livres nouveaux pour compléter les collections	388 60	
Souscription à la fondation de Goeje, à Leyde	300 00	3,246 27
Souscription aux *Sources inédites de l'histoire du Maroc*	500 00	
Contribution mobilière et taxes municipales	185 19	
Contribution des portes et fenêtres	17 54	
Assurance contre l'incendie	67 95	
Timbre-quittance et reliquat de compte	29	
Frais d'impression du *Journal asiatique* en 1905	9,614 48	10,214 48
Indemnité au rédacteur du *Journal asiatique*	600 00	
Société générale. Droits de garde, timbres, etc.		80 40
Total des dépenses de 1906		14,806 55
Avance entre les mains du bibliothécaire, pour dépenses engagées.		31 40
Espèces en compte-courant à la *Société générale* au 31 décembre 1906.		23,224 85
Ensemble		38,062 80

L'ANNÉE 1906.

RECETTES.

152 cotisations de 1906	4,560f 00c	8,987f 70c
25 cotisations arriérées	750 00	
1 cotisation à vie	400 00	
119 abonnements au *Journal asiatique*	2,380 00	
Vente des publications de la Société	897 70	
Intérêts des fonds placés :		10,8
1° Rente sur l'État 3 p. o/o	1,800 00	
Legs Sanguinetti (en rente 3 p. o/o)	300 00	
2° 20 obligations de l'Est (3 p. o/o)	269 48	
20 obligations de l'Est (nouveau) [3 p. o/o]	288 00	
3° 60 obligations d'Orléans (3 p. o/o)	864 00	
4° 58 obligations Lyon-fusion (3 p. o/o) ancien	782 36	
60 obligations — — nouveau	809 10	
5° 60 obligations de l'Ouest	864 00	
6° 40 obligations du Nord	538 32	
7° 80 obligations Crédit foncier 1883 (3 p. o/o)	1,107 35	
8° 9 obligations communales 1880-1906	120 47	
9° 30 obligations Est-Algérien (3 p. o/o) [nomin.]	432 00	
8 obligations — — [au port.]	108 16	
10° 50 obligations Méchéria	675 45	
11° 1 obligation des Messageries maritimes	15 90	
12° 3 obligations Omnium russe (4 p. o/o)	60 00	
13° 77 obligations du Crédit foncier égyptien (3 1/2 p. o/o)	1,347 50	
14° 2 actions du Crédit foncier hongrois	52 00	
15° 15 obligations de la Compagnie du gaz et eaux de Tunis	277 50	
Soulte de la conversion des obligations communales 1880	45 00	
Intérêts des fonds disponibles déposés à la *Société générale*	76 80	
Souscription du Ministère de l'instruction publique	2,000 00	5,000 00
Crédit alloué par l'Imprimerie nationale (pour 1905) en dégrèvement des frais d'impression du *Journal asiatique*	3,000 00	
Remboursement d'une obligation Lyon-fusion 3 p. o/o nouveau		492 86
Total des recettes de 1906		25,313 95
Espèces en compte-courant à la *Société générale* au 31 décembre de l'année précédente (1905)		12,748 85
Total égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1906		38,062 80

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par les Auteurs :

Eusèbe Vassel. *La littérature populaire des Israélites tunisiens*, fasc. III. — Paris, 1907; in-8°.

— *Sur un fragment de dédicace punique* (Extrait). — Tunis, 1907; in-8°.

V. Dingelstèdt. *Cossacks and Cossackdom* (Extrait). — S. l. n. d.; in-8°.

F. Hirth. *Chinese Metallic Mirors* (Extrait). — New York, 1906; in-8°.

Tantawî Djauharî (Le Cheikh). *Nidhâm al-ʿâlam wa'l-oumam.* — Le Caire, 1323 (1905); in-12.

— *Kitâb at-Tâdj al-Mourassaʿ.* — Le Caire, 1324 (1906); in-12.

Par les Éditeurs :

Revue du Monde musulman, mai 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Revue critique, 41e année, nos 16-25. — Paris, 1907; in-8°.

Polybiblion, mai-juin 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Keleti Szemle, 1906, 3. — Budapest, 1907; in-8°.

Bessarione, 94-95. — Roma, 1907; in-8°.

Alfred Jeremias. *Die Panbabylonisten.* — Leipzig, 1907; in-8°.

Hugo Winckler. *Die jüngsten Kampfer wider das Panbabylonismus.* — Leipzig, 1907; in-8°.

C. H. Becker. *Christenthum und Islam.* — Tübingen, 1907; in-16.

J. A. Montgomery. *The Samaritans. The earliest Jewist Sect.* — Philadelphia, 1907; pet. in-8°.

A. S. G. Jayakar. *Ad-Damirî's Hayât al-Hayawân... translated*, vol. I. — London and Bombay, 1906; in-8°.

Paul Carus. *The Story of Samson.* — Chicago, 1907; in 8°.

— *Chinese Thought.* — Chicago, 1907; in-8°.

— *The rise of man.* — Chicago, 1907; in-8°.

— *Chinese Life and Customs.* — Chicago, 1907; in-8°.

Noël Giron. *Légendes coptes.* — Paris, 1907; in-8°.

Thomas Jenner. *Toze tēen pido mùh.* — London, 1907; in-8°.

L. E. Whipple. *Practical Health.* — New York, 1907; in-8°.

Bulletin de littérature ecclésiastique, mai 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Revue archéologique, mars-avril 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Le Monde oriental, I, 3. — Uppsala, 1906; in-8°.

Zeitschrift fur hebræische Bibliographie, XI, 2. — Frankfurt a. M., 1907; in-8°.

Par la Société :

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, LXI, 1. — Leipzig, 1907; in-8°.

Revue des Études juives, n° 105. — Paris, 1907; in-8°.

Ateneo, abril 1907. — Madrid, 1907; in-8°.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances, février-avril 1907. — Paris, 1907; in-8°.

The Imperial and Asiatic Quarterly Review, n° 46. — London, 1906; in-8°.

Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. — Tijdschrift, XLIX, 3-4. — Notulen, XLIV, 2-4. — Verhandelingen, LVI, 5. — De Compagnie's Kamer. — Batavia, 1907; in-8° et in-4°.

Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, 1907, 8-9. — Saint-Pétersbourg, 1907; in-8°.

C. Salemann. *Manichaeica*, I. — Saint-Pétersbourg, 1907; in-8°.

Asiatic Society of Bengal. — Journal and Proceedings, II, 4-9. — Memoirs, I, 10-19. — Calcutta, 1906; in-8° et in-4°.

The Geographical Journal, XXIX, 6. — London, 1907; in-8°.

Bulletin de l'Académie malgache, IV, 2. — Tananarive, 1906; in-8°.

The Journal of the Siam Society, III, 1-2. — Bangkok, 1906; in-8°.

Reale Accademia dei Lincei. — Rendiconti, XVI, 1-3. — Notizie, III, 11-12, et Indice. — Roma, 1906-1907; in-4° et in-8°.

Ateneo, mayo 1907. — Madrid, 1907; in-8°.

Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, 1907, n° 10. — Saint-Pétersbourg, 1907; in-8°.

Revue africaine, n° 263. — Alger, 1906; in-8°.

PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS :

Journal des Savants, mai-juin 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Bulletin archéologique, 1906, 3. — Paris, 1907; in-8°.

Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, année 1906. — Paris, 1906; in-8°.

Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 160° fasc. : Marguerite BONDOIS, *La translation des saints Marcellin et Pierre*. — 162° fasc. : Louis DELARUELLE, *Guillaume Budé*. — 163° fasc. : René POUPARDIN, *Le Royaume de Bourgogne*. — Paris, 1907; in-8°.

PAR LE GOUVERNEMENT INDIEN :

Imperial Gazetteer of India. The Indian Empire, I, III, IV. — Oxford, 1907; 3 vol. in-8°.

Linguistic Survey of India, vol. IV : *Munda and Dravidian Languages*. — Calcutta, 1906; in-4°.

Epigraphia Indica, January 1907. — Calcutta, 1907; in-4°.

PAR LE GOUVERNEMENT DU CAP :

J. F. VAN OORDT. *The Origin of the Bantu*. — Cape Town, 1907; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ D'OXFORD :

Aurel STEIN. *Ancient Khotan. Detailed Report of Archæological Explorations in Turkestan*. — Oxford, 1907; 2 vol. in-4°.

DE ZILVA WICKREMASINGHE. *Epigraphia Zeylanica*, I, 2-3. — London, 1907; in-4°.

H. N. WRIGHT. *Catalogue of the Coins in the Indian Museum, Calcutta*, vol. II. — Oxford, 1907; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ DE LEYDE :

DE GOEJE et JUYNBOLL. *Catalogus codicum arabicorum Bibliothecae Academiae Lugduno-Batavæ*. Editio secunda, II, 1. — Lugduni Batavorum, 1907; in-8°.

EL BOKHÂRI. *Le Recueil des traditions mahométanes*, publié par M. Ludolf Krehl, continué par Th. W. Juynboll. — Leyde, 1907; in-4°.

PAR L'UNIVERSITÉ D'UPSAL :

Ernst von DÖBELN. *Ur Nihâjat al Bağha af Ibrâhîm aš Šabistarî an Nakšbandî*. — Leipzig, 1906; in-8°.

Lauri G. G. KAILA. *Zur Syntax des in verbalen Abhängigkeit stehenden Nomens im Altentestamentlichen Hebräisch*. — Halle, 1906; in-8°.

Carl Magnus STENBOCK. *Zur Kollektivbildung im Slavischen*. — Uppsala, 1906; in-8°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Par l'Université Saint-Joseph à Beyrouth :

Al-Machriq, 10[e] année, n[os] 9-12. — Beyrouth, 1907; in-8°.

Par la « Biblioteca Nazionale Centrale » de Florence :

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, num. 77. — Firenze, 1907; in-8°.

TABLEAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 1907.

PRÉSIDENT.

M. Barbier de Meynard.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. E. Senart.
Maspero.

SECRÉTAIRE.

M. Chavannes.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

M. J. Halévy.

TRÉSORIER.

M. le marquis Melchior de Vogüé.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. L. Bouvat.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Clermont-Ganneau.
Clément Huart.
de Charencey.

CENSEURS.

MM. Rubens Duval.
Houdas.

COMMISSION DU JOURNAL.

MM. Barbier de Meynard, E. Senart, Maspero, Chavannes, *membres de droit;* — R. Duval, Houdas, A. Barth, Sylvain Lévi, J. Halévy, *membres élus.*

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

MM. Cabaton, Rubens Duval, Finot, Macler, Schwab.

MEMBRES DU CONSEIL ÉLUS POUR TROIS ANS.

MM. Aymonier, A. Barth, H. Derenbourg, Sylvain Lévi, Carra de Vaux, Foucher, Meillet, Gaudefroy-Demombynes, élus en 1907.

MM. Michel Bréal, Ph. Berger, Houdas, Cordier, Vissière, Thureau-Dangin, Revillout, Allotte de la Fuÿe, élus en 1906.

MM. Dussaud, L. Finot, Moïse Schwab, J. Vinson, Guimet, J.-B. Chabot, Rubens Duval, Decourdemanche, élus en 1905.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

À LA DATE DU 30 JUIN 1907.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MM. ALLAOUA BEN YAHIA, interprète judiciaire, à Inkermann (département d'Oran).

ALLOTTE DE LA FUŸE, colonel du génie en retraite, rue d'Anjou, 2, à Versailles.

*ALRIC (A.), consul de France, à Salonique (Turquie).

AMÉLINEAU (E.), directeur-adjoint à l'École pratique des hautes études (sciences religieuses), à Chateaudun (Eure-et-Loir).

ANDREWS (James Bruyn), Reform Club, Pall Mall, à Londres.

ARAKELIAN (Hambartzoum), membre de la Société impériale de géographie, à Tiflis (Russie).

ASSIER DE POMPIGNAN, lieutenant de vaisseau, rue de Rennes, 75, à Paris (VIe).

*AYMONIER (Étienne), résident supérieur hono-

raire, membre du Conseil supérieur des colonies, rue de Berlin, 10, à Paris (IXe).

MM. BAILLET (J.), rue d'Illiers, 35, à Orléans (Loiret).

BARBIER DE MEYNARD (A.-C.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, administrateur de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris (VIIe).

BARRÉ DE LANCY, ministre plénipotentiaire, rue de Caumartin, 32, à Paris (IXe).

BARTH (Auguste), membre de l'Institut, rue Garancière, 10, à Paris (VIe).

BARTHÉLEMY (Ad.), secrétaire-interprète du Gouvernement, rue de Grenelle, 188, à Paris (VIIe).

BARTHÉLEMY (le marquis DE), explorateur, à Paris.

BASMADJIAN (K. J.), directeur de la Revue arménienne *Banasér*, rue Gazan, 9, à Paris (XIVe).

BASSET (René), directeur de l'École supérieure des lettres, rue Denfert-Rochereau, 20, villa Louise, à Alger.

BEAUVAIS (Jean-Joseph), vice-consul de France, à Hoi-Hao (île de Haïnan, via Hong-Kong) [Chine].

BEL (Alfred), directeur de la Médersa, à Tlemcen (département d'Oran).

BEN CHENEB (Mohammed), professeur à la Médersa, à Alger.

MM. Bénédite (Georges), conservateur adjoint au Musée du Louvre, rue du Val-de-Grâce, 9, à Paris (v^e^).

Berchem (Max van), château de Crans, près Genève (Suisse).

Berger (Philippe), membre de l'Institut, sénateur, professeur au Collège de France, rue Le Verrier, 5, à Paris (vi^e^).

Mlle Berthet (Marie), rue Boileau, 75, à Paris (xvie).

MM. Bessières (René), élève diplômé de l'École du Louvre, rue du Faubourg-Poissonnière, 155, à Paris (ixe).

Beylié (Général L. de), rue Godot-de-Mauroi, 26, à Paris (ixe).

Bibliothèque Ambrosienne, à Milan (Italie).

Bibliothèque de l'Université, à Utrecht (Hollande).

Bibliothèque ducale, à Gotha (Allemagne).

Bibliothèque universitaire, à Alger.

MM. Blochet (E.), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue du Pré-aux-Clercs, 18, à Paris (viie).

Blonay (Godefroy de), château de Grandson (Vaud) [Suisse].

* Bœll (Paul), publiciste, rue Servandoni, 11, à Paris (vi^e^).

* Boissier (Alfred), Le Rivage, à Chambésy, près Genève (Suisse).

Bonaparte (le prince Roland), avenue d'Iéna, 10, à Paris (xvie).

MM. Bonifacy (Commandant), à Valréas (Vaucluse).

Bourdais (l'abbé), rue de Bellechasse, 44, à Paris (VIIe).

Bourquin (Dr A.), à Denver (Colorado) [États-Unis].

Bouvat (Lucien), élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, rue de Seine, 63, à Paris (VIe).

Boyer (A.-M.), rue des Saints-Pères, 56, à Paris (VIIe).

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 87, à Paris (V^e).

Brönnle (Dr P.), 73, Burdett Avenue, Westcliff on Sea (Angleterre).

Budge (E. A. Wallis), litt. D. F. S. A., au British Museum, à Londres.

*Burgess (James), C. S. E., L. L. D., Seton Place, 22, à Édimbourg (Écosse).

Mme Butenschœn (A.), Martenstorp, à Kopparberg (Suède).

MM. Cabaton (Antoine), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue du Cardinal-Lemoine, 67, à Paris (V^e).

Cadière (le R. P.), missionnaire, à Quang-Tri (Annam).

Casanova (Paul), directeur adjoint de l'Institut français d'archéologie orientale, au Caire.

MM. Castries (le comte Henry de), rue Vaneau, 20, à Paris (viie).

Chabot (Mgr Alphonse), curé de Pithiviers (Loiret).

Chabot (l'abbé J.-B.), rue Claude-Bernard, 47, à Paris (ve).

Charencey (le comte de), président de la Société philologique, rue de l'Université, 72, à Paris (viie).

Chauvin (Victor), professeur d'arabe à l'Université de Liège (Belgique).

Chavannes (Emmanuel-Édouard), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue des Écoles, 1, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Chwolson (Dr D. A.), professeur d'hébreu à l'Université de Saint-Pétersbourg.

* Cillière (Alphonse), consul général de France, à Constantinople.

Claparède (René), au Petit-Saconnex, près Genève (Suisse).

Clermont-Ganneau (Ch.), membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire honoraire, professeur au Collège de France, avenue de l'Alma, 1, à Paris (xvie).

Cœdès (Georges), boulevard de Courcelles, 83, à Paris (viiie).

Colin (Dr Gabriel), professeur d'arabe au Lycée, à Alger.

Colinet (Philippe), professeur à l'Université,

place de l'Université, 8, à Louvain (Belgique).

Collège français de Zi-Ka-Weï, par Shanghaï (Chine).

MM. Combe (Etienne), élève de l'École pratique des hautes études, rue Campagne-Première, 17 *bis*, à Paris (xiv[e]).

Cordier (Henri), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Nicolo, 54, à Paris (xvi[e]).

Cordier (D[r] Palmyr), médecin-major de 2[e] classe de l'armée coloniale, rue des Granges, 37, à Besançon (Doubs).

Coulber, commandant en retraite, rue de l'Académie, à Bruges (Belgique).

Cour (Auguste), professeur à la Médersa, à Tlemcen (département d'Oran).

Courant (Maurice), secrétaire-interprète au Ministère des affaires étrangères, professeur près la Chambre de commerce de Lyon, maître de conférences à l'Université de Lyon, chemin du Chancelier, 3, à Écully (Rhône).

Croizier (le marquis de), à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Cuinet (Marcel), vice-consul, interprète de l'Ambassade de France, à Constantinople.

Danon (Abraham), directeur du Séminaire israélite, à Constantinople.

MM. *DARRICARRÈRE (Théodore-Henri), numismate, à Beyrouth (Syrie).

DAVIES (T. Witton), B. A., Ph. D., professeur de langues sémitiques, University College, à Bangor (North Wales).

DECOURDEMANCHE (Jean-Adolphe), rue Condorcet, 53, à Paris (IXe).

*DELPHIN (G.), membre de la Délégation financière, à Alger.

DEMIAU (Manceaux), capitaine au 4e régiment d'infanterie de ligne, à Auxerre (Yonne).

DENY (Jean), élève interprète, attaché au Consulat général, à Beyrouth (Syrie).

*DERENBOURG (Hartwig), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, avenue Henri-Martin, 30, à Paris (XVIe).

DES MICHELS (Abel), boulevard Riondet, 14, à Hyères (Var).

DESPARMET (J.), professeur d'arabe au Lycée, à Alger.

DESTAING (Edmond), professeur à la Médersa, à Tlemcen (département d'Oran).

DONNER (Dr Otto), sénateur, chef du Département de l'instruction publique au Sénat de Finlande, à Helsingfors (Finlande).

DOUTTÉ (Edmond), professeur aux Écoles supérieures d'Alger, boulevard Bru, à Mustapha Supérieur (Alger).

MM. Dukas (Jules), rue de la Paix, 10, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

Dumon (Raoul), élève diplômé de l'École du Louvre, rue de la Chaise, 10, à Paris (VIIe).

Durighello (Joseph-Ange), rue de Richelieu, 31, à Paris (Ier).

Duroiselle (C.), professeur de pâli, High School, à Rangoon (Birmanie).

* Dussaud (René), avenue de Malakoff, 133, à Paris (XVIe).

Duval (Rubens), professeur au Collège de France, avenue de la Grande-Armée, 66, à Paris (XVIIe).

Faïtlovitch (Jacques), élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, rue du Sommerard, 15, à Paris (V^e^).

Fargues (F.), rue de Paris, 81, à Montmorency (Seine-et-Oise).

Farjenel (F.), professeur au Collège libre des sciences sociales, rue Régis, 6, à Paris (VIe).

Faure-Biguet (Général), avenue Victor-Hugo, 128, à Valence (Drôme).

Favre (Léopold), rue des Granges, 6, à Genève.

Fell (Dr Winand), professeur à l'Académie, Sternstrasse, 2*a*, à Münster (Prusse).

Ferrand (Gabriel), consul de France, à Stuttgart (Wurtemberg).

Ferrieu (Th.), commissaire de la marine, à bord du *Redoutable*, à Saïgon (Indo-Chine).

MM. Fevret (André), attaché à la Bibliothèque nationale, rue Humblot, 7, à Paris (xve).

*Finot (Louis), ancien directeur de l'École française d'Extrême-Orient, directeur adjoint à l'École pratique des hautes études, rue Poussin, 11, à Paris (xvie).

Fossey (Ch.), professeur au Collège de France, boulevard Raspail, 236, à Paris (xive).

Foucher (A.), chargé de cours à la Sorbonne, rue de Staël, 16, à Paris (xve).

Galbrun (Henri), agrégé des sciences mathématiques, rue de Luynes, 11, à Paris (viie).

* Gantin (J.), ingénieur, répétiteur libre à l'École des langues orientales vivantes, rue de la Pépinière, 1, à Paris (viiie).

Gaudefroy-Demombynes (M.), secrétaire de l'École des langues orientales vivantes, professeur à l'École coloniale, rue de Lille, 2, à Paris (viie).

Gauthier (Léon), chargé du cours de philosophie musulmane à l'École supérieure des lettres, rue Naudot, 4, à Mustapha (Alger).

Gautier (Lucien), professeur de théologie, route de Chêne, 88, à Genève.

Gompel (Robert), élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes, quai Voltaire, 3, à Paris (viie).

Graffin (Mgr), professeur de syriaque à l'Institut catholique, rue d'Assas, 47, à Paris (vi^e^).

MM. GREENUP (Rev. A. W.), The principal's Lodge, St John's Hall, Highbury, N., à Londres.

GRENARD (F.), consul de France, à Riga (Russie).

GRIMAULT (Paul), cour Saint-Laud, 14 *bis*, à Angers (Maine-et-Loire).

GUÉRINOT (A.), docteur ès lettres, correcteur à l'Imprimerie nationale, quai des Célestins, 30, à Paris (IVe).

GUIEYSSE (Paul), député, ancien ministre des colonies, ingénieur hydrographe de la marine, rue Dante, 2, à Paris (Ve).

GUIGUES (le Dr P.), professeur à la Faculté française de médecine, à Beyrouth (Syrie).

GUIMET (Émile), directeur du Musée Guimet, place d'Iéna, 1, à Paris (XVIe).

GÜNZBURG (Baron David DE), 1re ligne, no 4, à Saint-Pétersbourg.

GUY (Arthur), à l'Agence diplomatique de France, au Caire.

* HALÉVY (Joseph), directeur à l'École pratique des hautes études, rue Champollion, 9, à Paris (Ve).

HALPHEN (Jules), avenue Victor-Hugo, 73, à Paris (XVIe).

HAMEL (G.), ingénieur, à Astillero, province de Santander (Espagne).

HAMET (Ismaël), officier interprète principal à l'état-major de l'armée, rue Auguste-Bartholdi, 8, à Paris (XVe).

MM.* Hamy (Dr E.-T.), membre de l'Institut, conservateur du Musée d'ethnographie, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36, à Paris (ve).

Harkavy (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque impériale publique, Pouchkarskaya, 47, à Saint-Pétersbourg.

Hebbelynck (Mgr Adolphe), recteur de l'Université, à Louvain (Belgique).

Hériot-Bunoust (l'abbé Louis), à Rome.

Hérold (Ferdinand), licencié ès lettres, ancien élève de l'École des chartes, rue Greuze, 20, à Paris (xvie).

* Hilgenfeld (Dr Heinrich), professeur à l'Université, Fürstengraben, 7, à Iéna (Saxe-Weimar).

Houdas (O.), professeur à l'École des langues orientales vivantes et à l'École libre des sciences politiques, avenue de Wagram, 29, à Paris (xviie).

Huart (Clément), premier secrétaire-interprète du Gouvernement, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Madame, 43, à Paris (vie).

Huber (Édouard), membre de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoï (Tonkin).

Hubert (Henry), maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Saint-Jacques, 31, à Paris (ve).

Hyvernat (l'abbé Henry), professeur à l'Université Catholique d'Amérique, 3405 Twelfth Street (Brookland), à Washington.

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, au Caire.

MM. JEANNIER (A.), vice-consul de France, à Mogador (Maroc).

*KEMAL ALI, secrétaire d'ambassade, à Benha (Égypte).

KÉRAVAL (Dr), médecin en chef à l'Asile de Ville-Évrard, avenue Ledru-Rollin, 95, au Perreux (Seine).

KOKOVSEF (Paul-Constantin), professeur d'hébreu à l'Université impériale, à Saint-Pétersbourg.

KOURI, consul de France, à Mogador (Maroc).

LABOURT (l'abbé Jérôme), docteur ès lettres, rue Notre-Dame-des-Champs, 22, à Paris (VIe).

LACÔTE (Félix), professeur au Lycée, rue Lakanal, 1, à Montluçon (Allier).

LAFUMA (Émile), à Voiron (Isère).

LA JONQUIÈRE (Lunet DE), chef de bataillon au 21e régiment d'infanterie coloniale, avenue de la République, 58, à Paris (XIe).

LAMBERT (Mayer), directeur adjoint à l'École pratique des hautes études, avenue Trudaine, 27, à Paris (IXe).

*LANDBERG (Carlo, comte DE), docteur ès lettres, au château de Tützing (Haute-Bavière).

LAVALLÉE (Alfred), chef de section des télégraphes, à Lyon (Rhône).

LA VALLÉE POUSSIN (Louis DE), professeur à

l'Université, boulevard du Parc, 13, à Gand (Belgique).

MM. Lecomte (Georges), vice-consul de France, à Amoy (Chine).

Ledoulx (Alphonse), deuxième interprète de l'ambassade de France, à Constantinople.

Leduc (Henri), consul de France, à Yün-Nan-Fou (Chine).

Lefèvre-Pontalis (Pierre), secrétaire d'ambassade, rue de Montalivet, 3, à Paris (viii[e]).

* Leriche (Louis), vice-consul de France, à Rabat (Maroc).

Leroux (Ernest), éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris (vi[e]).

* Le Strange (Guy), via San Francesco Poverino, 3, à Florence (Italie).

Lévi (Sylvain), professeur au Collège de France, rue Guy-de-la-Brosse, 9, à Paris (v[e]).

Lévy (Isidore), maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Focillon, 4, à Paris (xiv[e]).

* Loisy (l'abbé Alfred), à Geffonds, par Montier-en-Der (Haute-Marne).

Lorgeou (Édouard), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Notre-Dame-des-Champs, 76, à Paris (vi[e]).

Macler (Frédéric), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, rue Cunin-Gridaine, 3, à Paris (iii[e]).

IMPRIMERIE NATIONALE.

MM. Madrolle (C.), avenue du Roule, 95, à Neuilly-sur-Seine.

Maigret (Roger), gérant du Consulat de France, à Rabat (Maroc).

* Makhanoff (Michel), professeur au Séminaire religieux, à Kazan (Russie).

Marçais (Georges), professeur à la Médersa, à Constantine (Algérie).

Marçais (William), directeur de la Médersa, à Alger.

Marchand (G.), chargé de l'agence consulaire de France, à Larache (Maroc).

* Margoliouth (David Samuel), professeur d'arabe à l'Université, New-College, à Oxford (Angleterre).

* Maspero (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Musées d'Égypte, avenue de l'Observatoire, 24, à Paris (xive).

Mauss (Marcel), maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Saint-Jacques, 31, à Paris (v^e^).

Meillet (Antoine), professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 24, à Paris (vi^e^).

Merx (Dr A.), professeur d'exégèse à l'Université, Bunsenstrasse, 1, à Heidelberg (Bade).

Mohammed ben Braham, interprète judiciaire, à Oued-Athménia (département de Constantine).

MM. Mondon-Vidailhet (C.), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, avenue de Villiers, 20, à Paris (XVIIe).

Moret (Alexandre), maître de conférences à l'École pratique des hautes études, boulevard Malesherbes, 112, à Paris (XVIIe).

Mžik (Dr Hans von), bibliothécaire adjoint à la Bibliothèque impériale, Leopold Müllergasse, à Vienne (Autriche).

Nau (l'abbé F.), docteur ès sciences mathématiques, professeur d'analyse à l'Institut catholique, rue de Vaugirard, 74, à Paris (VIe).

New York public Library, à New-York.

MM. Nicolas (A.-L.-M.), consul de France, à Tauris (Perse).

Ostrorog (le comte Léon), conseiller légiste au Ministère de l'agriculture, des mines et forêts, à Constantinople.

Ottavi (Paul), consul de France, à Zanzibar.

Parisot (Jean), à Plombières-les-Bains (Vosges).

* Pelliot (Paul), professeur de chinois à l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoï, rue du Roi-de-Sicile, 26, à Paris (IVe).

Pereira (Estèves), major du génie, rua das Damas, 4, à Lisbonne.

Pereira (J. F. Marquès), chef de section au Ministère de la marine, à Lisbonne.

thèque nationale, rue de Provence, 29, à Paris (IXe).

MM. SENART (Émile), membre de l'Institut, rue François Ier, 18, à Paris (VIIIe).

* SIMONSEN (David), grand rabbin, Skindergade, 28, à Copenhague.

SI SAÏD BOULIFA, chargé de cours à l'École supérieure des lettres d'Alger, professeur à l'École normale primaire, à La Bouzaréa, près Alger.

SOULIÉ (Georges), vice-consul de France, boulevard Pereire, 188, à Paris (XVIIe).

SPIRO (Jean), professeur à l'Université, à Cour, près Lausanne (Suisse).

STEIN (Mark Aurel), Ph. D., Indian Educational Service, on special duty, Chinese Turkestan, care of Political Agent, Gilqit (India).

STUMME (Dr Hans), professeur à l'Université, Südstrasse, 72, II, à Leipzig (Saxe).

TAMAMCHEF (Michel), ancien directeur de la Banque de Tiflis, rue Campagne-Première, 7, à Paris (XIVe).

THATCHER (G. W.), professeur au Mansfield College, à Oxford (Angleterre).

THEILLET, au Consulat de France, à Alep (Syrie).

THOMAS (F. W.), India Office Library, Whitehall, à Londres.

THUREAU-DANGIN (F.), attaché au Musée du

Louvre, rue Barbet-de-Jouy, 26, à Paris (VIIe).

MM. Touhami ben Larbi, interprète de 1re classe près la justice de paix, à Oran (Algérie).

Turrettini (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, à Genève.

Vaux (Baron Carra de), professeur d'arabe à l'Institut catholique, rue de la Trémoille, 6, à Paris (VIIIe).

Vernes (Maurice), directeur à l'École pratique des hautes études, boulevard Raspail, 248, à Paris (XIVe).

Vilbert (Marcel), secrétaire général à la direction des phares ottomans, à Constantinople.

Vinson (Julien), professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue de l'Université, 58, à Paris (VIIe).

Vissière (Arnold), consul de France, secrétaire-interprète du Gouvernement, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue du Ranelagh, 44, à Paris (XVIe).

Vogüé (le marquis Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, à Paris (VIIe).

Weill (Raymond), capitaine du génie, rue de Paris, 39, à Elbeuf (Seine-Inférieure).

Wilhelm (Dr Eugen), professeur à l'Université, Wagnergasse, 11, à Iéna (Saxe-Weimar).

* Wyse (L. N. Bonaparte), villa Isthmia, au Cap-Brun, par Toulon (Var).

Yanni (G.), à Tripoli de Syrie.

Zayât (Habib), boîte postale, n° 435, à Alexandrie (Égypte).

Zeitlin (Maurice), rabbin, élève diplômé de l'École pratique des hautes études, place des Vosges, 19, à Paris (ive).

II

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

ADMIS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DANS SA SÉANCE DU 15 JUIN 1905.

MM. ASTON (W. G.), D. Lit., Bluff, Beer (East Devon) [Angleterre].

BUSHELL (Dr S. W.), C. M. G., Ravensholt, Harrow on the Hill (Angleterre).

CHAMBERLAIN (Basil Hall), professeur à l'Université, à Tokio.

CODERA (Francisco), membre de l'Académie royale d'histoire, professeur honoraire à l'Université, San Vicente alta, 56, 3e, der., à Madrid.

DELITZSCH (Dr Friedrich), professeur à l'Université de Berlin, Knesebeckstrasse, 30, à Charlottenburg (Prusse).

ERMAN (Dr Adolf), professeur à l'Université de Berlin, Streglitz, Friedrichstrasse, 10/11, à Berlin.

GOEJE (Dr M. J. DE), Interpres Legati Warnerii, professeur honoraire à l'Université, Vliet, 15, à Leide (Hollande).

GOLDZIHER (Dr Ignaz), professeur à l'Université, Holló-utcza, 4, à Budapest.

GOLENISCHEF (W. S.), conservateur au Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg.

MM. GRIERSON (George A.), C. I. E., Rathfarnam, Camberley (Surrey) [Angleterre].

GRIFFITH (F. Ll.), professeur à l'Université, Norham Road, 12, à Oxford.

GROOT (Dr J. J. M. DE), professeur à l'Université de Leide (Hollande).

GUIDI (Ignazio), professeur à l'Université, Botteghe oscure, 24, à Rome.

HIRTH (Dr Friedrich), professeur à Columbia University, 501, West 113th, à New York.

HULTZSCH (Dr E.), professeur à l'Université, Ludwig Wuchererstrasse, 78, à Halle (Prusse).

KERN (Hendrik), professeur à l'Université, à Leide (Hollande).

LANMAN (Charles Rockwell), professeur à l'Université Harvard, Farrar Street, 9, à Cambridge, Massachusetts (États-Unis).

NAVILLE (Édouard), correspondant de l'Institut, à Malaguy, près Genève (Suisse).

NÖLDEKE (Dr Theodor), professeur à l'Université, Kalbgasse, 16, à Strasbourg (Alsace).

OLDENBOURG (Serge D'), professeur à l'Université, à Saint-Pétersbourg.

PINCHES (Theophilus Goldrige), conservateur au British Museum, Bloomfield Road, 38, Maida Hill, à Londres.

PISCHEL (Dr Richard), professeur à l'Université de Berlin, Joachim Friedrichstrasse, 47, à Halensee (Prusse).

MM. Radloff (Dr W.), conseiller d'État, membre de l'Académie impériale des Sciences, à Saint-Pétersbourg.

Reinisch (Dr S. L.), professeur à l'Université, Feldgasse, 3, à Vienne.

Rhys Davids (T. W.), professeur à l'Université de Londres, Harboro Grange, Ashton on Mersey (Angleterre).

Sachau (Dr Ed.), directeur du Séminaire des Langues orientales, Wormser Strasse, 12, à Berlin.

Schiaparelli (Ernesto), directeur du R. Museo di antichità, à Turin (Italie).

Wellhausen (Dr J.), professeur à l'Université, Weberstrasse, 18*a*, à Gœttingue (Prusse).

Wiedemann (Dr Alfred), professeur à l'Université, Königstrasse, 32, à Bonn (Prusse).

III

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES ET DES REVUES
AVEC LESQUELLES
LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE ÉCHANGE SES PUBLICATIONS.

Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

Académie royale des sciences de Lisbonne.

Accademia (Reale) dei Lincei, Alla Lungara, 10, Palazzo dei Lincei, à Rome.

American Journal of Archæology (M. le Professeur Harold N. Fowler, Western Reserve University, directeur), à Cleveland (Ohio) [États-Unis].

American Oriental Society, à New-Haven (États-Unis).

Anthropos, revue internationale d'ethnologie et de linguistique (P. W. Schmidt, S. V. D., directeur), à Salzbourg (Autriche).

Archæological Institute of America, 38, Quincy Street, Cambridge, Massachusetts (États-Unis).

Archæological Survey Department of India, à Simla (Inde Britannique).

Asiatic Society, à Seoul (Corée).

Ateneo científico, literario y artístico, Prado, 21, à Madrid.

Bessarione (Mgr Niccoló Marini, directeur), piazza S. Pantaleo, 3, à Rome.

Bibliothèque des Bénédictins de Solesmes, à Appuldurcombe, Wroxall (Isle of Wight) [Angleterre].

Bibliothèque du Chapitre métropolitain, à l'église Notre-Dame, à Paris (ive).

Bibliothèque de la Société asiatique, au palais de l'Institut (*2 ex.*).

Bombay Branch of the Royal Asiatic Society, Town Hall, à Bombay (Inde Britannique).

China Branch of the Royal Asiatic Society, à Shanghaï (Chine).

Deutsche Gesellschaft für Natur- und Voelkerkunde Ostasiens, à Tokio.

Deutsche morgenländische Gesellschaft, Wilhelmstrasse, 36/37, à Halle (Prusse).

East India Association, Westminster Chambers, 3, Victoria Street, S. W., à Londres.

École française d'Extrême-Orient, à Hanoï (Tonkin).

Harper's University (American Journal of Semitic languages and literatures), à Chicago (États-Unis).

Indian Antiquary (Sir Richard Carnac Temple, directeur), à Bombay (Inde Britannique).

Institut catholique de Toulouse (Haute-Garonne).

Institut égyptien, au Caire.

Institut français d'archéologie orientale, au Caire.

Japan Society (The), Hannover Square, 20, à Londres.

John Hopkin's University, à Baltimore (États-Unis).

Literary Society, Pantheon's Road, à Madras (Inde Britannique).

Mission scientifique du Maroc, à Tanger.

Monde Oriental (Le), Akadem. Bokhandeln, à Upsal (Suède).

Musée Guimet, place d'Iéna, 1, à Paris (xvie).

Peking Oriental Society (The), à Pékin.

Polybiblion, rue de Saint-Simon, 5, à Paris (viie).

Provincial Museum, à Lukhnow (Inde Britannique).

Revue archéologique (MM. G. Perrot et S. Reinach, directeurs), rue Bonaparte, 28, à Paris (vi^e^).

Revue biblique, au Couvent de Saint-Etienne, à Jérusalem (Syrie).

Revue critique (M. Arthur Chuquet, directeur), rue Bonaparte, 28, à Paris (vi^e^).

Revue de l'Histoire des religions (M. Jean Réville, directeur), rue Bonaparte, 28, à Paris (vi^e^).

Revue du monde musulman (M. A. Le Chatelier, directeur), rue Bonaparte, 28, à Paris (vi^e^).

Royal Asiatic Society of Bengal, Park Street, 57, à Calcutta.

Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, Albemarle Street, 22, à Londres.

Royal Asiatic Society of Japan, à Tokio.

Royal Geographical Society, Savile Row, 1, Burlington Gardens, à Londres.

Séminaire israélite, rue Vauquelin, 9, à Paris (v^e^).

Séminaire des Missions étrangères, rue du Bac, 128, à Paris (viie).

Séminaire de Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, 9, à Paris (vi^e^).

Seminar für orientalische Sprachen, Dorotheenstrasse, 6, à Berlin.

Siam Society (The), à Bangkok.

Società Asiatica Italiana, piazza San Marco, 2, à Florence (Italie).

Société des arts et des sciences de Batavia (Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen), à Batavia (Indes Néerlandaises).

Société des Bollandistes, boulevard Militaire, à Bruxelles.

Société des Études juives, rue Saint-Georges, 17, à Paris (IXe).

Société finno-ougrienne (Suomalais-ugrilainen Seura), à Helsingfors (Finlande).

Société de géographie de Genève.

Société de géographie de Paris, boulevard Saint-Germain, 184 (VIe).

Société historique algérienne, boulevard Bon-Accueil, 15, à Alger.

Société impériale russe d'archéologie, à Saint-Pétersbourg.

Société de linguistique, à la Sorbonne, à Paris (Ve).

Société philologique, rue de Vaugirard, 74, à Paris (VIe).

Straits Branch of the Royal Asiatic Society, à Singapore (Straits Settlements).

Université royale, à Upsal (Suède).

Université Saint-Joseph, à Beyrouth (Syrie).

IV.

LISTE DES BIBLIOTHÈQUES

ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS

RECEVANT LE JOURNAL ASIATIQUE

PAR L'INTERMÉDIAIRE DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1, à Paris (IVe).

Bibliothèque du Collège de France, place des Écoles, à Paris (V^e^).

Bibliothèque de la Faculté de médecine, à Montpellier (Hérault).

Bibliothèque Mazarine, quai de Conti, 23, à Paris (VIe).

Bibliothèque du Ministère de la guerre, boulevard Saint-Germain, 231, à Paris (VIIe).

Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, rue de Buffon, 2, à Paris (V^e^).

Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, 58, à Paris (IIe).

Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon, à Paris (V^e^).

Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, à Paris (V^e^).

Bibliothèque de l'Université de Bordeaux (Gironde).

Bibliothèque de l'Université de Lyon (Rhône).

Bibliothèques publiques d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), — d'Ajaccio (Corse), — Biblio-

THÈQUE NATIONALE D'ALGER, rue de l'État-Major, — D'AMIENS (Somme), — D'ANGERS (Maine-et-Loire), — D'ANNECY (Haute-Savoie), — D'ARRAS (Pas-de-Calais), — D'AURILLAC (Cantal), — D'AVIGNON (Vaucluse), — D'AVRANCHES (Manche), — DE BEAUVAIS (Oise), — DE BESANÇON (Doubs). — DE BORDEAUX (Gironde), — DE BOURGES (Cher), DE CAEN (Calvados), — DE CARCASSONNE (Aude), DE CARPENTRAS (Vaucluse), — DE CHAMBÉRY (Savoie), — DE CHARTRES (Eure-et-Loir), — DE CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme), — DE CONSTANTINE (Algérie), — DE DIJON (Côte-d'Or), — DE DOUAI (Nord), — DE GRENOBLE (Isère), — DU HAVRE (Seine-Inférieure), — DE L'ÎLE DE LA RÉUNION, — DE LAON (Aisne), — DE LILLE (Nord), — DE MARSEILLE (Bouches-du-Rhône), — DE METZ (Lorraine), — DE MONTAUBAN (Tarn), — DE MONTPELLIER (Hérault), — DE MOULINS (Allier), — DE NANCY (Meurthe-et-Moselle), — DE NANTES (Loire-Inférieure), — DE NARBONNE (Aude), — DE NICE (Alpes-Maritimes), — D'ORLÉANS (Loiret), — DE PAU (Basses-Pyrénées), — DE PÉRIGUEUX (Dordogne), — DE POITIERS (Vienne), — DE REIMS (Marne), — DE RENNES (Ille-et-Vilaine), — DE ROUEN (Seine-Inférieure), — DE SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine), — DE STRASBOURG (Alsace), — DE TOULOUSE (Haute-Garonne), — DE TOURS (Indre-et-Loire), — DE TROYES (Aube), — DE VALENCIENNES (Nord), — DE VERSAILLES (Seine-et-Oise).

IMPRIMERIE NATIONALE

École française d'Athènes.

École normale supérieure, rue d'Ulm, 45, à Paris (ve).

École spéciale des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris (viie).

Faculté de droit de l'Université de Paris, place du Panthéon (ve).

Library of the Legislature, à Québec (Canada).

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, rue de Grenelle, 110, à Paris (viie) [*6 ex.*].

V

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

En vente chez M. Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

JOURNAL ASIATIQUE, publié depuis 1822. La collection est en partie épuisée.
Chaque année . . . . 25 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. *Paris*, 1825, in-8° . . . . 3 fr.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. *Paris*, 1825, in-8°. — Supplément à la grammaire japonaise, etc. *Paris*, 1826, in-8°. (Épuisé.) . . . . 7 fr 50

ESSAI SUR LE PÂLI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826, in-8°. (Épuisé.) . . . . 15 fr.

MENG-TSEU VEL MENCIUM, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 1 vol. in-8°. 9 fr.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très détaillée, une traduction française et des notes, par A.-L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale, par J.-L. Burnouf. *Paris*, 1826, in-4°, avec quinze planches . . . . 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par J. Klaproth. *Paris*, 1827, in-8° . . . . 7 fr. 50

Élégie sur la Prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828, in-8° . . . . 4 fr. 50

La Reconnaissance de Sacountalâ, drame sanscrit et prâcrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A.-L. Chézy. *Paris*, 1830, in-4°, avec une planche . . . . . 12 fr.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830, grand in-8° . . . . 9 fr.

Chrestomathie chinoise (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833, in-8° . . . . 9 fr.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837, in-8° . . . . 9 fr.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe publié par Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840, in-4° . . . . 24 fr.

Râdjataranginî, ou Histoire des rois du Kachmîr, texte sanscrit traduit en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie nationale, 3 forts vol. in-8° . . . . 20 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery, membre de l'Institut, et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie nationale, 4 vol. in-8°. Chaque volume . . . . 7 fr. 50

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. *Paris*, 1859, in-8° . . . . 2 fr.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard, membre de l'Institut (les

trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille, membre de l'Institut). 9 vol. in-8° (le tome IX comprenant l'Index). Chaque volume........ 7 fr. 50

Le livre de l'Avertissement (*Kitâb et-tenbîh*), de Maçoudi, traduit et annoté par le baron Carra de Vaux. 1 fort vol. in-8°. 1897........................... 7 fr. 50.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil. Nouvelle édition (1901)......... 6 fr.

Le Mahâvastu, texte sanscrit, publié pour la première fois, avec des Introductions et un Commentaire, par M. Ém. Senart, membre de l'Institut. 3 forts volumes in-8°. Chaque volume.............................. 25 fr.

Chants populaires des Afghans, recueillis, publiés et traduits par James Darmesteter, professeur au Collège de France. Précédés d'une Introduction sur la langue, l'histoire et la littérature des Afghans. 1 fort vol. in-8°.. 20 fr.

Journal d'un voyage en Arabie (1883-1884), par Charles Huber. Un fort volume in-8°, illustré de dessins dans le texte et accompagné de planches et croquis...... 30 fr.

Publications encouragées par la Société asiatique :

Les mémoires historiques de Sse-ma Ts'ien, traduits du chinois et annotés par Édouard Chavannes, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Tome Ier, in-8°........................ 16 fr.
Tome II, in-8°........................ 20 fr.
Tome III, première partie, in-8°............ 10 fr.
Tome III, deuxième partie, in-8°............ 16 fr.
Tome IV, in-8°........................ 20 fr.
Tome V, in-8°........................ 20 fr.

L'Agniṣṭoma. Description complète de la forme normale du sacrifice de Soma dans le culte védique, par W. Ca-

land, lecteur de sanscrit à l'Université d'Utrecht, et V. Henry, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à l'Université de Paris. 2 vol. in-8°........ 20 fr.

Nota. Les Membres de la Société qui s'adresseront *directement* au libraire de la Société, M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, à Paris, auront droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus, à l'exception du *Journal asiatique*

SURNOMS ET SOBRIQUETS DANS LA LITTÉRATURE ARABE,

PAR

M. A.-C. BARBIER DE MEYNARD.

(SUITE[1].)

سمينكوش, en persan « oreille d'argent ». Surnom de ʿOmarah b. Zyâd, un des *Ançâr* qui sacrifièrent leur vie pour protéger le Prophète, à la bataille d'Ohod (C. DE P., *Essai*, t. III, p. 106; *Kechf*, fol. 20 r°; *Agh.*, t. XIV, p. 18).

شاذكونى. Sûleïmân b. Daoud, traditionniste, mort en 234 H. (848-849 de J.-C.). Ce surnom lui vient de son père Daoud qui faisait le commerce avec l'Yémen et en exportait les grandes couvertures de lit primitivement d'origine persane qu'on appelait *chadkouni* (pour *chad-gounèh*), à cause de leur pays d'origine (*Tabakat el-Houffâz*, t. VIII, p. 81; *Kechf*, fol. 20 r°; *Glossaire de Tabari*, p. CCCIII).

شحم الحزين. Cette dénomination qui ne donne

[1] Voir le numéro de mai-juin 1907, p. 365-428.

qu'un sens ridicule « graisse de l'homme triste », se trouve uniquement dans le *Laṭaïf*, p. 31, comme étant le sobriquet d'un certain ʿAbd es-Samiʿ b. Mohammed b. Mansour. Cependant comme ce nom se trouve dans le même passage du *Laṭaïf*, à côté du nom d'un personnage historique, Mohammed b. Ahmed b. ʿYsa (Ibn Ath., t. VIII, p. 111 et 119), surnommé « pied de vache » (voir كعب البقر), il est à présumer que cet ʿAbd es-Samiʿ, fonctionnaire et commensal du khalife Moktadir se déclara avec *Kaʿb el-Baḳar* pour Ibn el-Mouʿtazz.

شَرِيد « le fugitif ». On n'est pas d'accord sur le personnage qui portait ce surnom, bien qu'on admette qu'il s'agit d'un poète antérieur à l'islam. D'après *Kechf*, fol. 24 r°, et *Miz.*, t. II, p. 219, ce serait Khâlid, fils d'Amr, fils de Morrah, et le vers auquel il devrait son surnom, serait celui-ci :

وَانا الشَّرِيدُ لِمَن تَعَرَّفَنِي   حَامِى ٱلْحَقِيقَةِ ما لَهُ مَثَلُ

« C'est moi *Cherîd*, pour qui a appris à me connaître, moi le défenseur de la vérité et qui suis sans rival. »

Mais, selon une autre version rapportée par S. de Sacy, *Anthol ar.*, p. 460, le surnom et le vers ci-dessous, qui lui aurait donné naissance, appartiennent à ʿAmr b. Ribah Es-Solami, père de la poètesse El-Khansâ :

تَوَلَّى إِخْوَتِي وَبَقِيتُ فَرْدًا   وَحِيدًا فِى دِيَارِهِمْ شَرِيدًا

« Mes frères sont partis et je reste isolé, seul dans leurs douars, et fugitif. »

S. de Sacy traduit le mot *cherîd* par « exposé aux poursuites », ce qui est plutôt le sens de طريد.

شغب *Chighb* ou *Chaghib*. Nom de la mère du khalife Mouḳtadir Billah, dix-huitième Khalife abbasside, qui régna de 295 à 320 H. (907-932 de J.-C.). C'était une esclave affranchie, et son nom signifie « turbulent, querelleur ».

شقرات 1° *Chaḳirât*. Surnom du poète anté-islamique Moʿawyah b. el-Hârith b. Temîm, qui lui fut donné à cause du vers suivant :

قد احمل الرمح الاصم كعوبه به من دماء القوم كالشقرات

« Je porte une lance aux nœuds solides que le sang des ennemis revêt de la couleur des anémones. »

Chaḳirât est en effet le pluriel de *chaḳar*, un des noms de cette fleur. Les Benou'l-Harith b. Temîm s'appelaient *Benou Chaḳirah*. Au lieu de *Chikrân* que donne le *Kechf*, le nom du poète est *Chaḳir* dans *Miz.*, t. II, p. 219. Sur la forme *Chiḳrân*, cf. Tab., I, 1778.

2° *Chouḳrân*. Surnom d'un affranchi ou client (*mawla*) du Prophète, Abyssin de naissance et dont le nom était *Çalih*. Cf. Ibn Saad, éd. Sachau, t. III, 1, p. 34.

شَمَرْدَل « long et mince, fluet ». Sobriquet d'un poète du Ier siècle, plus connu sous le surnom de « fils de la besace ». Voir خريطة.

شُمَيْم. Grammairien, philologue et poète, Abou'l-Hasan ʿAli b. el-Hasan résidait à Moçoul où il mourut en 601 H. (1204 de J.-C.). Il avait reçu le singulier sobriquet de *Chomaïm* « le petit flaireur », et l'explication qu'il en donnait lui-même est tellement puérile et malséante que nous devons nous borner à en donner le texte sans le traduire :

سُئل لِمَ سُمِّيَ شُميمًا فقال اقمتُ مدّةً آكل كلّ يوم شيئًا من الطين فاذا وضعتُه عند قضاء الحاجة شممتُه فلا اجد له رائحةً فسُمّيتُ لذلك شميمًا

La notice que donne Ibn Khall. de ce personnage le dépeint comme un musulman de foi douteuse, d'un caractère haineux et malveillant. On trouvera d'ailleurs dans la traduction de M. de Slane, t. II, p. 280, le passage dont nous n'avons cité que le texte.

شنفرى *Chanfara*, « le lippu ». Tel est le sobriquet que la plupart des auteurs donnent à ce bédouin aussi réputé pour son agilité comme coureur que pour son talent poétique. Il ne faut pas oublier cependant que le célèbre poème classique intitulé *Lamyat el-ʿArab* ne peut lui être attribué avec certitude. Il en est de lui comme d'un autre coureur et

poète non moins connu, Ta'baṭṭa Charrân (voir تابط شرًّا), dont les *kaçideh* sont pour la plupart d'une provenance incertaine. On doit se rappeler aussi que Chanfara est souvent confondu, dans les *tezkireh* arabes, avec deux de ses rivaux, Thâbit b. Djabir et 'Amr b. Barrak. Voir *Khiz.*, t. II, p. 16, *Chrest. ar.*, II, p. 134; Fresnel, *Première lettre, Journal asiatique*, p. 92 et suiv.; Nöldeke, *Beiträge*, p. 200.

شَوَّا « le rôtisseur ». Surnom du poète Chihâb ed-Dîn Yousouf b. Isma'il, originaire d'Alep où il naquit vers 562 H. (1166-1167 de J.-C.). Il fut lié d'étroite amitié avec le célèbre biographe Ibn Khallikân qui a laissé de lui une longue notice (t. IV, p. 574-579). Malgré la différence de leurs croyances religieuses — Chawa appartenait à la secte outrée des Chiites qui proclament la divinité d'Ali, — leur amitié dura jusqu'à la mort du poète survenue en 635 H. (1237 de J.-C.).

شُوَيْعِر, diminutif de شاعر « le petit poète », sobriquet injurieux infligé par le poète Imrou'l-Kaïs dans le *beït* suivant à Mohammed b. Houmrân el-Dj'ofi, qui avait refusé de lui vendre un cheval de prix :

أَبْلِغا عَنِّى الشُّوَيْعِرَ انِّى عَمْدَ عَيْنٍ قَلَّدتُهُنَّ حَرِيمَا

« (Ô mes deux compagnons) faites savoir de ma part au *petit poète* que c'est de propos délibéré que j'en ai investi Harîm. »

Harîm était le grand-père du pauvre poète en question; il est difficile de savoir à qui se rapporte le pronom féminin dans le second hémistiche. *Lis. ar.*, t. VI, p. 85, qui le cite, se borne à rappeler que ce Mohammed b. Houmrân fut un des sept personnages qui, aux temps de la Djâhelyeh, portaient le nom de Mohammed. Voir *Tadj*, t. III, p. 301; *Miz.*, p. 246. On connaît aussi sous le surnom de *Cho'aïr* un poète antérieur à l'islam, dont le nom était Hâni b. Taubah Cheïbâni.

شَيْبَةُ الْحَمْد « panache de gloire ». ʿAbd el-Moṭṭalib, le grand-père du Prophète, fut, dit-on, surnommé ainsi parce qu'il avait une touffe de cheveux blancs en venant au monde. C'est ce que rappelle le vers suivant du poète Hodafah :

بَنُو شَيْبَةِ الْحَمْدِ الَّذِى كَانَ وَجْهُهُ
يُضِىءُ ظَلَامَ اللَّيْلِ كَالْقَمَرِ الْبَدْرِ

« Les fils de *Cheibet el-Hamd*, dont le visage brillait au sein de la nuit sombre comme brille la lune dans tout son éclat. »

Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que le fils de Hachim, dont le nom primitif était *ʿAmr*, devait son surnom patronymique *ʿAbd el-Moṭṭalib* à la circonstance suivante. Devenu orphelin et réduit à la plus profonde misère, il fut recueilli par son oncle maternel Moṭṭalib qui alla le chercher à Médine et le ramena en croupe sur son cheval. A la vue

de cet étranger misérablement vêtu, la famille de Moṭṭalib lui demanda quel était cet enfant. Honteux d'avouer que c'était son neveu, il répondit : *ʿAbd el-Moṭṭalib* « c'est l'esclave de Moṭṭalib », c'est-à-dire mon propre esclave, et le nom lui resta (C. de P., *Essai*, t. I, p. 258; *Mostaṭraf*, t. II, p. 24; Noel des Vergers, *Vie de Mohammed*, p. 100).

شَيطان الطاق. Le traditionniste Abou'l-ʿAbbas Ahmed b. Haroun es-Sermedi avait été surnommé « le démon de l'arcade », parce qu'il siégeait ordinairement près de Bâb eṭ-Ṭâḳ à Koufah. *Kechf*, fol. 24 v°. *Kit. Mahasin*, t. I, p. 518, donne le même surnom à Ahmed Cheïbani. On sait que le mot *ṭâḳ* traduit ici par « arcade », signifie aussi « ouverture pratiquée dans l'épaisseur d'un mur, fenêtre ou niche » (*Journal asiatique*, VIII[e] série, t. XIX, p. 400). Un des principaux quartiers de Bagdad dans la ville de l'est se nommait *Bâb eṭ-ṭâḳ* (*Moʿdjem*, t. VI, p. 445).

صاحب *Çâhib* « le compagnon, l'ami ». Ce titre, qui est donné à plusieurs personnages connus, désigne surtout Abou'l-Ḳasim Ismaʿîl Ibn ʿAbbâd, ministre des princes boueïhides Moueyyed ed-Dauleh et Fakhr ed-Dauleh. La faveur que le premier de ces princes, son compagnon d'enfance, ne cessa de lui accorder lui valut le poste de vizir en même temps que le titre de *Çâhib*. Telle est du moins l'opinion d'Eç-Çabi, cité par Ibn Khall., t. I, p. 213. Çâhib

Ibn Abbâd, né en 326, mourut en 383 H. (938-995 de J.-C.). Cet homme d'Etat était non seulement le protecteur éclairé des savants et des littérateurs, mais il s'adonnait lui-même avec succès à la poésie et aux sciences réunies sous le nom d'*edebyât*. On a conservé quelques fragments de ses poésies et d'un dictionnaire intitulé *Mouhît* qui n'avait pas moins de sept volumes. Une longue et intéressante notice lui est consacrée dans la *Yetimet ed-dehr*, éd. de Damas, t. III, p. 31.

صادق « le véridique ». Surnom : 1° de l'imâm Dja'far b. Mohammed, descendant direct d'Ali b. Abi Tâlib et l'un des douze imâms des Chiites; 2° du traditionniste Ahmed b. Mohammed *El-Khachkhâb* (*Kechf*, fol. 25 r°).

صاعقة. Abou Yahya Mohammed b. 'Abd er-Rahmân el-Bagdadi, un des maîtres du grand traditionniste El-Boukhâri, devait, dit-on, le surnom de *Ça'ikah* « la foudre » à l'éclat et à la vivacité de sa mémoire (*Kechf*, fol. 25 r°).

صدّيق « le très véridique ». Ce surnom, qui accompagne le plus souvent le nom du khalife Abou Bekr, lui fut donné à cause de la fois pontanée et sincère avec laquelle il proclama, un des premiers, la mission prophétique de Mahomet. Un des premiers aussi il fit acte de foi lorsque le Prophète révéla à ses premiers disciples son ascension au ciel

(*mi'râdj*), etc. Cf. Nawawi, *Biogr. Dict.*, p. 637; *Tar. el-Kholâfa*, p. 12; *Mostaṭraf*, t. II, p. 24; *Kechf*, fol. 25 r°, qui donne trois versions différentes de l'origine du surnom d'Abou Bekr; C. de P., *Essai*, t. III, p. 412. Voir aussi Ibn Saad, éd. Sachau, t. III, 1re série, p. 180. Ce même surnom est quelquefois donné à tort à l'un des plus anciens rapporteurs de traditions, Mohammed b. Abi Bekr, né à Dzou-Holaïfah dans la 10e année de l'hégire; partisan d'Ali contre 'Ayechah, il fut tué en Egypte, l'an 38 H. (658-659 de J.-C.).

صُرُّ دُرٍّ. *Çourrou dourrîn* ou, d'après la prononciation usuelle qui supprime les désinences casuelles, *Çourr-dourr*, c'est-à-dire « collier de perles ». Le poète Abou Mansour 'Ali ibn el-Hasan, mort en 465 H. (1072-1073 de J.-C.), était ainsi nommé par ses contemporains charmés de la beauté de ses poésies. En revanche, son père, honni à cause de son avarice sordide, reçut le sobriquet injurieux de صُرُّ بَعَرٍ *Çourr-ba'ar* « collier de crotin » (*Biogr. Dict.*, t. II, p. 322).

صَرِيعُ الدِّلَاءِ. Un jurisconsulte de Bagdad qui fut aussi un poète en vogue, Abou'l-Hasan 'Ali, fils d'Abd el-Wâhid (mort en 412 H. [1021-1022 de J.-C.] ou en 418 H. d'après le *Dzât el-nokât*, ms. de Leyde, fol. 46 v°), avait jusqu'à trois surnoms qu'il devait à l'inspiration galante de ses *ghazel* et à certaines expressions raffinées dont il les enjolivait.

On le connaissait sous le surnom de *Çarî' ed-doullâ* « la victime de la coquetterie », *Ḳatîl el-ghawâchi* « tué par les (belles) voilées », et un troisième ذو الرقاعتين dont le sens est incertain et qui peut se traduire par « l'homme deux fois sot », surnom qui serait peut-être le plus mérité. Quant aux deux premiers, ils ont une grande analogie avec celui du poète Moslim fils d'El-Walid (voir le mot suivant). [Cf. *Biogr. Dict.*, t. II, p. 320.]

صَرِيعُ الغَوانى. Abou'l-Walid Moslim, fils d'El-Walid, poète célèbre du IIe siècle de l'hégire, né à Koufah entre les années 130 et 140 H. (747-758 de J.-C.). Ses débuts furent difficiles, il lutta longtemps contre l'indifférence de ses contemporains et n'obtint de réciter ses vers en présence de Haroun er-Rachîd que grâce à l'influence de la famille de Yézid b. Maziâd. Ses poésies se recommandent par la grâce et l'élégance de la forme plus que par la vigueur de la pensée. Quelques critiques arabes le considèrent, non sans raison, comme l'un des premiers instigateurs de la décadence qui se manifesta dans la poésie dès la fin du IIe siècle. Voir cependant l'appréciation que nous avons donnée de cette évolution littéraire dans les *Actes du onzième Congrès des Orientalistes*, t. III, p. 1 à 21. Il est difficile de ne pas la considérer comme la conséquence inévitable des modifications profondes que l'islamisme et une civilisation nouvelle empruntée à la Perse ont fait subir au génie sémitique. Voir aussi GOLDZIHER, *Alte und*

neue Poesie, dans *Abhandlungen*, t. I, p. 122. En ce qui concerne le surnom par lequel Moslim est plus connu que par son nom véritable, on s'accorde à en trouver l'origine dans le *beït* suivant :

هَلِ العَيْشُ الّا أَنْ تَرُوحَ مَعَ الصِّبَى
وتَغْدُو صَرِيعَ الكَأْسِ والأَعْيُنِ النُّجْلِ

« Qu'est-ce que la vie si ce n'est aimer et succomber à l'ivresse du vin et des beaux yeux ? »

Ou plus directement encore dans une pièce que la belle édition publiée par M. de Goeje donne dans le *Supplément*, p. 290, et qui est citée aussi dans le *Laṭaïf* de Ṭâlebi, p. 24 :

إِنَّ وَرْدَ الخُدُودِ والأَعْيُنِ النُّجْلِ وما فى الثُّغُورِ مِنَ الأُقْحُوَانِ
واسوِدادَ الصُّدْغَيْنِ فى واضِحِ الخَدِّ وما فى الصُّدُورِ مِنْ رُمَّانِ
تَرَكَتْنِى لَدَى الغَوانِى صَرِيعًا فَلِهَذا أُدْعَى صَرِيعَ الغَوانى

« Un teint de rose, des yeux languissants, des lèvres qui laissent voir une rangée de perles blanches comme l'anthémis,

« Deux boucles noires qui rehaussent la blancheur du visage, des seins arrondis comme la grenade :

« Voilà le pouvoir irrésistible auquel j'ai succombé, voilà ce qui m'a fait nommer la *Victime des belles*. »

Cf. *Diwan poëtæ Abu'l Walid, etc. quem edidit* M. J. DE GOEJE, Lugd. Batav., 1875, in-4°, p. 37; IBN KOT., p. 528; *Hamasa*, p. 428; *Kechf*, fol. 25 r°.

IMPRIMERIE NATIONALE.

صَعَالِيك. Le poète anté-islamique ʿOrwah b. El-Werd b. Zeïd fut surnommé عروة الصعاليك « ʿOrwah des mendiants » parce qu'il vivait de maraude, entouré d'une troupe de bédouins affamés, cherchant leurs moyens d'existence dans le vol à main armée et chantant ensuite leurs exploits dans des pièces qui, après l'islam, devinrent des modèles de style pour les écoles de Koufah et de Basrah. Telle est l'explication fort acceptable donnée par *Agh.*, t. III, p. 190-197, à ce surnom; elle semble préférable à celle qui le tire d'un vers d'une de ses *ḳaçideh :*

لَحَى اللّٰهُ صُعْلُوكًا إذا جَنَّ لَيْلُهُ   مُصافي المُشاشِ آلِفًا كُلَّ مَجْزَرِ

« Dieu maudisse le mendiant qui, lorsque la nuit étend son ombre, devient fureteur de bons morceaux (*litt. :* d'os à moelle) et pilier de boucherie ! »

Voir Nöldeke, *Die Gedichte des Urwa*, dans *Abhandl. d. K. G. d. W.*, p. 37; *Delectus veterum carminum arab.*, p. 37; voir aussi la Notice de Boucher dans *Journal asiatique*, VIe série, t. IX, p. 97.

صَلَتَان *Çalatân*, surnom de deux ou trois poètes anciens. L'un est Ḳothâm b. Khabyah El-ʿAbdi; on trouve dans Ibn Ḳot., p. 314, deux pièces de vers de ce poète, dont la première renferme une appréciation curieuse du talent des deux célèbres rivaux Djerîr et Farazdaḳ. Un autre personnage, moins connu, est *Çalatân* El-Fehmi. Il est présumable que ces deux poètes ont été réunis sous le nom collectif de *Çalatân*, au

duel, comme on dit عمران « les deux ʿOmar » en parlant d'Omar b. Khaṭṭâb et d'Omar b. ʿAbd El-ʿAzîz. Cf. *Agh.*, t. XXI, p. 41. Cependant on peut aussi prendre *Çaltân* ou *Calatân* comme nom au singulier signifiant « homme (ou cheval) agile, ardent à la course, etc. » (*Lis. ar.*, t. II, p. 398.)

صَمُوت. Un ancien poète arabe, ʿAmr b. Ghânem de la tribu de Ṭaÿ, a été surnommé *Eç-Çamout* « le silencieux » à cause de ce vers d'une de ses *ḳaçideh* :

صَمَتُّ وَلَمْ أَكُنْ قِدْمًا عَيِيًّا   الا انّ الغريبَ هُوَ الصَّمُوتُ

« Si j'ai gardé le silence, ce n'est pas que j'eusse la parole embarrassée, mais seulement parce que l'étranger est silencieux. » (*Kechf*, fol. 25 v°.)

Miz., t. II, p. 222, lit غُنَيم. *Çamout* est aussi le nom d'un cheval de race appartenant à El-Mothellem b. ʿAmr Et-Tanoukhi; il en est fait mention dans ce *beït* :

حَتَّى أَرَى فارِسَ الصَّمُوتِ عَلَى   أَكْساءِ خَيْلٍ كَأَنَّهَا الإِبِلُ

« Jusqu'au jour où je verrai le cavalier de Çamout, chassant devant lui les cohortes (ennemies) comme un troupeau de chamelles. » (*Lis. ar.*, t. II, p. 361.)

صَنَّاجَة. S'il faut en croire Motarrezi, le commentateur des *Séances* de Harîri, on aurait surnommé *Çannadjah*, « cymbalier » le poète El-ʿAcha Maïmoun b. Ḳaïs, à cause du retentissement de ses poésies, qui étaient chantées dans toutes les tribus, ou simple-

ment à cause de la pureté et de l'éclat de ses vers. Cf. *Maḳâmât*, éd. de Sacy, p. 540. — Selon Ibn Ḳoṭ., qui cite ce poète p. 135-143, il devrait son surnom au vers suivant :

وَمُسْتَجِيبٌ لِصَوْتِ الصَّنْجِ تَسْمَعُهُ
إِذَا تَرَجَّعَ فِيهِ القَيْنَةُ الفُضُلُ

« Et tu l'entendras répondre au son de la cymbale, lorsque la musicienne prodigue ses vocalises. »

Il est vrai que, pour faire de la cymbale un instrument chantant, Ibn Ḳot. est obligé d'ajouter qu'ici le poète assimile cet instrument au luth : شبّه العود بالصنج.

صُوفة. Ghawth b. Morr (b. ʿOdd. b. Thabiḳa b. Elyas), chef d'une sous-tribu de Modhar, qui possédait aux temps de la *Djâhelyeh* trois prérogatives fort précieuses pour les Arabes : 1° donner le signal du départ aux pèlerins réunis sur le mont Arafah; 2° les conduire au Val de Mina, le jour des sacrifices; 3° présider au jet des cailloux, le lendemain des sacrifices, et ramener ensuite les pèlerins à la Mecque. Les descendants de Ghawth conservèrent ces fonctions jusque vers le milieu du IIIe siècle de notre ère, époque où ils en furent dépossédés par les Khozaʿites. Quant à l'origine du nom de *Çoufah* donné à ce chef, voici comment elle est expliquée dans *Kechf*, fol. 25 v°. La mère de Ghawth avait perdu ses enfants et il ne lui restait plus que celui-ci :

elle fit vœu, si elle le conservait vivant, de le vouer au temple de la Mecque, et elle l'y attacha par un lien de laine (*çoufah*), en signe de consécration. Le feu consuma le lien et l'enfant redevint libre, mais le surnom lui resta. Cf. C. de P., *Essai*, t. I, p. 220; Ibn Ath., t. II, p. 14; *Lis. ar.*, s. v. صوف.

صولى. Parmi les personnages plus ou moins célèbres qui portent le surnom de *Çouli*, le plus important est Mohammed ibn Yahya, auteur d'une histoire des Khalifes, ouvrage précieux dont on regrette la perte; cet auteur était en même temps de première force au jeu d'échecs, au point que son nom est devenu proverbial. Il vivait sous le règne de Moktafi et de Moktadir et mourut à Basrah en 345 (946). — Ibrahîm Eç-Çouli, secrétaire d'État sous les ordres de Fadhl b. Sehl, IIIe siècle de l'hégire. — Ces deux Çouli avaient pour ancêtre commun un prince d'origine turque, Çoul-Tekîn, qui régnait dans le Djordjân (Gourgân); il fut dépossédé de son trône par Yezîd b. Mohalleb et se convertit à l'islam (*Biogr. Dict.*, t. I, p. 22; cf. *Fragmenta hist. arab.*, éd. de Goeje, p. 41).

صَيَّادُ الفُرسان « le traqueur des cavaliers ». Surnom d'un chef arabe de la tribu de Yarbou', qui vivait au commencement du VIIe siècle de notre ère. Voir ذو النصلين.

ضالّ. Mo'awyah b. 'Abd el-Kerîm, originaire de

Basrah, qui fournit plusieurs hadîts à son compatriote Hasan el-Basri, fut surnommé *Dhâll* « l'égaré » parce que, à l'époque du pèlerinage, il se serait perdu sur la route de la Mecque; voir Abou'l-Mahasin, t. I, p. 500. Il mourut en 180 H. (796 de J.-C.). Le Hâfez ʿAbd el-Ghâni, cité par *Kechf*, fol. 25 v° disait : « Il y a deux hommes d'un mérite éminent qui ne sont connus que par un surnom misérable, à savoir Moʿawyah b. Abd el-Kerîm *ed-Dhâll* et ʿAbd Allah b. Mohammed *ed-Dhaʿîf* « l'infirme ». Ce dernier était appelé ainsi à cause de son aspect souffreteux; mais il rachetait sa faiblesse physique par la vigueur de son érudition et la puissance de sa mémoire, comme traditionniste. »

طاوس « le paon ». Ce surnom est porté par un certain Dzakwân ذكوان, qui se distingua comme *lecteur* du Ḳorân (*Kechf*, fol. 25 v°). Il ne doit pas être confondu avec Dzakwân b. ʿAbd Ḳaïs qui fut tué à la bataille de Bedr. Sur les différentes significations du nom de *Dzakwân*, voir Ibn Doreid, p. 115.

طابخة. Surnom de ʿAmir, fils d'Elyas, fils de Modar. Voir مدركة.

طباطبا. Abou'l-Ḳasim Ahmed b. Mohammed b. Ibrahîm *Ṭabaṭaba*, poète descendant d'Ali par Hûseïn; il est connu sous le nom d'*Ibn Ṭabaṭaba*, mais en réalité c'était son grand-père qui était nommé ainsi. Voici, d'après *Kechf*, fol. 26 r°, la raison de

ce sobriquet : « Cet Ibrahîm avait un défaut de prononciation qui l'obligeait à prononcer la lettre ḳ comme un t. Un jour il ordonna à son domestique de lui apporter un vêtement de dessous (ḳabâ). — « Est-ce une dourʿah que vous voulez? » demanda le valet. — Non, tabâ, tabâ ! » Il voulait dire « mon ḳabâ, mon ḳabâ ». De là le surnom qui lui fut donné par plaisanterie et qui lui resta. Cette anecdote est rapportée dans les mêmes termes par Ibn Khall., t. I, p. 115. Voir aussi l'édition d'El-Fakhri par M. Ahlwardt, préface, p. xxii et suiv. Sur les deux vêtements dont il est parlé ici, cf. Dozy, *Dict. des noms de vêtements*, p. 177 et 352. — Ṭâlebi, *Yetimet*, éd. de Damas, t. I, p. 328, cite quelques vers de ce poète, mais ne donne aucun renseignement biographique.

طَرَايِفى. Le traditionniste ʿOthmân b. ʿAbd er-Rahmân b. Moslim, de la famille de Ḳoreïch, était nommé *Ṭaraïfi*, parce qu'il recherchait parmi les hadîts ceux qui sont les plus rares et les plus curieux. طرايف est le pluriel de طريفة qui a cette signification (*Kechf*, fol. 26 rº. Cf. Dehbi, *Mizân*, t. II, p. 166).

طرفات. C'est le nom collectif des trois fils de ʿAdy b. Hâtim, à savoir : Ṭarif, Ṭarafah et Moṭarrif, qui furent tués tous les trois à la bataille de Çiffîn (37 de l'hég.) en combattant dans les rangs des partisans d'Ali, fils d'Abou Ṭalib (*Lis. ar.*, s. v. طرف).

طَرَفَة. *Ṭarafah* b. el-ʿAbd b. Sofiân, un des plus célèbres poètes de l'époque anté-islamique, auteur de la *Moʿallaḳah* خولة اطلال. L'origine de son surnom est obscure. Ibn Ḳot., p. 90, se borne à dire : « On prétend que son nom était *ʿAmr* et qu'il fut surnommé *Ṭarafah* à cause d'un vers dont il est l'auteur » وسُمّى طرفة ببيت قاله. Le vers en question ne se lit pas dans le *Kitâb ech-chiʿr,* mais c'est peut-être celui qui est cité par *Tadj*, s. v., et par Ṭâlebi, *Laṭaïf*, p. 20 :

لا تَعْجَلا بالبُكاء اليَوْمَ مُطَرِّفًا وَلا أَمِيرَيْكُما بِالدَّارِ إذْ وَقَفا

« Ne vous hâtez pas de pleurer Moṭṭarif ni vos deux émirs quand ils s'arrêtèrent dans le douar. »

D'après *Lis. ar.*, le surnom *Ṭarafah* serait dérivé du nom d'un arbuste de l'espèce du tamarix, dont les chameaux broutent les feuilles épineuses et amères. Même explication dans *Khiz.*, t. I, p. 414. Quatre poètes ont porté le nom de *Ṭarafah*, mais l'auteur de la *Moʿallaḳah* est le seul qui ait survécu.

طِرِمّاح. Abou Nefr b. Hakîm, de la tribu de Ṭaÿ, poète distingué qui vivait au Ier siècle de l'hégire, mort vers l'année 68 H. (688 de J.-C.), était surnommé *Ṭirimmâh*, à cause de sa taille longue et mince. Quoiqu'il fût affilié à la secte des Azraḳites, il resta toute sa vie l'ami intime du poète Komeït qui professait les doctrines chiites. « C'est, disait-il, la haine du vulgaire qui nous unit » اتفقنا على بغض

العامة. — Dans l'*Agh.*, qui fournit la notice de ce poète, t. X, p. 156-161, se trouvent deux vers qui, au dire de quelques-uns, auraient donné naissance à son surnom :

أَلا أَيُّهَا اللَّيْلُ الطَّوِيلُ أَلا ٱرْتَحِ
بِصُبْحٍ وما الإِصْبَاحُ مِنْكَ بِأَرْوَحِ
بَلَى إِنَّ لِلعَيْنَيْنِ فِى الصُّبْحِ رَاحَةً
بِطَرْحَيْهِمَا طَرْفَيْهِمَا كُلَّ مَطْرَحِ

« Ô longue nuit, trouverai-je enfin le repos du matin, moi pour qui les matinées ne sont pas plus calmes que tu ne l'es. Et cependant quelle douceur pour les yeux à promener au loin leurs regards, dès les premières lueurs du jour ! »

Il semble que, à la fin du second *beït*, on devrait, au lieu de مطرح, lire مطرح qui a le même sens et se rapproche mieux du surnom à expliquer, mais la première leçon est aussi celle de Ibn Ḳot., p. 371; voir aussi, *Lis. ar.*, t. III, p. 361.

طغرآءى. L'auteur bien connu du poème intitulé *Lamyat el-ʿAdjem*, plusieurs fois traduit en Europe, Abou Isma'ïl Hûseïn, fils d'Ali, fut surnommé *Ṭoghrâyi* en raison de ses fonctions de chancelier d'État, sous le sultan Seldjouḳide Masʿoud b. Mohammed; en cette qualité, il possédait le sceau de l'État, nommé en turc *ṭoughrâ*. Cette dignité s'est maintenue dans l'Empire Ottoman; le Nichândji est un haut fonctionnaire de la Porte, chargé d'apposer le monogramme du Sultan sur les décrets impé-

riaux (D'OHSSON, *Tableau de l'Emp. Ottom.*, t. VII, p. 192). L'auteur du *Lamyat* tomba entre les mains de Sultan Mahmoud après la bataille de Hamadân, 1121 de J.-C., et fut mis à mort sous l'inculpation, d'ailleurs injuste, d'athéisme (IBN KHALL., t. I, p. 462). — Voir شنفرى.

طُفَيْلُ الخَيْلِ. Ṭofaïl b. Ka'b el-Ghanawi, poète né dans les dernières années de la *Djâhelyeh*, et surnommé le *Ṭofaïl ' des chevaux*, à cause de la beauté des *ḳaçideh* où il décrit le cheval arabe. Au rapport d'IBN ḲOT., (p. 275), ce poète, avant la naissance de l'islam, portait dans sa tribu le nom de مُحَبِّر « l'embellisseur », titre honorifique qu'il devait à l'éclat et au mérite de ses vers. Il mourut sous le règne de Mo'awyah qui le préférait à tout autre poète et disait : دعوا لى طفيلاً وسائر الشعراء لكم « amenez-moi Ṭofaïl et gardez les 'autres poètes pour vous » (*Agh.*, t. XIV, p. 88; *Khiz.*, t. III, p. 143). — Il ne faut pas confondre ce personnage avec le *Ṭofaïl des noces* (*Ṭofaïl el-A'ras* ou *el-A'raïs*), le type du parasite chez les Arabes, sur lequel on peut consulter MEÏDÂNI, *Prov.*, t. II, p. 281.

طَلْحة. *Ṭalhah*, qui est le nom d'un arbre de la famille des acacias, probablement l'*acacia cevenica*, est aussi le surnom de plusieurs personnages de l'antiquité arabe ou du Ier siècle de l'hégire. On en trouve la mention dans *Khiz.*, t. III, p. 394, et *Lis. ar.*,

t. III, p. 366. Le plus connu est Ṭalhah b. 'Obéïd Allah b. 'Othmân, un des Compagnons, qui se distingua par sa bravoure et sa générosité. Après la journée d'Ohod, il reçut du Prophète le titre honorifique de *Ṭalhat el-khair* « Ṭ. du bien », et après Honeïn, celui de *Ṭalhat el-Djoud* « Ṭ. de la générosité ». Cf. Ibn Khall., t. III, p. 510; *Mostaṭraf*, t. II, p. 44. — Le diminutif طُلَيْحَة *Ṭoleïhah* est le surnom de deux frères, fils de Khowaïled el-Asedi.

طماس. *Ṭamas* (?) et *Ṭamîs* signifient ordinairement « aveugle »; cependant ce surnom est donné à Ahmed b. 'Abd Allah el-Kâtib, neveu du célèbre écrivain Ibrahîm eç-Çouli; or ce personnage, au rapport de *Lis. ar.*, s. v., était seulement borgne. Il est vrai que le même mot signifie aussi « un regard terne et maladif ». C'est ainsi qu'il faut sans doute comprendre le vers suivant d'El-Bohtori, décrivant une nuit sombre et silencieuse :

ولا قَرَّ إِلَّا حُشَاشَةُ غَابِرٍ   كَعَيْنِ طِمَاسٍ رُنِّقَتْ لِرُقَادِ

« Pas de lune : rien qu'un souffle expirant comme celui du moribond, une lueur terne comme celle de Ṭimas à l'œil trouble et languissant. — *Lumina natantia somno.* »

صُوَيْس « le petit paon ». Le plus ancien chanteur de Médine, 'Yssa b. 'Abd Allah (IIe siècle de l'hég.), reçut le surnom de *Ṭowaïs* de ses compagnons de débauche et le conserva; voir sa notice dans *Agh.*, t. II, p. 170-176. Il passait pour exercer une

nfluence funeste, une sorte de *gettatura*, ce qui a lonné lieu au proverbe : اشأم من طويس ; voir MEÏDÂNI, Prov., t. I, p. 226. Il faut remarquer d'ailleurs que le paon est considéré par les Arabes comme un oiseau le mauvaise augure. Towaïs reconnaissait qu'il porait malheur aux gens et rappelait que les principaux aits de sa vie coïncidèrent avec les événements funestes survenus de son temps. Lui-même fut victime le la fatalité et aussi de l'étourderie d'un *kâtib* du halife Sûleïmân. Ce souverain, scandalisé des désordres dont Médine était le théâtre, avait ordonné u gouverneur de faire le recensement des chanteurs et virtuoses de cette ville. Or, en écrivant le mot أحْصِ « dénombre », le *kalem* du secrétaire éclaboussa e mot et fit jaillir un point sur la lettre ح qui devint خ. Le gouverneur lut أخْصِ « châtre », et l'infortuné chanteur perdit sa virilité. Un point oublié coûta moins cher à Martin d'Azeglio.

طيّار *Ṭayyâr*, « qui vole, *ou* voltige souvent »; au ig. « léger, inconstant ». Surnom : 1° du poète ʿAbd Allah b. Moʿawyah, de la famille d'Ali ben Abi Ṭalib. Voir sa notice dans *Agh.*, t. XI, p. 66-79; 2° de Djaʿfar b. Abi Ṭâlib, tué à la bataille de Moutah, an 8 de l'hégire.

طيّب. Mourrah b. Charahîl el-Hamdâni. Sa piété exemplaire, sa conduite édifiante lui valurent l'épithète de « bon » *Eṭ-Ṭaïb*, et aussi de « Mourrah du

bien » مرّة للخير. Toujours absorbé par l'accomplissement des pratiques religieuses, il passait sa vie à la Mosquée et accomplissait en vingt-quatre heures jusqu'à mille *reka'a* (prosternations rituelles et oraisons de la prière obligatoire صلات) [*Kechf*, fol. 26 v°].

ظاهِرى. Abou Sûleïmân Daoud, fils d'Ali, jurisconsulte d'un vaste savoir et d'une piété profonde, surnommé *Ez-Zâhiri*, parce qu'il établit son système de jurisprudence sur le sens extérieur du Korân et de la *sonnah*, en rejetant les principes de l'*idjmâ'* et du *Kyâs*, c'est-à-dire les décisions des premiers imâms et les déductions analogiques des anciens *modjtahid*. Voilà pourquoi aussi l'école fondée par Daoud b. 'Ali est nommée ظاهريّة « les partisans du sens extérieur ». Cf. Ibn Khall., t. I, p. 501. Ez-Zahiri mourut en 270 H. (844 de J.-C.), voir *Biogr. Dict.*, t. I, p. 501, ou en 296 selon Ibn el-Athîr, t. VIII, p. 45. Cf. Goldziher, *Die Zahiriten*, Leipzig, 1884.

ظِلُّ الشَّيْطان. Mohammed b. Sa'd b. Abi Wakkas fut, on le sait, un des chefs les plus influents qui embrassèrent le parti d'Ibn el-Ach'ath contre le khalife 'Abd el-Melik, en 81 H. (700-701 de J.-C.). Après la défaite de ce rebelle à Deïr el-Djemadjim, Mohammed fut amené prisonnier devant El-Haddjadj qui lui fit trancher la tête, après lui avoir adressé ces paroles insultantes : « Misérable, *ombre de Satan*, comment as-tu consenti, orgueilleux comme tu l'es, à

devenir le *müezzin* d'un tisserand, fils de tisserand? ». Ṭâlebi, *Laṭaïf*, p. 28, en citant ces faits ajoute qu'en effet Ibn el-Ach'ath était originaire du Yémen dont les habitants sont qualifiés injurieusement de *tisserands*, par les Arabes du Nord. — Mais Ibn Ath., t. IV, p. 315, affirme au contraire qu'Ibn el-Ach'ath était issu d'une des plus nobles familles du Yémen. — Sur la révolte de cet émir et la lutte qu'il soutint contre le khalifat de Damas, voir M. Perrier, *Vie d'El-Ḥaddjadj*, p. 151-204; Price, *Retrospect of Mahom. History*, t. I, p. 455. — Il n'est pas inutile de rappeler que le *laḳab* de ce Mohammed b. Sa'd, dont la laideur était devenue proverbiale, a son antithèse dans le titre honorifique *Zill Allah fi'l-ardh* « ombre de Dieu sur la terre », qui est resté jusqu'à ce jour attaché au nom des souverains ottomans.

عارق. Le poète Ḳaïs b. Djerwah, de la tribu de Ṭayy, dans une satire contre le roi de Hirah 'Amr III, petit-fils de Mâ es-Semâ, qui fit une agression injuste contre la tribu des Adjaïtes, avait inséré ce vers d'où lui vient son surnom :

لَئِن لَم تُغَيِّرْ بَعْضَ ما قَدْ فَعَلْتُمُ   لَأَنْتَحِيَنَّ العَظْمَ ذُو انا عارِقُهُ

« Si tu ne modifies pas en partie tes mauvais procédés (à notre égard), je taillerai (en flèche) l'os que je suis en train de ronger. »

D'où le sobriquet de *rongeur* qui lui resta. Le poète fait sans doute allusion ici à une nouvelle satire qu'il méditait de lancer contre le roi de Ḥirah. Ce vers

renferme d'ailleurs plusieurs variantes qui en modifient le sens, entre autres الت au lieu de, لنا au deuxième hémistiche. On a suivi ici la leçon de *Miz.*, t. II, p. 220, et *Hamasa*, p. 635. Cf. C. DE P., *Essai*, t. II, p. 120; *Agh.*, t. XIX, p. 128; *Kechf*, fol. 26 v°. — A remarquer dans ce même vers le relatif ذو pour الذى, ce qui était d'un usage fréquent dans la tribu de Ṭaÿ (Wright, *Ar. gramm.*, t. I, p. 272; *Diwân de Ḥatim Ṭaÿ*, éd. Schulte, pièce xi, v. 4, et trad., p. 21, note 1).

عامر. ʿÂmir b. Ṭofaïl, cheïkh des B. ʿÂmir b. Sassaʿa, célèbre par son intrépidité dans les luttes qui déchiraient l'Arabie, et par son talent de poète (né vers 579 de J.-C., d'après C. de P., *Essai*, t. II, p. 584). Sa rivalité avec le poète Alḳamah, son entrevue avec le Prophète, lorsqu'il refusa d'entrer dans la religion suprême sans avoir le premier rang; sa mort misérable, tous ces faits sont racontés dans *Essai*, t. II, p. 564, et t. III, p. 295. Outre son nom *ʿÂmir* qui peut se traduire de différentes façons, il avait deux surnoms patronymiques : ابو على *Abou ʿAli* en temps de paix, et ابو عقيل *Abou ʿAḳîl* en temps de guerre (*Khiz.*, t. I, p. 473; Ibn Ḳot., p. 191).

عاشِقُ بَنى مَرْوان « l'amoureux des B. Merwân ». Surnom de Yezîd II, fils d'Abd el-Melik, neuvième khalife omeyyade qui régna de 101 à 105 H. (719-723 de J.-C.). La folle passion de ce prince

pour Hababah et pour Sallamah, deux chanteuses de son harem, ses transports délirants lorsqu'elles se faisaient entendre, le désespoir qu'il témoigna à la mort de la première de ces favorites, tous ces détails si curieux pour l'histoire intime de la dynastie des Omeyyades se trouvent dans *Agh.*, t. VIII, p. 6-27, et t. XIII, p. 155-166; voir aussi *Prairies*, t. V, p. 446 et suiv.

عائذُ الكَلْبِ «le visiteur du chien». Ce sobriquet désigne ʿAbd Allah b. Moçʿab b. Thâbit, de la famille d'Ibn Zobeïr, qui au IIe siècle de l'hégire, s'illustra par sa science du Ḳorân, des traditions, des généalogies, etc. (il mourut, âgé de 69 ans, en 184 H. [800-801 de J.-C.]). Son témoignage est souvent cité par l'auteur de l'*Aghâny*, par Yafeïʿ et dans la chronique de Ṭabari. Il eut pour neveu Zobeïr ibn Bekkâr auquel on doit la généalogie de la grande famille de Ḳoreich. ʿAbd Allah était aussi un poète distingué, et c'est un passage d'une de ses *ḳaçideh* qui lui valut, au dire de Ṭalebi, son bizarre surnom :

ما لى مَرِضتُ فلم يَعُدْنِى عائدٌ   مِنكمْ ويَمْرَضُ كَلْبُكم فأعُودُ

« Pourquoi, malade, n'ai-je jamais la visite d'aucun d'entre vous, moi qui, si votre chien est malade, ne manque pas de le visiter? »

Voir *Laṭaïf*, p. 23; *Kechf*, fol. 26 v°; *Agh.*, t. XX, p. 182. Cf. WÜSTENFELD, *Die Familie Ez-Zubeir*, p. 45.

عَبِيدُ العَصا « esclaves du bâton ». Ainsi furent

surnommés les B. Ased, lorsque, après une révolte infructueuse contre le roi kindien Hodjr b. el-Hârith, ils furent réduits en esclavage et périrent en grand nombre sous le bâton (vers l'an 525 de J.-C.). Voir *Agh.*, t. VIII, p. 65; C. de P., *Essai*, t. II, p. 295.

عَبْدُ الكَعْبَة « serviteur de la Kaʿabah ». Un des nombreux surnoms du khalife Abou Bekr. Cf. العتيق.

عَبْدُ المُطَّلب. ʿAbd el-Moṭṭalib, fils de Hâchim, aïeul du Prophète. Voir l'explication de son nom s. v. شيبة.

عَتِيق. Deux versions différentes sont proposées pour l'explication de ce surnom donné au khalife Abou Bekr. La première, qui paraît être la plus accréditée, tire son origine de cette parole du Prophète : ابو بكر عتيق الله من النار « Abou Bekr est *affranchi* par Dieu du feu de l'enfer »; et telle est en effet une des acceptions du mot ʿ*atîḳ*. D'après une autre tradition, ce mot, dans le sens de « noble, illustre », consacrerait sa haute naissance, sa généalogie pure de toute tache : ولم يكن في نسبه شيء يُعاب به (Nawawi, *Biogr. Dict.*, p. 657; *Prairies*, t. IV, p. 177). Dans le *Kechf*, fol. 27 r°, on trouve quatre explications du nom ʿ*Atîḳ* : 1° dans le sens d'*affranchi* cité ci-dessus; 2° sa mère qui avait perdu ses autres

enfants le consacra au temple de la Mecque en priant Dieu de le préserver de la damnation éternelle; les deux autres explications moins acceptables ont rapport à sa beauté et à son titre de premier musulman : mêmes citations dans *Tar. khol.*, p. 4. — Il est à peine besoin de rappeler que de tous ces titres honorifiques le plus usité après le nom d'Abou Bekr est *Ciddîk* « le très véridique ». Voir صدّيق.

عَجَّاج. Le poète ʿAbd Allah b. Rouba b. Lebîd b. Sahr et-Temîmi El-Basri (c'est-à-dire de la tribu de Temîm et résidant à Basrah), né vers l'an 70 H. (689 de J.-C.), devrait son surnom d'*El-ʿAddjadj* à un vers d'une *kaçideh* (la 5ᵉ dans l'édition d'Ahlwardt) où il emploie le verbe عجّ dans un sens assez rare. Après le début ordinaire : regrets inspirés, à la vue du campement abandonné, par l'éloignement de la bien-aimée, etc., le poète passe sans transition à l'éloge de sa tribu, celle des B. Temîm, et exalte leur victoire dans la célèbre journée de Kolâb. Dans les derniers vers, il dépeint avec vivacité la déroute des Benou'l-Hârith, le désordre et le désespoir des vaincus et finit ainsi :

او يَبْتَغُوا إِلَى السَّماءِ دَرَجا   حَتَّى يَعِجَّ ثَخَنًا مَن عَجْعَجا

فَيُودِيَ المُودِي وَيَنْجُو مَن نَجا

« Ou bien ils cherchaient une échelle pour fuir jusque dans le ciel, ou bien, dans leur détresse, ils poussaient des cris violents; les uns périrent, les autres se sauvèrent. »

Voir le texte des *Sammlungen* publié à Berlin en 1903, t. II, p. 11; Ibn Ḳot., p. 374-376. Le sens du nom *El-ʿAddjadj* paraît avoir embarrassé les commentateurs. Pour le nom de Roubaʿ, son père, *Agh.*, t. XXI, p. 85, propose cinq explications différentes, toutes tirées des divers sens de ce mot. Cf. Ibn Doreid, *Ichtiḳ*, p. 159.

عَجُوزُ اليَمَن. Wehb b. Monabbih fait le récit suivant : « ʿAbd Allah b. Zobeïr avait confié le gouvernement du Yémen à un chef de notre tribu. C'était un homme à qui sa laideur avait valu le sobriquet de « vieille yéménite ». Lorsque je me rendis chez ʿAbd Allah b. Zobeïr avec une députation de mes compatriotes du Yémen, je trouvai chez cet émir ʿAbd Allah b. Khâlid b. Asîd أسيد qui (faisant allusion à notre gouverneur) me demanda ironiquement : « Eh « bien, comment va la *vieille yéménite?* » — Je ne lui répondis pas d'abord, mais comme il répéta plusieurs fois sa question, je finis par prononcer (ce verset du Ḳorân) : « *Je m'abandonne avec Salomon à Dieu le « maître du monde* » (chap. xxi, v. 4 et 5), puis j'ajoutai : « Comment va la vieille de Ḳoreïch? — Qui est « la vieille de Ḳoreïch? reprit ʿAbd Allah. — C'est « Oumm-Djemîl, répondis-je, *la porteuse de bois dont « le cou est entouré d'une corde en filaments de palmier.* » (Ḳorân, chap. iii, v. 4.) — Cette riposte fit rire Ibn Zobeir qui, se tournant vers ʿAbd Allah, lui dit : « Ta demande était sotte et tu as la réponse que tu

« mérites. » (*Laṭaïf*, p. 26). — On lit dans le *Kâmil et-tewârikh* que cet ʿAbd Allah b. Khâlid fut gouverneur de Koufah pendant deux ans, de 53 à 54 H. (672-674 de J.-C.), cette dignité fut donnée à Ibn Zyâd, sous le khalifat de Yezîd.

عُجَيْرٌ, diminutif de عُجْرٌ « gros, épais ». Surnom d'Abou Farazdaḳ b. ʿAbd Allah es-Selouli, poète contemporain du khalife omeyyade Hichâm. Le littérateur Mohammed b. Sellâm le place dans la cinquième catégorie des poètes à côté d'Abou Zeïd eṭ-Ṭayi. Voir sa notice dans *Agh.*, t. XI, p. 152-159; *Khiz.*, t. II, p. 399.

عَدِيدُ الأَلْف. Un vieux bédouin bataillard de la tribu des B. Hanîfah, dont le nom est Chehl b. Cheïbân, que sa taille gigantesque avait fait surnommer *Find* « la montagne », fut envoyé par sa tribu chez les B. Bekr b. Waïl pour contracter une alliance Ceux-ci, qui comptaient sur un renfort important, le voyant arriver seul, lui demandèrent où étaient les mille guerriers qu'on leur avait annoncés. « Les voici », répondit Chehl en se montrant (moi, dis-je, et c'est assez). Et, dès lors, le surnom de ʿ*Adîd el-elf* « qui compte pour mille » s'ajouta à celui de *Montagne*, qui inspirait une grande terreur aux tribus ennemies (voir فند). Cf. *Miz.*, p. 217; C. de P., *Essai*, t. II, p. 282 et 404; *Hamasa*, p. 9; Ibn Doreïd, p. 207.

عَرْجِيّ. Le poète ʿAbd Allah b. ʿAmr, arrière-petit-

fils du khalife ʿOthmân, est connu sous le nom ethnique d'*El-ʿArdji*. Au dire du géographe Yâkout, El-ʿArdj est une bourgade importante aux environs de Ṭayef, sur la frontière du Tihamah, à 78 milles de Médine. El-ʿArdji est un des cinq poètes issus de la famille de Koreïch, à laquelle on déniait le don de la poésie. Les quatre autres sont ʿOmar b. Abi Rebyʿah, El-Hârith b. Khâlid, Abou Dahbal et ʿAbd Allah b. Kaïs el-Rokayyât. Cf. *Agh.*, t. III, p. 101, et t. I, p. 153-166, où se trouve la biographie spéciale d'El-ʿArdji; Ibn Kot., p. 365, et Sacy, *Anthol. ar.*, p. 453.

عُرْف. Mâlik b. Hanzalah b. Zeïd-Manât, un des ancêtres du grand poète Farazdak, avait reçu de ses contemporains le nom honorifique de *El-ʿEurf* « la bienfaisance », à cause de son caractère généreux et de l'hospitalité qu'il exerçait sans limite (*Agh.*, t. XIX, p. 2). Ce mot, équivalent de *maʿrouf*, est plus rarement employé comme nom propre. On le trouve dans le vers suivant avec le sens de « bienfait » :

إِنَّ ابنَ زَيْدٍ لا زَالَ مُسْتَعْمِلًا لِلْخَيْرِ يُفْشِي فِي مِصْرِهِ العُرْفَا

« Assurément le fils de Zeïd n'a jamais cessé de faire le bien et de répandre ses bienfaits dans son pays. »

عَرَقُ الْمَوْتِ « sueur de mort, anxiété, détresse ». Ce surnom fut donné à un eunuque du palais sous le règne de Mouʿtamid ʿAl-Allah (256-279 H. = 870-

892 de J.-C.). Mais ni le *Lataïf*, p. 32, ni Ṭabari, série III, p. 1841, qui le mentionnent, n'en donnent l'origine précise. On lit seulement dans la chronique de Ṭabari qu'en l'année 256, c'est-à-dire celle de l'avènement de Mouʿtamid, cet eunuque, dont le vrai nom était Hasan ou Hûseïn, faisait partie d'une députation chargée de négocier avec ʿYsa ibn Cheïkh, qui s'était emparé de Damas, et de lui offrir le gouvernement de l'Arménie, à la condition qu'il déposerait les armes. Voir sur ces événements Ibn Ath., t. VII, p. 164; Yaḳoubi, *Historiæ*, t. II, p. 620.

عُرْوَةٌ. ʿOrwah, dit *Orwah des Mendiants*, poète de la *Djâhelyeh*. Voir صعاليك.

عُصْفُورُ الشَّوْك. Un jour, le jeune fils du jurisconsulte Daoud (*ou* Sûleïmân) eẓ-Zahiri accourut tout en pleurs chez son père. Celui-ci lui ayant demandé la cause de son chagrin, l'enfant répondit : « On m'a donné un sobriquet. — Et lequel? — On m'appelle *moineau de buisson!*, et, remarquant le sourire de son père, il ajouta : « Tu es encore plus méchant que ceux qui m'appellent ainsi. — Aussi vrai qu'il n'y a qu'un Dieu, s'écria Daoud, les sobriquets (*alḳâb*) viennent du ciel : tu mérites bien, ô mon fils, le nom de *moineau de buisson.* » (*Kechf.*, fol. 27 v°; voir aussi au mot ظاهرى.)

عَطَوَانِى. ʿAbou Ahmed b. Abi Bekr, secrétaire du diwân à la cour des Samanides; son père avait exercé

les fonctions de vizir sous le règne d'Isma'il b. Ahmed. Abou Ahmed fut d'abord sous les ordres des deux ministres Djeïhâni et Bel'ami, mais il donna sa démission et suivant, pour son malheur, l'exemple d'Ibn Bessâm, il se mit à composer des satires où ces deux fonctionnaires n'étaient pas ménagés. De là, disgrâce complète pour l'imprudent poète, qui tomba dans une profonde misère. Un de ses rivaux, El-'Abdouni, y fait allusion dans les vers que voici :

ابا أَحْمَدٍ ضَيَّعْتَ بِالخُرْقِ نِعْمَةً
أَفادَكَها السُّلْطانُ والابَوانِ
فَأَصْبَحْتَ مَهْتُوكَ الجَوانِبِ كُلِّها
ولُقِّبْتَ بَيْنَ الناسِ بِالعَطَوانى
فرائُكَ فى الإدْبارِ رَأْيٌ أَخَذْتَه
وعَلَّمْتَه مِن مِشْيَةِ السَّرَطانِ

« Abou Ahmed, par ta folle conduite, tu as gaspillé les bienfaits dont le Sultan et tes parents te comblaient.

« Et te voilà maintenant décrié de toute part et connu dans le monde sous le sobriquet d'*El-'Aṭawâni*.

« Tu marches à reculons et t'inspires des leçons que te donne l'allure de l'écrevisse. »

Il semble résulter de ces vers que ce sobriquet devait avoir une signification injurieuse. Cependant, l'auteur du *Laṭaïf*, p. 37, assure que cette appellation n'avait d'autre origine que l'admiration professée par l'ancien kâtib pour le poète El-'Aṭawi, qu'il met-

tait au-dessus de tous ses contemporains. — Le seul spécimen que Țâlebi nous donne du talent poétique d'Abou Ahmed est le *beït* suivant, où se trouvent deux pitoyables jeux de mots intraduisibles en français :

قَطَعْتُ مِنْ آمُلَ المَفَازَهْ قَطْعًا بِهِ أَمَلَ المفازهْ

« J'ai traversé le désert en venant d'Âmol et j'ai perdu tout espoir de salut. »

On trouvera dans le tome IV de la *Yetimet*, p. 13, une courte notice sur le poète El-ʿAbdouni, cité plus haut.

عَفِيف. Chorahbîl b. Ma'di-Karib b. Moʿawyah le kindite doit son surnom d'*El-ʿAfîf* à ce vers dont il est l'auteur :

وقالَتْ لى هَلُمَّ إلى التّصابى فَقُلْتُ عَفَفْتُ عَمّا تَعْلَمِينا

« Allons, me dit-elle, que ton amour soit audacieux. — Non, répondis-je, ma chasteté m'interdit ce que tu sais. » (Cité par *Kechf.*, fol. 28 r°, et *Miz.*, t. II, p. 220.)

عُقْدَان. D'après les dictionnaires indigènes, le mot ʿ*oukdân* est une épithète donnée au chien, soit parce qu'il recourbe sa queue عقد, soit parce qu'il s'accouple souvent avec la chienne تعقد. En tout cas, c'est dans une intention injurieuse que Djerîr l'emploie dans ce passage d'une satire contre son rival Farazdak :

وما زلت يا عُقْدانُ صاحِبَ سَوْأَةٍ
تُناجِى بها نَفْسًا لَئِيمًا ضَمِيرُها

« Et tu ne cesses pas, chien infâme, de confier secrètement cette honte à une âme pleine de mauvaises pensées. »

Cependant, Ṭâlebi, dans un passage de la *Yetimet* que je ne retrouve pas, assure que le sobriquet de *ʿOuḳdân* fut donné à Farazdaḳ uniquement à cause de sa taille courte et ramassée, comme dans ce vers dont il ne cite pas l'auteur :

يا لَيْتَ شِعْرى ما تَمَنَّى مُجاشِعٌ
ولم يَتْرُكْ عُقْدانُ لِلقَوْسِ مَنْزَعا

« Je voudrais savoir ce que souhaite Modjachiʿ (aïeul de Farazdaḳ) puisque ce magot n'a pas cessé de tendre son arc (c'est-à-dire de composer des vers satyriques). »

عُقْدَةٌ. Mohammed b. Saʿîd b. ʿAbd er-Rahmân avait reçu le sobriquet de *El-ʿOuḳdah* « le nœud », à cause de la difficulté avec laquelle il donnait son enseignement grammatical, soit par un vice de prononciation, soit par son peu de talent de parole. *Kechf*, fol. 28 r°, le seul qui donne ce renseignement, ne s'explique pas davantage. Sur *Ibn ʿOuḳdah*, voir *Tadj*, p. 428, l. 5.

عَنَّاب « marchand de raisins » ou « vigneron ». Surnom de Chahmah b. Noʿaïm b. el-Ahnas, poète du Ier siècle de l'hégire, connu par les vers satiriques qu'il composa à l'adresse de Djerîr, et la mordante

riposte qu'il s'attira. — D'après Abou 'Obeïdah, il s'agit d'un autre personnage dont le nom était No'aïm b. Cherîf (*Kechf.*, fol. 28 v°; *Agh.*, t. VII, p. 48).

عَكَوَّك *'Akawak.* Ce sobriquet, dont le sens est « petit, trapu, de taille ramassée », désigne ordinairement 'Ali b. Djabalah, poète du IIIe siècle de l'hégire; favori et commensal d'Abou Dolaf, qu'il célébra dans ses *kaçideh;* il encourut la colère du khalife Mamoun et périt de mort violente en 213 H. (828 de J.-C.). Sa notice est donnée par *Agh.*, XVIII, 100-114.

عُكَّةُ العَسَل « outre à miel ». Sobriquet de Sa'ïd, fils d'El-'Ass, gouverneur de Koufah et de Médine, mort en 59 H. (678-679 de J.-C.). El-Nawawi, p. 281, prétend qu'il reçut ce sobriquet à cause de son extrême générosité et en cite plusieurs exemples.

عَنَابِسُ « les lions », pluriel de عنبسة. On donne ce nom à six frères de la tribu de Koreïch qui se signalèrent par leur vaillance à la journée de 'Okaz, en 587 de J.-C., à savoir : Harb, Sofiân, Abou Sofiân, Abou Harb, 'Amr et Abou 'Amr, tous issus d'Omeyyah b. 'Abd Chems. Ils s'étaient garrotté les jambes afin de s'interdire toute possibilité de fuir. Cf. *Agh.*, t. XIX, p. 78; C. de P., *Essai*, t. I, p. 312; *Journ. as.*, t. XVI, p. 501. — Grammaticalement, le mot *'anbassah* est sur la forme فَنْعَل, avec l'ad-

jonction du *ta marboutah* pour amplifier la signification, comme dans علامة « très savant ». Le radical serait alors عبس, d'où l'épithète عابس « renfrogné, grimaçant », qui accompagne souvent le nom du lion. Cf. Hariri, *Makamât*, éd. Sacy, p. 540.

عُوَيفُ القَوافى. ʿOwaïf (dimin. de ʿAwf), descendant de Hodhaïfah, fils de Bedr, de la tribu des B. Fazarah, fut surnommé *El-Kawafi*, parce que ce mot, pluriel de *kafyah* « rime », se trouve dans ce *beït* d'une de ses *kaçideh* :

سَأَكْذِبُ مَن قَدْ كان يَزْعَمُ انَّنى
اِذا قُلْتُ شِعرًا لا أُجِيدُ القَوافيا

« Je démentirai ceux qui prétendent que, lorsque je compose mes vers, je ne sais pas trouver des *rimes* excellentes. »

Cf. *Kechf*, fol. 28 v°; *Miz.*, t. II, p. 221, où le poète est appelé *Ibn ʿOkbah ;* Cf. *Anthol. ar.*, de Sacy, p. 480. Le vers ci-dessus est cité par *Agh.* dans la notice du poète, t. XVII, p. 107, qui est nommé dans cet ouvrage ʿOwaïf b. Moʿawyah b. ʿOkbah. Ce poète, qui vécut sous la dynastie des Omeyyades, composa une élégie restée classique sur la mort du khalife Sûleïmân.

عَيْنُ الزَّمان. Abou'l-Hûseïn Ibn Mûnîr, originaire de Tripoli de Syrie, poète distingué du vi^e siècle de l'hégire. Le surnom honorifique de ʿ*Aïn ez-Zemân*, qu'il dut à son talent littéraire, peut se traduire par

« l'œil, la lumière, la source du siècle », ou d'autre manière encore, car on sait que le mot *'aïn* a plus de trente significations différentes. Il avait aussi le surnom honorifique de مُهَذِّب الدين « celui qui perfectionne la religion ». Son penchant pour la satire faillit lui coûter la vie et lui attira de mordantes ripostes de la part de son rival Ibn Ḳaïsarâni. Ibn Mûnîr, né en 473, mourut à Alep en 547 H. (1080-1152 de J.-C.). Cf. Ibn Khall., t. I, p. 138; Cl. Huart, *Litt. ar.*, p. 120.

عُيَيْنَة. Hodhaïfah b. Bedr el-Fizâri, chef de la tribu de Dobyân; la rivalité entre ce cheïkh et Ḳaïs b. Zohaïr, chef des B. 'Abs, engendra la guerre de Dahîs et Ghobrah, qui dura quarante ans (vi[e] siècle de l'ère chrétienne). Voir *Agh.*, t. XVI, 22 et suiv.; C. de P., *Essai*, t. II, p. 424. — Hodhaïfah était surnommé *'Oyaïnah* « le petit œil », parce qu'une paralysie du nerf optique l'avait privé d'un de ses yeux (*Kechf.*, fol. 28 v°).

غُبارُ العَسْكَر. Surnom d'Abou's-Simt Merwân, dit « le jeune », *El-Asghar*, pour le distinguer de son grand-père Merwân l'aîné, *El-Akbar*. Ce dernier fut un poète de grand talent; on cite avec éloge les panégyriques qu'il composa en l'honneur des khalifes El-Mehdi et Haroun er-Rechîd. Abou's-Simt ne semble pas avoir hérité du talent de son aïeul; il fut cependant en faveur à la cour de Motewekkil et reçut d'El-Mostançir de riches cadeaux pour des poésies mé-

diocres, à en juger par les fragments cités dans l'*Aghâny*, qui donne d'Abou's-Simt une notice spéciale, t. X, p. 2-6. Voir aussi Ibn Khall., t. III, p. 243. Rien dans cette notice n'indique que le poète en question ait eu l'occasion de déployer des qualités militaires. C'est cependant à ce vers de fière allure qu'il devrait son surnom :

لَمّا سُئِلْتُ عن المَشِيبِ أَجِبْتُهُم
هٰذا غُبارٌ مِن غُبارِ العَسْكَرِ

« A ceux qui m'interrogent sur mes cheveux grisonnants, je réponds : « C'est la poussière, mais la *poussière des camps*. » (*Laṭaïf*, p. 24.)

غَرِيض. Le mot *gharîdh* signifie « récent, brillant de jeunesse et de fraîcheur », et c'est sous ce surnom qu'est connu un habile chanteur du 1er siècle de l'hégire, dont le vrai nom est ʿAbd el-Melik. Cependant, d'après une autre version, citée par le *Livre des Chansons*, le surnom de l'artiste en question dériverait du mot اغريض *ighrîdh*, qui désigne la moelle du palmier, prononciation vulgaire *ghrîd*. Cf. *Agh.*, t. II, p. 129; *Biogr. Dict.*, t. II, p. 374.

غَرِيق. Hammâd b. ʿYsa, traditionniste formé à l'école d'Ibn Djoraïdj. Il périt dans l'inondation qui dévasta la Mecque en l'année 208 H. (février 824 de J.-C.); d'où son surnom *El-Gharîḳ* « le noyé » (*Kechf*, fol. 28 v°). Sur l'événement dont il est parlé ici, voir

Geschichte d. Stadt Mekka, éd. Wüstenfeld, p. 192; cf. DZEHEBI, *Mizân*, à l'année 208.

غزّال. Waçil b. ʿAtha, le fondateur de l'école rationaliste des Moʿtazelites, portait le surnom de *Ghazzâl* « le filateur, ou tisserand », non qu'il exerçât ce métier, mais parce qu'il fréquentait les ateliers de tissage pour y trouver de pauvres vieilles délaissées qu'il secourait de ses aumônes. Telle est du moins l'explication que donnent MOBERRED dans le *Kâmil*, p. 546, et IBN KHALL., t. IV, p. 644. — Il n'est pas inutile de rappeler ici que le surnom ethnique du fameux philosophe Abou Hâmid Mohammed doit se prononcer *Ghazâli* et non *Ghazzâli*. En effet, d'après le renseignement donné par Samʿani dans son *Livre des Généalogies* (*Kitâb el-ansâb*), l'illustre philosophe et docteur chaféïte était né dans la petite bourgade de Ghazâl, près de Mechhed (Ṭous), dans le Khorassân. Voir IBN KHALL., t. I, p. 80. Nous n'avons trouvé dans aucun traité de géographie arabe ou persan le nom de cette localité, qui n'existe plus depuis sept ou huit siècles.

غسيل الملائكة. Surnom de Hanzalah, fils d'Abou ʿÂmir *le Moine*, qui fut tué à la bataille d'Ohod (an 3 H.). Le Prophète, en apprenant sa mort, s'écria : « En vérité, son corps sera *lavé par les anges.* » (*Ṭab.*, Ire série, p. 1410; *Agh.*, t. XV, p. 165.)

غلام ثعلب. Abou ʿOmar Mohammed, littérateur

estimé, né en 354, mort en 439 H. (965-1047 de J.-C.), devait son surnom de *Ghoulâm Th'alebi* à l'attachement et au dévouement qu'il témoignait à son maître Abou'l-Abbas Tha'leb. Voir Ibn Khall., t. I, p. 831, et t. III, p. 46, où se trouve la liste des principaux ouvrages dont Abou 'Omar est l'auteur. Il est nommé aussi, mais plus rarement, *El-Moutarriz* « le brodeur », parce qu'il exerça ce métier pendant la première moitié de sa vie. Voir aussi Ibn Kot., p. 109.

غُنْدَر. Ce sobriquet fut donné au traditionniste Abou 'Abd Allah Mohammed b. Dja'far el-Basri, par un de ses rivaux dans la science des hadîts, 'Abd el-Melik ibn Djoreïdj (IIe siècle H.). Ce fut à la suite d'une controverse où Abou 'Abd Allah rejetait, contrairement à l'opinion de celui-ci, une tradition attribuée à Hasan, fils d'Ali b. Abi Ṭâlib. Or, d'après les lexicographes, Djawhari, le *Lis. ar.* et autres, le terme de *ghounder* est particulier au dialecte du Hidjâz et se dit d'un homme à l'esprit contrariant et disputeur. — Dans le *Kechf*, fol. 29 r°, on trouve la liste de sept autres cheïkhs et jurisconsultes qui portent le même surnom, ce qui n'a pas lieu de surprendre.

غُول. Le folklore arabe donne le nom de *ghoule*, qui a d'ailleurs passé dans les langues occidentales, à un être imaginaire et malfaisant, une sorte de vampire qui erre dans le désert à la recherche des voyageurs égarés. 'Abd el-'Azîz b. Yahya le kindite, doc-

teur en renom du IIIe siècle de l'hégire, avait été gratifié de ce sobriquet à cause de sa laideur. Il se signala par son ardeur à combattre les doctrines hérétiques de Bichr el-Merîsi, un des chefs de la secte des Mourdjites (IBN KHALL., t. I, p. 260; *Kechf*, fol. 29 r°).

فاروق. Ce fut le Prophète lui-même qui donna à 'Omar b. El-Khaṭṭab le surnom de *Fârouḳ*, « parce que, disait-il, c'est par lui que Dieu a *séparé* la vérité du mensonge » فرّق الله به بين الحقّ والباطل (IBN SAAD, éd. Sachau, t. III, 1re série, p. 194; cf. *Mostaṭraf*, t. II, p. 24; *Prairies*, t. IV, p. 192). On trouve dans le *Kechf*, fol. 29 r°, d'autres versions plus ou moins acceptables sur ce surnom du deuxième khalife orthodoxe.

فحْل. Alḳamah *el-Fahl* b. 'Abdah, poète contemporain d'Imrou'l-Ḳaïs. Il y a deux explications de son surnom, qui signifie radicalement « étalon », et par analogie « homme doué de qualités mâles et d'une rare énergie ». D'après la seconde opinion, plus légendaire que lexicographique, Alḳamah, étant l'hôte d'Imrou'l-Ḳaïs, soutint contre cet illustre poète une joute d'improvisation en l'honneur de Oumm Djoundab, femme d'Imrou'l-Ḳaïs. Or celle-ci, conformément à une coutume assez répandue autrefois chez les poètes du désert, avait été choisie comme arbitre de la lutte. Elle se prononça en faveur d'Alḳamah; répudiée aussitôt par Imrou'l-Ḳaïs, elle

devint la femme du rival qu'elle avait proclamé vainqueur. C'est à cette circonstance, ajoute l'*Aghâny* à qui nous empruntons ce récit, que Alkamah fut surnommé *El-Fahl* « le mâle », surnom que cette anecdote autoriserait à prendre dans sa signification primitive, si nous ne savions d'autre part que le titre الفحول (plur. de فحل) désignait les poètes de premier ordre dans la *Djâhelyeh*, ceux qui avaient produit quelque axiome en beaux vers d'une originalité incontestable, ceux enfin avec lesquels on n'osait pas se mesurer dans la *mounâfarah*, c'est-à-dire dans la lutte poétique. Pour les détails, voir *Agh.*, t. XXI, p. 173; C. de P., *Essai*, t. II, p. 314; de Slane, *Vie d'Imroulcays*, p. 21 et suiv.; *Khiz.*, t. I, p. 565; *Miz.*, t. II, p. 217; *Journ. as.*, septembre 1868, p. 209. — On connaît aussi sous le nom de *Fahl* un poète du vie siècle de l'hégire, Bichr b. Abi Hâzim, sur lequel une savante notice a été publiée par Rév. A. Hartigan dans les *Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth*, t. I, p. 293.

فرّاء Le grammairien bien connu Abou Zakarya Yahya *El-Ferrâ*, précepteur des deux fils d'El-Mamoun, fut une des illustrations de l'École de Basrah (il mourut en 207 H. = 822-823 de J.-C.). Il est fort probable que son surnom *El-Ferrâ* « le fourreur » est dû à la profession qu'il exerça, suivant en cela l'exemple d'un grand nombre de savants arabes qui joignaient à l'étude des sciences et des lettres, l'exercice d'un métier. Il n'y a pas lieu de tenir compte

de l'explication suivante donnée par Es-Samʿânî dans son *Kitâb el-Ansâb* : « Le grammairien de Basrah ne fut nommé *El-Ferrâ* que par allusion au talent avec lequel il sut étoffer et garnir la grammaire arabe. » (Ibn Khall., t. IV, p. 68.)

فَرَزْدَق. On est unanime à reconnaître que le mot *Farazdaḳ* est seulement un sobriquet sous lequel est connu Hammâm b. Ghâlib, une des gloires littéraires dans la seconde moitié du 1er siècle de l'hégire (23-110 H. = 641-728 de J.-C.). Mais on est moins d'accord sur le sens de ce *laḳab* : l'opinion la plus répandue et qui a pour elle l'autorité d'Abou ʿObeïdah est citée en ces termes par l'*Aghâny*, t. XIX, p. 2 : « Le mot *farazdaḳ* est un sobriquet qui prévalut sur son vrai nom. On désigne ainsi la pâte que les femmes laissent sécher pour la réduire ensuite et l'émietter ; selon d'autres, *farazdaḳ* est le morceau de pâte qu'on étale pour faire le *raghîf* (pain en forme de croissant ou d'anneau). Or le poète, avec son visage rond et plissé de rides, avait quelque ressemblance avec cette pâte. » Même explication, mais plus sommaire, chez Ibn Ḳot., p. 291. Cf. *Miz.*, t. II, p. 217 ; Brockelmann, *Arab. Litteratur*, t. I, p. 53 et suiv. — On sait d'ailleurs que *Farazdaḳ* avait été atteint de la variole dans sa jeunesse et qu'il resta défiguré (Ibn Khall., t. III, p. 628).

فَقِير *El-Faḳîr*, « le pauvre ». Surnom d'Abd Allah b. Moslim, frère de Ḳotaïbah. Voici comment on

explique l'origine de ce surnom : « Toutes les fois que Ḳotaïbah partageait entre ses officiers et ses soldats le butin qu'il avait fait dans le Khorassân, son frère ne manquait pas de lui dire : « Émir, augmente ma part, je suis si pauvre! » Cette sollicitation incessante rendit l'épithète de *faḳîr* inséparable de son nom. Plus tard, lorsque Ḳotaïbah nomma son frère gouverneur de Samarcande, il demanda aux officiers qui l'entouraient : « Pensez-vous que le sobriquet injurieux d'*El-Faḳîr* cessera d'être infligé à mon frère, maintenant qu'il est investi de cette haute dignité? — Non en vérité, répondirent-ils, il a beau être *wâli* de Samarcande, le nom d'*El-Faḳîr* est plus étroitement attaché à sa personne que les dettes, la fièvre quarte, ou les cheveux sur le crâne d'un moine. » ʿAbd Allah b. Moslim avait été nommé gouverneur de Samarcande en 93 H. (711-712 de J.-C.); trois ans plus tard, il fut assassiné avec Ḳotaïbah et d'autres membres de sa famille. Il avait eu des relations avec une fille de Barmek (le mage), ancêtre des Barmécides, après la prise de Balkh. Sur le point d'expirer, il reconnut les enfants qu'il avait eus de cette femme et la renvoya chez Barmek, son père (Cf. Ṭabari, t. II, p. 1181 et suiv.).

فَلْحاء « lèvre fendue ». Sobriquet donné au poète anté-islamique ʿAntarah, d'après l'*Aghâny*, t. VII, p. 148 (cf. Ahlwardt, *Bemerkungen*, p. 51, et *Diwân Hodzeïl*, t. I, p. 154, et t. II, p. 161). « *Falḥâ*, dit Ibn Khallikân, est la forme de l'adjectif féminin de أفلح;

et le féminin est employé ici comme qualificatif de شفة « lèvre » sous-entendu. » Cette explication est citée textuellement par Soyouṭi, *Miz.*, t. II, p. 218; on la trouve aussi dans le traité de Khalawaïhi, *Les exceptions de la langue arabe*, édition de M. H. Derembourg, p. 60. Cf. *Diwân des Hodheïlites*, 101, 3, et *passim*. M. Nöldeke conteste avec raison l'authenticité de ce surnom) *Fünf Mo'allak.*, p. 10 en note). — Voir aussi أفلج.

فِنْد. Chehl b. Cheïbân b. Reby'ah ez-Zimmâni fut surnommé *Find* « la montagne », à cause de sa haute taille et de sa vigueur extraordinaire. D'après les récits de la veillée, مسامرة, qui circulaient sous la tente des nomades, Find était presque centenaire lorsque sa tribu, les Benou Hanîfah, l'envoyèrent chez leurs cousins les B. Bekr b. Waïl, pour leur annoncer un renfort de trois cents hommes. En le voyant arriver seul, les Békrites s'écrièrent : « A quoi bon ce vieillard décrépit? ما يغنى هذا العشبة عنّا. — Ce vieillard est une montagne où vous serez heureux de trouver un abri », répondit Find; et en effet, il se signala par des prodiges de valeur à la bataille de Kiddha (fin du ve siècle de J.-C.) : c'est à lui que fut dû le succès de cette rencontre célèbre parmi les *Journées des Arabes* (*Khiz.*, t. II, p. 58; C. de P., *Essai*, t. II, p. 282, et en premier lieu *Agh.*, t. IV, p. 144; *Miz.*, t. II, p. 217). A propos du nom propre *Chehl*, le *Kechf*, fol. 29 v°, rappelle le vers connu :

صَفَحْنا عن بَنى ذُهْلٍ وقُلْنا القَوْمُ إِخْوانٌ

« Nous avons pardonné aux Beni Dzohl en disant : « Ces « gens sont pour nous des frères. »

Et il fait remarquer que le nom de *Chehl* est unique et n'a jamais été porté que par le poète surnommé *El-Find*. Cf. DE SACY, *Chrest. ar.*, II, 141. D'après *Lis. ar.*, XIII, 396, *Chehl* serait synonyme de كَهْل qui se dit d'un homme d'âge mûr. Voir récit parallèle s. v. عديد الالف.

فَيّاض. 'Ikrimah b. Rebi' (IIe siècle de l'hégire) était célèbre par sa générosité, d'où le surnom d'*El-Feyyadh*, qui se dit d'un fleuve qui déborde, des flots de la mer, etc. On n'ignore pas aussi que, dans le langage figuré des poètes arabes, la mer est l'emblème de la générosité, « parce qu'elle renferme des trésors dans son sein ». Le poète El-Akhṭal a chanté dans plus d'une de ses *ḳaçideh* la munificence d'Ikrimah el-Feyyadh. Voir *Diwân d'El-Akhṭal*, Beyrouth, p. 358; *Agh.*, t. VII, p. 176; *Mostaṭraf*, t. II, p. 25.

قاتِلُ الجُوعِ. Thalabah b. Imrou'l-Ḳaïs, exaltant la générosité de son caractère et les secours qu'il répandait sur sa tribu, en temps de disette, a dit :

قَتَلْتُ الجُوعَ فى السَنَواتِ حَتّى تَرَكْتُ الجُوعَ لَيْسَ لَهُ نَكِيرُ

« J'ai *tué* la faim pendant les années (de disette), de sorte qu'elle n'exerce plus ses ravages. »

De là son surnom de « destructeur de la faim » (*Miz.*, t. II, p. 221; *Kechf*, fol. 30 r°).

قُبَاع. El-Hârith b. ʿAbd Allah b. Abi Rebyʿah avait été nommé gouverneur de Basrah par Ibn Zobeïr. Examinant, un jour, le *mikiâl* ou mesure à blé en usage dans le pays, il dit : « Votre mesure est *ḳoubâʿ* », c'est-à-dire très large. On prétend que ce mot, sans doute rare et inusité, frappa l'attention des Basriotes qui désormais, appelèrent leur gouverneur *El-Ḳoubâʿ*. On retrouve ce mot dans le vers suivant :

اَمِيرَ المُؤمِنِينَ جُزِيتَ خَيْرًا   أَرِحْنا مِن قُبَاعِ بَنِى المُغِيرَه

« Prince des croyants, grâces te soient rendues, si tu nous délivres du Ḳoubâʿ des Benou Moghirah. » (*Kechf*, fol. 30 r°; Ibn Doreïd, p. 61.)

Dans la notice d'Omar b. Abi Rebyʿah, le vers ci-dessus est cité comme ayant pour auteur Abou'l-Aswad ed-Douali (*Agh.*, t. I, p. 49). On lit dans Ṭab., IIe série, p. 464 et suiv., qu'El-Hârith gouverna Basrah pendant trois ans de 65 à 68 H. (684-687 de J.-C.); il conduisit une armée contre la secte hérétique des Azraḳites qui avaient envahi le territoire de Basrah. Destitué par Moçʿab b. Zobeir, il fut forcé par cet émir de se tenir au-dessous de la chaire (*minber*), tandis que Moçʿab menaçait de mort les habitants de Basrah, s'ils se permettaient de lui donner, à lui aussi, un surnom injurieux, comme ils l'avaient fait à l'égard de leur ancien gouverneur. Voir بَبَّة.

قِبْطِى. ʿAbd El-Melik b. Omaïr *El-Ḳibṭi* de la tribu de Lakhm, un des Tabiʿ ou successeurs des Compagnons qui fournirent un grand nombre de hadîts (mort en 136 H. = 753-754 de J.-C.). Il portait ce surnom selon les uns, parce qu'il possédait un cheval nommé *Ḳibṭi*, selon les autres, parce qu'une de ses femmes était d'origine copte (Ibn Khall., t. II, p. 117; *Kechf*, fol. 30 r°; Nawawi, 396; Ibn Ath., t. V, p. 354. Cf. Ibn el-Ḳaïsarani, p. 118).

قَبِيحَة « la laide ». On prétend que le khalife Motewekkil donna ce surnom à une de ses esclaves favorites qui était extrêmement belle, voulant ainsi conjurer le mauvais sort et détourner d'elle les influences funestes. Tel est aussi le témoignage d'Ibn Ath., t. VII, p. 135. Le même historien, après avoir raconté la vie aventureuse de cette femme qui, traquée par les Turcs après l'assassinat du khalife El-Mouʿtazz, dépouillée de ses bijoux et de ses trésors fut obligée de se réfugier à la Mecque, ajoute : وكان المتوكّل سمّاها قبيحةً لحسنها وجمالها كما يُسمّى الاسودُ كافورًا. *Ḳabîhah* mourut à la Mecque en 264 H. (877-878 de J.-C.). Elle avait fait graver ce surnom sur son cachet en y ajoutant le mot وأقلب « lis à rebours », c'est-à-dire « la belle, la charmante ».

قَتِيلُ الجُوعِ « tué par la faim ». Par cette épithète on désigne Ḳaïs b. Djandal des B. Dhobeyyah, père

du célèbre poète El-Aʿcha. On raconte que, s'étant réfugié dans une caverne pendant la grande chaleur de midi, Ḳaïs s'y était endormi, lorsqu'un rocher dévalant de la montagne ferma l'orifice de la caverne et enleva toute issue au fugitif (Ibn Ḳot., p. 135; *Khız.*, t. I, p. 84; *Agh.*, t. VIII, p. 77).

قُذَارَة *Ḳodzarah*, « qui a un extérieur propre et soigné », et au figuré « honnête, probe ». C'est le surnom d'un arrière-petit-fils d'Ali, un certain Abou'l-'Abbas Mohammed qui, au dire de *Kechf*, fol. 30 r°, se distinguait par le soin irréprochable de sa mise. Ce mot appartient à la série des vocables qui possèdent une ou plusieurs significations opposées. Voir le rad. قذر et قاذورة; *Tadj*, III, 485.

قَرَظ. Saʿad b. ʿAyidz fut nommé *Saʿad el-Ḳaraz* parce qu'il faisait le commerce du bois ainsi nommé (cf. aussi سَلَم), qui est une espèce d'acacia employé pour le tannage du cuir. Lorsque Belâl, le célèbre muezzin du Prophète, fut obligé de renoncer à cet emploi à cause de son grand âge, le khalife Abou Bekr lui donna pour successeur ce Saʿad qui mourut lui aussi à un âge avancé, laissant ses fonctions de « crieur de la prière » à ses descendants (*Biogr. Diction.*, p. 173).

قزّاز, de قزّ « soie grège, soie écrue ». *Ḳazzâz* est celui qui fabrique ou qui vend cette étoffe; plus tard on a donné quelquefois ce nom au tisserand (*hâïk*).

Plusieurs personnages, nommés dans les *tezkireh*, ont porté le surnom de *Kazzâz*. On cite entre autres le grammairien Abou ʿAbd Allah Mohammed, originaire de Kaïrawân, auteur d'un ouvrage classique en philologie arabe intitulé « Recueil complet » *Kitâb el-djâmiʿ*. Ce savant mourut à Kaïrawân en 412 H. (1021-1022 de J.-C.). Cf. IBN KHALL., t. III, p. 87.

قُضَاعَة. *Kodhaʿah*, nom du chef de la grande tribu des *Kodhaʿïtes*, probablement d'origine yéménite, qui s'établirent successivement en Syrie, en Perse et en Mésopotamie. Le sens propre du mot est « fragment, tronçon », et ils furent ainsi nommés, dit-on, lorsqu'ils se séparèrent de la tribu de Azd, après « la rupture de la digue », vers le IIᵉ siècle de l'ère chrétienne. Plusieurs branches de la famille de Kodhaʿah firent souche à la Mecque et dans l'Omân (*Djamharat en-nasab* d'Ibn el-Kelbi, cité par IBN KHALL., t. II, p. 529; voir aussi S. DE SACY, *Mém. de l'Acad.*, t. XLVIII, p. 92 et *passim; Agh.*, t. I, p. 129; *Prairies*, t. III, p. 215; NAWAWI, p. 782; mais d'après *Lis. ar.*, s. v., le rad قضع serait synonyme de قهر « vaincre, subjuguer »).

قُطْرُب. Abou ʿAli Mohammed Ibn el-Mostanîr, grammairien et littérateur plus connu sous le sobriquet de *Kotrob* (mort en 206 H. = 821-822 de J.-C.). Élève du célèbre philologue Sibawaïhi, il était si exact à suivre les leçons de ce maître, qu'un jour Sibawaïhi, frappé de son assiduité et le voyant arriver, ne

put s'empêcher de lui dire : « En vérité, tu es un *ḳoṭrob!* » Or, ce mot dont la signification a embarrassé les lexicographes arabes, est d'origine étrangère et se dit d'un lutin, d'un feu follet, etc. M. Rubens Duval a montré que le mot arabe n'est qu'une altération du grec *κυνάνθρωπος* par l'intermédiaire du syriaque *ḳantropos;* cf. *Journal asiat.*, janvier 1892, p. 156. Voir aussi Ibn Khall., t. III, p. 29; *Miz.*, t. II, p. 226; *Kechf*, fol. 30 v°.

قُطْنَة. Thâbit b. Ka'b (ou b. 'Abd er-Rahmân b. Ka'b), poète du Ier siècle de l'hégire. Il fut surnommé *Ḳoṭnah*, parce que dans une campagne contre les Turcs, sous les ordres de Yézîd b. Mohalleb, une flèche l'atteignit dans l'œil; depuis lors, il fut forcé de remplir de *coton* l'orbite vide. A ses talents de poète, Ḳoṭnah joignait l'expérience d'un administrateur habile; mais la nature lui avait refusé le don de la parole. L'*Agh.*, qui nous donne une longue notice (t. XIII, p. 49-56) de ce personnage, raconte que Thâbit Ḳoṭnah, étant gouverneur d'un district dans le Khorassân, monta en chaire, un vendredi, pour prononcer la *khoṭbah*, mais il hésita, balbutia et finit par descendre du *minber* en s'écriant : « Vrai Dieu, vous avez plus besoin d'un gouverneur qui agit, que d'un gouverneur qui parle! » وانتم الى امير فعّال احوج منكم الى امير قوّال. Et il ajouta ce *beït* :

والّا أكُنْ فيكم خَطِيبًا فانّنى
بسَيْفِى اذا جَدَّ الوَغَى لَخَطِيبُ

« Si je ne suis pas un orateur, j'ai une épée qui sait parler, au jour de la bataille. » (IBN KOT., p. 400.)

Voir aussi *Khiz.*, t. IV, p. 185, où le récit est reproduit presque textuellement.

قَطِيل. Un poète de la *Djâhelyeh*, Abou Dhowaïb de la tribu des Hodhaïlites, doit son surnom d'*El-Kaṭîl* au vers suivant :

إِذا ما زارَ مُجَنَّأةً عليها   ثِقَالُ الصَّخْرِ و الخَشَبِ القَطِيلِ

« Lorsqu'il visita un tombeau sur lequel pesait un rocher et le tronçon d'un *arbre abattu.* »

Ici la forme *fa'îl* dans le mot *kaṭîl* a la valeur de la forme passive *maf'oul* (*Tadj*, t. VIII, p. 81; *Miz.*, p. 222, où ne se trouve que le second hémistiche).

قَعْقَاع. Ibn Chaur qui est compté parmi les *ṭâbi'i* ou successeurs des Compagnons du Prophète, était surnommé *El-Ḳa'ḳaa'*, mais il est assez difficile de connaître l'origine de cette dénomination. La raison qu'en donne le *Tadj*, s. v., est inacceptable. Selon ce dictionnaire, Ibn Chaur l'aurait reçue à cause de ses qualités et de son hospitalité généreuse, d'où serait venu le proverbe : لا يشقى بقعقاع جليس « un hôte n'est jamais à plaindre auprès de Ḳa'ḳaa' ». Mais le commentaire de MEÏDÂNI, *Prov.*, éd. Freytag, t. II, p. 540; éd. Boulaḳ, t. II, p. 161, n'élucide pas l'explication du *Tadj;* d'ailleurs le mot قعقاع signifie « bruit,

cliquetis d'armes », ce qui ne s'accorde guère avec l'interprétation du *Tadj*. Il est vrai qu'une autre version accompagnée d'un *beït* différent se trouve dans *Kechf* et dans *Miz.*, mais le texte du vers est tellement altéré dans ces deux ouvrages qu'il est impossible d'en tirer un sens précis. والله اعلم.

قُفْلٌ عَسِرٌ. Pourquoi la populace de Bagdad avait-elle infligé au khalife El-Mouʿtamid-ʿAl-Allah (qui régna de 256 à 279 H. = 870-892 de J.-C.) le sobriquet bizarre de « serrure difficile », c'est ce qu'il est malaisé de tirer du récit des chroniques de ce règne, étant donné le silence des lexicographes. De tous les princes de la maison d'Abbas, El-Mouʿtamid fut peut-être le plus faible et le plus indolent. Aussi passionné pour la musique et le chant qu'indifférent aux affaires de l'État, il avait presque abdiqué son pouvoir et en laissait l'exercice à son frère Ṭalhah el-Mouaffaḳ. Voir *El-Fakhri*, édit. Derenbourg, p. 341; *Laṭaïf*, p. 39, le seul qui cite ce *laḳab* sans l'expliquer, le place, il est vrai, parmi les sobriquets plus ou moins injurieux qui avaient cours parmi la populace de Bagdad. C'est tout ce que nous en savons.

قَمَعَة *Ḳamaʿah*, surnom de ʿOmeïr b. Elyas b. Modar; voir مُدْرِكَة.

قَمِلَة (بنو). Cette dernière dénomination, qui se peut traduire par « pouilleux », était un sobriquet

qui resta attaché au nom de deux tribus arabes, les B. Hawazin et les B. Ased. Sur la légende qui s'y rattache, voir WELLHAUSEN, *Reste arab. Heidenthums*, 2e édition, p. 189; *Morassa'*, p. 180.

قَوْقَل Ce mot, dans le dialecte usité chez les B. Khazredj, signifiait « gravir, monter », et il était donné en particulier à une famille des Ansar sous la forme du pluriel قواقل. Au temps du paganisme arabe, lorsqu'un homme se réfugiait à Yathrib, on lui disait : « Gravis (la montagne) et tu seras sauvé » (*Tadj*, s. v.; *Lis. ar.*, t. XIV, p. 81). Si imprécise que soit cette explication, il est certain que ce mot existait comme nom propre; dans NAWAWI, p. 597, on le trouve comme surnom de Tsalebah b. Açram, grand-père de No'mân b. Malik qui prit part à la journée de Bedr, 2e année de l'hégire. Cf. IBN DOREÏD, p. 270.

قَوِيّ. Un traditionniste célèbre par sa science et sa dévotion, Abou Younès Hasan b. Yezîd el-'Adjeli, élève de Modjahed et d'Ibn Djobeïr, avait été nommé *Kawi* « le fort » à cause de l'ardeur persévérante avec laquelle il accomplissait les prières rituelles et les dévotions surérogatoires. On raconte que, pendant un de ses pèlerinages, à la Mecque, il fit, chaque jour, durant plusieurs semaines, soixante-dix tournées autour de la maison sainte; « ce qui, ajoute le narrateur, représentait un parcours d'environ huit *farsakh* », soit environ 30 kilomètres.

كاتب رومى. Le fameux Djewher (Abou'l-Hasan ibn 'Abd Allah), le conquérant de l'Égypte qu'il gouverna jusqu'à l'arrivée du *khalife* El-Mo'ezz, est souvent cité dans les chroniques sous le titre de *Kâtib-Roumi* « le secrétaire grec » en souvenir de l'origine grecque de son père. Il mourut au Caire en 381 H. (992 de J.-C.).

كافى الكفاة. Cette dénomination signifie littéralement « celui qui suffit à tout, l'homme accompli »; elle s'applique à l'auteur bien connu de l'anthologie philologique et historique intitulée *Tezkireh*, dont M. de Kremer a tiré un si bon parti. Abou'l-Me'ali Mohammed b. El-Hasan *Ibn Hamdôun*, né à Bagdad en 495 H. (1101 de J.-C.), fut investi de plusieurs emplois militaires et civils; il tomba en disgrâce sous le règne d'El-Moustandjid, fut jeté en prison et mourut misérablement en 562 H. (1167 de J.-C.). Voir *Z.D.M.G.*, t. VII, p. 215.

كامل. Le surnom d'*El-Kâmil* « le parfait » désignait du vivant du Prophète un de ses partisans les plus dévoués, Sa'd, fils d'Obadah, chef de la tribu de Khazradj qui joua un rôle important dans les luttes de l'islam naissant. L'assertion du *Mostaṭraf* (t. II, p. 40) qu'il fut surnommé ainsi « parce qu'il savait écrire, qu'il tirait habilement de l'arc et nageait parfaitement » ne repose que sur des traditions suspectes. *Agh.*, XVI, p. 20 et suiv., cite plusieurs autres *Kâmil*, plur. كملة.

كبد et mieux كُبُد « le gros, le ventru ». Sobriquet du traditionniste Abou Zeïd ʿAbd er-Rahmân b. Walîd, disciple du grand jurisconsulte Sidi Mâlek. *Kechf*, fol. 31 r°.

كُثَيِّر ou كُثَيِّرُ عَزَّةَ. *Kotheïr*, poète du 1er siècle de l'hégire, né dans le Hidjâz et célèbre par son amour pour ʿAzzah à laquelle il a consacré ses plus belles *kaçideh*. Originaire de l'Arabie méridionale, comme la tribu de Khozaʿa à laquelle il appartenait, et affilié à la secte chiite des Kaïsanites, il reçut néanmoins un accueil favorable à la Cour de Damas. Cf. Ibn Khallikan, t. II, p. 534, où se trouve la notice de ce poète, son surnom est expliqué comme une forme du diminutif *kotheïr* « grand, fort », qui lui fut donné par raillerie, car il était de petite taille. Lorsqu'il se présentait chez ʿAbd el-ʿAzîz, fils de Merwân, ce prince se plaisait à le taquiner en lui disant : « Baisse la tête de peur de te heurter au plafond. » D'après Ibn Khall. (passage cité) on lui donnait, dans la même intention moqueuse, le sobriquet de رَبُّ الذُّبَّان « le roi des mouches ». Il était doué d'une heureuse mémoire et passait auprès du khalife ʿAbd el-Melik pour le meilleur rhapsode du poète Djemîl. On place sa mort en 105 H. (723 de J.-C.). Voir aussi Ibn Kot., p. 316 et suiv.; *Khiz.*, t. II, p. 301.

كَذَّاب. Un poète du 1er siècle de l'hégire, ʿAbd

Allah b. el-Aʿwar el-Hirmazi, que son habitude de déguiser la vérité avait fait surnommer « le menteur », a protesté contre cette fâcheuse réputation par les vers que voici :

لَسْتُ بِكَذّابٍ ولا أَثّامِ ولا بِجَثّامٍ ولا مِصرامِ
ولا أُحِبُّ خُلَّةَ اللِّئامِ

« Non, je ne suis ni menteur, ni criminel, ni paresseux, ni cruel; non, je ne recherche pas l'amitié des gens ignobles. » (Ibn Kot., p. 430.)

كَرْبُ الدَّواء. Le khalife Moktafi-Billah, qui régna de 289 à 295 H. (902-907 de J.-C.), avait la manie de donner des surnoms ou sobriquets à ses courtisans. C'est lui qui répétait souvent : « Comme on a raison de dire que les surnoms descendent du Ciel ! » Il traduisait ainsi en simple prose ce vers du poète :

وَقَلَّ ما أَبْصَرَتْ عَيْناكَ مِن رَجُلٍ
الّا ومَعْناه ان فَكَّرْتَ فى لَقَبِهْ

« Il est rare que tes regards ne tombent pas sur un homme dont le moral — si tu veux bien y réfléchir — ne se révèle pas par son *lakab*. » (Voir notre Avant-propos, *Journ. asiat.*, mars-avril 1907, p. 179.)

Et, fidèle à sa théorie, le khalife Moktafi avait affublé son vizir El-ʿAbbas b. el-Hassan du sobriquet de *trouble-remède*. Les chroniques n'en disent pas davantage sur la cause de cette appellation bur-

lesque, mais elle s'explique jusqu'à un certain point par la mésintelligence qui régnait entre le maître et le subordonné qui contrecarrait toutes ses fantaisies. Les renseignements relatifs à ce fonctionnaire sont d'ailleurs peu abondants. Lorsque Mouktadir Billah, à peine âgé de 13 ans, fut élu après le meurtre de Mostakfi, le vizir El-ʿAbbas, qui avait eu la haute main dans cette révolution de palais, fut maintenu dans ses fonctions de premier ministre. On sait combien cette époque fut agitée, et que de complots et de meurtres ensanglantèrent la résidence royale. Après avoir favorisé pendant quelques jours le parti qui voulait détrôner le nouveau khalife et le remplacer par Ibn Mouʿtazz, le vizir se ravisa et résolut de maintenir sur le trône un enfant dont il serait le maître absolu, il se tourna contre les partisans d'Ibn Mouʿtazz. Mais les conjurés furent bientôt avertis de sa défection, ils l'assaillirent, un jour qu'il se rendait à sa maison de campagne, et l'assassinèrent (20 rebiʿ premier de l'an 296 H. = 17 décembre 908 de J.-C.). Cf. Ṭab., IIIe série, p. 2281; Ibn Ath., t. VIII, p. 10. — El-ʿAbbas était fort laid et de tournure disgracieuse; ce qui inspira au poète satirique Ibn Bessâm plusieurs épigrammes, entre autres ce distique cité dans le *Laṭaif*, p. 32 :

قَد أُرِحْنا مِن بَلاءٍ   ومَضَى كَرْبُ الدَّوا
كانَ واللهِ على الصِّحَّةِ غَمْطَ ٱلعُقَلا

« Nous voici delivrés d'un fléau. *trouble-remède* est parti.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Cet homme, en vérité, était, de son vivant, le cauchemar des gens d'esprit. » (Voir aussi *Prairies*, t. VII, p. 261.)

كِسائى. *El-Kisâyi* (Abou'l-Hasan ʿAli), un des sept lecteurs du Ḳorân, grammairien très estimé dans l'École de Koufah, précepteur d'El-Emîn, fils de Haroun er-Rechîd, etc. On assure qu'il devait son surnom d'*El-Ḳisâyi* à cette circonstance qu'il accomplit les tournées rituelles autour de la Kaʿabah, revêtu du *kisâ* au lieu du manteau pénitentiel nommé *ihrâm*. On sait que le *kisâ* était un pagne de laine assez semblable au *haik* moderne (Dozy, *Vêtements*, p. 383). Selon l'auteur du *Kechf*, fol. 30 v°, El-Kisâyi assistait comme simple étudiant au cours du traditionniste Hamzah Zeyyât; ce maître remarqua l'assiduité de cet auditeur et voulut savoir qui il était; on lui répondit : « C'est celui qui porte toujours un *kisâ* »; d'où le surnom. Au rapport de *Miz.*, t. II, p. 232, El-Ḳisâyi mourut entre les années 182 et 189 H. (798-804 de J.-C.).

كَعْبُ الأَحبار. Docteur juif qui naquit peu de temps avant la prédication de l'islam; son nom était Abou Ishaḳ b. Mateʿ *Kaʿb el-Aḥbâr*. On prétend qu'il se convertit à l'islam sous le khalifat d'Abou Bekr ou d'Omar; mais le fait est douteux. On place sa mort à Emèse, vers l'an 36 H. (654 de J.-C.). Très versé dans le Talmud et les légendes rabbiniques, ses récits ont donné naissance à plusieurs de ces légendes bibliques qu'on trouve ordinairement défigurées dans

le Korân et les hadîts. Il est nommé aussi avec une légère variante كَعْبُ الحِبْرِ. Cf. *Biogr. Dict.*, p. 323; *Anthol. ar.* de Beyrouth, t. II, p. 64.

كَعْبُ البَقَرِ. Les chroniques de Ṭabari et d'Ibn el-Athîr donnent quelques renseignements sur le personnage affublé de ce sobriquet qu'on peut traduire par « clavicule de vache », et dont le vrai nom était Mohammed b. Ahmed b. ʿYsa b. Mansour. Il est cité deux fois par Ibn Ath., en premier lieu (t. VIII) sous la rubrique de l'an 251 H. (865 de J.-C.). Une révolte des partisans d'Ali éclata sous le règne du faible et indolent Mostaʿìn-Billah. Un descendant d'Ali, Ismaʿïl b. Yousouf, accompagné de *Kaʿb el-Baḳar*, chef du pèlerinage, envahit la Mecque, chassa le gouverneur abbasside et ruina la ville sainte. De là il se rendit à Médine où il exerça les mêmes déprédations; puis il rencontra sur les hauteurs de ʿArafah l'armée de Bagdad commandée par ʿYsa b. Mohammed el-Makhzoumi, chargé de réduire le rebelle; mais le prétendant Alide défit les troupes du khalife, tua onze cents pèlerins et rentra victorieux à Médine. — La seconde mention de ce *Kaʿb el-Baḳar* se trouve aux années 252 et 257 H. (866 et 870 de J.-C.), où ce personnage figure comme chef du pèlerinage pendant ces deux années. Cf. Ṭab., IIIe série, p. 1645, 1686 et 1841; *Prairies*, t. IX, p. 73. Quant au sobriquet et aux circonstances qui l'ont fait naître, aucune explication chez ces historiens. Voici seulement ce qu'on lit dans le *Laṭaïf*, p. 31 : « Ces trois personnages, à savoir

8.

Otrouddjah, *Chahm el-Hazîn* et *Ka'b el-Baḳar* (voir اترجّة et شحم), après avoir appartenu au parti du khalife El-Mosta'în, se déclarèrent en faveur d'Ibn Mou'tazz. Ce dernier qui, comme on le sait, était poète, a rappelé cette circonstance dans les vers suivants :

أَتَـانِى اُتْـرُجَّـةٌ فى الأمـانْ
وشَحْمُ الحَزِينِ وكَعْـبُ الـبَـقَـرْ
فأهْلاً وسَهْـلاً بِمَـنْ جـاءنـا
ويا لَيْتَ مَن لم يَجِى فى سَقَرْ

« Otrouddjah et avec lui Chahm el-Hazîn et Ka'b el-Baḳar m'ont demandé l'amân : Qu'ils soient les bienvenus ceux qui viennent à moi, et au diable ceux qui n'y viennent pas ! »

كَفّال. Abou Bekr 'Abd Allah b. Aḥmed, originaire de Merw er-Roud, docteur du rite chaféite, traditionniste digne de confiance. Il exerça pendant sa jeunesse le métier de serrurier, d'où son surnom de *Kaffâl*. Il mourut en 417 H. (1026-1027 de J.-C.). Voir Ibn Khall., t. II, p. 26.

كَالْحَبَة. Ce mot se dit de la flamme qui pétille. C'est aussi le surnom d'un poète anté-islamique dont le vrai nom était Hobeïrah, fils de 'Abd Menâf el-'Arîni (*Khiz.*, t. I, p. 189). Le mot *hobeïrah* qui est ici un nom propre, signifie « hyène *ou* petit de l'hyène ». Voir dans Meïdâni, *Proverbes*, le dicton où ce nom se retrouve, t. II, p. 138.

كُلَيْب. Diminutif de كلب « chien ». D'après les traditions anté-islamiques, Wâïl, chef de la tribu des Maʿadites, était connu sous le nom de *Koleïb-Wâïl*, parce qu'il avait l'habitude de lancer un chien sur le territoire dont il voulait réserver les pâturages pour ses troupeaux. Les aboiements de l'animal étaient un avertissement aux Arabes de s'éloigner (*Agh.*, t. IV, p. 140 et suiv.; C. de P., *Essai*, t. II, p. 275). On sait que l'orgueil et les cruautés de ce chef soulevèrent contre lui la puissante tribu des B. Bekr et donnèrent naissance à la guerre de Basous (fin du v[e] siècle de notre ère).

كِنَانِيّ. Surnom ethnique du voyageur bien connu Mohammed Ibn Djobeïr, parce qu'il se rattachait par son aïeul ʿAbd es-Selâm à la tribu de Kinânah. Il est assez souvent cité sous son seul surnom *El-Kinâni*, et le texte de sa relation porte aussi le titre de *Rihlet Kinâni*. Le texte arabe de ce document si intéressant pour la géographie du moyen âge a été publié par Wright, et traduit tout récemment (Rome, 1906, in-8°) par M. C. Schiaparelli. M. de Goeje vient de donner une nouvelle édition du texte arabe avec d'importantes additions et corrections.

لَجَّاج. Un poète antérieur à l'islam, ʿAdy b. ʿAlḳamah des B. Djesr b. Nakhaʿ, doit son surnom de *Leddjâdj* « querelleur, disputeur », syn. de *laddjoudj*, au *beït* suivant :

فَمَا أَنَا بِاللَّجَّاجِ إِن لم يُرَقِّعُوا ذَلَاذِلَ أَثْوابٍ تَجُرُّونَهَا رَفْلا

« Je n'aurais pas été (nommé) querelleur, s'ils n'avaient relevé les pans de leurs manteaux qui traînaient dans la poussière (c'est-à-dire s'ils ne s'étaient préparés à me combattre, malgré la bassesse de leur origine). » [*Miz.*, t. II, p. 122.]

Cf. aussi *Kechf*, fol. 32 r°, où ce vers est très altéré. *Agh.*, t. VII, p. 123.

لُحَيّ. *Lohayi*, petit-fils de Modhar, avait ce surnom qui signifie « petite barbe ». Mais d'après Maç., *Prairies*, t. III, p. 114, on désignerait ainsi Raby'ah, fils de Harithah b. 'Amr Mozaïkyah. Voir *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLVIII, p. 550.

(*La fin au prochain cahier.*)

L'INSCRIPTION DE SĀRNĀTH

ET SES PARALLÈLES

D'ALLAHĀBĀD ET DE SĀNCHI,

PAR

M. A.-M. BOYER.

L'inscription d'Aśoka (style et contenu l'indiquent comme provenant de ce roi) découverte à Sārnāth par M. F. O. Oertel, publiée et interprétée par M. Vogel dans *Epigraphia Indica*, VIII (oct. 1905)[1], se rattache trop étroitement aux inscriptions du même prince à Allahābād (édit de Kosambi) et à Sānchi pour qu'il n'y ait pas lieu de demander à la fois aux trois textes ce qu'ils peuvent fournir de lumière à l'interprétation. J'use pour Allahābād du fac-similé publié par Bühler dans *Indian Antiquary*, XIX; pour Sānchi, de celui publié par le même savant dans *Epigraphia Indica*, II; pour Sārnāth, on possède la très belle reproduction donnée par M. Vogel, *op. cit.*[2].

[1] Dans ce qui suit, une simple indication de page renverra toujours à l'étude de M. Vogel.

[2] N'en ayant pas eu connaissance en temps utile, je me fais du moins un plaisir de mentionner, à la correction des épreuves, l'intéressante notice publiée sur cette inscription par M. Senart (*Une nouvelle inscription d'Aśoka*, dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 25 suiv.). L'interprétation du

D'après son texte même, l'édit d'Allahābād semble adressé à des mahāmātras. Il y a tout lieu de croire que ceux de Sānchi et de Sārnāth, qui renferment la même ordonnance, s'adressent également à des officiers royaux. En ce qui concerne ce dernier, du reste, sa teneur même paraît suffisamment l'indiquer.

I

Édit d'Allahābād. — Dans la transcription qui suit, les italiques désignent les voyelles longues et les anusvāras dont le fac-similé laisse lire douteusement la notation. Ici, et dans les transcriptions suivantes, les parenthèses indiquent les caractères plus détériorés.

1. . . . . .ye[1] ānapayati kosaṃbiya mahamāta
2. . . . . mag• k•(ṭe)[2] saṃghasi na lahiye[3]
3. (y•)[4]. . . . . saṃghaṃ bhokhati[5] bhikhu vā bhikh•ni vā (se) (pa)cā[6] o-
4. dātāni (du)sāni saṃnaṃdhāpayitu[7] ānāvasasi[8] avāsayiy•[9]

[1] — C'est-à-dire : *devānaṃ piye*. Je suis d'avis que *ānapayati* termine la phrase : cf. Siddāpur, 1, l. 1, *devāṇaṃ piye āṇapayati*. Les deux mots suivants se prêtent à la restitution : *kosaṃbiyaṃ mahāmātā*. Le commencement de la ligne 2 pouvait contenir huit

difficile passage *e cuṃ kho* etc. y est fondée sur la lecture *bhikhati*, on verra, au cours de cette étude, pourquoi j'ai cru devoir adopter une autre lecture.

ou neuf akṣaras : ceux ci devaient formuler ce qui concernait ces mahāmātras; et le début de notre inscription était probablement, en somme, d'un type analogue à celui des édits à part de Jaugada, dont le second commence ainsi : *devānaṃ piye hevaṃ āha samāpāyaṃ mahamatā lajavacanika vataviyā.*

[2] — Lire : *mage kaṭe.*

[3] — Bühler a lu (*I. A.*, XIX, p. 126) : *n[a]chi yé.* Cunningham (*C.I.I.*, p. 116) : *nila hiyo.* Il n'y a guère de doute que le premier caractère soit *na.* Le second, où Bühler semble avoir lu *chi* (*i. e.*, *ci*) est bien *la*, comme l'admet Cunningham : la courbe inférieure reste ouverte, et le trait recourbé qui touche le sommet du caractère est étranger à cette ligne d'Aśoka : qu'on compare, au surplus, la différence avec l'*i* que porte certainement le caractère suivant. J'ignore pourquoi Bühler ne paraît pas avoir noté le troisième caractère, également bien lu par Cunningham, savoir *hi.* Pour le quatrième caractère, Cunningham, par contre, a été trompé dans la lecture de la voyelle par un trait qui n'appartient pas à la ligne d'Aśoka. — *Lah* représente la racine sanskrite *rah.*

[4] — Il semble, du moins, que la ligne commence par les traces d'un *y.* Dans ce cas, il faudrait sans doute lire *ye.* L'intervalle qui suit, représenté par un pointillé, peut contenir environ trois akṣaras, à en juger par la distribution des caractères sur la ligne.

[5] — La première syllabe de *bhokhati* n'a pas disparu, comme l'estime M. Vogel (p. 169); le *bh* est parfaitement visible sur le fac-similé (de même que le mot précédent, *saṃghaṃ*). Quant à la voyelle, le fac-similé, bien que suggérant *o*, ne suffirait pas à établir cette valeur d'une manière satisfaisante, mais la comparaison avec le caractère correspondant dans le passage parrallèle de Sānchi fait entièrement probable qu'elle est la vraie. Dans le contexte qui l'encadre, le mot *bhokhati* présente à l'interprétation une difficulté sérieuse et ce n'est qu'en dernier lieu, lorsqu'il reviendra à Sārnāth, que nous nous hasarderons à en conjecturer le sens, à l'aide des quelques indices auparavant recueillis.

[6] — Peut-être *pachā*. Nous trouvons du reste, dans les inscriptions d'Aśoka, le mot écrit par *c* (cf. Shāhbāzgarhi, I, l. 3) et *ch*.

[7] — *Nandh* correspondant à *nah* sanskrit existe en pāli : *onandhati*, *pariyonandhati*[1]. Nous prenons donc ici *saṃ-naṃdh* comme un équivalent du sanskrit *saṃ-nah*. On sait que l'absolutif en *tu* se retrouve ailleurs dans les inscriptions d'Aśoka. Quant à la valeur de notre terme au point de vue syntactique, il faut comprendre : « après qu'on l'aura fait revêtir (des vêtements blancs) ». Ce mode d'emploi de l'absolutif précédant un gérondif déclinable, en *iya*

[1] *E. g.*, *Jāt.*, III, p. 398, v. 124 :
te rukkhā saṃvirūhanti mama passe nivātajā
te maṃ pariyonandhissanti arukkhaṃ maṃ karissare.

ici et à Sārnāth, en *taviya* à Sānchi, a lieu également en sanskrit avec les gérondifs correspondants en *ya* et *tavya*. (Cf. Delbrück, *Alt. Synt.*, p. 408.)

[8] — Le tracé surajouté à l'inscription ne permet pas de décider si le *va* était marqué de la longue.

[9] — Lire *avāsayiye*. Sur le fac-similé, l'*a* initial ne semble pas porter la notation de longue qu'on attend.

II

Édit de Sānchi. — Comme l'a établi Bühler (*Ep. Ind.*, II, p. 366), nous ne possédons qu'une partie de l'inscription : le début manque. Je transcris comme il suit :

1\. . . . . . y• [1] bhe(da) . . . . mage kaṭe [2]
2\. •khunaṃ ca bhi••īnaṃ ca[3] ti (ha)ta pa-
3\. •ti(kaṃ)taṃ •ma(bhe)ri (lo)ke[4] ye saṃghaṃ
4\. bhokhati bhikhū vā bhikhuni vā odātā-
5\. ni dus•(n)i[5] sanaṃ••y(i)tu[6] anā•-
6\. sasi[7] vāsapetaviy(e) ichā hi me kiṃ-
7\. ti saṃghasa mage cilathitīke siyā ti

[1] — Le pointillé de début remplace, à compter d'après l'ordonnance générale de l'inscription, deux caractères, dont le premier est disparu et le second indéchiffrable. — Il faut probablement lire *yaṃ*, comme a transcrit Bühler, qui hésitait d'ailleurs entre *yaṃ* et *yāṃ*, mais regardait l'anusvāra comme certain (*l. c.*).

[2] — Il est possible que la ligne finît ici; cependant, à considérer la disposition de l'inscription, un caractère pouvait suivre encore. En tous cas *mage kaṭe* se lie parfaitement, comme sens, à ce qui suit. Le pointillé qui précède ces deux mots tient la place de trois ou quatre caractères. Je dois observer que le *ḍa*, qui n'a été noté ni par Bühler ni par Cunningham, peut n'être, de fait, que le résultat d'une cassure.

[3] — Lire *bhikhunaṃ ca bhikhunīnaṃ ca*. La lecture *vā* (au lieu de *ca*) de Bühler me paraît inexacte.

[4] — Je complète ainsi : *hata pacaṃtikaṃtaṃ dhaṃmabheri loke*, c'est-à-dire : « (avec cette déclaration) a été battu jusqu'aux nations limitrophes le tambour de la loi parmi le peuple ». Je dois m'expliquer sur chaque terme en particulier, et mettre en évidence la part de conjectures que contient cette transcription.

hata. Le caractère que je transcris *ha* offre une sérieuse difficulté. Il est clair qu'il est détérioré. Cependant la courbe du pied, à la considérer dans sa ligne intérieure, donne bien l'impression d'un *h*. Quant à la voyelle, elle est en apparence *e*. Mais le trait, parfaitement net d'ailleurs, qui la noterait, peut sembler un peu court; puis notre inscription présente de tels cas de brisures faisant illusion de voyelles que nous pouvons soupçonner qu'ici *e* provient d'une cause pareille : cf. l. 4, l'*i* apparent du

dixième caractère *vā;* l. 6, l'*i* apparent du troisième caractère *vā*, qui a trompé Bühler, comme il avait trompé Cunningham (*C.I.I.*, Pl. XX; *Bhilsa Topes*, pl. XIX), lequel s'est aussi laissé tromper par l'apparence de l'*ī* du dixième caractère de l. 4 (*ibid.*); l. 7, l'*e* apparent du troisième caractère *gha*. — Quant au trait souscrit, qui représenterait un *u*, il n'est pas téméraire, je crois, de le regarder comme résultant de l'accident qui a détérioré le pied du caractère.

Régulièrement, d'après le déchiffrement proposé, le *t* devrait porter une autre voyelle que *a*, soit *ā*. Toutefois, le nombre des exemples de *a* écrit pour *ā* dans les inscriptions d'Aśoka (je parle, bien entendu, de celles en brāhmī) est suffisant pour nous permettre de supposer qu'il en est de même ici. Je citerai, comme tout semblable à notre cas, celui de la brève constante dans *iyaṃ dhaṃmalipi likhāpita* à Radhia et à Mathia (de même à Rāmpūrva dans le seul des passages conservés qui contienne l'exemple en question), en face de la longue correcte des autres versions des édits sur piliers.

pacaṃtikaṃtaṃ. Le tracé du *p* est net, et ne paraît additionné d'aucun signe particulier de voyelle. Les traces qui suivent, et semblent allonger cette ligne, ont tout l'air d'être accidentelles, et j'estime avec Bühler que la ligne se termine avec le *pa*. Le *ti* et le *taṃ* ne me semblent guère douteux. Le caractère où je lis *kaṃ* a été transcrit dubitativement *khi* par Bühler. Le *kh* se retrouve visible quatre fois ailleurs dans l'inscription et n'a pas là le dessin qu'il présenterait ici.

De plus deux stries accidentelles, assez analogues d'aspect à celle qui semble former la courbe supérieure, se superposent au-dessus d'elle, et nous permettent de soupçonner que son origine est fortuite comme la leur. Ce qu'admis, il reste la figure d'un *ka* avec l'anusvāra qu'une brisure a relié à l'élément horizontal. Quant au *caṃ*, les traces qui précèdent le *ti* ne s'opposent pas à notre conjecture : c'est tout ce qu'on peut dire dans l'état du document. J'ajoute qu'il se pourrait aussi que nous ayons là *tyaṃ*, de même qu'on trouve le *ty* conservé dans *patyāsaṃnesu* à Radhia (VI, l. 16) et à Mathia (VI, l. 18). *Tiy* n'est pas possible ici, *ti*, à juger par les lignes intactes, n'étant précédé que d'un seul akṣara. *Pacaṃtikaṃtaṃ* serait représenté en sanskrit par *pratyantikāntam*.

dhaṃmabheri. La première syllabe est conjecturale : c'est celle cependant que semblerait suggérer le fac-similé. Le *bhe*, quoique défiguré, me paraît suffisamment indiqué. Nous lisons ici *bheri* et plus loin *cila°* (l. 7) : cet emploi simultané de *r* et de *l* ne peut faire objection, puisqu'il se retrouve à Rūpnāth, plus oriental encore et d'ailleurs relativement rapproché. Notre terme nous rappelle naturellement un passage de l'édit IV sur rochers, que je cite d'après le texte de Khālsi : *bhelighose aho dhaṃmaghose* (l. 9).

loke. Les traces du premier akṣara, fortement endommagé, laissent pourtant suivre suffisamment, ce me semble, l'indication du *lo*. *Ke* ne peut guère

faire doute. On trouve à Girnar des locatifs en *e*. Cette désinence, que prend à cette place dans notre inscription le locatif, est due sans doute, comme l'*r*, à l'influence de l'ouest.

[5] — Une cassure s'étend à la partie supérieure de l'*s*. Lire *dusāni*.

[6] — Par analogie avec Sānchi et Sārnāth, lire *sanaṃdhāpayitu*.

[7] — Lire *anāvāsasi*.

III

Édit de Sārnāth. — A l'inverse des deux documents qui précèdent, les fragments de Sārnāth sont, dans leur ensemble, admirablement conservés. Je ne puis que renvoyer aux excellentes remarques par lesquelles M. Vogel justifie leur arrangement (p. 166-167). La transcription est la suivante :

1. devā[1] . . . .
2. e l. . . . .
3. pāṭa . . . . ye kena pi saṃghe bhetave[2] e cuṃ kho
4. (bh).(kh)ū (v). (bh).(kh)uni vā saṃghaṃ bh.kh.ti[3] se odātāni dus.ni (sa)ṃnaṃdhāpayiyā ānāvāsasi
5. āvāsayiye hevaṃ iyaṃ sāsane bhikhusaṃghasi ca bhikhunisaṃghasi ca viṃnapayitaviye
6. hevaṃ devānaṃ piye āhā hedisā ca ikā lipī tuphākaṃtikaṃ[4] huvā ti saṃsalanasi nikhitā[5]

7. ikaṃ ca lipiṃ hedisam eva upāsakānaṃtikaṃ nikhipātha te pi ca upāsakā anuposathaṃ yāvu
8. etam eva sāsanaṃ visvaṃsayitave[6] anuposathaṃ ca dhuvāye ikike mahāmāte posathāye
9. yātā[7] etam eva sāsanaṃ visvaṃsayitave ājānitave ca āvatake ca tuphākaṃ āhāle
10. savata vivāsayātha tuphe etena viyaṃjanena hemeva savesu koṭavisavesu etena
11. viyaṃjanena vivāsāpayāthā[8]

[1] — Lire sans doute *devānaṃ piye*. Je n'oserais restituer davantage : le roi pouvait ne porter là que ce titre.

[2] — M. Vogel conjecture, et cela ne manque pas de vraisemblance, que les deux premiers akṣaras de la ligne commençent le nom de Pāṭaliputra. L'intervalle entre *pāṭa* et *ye* peut contenir une quinzaine de caractères.

D'après la langue employée dans cette inscription, *saṃghe* représente normalement un nominatif, *bhetave* un infinitif, à *bhid*, comme je l'admets, d'accord avec la conjecture de M. Bloch (p. 169). Nous n'avons guère à chercher dans ce dernier terme un gérondif déclinable : en ce qui concerne les édits d'Aśoka, la forme gérondive *-tava* est particulière à Shāhbāzgarhi, et nous devons attendre ici la forme *-taviya*, qui apparaît de fait l. 5 dans *viṃnapayitaviye*.

Cette manière de comprendre *saṃghe bhetave*, et l'instrumental qui précède ces deux termes, amènent pour le mot qui finit par *ye* la restitution conjectu-

rale *sakīye*. Cette troisième ligne aurait contenu là un membre de phrase du genre suivant : [*ena pachā na saki*]*ye kena pi saṃghe bhetave*. Il s'agirait de décisions prises « [moyennant quoi désormais] le saṃgha [ne pourra] être divisé par qui que ce soit ». Je ferai remarquer que l'infinitif en *tave* s'emploie volontiers dans cette construction : *ya sakaṃ chamitave* (Girnar, XIII, l. 6); *imena sakiye svage ālādhayitave* (Jaugada, IX, l. 19); *no hīyaṃ sakye mahātpeneva pāpotave* etc. (Siddāpur, I, l. 4-5; cf. II, l. 8-9-10, et les autres versions du même édit). C'est pareillement une décision contre les troubles schismatiques dans le saṃgha que M. Bloch a soupçonnée dans le début de l'édit (p. 169).

[3] — Les mots incomplets de la ligne se rétablissent d'eux-mêmes, mis à part *bh.kh.ti*. Quant à ce terme, la phrase qui le contient est, sauf détails pour le cas insignifiants, identique à celles où se rencontre *bhokhati* à Allahābād et à Sānchi : c'est donc cette dernière lecture que nous adopterons ici.

L'explication du mot n'est pas aisée. Essayons d'en conjecturer le sens par le contexte.

Dans les passages des trois inscriptions qui précèdent *bhokhati*, il semble que soit exprimé le souci d'assurer l'immutabilité et l'unité du saṃgha. Je viens de l'indiquer pour Sārnāth. A Allahābād nous lisons : *mag*[*e*] *k*[*a*](*te*) *saṃghasi na lahiye* « la voie tracée dans le saṃgha ne doit pas être abandonnée ». A Sānchi : *mage kaṭe*. Il s'agit dans ces textes d'une

IMPRIMERIE NATIONALE.

voie morale; ce sens s'applique tout naturellement au mot *mage* en matière buddhique; et que le mot doive être pris de fait dans un tel sens paraît assuré par le *na lahiye* d'Allahābād. Cette dernière expression repousse par elle-même toute nouveauté et tout schisme : le schisme paraîtrait même formellement mentionné à Sānchi, s'il faut y lire *bheda*, qui serait alors à rapprocher de *ye kena pi saṃghe bhetave* de Sārnāth.

Puis vient la prescription relative à qui, bhikṣu ou bhikṣuṇī, *saṃghaṃ bhokhati*. Or cette prescription commande qu'il habite ailleurs « après qu'on l'aura fait revêtir des vêtements blancs ». C'est justement ainsi qu'Aśoka, au dire de Buddhaghoṣa, traita les bhikṣus hérétiques, à l'époque du concile de Pāṭaliputra : il les expulsa *tesaṃ setakāni vatthāni datvā*[1]. Il semble donc qu'il s'agisse dans nos textes d'une expulsion, ou tout au moins d'un châtiment (c'est aussi ce qu'aurait volontiers admis M. Bloch, p. 169), et que, par conséquent, *saṃghaṃ bhokhati* désigne une faute contre le saṃgha. Il est de toute probabilité que cette faute est relative aux mesures prises dont l'indication précède, qu'elle consiste à pousser le saṃgha hors de la voie instituée.

Ceci posé, *bhokhati* est le représentant naturel du sanskrit *bhokṣyati*, forme de futur aux deux verbes de racine *bhuj*. De ces deux racines, c'est *bhuj* « ployer » qui semble le mieux convenir à notre cas.

[1] Introduction à la *Samantapāsādikā*, dans le tome III du *Vinaya-Piṭaka* édité par Oldenberg, p. 312.

En relation avec le saṃgha, elle ne peut être prise qu'au figuré : « ployer le saṃgha » sera quelque chose comme « produire une déviation dans le saṃgha » en écartant des règles prescrites une partie de ses membres. Ce ne sera pas encore le schisme : *bhuj* n'indique pas comme *bhid*, dont il se trouve rapproché, comme il semble, au moins à Sārnāth, une rupture complète, dont Aśoka, du reste, si la conjecture faite plus haut est exacte, n'admet pas, vu les mesures prises, la possibilité dans l'avenir. Mais ce sera cependant déjà une atteinte à l'unité, à quoi le roi porte remède par la peine édictée contre les perturbateurs. — Avons-nous dans tout ceci une trace historique des discordes qui, suivant la tradition, amenèrent sous le règne de ce prince la réunion du concile de Pāṭaliputra ?

[4] — *tuphākaṃtikaṃ*, pour *tuphākaṃ aṃtikaṃ*, de même plus bas, l. 7, *upāsakānaṃtikaṃ* rappellent l'élision que l'on retrouve en pāli du niggahīta devant une voyelle (cf. Kaccāyana, *Grammaire pâlie*, 1, 4, 9, p. 28, éd. Senart). — Voir aussi les remarques de M. Kern, p. 170.

[5] — *tuphākaṃtikaṃ-nikhitā* correspond à *upāsakānaṃtikaṃ nikhipātha* de la ligne suivante, et je crois bien que *saṃsalanasi* se rapporte à *huvā*. Pour ce dernier terme, M. Kern admet l'équivalence au sanskrit *bhuvat* (*ibid.*) et je ne puis que me ranger à cet avis. Car bien que, dans les inscriptions

d'Aśoka, *y* du suffixe d'optatif puisse devenir *v* à la troisième personne du singulier (cf. *pāpovā,* Delhi-Sivalik, VI, l. 3), le fait n'est de fréquence que pour la troisième personne du pluriel (exemple *infra* : *yāvu*), et surtout l'*u* bref nous détourne de songer à un équivalent de *bhūyās* ou *bhūyāt*. Quant à *huvā ti saṃsalanasi*, avec *ti* intercalé dans la proposition qu'il commande, outre que le fait se retrouve en sanskrit, nous en avons des exemples dans les inscriptions mêmes d'Aśoka, exemples qui, de plus, nous montrent *ti* suivant immédiatement le verbe, comme dans le cas actuel : *atha pajāye ichāmi kiṃti me savena hitasukhena yujeyū ti hidalogikapālalokikena* (Jaugada, édits à part, II, l. 3-4; texte semblable, I, l. 3); *śālavaḍhi siyā ti śavapāśaṃḍānaṃ* (Khālsi, XII, l. 31); *ime dānavisagesu viyāpaṭā hohaṃti ti dhaṃmāpadānaṭhāye dhaṃmānupaṭipatiye* (Delhi, VII, 2, l. 6-7). — M. Vogel a admis avec MM. Kern et Bloch que *saṃsalanasi* répond au sanskrit *saṃsmaraṇe,* et je suis également de cet avis. Voici donc comment je comprends ce passage : « D'une part, un exemplaire de cet édit (littéralement : un écrit de cette sorte) a été placé devant vous à cette intention qu'il (vous) demeure dans le souvenir; (d'autre part, etc.). »

Il m'est difficile de croire avec M. Vogel (p. 167) que ceci soit adressé aux bhikṣus. Je crois, au contraire, que le susdit passage, comme tout le reste, vise les fonctionnaires auxquels le document est adressé. Quant au saṃgha il doit recevoir de ces

derniers avis de l'ordre que contient l'édit (*iyaṃ sāsane bhikhusaṃghasi . . . . viṃnapayitaviye*, l. 5), et ce qui est justement à remarquer, c'est qu'il n'est pas ordonné de lui en remettre un exemplaire écrit, tandis qu'il est prescrit d'en remettre un aux upāsakas.

[6] — Avec MM. Kern et Bloch (p. 170), je suppose que *visvaṃsayitave* contient un représentant du causal de *vi-śvas*. Pour une analogie prākrite, voir l'exemple cité par M. Kern (*ibid.*). Mais je ne pense pas avec eux qu'il soit nécessaire de donner à notre infinitif un sens proprement réfléchi : « to make oneself familiar with ». Le causal du sanskrit *vi-śvas* (de même pour le pāli, *e.g.*, *Jāt.*, III, p. 148, v. 186) avec l'accusatif de la personne faite confiante admet un sens où l'action exprimée par le verbe se reporte sur le sujet : « faire quelqu'un avoir confiance en soi (le sujet) », c'est-à-dire « gagner la confiance de quelqu'un ». Semblablement ici, avec l'accusatif de la chose, nous comprendrons : « faire cette ordonnance être familière à soi (le sujet) », c'est-à-dire « se faire familière cette ordonnance ». L'ordre actuellement donné vise sans nul doute une lecture de l'édit faite aux upāsakas : on se souvient des prescriptions analogues des édits à part I et II de Dhauli et Jaugada : celles-ci concernent, il est vrai, les mahāmātras, mais notre édit formule justement pour ces derniers un précepte semblable à celui qu'il impose aux upāsakas.

[7] — Au sujet de *anuposatham* (*i.e.*, *anu-posatham*) *ca dhuvāye*, M. Vogel a déjà rappelé (p. 170) qu'une expression pareille se retrouve dans l'édit v sur piliers, et mentionné l'interprétation qu'en a donnée Bühler. Il suffit de renvoyer aux remarques de ce dernier, *E.I.*, II, p. 264, complétées dans *Z.D.M.G.*, XLVIII, p. 63, par une note sur l'existence de la forme *posatha* en pāli.

A *yāti* la traduction de M. Vogel donne le sens du futur, et ce n'est pas, en effet, celui du présent que l'on attend ici. De fait en sanskrit la forme d'indicatif présent sert fort bien, dans certains contextes, à exprimer le futur prochain; et la gāthā citée p. 122, n. 1, nous offrait un exemple pāli d'un emploi pareil dans *saṃvirūhanti* (commenté *saṃvirūhissanti*). Mais ici est-ce bien le cas d'un futur prochain? D'autre part, on pourrait peut-être supposer dans *yāti* une forme de subjonctif : dans notre inscription *nikhipātha* (l. 7), *vivāsayātha* (l. 10), *vivāsāpayāthā* (l. 11) appartiennent à ce mode. Mais une autre supposition est permise encore, je crois, et c'est à celle-là que je m'arrête : dans le cas actuel, *yāti* serait une forme d'indicatif présent ayant un sens d'optatif.

Il semble, en effet, que *yāti*, quant au sens modal, répond à celui de *yāvu* (l. 7), de même que cela a lieu pour *vaḍhati* en regard de *ālādhayevū* (*ti*) dans la phrase qui termine l'édit IV sur piliers : *ichā hi me hevaṃ niludhasi pi kālasi pālataṃ ālādhayevū ti janasa ca vaḍhati vividhe dhaṃmacalane sayame dāna-*

saṃvibhāge ti (texte de Radhia; Allahābād omet les deux *ti*) où, comme l'a compris M. Senart[1], *vaḍhati* exprime certainement un souhait. *Janasa ca vaḍhati* etc. n'est en effet que la suite du développement de la pensée contenue dans *ichā hi me*, tout ce qui suit cette dernière formule étant en corrélation manifeste avec *dānaṃ dāhaṃti pālatikaṃ upavāsaṃ va kachaṃti* qui la précède immédiatement.

Je sais que M. Senart s'est demandé s'il ne faudrait pas voir dans *vaḍhati* un subjonctif, *ḍha* étant alors écrit pour *ḍhā* (*loc. cit.*); mais la brève est constante dans les cinq répliques de l'édit qui nous ont conservé le passage en question, et je crois bien, pour ma part, que c'est à l'indicatif que nous avons affaire ici. C'est encore, comme l'indique la désinence, un présent d'indicatif que nous avons dans *kalaṃti* (cf. *karanti*, Ṛ.V., X, 48, 7), terme qui se présente à Dhauli dans deux passages que je dois mentionner ici, parce que nous l'y voyons, en parallèle avec un futur qui le précède, prendre le sens du futur, comme *vaḍhati*, dans des conditions analogues par rapport à un optatif, prenait le sens de ce dernier mode. Les deux passages, qui appartiennent à l'édit à part 1, sont les suivants : *etāye ca aṭhāye hakaṃ dhaṃmate paṃcasu paṃcasu vasesu nikhāmayisāmi e akhakhase acaṃḍ. sakhinālaṃbhe hosati etaṃ aṭhaṃ jānitu tathā kalaṃti*[2] *atha mama anusathī*

[1] *Les Inscriptions de Piyadasi*, II, p. 41.

[2] Pour l'existence de l'anusvāra après *la*, cf. Bühler, *Z.D.M.G.*, XLI, p. 10. Ce verbe est au pluriel parce que, comme l'a remar-

ti (l. 21-23); — *tadā ahāpayitu atane kammaṃ etaṃ pi jānisaṃti taṃ pi tathā kalaṃti atha lājine anusathī ti* (l. 25-26). Il semble bien qu'il y ait là la concordance : j'enverrai et ils feront; ils s'instruiront de et ils feront.

Ces exemples suggèrent donc l'opinion que, dans la langue de nos inscriptions, la forme d'indicatif présent comporte un rôle assez large, en ce sens que, employée parallèlement à un autre verbe qui la précède, elle peut s'accomoder à la valeur modale ou temporelle de ce verbe : du moins en ce qui concerne l'optatif ou le futur. Il n'est pas impossible, du reste, que le fait provienne d'une confusion du présent indicatif et du subjonctif. Pour conclure, je reconnaîtrai donc à *yāti* une valeur d'optatif.

[8] — Comme je l'ai noté plus haut, *vivāsayātha* et *vivāsāpayāthā* appartiennent au subjonctif. Il paraît bien, et M. Vogel l'a déjà remarqué (p. 171), que dans notre passage ces deux formes causales différentes expriment deux nuances différentes. Mais, pour ma part, je leur attribue à l'une et à l'autre un sens causatif. De même qu'en pāli le causal avec l'indice *p* a parfois le sens causatif par rapport au causal dépourvu de cet indice, ainsi *āroceti* « il annonce », *ārocāpeti* « il fait annoncer »; *vādeti* « il joue (d'un instrument de musique) », *vādāpeti* « il (en) fait jouer »; *vaḍḍheti* « il accroît », *vaḍḍhāpeti* « il fait accroître »;

qué le même savant (*ibid.*, p. 19), le roi avait de fait à envoyer plusieurs fonctionnaires, vu l'étendue de son empire.

de même je regarde ici *vivāsāpaya* comme ayant un sens causatif par rapport à *vivāsaya*, et ce dernier comme l'ayant par rapport au primitif.

Le sens qu'admet *vi-vas* de « quitter sa demeure, s'en aller, partir » paraît fort bien convenir à notre texte. *Vi-vas* est ici à peu près un équivalent de *niṣkram* que nous avons vu plus haut employé par le roi au sujet de l'envoi de ses officiers. *Vivāsayātha* sera donc « faites partir, envoyez »; *vivāsāpayāthā* « faites envoyer ». Je ne puis qu'accepter l'opinion de M. Kern, qui voit dans *āhāla* un représentant du sanskrit *ādhāra* (p. 170). *Āhāla* peut donc signifier ici la sphère d'action, c'est-à-dire le territoire sur lequel porte l'exercice de la charge, et je rendrai *tuphākaṃ āhāle* par « votre province ». Mais il faut concilier cette injonction « autant que s'étend votre province, envoyez en tous lieux », avec ce qui suit : car si les officiers, à qui s'adresse cet ordre, doivent envoyer en tous lieux dans leur province, que veut dire le commandement ajouté de faire envoyer *savesu koṭavisavesu*? Il ne s'agit pas en effet, sans doute, dans cette dernière recommandation, qui leur prescrit un acte d'autorité, d'un territoire autre que celui même de leur province. Je suppose donc que *savata*, qui, du reste, en aucune hypothèse ne peut être pris dans la rigueur absolue du terme, désigne, dans la province des officiers destinataires de l'édit, un ensemble de localités, où il était de leur charge de le faire parvenir, comprenant certains centres, résidences d'autres fonctionnaires royaux (qu'on se sou-

vienne des officiers de Suvaṃṇagiri envoyant l'édit à ceux d'Isila, dans les inscriptions de Siddāpur) : à ces fonctionnaires, qui semblent ainsi leurs subordonnés, ils devaient à leur tour donner l'ordre d'envoyer des messagers pour faire connaître la déclaration royale, qu'ils leur communiquaient, dans les *koṭa* et *visava* de leur ressort.

Le terme « déclaration » que je viens d'employer peut fort bien rendre *viyaṃjanena*. Toutefois, considérant l'emploi connu de *vyañjana* pour désigner la lettre même comme opposée au sens, l'emploi aussi dans la même acception que paraît avoir notre mot à la fin de l'édit III sur rochers, je préfèrerai traduire *etena viyaṃjanena* par « avec ce texte même », comprenant que le roi précise par là qu'il ne permet pas à ses officiers de communiquer seulement le sens de l'édit.

Quant à *koṭavisavesu*, je le prends avec M. Vogel pour un dvandva. Que *visava* représente le sanskrit *viṣaya*, comme l'admettent MM. Kern et Vogel, cela ne fait pas difficulté. Le viṣaya est sans doute ici quelque chose d'analogue à ce qu'il est dans les inscriptions plus tardives, lesquelles nous montrent le viṣaya comme une certaine étendue territoriale, sous l'autorité immédiate d'un *viṣayapati* (*visayesa* dans *E.I.*, I, n° 1, l. 3) ou, dans le cas de plusieurs viṣayas aux mains d'un seul chef, d'un °*adhipati* : *pañcaviṣayādhipatiḥ*, *E.I.*, III, n° 31, l. 9-10. Le sens un peu général de « district » semble donc convenir à notre terme.

Pour *koṭa*, c'est le sanskrit *koṭa* ou *koṭṭa*. Les écrits buddhiques en sanskrit et en prâkrit parlent çà et là des *koṭṭarāja*. Ceux-ci, comme il semble, n'étaient autre chose que des princes ou seigneurs dont une résidence fortifiée formait la petite capitale, et dont les possessions pouvaient à l'entour prendre une certaine importance, car le Divyâvadāna, dans une comparaison plus d'une fois répétée, leur attribue des conseillers : *koṭṭarāja iva mantrigaṇaparivṛtaḥ* (*e.g.*, p. 182). Ils étaient feudataires royaux, comme l'indiquent clairement les textes, *e.g.* : *rājā aśītihi koṭṭarājasahasrehi sārdhaṃ anyāye ca janatāye* etc. (Mahāvastu, I, p. 231). Qu'ils n'eussent pas d'ailleurs le rang royal, apparaît nettement de la classe des personnages avec lesquels ils entrent en énumération : *rājā śuddhodano brāhmaṇanaigamaśreṣṭhigṛhapatyamātyakoṭṭarājadauvārikapāriṣadyamitrajñātiparivṛtaḥ* (Lal. Vist., p. 136), et le Śikṣāsamuccaya, dans une énumération semblable, les met en dehors des rājas et même des rājamātras : *mahātmāno rājāno vā rājamātrā vā śreṣṭhigṛhapatyamātyakoṭṭarājāno vā* (p. 159). Pour en revenir à *koṭa*, ce mot me paraît ici l'équivalent du premier terme du composé *koṭṭarāja*. J'entends donc par *koṭa* un fort ou petite place forte, résidence d'un koṭṭarāja, et chef-lieu d'une région plus ou moins étendue, soumise à l'autorité de ce seigneur. Dépendant du koṭṭarāja, le *koṭa* (*koṭṭa*) avec son territoire se distinguait du *visava* (*viṣaya*) dépendant du viṣayapati, que ce dernier portât dès lors un tel titre ou tout

autre : de là l'ordre d'envoyer dans tous les « forts et districts ».

M. Vogel a déjà noté que la phrase : *āvatake ca tuphākaṃ āhāle savata vivāsayātha tuphe etena viyaṃjanena*, donne raison entière à la lecture de M. Senart, au passage analogue de Rūpnāth (cf. *Les Inscriptions de Piyadasi*, II, p. 194). La présence de cette réplique de notre phrase à Rūpnāth semble défavorable à la conjecture, d'ailleurs fort ingénieuse, de M. Bloch, suivant laquelle la phrase en question se rapporterait encore à la conduite à tenir envers les bhikṣus ou bhikṣuṇīs pertubateurs du saṃgha, *etena viyaṃjanena* « with this mark » faisant allusion aux vêtements blancs. Et de fait *vivāsayātha* répondrait bien à *ānāvāsasi āvāsayiye*. Mais on ne voit pas de quel signe caractéristique il s'agirait à Rūpnāth, où la susdite phrase me paraît, comme ici et avec un sens pareil, se rapporter à la diffusion de l'édit, d'autant que là elle suit immédiatement la recommandation d'en faire graver le contenu sur pilier de pierre.

J'ajouterai une remarque relative à cette inscription de Rūpnāth. Il paraît clair que dans cette dernière *vyuṭhenā* et *vivāsā* (et par suite, à Sahasrām, *vivuthena* et *vivuthā*; à Siddāpur, *vyūthena*) doivent être pris dans un sens pareil à celui de *vivasetav[i]ya* (fac-similé[1] °*vāya*) : donc dans le sens de « partir du lieu où l'on réside », non dans le sens de « mourir ».

[1] Dans *Ind. Ant.*, XXII.

Si, comme je le crois encore probable, le nombre 256 représente une date se référant au Buddha, c'est donc non à sa mort qu'il faut la rapporter, mais, comme je l'ai exposé dans une étude précédente (*Journ. as.*, nov.-déc. 1898), à son abhiniṣkramaṇa. M'étant mépris sur la lecture de la phrase *etinā ca*, etc. de l'édit de Rūpnāth, je n'avais pu utiliser alors l'indice qu'elle renferme en faveur de cette thèse.

Suivent les traductions.

IV

ÉDIT D'ALLAHĀBĀD.

[Le cher-aux-dieux] ordonne : les mahāmātras qui sont à Kosambī.................... la voie tracée dans le saṃgha ne doit pas être abandonnée. [Celui qui]........... causera une déviation dans le saṃgha, soit bhikṣu soit bhikṣuṇī, celui-là désormais, après l'avoir fait revêtir des vêtements blancs, qu'on le fasse demeurer dans une autre demeure.

ÉDIT DE SĀNCHI.

.....[division?]....... une voie a été faite et pour les bhikṣus et pour les bhikṣuṇīs : ainsi proclamant, on a battu jusqu'aux nations limitrophes le tambour de la loi parmi le peuple. Celui qui causera une déviation dans le saṃgha, soit bhikṣu soit bhikṣuṇī, après l'avoir fait revêtir des vêtements blancs, qu'on le fasse demeurer dans une autre demeure. Car mon désir est, quoi donc? — que la voie du saṃgha soit de longue durée.

ÉDIT DE SĀRNĀTH.

....
le saṃgha [ne pourra] être divisé par qui que ce soit. Quant

à celui qui, soit bhikṣu soit bhikṣuṇī, causera une déviation dans le saṃgha, celui-là, après l'avoir fait revêtir des vêtements blancs, qu'on le fasse demeurer dans une autre demeure. C'est ainsi que cette ordonnance doit être déclarée et dans le saṃgha des bhikṣus et dans le saṃgha des bhikṣuṇīs. Le cher-aux-dieux parle ainsi : d'une part, un exemplaire de cet édit vous a été remis à cette fin qu'il (vous) demeure dans le souvenir; d'autre part, remettez aux fidèles laïques un exemplaire de cet édit. Et qu'en outre à chaque uposatha les fidèles laïques aillent se faire familière cette ordonnance. Et que constamment à chaque uposatha chacun des mahāmātras aille à la cérémonie de ce jour se faire familière cette ordonnance et en prendre l'intelligence. Et autant que s'étend votre province, envoyez, vous, (des messagers) en tous lieux avec ce texte même. Pareillement faites envoyer avec ce texte même dans tous les forts et districts.

LE DIEU INDO-IRANIEN MITRA,

PAR M. A. MEILLET.

Les auteurs qui ont étudié le dieu védique *Mitra-* et le dieu iranien, sûrement identique à l'origine, *Miθra-*, s'accordent à voir dans cette figure une divinité lumineuse, et spécialement le soleil. C'est ce qu'enseignent M. Al. Eggers, *Der arische Gott Mitra* (diss. Dorpat, 1894); M. A. Hillebrandt, *Vedische Mythologie*, III, p. 53 et suiv.; M. Macdonell, *Vedic mythology*, § 13, p. 29 et suiv.; M. Oldenberg, *La religion du Véda*, trad. V. Henry, p. 159 et suiv. (et v. aussi, *Z.D.M.G.*, L, p. 43 et suiv.); M. Bartholomae, *Altiranisches Wörterbuch*, col. 1185; et M. Cumont, essayant de résumer les résultats acquis, constate que la religion védique et la religion iranienne « voient en lui (Mitra) une divinité de la lumière invoquée avec le ciel; au moral, elles le reconnaissent comme le protecteur de la vérité, l'antagoniste du mensonge et de l'erreur » (*Les mystères de Mithra*, 2e éd., p. 1); d'après J. Darmesteter, *Le Zend-Avesta*, II, p. 441, « Mithra représente la lumière considérée comme être moral ».

L'étymologie conduit à préciser et à rectifier cette

conception. Le nom de dieu skr. *mitrá-*, iran. *miθra-* n'est pas différent du nom commun skr. *mitrá-* masc. « ami », *mitrá-* n. « amitié », zd *miθra-* masc. « contrat », pers. *mihr* « amitié ». La formation du mot indo-iranien **mitrá-* est claire; comme l'indique très bien M. Brugmann, *Grundriss*, II, 1, 2ᵉ édit., p. 345 suiv., on est en présence d'un suffixe indo-iran. *-*tra-* (i.-e. *-*tro-* et *-*tlo-*) et de la racine i.-e. **mei-* « échanger ». Le suffixe et la formation sont exactement pareils à ce que l'on observe dans le thème indo-iranien *vr̥trá-*, qui a aussi fourni le nom d'un personnage mythique; cf. le thème indo-iranien *mántra-* « formule » (skr. *mántraḥ*, zd *mąθrō*), qui a un vocalisme radical différent. La racine se retrouve sous forme verbale dans skr. *máyate* « il échange », v. sl. *jiz-mětŭ sję* « ἠλλοιώθη » Ps. LXXII, 21, et lette *mīju*, *mīt* « échanger » (*mite* « change »); et sous forme nominale avec suffixe commençant par *-n-* dans une série de mots : v. sl. *měna* « changement, échange » et notamment « contrat, συνάλλαγμα » Supr. 310, 17 et 18 M. = 415, 15 et 16 S., *měniti* « changer », s. *mijèna* « changement (de lune) » avec une place de l'accent qui indique intonation douce, r. *mêna* (et traces de la forme attendue *mêná*, v. Korsch, *Izvêstija* de l'Académie de Sᵗ-Pétersbourg, II, 478), tch. *měna*, etc.; lit. *maĩnas* et *maina* « échange », *mainýti* « échanger »; lat. *mūnus* (plur. *mūnia*) « charge », *com-mūnis*; got. *ga-mains*. Il y a un autre mot en slave : *mirŭ* « paix, ordre, εἰρήνη, κόσμος », s. *mȉr*, *mȉra* (d'où *mȉrim* « j'apaise »; donc *i* intoné

doux), formé comme *darŭ, pirŭ, žirŭ*, etc.; en russe *mir* a pris le sens de « communauté » d'où « communauté de paysans » et maintenant « village ». Ces divers mots, conduisent à poser une racine **mei* (serbe *mî-*), **moi-* (lit. *maĩ-*, serbe *mȉje-*). **mĭ-* « échanger, faire un contrat ».

De cette racine **mei-*, il en faut distinguer une autre, dissyllabique, celle de : lit. *méilė* « affection », *méilas* « cher », v. sl. *milŭ* « doux, pitoyable » (serbe *mȉo, mȉla, mȉlo*), lit. *mýliu* « j'aime », lat. *mītis* (et *mūnus* « don amoureux »), v. irl. *móith* « doux, tendre », sans doute aussi skr. *máyaḥ* « joie, plaisir ». L'indo-iranien **mitrá-*, ayant un *i* bref, n'a sans doute rien de commun avec cette racine.

Le dieu skr. *Mitrá-* n'est pas l'ami, celui avec qui l'on a conctracté amitié; on a pu jouer sur ce sens du mot *mitrá-* en sanskrit; mais ce sens, qui ne se retrouve du reste pas en iranien, ne se concilie pas avec le caractère général du dieu; et M. Oldenberg, *Rel. du Véda*, tr. fr., p. 156, n. 1, repousse avec raison cette interprétation. *Mitra-* est la personnification du contrat, comme en Grèce Θέμις et Δίκη sont des personnifications de la justice, et à Rome *Venus*, de la grâce féminine. Les ἀρ(Ϝ)αί ne sont rien que les malédictions, plus ou moins personnifiées, et M. Bréal a expliqué de même les Ἐρῑνύες, dont le nom n'est pas clair au point de vue étymologique, mais dont le rôle est pareil à celui des ἀρ(Ϝ)αί (*Mém. de la Soc. Ling.*, VIII, 252 et suiv.). Les personnalités divines dont le nom est étymologiquement clair dans les

IMPRIMERIE NATIONALE.

langues indo-européennes sont toutes ainsi des personnifications de noms communs, à commencer par véd. *Dyáuḥ*, gr. Ζεύς, lat. *Iuppiter*. Comme le dit très bien M. Gruppe, dans sa *Griechische Mythologie*, (t. V, 2, du *Grundriss* d'I. von Muller), p. 1061, « Hélios est d'abord ce que son nom indique, le soleil; en second lieu, la puissance naturelle mystérieuse qui agit dans le soleil; en troisième lieu, la personne dont on rapproche cette puissance naturelle, et les trois notions sont interchangeables ». De même l'indo-iranien *Mitra-* est le contrat, la puissance mystique du contrat, et une personne; et les trois notions s'interchangent constamment.

Reste à savoir si cette doctrine rend compte de ce qu'indiquent les plus anciens documents connus, en l'espèce, les Védas et l'Avesta, sur le caractère du dieu indo-iranien *Mitra-*; la démonstration exigerait une discussion approfondie des textes védiques et avestiques; mais un simple aperçu général suffira peut-être à indiquer dans quelle direction on pourra trouver la preuve. Un premier fait est certain : *Mitra-* est, dès l'époque indo-iranienne, le dieu invoqué dans la conclusion des contrats (Oldenberg, *loc. cit.*). L'hôte à qui l'on présente le plat doux d'honneur dit : « Je te regarde avec l'œil de Mitra. » (Oldenberg, *Rel. du V.*, p. 429.)

Si bref et si peu instructif qu'il soit, l'unique hymne du Ṛgveda (III, 59) consacré à *Mitrá-* enseigne au moins deux choses : d'une part, il ne présente

aucun trait qui indique un caractère naturaliste quelconque du dieu, et de l'autre, il est clair que *Mitrá-* surveille sans sommeil les tribus humaines, et qu'on doit demeurer dans le contrat formé avec lui (*ādityásya vratám upakṣiyántaḥ*, *ṚV.*, III, 59, 3). *Mitrá-* est un *Ādityá-*, le principal après *Váruṇa-*, avec lequel il est fréquemment couplé; or, les Ādityas sont les gardiens de l'ordre universel (*dhṛtávratāḥ*), au ciel comme sur la terre, chez les dieux comme chez les hommes (v. Bergaigne, *Religion védique*, III, p. 261 et suiv.). Ils vont loin et profondément, on ne peut les tromper et ils peuvent tromper, ils ont mille yeux et voient tout (*ṚV.*, II, 27, 3); Mitra et Varuṇa ont des espions qu'on ne trompe pas. *Mitrá-*, *Váruṇa-*, *Aryamán-*, *Bhága-*, *Áṃça-*, et leurs compagnons ne sont que des personnalités morales, et n'ont rien à faire avec la nature physique.

Par malheur, la racine *yat-*, qui semble se rapporter tout spécialement dans le Véda à l'activité de Mitra, a une signification vague et obscure. Il n'y a pas de vraisemblance qu'une formule aussi visiblement technique que *VS.*, XXVII, 5, *Mitréṇāgne mitradhéye yatasva* doive se traduire : « Ô Agni, rivalise d'amitié avec Mitra », comme le fait M. Geldner, *Ved. Stud.*, III, p. 15; *mitradhéya-* est le « contrat d'amitié »; le verbe *yatasva* doit avoir une valeur également technique. Jolly a montré que la racine *yat-* s'applique au payement des sommes dues pour la composition et cite l'expression *vairayātana-* (*Z.D.M.G.*,

XLIV, 339). Et M. Geldner rapproche *ṛṇá yātaya* *ṚV.*, X, 127, 7 (*Der Rigveda in Auswahl*, I, *Glossar*, p. 140). C'est d'après ces emplois précis qu'il convient sans doute de traduire *ṚV.*, III, 59, 1 :

> *mitró jánān yātayati bruvāṇó*
> *mitró dādhāra pṛthivī́m utá dyā́m* |
> *mitráḥ kṛṣṭī́r ánimiṣābhí caṣṭe*

« C'est Mitra qui fait tenir leurs engagements aux hommes quand il est invoqué, c'est Mitra qui soutient la terre et le ciel, c'est Mitra qui, sans fermer l'œil, surveille les nations. » Mitra est qualifié de *yātayáj-janaḥ* « qui fait tenir leurs engagements aux hommes », *ṚV.*, III, 59, 5 ; de même, VIII, 102, 12 ; de même Mitra et Varuṇa, V, 72, 2 :

> *vraténa stho dhruvákṣemā*
> *dhármaṇā yātayájjanā*

« Avec la loi, vous êtes fermement établis ; avec la règle, vous êtes ceux qui font tenir aux hommes leurs engagements » ; de même enfin Mitra, Varuṇa et Aryaman, I, 136, 3. Les Ādityas sont qualifiés de *cáyamānā ṛṇā́ni* « faisant payer les dettes », II, 27, 4.

Le *Miθra-* iranien a été d'abord exclu des grandes religions officielles ; il ne figure ni sur les inscriptions de Darius ni sur celles de Xerxès, et apparaît pour la première fois sur une inscription d'Artaxerxès II ; dans l'Avesta, les gâthâs l'ignorent entièrement ; la formule même par laquelle est introduit Miθra dans le Yašt (x) qui lui est consacré, et qui est aussi

appliquée à un autre personnage également ignoré des gâthâs, *Tištrya*, indique que ce culte, très important dans le peuple, et ancien puisqu'il se retrouve dans l'Inde et ne peut pas être emprunté aux Hindous chez lesquels il a trop peu d'importance, a été introduit après coup dans le système du mazdéisme zoroastrien : « Lorsque je créai Mithra..., je le créai aussi digne de sacrifice, aussi digne de prière que moi-même, Ahura Mazda » (trad. Darmesteter). Une autre allusion à cette introduction tardive se lit Yt, XIII, 54-55.

Dès la strophe qui suit l'introduction, le Yašt définit exactement *Miθra-* : « Il détruit toute la province, le fourbe (*mairyō*; v. Bartholomae, *Altiran. Wört.*, sous ce mot) qui trompe Miθra, ô Spitama » (Yašt, x, 2), et plus explicitement encore, aussitôt après :

miθrəm mā janyå spitama
mā yim drvatat̰ pərəsåṅhe
mā yim hvadaēnāt̰ ašaonat̰
uvayå zī asti miθrō
drvataēča ašaonaēča

« Ne brise pas le contrat (*ou* Miθra), ô Spitama, ni celui que tu formeras avec le méchant, ni celui que tu formeras avec le juste de ta religion; car aux deux appartient le contrat (Miθra), au méchant et au juste. » Le mot zend *miθrōdrug-* se traduit à volonté par « qui trompe Miθra », ou par « qui viole le contrat ». Les compagnons de *Miθra-* (Yt, x, 41) sont *Rašnuš* « Justice » et *Sraošō* « Obéissance », donc des person-

nifications d'abstractions, pareilles au « Contrat ». Depuis Xénophon, les auteurs grecs prêtent aux Perses un serment d'affirmation μὰ τὸν Μίθρην.

Comme les Ādityas védiques, *Miθra-* ne peut pas être trompé; il est *anaiwidruxδo* (Yt, x, 5); on lit Yt, x, 24:

miθrō jasaiti avain'he
yō baēvarə.spasanō sūrō
vīspō.vīδvå aδaoyamnō

« Miθra vient à (son) secours, lui qui a mille espions, fort, omniscient, qu'on ne trompe pas. » Dans le même Yašt, x, 7, on invoque Miθra :

hazaṅra.gaošəm hutaštəm
baēvarə. čašmanəm bərəzantəm
pərəθu.vaēδayanəm sūrəm
ahvafnəm jayaurvåṅhəm

« aux mille oreilles, bien fait, aux dix mille yeux, haut, à la connaissance étendue, fort, sans sommeil, éveillé »; cf. *R̥V.*, VII, 34, 10 :

Váruṇa ugráḥ
sahásracakṣāḥ

« Varuṇa fort, aux mille yeux. » Tout le Yašt x de l'Avesta n'est qu'une longue illustration de ce caractère de Miθra « dieu du contrat ». On verra aussi des indications précises chez J. Darmesteter, *Zend Avesta*, trad., I, p. 422 et suiv.

Les relations de *Mitra-* avec le soleil s'expliquent aisément dès lors. Le soleil est un œil qui voit tout;

ainsi, dans le R̥gveda, I, 50, 1, il est qualifié de *viçvácakṣas-*, et, dans l'Avesta, Yasna, 1, 14, d'« œil d'Ahura Mazda »; en Grèce, cette notion est quelquefois mentionnée; ainsi chez Eschyle, *Prom.*, 91 :

καὶ τὸν πανόπτην κύκλον ἡλίου καλῶ

(cf. Usener, *Götternamen*, p. 59 et suiv.); et, chez Homère, Agamemnon, prenant un engagement solennel, dit :

Γ 276 Ζεῦ πάτερ, Ἴδηθεν μεδέων, κύδιστε, μέγιστε,
Ἠέλιός θ' ὃς πάντ' ἐφορᾷς καὶ πάντ' ἐπακούεις.

Le soleil est si bien considéré comme un œil que l'ancien nom celtique du soleil est devenu en irlandais le nom de l'œil : v. irl. *súil*; l'interprétation de arm. *aregakn* « soleil » par *areg-akn* « œil du soleil » est incertaine, comme le constate M. Hübschmann, *Arm. Gramm.*, I, p. 414. Cet œil, qui voit tout, est celui des divinités qui personnifient les contrats et sont chargées de les faire respecter, à savoir, dans le Véda, Mitra et Varuṇa (v. Bergaigne, *Religion védique*, III, p. 117). Et cette pensée est souvent exprimée, par exemple, *R̥V.*, VII, 61, 1 :

úd vāṃ cákṣur varuṇa suprátīkaṃ
deváyor eti sū́r(i)yas tatanvā́n |
abhí yo víçvā bhúvanāni cáṣṭe
sá manyúm márt(i)yeṣ(u)v ā́ ciketa

« Votre œil, ô Varuṇas (lire *Varuṇā* au duel, avec le padapāṭha), beau, à vous les (deux) dieux [à savoir

Mitra et Varuṇa], se lève, le soleil qui s'étend; lui qui voit tous les mondes, il se rend compte des intentions des hommes. » De même *R̥V.*, VI, 51, 1 :

úd u tyác cákṣur máhi mitráyor ā́ň
éti priyáṃ váruṇayor ádabdham |
r̥tásya çúci darçatám ánīkaṃ
rukmó ná divá úditā v(i)y àdyaut

« Ce grand œil de Mitra et Varuṇa se lève, aimé, impossible à tromper; face brillante, belle, de l'ordre; comme le bijou d'or du ciel, à son lever, il a brillé »; et plus loin, *ibid.*, 2 :

r̥jú márteṣu vr̥jiná ca páçyann
abhí caṣṭe sū́ro aryá évān

« Voyant, chez les hommes, ce qui est juste et injuste, il regarde les démarches (des hommes), lui le soleil noble. » L'hymne *R̥V.*, VII, 60, devrait être cité tout entier pour illustrer cette relation du soleil avec les Ādityas : les Ādityas, et notamment Varuṇa, Mitra et Aryaman, qu'on ne peut pas tromper, ont charge de punir le mensonge; c'est le soleil dont ils ont tracé la route, qui surveille les hommes et vient rapporter la vérité aux Ādityas, gardiens de l'ordre universel. Et c'est le soleil qui constate l'innocence des hommes (*R̥V.*, X, 37, 9).

Dans l'Avesta, les relations du soleil et de Miθra sont moins nettes, parce que Miθra n'a été introduit qu'après coup dans le système zoroastrien, et parce que le Miθra de l'Avesta surveille et voit lui-même les infractions aux contrats. Toutefois le Yašt du

soleil (Yt, vi) se termine par une invocation à Miθra; le Nyāyišn du soleil associe Miθra immédiatement au soleil (Ny., i, 5-7); et, dans le Yašt de Miθra, il est question du soleil :

yahmāi hvarə aurvat̰.aspəm
dūrāt̰ nəmō baoδayeiti

« Pour qui le Soleil aux chevaux rapides éveille de loin l'hommage. » D'après Plutarque, *Alex.*, 30, Darius, voulant obtenir d'un eunuque la vérité, lui dit solennellement : *εἰπέ μοι σεϐόμενος* Μίθρου *φῶς μέγα*. Le Miθra iranien n'est donc pas proprement une divinité solaire, mais une lumière qui pénètre partout et éclaire toutes les infractions; néanmoins il rappelle beaucoup le soleil quand il est dit que « des chevaux célestes, blancs, lumineux, au loin visibles, divins et savants, l'entraînent sans faire d'ombre, à travers les espaces célestes ». Strabon, cité par Darmesteter, *Zend-Avesta*, tr., II, p. 442, dit formellement que les Perses adorent « *ἥλιον, ὃν καλοῦσι* Μίθρην »; et, avec le temps, l'identification est devenue de plus en plus complète (v. Gruppe, *Griechische Mythologie* (dans le *Grundriss* d'I. von Müller), p. 1595, n. 7. Ces notions n'ont aucune précision, et il serait vain de tenter de les préciser. Le seul point fixe, c'est que Miθra, étant le contrat, a tous les moyens de punir les violations du contrat. Usener, *Götternamen*, p. 178 et suiv., donne de nombreuses preuves du caractère moral attribué à la lumière. Le serment romain se prête

à ciel ouvert (*loc. cit.*, p. 181, n. 14), et la Δίκη grecque est fréquemment associée à la lumière (*ibid.*, p. 180, n. 12).

Miθra ne dispose pas seulement de la lumière — diurne et nocturne — qui éclaire et fait apparaître toutes les transgressions, il a aussi la force de punir; de là le caractère guerrier, qui apparaît en quantité de passages du Yašt x, et qui distingue le Miθra iranien du Mitra védique. Ce caractère guerrier a été de grande conséquence pour le développement ultérieur du culte de Miθra.

Il est difficile de déterminer la valeur de l'épithète zd *vourugaoyaoitiš* qui est fréquemment accolée au nom de Miθra, et qui est réservée à ce dieu; car le mot *gaoyaoitiš*, qui est le second membre du composé, n'a pas un sens clairement défini; on le rencontre en quatre passages de l'Avesta; dans trois de ces quatre passages, il est groupé avec *asō* et *šōiθrəm*, et la valeur qu'il a dans le quatrième (Yt, x, 112) ne se laisse pas préciser (v. Bartholomae, *Altiranisches Wörterbuch*). Le mot védique *gávyūtiḥ*, qui répond au mot iranien à un détail de vocalisme près (on sait que skr. *avya* a pour correspondant phonétique régulier iran. **auya*), n'est pas pas plus précisément défini (M. Geldner l'a étudié, *Ved. Stud.*, II, 287): l'étymologie en est obscure; seul le premier terme *gav-* semble clair (sur l'emploi, cf. E. u. J. Leumann, *Et. Wört. d. Sanskritspr.*, I, p. 89, note); le mot a visiblement une valeur rituelle, et est plusieurs fois rapproché du nom du *ghr̥ta-* (*R̥V.*, III,

62, 16; VII, 62, 5, et 65, 4; VIII, 5, 6; X, 80, 6); l'épithète de « large » lui appartient, car on retrouve un composé *urúgavyūtiḥ* (dit de Soma), et, sur les douze passages où se trouve *gávyūtiḥ* dans le Ṛgveda, cinq lui accolent l'adjectif *urvī*. Le groupement avec le skr. *kṣétram* qui est le correspondant de zd *šōiθrəm* est frappant dans *ṚV.*, VI, 47, 20 :

agavyūtí kṣétram áganma devā
urvī satī bhūmir aṃhuraṇábhūt

et il est curieux que l'idée de « largeur » reparaisse à côté. Dans *ṚV.*, IX, 74, 3, *gávyūtiḥ* est rapproché d'Aditi; dans III, 62, 16; VII, 62, 5, et 65, 4; V, 66, 3, il s'agit de Mitra et Varuṇa, dans I, 25, 16, de Varuṇa :

párā me yanti dhītáyo
gávo ná gávyūtīr ánu |
ichántīr urucákṣasam

« Elles s'en vont, mes prières, comme des bœufs à travers les prairies (?), cherchant le (dieu) au large regard. » Ainsi, même dans l'Inde, le mot *gávyūtiḥ* est associé à Mitra et aux divinités de son groupe. D'autre part, ce que demande le fidèle, c'est la sûreté sur les vastes espaces désignés par *gávyūtiḥ*, et il y a un vers-formule qui se trouve adressé à *Uṣas*, *ṚV.*, VII, 77, 4, et à Soma, IX, 78, 5 :

urvīṃ gávyūtim ábhayaṃ ca nas kṛdhi

« Sur le vaste espace, donne-nous la sécurité »; une prière analogue se lit *AV.*, XVI, 3, 6 (v. la traduc-

tion Whitney-Lanman). Le zd *vourugaoyaoitiš* est donc une vieille épithète, de date indo-iranienne, et attribuée à Mitra dès l'époque indo-iranienne; il est sans doute impossible de pénétrer entièrement le sens d'un mot fixé par la tradition et qu'un long usage rituel a usé et obscurci; mais le rapprochement des passages védiques montre que la *gávyūtiḥ* qui répond à la *gaoyaoitiš* iranienne est un espace où le fidèle demande au dieu, et notamment à Mitra, de le protéger. L'épithète *vourugaoyaoitiš* atteste donc le caractère indo-iranien du dieu et concorde avec le rôle qui lui est attribué ici.

On ne doit pas être surpris de voir diviniser le contrat; car le contrat était dès le principe un acte religieux, entouré de cérémonies définies, fait avec certains rites; et les paroles qui l'accompagnaient n'étaient pas de simples promesses individuelles; c'étaient des formules, douées d'une force propre, et qui se retournaient, en vertu de cette force interne, contre le transgresseur éventuel. Le *Mitra-* indo-iranien est à la fois le « Contrat » et la puissance immanente du contrat.

Si, d'après ce qu'on vient de voir, *Mitra-* n'est qu'une personnification indo-iranienne du « contrat », le nom de son compagnon védique *Váruṇa-* doit avoir un sens analogue. Récemment encore, dans ses *Indogermanen*, p. 736, M. Hirt constatait que le rapprochement de skr. *Váruṇaḥ* et de gr. *οὐρανός* se laisse justifier phonétiquement; on remarquera

cependant la différence de place du ton, qui n'est pas chose négligeable; J. Schmidt, chez Macdonell, *Vedic mythology*, p. 177, a déjà noté que le rapport de lesb. *ὄρανος*, de ion. att. *οὐρανός*, dor. *ὠρανός* ne va pas sans difficultés; et surtout il n'est légitime de rapprocher deux mots que si les sens se concilient; or, le gr. *οὐρανός* désigne sans aucune ambiguïté le « ciel » et n'a pas d'autre signification; au contraire skr. *Váruṇaḥ* n'est jamais le ciel; tous les exposés sont d'accord sur ce point; M. Hillebrandt, *Ved. Mythologie*, III, p. 4 et suiv., repousse absolument l'idée que Varuṇa ait rien à faire avec le ciel; M. Oldenberg identifie même Varuṇa à la lune (v. en dernier lieu, *Z. D. M. G.*, L, p. 60 et suiv.). Le groupe de mots dont, par son rôle de gardien de l'ordre et des contrats, Varuṇa doit être rapproché est celui de skr. *vratám* « volonté divine, loi » = gâth. *urvatəm*, zd *urvaitiš* « contrat, fidélité », *urvaθō* « ami », gâth. *urvātəm* « ordre, loi », v. sl. *rota* « serment », gr. *ῥήτρα*, éléen *Ϝρᾱτρᾱ* (le premier *ᾱ* résulte d'une innovation éléenne), cypr. *Ϝρητᾱ* « contrat »; et le sens général de cette racine est « parler »; le contrat est la formule prononcée; cf. gr. *ἐρέω*, *εἴρηκα*, et lat. *uerbum*, got. *waurd*, lit. *vardas*. On entrevoit donc la possibilité que le mot *váruṇa-* soit un terme désignant la « loi », le « contrat »; toute affirmation est impossible puisque le mot n'est conservé nulle part avec cette valeur de nom commun. Si l'on tient compte de ce que les mots de sens voisin ou contrasté ont souvent des fonctions pareilles, il n'est pas indifférent de

noter que le mot skr. *piçunaḥ*, qui présente le suffixe très rare *-una-* et la même place du ton que *váruṇaḥ*, signifie « traître, calomniateur »; c'est un léger indice que le sens attribué à *váruṇaḥ* est exact. Les faits attestés ne permettent pas d'aboutir à autre chose qu'à une possibilité pour le nom de Varuṇa.

Le nom commun vieux perse de « dieu » *baga* (qui se retrouve quelquefois dans l'Avesta) répond au nom de l'un des Ādityas, véd. *Bhágaḥ*, qui signifie « richesse » (cf. v. sl. *u-bogŭ* « pauvre » et *bogatŭ* « riche »), circonstance qui atteste l'importance de ce groupe de divinités chez les Iraniens. Le mot slave correspondant *bogŭ* signifie aussi « dieu », et il n'y a pas de raison de le croire emprunté à l'iranien: car l'iranien et le slave ont plusieurs termes religieux en commun, surtout v. sl. *svętŭ* « saint », en face de zd *spəntō*.

Le *Mitrá-* védique n'a pas eu dans l'Inde une grande fortune; il est donc resté près de son type primitif. Chez les Iraniens, il est devenu un dieu très populaire, si bien qu'il a forcé l'accès du mazdéisme orthodoxe. Les peuples qui ont subi l'influence iranienne ont accepté ce dieu; en Arménie, la fête *Miθrakāna-* (Μιθράκινα chez Strabon, persan *Mihrgān*) est attestée sous le nom de *mehekan* (génit. *mehekani*, seule forme attestée), et le nom du temple des faux dieux, *meheun*, est sans doute celui d'un temple de Miθra. En s'étendant ainsi, le culte de Miθra s'est, tant par son développement propre que par emprunt à des cultes et à des mythes de

toute origine, chargé d'une quantité toujours plus grande d'éléments étrangers au type ancien, que présente encore le Yašt x de l'Avesta dans presque toute sa pureté. La doctrine du mithriacisme romain ne possédait plus, autant qu'on puisse s'en faire une idée, que peu de traits communs avec la notion simple, mais si conforme au type religieux de l'époque indo-européenne : la puissance immanente du contrat-dieu, omniscient, surveillant tout, ayant pour œil le soleil, voyant tout, allant partout, soutenant l'ordre du monde, et châtiant avec une force redoutable les infractions commises par les hommes et par les dieux : ce n'est pas un phénomène naturel, c'est un phénomène social divinisé.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

NOTICE
SUR LA VIE ET LES ŒUVRES
DE YOḤANNAN BAR PENKAYÊ

PAR Mgr ADDAI SCHER,
ARCHEVÊQUE CHALDÉEN DE SÉERT.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler sommairement de l'écrivain syrien connu sous le nom de Yoḥannan ou Jean Bar Penkayê, et nous avons fixé à la fin du VIIe siècle l'époque à laquelle il vivait[1]. Pour faire mieux connaître cet écrivain, nous donnerons ici le texte inédit d'une courte notice qui lui est consacrée, et l'analyse de son principal ouvrage, intitulé : *Premiers Principes*[2] *de l'Histoire du monde temporaire.*

[1] *Revue de l'Orient chrétien*, année 1906, p. 26.

[2] ASSEMANI (*B. O.*, III, 1, p. 190) traduit ܪܝܫ ܡܠܐ par : *Progymnasmata in voces, seu exercitationes in voces;* Hottinger par: *Progymnasmata Rethoro-Logica vel grammatica;* Ecchellensis par : *Exercitationes seu Progymnasmata in vocabula*, Edenensis par : *Expositio vocum sacræ Scripturæ.* Nous-mêmes, dans notre susdite étude, nous avons traduit ܪܝܫ ܡܠܐ par : *Principe des mots*, et dans notre notice sur les manuscrits du couvent de N.-D.-des-Semences, par *Archéologie.* Ayant, depuis, fait copier et lu les derniers chapitres de cet ouvrage, tous ces titres nous ont paru erronés, et nous préférons *Premiers principes* (de l'histoire du monde temporaire); c'est, en effet, ce que l'auteur semble entendre par là (voir ci-dessous le dernier passage du dernier chapitre).

1

A part Ébedjésus de Nisibe, qui énumère les ouvrages de Bar Penkayê dans son Catalogue, nous n'avons trouvé aucun autre auteur nestorien parlant de cet écrivain. Les Jacobites, qui semblent vouloir le réclamer comme appartenant à leur secte, ont conservé une notice, qui paraît avoir été rédigée primitivement par un nestorien dont l'ouvrage ne nous est pas parvenu. Cette notice se trouve, à notre connaissance, dans deux manuscrits jacobites : l'un fait partie de la bibliothèque épiscopale de Séert[1]; et l'autre, contenant un recueil de Vies des saints, a été acheté par nous cette année à un prêtre jacobite de Maïfarqaṭ[2].

Voici le texte et la traduction de cette notice :

ܢܝܚܐ[3] ܕܥܠ ܛܘܒܢܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܚܙܝܐ[4] ܒܪ ܦܢܟܝܐ. ܕܗܘ ܣܗܕܐ ܪܘܚܢܝܐ ܀

ܣܒܝܬܗ. ܒܗ[5] ܠܪܘܡܐ ܪܒܐ ܕܕܘܒܪ̈ܐ ܐܬܥܠܝ ܢܝܚܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܦܢܟܝܐ. ܕܬܪܒܝܬܗ ܠܒܝܬܗܪܐ ܕܫܢ̈ܝܐ ܕܪܓܠ ܒܡܕܝܢܬܐ. ܘܥܠ ܘܩܕܐ ܠܡܕܪ̈ܫܐ ܕܩܫܝܫܘܬܐ ܒܗ ܠܟ̈ܬܒܘܗܝ ܡܕܢܚ̈ܝܐ[6]. ܗܢܐ ܕܝܢ ܒܗ ܐܬܐ ܘܠܒܫ ܠܐܣܟܡܐ ܡܫܝܚܐ ܕܕܝܪܝܘܬܐ ܒܥܘܡܪܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܕܟܡܘܠ. ܠܘܬ ܪܫ ܥܘܡܪܐ ܕܡܪܝ ܡܒܪܝܫܘܥ.

[1] A. Scher, *Catal. des mss. de Séert*, n° 81, i.

[2] Ce manuscrit contient encore une notice sur Abraham le Grand et une autre sur Babaï Bar Nšibnayê. Il est surprenant de voir comment les Jacobites revendiquaient à leur profit ces saints nestoriens. Isaac de Ninive a eu chez eux le même sort. L'examen de ces procédés d'appropriation exigerait un article à part.

[3] Notre texte est établi d'après le manuscrit de Maïfarqaṭ. — [4] Ms. de Séert : ܢܝܚܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ. — [5] ܒܗ ܕܝܢ. — [6] ܘܐܣܟܡܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ ܡܕܢܚ̈ܝܬܐ.

ܘܡܢ ܕܠܓܘ ܠܐܣܩܘܦܐ ܒܫܘܩܐ ܘܚܝܐ ܩܠܝܠܐ
ܘܡܫܬܢܩܐ. ܐܬܚܙܝ ܕܝܢ ܥܠܝܗܘܢ ܬ̈ܠܓܬܐ ܒܒܘܪܬܐ.
ܘܡܛܠ ܕܐܬܚܙܝ ܥܠܝܠ ܓܪܒܐ ܒܓܘܫܡܗܘܢ. ܘܒܟܐܒܐ
ܪ̈ܒܗ ܡܒܪ̈ܝ ܫܡܥ̈ ܢܣܒ ܕܝܢ ܩܢܘܢܐ ܕܟܠ ܩܒܪ̈ܝܢ
ܕܒܪ̈ܝ ܢܘܫܝܢ ܘܒܪ̈ܝ ܐܘܪܒܐ ܕܒܝܬ ܠܗܘܟܪܐ. ܘܐܬܚܫܠܡ
ܘܐܬܚܒܒ ܓܪܒܗ. ܘܦܓܥ ܒܡܥܒܕܢܐ ܒܚܝ̈ܘܬܐ
ܘܒܚܣܝܘܬ ܬܪܚܝܬܐ ܒܢܝܫܬܐ. ܘܒܗ ܢܦܩ ܠܥܠܡܐ.
ܘܬܒܥ ܒܠܗܘܢ ܒܩܠܝܬܐ. ܘܡܢ ܥܒܘܕܐ ܠܥܒܘܕܐ
ܢܦܩ ܗܘܐ ܐܪܐܐ ܒܫܢ̈ܝܐ. ܘܐܝܠ ܗܘܐ ܠܗܬ ܡܫܪ̈ܝܬܐ
ܕܒܘܣܪܐ ܕܒܪܝ ܒܡܣܟܐ. ܘܐܝܟ ܗܘܐ ܠܬܘܬܒ̈ܘܗܝ.
ܘܡܠܐ ܗܘܐ ܡܪ̈ܥܐ ܕܠܘܩܒܠ ܐܪ̈ܥܐ. ܘܐܡܪܒ
ܗܘܐ ܕܐܓܘܪܦܐ ܫܢܬܐ ܚܕܐ[1]. ܘܫܪܝ ܗܘܐ ܒܓ̈ܠܬܐ
ܘܒܩ̈ܘܪܝܐ ܕܡܕܝܢܬܐ. ܘܣܓܝ ܗܘܐ ܒܐܬܪܐ ܠܬܠ̈ܬܐ
ܡܠ̈ܟܐ. ܘܐܡܬܝ ܕܥܠܘܗܝ ܐܬܦܪܣܬܐ ܕܐܬܟܪܙ ܒܗ
ܗܟܢܐ. ܕܒܗ ܠܗܘ ܐܦܪܝ ܥܠܘ ܡܪ̈ܝܐ ܗܢܐ ܡܫܟܐ.
ܒܦܘܡ ܡܟܪ̈ܝܐ ܦܐܫ ܗܘܝܬ. ܘܠܐ ܕܝܢ ܠܗܘܬܐ ܘܠܪ̈ܐ
ܕܝܢ ܡܪܝܐ ܢܦܩ ܗܘܝܬ ܒܡܐܐ. ܘܕܝܢ ܦܠܝܓܘܬ ܡܫܝ̈ܚܝ
ܥܠ ܟܡܗ ܐܢܫ ܠܐ ܟܡܗ ܫܩܠ ܗܘܐ ܠܗ. ܒܗ ܠܒܫ
ܐܢܫ ܡܫܡܐ ܘܒܟܝܢ ܐܢܫ ܡܦܠܚܐ. ܘܒܬܪ ܫܢܬܐ ܚܕܐ
ܐܬܚܝܒ ܥܠܘ ܦܪܘܬܗ ܕܢܥܘܒ ܘܐܬܚܒܫ ܒܦܘܫ. ܘܐܬܚܒ
ܥܠ ܡܪ̈ܝܐ ܕܢܘܚܬܐ. ܘܦܠܓܪ ܗܘܐ ܢܦܫܗ ܒܟܠܗ̈ܐ
ܘܦܠܓܘܬܐ ܫܢܬܐ ܚܕܐ[2]. ܒܬܪ ܗܢܝܢ ܬܘܒ ܒܝܘܡ ܒ.ܪ̈ܟܐ
ܕܝܘܡܬܐ. ܘܐܬܚܒܫ ܥܠ ܦܠܘܢ ܕܝܘ̈ܡܐ ܘܦܪ̈ܟܝܗܘܢ
ܘܦܪܣܘ ܐܢܘܢ. ܘܥܠ ܕܡܟܪ̈ܐ ܕܡܫܝܚܘܬܐ ܗܦܟ ܢܦܫܐ
ܦܢ̈ܝܢ. ܘܐܬܪܐܝܢ ܦܢܝܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܠܗܝܢ ܕܫܘ̈ܦܠܝܐ.
ܘܐܬܪܐܝܢ ܦܠܚ̈ܘ ܠܗܘܟܠ ܕܬܠ̈ܬܐ. ܘܐܣܪܬܐ ܕܐܟܪܐ.
ܘܐܣܪܬܐ ܕܒܪܝܬܐ ܕܦܠܓ̈ܐ. ܘܐܣܪܬܐ ܕܫܒܝܒܐ
ܒܐܟܪ̈ܐ ܕܦܠܓܐ[3]. ܘܒܠܗ ܗܪܓܐ ܕܗܘܒܪ̈ܐ
ܕܚܣܝܘܬܐ. ܘܠܗܕܐ ܒܫܘܒܠܐ ܕܒܬܗ ܒܗܘܕ
ܗܘܐ ܗܢܐ ܘܐܡܪ. ܙܪ̈ܐ ܕܒܦܘܠܐ ܒܐܘܪ̈ܝ ܬܠܬܐ.

[1] ܥܠܘ. — [2] ܫܢܬܐ ܥܠܘ. — [3] ܘܐܣܪܬܐ. ܕܬܠ̈ܬܐ ܒܐܟܪ̈ܐ ܚܕܐ ܒܪ(ܝ) ܢܒܘܟ ܥܠ ܡܕܝܢܬ ܐܠܗܐ.

ܦܘܫܐ ܕܝܢ ܩܕܡ ܬܪܥܐ ܠܒܝܬܐ ܕܒܝܬ ܕܝܪܝܢ. ܫܒܥ
ܫܢ̈ܝܐ ܕܦܘܪܫܢܐ. ܬܘܕܝܬܐ ܠܫܘܒܚ ܕܝܗܒ ܠܝ ܙܒܢܘܬܐ.
ܘܒܬܪܗ ܬܘܒ ܒܡܐܡܪ̈ܐ ܡܫܐܠܐܐ ܕܒܡܫܝܚܘ̈ܬܐ
ܘܕܐܠܗ̈ܘܬܐ. ܘܒܬܠܬܐ ܐܚܪܢܐ ܕܗܘܝܢ ܠܗ ܪܫ ܫܢ̈ܝܐ.
ܩܒܪ ܕܝܢ ܫܢ̈ܝܐ ܡܫܐܠܐܐ. ܘܐܩܝܡ ܠܒܢ̈ܝܗܐ ܕܠܐ
ܒܚܝܠܐ. ܘܬܘܒ ܗܘܐ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܢܘܚܡ ܕܡܪܕܘ ܘܐܬܩܪܝ.
ܕܒܗ ܕܝܢ ܢܦܠܬ ܕܝܢ ܫܒܥܪܐ. ܘܐܬܬܥܝܪܬ ܐܘܒܐ ܕܥܠܘ.
ܘܬܠܬܐ ܫܢ̈ܝܐ ܕܝܢ ܒܝܬܐ ܕܡܫܡ̈ܫܢܐ ܠܐ ܐܬܒܕܪܬ.
ܐܠܐ ܬܠܬ ܙܒ̈ܢܝܢ ܒܫܢܝܘ ܒܬܪ ܢܘܚܡ ܦܠܚܐ ܒܫܢܝܐ
ܕܝܠܘܬܐ ܘܐܬܚܠܠܒܬ. ܘܐܬܚܝܘ ܬܘܒ ܢܒܪܐ ܕܡܐܝܕ
ܗܘܐ ܒܠ ܬܪܒ ܩܠܝܠܗ ܒܒܝܬܐ ܙܒ̈ܢܝ. ܘܒܗ ܒܬܪܗ ܐܚ̈ܪܢܐ
ܒܠܗܘܢ ܘܕܫܠܡ ܗܘܐ ܒܝܘܡ. ܢܦܩ ܡܕܝܫܐ ܒܬܪ ܢܘܚܡ
ܘܒܢܝܢܗ ܠܢܒܪܐ ܒܢܘܦܪܗ ܘܦܪܕܗ. ܘܬܘܒ ܠܐ
ܐܬܚܝܘ ܬܒܥܢ ܩܝܢ. ܘܒܒܬܪ ܒܒܘܡܪܐ ܕܐܬܪܦܠ.
ܘܐܬܪܒܝ ܒܕܝܪܐ ܕܗܘܝܢ ܕܐܠܗ̈ܝܬܐ. ܘܒܒܬܪ ܒܡܐܡܪܐ
ܒܠ ܕܩܒܪ̈ܐ ܕܐܚ̈ܐ ܪ̈ܦܫܐ. ܘܐܚܪܢܐ ܒܠ ܠܒܝܪܘܬܐ
ܕܕܘܒܪ̈ܐ ܐܠܗܝܐ. ܘܒܗ ܐܬܚܘܝ ܒܪ ܫܒܝܢ ܘܬܠܬ
ܫܢ̈ܝܢ ܫܢܝ ܕܝܢ ܒܠܒܝܬܐ ܗܢܐ. ܘܐܬܬܚܫܒ ܦܓܪܗ
ܡܕܝܫܐ ܒܒܘܡܪܐ ܪܒܐ ܕܒܝܬ ܢܘܚܡ
ܕܒܝܠܬܗ ܒܝܕ ܕܒܠܗܘܢ ܡܕܝܫܐ ܕܦܠܝܚܘ ܠܒܪ
ܢܨܚܬܐ ܒܠܡ ܠܢܘܚܡܐ ܕܢܘ̈ܒܐ ܘܠܫܘܒܚܢܐ ܕܢܦܫ̈ܗܐ.
ܘܠܒܘܚܒܐ ܕܒܒܠܘܬܐ ܕܫܒܝܐ. ܢܚܝܢ ܘܒܢܝܚ̈ܝܢ
ܘܒܠܗܘܢ ܒܝܕ̈ܐ ܒܗܘܒܒ̈ܐ ܒܝܕ ܠܗܬܗ ܕܠܒܕܬ
ܐܠܗܐ ܒܪܝܟ ܘܒܠܗܘܢ ܡܕ̈ܝܫܐ. ܘܠܐܠܗܐ ܫܘܒܚܐ
ܐܡܝܢܐ ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ. ܐܡܝܢ ܀

« LOUANGES DU MOINE B. MAR YOḤANNAN, BAR PENKAYÊ,
CONNU AUSSI SOUS LE NOM DU VIEILLARD SPIRITUEL.

« Mes amis ! le célèbre Mar Yoḥannan Bar Penkayê, parvint au plus haut sommet de la vertu; il franchit le fleuve des passions causées par les désirs de la chair; il battit et vainquit par ses saintes prières les phalanges diaboliques. Bar Penkayê revêtit le saint habit monastique dans le cou-

vent de Mar Yoḥannan de Kamoul[1], sous Mar Sabrišô', supérieur. Dès qu'il prit le saint habit et le joug léger et doux, il s'éloigna de toutes les délices passagères. Ayant été atteint d'une lèpre légère, son maître Mar Sabrišô' le guérit, en le frottant avec l'huile de la lampe qui brûlait sur le tombeau de Mar Yoḥannan et de Mar Oukama, les fondateurs du couvent. Après avoir mené la vie commune avec beaucoup de ferveur, il habita en silence dans une cellule; il participait chaque semaine aux saints mystères; il se rendait auprès des moines du monastère de Mar Bassima[2] pour solliciter leurs prières et apprendre d'eux à combattre les démons.

« Le démon du blasphème lui fit la guerre pendant toute une année. Il eut recours à la prière; il jeûna beaucoup; il passa même plusieurs nuits dans la neige : « Voyant cette « guerre se prolonger, dit-il dans une lettre qu'il écrivit à ce « sujet, je commençai à désespérer. Le prière et la lecture « elles-mêmes ne m'apportaient pas de consolation; mon « esprit était si rempli de scrupules, que je regardais toutes « choses comme rien; je me couvris d'un sac; je m'assis sur « la cendre; et ce ne fut qu'au bout d'un an que la grâce de « Jésus se répandit sur moi et éclaira mon âme. »

« Il écrivit encore sur la guerre contre l'impureté. Il se couchait pendant toute une année sur la neige et la glace : et, de la sorte, il fut délivré des attaques de l'impureté.

« Il écrivit sur tous les démons et leurs attaques, et les confondit. Il composa cinq tomes sur la vie spirituelle, et deux tomes, qu'il appelle *Accomplissements;* deux sections contre les sectes hérétiques; un volume intitulé l'*Agneau;* un autre sur l'Éducation des enfants; un autre intitulé *Les sept Discours des Négociants*: [un autre sur le *Trisagion*, en vers de douze syllabes][3]; enfin un autre sur la vie ascétique, et à la

[1] Sur ce couvent, voir le *Livre de la Chasteté*, n[os] 7 et 30; *Liber Turris*, Mari; textus, éd. Gismondi, p. 25-26.

[2] Sur ce couvent, voir le *Livre de la Chasteté*, n° 53.

[3] D'après le ms. de Séert.

fin de son livre, il expose celle-ci en disant[1] : « C'est une « bonne bourse entre les mains d'un marchand[2], la paye (?) « allouée de la part de Seigneur au peuple qui est en Égypte ; « ce sont les sept talents de distinction[3]. Gloire à Jésus, qui « nous a donné la victoire ! »

« Il écrivit aussi beaucoup de discours poétiques, des lettres et un livre intitulé *Premiers Principes*. Il guérit d'innombrables malades. Yoḥannan, évêque de Qardô, racontait ceci : « Une fois, je tombai de l'âne et je me cassai la « main. On me pansa en vain pendant trois mois. Mar Yo« ḥannan Penkaya[4] m'ayant frotté trois fois avec l'huile « de la prière, je fus guéri sur le champ. »

« On vit plusieurs fois un tigre se présenter devant la porte de sa cellule. Les frères murmurèrent, car ils le craignaient. Mar Yoḥannan sortit, donna au tigre un coup de bâton et le chassa. Le tigre ne parut plus.

« Mar Yoḥannan habita le couvent d'Argog[5] ; il excella en vertu dans le couvent de Yoḥannan Dalyathê ; il écrivit un discours sur la vie relâchée des moines, et un autre sur la perfection de la vie divine. Il émigra de ce monde à l'âge de 73 ans ; son corps fut déposé dans le grand couvent de Mar Yoḥannan de Kamoul. — Que ses prières et celles de tous les saints qui ont servi Notre-Seigneur, nous rendent dignes de l'expiation de nos crimes, de la rémission de nos

[1] Je ne suis pas certain d'avoir bien saisi le sens de ce passage.

[2] L'auteur fait peut-être allusion à la parabole de l'Évangile ; Matt., xiii, 44, 45.

[3] Allusion aux sept talents de l'Évangile (Matt., xxv, 14).

[4] ܦܢܟܝܐ signifie : « originaire de Penk » ; tandis que ܒܪ ܦܢܟܝ̈ܐ veut dire : « issu de parents originaires de Penk ».

[5] Je n'ai trouvé aucun renseignement sur ce couvent ; le couvent de Yoḥannan Dalyathê était bien situé près du village d'Argoul (voir le *Livre de la Chasteté*, n° 127) ; mais il ressort clairement du contexte que l'auteur n'identifie point ces deux couvents, à moins que les mots : ܒܥܘܡܪܐ ܕܐܪܓܘܠ n'aient été ajoutés fautivement par un copiste.

péchés et de la jouissance dans le Royaume des Cieux, nous, nos défunts et tous les fidèles défunts, par les prières de la Mère de Dieu et de tous les saints. Gloire éternelle à Dieu, dans les siècles des siècles! Amen.»

II.

Ébedjésus de Nisibe énumère ainsi les ouvrages de Bar Penkayé : ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܦܢܟܝܐ. ܥܒܕ ܦܢܩܝ̈ܬܐ ܫܒܥ. ܗܘܝܐ.. ܗܢܘ ܕܡܪܕܘܬܐ ܕܛܠܝܐ.. ܘܪܝܫ ܡ̈ܠܐ ܘܐܓܪ̈ܬܐ. ܘܗܘ ܕܡܦܩ ܠܘܩܒܠ ܕ̈ܚܠܬܐ.. ܘܗܘ ܕܫܒܥ ܥܝ̈ܢܘܗܝ ܕܡܪܝܐ.. ܘܕܐܣܘܪܐ ܘܕܫܘܡܠܝܐ.. ܘܐܦ ܠܗ ܟܬܒܐ ܕܫܘܐ̈ܠܐ «Yoḥannan Bar Penkayê composa sept tomes : l'Éducation des enfants; les Premiers principes[1]; des lettres[2]; Contre les sectes religieuses; les Sept yeux du Seigneur; le Livre des Liens et de l'Accomplissement[3]; il écrivit aussi un livre des Questions[4].»

Cette énumération de l'évêque de Nisibe ne correspond pas avec celle de l'auteur de la notice. Celle-ci est confuse et plus longue que la première. Peut-être cette confusion viendrait-elle de ce que l'auteur de la notice paraît s'être efforcé de compter par sept les ouvrages de Bar Penkayê. Il est vrai qu'Ébedjésus n'a mentionné dans son catalogue que les écrits les plus importants, ou du moins ceux qui étaient

[1] Voir ci-dessus, p. 161, n. 2.

[2] Quelques manuscrits portent ܬܠܡܝ̈ܕܐ, ce qui s'accorde encore avec la notice.

[3] Assemani traduit par : *de vinculis et de perfectione;* Hottingerus par : le Livre de perfection; Ecchellensis par : *de cingulis et de perfectione;* Edenensis en fait deux livres : l'un touchant les obligations et l'autre touchant la perfection, c'est-à-dire la messe et l'imposition des mains. Ce sont des hypothèses, et on ne pourra donner le sens exact du titre tant qu'on n'aura pas l'ouvrage entre les mains. Toutefois, il est très probable que l'ouvrage était ascétique; l'auteur de la notice le dit clairement.

[4] Apud Assemani, *B. O.*, t. III, part. 1, p. 189-190.

connus de lui. Ainsi, des fragments du discours poétique sur le *Trisagion* et d'autres fragments du discours sur la sanctification de la cellule, se trouvent dans un manuscrit de notre bibliothèque de Séert [1]; un autre discours de Bar Penkayê sur la vie relâchée des moines a été publié par M[gr] Elias Millos à la fin du Livre des poésies de Jean de Mossoul, et le catalogue d'Ébedjésus n'en parle pas.

Les autres ouvrages de Bar Penkayê sont perdus. On ne possède que son livre intitulé : ܪܝܫ ܡܠܐ, qui nous est parvenu dans un manuscrit conservé à la bibliothèque du patriarcat chaldéen de Mossoul, et dont une copie se trouve à celle du couvent de Notre-Dame-des-Semences.

Le manuscrit du couvent mesure 0 m. 30 sur 0 m. 20; il est composé de 17 cahiers de 10 feuillets; il a été copié sur celui de Mossoul en 1882 de notre ère, par Guiwarguïs, moine, fils de Guelyana, du village de Taqya.

Le manuscrit de Mossoul a été écrit en l'an 2186 des Grecs (1875), par Yaunan, diacre, fils du prêtre Dilô (Daniel), fils du prêtre Israël, né à Tḥouma, d'une famille d'Arbèles. Yaunan déclare avoir copié ce livre sur un manuscrit, qui, après avoir appartenu à ses ancêtres, natifs d'Arbèles, fut transporté à la bibliothèque de Mar Siméon, patriarche [2]; il a été écrit en 1573 des Grecs (1262), par le prêtre Sabrišô', médecin habile : ce reste des captifs d'Arbèles; il a été achevé à Tabriz, dans l'église de la B. Vierge Marie, de S. Étienne et de S. Georges.

Le titre de l'ouvrage est : ܟܬܒܐ ܕܪܝܫ ܡܠܐ. ܬܫܥܝܬܐ ܥܠ ܥܠܡܐ ܙܒܢܝܐ· ܕܥܒܝܕ ܠܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܦܢܟܝܐ. «Livre des Premiers Principes de l'histoire du monde temporaire, composé par S. Mar Yoḥannan Bar Penkayê.»

La dernière clausule porte : ܫܠܡ ܒܥܘܕܪܢܐ ܕܐܠܗܘܬܐ

[1] A. Scher, *Catal. des mss.* etc., n° 123.

[2] Ce manuscrit se trouve encore, d'après ce que j'ai appris, dans la bibliothèque des patriarches nestoriens à Qôdšanis.

ܐܠܗܝܬܐ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܕܪܝܫ ܡ̈ܠܐ ܕܬܫܥܝܬܐ ܕܥܠܡܐ
ܙܒܢܝܐ. ܕܐܝܬ ܒܗ ܬܪܬܝܢ ܦܘܠܓ̈ܘܬܐ. ܕܣܡܗ ܠܪܒܐ
ܕܬܐܘܪ̈ܝܛܝܩܘ. ܘܠܡܫܒܚܐ ܒܐܪ̈ܬܕܘܟܣܘܣܐ.
ܘܡܫܒܗܪܐ ܒܓܢܘܣܛܝܩܘ. ܩܕܝܫܐ ܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܝܚܝܕܝܐ.
ܘܚܝܕܐ ܕܚܕ ܥܡ ܠܚܘܕ. ܕܝܪܝܐ ܒܚܝܪܐ ܕܠܡܫܬܡܗܝܢ.
ܕܡܬܟܢܝܐ ܥܠ ܫܡ ܩܪܝܬܗ ܦܢܟ ܦܢܟܝܐ ܠܗܘܢ. «A été achevé avec le secours de la grâce divine ce livre des Premiers principes de l'histoire du monde temporaire, qui contient deux sections, et qui a été composé par le plus grand des contemplateurs, le plus célèbre des orthodoxes, le plus illustre des gnostiques, S. Mar Yoḥannan, moine, uni à l'Unique, religieux très expérimenté, appelé Penkaya du nom de Penk son village.»

Le livre a été composé sur la demande d'un certain Sabrišô'; il est divisé en deux sections. La première contient neuf discours ou chapitres[1]. Le premier chapitre traite de la création; le deuxième du déluge, de la tour de Babel, de l'élection d'Abraham, de Moïse, des Juges et des Rois; le troisième comprend les événements depuis la ruine de Babylone jusqu'aux Macchabées; le quatrième contient l'histoire des Macchabées; le cinquième parle de la malice des démons et de la bonté des anges; les chapitres VI, VII et VIII traitent de la canonicité des livres de l'Ancien Testament, de leur but, de leur doctrine, de leur utilité et des mystères qui y sont renfermés; le neuvième traite de l'erreur et de la corruption des Gentils et de leurs fables.

La seconde section contient six chapitres, dont les trois premiers traitent de l'unité de Dieu, de la Trinité et de l'Incarnation; et les derniers des Apôtres, de l'évangélisa-

[1] Le titre de tous les chapitres est ainsi conçu : ܡܐܡܪܐ ܩܕܡܝܐ (ܬܪܝܢܐ ܕܬܠܬܐ ܕܐܪܒܥܐ...) ܕܒܟܬܒܐ ܕܪܝܫ ܡ̈ܠܐ ܕܟܠ ܬܫܥܝܬ ܥܠܡܐ ܙܒܢܝܐ. «Chapitre I (II, III, IV, etc....) du Livre des Premiers principes de l'histoire du monde temporaire.»

tion des Gentils, des persécutions, des hérétiques, des premiers conciles, de la fin de l'empire des Sassanides et de la conquête arabe.

Quoique ces trois derniers chapitres se donnent comme historiques, ils ne sont pas toutefois de grande importance. Le plan général de l'auteur, dans son ouvrage, étant de montrer l'ingratitude des hommes envers Dieu leur bienfaiteur, il donne seulement un coup d'œil sur les événements des sept premiers siècles du christianisme. Voici une courte analyse de ces trois chapitres :

Chapitre XIII [1]. — Par ce qui précède, nous avons montré comment Dieu prend soin de la vie des hommes et de les réformer. Nous sommes nés de la grâce de l'Esprit-Saint. Nous avions perdu l'héritage céleste; mais Dieu nous le rendit; il envoya le Saint-Esprit afin de relever l'humanité déchue, etc.

Après l'Ascension, les Apôtres retournèrent à Jérusalem. Ils se réunirent dans le cénacle, où ils avaient mangé la Pâque. Le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit descend sur eux en forme de langues de feu, pour montrer qu'il brûlera les épines de l'erreur et qu'il illuminera les esprits....... Les Apôtres ne se mêlèrent pas tout d'abord aux Gentils; ils prêchaient seulement aux Juifs; beaucoup d'entre ces derniers se réunissaient aux fidèles. La persécution d'Étienne obligea les Apôtres à se séparer, et la vision de saint Pierre leur fit comprendre que les Gentils devaient aussi recevoir la parole de l'Évangile. Ils se partagèrent donc l'univers pour le conquérir au Christ. Les fidèles se multiplièrent de jour en jour. Ils demandèrent aux disciples de leur écrire la vie, la doctrine et les miracles du Christ. Les Apôtres, dans leur premier évangile, insistèrent surtout sur l'humanité de Jésus-Christ. Bientôt saint Jean, sur la demande des fidèles

[1] ܡܐܡܪܐ ܕܬܠܬܥܣܪ ܕܡܠܬܐ ܕܪܝܫ ܦ̈ܠܓܐ ܕܟܠ ܬܫܥܝܬ ܥܠܡܐ ܕܗܢܐ.

de l'Asie, écrivit sur sa divinité. Les Apôtres parcoururent la Judée, Rome, la Syrie, les îles, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arménie, la Perse, la Mésopotamie, la Cappadoce et toutes les régions de la terre, prêchant, convertissant, donnant les premiers règlements de discipline, et expliquant aux fidèles les dogmes chrétiens.

Chapitre XIV [1]. — Tant que les disciples des Apôtres enseignèrent la doctrine que ceux-ci leur avaient confiée, personne ne put déchirer le corps de l'Église. La crainte des persécuteurs aida aussi beaucoup à la conservation de la vraie foi. Plus les persécutions devenaient acharnées, plus les Chrétiens se multipliaient. En Occident, le glaive des Romains, en Orient, le glaive des Mages était levé contre nous; il y avait une émulation entre ces deux puissances pour abolir le nom chrétien. Aucune d'elles n'y réussit. La victoire de Constantin met fin à l'empire impie; l'empire chrétien commence à paraître; les églises sont bâties; les évêques relèvent la tête; les fidèles sont semblables aux troupeaux qui, après avoir passé un hiver rigoureux, commencent, en avril, à se réjouir et à bondir.

La troisième année de Constantin, régna en Perse Sapor, qui persécuta cruellement les Chrétiens de son empire. On avait déjà attribué le titre de patriarche au siège de Kokhê; à cause de l'inimitié qui se trouvait entre les deux empires, les évêques qui se rendaient d'Orient en Occident étaient massacrés, sous prétexte qu'ils étaient des espions. Alors les évêques statuèrent que les évêques de l'Orient seraient sous la juridiction du patriarche de Kokhê. Le roi Sapor, en haine des rois chrétiens qui régnaient en Occident, donna un édit de sang contre les Chrétiens: on devait les contraindre à adorer le soleil et le feu par tous les moyens possibles. Les fidèles, ayant vu leur pasteur [2] tomber sous le

[1] ܡܐܡܪܐ ܕܐܪܒܥܣܪ: ܥܠܬܐ ܕܪܫ ܬ̈ܠܬܐ: ܥܠ
ܡܫܝܚܘܬܐ ܚܠܡܢܐ ܕܡܫܝܚܐ.

[2] Siméon Bar Sabba'ê qui reçut la palme du martyre en 341.

tranchant de l'épée, marchèrent avec joie sur ses traces. La persécution dura 70 ans [1].

Le démon, voyant l'Église triompher du paganisme, essaye de faire éclater dans son sein des guerres civiles, par la zizanie qu'il sème dans nos champs. Ses collaborateurs sont : Manès, Marcion, Valentin, Bardesane, les Sabelliens, les Cathares, les Borboriens, Arius, Eunomius, Apollinaire et d'autres, qui rongent l'Église par leurs nouvelles doctrines. Alors le roi Constantin fait assembler le concile de Nicée, qui venge la vraie foi des innovations impies des hérétiques.

Après la mort de Constantin et de ses enfants, Julien l'Apostat, voulant restaurer le paganisme, fait la guerre, en tyran, à la mère dont il avait sucé le lait; mais il échoue et meurt dans la guerre qu'il a entreprise contre les Perses.

Jovien s'empresse de réparer les malheurs du règne de Julien; il délivre non seulement l'Église d'Occident, mais encore notre Église d'Orient. Le roi Sapor ne cessait depuis 70 ans de persécuter les Chrétiens. Jovien, ayant cédé Nisibe au roi persan, celui-ci fit cesser la persécution [2]. Les églises d'Occident aussi bien que celles d'Orient jouirent de de la paix.

La paix de l'Église disparut avec Jovien. Valentinien et Valens, ayant embrassé l'Arianisme, tournèrent toute leur fureur contre les prêtres de Dieu, qui se virent déposés et exilés. La persécution des Ariens fut aussi atroce que celle de Dioclétien; mais l'Église d'Orient, qui était sous le gou-

[1] Les autres chronologies disent que la persécution dura 40 ans. Ici l'auteur semble la faire durer tout le temps du règne de Sapor, c'est-à-dire de 309 à 379.

[2] Cf. OVERBECK, *S. Ephræmi etc. op. sel.*, p. 11-12, où S. Éphrem, dans une de ses homélies, en parlant de Julien l'Apostat, fait allusion à cet événement : «Le Mage, dit-il, qui entra dans notre pays, répara notre déshonneur, méprisa son pyrée et honora le sanctuaire... Le roi se fit pontife et déshonora nos églises; le roi Mage respecta le sanctuaire.»

vernement des rois perses, échappa aux violences des hérétiques. Quand Théodose le Grand régna, l'Église triompha de l'Arianisme.

Le démon, se voyant encore vaincu cette fois-ci, chercha d'autre collaborateurs. Enfin il trouva l'apôtre qu'il cherchait dans Cyrille l'Égyptien : ce second Judas, qui leva la main contre Dieu le Verbe et le rendit sujet à la passion. Sa malice se répandit à l'instar du Gihon (Nil), et inonda non seulement toute l'Égypte, mais encore presque toute la terre. Nestorius, ce second Élie, lui ayant résisté, devint sa victime. L'empereur convoqua un concile général à Éphèse. Grâce à l'or et aux violences de Pulchérie, seconde Hérodiade, le second Élie, saint Nestorius, fut relégué dans le désert d'Oasis. Dès lors l'intrigue et la violence des Théopaschites prévalurent.

Cependant, il y avait des hommes qui n'avaient point fléchi le genoux devant l'or[1]. Un moine, appelé Eutychès, essaya d'arroser et de faire soigner par le démon la malice que l'Égyptien avait semée. Un concile fut convoqué à Chalcédoine. Ce concile reconnut une seule personne (ܩܢܘܡܐ) et deux natures en Jésus-Christ, sans comprendre que la nature ne peut exister sans la personne (ܩܢܘܡܐ). Il excommunia Eutychès, comme s'il avait mal arrosé. Mais il reçut malheureusement l'Égyptien, qui avait mal semé. On excommunia ensuite tous les docteurs célèbres morts depuis longtemps : Diodore, Théodore et leurs compagnons. L'Église d'Orient seule demeura attachée à la vraie foi du concile de Nicée, ayant rejeté la doctrine des Théopaschites et celle qui enseigne une seule personne (ܩܢܘܡܐ), et regardant Diodore et ses compagnons comme orthodoxes.

L'Égyptien, par ses enchantements, fit même tomber les étoiles; je veux dire les moines, qui habitaient les déserts de l'Égypte. Bref, il gagna à son impiété toute l'Égypte. Après sa translation aux supplices éternels, ses successeurs

[1] Allusion à I *Rois*, XIX, 18.

furent aussi mauvais que lui. Mais cette hérésie jeta une autre racine. L'impie Julien (d'Halycarnasse) professa une doctrine maudite et impie touchant l'Incarnation; il fut relégué chez les Arméniens hérétiques; ce peuple, d'un esprit obtus, avala le vomissement de l'hérésiarque.

Du temps du roi Kosrau (III), l'empire des Perses disparut et fit place à l'empire des Fils de Hagar, qui s'enracina rapidement dans presque tout l'univers. Ce peuple a été sans doute envoyé de la part de Dieu; il l'avait déjà préparé avant de l'appeler à honorer les chrétiens et surtout notre ordre religieux. Et de fait, comment sans le secours divin, pourrait-il vaincre deux grandes puissances, lui qui était encore demi-barbare, si méprisé et sans armes? Pour punir l'empire (romain) de tant de péchés, et les Perses de tant d'orgueil, Dieu livra les uns et les autres au joug de ces Arabes. En peu de temps ceux-ci s'emparèrent de toute la terre, depuis la mer jusqu'à la mer, et depuis l'Orient jusqu'à l'Occident et jusqu'en Égypte, depuis la Crête jusqu'à la Cappadoce, et depuis Yahlman jusqu'aux portes de 'Elam

Chapitre XV[1]. — Tant que les rois païens régnèrent, nos règlements ecclésiastiques furent bien conservés, parce que la persécution ne permit pas le relâchement. Mais dès que les rois Romains embrassèrent le christianisme, le relâchement s'introduisit dans les églises, les innovations dans la doctrine, et les conciles se multiplièrent.

L'Église de Perse, au contraire, toujours soumise au gouvernement des Mages, etait exempte de ces querelles. Certes, il y arrivait quelquefois des scandales, mais ils étaient bientôt réprimés.

Dieu avertit les impies par des fléaux de toute nature; mais ces avertissements n'ayant pas été entendus, il envoya contre nous un peuple barbare, qui, ne songeant qu'au pil-

[1] [illegible]

lage, vengea l'injure faite à Dieu le Verbe et le sang des martyrs qui avait été versé sans aucune raison.

Les fils de Hagar, dès le commencement de leur empire, eurent deux rois. Les Occidentaux et les Orientaux se disputèrent la royauté. Ils se firent une guerre sanglante, qui se termina par la victoire des Occidentaux, qui placèrent sur le trône Mo'awya [1]. Avec ce roi régna une paix telle que nous n'en avions jamais connue. Mo'awya donna la liberté à toutes les religions; il y avait dans ses armées de nombreux chrétiens, soit hérétiques, soit orthodoxes.

Mais durant cette liberté octroyée sous le règne de Mo'awya, les hérétiques soutenaient toujours leur impiété, et se servaient toujours de l'expression qu'ils avaient ajoutée au Trisagion : « Qui as été crucifié par nous ». Quant à nous, qui nous croyions orthodoxes, nous étions loin des œuvres chrétiennes. Les évêques oublièrent leurs devoirs; ils agissaient tyraniquement; ils se mêlaient dans les affaires temporelles et dans toutes sortes de querelles; rivalisaient de luxe avec les gouverneurs; ils étaient pleins de jactance, de jalousie et de moquerie.

Les prêtres et les diacres servaient leur ventre plutôt que le Christ; ils s'efforçaient de plaire à César plutôt qu'à Dieu; les autels étaient couverts de toiles d'araignée. Les gouverneurs et les chefs se surpassaient dans l'art de mal faire; ils étaient de vraies sangsues insatiables du bien d'autrui. Les juges se rendirent célèbres par leur iniquité, leur colère, leur hypocrisie et par les présents qu'ils prenaient contre les innocents. Quant au reste du peuple, ils se sont tous détournés de la voie du Seigneur. . . .

C'est à cette corruption de mœurs que nous a conduits la liberté qui nous a été accordée ces jours-ci.

Pour nous punir, Dieu envoya contre nous de nombreux fléaux. Il y eut des tremblements de terre dans les villes, et des signes dans le ciel. Les sauterelles dévorèrent les champs

[1] Ce roi régna de 662 à 680.

et les vignes. L'empire commence à être troublé; les impôts sont augmentés, et bientôt la révolution éclate et met en ruines beaucoup de villes. Au lieu donc de faire pénitence, nous ne paraissons conserver de volonté que pour continuer à faire plus de mal.

Moʿawya mourut; son fils Yazdin (Yazid) régna après lui. Il n'imita pas son père, mais il s'adonna aux jeux puérils et opprima ses sujets. Après sa mort [1], Zoubair se révolta contre les Arabes d'Occident et se fortifia dans un endroit près de leur oratoire (La Mecque); il y eut là une guerre sanglante, à tel point qu'on brûla leur propre oratoire. Dès lors l'empire des Arabes perdit ses succès.

Les (Arabes) occidentaux avaient pour général Abd er-Raḥman, fils de Zayaṭ, tandis que le général des (Arabes) orientaux était Moukhtar. Nisibe était alors soumise aux Occidentaux, et gouvernée par un émir, appelé Bar ʿOthman. Les Orientaux, dirigés par Bar Nithron, portèrent la guerre à Nisibe, mais ils furent vaincus. L'année suivante, Bar Zayaṭ [2] réunit une armée innombrable et marcha contre ses ennemis Orientaux, dont le siège était à ʿAqoula [3]. Yoḥannan, métropolitain de Nisibe, avait accompagné Bar Zayaṭ dans cette campagne. Car celui-ci lui avait promis que, s'il l'accompagnait, il déposerait Mar Ḥnanišôʿ, patriarche de l'Orient, et le mettrait à sa place sur le siège patriarcal [4].

Moukhtar était irrité contre les ʿAqouléens, comme étant inhabiles dans la guerre; il ordonna donc d'affranchir leurs esclaves, afin qu'ils allassent à la guerre à la place de leurs maîtres. Aussitôt, environ 13000 de ces captifs s'unirent à Moukhtar, qui leur donna pour général un de ses confidents, appelé Abraham, et l'envoya à la rencontre de

[1] En 683.

[2] Dans le texte : Bar Nithron; c'est une faute du copiste. Bar Zayaṭ, c'est-à-dire ʿAbd er-Raḥman, fils de Zayaṭ.

[3] Appelée ensuite Koupha.

[4] Cf. *Liber Turris*, ʿAmr et Sliba; textus, éd. Gismondi, p. 59; Mari, p. 63. Ḥnanišôʿ occupa le siège de 686 à 701.

Bar Zayaṭ. Toute cette nouvelle troupe était sans armes, sans chevaux, sans tentes; chacun d'eux avait à la main ou un glaive, ou une lance, ou un bâton. La bataille eut lieu sur les bords d'un fleuve appelé Ḥasar[1]; elle fut acharnée. Les Occidentaux furent complètement vaincus; leur général fut tué, et celui qui s'était préparé à se faire patriarche put à peine prendre sa robe et s'enfuir.

Les captifs, nommés Šourṭé[2] à cause de leur zèle pour la justice, entrèrent en vainqueurs à Nisibe. Ils triomphaient partout de leurs ennemis. Abraham, leur général, se fit remplacer par son frère et descendit à 'Aqoula. Les Šourṭé, ne voulant pas être sujets d'un Arabe, massacrèrent le frère d'Abraham avec toute sa suite et nommèrent émir un des leurs, appelé Abouqrab. Les 'Aqouléens, voyant leurs esclaves se révolter contre eux, se repentirent de ce qu'ils venaient de faire, et firent la guerre à Moukhtar. Celui-ci, après les avoir battus plusieurs fois, fut enfin vaincu et massacré avec toute son armée. Beaucoup d'autres esclaves captifs s'unirent à ceux qui étaient à Nisibe, s'emparèrent de plusieurs forteresses et jetèrent l'alarme parmi tous les Arabes.

Dès lors Dieu commença à affliger la terre. A la suite des fléaux et de ces guerres que nous venons de mentionner, eut lieu en l'an 67 des Arabes (686-687) l'impitoyable peste, qui n'a point eu de pareille. La mort allait même faucher ceux qui se réfugiaient dans les montagnes.

La peste fut suivie de la famine, et la famine fut encore suivie d'une seconde peste; de sorte que la peste enleva ceux qui avaient survécu à la famine, et l'épée tua ceux qui avaient survécu à la peste.

Telles sont les causes de ces fléaux, qui nous affligent aujourd'hui, ô mon cher frère Sabrišô'; je sais bien que c'est la

[1] Affluent du grand Zab, appelé maintenant Ghazar.

[2] Selon l'auteur, ce mot serait dérivé de l'arabe شرط ou du syriaque ܫܪܛ, qui signifie : «poser des conditions». S. Fraenkel semble le faire dériver de «cohorte» (χόρτης). On pourrait encore le dériver du persan سروتك qui signifie : «querelle, tumulte».

fin du monde; car tout ce qu'a dit N.-S. touchant la fin du monde vient de s'accomplir. Les nations et les royaumes se sont élevés les uns contre les autres; il y a des famines, des pestes et des tremblements de terre [1]; il ne manque donc plus que l'arrivée du Séducteur; et je crois même que c'est par lui que ces douleurs sont causées.

C'est Dieu encore qui a envoyé ces Šourṭé et leur a donné la victoire; et je crois même que ce seront eux qui anéantiront les Fils d'Ismaël, et qu'ainsi s'accomplira ce qu'a dit le prophète Moïse : « Il lèvera sa main contre tous, et tous lèveront la main contre lui [2]. » Les Arabes levèrent la main contre tous les peuples. Or, ces Šourṭé, qui viennent de lever la main contre les Arabes, sont un mélange de captifs pris à toutes les nations.

Nous avons démontré dans cet ouvrage ce que Dieu a fait en ce monde, dans sa bonté pour les hommes, et de quelle mauvaise manière ceux-ci se sont conduits à son égard.

Telle est en grand abrégé l'histoire du monde temporaire, ô notre cher Sabrišô'. Nous avons seulement écrit les premiers principes de cette histoire; car autrement l'ouvrage serait trop long, et au-dessus de nos forces. Nous n'avons écrit ici que les premiers principes; quant au complément, tu le trouveras dans tous nos autres ouvrages. C'est ainsi que Dieu nous a aidé à faire. Mettons donc fin ici à ce livre [3].

[1] MATTH., XXIV, 7.

[2] *Gen.*, XVI, 12.

[3] Quelques phrases de ce dernier paragraphe me paraissent un peu obscures. En voici le texte : ܗܕܐ ܗܘ ܒܣܟܘܡ ܐܚܝ ܕܒܣܘܟܠܐ ܕܦܘܫܩܬܐ. ܬܫܥܝܬܗ ܕܥܠܡܐ ܕܙܒܢܐ. ܐܘ ܚܒܝܒܢ ܣܒܪܝܫܘܥ. ܒܪܫܝܬ ܕܝܢ ܠܬܫܥܝܬܐ ܗܕܐ ܟܬܒ ܡ̈ܠܐ. ܡܛܠ ܕܣܓܝ ܕܝܢ ܗܘܐ ܠܐ ܡܫܟܚܝܢ ܗܘܝܢ ܠܡܐܡܪ ܒܟܬܒܢܘܬܐ. ܪܫܐ ܗܘ ܡܟܝܠ ܕܡ̈ܠܐ ܡܟܝܠ. ܫܘܠܡܐ ܕܝܢ ܒܟܠ ܟܬܒ̈ܝ ܬܫܟܚ. ܗܟܢܐ ܕܝܢ ܥܕܪ ܠܢ ܡܪܝܐ ܠܡܥܒܕ. ܒܟܠ ܫܘܠܡܐ ܠܟܬܒܐ ܗܢܐ ܗܪܟܐ ܢܦܠ.

LE PRONOM DE LA 1re PERSONNE EN GÉORGIEN ET EN SUSIEN.

Les études auxquelles a donné lieu l'antique idiome de la Susiane, le Médique de J. Oppert, ne semblent guère de nature à confirmer l'hypothèse émise par le savant assyriologue, à savoir que la langue essentiellement agglomérante jadis parlée à Suse pouvait bien avoir quelque parenté avec les dialectes ougro-altaïques ou touraniens. Au contraire, une certaine affinité semble se manifester entre celle-ci et plusieurs dialectes du Caucase, spécialement le Laze et le Géorgien. L'on aurait lieu, ce semble, de signaler à ce propos, la ressemblance qui existe entre le Susien et le Géorgien, dans la façon d'exprimer le pronom de la 1re personne. L'on a recours dans ces deux idiomes, soit à l'emploi de la voyelle labiale *u* et semi-voyelle *w*, soit à celui de la liquide également labiale *m*. Éclaircissons tout ceci au moyen de quelques exemples.

En Susien, l'on dit *u* pour «je, moi»; ex. : *U Dariyavaos,* «Moi, Darius», ou «Je suis Darius», ou même «Moi qui suis Darius» (voir J. Oppert, *Le peuple et la langue des Mèdes*, p. 112; Paris, 1879). Au contraire, *mi* répond au possessif «mon, mien», et même au besoin «nôtre» (*ibid.*, p. 60 et 62). Dans certains cas, les deux formes sont susceptibles de s'échanger et de s'employer l'une pour l'autre. Ex. : *karpimiva*, «dans ma main», litt. «dans la main mienne», de *karpi*, «manus», *mi*, «meus», et *va*, «in»; ou bien *karpiunena*, litt. «dans la main de moi»; cf. *u*, «ego», *né*, signe du génitif, et *na*, synonyme de *va*, «in».

Les choses se passent d'une façon assez analogue en Géorgien. Toutefois, ce dernier, plus remanié et moins archaïque morphologiquement, a laissé une certaine confusion s'intro duire dans l'emploi du *w* ou semi-voyelle labiale et du *m*. Le *mi*, «moi, mien», du Susien y est devenu pronom personnel isolé sous la forme მე, *me*, «je, moi». N'est-ce pas par un pro-

cédé du même genre que le pronom isolé du français a été tiré de l'accusatif latin *me*. C'est encore le même pronom qui se retrouve dans le possessif ჩემი, *tchemi*, « mon, le mien », de ჩე, *tche*, préfixe.

L'emploi du მი, *mi*, ou მე, *me*, comme signe du pronom de la 1[re] personne est encore de rigueur pour le plus-que-parfait; ex. : მისვამს, *miswams*, « j'avais bu », à côté de ვსვამს, *wswams*, « je bois », de la racine სვ, *sw*, ou სუ, *sou*, « bibere ». Quelquefois, ce *mi* est infixe, comme dans *chemik'raws*, « j'avais lié », de შკრ, *chk'r*, « lier ».

Par une extension dont nous ne saurions indiquer la cause, le *m*, abréviation du *me* ou *mi*, déjà vu, s'emploie, même aux autres temps d'un certain nombre de verbes tels que მგონია, *mgonia*, « je pense », par opposition à გგონია, *ggonia*, « tu penses »; მძინავს, *mdzinaws*, « je dors », de la racine ძინ, *dzin*, « dormir ».

Au contraire, il convient d'avoir recours au ვ ou *w* comme signe de la 1[re] personne, soit initial, soit même infixe, à tous les temps de la plus grande partie des verbes (le plus-que-parfait excepté); ex. : ვჭამ, *wtsch'am*, « je mange », ვჭამდი, *wtsch'amdi*, « je mangeais », à côté de სჭამ, *stsch'am*, « tu manges », et ვსჭამო, *wstsch'amo*, « je mangerai », en opposition à მიჭამია, *mitsch'amia*, « j'avais mangé ». Citons encore à ce propos, comme exemples du ვ *w* infixe, შევკრავ, *chewk'raw*, « je lie », et შეკრავს, *chek'raws*, « il lie »; წავალ, *thsawal*, « je vais », et წსაყვალ, *thsaqwal*, « tu vas ».

Il serait permis de croire que ces formes *u* et *m* du Géorgien et du Susien ont une source commune, puisque dans tous les cas, nous avons affaire à des labiales, soit vocaliques soit consonantiques. Somme toute, la forme *u* aurait sans doute droit de passer pour primitive. Quelle cause amena son changement en *m* dans certains cas? C'est ce que nous ne saurions même conjecturer.

Nous ne saurions d'ailleurs comparer cette mutation à celle dont certains dialectes ougro-altaiques nous offrent l'exemple. Suivant les cas de la déclinaison, ils emploient

comme signe du pronom de la 1re personne, tantôt un *b*, tantôt un *m*. Citons, à ce propos, le Mantchou ᠪᡳ, *bi*, « je, moi », à côté de ᠮᡳᠨᡳ, *mini*, « de moi, mien ». Si l'on admet (ce qui semble fort acceptable) une parenté entre les dialectes altaïques orientaux tels que le Mantchou et le Tongouse d'une part, et de l'autre les langues ougro-finnoises, force sera de reconnaître que le processus phonétique a été tout autre qu'en Géorgien et en Susien. En effet, ces dialectes ougro-finnois, généralement plus archaïques de forme que leurs congénères orientaux, n'ont comme marque du pronom de la 1re personne que le *m*, jamais la labiale muette; citons comme exemple le Suomi, *mina*, « je »; Esthonien, *minna*, *ma*, « je », et *meie*, « nous »; Lapon norwégien, *mon*, « ego ». C'est donc bien la labiale qui dans les langues de l'Asie boréale aurait précédé la muette.

DE CHARENCEY.

BIBLIOGRAPHIE.

LES ARABES EN SYRIE AVANT L'ISLAM, avec 32 figures, par M. René Dussaud. 1 vol. grand in-8°, VII-178 pages. Paris, E. Leroux, 1907.

M. René Dussaud, le savant explorateur des contrées désertiques de la Syrie centrale, vient de faire paraître le cours qu'il a professé au Collège de France, pendant le premier semestre de l'année scolaire 1905-1906, en qualité de remplaçant à la chaire d'épigraphie et d'antiquités sémitiques. Il y a traité du déchiffrement et de l'interprétation des inscriptions safaïtiques et étudié les données nouvelles qu'elles fournissent à l'histoire de la pénétration des éléments arabes en Syrie avant l'Islam.

Le déchiffrement des inscriptions du Ṣafâ, commencé par Blau et D. H. Müller, continua par le travail magistral que lui a consacré, dans le présent recueil, M. J. Halévy, de

1877 à 1881, et fut achevé en 1901 par M. Enno Littmann. Il a permis d'utiliser des textes épigraphiques indiscutables, antérieurs probablement à l'an 328 de notre ère, date de l'inscription en langue arabe (en caractères nabatéens) du tombeau d'Imrou-oul-Qaïs ben 'Amr, roi de tous les Arabes, d'en-Nemâra. L'alphabet en est, comme on sait, très voisin de l'alphabet thamoudéen ou proto-arabe. Ces textes nous font comprendre l'immigration des nomades sur le sol syrien, leur établissement agricole avec transhumance à la saison chaude, et enfin leur assimilation progressive avec l'élément araméen dominant. C'est là un côté tout à fait nouveau que M. D. a parfaitement mis en lumière. On lira avec intérêt les chapitres consacrés à la description physique de la région qu'il connaît bien pour l'avoir parcourue en explorateur et en épigraphiste, aux ruines des *castella* romains sur le *limes* de Syrie, à l'art arabe antéislamique, qui n'est qu'un art syrien (hellénistique) fortement teinté d'influences sassanides.

S'il n'y a rien à dire sur l'historique du déchiffrement des écritures sud-sémitiques, on accueillera avec plus de réserve les passages consacrés à la théorie de M. D. sur l'origine égéenne des alphabets sémitiques; son hypothèse ne pourra se vérifier que par le déchiffrement des inscriptions crétoises. Les chapitres v et vi, réservés à l'étude du panthéon safaïtique, renferment de très intéressantes études sur le rôle de la déesse Allât, son identification par les anciens avec Aphrodite Ourania, Astarté, Atargatis, Athéna, son dédoublement en el-'Ozzâ et Manât, sur Roḍâ, Gad-'Awîdh, Chams, Ithâ' (Ἔθαος), Raḥâm et Chaï' el-qaum. Quand on voit apparaître Be'el-Samin et A'ara Dusarès, l'assimilation des Safaïtes aux Syriens est proche; elle est complète quand Zeus Safathénos est invoqué par le safaïte Archélaos domicilié à Bostra.

En lisant ces pages qui résument plusieurs années du labeur de divers savants, il m'est venu à l'esprit, sur quelques minimes points de détail, un certain nombre d'observations que je soumettrai à l'examen de M. Dussaud. — P. 11. Dans

les noms de soldats ituréens conservés par les inscriptions latines, les uns sont araméens, les autres arabes. Je ne crois pas que l'on doive ranger parmi ces derniers HANEL = *ḥann-'el; 'el* n'a rien d'arabe, c'est plutôt chananéen (hébreu-phénicien).

P. 15. Pour le nom d'Ismaël, le safaïtique est plus voisin de l'hébreu que l'arabe classique, parce qu'il a conservé le *yod* initial, remplacé en arabe par un simple *élif* (cf. p. 106). La transcription إِسْمَاعِيل du Qorân, II, 119 et *passim*, a son origine dans l'hébreu tel qu'il était prononcé par les Juifs répandus dans les villes de l'Arabie antéislamique, notamment à la Mecque, c'est-à-dire *ichmâ'êl* au lieu de *yichmâ'êl*, même phénomène linguistique que dans l'arabe vulgaire *isma'* comparé au littéral *yasma'ou*. Pour la transcription *-îl* = *'êl*, comparez جِبْرِيل Gabriel (Qorân, II, 91, 92; LXVI, 4).

P. 69. A propos du trait diacritique ajouté à certains caractères pour noter des phonèmes que l'alphabet primitif était impuissant à représenter, M. Dussaud fait remarquer à juste titre qu'il est tout à fait comparable aux points diacritiques de l'arabe. Il y aurait lieu d'ajouter à cette remarque que dans les plus anciens manuscrits du Qorân, les points diacritiques sont des traits, rangés dans le même ordre que le seront plus tard les points; à la même époque, ceux-ci représentent les voyelles (comme en estranghélo).

P. 92. En safaïtique, la contraction des diphtongues (*ai* > *é*) est achevée; en arabe moderne, la diphtongue est encore sensible : *béïn*. Cette règle n'est pas générale; il aurait fallu noter le dialecte, entre tant d'autres aujourd'hui vivants. A Damas, on prononce *bên : bênî ou bêno* « entre moi et lui »; *wêno* « où est-il? ».

P. 93. La transcription hypothétique *rou'ouwous* qui accompagne la graphie dite primitive * راوس ne rentre pas dans les paradigmes de la grammaire arabe. Le pluriel de رَأْس, étant de la forme *fo'oûl*, sera *ro'oûs*, que l'on écrive رُؤُوس ou,

suivant la forme accoutumée, رووس ; cela n'a pas d'importance, les grammairiens arabes n'en attachant qu'au *hamza* et non à la lettre qui supporte ce signe orthographique; de quelque façon qu'on le transcrive en alphabet arabe, le mot sera toujours *ro'oûs*. Notez que l'on trouve déjà la forme vulgaire رُوس *roûs* dans un vers d'Imrou-oul-Qais cité par le *Lisân-el-Arab*, t. VII, p. 394, où il est orthographié رُؤْس, mais rien ne prouve qu'on prononçait *ro's* au lieu de *roûs;* cette orthographe peut avoir été imaginée par un grammairien soucieux de rendre compte du sort de ce malheureux *hamza*, qui disparaît ainsi sans crier gare. En tout cas, je persiste à croire que le *hamza* est bien la transcription d'une articulation réelle et n'est pas un artifice d'écriture.

M. D. en fournit lui-même la preuve. Si l'on écrit سائر *sâ'ir*, le participe actif (non pas présent!) de *sâr* «voyager», et non سَايِر *sâyir*, c'est que l'on prononçait ainsi. Le participe actif de قال devrait être *régulièrement* قَاوِل *qâwil;* mais la langue n'a jamais admis que قَائِل *qâ'il*.

Ce qui a évidemment embarrassé M. D., c'est le *wâw*: car le safaïtique pratique à outrance la *scriptio defectiva*. Mais plutôt que d'imaginer une forme hypothétique ne cadrant avec aucun pluriel brisé, ne vaudrait-il pas mieux supposer que nous avons dans ראוש le premier exemple de lettres de prolongation, adoptées pour éviter la confusion du singulier avec le pluriel?

P. 107. חברן peut s'expliquer par الخَبْرِ «les Charbân du désert».

P. 114. On ne saisit pas très bien la pensée du lapicide qui s'est donné un mal considérable pour graver une formule telle que celle-ci : «Les chèvres ont mis bas.» C'est là un phénomène fréquent et qui n'est pas de nature à frapper les imaginations. Mais est-ce bien le sens de וולד המעז? On remarquera que la traduction ne tient pas compte de la copule ו. Le second mot est peut-être un nom propre, tel

que Mâ'iz, nom d'un homme que Mahomet a fait lapider (SPRENGER, *Das Leben*, III, 66, note); la seule difficulté est la présence de l'article.

P. 129. Dans la transcription de l'inscription grecque au-dessus du linteau de la porte du sanctuaire, à Dâmet-el-'Alyâ dans le Ledjâ, l'α de κυρί[α] est mis entre crochets tandis qu'il est parfaitement lisible dans la figure 27.

P. 130. Le nabatéen גשמו Γοσάμος est le nom arabe جُشَم.

P. 141. «Mohammed adopta Allâh comme Dieu unique, lorsqu'il devint maître de la Mecque», et plus bas : «Il est assez caractéristique que Mohammed ait répugné, au début de son apostolat, à employer le nom d'Allâh.» C'est inexact. La sourate *el-Ikhlâç* (CXII) débute ainsi : «Dis : c'est Allâh, unique — Allâh le *çamad*», puis vient le verset évidemment dirigé contre les chrétiens de la Mecque : «Il n'engendre pas et n'est pas engendré.» Cette sourate est une des plus anciennes du Qorân (cf. RODWELL, *The Koran*, p. 13). Il en est de même pour les passages suivants : XCVI, 14; LXXIV, 34, 55; LXXIII, 20, et enfin I, 1, la *Fâtiḥa*, où er-Raḥmân fait déjà son apparition (voir, sur sa date, les remarques de NOLDEKE, *Geschichte des Korans*, p. 86 et 92). Le nom d'Allâh était déjà employé par les chrétiens de Ḥîra; Zéïd ben 'Amr l'Ibâdite appelle Dieu ainsi (*Livre de la Création*, t. I, p. 62), tandis qu'ailleurs il se sert de l'expression *ilâh oul-khalq* «le Dieu de la Création» (p. 151). Omayya ben Abi'ç-Çalt, le grand poète et missionnaire des idées judéo-chrétiennes, appelle le Dieu qu'il prêche tantôt Allâh (*Livre de la Création*, t. I, p. 61, 165 du texte), tantôt *el-ilâh* (*id. op.*, p. 165, 169, 203). Quant à er-Raḥmân, il faut voir SPRENGER, *Das Leben*, II, 213 et suiv., qui attribue l'emploi de cette expression à des influences chrétiennes.

P. 154. «L'évolution des Nabatéens fut si complète (vers la vie agricole) qu'à l'époque musulmane, le terme de *Naba-*

téen deviendra synonyme d'*agriculteur, paysan.* » Par Nabatéens, les Arabes entendent, non, comme nous, spécialement les Araméens de la région de Pétra, mais les populations également araméennes de la Babylonie, agricoles, celles-là, depuis les temps les plus reculés; quand on veut désigner les Nabatéens de Pétra, on dit *nabaṭ ech-Châm* (*Lisân*, IX, 289). C'est un fait bien établi (cf. Qazwînî, II, 281; Renan, *Histoire des langues sémitiques*, p. 243; Nöldeke, *Geschichte der Araber und Perser*, p. 22, note 2; *Zeitschrift d. deutsch. morgenl. Gesellsch.*, XXV, 122 et suiv.).

P. 168. دُود n'est pas le pluriel de دودة; c'est un collectif, dont دودة est le nom d'unité.

P. 171. L'arabe *malâk* n'existe pas avec le sens d'« ange »; c'est *mal'ak*, transcription de מַלְאָךְ.

En résumé, le travail de vulgarisation de M. Dussaud est présenté sous une forme attrayante; il sera consulté, avec plaisir comme avec fruit, par tous ceux qui sont désireux de se tenir au courant du progrès des études qui concernent l'*hinterland* de la Syrie, et forme un complément utile à l'ouvrage de M. O. Weber sur l'Arabie avant l'islamisme.

Cl. Huart.

Hermann Möller (O. Professor an der Universität Kopenhagen) : *Semitisch und Indogermanisch. Erster Teil. Konsonanten.* — Kopenhagen, H. Hagerup, 1906.

La préface en tête de ce volume commence par cette phrase : « Ce n'est pas d'hier que date le moment où je me livrai à l'étude du sémitique. » Une trentaine d'années consacrées à l'étude comparative de l'indo-germanique, du sémitique et du chamitique, ont permis au laborieux professeur de recueillir dans ce champ une moisson qui, à première vue, paraît sans mesure, et qu'il a entassée dans un ouvrage pourtant de format ordinaire.

Arriver à démontrer l'unité primitive de toutes les langues, telle était, pour l'auteur, déjà près d'un quart de siècle avant qu'Alfred Trombetti ait fait paraître l'*Unita d'origine del linguagio*, le dernier but que l'on doit se proposer dans les recherches d'ordre linguistique. Mais un but moins éloigné se présente préalablement, et celui-ci peut être certainement atteint : démontrer l'unité primitive de la souche indo-germanique avec la sémitique.

Dans de telles études, il importe avant tout de procéder avec méthode. Avant que le sanscrit fût connu en Europe, on établissait bien certains points de comparaison entre le grec et le germanique. Mais le travail demeurait incomplet. Au cours de ses recherches personnelles dans une région plus étendue, Hermann Möller s'aperçut un jour qu'il se trouvait lui même dans une situation analogue. Jusqu'où pousser ses investigations ? Dans quelles limites se renfermer, en recherchant la parenté de l'indo-germanique avec d'autres groupes de langues ? Donner la solution à une telle question est le premier pas à faire dans cette voie de l'étude comparative des langues flexionnelles. Le sémitique et le chamitique, l'anatolien et les langues de la population primitive de l'Italie et de la péninsule hellénique, tout un cinquième groupe d'idiomes, les *linguæ nostrates* d'Holger Pederson : voilà des termes de comparaison à préciser avant d'entreprendre l'élucidation des points de détail.

En huit propositions pour l'indo-germanique, en trois pour le sémitique, Hermann Möller présente à la fin de sa préface les principaux résultats ressortant du travail publié par lui cette année-ci, et constituant la première partie d'un ouvrage qui en comporte deux. Un article fera connaître d'une façon moins générale la contribution apportée aux études linguistiques par les conclusions du professeur de Copenhague.

L'ensemble même du volume consiste dans une étude ou explication des veines indo-germaniques-chamito-sémitiques classées selon l'ordre non plus conventionnel, alphabétique,

mais naturel des consonnes. C'est donc une sorte de dictionnaire étymologique d'un caractère général et attestant une érudition prodigieuse.

L'établissement lui-même du système primitif des consonnes en indo-germanique-chamito-sémitique est la construction d'un monument d'une importance capitale. A ce système est joint celui des consonnes de l'ensemble des langues sémitiques et des langues indo-germaniques respectivement.

Plusieurs langues particulières ont aussi leur alphabet propre mis en regard de ces séries naturelles de consonnes adoptées par les races avant la dispersion, le fractionnement. Les autres colonnes font voir quelles transformations chaque peuple a apportées dans l'alphabet dont, selon la disposition de l'organe vocal chez lui, il a été amené à faire la base de son langage.

P. Bourdais.

W. Caland et V. Henry, *L'Agnistoma. Description complète de la forme normale du sacrifice de soma dans le culte védique.* Tome second. Paris, 1907.

Le deuxième volume de cette œuvre capitale paraît dix-huit mois après le premier. L'intervalle, quoique considérable, ne semblera pas exagéré, si l'on se rend compte que les auteurs ont dû corriger des épreuves particulièrement minutieuses et rédiger des index assez étendus.

Les paragraphes par lesquels débute cette seconde partie eussent été mieux à leur place à la fin de la première, car ils rappellent les dernières opérations relatives au pressurage du matin. Le volume I aurait été de la sorte consacré aux longs préliminaires du sacrifice solennel de soma, ainsi qu'au premier tiers de ce sacrifice même, et la séparation d'avec le volume II eût été plus rationnelle.

Ce second volume décritle grand pressurage du midi, celui du soir, et les rites qui achèvent et complètent la cérémonie.

La liturgie est sensiblement la même, qu'il s'agisse de

l'un ou de l'autre des trois pressurages. Mais les hymnes et les chants sont différents, et surtout les divinités invitées à venir s'abreuver de soma.

A l'office du matin, c'est d'abord Vâyu, le Vent, qui est admis au festin; puis des couples de dieux, tels que Indra-Vâyu, Mitra-Varuṇa, les Açvins, Indra-Agni; ensuite Indra seul et enfin tous les dieux.

Dès le début de la cérémonie, c'est donc à Indra que s'adressent la plupart des louanges. Il les partage, il est vrai, avec d'autres divinités. Le pressurage du midi, au contraire, lui est entièrement réservé. Toutes les libations de soma, tous les *grahas*, suivant le langage technique, sont en effet puisés pour Indra Marutvant, c'est-à-dire pour Indra accompagné des Maruts. Et c'est l'occasion de célébrer par de longues litanies ses exploits variés (t. II, p. 300-302; 311-313; 316-317; 320-322; 325-327).

Indra prend encore sa part au sacrifice du soir. Mais cette part n'est plus prépondérante. Plus encore qu'à l'office du matin, les libations sont offertes à des dieux divers : aux Âdityas, aux Mânes des ancêtres, à Savitar, sans compter Agni qu'accompagnent les épouses célestes, etc. Les louanges ont également une destination variée. Le magnifique hymne IV, 35 du Rig-Véda, par exemple, est récité au moment de l'emplissage des gobelets. Il s'adresse aux Ṛbhus, aux Fils de la force, qui « de la coupe unique ont fait quatre coupes »; on les invite à venir s'enivrer de soma dans la compagnie d'Indra, pour qui ils ont fait « deux chevaux bais très rapides » (t. II, p. 345-346). Ce n'est là cependant qu'une récitation en quelque sorte préliminaire. Les deux çastras de l'office du soir ne sont dits qu'un peu plus tard. Le premier chante tous les dieux, en particulier Savitar et les Ṛbhus (t. II, p. 355-360). Le second, qui est aussi le plus long et le plus important, comprend 24 ou 27 parties (t. II, p. 373-379), et célèbre de préférence Agni sous l'un ou l'autre de ses aspects.

Avec le pressurage du soir s'achève à proprement parler

le grand sacrifice de soma. Pourtant le rituel prévoit encore quelques cérémonies finales. Ainsi des manquements ont pu se produire, et peut-être se sont produits, dans l'accomplissement des nombreuses et méticuleuses prescriptions : on fait alors une ou plusieurs libations expiatoires pour rendre à l'œuvre liturgique son efficacité et sa portée. De même on termine le sacrifice sanglant dont, à quatre reprises déjà, la célébration a pris place au milieu de la férie de soma. Enfin s'accomplit le bain de purification auquel sont astreints les accessoires du sacrifice, aussi bien que le sacrifiant, son épouse et les prêtres.

L'exposé de ces diverses opérations, aussi clair et précis qu'on peut le souhaiter, restitue dans tous ses détails le grand sacrifice de soma, et signale, quand il y a lieu, les variantes selon les écoles. Il est suivi de trois appendices.

Le premier consiste dans la traduction des stances qui constituent l'hymne du matin. Ces stances sont au nombre de 96 selon le rituel des Aitareyins, et de 356 d'après l'école des Kauṣîtakins. C'est leur longueur qui les a fait ainsi rejeter en appendice. Elles doivent prendre place régulièrement à la page 131 du volume I. Il n'eût pas été inutile qu'une note indiquât ce renvoi.

L'appendice II est consacré à la musique et à l'exécution du chant liturgique. M. Caland, à qui il est dû, synthétise divers travaux de Burnell, et donne un aperçu bref mais suffisant du chant liturgique ou *sâman*. Ce mémoire permet de se rendre compte de la notation chiffrée et compliquée dont plus d'une page est couverte au cours des deux volumes. Il constitue en même temps une importante contribution à l'étude de la musique indoue. Chose singulière : la gamme védique diffère de la gamme indoue postérieure, classique pourrait-on dire, et le rapport entre l'une et l'autre n'est pas apparent.

Dans l'appendice III, V. Henry s'est proposé d'esquisser ce que pouvait être la primitive liturgie des Indo-Éraniens, c'est-à-dire le culte initial du soma-haoma ou **sauma*. « Dès

l'abord, dit-il, se placeraient deux questions : qu'est-ce, au juste, que le sauma? les Indo-Éraniens le consommaient-ils eux-mêmes avant d'avoir eu l'idée de l'offrir en libation à leurs dieux?» (t. II, p. 471.)

La première question, ajoute-t-il, est insoluble. Cette réponse est peut-être trop négative. Sans doute il ne nous est pas possible de savoir, *au juste*, ce qu'était le soma; mais nous possédons quelques notions sur sa nature. D'abord la plante qui le fournissait croissait sur les montagnes; on devait la rencontrer sur le haut plateau éranien et probablement aussi aux confins de l'Inde, près des frontières actuelles de l'Afghanistan. De cette plante on exprimait une liqueur douce et spiritueuse, analogue, est-il permis d'imaginer, au suc que l'on extrait de certains palmiers des plaines indoues, et dont on tire par fermentation la *surá* ou le *toddy* anglo-indien. J'ai déjà eu l'occasion de signaler ce rapprochement (voir *J. as.*, nov.-déc. 1903, p. 539, n. 2). Je persiste à croire qu'il n'est pas gratuit, et j'en trouve une preuve dans la réponse de V. Henry à sa seconde question : «Au temps du Véda et de l'Avesta, ce n'était plus au sauma, mais à la *surá-hurá* que les profanes demandaient l'ivresse; voire l'introduction sporadique de la surâ elle-même dans la liturgie brâhmanique, en démontrant une incontestable tendance à offrir aux dieux les boissons les plus recherchées des hommes, donne à supposer que ceux-ci apprécièrent le sauma et s'en gorgèrent avant d'en festoyer les immortels.» (t. II, p. 472-473.)

Dans un deuxième paragraphe, V. Henry s'occupe du nombre de prêtres qu'exigeait le sacrifice primitif de sauma. Sans fournir de solution, il fait remarquer que le nombre de sept mérite considération : dans le pressurage des temps préhistoriques, «la division des tâches avait lieu sur le pied de sept officiants» (t. II, p. 480).

Enfin «pourquoi les Indo-Éraniens pressaient-ils le sauma?» Trois hypothèses sont ici envisagées : sacrifice totémique, sacrifice-don et charme magique.

Quelques conjectures douteuses viendraient à l'appui de la première, mais pas un seul texte précis. Au contraire, les litanies, les invocations et les récitations du Véda, comme celles qu'on retrouve au fond de l'Avesta, témoignent en faveur du sacrifice-don. On gratifie les dieux de la liqueur enivrante afin qu'en retour ils dispensent leurs bienfaits aux humains. Quant au sacrifice de sauma considéré comme opération magique, comme charme de pluie, c'est un concept indou dont il serait possible de retrouver des traces dans la mythologie avestique, mais que nous n'avons pas le droit d'appliquer à la période indo-éranienne.

Ces conclusions furent, hélas! en matière de Véda, le testament de V. Henry. A peine venait-il de relire les dernières épreuves de ce mémoire, que l'inclémente destinée mettait un terme prématuré à son infatigable activité. A cette pensée, je ne puis me défendre d'un sentiment de profonde et pénible tristesse. Sévère pour lui-même autant que bienveillant pour les autres, V. Henry fut un homme d'une discrétion rare et d'une amitié sûre. Comme savant, il s'était acquis, par sa méthode rigoureuse et circonspecte, une autorité incontestable et d'ailleurs incontestée. La grammaire comparée des langues indo-europeennes perd en lui un de ses représentants les plus considérables. Parmi les védisants français, déjà si clairsemés, il laisse un vide que nul, d'ici longtemps, ne saurait combler, et il est à craindre, à ce titre, que de bien longues années ne s'écoulent maintenant avant que l'Université de Paris, qui jadis compta Bergaigne dans son sein, ne retrouve un maître digne de la mémoire de V. Henry.

A. GUÉRINOT.

Le gérant :

Rubens DUVAL.

JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1907.

SURNOMS ET SOBRIQUETS

DANS

LA LITTÉRATURE ARABE,

PAR

M. A.-C. BARBIER DE MEYNARD.

(FIN[1].)

لِحْيَةُ التَّيْس « Barbe de bouc ». Sobriquet d'un chanteur qui vivait à Bagdad au IVe siècle de l'hégire. Son morceau favori était sur les paroles *ḳifâ nebki*, c'est-à-dire sur le premier *beït* de la fameuse *Mo'allaḳah* d'Imrou'l-Ḳais. C'est ce qui lui attira cette épigramme du poète Ibn Bessâm :

أَقُولُ إِذ غَنَّى بِمَا إِحْتَوَى   أَقْصِرْ قَلِيلًا لِحْيَةَ التَّيْسِ
وَدَعْ قِفَا نَبْكِ وَعِرْفَانَهَا   لا رَحِمَ ٱللَّهُ ٱمْرَءَ القَيْسِ

« Je lui dis, lorsqu'il entonne son répertoire : « *Barbe de*

[1] Voir le numéro de juillet-août 1907, p. 55-118.

« *bouc*, abrège un peu. Laisse là ton *kifâ nebki* que tu con-
« nais si bien et que Dieu soit sans pitié pour Imrou'l-Kaïs ! »
(*Lataïf*, p. 38.)

لَطِيمُ الشَّيْطَان « souffleté par le diable ». Ce sobriquet injurieux était donné d'ordinaire aux gens affligés de quelque difformité du visage, bouche tordue, renversement des paupières, etc. On le trouve dans les chroniques à côté du nom d'un personnage historique, ʿAmr b. Saʿïd b. el-Âssi, connu aussi sous le sobriquet d'*El-Achdak* « le lippu ». Cet émir avait conspiré contre son cousin le khalife omeyyade ʿAbd el-Mélik et, devenu maître de Damas, il traita d'égal à égal avec le Prince des Croyants. Enivré par le succès, il eut l'imprudence d'accepter une invitation que le khalife lui adressa sous prétexte de réconciliation. Mais à peine arrivé au palais, il fut séparé de son escorte et tomba sous les coups d'assassins que le prince avait apostés. Quelques traditions accusent même ʿAbd el-Mélik d'avoir porté les premiers coups; mais tout ce qui concerne cet événement présente une assez grande incertitude. Ibn Ath. (t. IV, p. 245, *sub anno* 69 de l'hégire), après avoir rapporté ces versions différentes, ajoute : « Lorsque ʿAbd Allah b. Zobeïr apprit l'assassinat de ʿAmr b. Saʿid, il s'écria : « *Le fils de la femme aux yeux bleus*
« — c'était un des surnoms de ʿAbd El-Mélik — a tué
« le *Souffleté du diable* »; et il rappela ce passage du Livre Saint : « C'est ainsi que parmi les méchants
« nous donnons les uns comme chefs aux autres,

« digne prix de leurs œuvres. » (*Ḳorân*, chap. VI, vers. 129.) Cf. *Laṭaïf*, p. 26.

لَعِين « le maudit ». Un poète assez obscur qui vivait au Ier siècle de l'hégire, un certain Moʿnâzil b. Rebyʿah, de la tribu des B. Minḳar, eut un jour l'imprudence de déclamer une de ses poésies en pleine mosquée et à l'heure de la prière, au grand scandale des dévots. Le khalife ʿOmar, qui passait par là, le remarqua et demanda : « Quel est ce maudit ? » من هذا اللعين. Dès lors, l'épithète de *laʿin* resta attachée au nom du poète. Ce ne fut pas sa seule disgrâce : pour venger l'honneur de sa tante paternelle que Farazdaḳ avait insultée dans une de ses satires, il composa contre le célèbre poète quelques vers dans le ton ordinaire du *hidjâ;* mais il n'obtint pas même l'honneur d'une riposte et n'eut d'autre titre au souvenir de la postérité que l'épithète infamante dont le khalife ʿOmar l'avait gratifié (*Khiz.*, t. I, p. 531; IBN ḲOT., p. 314, qui lui consacre une courte notice).

لُقْمانُ ذُو النُّسُور « Lokmân aux vautours ». On sait que les légendes de l'Arabie payenne connaissent deux sages du nom de Loḳmân. Le plus ancien, Loḳmân le ʿAdite, fut surnommé « l'homme aux vautours », parce que, pour le récompenser de sa fidélité envers le prophète Houd, Dieu lui accorda de vivre autant que sept vautours, « ce qui, ajoute la légende, équivaut à 3,500 ans ». Loḳmân mourut en même

temps que le dernier de ces oiseaux qui avait nom *Lebed* لبد (cf. *Tabari persan*, trad. Zotenberg, t. I, p. 128; C. DE P., *Essai*, t. I, p. 16; *Khiz.*, t. II, p. 77). — L'autre Loḳmân, le sage par excellence, dont le renom a été consacré par le Ḳorân (chap. XXXI, vers. 11 et 12; LA BEAUME, p. 91), est le prétendu auteur des fables, axiomes et vers gnomiques répandus dans tous les traités de morale. Il mourut âgé de mille ans, sous le règne de David « qui fut son disciple ». Cf. GOLDZIHER, *Kit. al-Moʿammarîn*, texte, p. 2.

لقيطة. Il y a deux versions sur l'origine de ce surnom qui est celui d'une femme, Nadhîrah bint Oçaïm. Selon les uns, quand elle vint au monde, son père, suivant l'odieuse coutume adoptée par les Arabes pauvres et chargés de famille, voulut l'enterrer vivante (وأد البنات). Mais touché de pitié, il l'éleva en secret et la fit passer pour enfant trouvée. Tel est d'ailleurs un des sens du mot *laḳîṭ*. Selon les autres, elle fut perdue en route, à l'époque où sa tribu était en quête de pâturages; les gens qui la recueillirent lui donnèrent le nom de *Laḳîṭah*, du radical لقط « ramasser par terre » (*Khiz.*, t. III, p. 333). Ce nom, indiquant toujours une origine incertaine, se rencontre plusieurs fois dans les anciennes généalogies. Ibn Doreïd cite une tribu des B. Laḳîṭ et deux poètes qui ont été connus sous cette épithète.

ماجشون. Mot d'origine persane et diversement

expliqué. Selon quelques lexicographes, ce serait la forme arabisée de ماه كُون « couleur de lune », dans le sens de « beau comme la lune », qui est une métaphore banale dans la poésie orientale; d'autres le traduisent inexactement par « bleu et rose »; d'autres y trouvent le nom d'un fard pour colorer le teint. On le signale en ce sens dans ce vers d'ʿOmar b. Abi Rebyʿah :

تَحَرَّتْنِى الزَّرْقاء بِالماشِجُونِ إِنَّمَا السِّحْرُ عِندَ زُرْقِ العُيُونِ

« Zorḳâ me fascine avec son fard; mais la fascination véritable est dans des yeux d'un bleu pâle. »

Telles sont les explications fournies par *Kechf*, fol. 32 v°, dont le texte est d'ailleurs assez altéré dans ce passage. *Tadj*, t. IV, p. 348, le mentionne et y ajoute une discussion grammaticale qui n'en éclaircit pas la signification. Voir aussi *Agh.*, t. XIII, p. 124.

ماء السَّماء. 1° Surnom de ʿAmir b. Harithah, de la tribu de Azd, père de ʿAmr Mozaiḳya (vers la fin du 1er siècle de l'ère chrétienne?). ʿAmr répandit ses bienfaits sur la tribu à laquelle il appartenait; il était pour elle, dans les années de disette, comme l'*eau du ciel* qui rend la vie à la nature desséchée, c'est ce qui explique son surnom (شُبِّهَ بالغيث لنفعه). 2° *Mâ-es-Semâ* est aussi le surnom d'une femme de la tribu de ʿAmir qui fut épousée par Imrou'l-Ḳaïs, roi de Hirah (commencement du VIe siècle). Le poète Djezʿ, fils de

Ḳolaïb, parlant du roi El-Moundir, fils de Mâ-es-Semâ, a dit :

وَنَحْنُ بَنُو ماءِ السَّماءِ فَلا نَرَى لِأَنْفُسِنا مِن دُونِ مَمْلَكَةٍ قَصْرا

« Nous sommes les fils de Mâ-es-Semâ et nous ne connaissons pas de barrière qui nous sépare de la royauté. » (*Hamasa*, p. 119; C. de P., *Essai*, t. I, p. 82; t. II, p. 73).

مُبَرَّد. Abou'l-'Abbas Mohammed b. Yezid *el-Moberred*, un des chefs de l'École de Basrah, auteur du *Kâmil*, document de premier ordre pour l'étude de la langue et de la littérature classiques (né en 210, mort en 285 H. [825-898 de J.-C.]). Voir Ibn Khall., t. III, p. 35; Ibn Ath., t. VII, p. 340. Il est regrettable que W. Wright, à qui nous devons une bonne édition du texte du *Kâmil*, n'ait pu y ajouter une notice sur l'auteur de cet intéressant ouvrage. Son travail eût été d'autant mieux accueilli que les sources arabes sont insuffisantes. L'étymologie que Ibn Khall. propose, pour expliquer le surnom *Moberred*, n'offre pas une grande vraisemblance. Voici le résumé de son récit : El-Moberred est en visite chez Abou Hatim Sedjistâni, un littérateur de ses amis. Arrive un message pour El-Moberred ; c'est le chef de la police qui l'invite à venir passer la soirée chez lui. El-Moberred, qui a déjà éludé une première invitation, veut à tout prix se dérober à celle-ci, et ne trouve rien de mieux que de se cacher dans une jarre qui était dans le voisinage. Il échappe ainsi aux recherches de l'envoyé du Préfet. Le maître de la maison vient le

délivrer de son humide prison et l'appelle en criant à plusieurs reprises : *El-Moberred, El-Moberred!* c'est-à-dire « le rafraîchi ». L'aventure s'ébruite, et ce nom reste attaché à la personne du célèbre littérateur. (Même récit dans *Kechf*, fol. 33 r°.) Le *Lataïf*, p. 33, donne deux ou trois relations qui ne méritent pas plus de croyance que la première, et il ajoute ces deux vers satiriques, sans en nommer l'auteur :

إِنَّ المُبَرَّدَ ذو بَرْدٍ على ادَبِهْ
فى الجَدِّ مِنهُ اذا ما شِئْتَ اولَعْبِهْ
وقَلَّ ما أَبْصَرَتْ عَيناكَ مِن رَجُلٍ
إِلّا ومَعناه إِن فَكَّرْتَ فى لَقَبِهْ

« En vérité, El-Moberred est glacial malgré son savoir littéraire, aussi bien quand il est sérieux, que lorsqu'il plaisante. — Mais, quand on y réfléchit, il est si rare de trouver un homme dont le sobriquet ne réponde pas à son caractère! »

Le second vers se trouve cité aussi à propos d'un personnage politique du III[e] siècle de l'hégire (voir كرب الدولا, et *Miz.*, t. II, p. 216). — Pour d'autres, le surnom en question n'est qu'une simple antinomie, comme celle qui consiste à donner l'épithète de *borgne*, الاعور, au corbeau dont la vue est perçante. Voici enfin le récit que Tsa'libi attribue à El-Moberred lui-même : « Jamais personne n'a aussi agréablement plaisanté sur son propre surnom et sur le mien, que ne l'a fait El-Warrâk (« le libraire »), connu sous le

sobriquet de سَذاب « la rue (plante) ». Un jour que je passais devant chez lui, je le trouvai assis sur le seuil de sa boutique. En me voyant, il se leva, et je lui demandai : « Qu'y a-t-il de bon aujourd'hui (nous « dirions « le plat du jour ») ? — Toi, me répondit-il, « et moi comme assaisonnement ». C'est qu'en effet, il avait, ce jour-là, pour son repas, de la viande à l'étuvée (*moberred*) avec de la rue hachée pour condiment. Je ne pus m'empêcher de rire de cette saillie, et je fus son hôte. » — Voilà donc une troisième étymologie et qui n'est pas plus ridicule que les précédentes. Elle est donnée aussi par *Kechf* (*ibid.*), mais avec plusieurs altérations dans le texte.

مُبَرِّقٌ. ʿAbd Allah b. Ḳaïs El-Sehmi (sous-tribu de la branche de Ḳoreïch) doit son surnom d'*El-Mūbarriḳ* à ce *beït* :

فَإِن أَنا لم أُبْرِقْ فَلا يَسَعَنَّنى مِن الأَرْضِ بَرٌّ ذو فضاء ولا بَحْرُ

« Si je n'éclate pas en menaces, c'est que la terre immense et la mer sont trop étroits pour moi. »

مُبْرِمَان. D'après TSAʿLIBI, *Laṭaïf*, p. 35, c'est le sobriquet donné à un grammairien qu'il ne nomme pas, pas plus qu'il n'explique le sens de ce mot qu'on pourrait traduire par « fastidieux ». Il cite toutefois, comme une sorte de *testa di lingua*, le distique suivant d'un certain Ibn Lenkek, ابن لنكك, El-Basri, où il est fait allusion au sens du verbe برم à la IVᵉ forme :

صُداعٌ مِن كَلامِك يَعْتَرِينا   وما فيه لِمُسْتَمِعٍ بَيانُ
مكابرةٌ ومَخْرَقةٌ وبُهتٌ   لَقَدْ أَبْرَمْتَنا يا مَبْرِمانُ

« Le fracas de tes paroles nous accable sans qu'elles apportent une explication à qui les entend. — Sot orgueil, mensonge et calomnie : en vérité, tu nous tortures, ô Mabrimân ! »

مُتَلَمِّس. Le célèbre poète anté-islamite *El-Motelemmis* s'appelait de son vrai nom Djerîr; selon quelques généalogistes, il était fils d'Abd el-Messîh (tribu de Dhobayah) et par conséquent chrétien; mais d'après le commentaire du *Hamasa*, au lieu de ʿAbd el-Messîh, il faut lire ʿAbd el-ʿOzza : or ʿOzza était, comme on le sait, une des divinités du paganisme arabe. Quant au surnom du poète, il serait tiré du *beit* suivant, dont il est l'auteur :

فَهَذا أَوانُ العِرْضِ طَنَّ ذُبابُهُ   زَنابِيرُهُ والأَزْرَقُ المُتَلَمِّسُ

« Voici l'époque (du campement d') El-ʿYrdh : là bourdonnent les mouches, les frelons et la grosse mouche bleue qui cherche avidement (*motelemmis*) sa nourriture. »

Voir pour les variantes, surtout du mot طَنّ, l'édition du diwân publié par Vollers, Leipzig, 1903, p. 35; *Agh.*, t. XXI, p. 188; de Sacy, *Anthol. arabe*, p. 460; *Miz.*, p. 220; *Tadj*, IV, p. 282. — Asmaʿyi dont on connaît la grande érudition en ce qui concerne l'ancienne poésie arabe, plaçait Motelemmis au nombre des trois principaux poètes qui ont laissé peu

de vers, mais de bons vers : المُقَلِّين المُغلقين. Pour la notice particulière du poète, son aventure avec Ṭarafah qui était son neveu, leur disgrâce commune, la fameuse lettre صحيفة المتلمّس qui, par le fond et par la forme, rappelle le dicton *litterae Bellerophontis*, voir *Aghâny*, loc. cit.; C. DE P., *Essai*, t. II, p. 348; IBN ḲOT., p. 85-97.

مُتَنَبِّى. Abou't-Ṭayib Ahmed b. el-Hūsein *El-Motenebbi*, le plus célèbre représentant de la décadence littéraire, le panégyriste à outrance de Seïf ed-Dawleh et de ʿAdhoud ed-Dawleh (né à Koufah en 303, assassiné sur la route de Bagdad en 354 H. [915-965 de J.-C.]). Voici l'explication que donne Ibn Khallikân de son surnom : « Il voulut *se faire passer pour prophète* dans la région de l'Euphrate, et réunit un grand nombre de partisans parmi les B. Kelb et d'autres tribus. Mais l'émir Loulou, gouverneur d'Émèse et lieutenant des princes Ikhchidites, marcha contre lui, dispersa ses adhérents et le retint prisonnier jusqu'au jour où le poète, abjurant ses erreurs, rentra dans l'orthodoxie » (trad. DE SLANE, t. I, p. 102 et 671). Cf. *Yetimet*, éd. de Damas, I, p. 78-167; *Khiz.*, I, p. 302; NAWÂWI, p. 775. Ibn Khaldoun dit qu'on a donné encore d'autres explications du surnom de *Motenebbi*, mais il ne les cite pas.

مُتَمَنِّى *El-Mūtemenni*, « celui qui désire », surnom du poète anté-islamite ʿAmir b. ʿAbd Allah el-Kelbi,

à cause d'un hémistiche dans lequel se trouve l'idée de « désirer, espérer, etc. ». Voici d'abord la leçon de *Kechf*, fol. 33 r° :

تُ أَن أَلْقَى لَمِيسًا فَنِلْتُهَا

« J'ai désiré rencontrer Lemîs et je l'ai obtenue. »

Mais dans *Miz.*, t. II, p. 220, ce vers se lit d'une façon très différente, et le second hémistiche donné dans le texte est probablement fautif :

تَمَنَّيْتُ ان الْقَى لَمِيسًا فَنَقْتُلَهَا
وأَسْرَ آبن ابدَى بِالسُّيُوفِ الْقَوَاضِبِ

« J'ai désiré rencontrer Lemîs pour la tuer et faire prisonnier le fils d'Abdâ, à l'aide de nos sabres à lame tranchante. »

Peut-être au lieu de ابدى, nom inconnu, pourrait-on lire ابزى *Abza*, nom d'une tribu issue de Mâlik b. Hamdân. Voir Ibn Doreid, p. 250.

مُتَنَخِّل. Le poète Mâlik b. Owaimer b. Othmân, de la tribu des B. Hodheil, contemporain de Nabighah Dobyâni et son rival, avait le surnom de *Motenakkhil*, qui n'est expliqué dans aucun document, du moins à notre connaissance. L'*Aghâny*, qui fournit une notice sur ce poète, se borne à dire qu'il fut en partie la cause de la disgrâce infligée à Nabighah qui avait été longtemps comblé des faveurs du roi No'man Abou Kabous; suivent quelques fragments de ses poésies, mais rien qui puisse mettre

sur la voie de son surnom. Même silence dans *Tadj*, le mieux informé des dictionnaires en ce qui concerne les noms propres. Voir *Agh.*, t. IX, p. 164, et XX, p. 145; C. de P., *Essai*, t. II, p. 513; Ibn Ḳot., p. 416.

مُتَنَكِّب. Surnom de ʿAmr (ou ʿAmir) b. Djâbir, b. Kaʿab el-Khozaʿyi, en souvenir de ce vers :

تَنَكَّبْتُ لِلحَرْبِ ٱلعَضُوضِ ٱلَّتِي أَرَى
أَلا مَن يُحَارِبْ قَوْمَهُ يَتَنَكَّبِ

« J'attache sur mon épaule, pour la lutte acharnée, l'arc dont j'ai cueilli le bois noueux et solide. — Quand on combat sa propre tribu, ne faut-il pas avoir l'arc à l'épaule ? »

Telle est la leçon de *Tadj*, t. I, p. 495; mais *Kechf*, fol. 33 r°, et *Miz.*, II, p. 221, lisent ارى, leçon préférable à اوى.

[illegible]. Mihçân b. Tsaʿlebah el-ʿAbdi, selon Ibn Ḳotaibah, ou ʿAyid b. Mihçan, selon Ibn Doreid; poète de la *Djâhelyeh*, contemporain du roi lakhmite ʿAmr III, qui régna à Hirah entre 562 et 574 de J.-C. On attribue l'origine du sobriquet *Motsaḳḳib* « le perceur », à ce vers d'une de ses *ḳaçideh* :

رَدَدْنَ تَحِيَّةً وكَنَنَّ أُخْرَى   وَثَقَّبْنَ الوَصاوِصَ للعُيُونِ

« Elles rendent une fois le salut et en dissimulent un second,

mais elles percent leurs courtes voilettes pour satisfaire (la curiosité de) leurs yeux. » (IBN KOT., p. 233; *Ichtikak*, p. 199; *Khiz.*, t. IV, p. 431; *Tadj*, I, p. 166.)

Dans *Miz.*, t. II, p. 219, le premier hémistiche se lit :

ظَهَرْنَ بِكِلَّةٍ وَسَدَلْنَ اخْرَى

« Elles se montrent sous le voile et le laissent ensuite retomber, etc. »

مُثَمِّن. Le khalife Mouʿtaçim-Billah, qui régna de 218 à 227 H. (833-842 de J.-C.), dut son surnom d'*El-Mothammin* « octonaire », à la fréquence du chiffre *huit* dans les différentes phases de sa vie. Les chroniques citent comme exemple de ces coïncidences, dont quelques-unes seraient à vérifier, qu'il fut le 8ᵉ descendant d'Abbas, le 8ᵉ fils de *Haroun Er-Rachîd*, le 8ᵉ khalife de la dynastie abbasside, qu'il régna 8 ans, 8 mois et 8 jours, etc. Voir *El-Fakhri*, p. 316; *Prairies*, t. VII, p. 144; *Tar. el-Khol.*, p. 133.

مُجَبَّر. ʿAbd er-Rahmân, fils d'Abd Allah, fils du khalife ʿOthmân, fit une chute, étant tout enfant, et fut porté grièvement blessé chez Hafsah, sa tante maternelle. Celle-ci le mena chez le Prophète et, après que l'enfant eut été miraculeusement guéri, elle s'écria : « Son nom ne sera plus *El-Mokassar* « l'estropié », mais *El-Modjabbar* « le rebouté » (*Kechf*, fol. 33 vᵒ; *Tadj*, t. III, p. 86).

مَجْنُون *Medjnoun*, « le fou ». C'est ainsi qu'est nommé, dans la littérature arabe, un poète de la tribu de Ka'ab b. Reby'ah, dont le nom véritable était Ḳaïs, fils de Mo'adh, fils de Mozahim. Dans la notice qu'il lui a consacrée, l'*Agh.*, t. I, p. 167, et II, p. 17, cite le témoignage suivant d'El-Asma'yi : « Il y a deux personnages au monde qu'on n'a jamais connus que par le nom de *Medjnoun*, à savoir : Medjnoun des B. 'Amir et *Medjnoun Ibn el-Ḳirryah;* tous deux sont une invention des rhapsodes : فانهما وضعهما الرواة. » Cf. DE SACY, *Anthologie*, p. 150; IBN KHALL., t. IV, p. 269, note 6. Il n'est pas douteux cependant que Ḳaïs, dit le « fou des Benou 'Amir », ne soit un personnage historique, mais ses aventures amoureuses amplifiées par la légende ont préparé le *Medjnoun* de la poésie persane, le type romanesque immortalisé par Nizâmi, Djàmi, etc. Il en est de même de Ibn el-Ḳiryyah, contemporain de Ḳaïs b. Dharih, frère de lait de Hūseïn b. 'Ali b. Abi Ṭalib. Il célébra dans ses odes passionnées les charmes de sa maîtresse Lobna, et son nom resta attaché à celui de sa belle, comme les noms de Djemîl b. 'Abd Allah et de Kothayyr à Bothaïnah et à 'Azzah (cf. *Khiz.*, t. II, p. 170). IBN ḲOT., p. 355, donne des fragments des poésies de Ḳaïs b. Mo'adh et ajoute, en citant El-Asma'yi, que ce poète n'était pas fou, mais seulement sujet à des troubles d'esprit, لوثة, ce qu'on appellerait aujourd'hui un névrosé : « Il était doué d'un tempérament poétique, mais beaucoup de poésies amoureuses lui ont été attribuées à tort. » (*Ibid.*)

مُحَاجِم. Le sobriquet de *Mohâdjim*, qui est probablement synonyme de حَجَّام « poseur de ventouses » (ou *Zenbaki* « marchand de parfums »), avait le don d'irriter le savant littérateur Abou Zakarya b. Hasan el-Zounbaki (originaire de *Zounbak*, faubourg de Basrah, au confluent de l'Euphrate et du Tigre), peut-être parce qu'il lui rappelait son ancien métier (*Kechf*, fol. 33 v°). On n'ignore pas les préjugés qui existaient, et qui ne sont pas entièrement effacés, à l'égard de la chirurgie chez les Musulmans.

مُحَاسِبِىّ. El-Hârith b. Asʿad, ascète et soufi que ses rêveries mystiques ont fait classer parmi les initiés dits « possesseurs de la vérité » اصحاب الحقيقة. Il est l'auteur d'un livre de doctrine intitulé الرعاية « la stricte observance »; mais ses doctrines furent sévèrement condamnées par l'école rigidement orthodoxe de Ibn Hanbal; ce qui expliquerait l'obscurité dans laquelle ce docteur est resté. Il mourut en 243 H. (857-858 de J.-C.). D'après Es-Samaʿni cité par Ibn Khall., t. I, p. 365, il reçut le surnom de *Mouhâsibi* « celui qui se rend compte » parce qu'il avait l'habitude de faire son examen de conscience.

مُحَبِّر. Ṭofaïl b. Kaʿab el-Ghanawi, poète de la *Djâhelyeh* était nommé *El-Mouhabbir*, à cause de l'élégance et de la douceur de ses vers; c'est ce qu'assure Ibn Ḳot., p. 275 : وكان يقال له فى الجاهلية المحبّر لحسن شعره. Le mot *hibarah* désignait autrefois une belle étoffe de soie rayée fabriquée au Yémen. Le poète en

question excellait dans la description du cheval, d'où l'épithète *Ṭofaïl el-Khaïl,* qui accompagne souvent son nom. Cf. *Miz.*, t. II, p. 217; *Agh.*, t. XIV, p. 88. — Voir طفيل.

مُحَدِّق. Surnom de Djâbir b. Ḳais el-Harithi dit *El-Mouhaddiḳ* à cause de ce vers :

وَأَجْمَعْتُوا بِالرَّكْبِ عَنَّا وَقُلْتُمُ سَقَطْنَا عَلَى أُمِّ الرُّبَيْقِ ٱلْمُحَدِّقِ

« Vous vous êtes éloignés de nous avec votre caravane, puis vous avez dit : nous sommes tombés dans un danger inextricable. »

Le verbe حدق à la IIe forme signifie littéralement « envelopper, enlacer ». Quant à l'expression proverbiale *Oumm er-Robaiḳ*, un des noms de la vipère, elle se prend au figuré dans le sens de « malheur, péril grave ». Voir Meïdâni, *Proverbes*, t. I, p. 149; *Tadj*, t. VI, p. 354; *Lis. ar.*, t. XI, p. 404.

مُحَرِّق. L'épithète de *Mouharriḳ,* « le brûleur, l'incendiaire », est restée attachée comme une marque infamante aux trois personnages de l'antiquité arabe, dont les noms suivent : 1° Imrou'l-Ḳais II, fils de ʿAmr II, roi de la dynastie lakhmite, qui régna à Hirah vers la fin du IVe siècle, parce qu'il fut le premier qui, pour châtier ses ennemis, employa le supplice du feu; 2° ʿAmr III, fils de Hind (fin du VIe siècle), qui fit périr dans les flammes cent captifs de la tribu de Hanzalah; 3° Le roi de Ghassân Djaʿ-

far II (1re moitié du ve siècle), parce que, dans une de ses expéditions militaires contre les rois lakhmites, il incendia la ville de Hirah, leur capitale. Voir C. de P., *Essai*, t. II, p. 53, 124 et 222; *Agh.*, t. XIX, p. 129; *Tadj*, t. VI, p. 314. Cf. quelques variantes des noms cités ci-dessus, dans *Kechf*, fol. 38 v°.

مُخَبَّل « qui a l'esprit égaré, *ou* la tête faible ». Cette épithète est donnée à Rebiʿ (*var.* Kaʿab) b. Rebyʿah, poète de l'époque intermédiaire entre la *Djâhelyeh* et la venue de l'islam. Il mourut à un âge avancé sous le khalifat d'ʿOmar ou d'ʿOthmân. Dans les derniers temps de sa vie, il fut abandonné par son fils nommé Cheïbân, qui refusa de faire paître les chameaux de son père, pour s'enrôler dans l'année de Saʿad b. Abi Waḳḳaç et prendre part à la conquête de la Perse. La douleur que le vieillard éprouva en apprenant le départ de ce fils fut sans doute la cause du nom de *Moukhabbal* sous lequel il est connu. C'est du moins ce qui semble résulter du récit un peu vague de l'*Aghâny*, t. XII, p. 40 à 45.

مُخَرِّق « le déchireur ». ʿAbbâd, fils d'un poète originaire du Hadramaut, fut surnommé ainsi, et en tirait vanité, témoin le vers que voici :

انّى المُخَرِّقُ أَعْراضَ الكِرامِ كَما كانَ المُمَزِّقُ أَعْراضَ اللِّئامِ أَبى

« C'est moi qui déchire l'honneur des hommes généreux, comme mon père déchirait la réputation des infâmes. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Telle est la version fournie par *Miz.*, t. II, p. 223; mais elle diffère notablement de celle qui est donnée par d'autres auteurs.

مُخَلَّبٌ. Ce mot désigne une étoffe coloriée de dessins et de ramages en forme de griffes (*makhâlib*), et peut-être aussi celui qui est revêtu de cette étoffe. C'est le surnom d'un poète de la tribu des B. Hilâl, d'après *Khiz.*, t. II, p. 399, où ne se trouve aucune autre explication.

مُخَلِّلٌ. Le poète anté-islamite Nafi' b. Khalîfah El-Ghanâwi porte le surnom d'*El-Moukhallil* parce que, dans une *kaçideh*, il a employé le mot *akhillah* اخلّة, pluriel de *khilâl*, épingles ou crochets en bois qui retiennent les différentes pièces d'étoffe ou de cuir qui ferment la tente. Voici le passage en question :

وَلَوْ كُنتُ جارَ البُرْجُمِيَّةِ اَدَّيْتُ ولكنّما يَسْعَى بِذِمَّتِها عَبْدُ
رَبِيبٌ كِلابِيٌّ بَنَى اللُّؤْمُ فَوْقَهُ خِباءً فَلَمْ تُهْتَكْ أَخِلَّتُهُ بَعْدُ

« Si j'étais le protecteur de la Bordjomite, je l'aurais sauvée, mais elle est protégée par un esclave — un Kilabite sur qui l'infamie a dressé une tente dont les attaches ne sont pas encore détruites. »

Cf. *Tadj*, t. VII, p. 309; *Kechf*, fol. 34 r°; *Miz.*, p. 221. Dans ce dernier ouvrage on ne trouve que le second vers.

مَذْحِج *Madhidj*. Une tradition répandue chez les tribus yéménites issues de Saʿad el-ʿAchîrah, chez les B. Zobeïd, les Benou'l-Hârith, etc., racontait que la femme de Morrah b. ʿAwf, père de cette race, avait été nommé *Madhidj*, parce qu'elle avait enfanté Saʿad sur une colline de sable et de pierre, أكمة. Cette étymologie qui se trouve chez Ibn Doreïd, *Ichtiḳaḳ*, p. 237, et dans le *Kechf*, fol. 34 r°, ne s'explique nullement par les données lexicographiques du radical دحج et ذحج. Cf. *Modj.*, IV, p. 469.

مُدْرِجٌ ou mieux مُدْرِجُ الريح. Le poète ʿAmir, fils d'El-Medjnoun el-Djarmi, a été surnommé *Modridj er-Rîh*, parce qu'il a employé cette expression dans une de ses poésies, où se trouve le *beït* suivant :

وَلَهَا بِأَعْلَى الجَزْعِ رَبْعٌ دَارِسٌ
دَرَجَتْ عَلَيْهِ الرِّيحُ بَعْدَكَ فَٱسْتَوَى

« (Le poète se parle à lui-même :) Sa demeure au printemps, aujourd'hui en ruines, était en haut d'El-Djezʿ; et depuis ton départ, le vent qui y souffle par intervalles, en a égalisé le sol. »

Cf. Ibn Ḳot., p. 461; *Agh.*, t. III, p. 17. On trouve des variantes qui donnent un sens différent dans *Kechf*, fol. 34 r°; *Miz.*, t. II, p. 220. — Le poète en question était, par atavisme, atteint d'une sorte de folie qui lui faisait croire qu'il était aimé d'une fée issue de la race des djins et inspiratrice de ses vers.

مُدْرِكَة. Elyas, fils de Modhar, avait eu de sa femme Leila trois fils : ʿAmr surnommé *Modrikah*, ʿAmir surnommé *Ṭabikhah*, et ʿOmeïr dit *Ḳamʿah;* ce furent les ancêtres des grandes familles de Hodhaïl, Ased, etc., réunies sous le nom collectif de Khindif (voir خندف). La légende arabe recueillie par Ibn Kelbi explique les surnoms des trois fils d'Elyas en un récit qui est entièrement du domaine du folklore. Une chamelle appartenant à Elyas, effrayée par le bond d'un lièvre, prend la fuite et disparaît. Modrikah se met à sa poursuite et l'*atteint*. ʿAmir est ordinairement occupé aux soins de la cuisine, c'est lui qui fait *cuire* les aliments. Quant à ʿOmeïr, d'un naturel craintif, il *se retire*, انقمع, et se blottit sous la tente à la moindre alerte causée par la menace d'une incursion étrangère. En laissant de côté ces racontars légendaires, on peut néanmoins faire remonter à la fin du 1er siècle de notre ère l'origine de ces tribus principales. Voir C. de P., *Essai*, t. I, p. 192; *Tadj*, t. VI, p. 354; *Kechf*, fol. 34 r°; *Lis. ar.*, t. X, p. 168.

مُرْتِعٌ ou مُرَتِّعٌ. Surnom donné à ʿAmr b. Moʿawyah b. Thawr, ancêtre du fameux poète Imrou'l-Ḳaïs, parce qu'il accordait généreusement le droit de pâture sur son domaine aux tribus étrangères (*Kechf*, fol. 34 r°; *Tadj*, t. V, p. 348).

مَرْخِيَة. Le poète anté-islamite Djawn (*alias*

Djâmiʿ) b. Mâlik b. Cheddâd, surnommé *Merkhyaḥ* à cause de ce *beït* dont il est l'auteur :

وَجَاءُوا بِالزَّوايا مِن لَحِيطٍ فرخّوا ٱلْمَحْضَ بالماءِ العِذابِ

« Ils apportèrent leurs outres de (la citerne de) Lahîth et *affaiblirent* le lait pur en le mélangeant d'eau douce. »

Cf. *Tadj*, t. X, p. 147; *Miz.*, t. II, p. 220, qui lit à tort بالزوايا; *Kechf*, fol. 34 r°. D'après Yaḳout qui cite ce même vers, Lahîth est une citerne appartenant à la tribu de Kaʿab b. ʿAbd b. Abi Bekr, fils de Kilâb (*Moʿdjem*, t. IV, p. 353). L'étymologie ci-dessus est tirée par l'auteur du *Tadj* du livre aujourd'hui perdu intitulé *Sobriquets des poètes* كتاب القاب الشعراء par Ibn Kelbi.

مُرَعَّث. Le poète bien connu, Bechhâr b. Bord, était surnommé *El-Moraʿats*, parce qu'il portait dans son enfance des pendants d'oreille, رَعْثة, plur. رعاث; (*Khiz.*, t. I, p. 541; Ibn Ḳot., p. 476). Ce poète satirique d'une verve puissante, mais trop souvent déparée par la licence de l'expression, était d'origine persane; il resta toujours mazdéen déguisé. Il a dans *Agh.*, t. III, p. 19 à 72, une notice qui pourrait fournir la manière d'une intéressante monographie.

مِرْقال. Hachim b. ʿOtbah b. ʿAmr fut chargé par Ali b. Abi Ṭâlib de porter l'étendard de l'armée à la bataille de Siffîn (636 de l'ère chrétienne). Il se précipita avec impétuosité sur les troupes ennemies

(رقل) et fut tué. Cf. Ibn Ath., t. II, p. 330 et suiv.; III, p. 65 et *passim; Tadj*, t. VII, p. 350; *Kechf*, fol. 34 r°. — Sur la forme intensive *Mif'al*, voir Wright, *Arab. Gramm.*, t. I, p. 138.

مُرَقِّش. 'Awf (ou 'Amr), fils de Sa'ad, fils de Mâlik, surnommé *El-Mourakkach*, en souvenir du *beït* suivant dont il est l'auteur :

الدَّارُ قَفْرٌ والرُسومُ كَما رَقَّشَ فى ظَهْرِ الأَديمِ قَلَمْ

« Le campement est désert et ses vestiges rappellent les sillons que le *kalem* trace sur la surface du parchemin. »

Le même surnom paraît avoir été porté par deux poètes de la *Djâhelyeh* appartenant à la famille de Mâlik b. Dhobeyy'ah, dont la biographie, par suite de la confusion des vieilles traditions arabes, présente de frappantes ressemblances. Le premier, l'aîné, *El-Mourakkach El-Ekber* (Ibn Kot., p. 103), passe pour un des meilleurs poètes dans le genre *nesîb;* il fut, comme le dit Ibn Kot., « un des amoureux célèbres parmi les Arabes » وهو احد عشّاق العرب المشهورين. Cf. *Agh.*, t. V, p. 190. — Le second, *El-Mourakkach El-Açghar*, est nommé ainsi par quelques généalogistes parce qu'il était le frère cadet du précédent. Voir Ibn Kot., p. 105; *Khiz.*, t. III, p. 514; L. Cheïkho, *Poètes chrétiens*, t. I, p. 282. Sur le poète cité en premier lieu, voir de Sacy, *Anthol. arabe*, p. 461, et Quatremère, *Journal asiat.*, novembre 1838, p. 506 et suiv.; C. de P., *Essai*, t. II, p. 337, où la mort du second

El-Mourakkach est placée vers la fin du règne d'Amr, fils de Hind, c'est-à-dire aux environs de 574 de l'ère chrétienne.

مُرْنِى. Le poète anté-islamite Djâbir El-Kelbi était surnommé *El-Mourni* (du rad. رنو) à cause du *bèït* suivant tiré d'une de ses *kaçîdeh* :

إذا ما مَشَى يُتْبِعْنَهُ عند خَطْوِهِ
عُيونًا مِراضًا طَرْفُهُنَّ رَوانِيا

« Lorsqu'il se met en marche, elles suivent ses pas d'un regard languissant et affectueux. » (*Miz.*, p. 221.)

مروان الحمار « Merwân *l'âne* ». Sobriquet du dernier khalife omeyyade. Voir حمار.

مُزَرِّد. Zeid, l'un des trois fils de Dhirâr b. Khaṭṭâb et frère du poète Chemmâkh (1er siècle H.), fut surnommé *El-Mozerred* parce qu'il a dit dans une de ses poésies :

فَقُلْتُ تزرَّدْها عُبَيْدُ فإنَّنى   لِرَدِّ الدَّواهِى فى السِّنِينَ مُزَرِّدُ

« Je disais : « Revêts cette cuirasse, 'Obeid; quant à moi je « suis cuirassé contre les calamités, dans les années de di- « sette. »

Voir aussi *Anthol. gram. arabe*, p. 460, où ce vers est cité, et le poète nommé *Yezîd* au lieu de Zeïd. Cf. *Tadj*, s. v. زرد; mais on a adopté ici la leçon de

de Sacy, *Anth. ar.*, p. 460 : لردّ الدواهى, au lieu de لردّ الموالى, qui ne donne pas un sens satisfaisant. — Cependant Ibn Ḳot., p. 177, interprète ce vers d'une façon différente et par conséquent aussi le *laḳab* qui en est tiré. Il lit le second hémistiche : لِدُرد الشيوخ فى السنين مُزرّد, et ajoute qu'il s'agit du lait crémeux, زُبدة, et non pas de la cuirasse ou cotte de mailles. Le sens serait d'après cela : « Savoure cette crème, ʿObeïd, car je nourris les vieillards édentés pendant les années de disette. » On sait que le mot *mozerred* se dit du chameau dont on comprime le gosier avec une corde au moment où il rumine. Cf. pour les variantes *Ousd el-ghabah*, t. IV, p. 351; *Agh.*, t. VIII, p. 102. — Ce vers paraît avoir conservé une certaine notoriété dans les siècles suivants. Ainsi on lit dans quelques chroniques persanes qu'il fut inséré dans une lettre que Bakhtyâr, impuissant à maintenir la discipline dans son armée, adressa aux princes Boueihides Rokn ed-Dawleh et ʿAdhoud ed-Dawleh pour implorer leur assistance.

مُزَيِّقِيا. ʿAmr, fils de Mâ-es-Semâ, personnage fameux dans les récits légendaires de l'Arabie préislamique, émigra du Yémen avec plusieurs tribus yéménites vers l'an 120 de J.-C. On le surnommait *Mozaïḳyâ* « le déchireur », parce que, dédaignant de porter deux fois la même tunique et ne voulant pas qu'un autre se servît du vêtement qu'il laissait, il déchirait tous les soirs l'habillement dont il s'était

revêtu le matin (C. DE P., *Essai*, t. I, p. 83). Cette fable qui se retrouve dans *Tadj*, t. VII, p. 69; *Lis. ar.*, t. XII, p. 219; *Kechf*, fol. 34 v°, a pu naître simplement du sens ordinaire du radical مزق « déchirer ».

مُسْتَوْغِر (du verbe وغر « chauffer, faire bouillir »). ʿAmr b. Rebyʿah b. Kaʿb, dit *El-Mostawghir*, est lui aussi un de ces anciens poètes dont il ne reste que le *beït* auquel ils doivent leur surnom. Djawhari, dans le *Çahah*, cite de la façon suivante le vers onomastique « qui, dit-il, fait partie de la description d'une jument lancée au pas de course » :

يَنِشُّ الماء فى الرَّبَلاتِ مِنْها
نَشِيشَ الرَّضْفِ فى اللَّبَنِ الوَغِيرِ

« L'eau (la sueur) fume sur les chairs compactes de ses cuisses, comme le lait au contact d'une pierre rougie au feu. »

ʿAmr b. Rebyʿah est un de ces Arabes qui jouirent d'une longévité extraordinaire, من المعمّرين, et sur lesquels on peut consulter l'intéressante notice de GOLDZIHER, *Abhandlungen*, t. II, p. 9. On raconte, par exemple, que ce vénérable cheikh, trois fois centenaire, conduisant son petit-fils déjà décrépit et tombé en enfance, est rencontré par un Arabe qui le prenant pour ce petit-fils, lui dit : « Soigne bien ton aïeul, comme il t'a soigné autrefois. — Tu le connais? demande ʿAmr en désignant son petit-fils. — Oui, c'est

ton père ou ton grand-père. — Non, par Dieu, c'est mon petit-fils. — Mensonge inouï ! s'écrie l'Arabe, car El-Mostawghir lui-même... — Et, mon cher, répliqua ʿAmr, c'est moi qui suis El-Mostawghir. » — D'après ce récit, il ne faut pas s'étonner si les chroniqueurs et les généalogistes donnent à cet émule des patriarches bibliques, 300 et même 333 ans d'existence. Cf. Ibn Ḳot., p. 227; *Tadj*, t. III, p. 604; *Kechf*, fol. 35 r°.

مَسْرُوق. Abou ʿAïchah, fils d'El-Adjdaʿ, qui figure parmi les successeurs des Compagnons, devait, dit-on, son sobriquet *El-Masrouḳ* à cette circonstance qu'il fut, tout enfant, volé à sa famille par des malfaiteurs (*Biogr. Dict.*, p. 547). Ce traditionniste, contemporain des deux premiers khalifes orthodoxes, jouait de malheur avec ses noms de famille. Son père était surnommé *El-Adjdaʿ*, qui signifie « le mutilé », mais c'est aussi un des surnoms du Diable. Au rapport de Nawâwi, le khalife ʿOmar, ayant rencontré Masrouḳ, lui demanda son nom : « Je me nomme El-Masrouḳ, fils d'El-Adjdaʿ. — Non, par Allah, s'écria le khalife, ton nom sera Masrouḳ, fils d'Abd er-Rahmân, car j'ai entendu le Prophète dire : « *El-*« *Adjdaʿ*, c'est un démon, الاجدع شيطان. »

مِسْكِين. Rebyʿah b. ʿAmir b. Oneif, poète estimé du Ier siècle de l'hégire. Par l'âpreté de ses satires, il sut se rendre redoutable même à Farazdaḳ, le plus grand des poètes satiriques de son temps. Le

surnom de *Miskîn* « le pauvre » est expliqué de trois façons, d'après trois passages de ses *ḳaçîdeh* où ce mot se rencontre. D'abord celui-ci :

وسُمِّيتُ مِسْكِينًا وكَانَت لِحَاجَةٍ
وانّى لَمِسْكِينٌ الى اللّهِ رَاغِبُ

« On m'appelle *Miskîn*, mais ce nom m'est importun; je suis un pauvre en effet, mais un pauvre qui ne désire que Dieu. »

Outre l'*Aghâny*, qui cite les trois versions, celle-ci est donnée par IBN ḲOT., p. 347, et par *Khiz.*, t. I, p. 467, où, dans le premier hémistiche, se lit la variante وما بى حاجة « je ne suis pas dans le besoin ».

Voici les deux autres distiques tirés de la notice spéciale consacrée au poète par l'*Aghâny*, t. XVIII, p. 68 :

انا مِسْكِينٌ لِمَنْ انْكَرَنى
وَلِمَنْ يَعْرِفُنِى جِدُّ نَطِقْ
لا أَبِيعُ النَّاسَ عِرْضِى انّنى
لَوْ أَبِيعُ النَّاسَ عِرْضِى لَنَفَقْ

« Je suis pauvre pour qui ne me connaît pas; mais, pour ceux qui me connaissent, je suis riche en beau langage.

« Je ne vends pas mon honneur aux gens, mais, si je le vendais, il atteindrait un prix élevé. »

إِن أُدْعَ مِسْكِينًا فَلَسْتُ بِمُنْكِرٍ
وَهَلْ يُنْكِرَنَّ الشَّمْسَ ذَرَّ شُعَاعِهَا

لَعَمْرُكَ ما الاسْماءُ الّا عَلامَةٌ
مَنارٌ وَمِن خَيْرِ المَنارِ ارتِفاعُها

« Si l'on m'appelle *Miskîn*, je ne désapprouve pas ce surnom. Est-ce que le soleil peut désavouer les atomes qui forment ses rayons?

« Je le jure, les noms ne sont que des indices de lumière; plus est élevée la flamme du signal (qui guide le voyageur dans le désert), plus elle est utile. »

مُسَيِّب. Le poète préislamique Zoheïr b. ʿAlas *El-Mosayyb*, de la famille nizarite de Ḍobayʿah, doit son surnom au vers suivant, dans lequel il avait employé ce mot :

إذا سَرَّكُمْ أن لا تَؤُوبَ لِقاحُكُم
غِرَارًا فقولوا لِلمُسَيِّبِ يَلْحَقِ

« Si vous désirez que vos chamelles ne rentrent pas les mamelles vides de lait, appelez à vous *celui qui mène à la libre pâture*. »

Cette leçon se lit dans Ibn Doreid, *Ichtiḳaḳ*, p. 191, qui ajoute que ce Zoheïr était l'oncle maternel du célèbre poète El-ʿAcha Ḳaïsi. Cf. Ibn Ḳor., p. 82. Voir les variantes du vers dans *Khiz.*, p. 545; *Lataïf*, p. 20. — Plusieurs autres personnages sont connus sous le même surnom, par exemple : *El-Mosayyb* b. Refel, poète (*Agh.*, t. XXI, p. 104); *El-Mosayyb* El-Ḳattâl, autre poète et maraudeur du désert (*Agh.*, XX, 161); *El-Mosayyb* b. Nedjebah, lecteur du Ḳorân; Said *ben El-Mosayyb*, etc.

مُشَبَّر. Le traditionniste Maïmoun b. Aflah El-Zendji, qui mourut, dit-on, à l'âge de 132 ans, était connu sous le nom d'*El-Mochabbar*, parce que ses doigts avaient un empan (*chibr*) de longueur (*Kechf*, fol. 35 r°). *Tadj*, III, 290, lit *El-Mo'habbar.*

مِشْكِدَانه. Abou 'Abd er-Rahmân 'Abd Allah b. 'Omar El-Koufi expliquait l'origine de son sobriquet *Michkidâneh*, en disant que Abou No'aïr, l'ayant rencontré, un jour, tout parfumé et vêtu avec recherche, lui dit : « En vérité, tu es un *grain de musc.* » Tel est le sens littéral de ce mot persan; mais c'est aussi le nom d'une baie odorante dont les grains sont enfilés et forment des colliers. Cf. Ibn El-Ḳaïsarâni, p. 32.

مُصْطَلِق. *Tadj*, t. VI, p. 413, cite, d'après Ibn el-Kelbi, un Arabe de la tribu de Khodha'ah, nommé Djadzimah b. Sa'ad b. 'Amr, auquel on avait donné le surnom d'El-*Moçtaliḳ* à cause de sa voix forte et retentissante. (Dans les lexiques indigènes, *çalaḳ*, à la viiie forme, a le sens de « crier, pousser des cris de détresse ».) El-Abchihi (*Mostaṭraf*, II, p. 25), qui lit *Khozaïmah*, ajoute que ce personnage fut le premier à se faire connaître comme chanteur, renseignement douteux et qui n'est pas confirmé par le témoignage de l'*Aghâny*, où se trouvent les principales traditions relatives à l'origine du chant et de la musique chez les Arabes. Cependant l'auteur anonyme du *Kitâb el-Mahasin*, éd. Schwally, p. 395, assure

que le premier qui acquit une réputation de chanteur fut ce même Djadzimah b. Saʿad; mais il aurait été précédé par les deux *sauterelles* de ʿAd, c'est-à-dire deux esclaves célèbres par la beauté de leur voix, qui appartenaient à ʿAbd Allah, fils de Djoʿdhân (C. de P., *Essai*, t. I, p. 351, et *Journ. asiat.*, mars-avril, p. 238). — Une famille arabe, connue sous le nom de *Benou Moçṭaliḳ*, est citée dans le récit de la journée de Nekîf, يوم نكيف (Ibn Ath., t. I, p. 438 et 443); ils firent leur soumission à l'islam l'an vi de l'hégire (*ibid.*, t. II, p. 146; *Agh.*, IV, 12 et 185; XVIII, p. 162).

مضرَّب. ʿOḳbah, fils du poète Kaʿb b. Zoheir, était épris d'une femme de la tribu des B. Ased. Un vers où il faisait mention de la belle et des espions jaloux qui veillaient autour d'elle fut considéré comme injurieux par son frère. Le malheureux Oḳba fut criblé de coups de sabre et mis en danger de mort. L'affaire s'arrangea plus tard et il reçut même l'indemnité, دية, à laquelle il avait droit; mais il garda de cette aventure le sobriquet d'*El-Modhreb*, qu'on peut traduire ici par « criblé de blessures » (*Agh.*, t. IX, p. 158; Ibn Ḳot., p. 60). Le *Hamasa* lit : « Saouer b. El-Modharreb ».

مُضَرِّس. Suivant le double sens passif et actif de ضَرَّس à la iie forme, ce nom peut vouloir dire : 1° « qui déchire et mâche sa proie »; 2° « expérimenté, résolu, etc. ». Trois personnages ont été surnommés

ainsi, à savoir *Modharres* b. Rebi῾, b. Laḳîṭ; *Modharres* b. Ḳorṭah, tous deux poètes et antérieurs à la venue du Prophète; *Modharres* b. Sofiân b. Khafadjah, cité par *Khiz.*, t. II, p. 292, et *Tadj*, t. IV, p. 175.

مُطَرِّز « le brodeur ou fabricant de *ṭirâz* » (cf. Dozy, *Suppl.*, II, 35). Surnom d'un littérateur du IVe siècle de l'hégire : Abou ῾Omar Mohammed, ordinairement nommé « le page de Tsa῾leb » (voir غلام). Ce personnage ne doit pas être confondu avec un lettré beaucoup plus connu, Abou'l-Fath Naçer El-Moṭarrezi, qui doit sa célébrité à son commentaire des *Séances de Hariri;* il tirait son surnom ethnique d'une ville du Khârezm où il naquit, au VIe siècle de l'hégire (*Tadj*, s. v. طرز; Ibn Khall., t. III, p. 525; et, sur le *ṭirâz*. E. Quatremère, *Mamlouks*, II, 2, 24).

مُطَيَّبُون « les parfumeurs ». On donnait ce surnom à deux tribus arabes, les B. ῾Abd Menâf et les B. Ased b. ῾Abd el-῾Ozza, en souvenir de leur pacte d'alliance. Ils se réunirent sur le parvis de la Ka῾bah, au lieu nommé depuis *El-Moultazam* (l'engagement), y apportèrent un vase rempli du parfum dit *khalouḳ*, et y trempèrent leurs mains en prononçant le serment d'alliance. Voir *Tadj*, s. v. طاب; C. de P., *Essai*, t. I, p. 254; *Mostaṭ.*, II, p. 24.

مُعَقِّر, surnom d'un poète yéménite antérieur à l'islam, *El-Mo῾aḳḳir* b. Aws (Ibn Himar), qui célébra

les exploits des B. Dhobyân à la journée de Chiʿb Djabalah (vers l'an 579 de J.-C.). Voir C. DE P., *Essai*, t. II, p. 476; FRESNEL, *Journ. as.*, 1re lettre, p. 48 et suiv.; *Agh.*, t. X, p. 35. — *Miz.*, t. II, p. 220, nomme ce poète ʿAmir b. Sofyân El-Bariḳi et explique son surnom par le vers suivant, où l'épithète *mouʿaḳḳir* signifie « qui a employé le mot *ʿâḳir* » dont le sens est « d'une beauté stérile ». En d'autres termes et plus littéralement *ʿâkir* se dit d'une femme qui ne peut donner naissance à une fille comparable à elle-même, pour la beauté. Voici le vers tel qu'il est cité par le *Mizhar* :

لَها ناهِضٌ فى الجَوّ قَدْ نَهَدَتْ له
كما نَهَدَتْ لِلبَعْلِ حَسْناءُ عاقِرُ

« Elle prend son essor et s'élance vers lui (vers l'aiglon), dans les airs, comme une femme belle, mais encore sans enfant, s'élance vers son époux. »

Les variantes données par *Kechf*, fol. 35 v°, sont des fautes de copiste qui rendent le vers presque inintelligible.

مُعَوِّدُ الحُكّامِ. Surnom du poète kharidjite Moʿawyah b. Mâlik, en souvenir de ce *beït* :

أُعَوِّدُ مِثْلَها الحُكّامَ بَعْدِى   إذا ما الأَمْرُ فى الأَشْياعِ نابا

« Telle est la coutume que je laisse aux juges qui viendront après moi, lorsque l'autorité se transmettra parmi nos sectateurs. » (*Miz.*, p. 220.)

Dans *Tadj*, t. II, p. 440, et *Lis. ar.*, IV, 384, on lit الحكماء au lieu de الحكام, et الحق au lieu de الامر. — Le *Mo'djem* cite quelques vers tirés d'une autre *kaçideh* du même poète.

مُعَوِّدُ الفِتْيان. Surnom de Nâdjyah El-Djarmi, qui tua d'un coup de sabre le collecteur d'impôts du Nedjdah, en déclamant ce vers, qui semble n'être qu'une variante du vers précédent :

أُعَوِّدُها الفِتْيانَ بَعْدى لِيَفْعَلوا
كَفِعْلى اِذا ما جارَ فى الحُكْمِ تابِعُ

« Telle est la coutume que je laisserai aux braves guerriers qui viendront après moi, lorsqu'un de nos adhérents donnera un ordre injuste. »

Sur *Nedjdah* le Haraurite, voir Ibn Ath., t. IV, p. 244.

مُفْتَرِق. Le poète Seyyâr b. Reby'ah El-Yachkori aurait été surnommé *El-Mouftarik* parce que ce mot se trouve dans un vers d'une de ses *kaçideh* :

وعِنْدَ بِناتِ الصَّدْرِ مِنّى قَصائِدُ
اُنَهْنِهُ مِن رِيعانِهِنَّ فَأَفْتَرِقْ

« Parmi les filles de mon inspiration (mes poésies), il y a des *kaçideh* dont je réprime l'essor et qui me laissent indécis. » (*Kechf*, fol. 36 r°; *Miz.*, p. 222.)

مَقّاس. Mŭchir (مشهر) b. No'mân, poète de la tribu de Lowayi b. Ghalib, doit le surnom de *Makkâs* (du rad. مقس « causer, improviser des vers », etc.) au *beït* suivant :

مَقَسْتُ بِهِمْ لَيْلَ التَّمَامِ مُشَمِّرًا
الى ان بَدا خَيْطٌ مِن الفَجْرِ ساطِعُ

« J'ai *devisé* allègrement avec eux pendant la nuit de la pleine lune, jusqu'au moment où apparut la première lueur de l'aurore. » (*Kechf*, fol. 35 r°.)

Tadj, t. IV, p. 249, ajoute que ce poète était un beau causeur, improvisant des vers autant qu'il lui plaisait : وهو يمقس الشعر كما يشاء.

مُقْتَفِي (ال). Le khalife abbasside El-Mouktafi li-Emr-Illah, qui régna de 530 à 555 H. (1135-1159 de J.-C.), huit jours avant son avènement, vit en songe le Prophète, qui lui adressa ces paroles : « Le pouvoir souverain va passer en tes mains, *suis fidèlement* la volonté de Dieu » سيصل هذا الامر اليك فاقتفِ لامر الله. C'est alors qu'il prit le titre officiel d'*El-Mouktafi li-Emr Illah* (Soyouṭi, *Tar. el-Kkoul.*, p. 175).

مُقَطِّعُ الوُضُنِ. Handzalah, fils de Tsa'labah, fils de Sayyâr, chef des B. 'Ydjl, qui avait le commandement en chef des tribus arabes à la journée de Dzou Ḳâr (juillet 611 de J.-C.), voulut que les femmes des combattants fussent présentes sur le

champ de bataille, pour ranimer le courage des leurs; aussi fit-il couper les sangles des chameaux qui les avaient amenées et, s'adressant à ses compagnons d'armes, il leur dit : « Maintenant, c'est le devoir de chacun de vous de défendre la femme qui lui est chère. » C'est de là que lui vient son surnom de *Coupeur de sangles* (C. de P., *Essai*, t. II, p. 181; *Kit. el-Mahasin*, éd. Schwally, p. 116; *Agh.*, t. XX, p. 137).

مُقَنَّع (qui se cache la figure avec le voile de femme appelé *ḳinaʿ*). Mohammed b. Dhafar b. ʿOmaïr, poète de la tribu de Kindah, contemporain des premiers Omeyyades, était surnommé *El-Moḳannaʿ*. La beauté de son visage et la crainte superstitieuse du mauvais œil, qui a tant d'empire sur les Orientaux, l'obligèrent à ne sortir que voilé, autant pour échapper aux influences funestes que pour se dérober à la curiosité féminine, surtout à l'époque du pèlerinage (*Agh.*, t. VI, p. 33, et notice spéciale; *Agh.*, t. XV, p. 157-160 [voir aussi مبخل]; Ibn Ḳot., p. 462; Goldziher, *Kit. el-Mouammerîn*, introd., p. x). — Deux autres personnages, Waḍḍah le Yéménite et Abou Zeïd, de la tribu de Taÿ, avaient recours eux aussi au voile قناع, et pour les mêmes motifs. Enfin un imposteur, qui se faisait passer pour l'incarnation d'Abou Moslim, se révolta dans le Khorassân sous le règne de Mehdi et résista pendant deux années aux troupes que le prince des Croyants envoya pour étouffer la discorde et exter-

miner les partisans du rebelle; ils avaient pris le nom de *Moḳanna'iyah*. Ce personnage, pour dissimuler sa laideur, portait un masque d'or; traqué par l'armée abbasside sous les ordres de Mo'adz b. Moslim, il se jeta avec ses femmes, ses serviteurs et ses trésors, dans un brasier ardent pour échapper au vainqueur, en l'année 161 H. [777-778 de J.-C.] (IBN ATH., t. VI, p. 34).

مُقَوِّمُ النَّاقَة. Voici ce que dit Tsa'libi dans le *Laṭaïf*, p. 30, au sujet de cette expression : « Le Yemamah eut pour gouverneur un personnage dont j'ai oublié le nom. Un jour qu'il prononçait la *khoṭbah*, il s'exprima en ces termes : « Ô vous qui m'écoutez, « n'ayez pas l'audace de désobéir au Dieu très Haut, « n'oubliez pas qu'il a fait périr un peuple à l'occasion « d'une chamelle qui valait trois cents dirhems. » Ce fut en souvenir de ces paroles que ledit gouverneur reçut le surnom de *moukawwim ennaḳah* « celui qui évalue le prix de la chamelle ». — Malgré le vague du récit qui se lit dans le *Laṭaïf*, il est facile de voir que l'orateur en question faisait allusion à la légende bien connue du prophète Çalih et des Ṭhamoudites exterminés pour avoir tué la chamelle que l'envoyé de Dieu, en signe de sa mission prophétique, avait fait sortir du creux d'un rocher. Il en est fait mention en plusieurs passages du Ḳorân, notamment dans les chapitres VII, 71; XI, 67, et *passim* (cf. LA BEAUME, *Kor. anal.*, p. 85). Sur les données histori-

ques relatives aux Thamoudites, d'après Diodore de Sicile et Ptolémée, voir C. DE P. *Essai*, t. I, p. 21-28.

مُكَحَّل (*littér.* : « qui a les yeux enduits du collyre nommé *kohl* »). Cette épithète se rencontre souvent en poésie pour qualifier les femmes qui font usage de ce collyre. On la trouve quelquefois aussi à côté du nom de personnages historiques. Tel fut, par exemple, ʿAmr b. El-Ahtam, Compagnon du Prophète et l'un des derniers poètes de la période du paganisme arabe. Il embrassa l'islamisme et maria sa fille à Hassan, fils d'Ali, mais celle-ci n'avait pas sans doute hérité de la beauté proverbiale de son père et fut bientôt répudiée par son époux. (Voir IBN Ḳor., p. 101; *Tadj*, t. VIII, p. 97; *Kechf*, fol. 36 r°.) L'épithète مكحول *mekhoul* se trouve quelquefois dans les chroniques et désigne principalement : 1° un esclave affranchi du Prophète, dont on ne cite pas le nom; 2° un traditionniste, *El-Mekhoul* المكحول b. ʿAbd Allah, qui figure parmi les successeurs des Compagnons. Il était d'origine indienne; fait prisonnier par Saʿid ben El-ʿAss, lors de la prise de Ḳaboul, puis donné par celui-ci à une femme qui lui rendit sa liberté, il se rendit à Damas et y enseigna la tradition, sous l'autorité de ʿAïcha et d'Abou'l-Horeïrah; il mourut en 112 H. (730 de J.-C.).

مُكَدَّد. *El-Mouhedded*, surnom du poète Choraïh b. Morrah b. Salamah El-Kindi, un des Compa-

gnons du Prophète, à l'occasion du vers suivant d'une de ses poésies :

سَلُونِى وَكُدُّونِى فَإِنِّى لَبَاذِلٌ
لَكُم ما حَوَتْ كَفّاىَ فى العُسْرِ وَاليُسْرِ

« Demandez, insistez auprès de moi jusqu'à l'*importunité*, car je suis généreux, et dans l'abondance comme dans la gêne, je vous prodiguerai tout ce que mes mains possèdent. » (Cf. *Ousd el-ghâba*, II, 395; Ibn Dor., p. 219; *Kechf*, fol. 36 r°.)

مِكْواة. *Mikwah* est le nom du fer à cautériser, qu'on fait rougir au feu pour imprimer une marque (*wasm*) sur la peau des troupeaux. Voir le proverbe populaire قد يضرط البعير, etc. Meïd., t. II, p. 36. Un poète des derniers temps de la *Djâhelyeh*, ʿAbd Allah b. Khaled, fut surnommé *El-Mikwah*, parce qu'il avait dit dans une de ses poésies :

وانّى لَأَكْوِى ذا النَّسا مِن ظُلاعِهِ
وذا الغَلَقِ المُعْمَى وأَكْوِى النَواظِرَا

« C'est moi qui cautérise le tendon lésé, pour le préserver de la claudication; mon fer rouge cautérise les crevasses cachées et les nerfs de l'œil. » (*Miz.*, t. II, p. 219; *Lis. ar.*, t. X, p. 320.)

مُلاعِبُ الأَسِنَّة « le jouteur de lances ». ʿÂmir b. Mâlik, plus connu sous le nom de *Abou Berâ*, cheikh des B. ʿAmir b. Sassaʿa, se signala par ses prouesses dans les luttes de tribu à tribu qui déchi-

rèrent l'Arabie dans la deuxième moitié du vie siècle. Il était déjà fort âgé lorsqu'il fut présenté au Prophète, qui le guérit miraculeusement d'une grave maladie. Cependant ʿÂmir, ce vieux représentant de la *Djâhelyeh* expirante, refusa de reconnaître la religion nouvelle et mourut fidèle aux croyances de ses pères. (Cf. C. de P., *Essai*, t. II, p. 466; t. III, 119 et suiv.) ʿÂmir était l'oncle du poète Lebîd, auteur de la *Moʿallakah* bien connue; il devait son surnom à la vaillance qu'il déployait sur les champs de bataille, ce dont fait foi le vers suivant de ʿAws b. Hadjar :

وَلاعَبَ أَطْرَافَ الأَسِنَّةِ عامِرٌ   فَراحَ لَهُ حَظُّ الكَتِيبَةِ أَجْمَعُ

« ʿÂmir se joua des pointes de lance et le butin de l'escadron lui revint tout entier. » (Ibn Ḳot., p. 151.)

Le poète Lebîd, son neveu, a également célébré ce surnom :

لَوْ أَنَّ حَيًّا مُدْرِكُ الفَلاحِ   أَدْرَكَهُ مُلاعِبُ الأَسِنَّهْ

« Si un mortel pouvait atteindre le bonheur, c'est le *jouteur de lances* qui l'aurait atteint. »

On cite encore sous le même surnom deux poètes de l'antiquité arabe : ʿAbd Allah El-Hârethi et ʿAws b. Mâlik El-Djarmi. Cf. *Tadj*, t. I, p. 471.

مَلِكُ النُّحاةِ « le roi des grammairiens ». Surnom d'Abou Nizâr b. Sâfi, qui vivait au vie siècle de l'hégire († 568 H. = 1173 de J.-C.). Bien que l'étude

de la grammaire et de la lexicographie arabes soit le principal titre littéraire de ce personnage, il est aussi l'auteur de deux traités de jurisprudence estimés (Ibn Khall., t. I, p. 389).

مُمَزَّق. Châch (ou Châs), fils de Nahar El-ʿAbdi, fut surnommé *El-Moumazzaḳ* « le déchiré », en souvenir de ce vers adressé par lui à un roi de Ḥirah (*Essai*, t. II, p. 238) :

فَإِن كُنتُ مَأْكُولًا فَكُنْ خَيْرَ آكِلٍ
وإِلَّا فَأَدْرِكْنِى وَلَمَّا أُمَزَّقِ

« Si je dois être mangé, sois le meilleur de ceux qui dévoreront mon corps, ou sinon (si tu veux me sauver), atteins-moi avant que je ne sois déchiré. »

El-Moberred, après avoir cité ce vers, ajoute qu'il fut rappelé à ʿAli par ʿOthmân lorsque ce khalife était assiégé dans son palais par les insurgés qui mirent fin à ses jours (*Kâmil*, p. 12; cf. *Laṭaïf*, p. 17; Ibn Ath., t. VIII, p. 474; *Anthol. grammaticale*, p. 460; Ibn Doreïd, p. 193; et la notice du poète Châs dans Ibn Ḳot., p. 235). Le vers cité par Moberred se lit sans variantes dans *Miz.*, t. II, p. 219. — Le *Tadj*, t. VII, p. 69, donne du même vers deux explications très différentes. D'après l'une, le roi ʿAmr, après avoir entendu ce *beït*, renonça à son expédition contre les B. ʿAbd el-Ḳaïs. D'après l'autre, le poète Châs devrait son surnom au vers suivant :

مَن مُبْلِغُ النُعمانَ ان ابنَ أُخِيهِ
على العَيْنِ يَعْتَادُ الصَّفا ويُمَرِّقُ

« Qui annoncera à No'mân que le fils de son frère s'adonne habituellement au plaisir de l'ivresse et des chansons ? »

Mais il faut remarquer que le sens donné ici par *Lis. ar.*, t. XII, p. 219, au mot يمرق, qu'il explique par يغنّى, est extrêmement douteux, et il vaut mieux lire يمرّق. (Voir aussi مريقيا et مخرّق.)

مَنْتُوف. Le traditionniste 'Abd Allah b. 'Ayyâch fut surnommé *El-Mentouf*, parce qu'il avait l'habitude de s'arracher les poils de la barbe en parlant. On raconte que le khalife abbasside El-Mançour (136-158 H.) chargea un jour son ministre Rebi' de promettre à ce savant une riche récompense s'il renonçait à cette habitude : « Prince des croyants, répondit le vizir, il trouve à s'arracher la barbe plus de plaisir que s'il possédait le pouvoir souverain. Comment pourrais-je lui faire agréer votre offre ? » (*Kechf*, fol. 36 v°). — Ont porté le même surnom : 1° Abou 'Abd Allah Mohammed, petit-fils de Yezîd b. El-'Amâch, traditionniste (*Kechf*, *ibid.*); 2° Abou'l-Ḳâsim Ed-Ḍahhaḳ El-Cheïbâni, un des favoris du khalife El-Mehdi (*Kechf*, fol. 37 v°). Cf. *Tadj*, VI, 250.

مُنَخَّل. Poète contemporain du roi de Hirah No'man b. El-Moundir et du célèbre Nabighah Dobyâni; son nom était *El-Mūnakkhal* b. 'Obeïd b.

ʿÂmir, de la tribu des B. Yachkor (cf. *Agh.*, t. IX, p. 166; Ibn Ḳot., p. 238). Caussin de P., *Essai*, t. II, p. 159, croit que ce personnage avait reçu ce nom parce qu'il se couvrait habituellement la figure d'une pièce d'étamine nommée *mŭnkhal*, semblable au voile شريعة que les femmes arabes portent encore aujourd'hui. D'autre part, *Tadj*, VIII, p. 131, qui lit aussi *El-Mŭnakkhal*, assure que son vrai nom était Ibn Khalîl El-Yachkori. On trouve dans le recueil de proverbes de Meïdâni (éd. Freytag, VI, 110, et XXIII, 272) l'expression (لا افعله) حتى يؤوب المنخل « je ne le ferai pas avant qu'*El-Mŭnakkhal* ne revienne », sans autre explication sur ce personnage qui permette de l'identifier avec le poète en question.

مُهاجِر. ʿAmr b. Kounfoud, dit *El-Mohâdjir*, Compagnon et traditionniste de la famille des B. Taïm, qui se rattachaient à la grande famille de Ḳoreïch. Après l'hégire, ʿAmr, qui avait embrassé la religion nouvelle, fut en butte à de cruelles persécutions dans sa propre tribu; il parvint enfin à prendre la fuite et à se réfugier à Médine. En le voyant arriver, le Prophète s'écria: « Voilà le véritable émigrant, le *Mohâdjir* par excellence » هذا المُهاجر حقًّا, c'est-à-dire: « Voilà le vrai croyant qui a émigré uniquement pour servir la cause de Dieu. » Depuis ce temps, ʿAmr conserva le surnom d'*El-Mohâdjir*. — Quant à son père, qui avait suivi son exemple et adopté l'islamisme, il dut, renonçant à une vieille coutume peut-

être d'origine totémiste, abandonner son sobriquet de *kounfoud* « hérisson » pour le nom de *Khalef* (*Biogr. Dict.*, p. 581; cf. *Ousd el-ghabah*, IV, 416; IBN HADJAR, IV, 957).

مُهَذِّبُ الدِّين. Le poète Abou'l-Hüseïn Ahmed Ibn Mūnîr, qui vivait au VIe siècle de l'hégire, avait reçu de l'admiration de ses contemporains le titre honorifique de *Muheddzib ed-Dîn* « celui qui embellit la religion », qu'il ajoutait à un autre titre non moins flatteur *ʿAïn ez-Zemân* « la gloire du siècle ». Voir sa notice chez IBN KHALL., t. I, p. 138.

مُهَلْهِل. Il y a peu de termes dont la signification soit plus diversement expliquée que le surnom de *Mohalhil*. Ainsi NAWÂWI, *Biogr. Dict.*, p. 164, assure que le célèbre poète ʿAdy b. Rebyʿah était surnommé ainsi à cause du désordre qui régnait dans ses poésies. On sait que cet Arabe avait pour frère Kolaib, qui fut l'instigateur de la guerre de Basous au Ve siècle de notre ère. Selon d'autres, Mohalhil devrait son surnom à la beauté de sa voix (C. DE P., *Essai*, t. II, p. 280). Mais au rapport d'IBN KOT., p. 164, il faut dériver ce mot du radical هلهل qui signifie « tamiser, purifier », et au figuré « raffiner, etc. ». D'après Mohammed ibn Sellâm, auteur d'une anthologie poétique intitulée *Tabakat ech-chouʿarâ*, le surnom en question vient de هلهلة qui se dit d'un tissu clair et chatoyant, et aurait été appliqué au poète Ibn Rebyʿah à cause de la finesse et du tour délicat de ses poésies. Ren-

seignement analogue dans le *Çahah* de Djawhari et *Tadj*, s. v. Enfin le *Miz.*, t. II, p. 819, se conformant à la méthode des lexicographes qui demandent à un hémistiche l'explication d'un nom obscur, cite le *beït* suivant dans lequel le verbe هلهل aurait le sens de « crier هَلا » pour arrêter un cheval :

لمّا تَوَقَّلَ فى الكُراعِ هَجِينُهُمْ هَلْهَلْتُ أثْأرُ مالِكًا و صِنْبِلا

« Lorsque leur coursier gravit les crêtes des vallons, je l'arrête en criant : « Vengeance pour le sang de Mâlik et de « Çinbil ! »

Voir pour les variantes *Lis. ar.*, t. XIV, p. 231.

مُوَرِّج. Un grammairien de l'école de Basrah, mort en 195 H. (810-811 de J.-C.), est connu sous ce surnom qui paraît être plutôt un sobriquet. Dans l'ancienne langue, le verbe أرّج « a le sens d'exciter à la révolte, quereller, etc. ». Ce *Mouarridj* s'appelait de son vrai nom Abou Faïd ʿAmr b. El-Hârîth es-Sedousi; *faïd*, ici nom propre signifiant « fleur du safran » (Ibn Khall., t. III, p. 462). — D'après le *Kechf*, fol. 37 v°, un Arabe de la *Djâhelyeh*, Marthad b. Thawr b. Harmalah qui prit part à la journée de Dzou-Kâr (juillet 611 de J.-C.), dut le surnom d'*El-Mouarridj* à ce vers :

وَخَيْلٍ تَنادَى لِلطِّعانِ شَهِدْتُّها
فَأَرَّجْتُ فِيها الطَعْنَ وَالْجَمْعُ مُجَّمُ

« Plus d'une fois des troupes de cavaliers s'appelaient mutuellement au combat, en ma présence. C'est moi qui ai engagé la lutte, alors que la foule avait peur. »

Enfin, au rapport de *Tadj*, t. II, p. 4, un certain poète de la tribu de Solaïm, contemporain des premiers khalifes omeyyades, portait lui aussi le surnom d'*El-Mouarridj*.

موسى شهوات. Mousa b. Bechâr *mawla* de la famille de Koreïch, poète du Ier siècle de l'hégire. On n'a que de vagues explications sur l'origine de ce sobriquet (*chahawât*, plur. de شهوة « désir, passion »). D'après Ibn Kot., p. 366, ce poète était le pourvoyeur d'Abd Allah b. Dja'far dont il cherchait à satisfaire les caprices, de là le sobriquet qui lui fut infligé. *Agh.*, t. III, p. 118-124, assure qu'il le devait à sa convoitise naturelle : « Il ne pouvait voir un beau vêtement, un cheval de prix, etc., sans pleurer d'envie et exprimer le désir de le posséder. » S'il faut en croire le témoignage du *Khizânet el-Edeb* confirmé par Tsa'libi, p. 22, le poète en question était partisan déclaré de la famille d'Ali contre Yézid Ier, et c'est à ce khalife qu'est adressé le vers suivant où se trouverait aussi l'explication du sobriquet :

لَسْتَ مِنّا ولَيْسَ خالُكَ مِنّا   يا مُضِيعَ الصَّلوةِ فى الشَّهَوات

« Non, tu n'es pas des nôtres et ton oncle maternel ne l'est pas non plus, toi qui négliges la prière pour te livrer aux plaisirs. » (Cf. *Kechf*, fol. 24 v°.)

On voit par ce qui précède que le surnom de ce poète est un de ceux sur lesquels on s'est borné à faire des conjectures : ce qui s'explique d'ailleurs par l'époque relativement ancienne où il vécut et par les puériles légendes qui accompagnent sa notice. D'après l'*Aghâny*, s'il fallait les prendre au sérieux, *Mousa Chahawât* aurait été une sorte de sosie du fameux *Ach'ab*, type immortel chez les Arabes de la gourmandise et de la convoitise effrénées (*Agh.*, XVII, p. 85 et suiv.).

مَيْمُونَة. *Maïmounah*, fille d'El-Hârith b. Hazn, de la tribu des B. Hilâl. Lorsqu'elle devint l'épouse du Prophète, l'an 7 de l'hégire, elle reçut de lui le nom de *Maïmounah* « heureuse, fortunée », en échange de celui de بَرّة « bonne, généreuse » qu'elle portait à l'époque de ses premiers mariages. Sa mémoire est vénérée par les Musulmans, qui lui donnent le titre de « mère des croyants » امّ المومنين, à cause de quelques traditions qui émanent d'elle. Sa mort est placée en l'année 61 H. (671 de J.-C.). Cf. Nawâwi, p. 854; C. de P., *Essai*, t. II, p. 338.

نَابِغَة. *Nâbighah* n'est pas un nom propre, mais un surnom commun à plusieurs poètes célèbres. Il se donne à ceux qui, n'étant point nés avec un talent naturel pour la poésie et n'ayant pas cultivé cet art, ont commencé à faire des vers et de beaux vers à un âge avancé (*Chrest. ar.*, t. II, p. 410). S. de Sacy a

résumé ainsi l'opinion la plus répandue chez les lexicographes arabes, tels que Djawhari, Firouzabâdi, le *Lisân el-ʿArab*, etc. Ils s'accordent à expliquer de cette façon le surnom de Zyâd b. Moʿawyah (*ou* b. ʿAmr) ed-Dobyâni. Mais on trouve dans les lexiques indigènes d'autres définitions qui diffèrent plus ou ou moins de la première. Ils citent, par exemple, ce *beït* qui pourrait bien être apocryphe et inventé pour fournir une explication nouvelle :

وَحَلَّتْ فى بَنى ٱلْقَيْنِ ٱبنِ جُسْرٍ
وَقَدْ نَبَغَتْ لَنَا مِنهُمْ شُؤُونٌ

« Elle (Soʿad, sa maîtresse) s'est arrêtée chez les Benou'l-Ḳain b. Djosr, et de graves difficultés ont *surgi* devant nous, par eux suscitées. »

D'autres donnent au mot *nâbigh* le sens de « éminent, premier »; c'est ainsi qu'un poète du Ier siècle de l'hégire, ʿAbd Allah b. Moukhariḳ, était dit le *Nâbighah* des Benou Cheïbân. — Une autre étymologie encore plus incertaine est proposée pour ce surnom d'après le sens attribué au verbe نبغ « composer des poésies à un âge avancé ». On expliquerait ainsi le nom de *Nâbighah* el-Djaʿdi. Ce poète contemporain de Mahomet, dont il embrassa les croyances, renonça, dit-on, au talent poétique qui l'avait rendu célèbre pendant l'âge d'ignorance. Mais après une longue interruption motivée par son zèle de néo-musulman, il revint à ses premières amours et composa de remarquables *ḳaçideh* dans sa vieillesse. Toutefois

cette tradition risque d'être la seule cause du sens donné tardivement au verbe *nabagha*, et la première étymologie, qui est d'ailleurs la plus répandue, paraît être aussi la plus acceptable. Sur la vie de N. Dobyâni, voir l'intéressante notice donnée par M. H. Derenbourg en tête du diwân du poète, *Journal asiatique*, 1868, p. 204 et suiv.; cf. *Agh.*, t. IX, p. 162-177; Ahlwardt, *The divans of the six poets*, Leyde, 1871; C. de P., *Essai*, t. II, p. 502; *Khiz.*, t. I, p. 287.

ناجية. Nâdjyah b. Djondab b. Ka'b (?), issu des B. Aslam, branche de la tribu de Kodha'ah, Compagnon du Prophète. Il se convertit de bonne heure et assista comme témoin à la convention conclue à Hodeibyah entre Mahomet et les Koreïchites, en 628. Il aurait été surnommé *Nâdjyah*, quand il réussit à échapper aux poursuites des Koreïchites acharnés contre les néo-convertis. Son ancien nom était ذكوان *Dzakwân*. Il mourut en 60 de l'hégire sous le règne de Mo'awyah Ier. Cf. *Biogr. Dict.*, p. 587; *Tadj*, t. X, p. 360; Ibn Ath., t. IV, p. 37.

ناقص. Sobriquet du khalife omeyyade Yézîd III, qui ne régna que cinq mois et deux jours (126 de l'hég.). « Il avait reçu le sobriquet de *Nâkis*, non pas à cause d'une infirmité physique ou intellectuelle, mais parce qu'il diminua, نقص, la solde de certaines garnisons des frontières » (*Prairies*, t. VI, p. 19; cf. Soyouṭi, *Tar.-el-khoul.*, p. 98). Ibn Ath.,

t. V, p. 220, dit avec plus de précision que Yézîd diminua d'un dixième le supplément de solde établi par son prédécesseur le khalife Welîd, et réduisit la solde réglementaire au taux établi par Hichâm. Cf. Ṭab., section II, p. 1825.

نَبّاح « l'aboyeur ». Un des plus doctes grammairiens du IIIe siècle de l'hégire, Abou ʿAmr (*ou* ʿOmar) Çâlih, le commentateur bien connu des *chawahid* (testi di lingua) cités dans le Livre de Djawhari; il fut surnommé *Nabbâh* à cause de l'habitude qu'il avait de crier en faisant son cours. Cf. Flügel, *Die grammatischen Schulen d. Araber,* p. 81 et suiv.; Ahlwardt, *Sammlungen*, t. II, préface, p. XIV; *Miz.*, t. II, p. 216.

نبيل *Nebil*, « habile, capable ». Plusieurs personnages ont reçu ce qualificatif : entre autres Abou ʿAçem Dhahhâḳ Cheibâni, bon traditionniste, originaire de Basrah, mort dans cette ville en 112 ou 113 H. [731 de J.-C.] (*Biogr. Dict.*, p. 738); Abou'l-Hasan ʿAbd Allah El-Kâtib; Ahmed b. Saʿïd El-Omawi, auteur espagnol mort en 464 H. (1071 1072 de J.-C.); Mohammed b. El-ʿAbbas, savant docteur du rite hanéfite. Cf. *Tadj*, t. VIII, p. 126.

نَحّاس « chaudronnier, *ou* fabriquant de vases en cuivre ». Un grammairien et commentateur du Ḳorân, Abou Djaʿfar Ahmed b. Mohammed, était

surnommé *Nahhâs*, sans doute en souvenir du métier qu'il avait exercé. Il mourut en 338 H. (950 de J.-C.), noyé dans le Nil où il fut précipité par un Arabe fanatique (*Biogr. Dict.*, t. I, p. 81; *Miz.*, t. II, p. 233).

نَحَّام « le tousseur », surnom d'un des premiers et des plus dévoués Compagnons du Prophète; son vrai nom était Noʿaïm b. ʿAbd Allah, de la tribu de Ḳoreïch. Malgré l'opposition des siens, il embrassa de bonne heure l'islam et se signala autant par l'ardeur de sa foi que par sa générosité et ses bienfaits. C'est lui qui empêcha ʿOmar, encore infidèle, d'assassiner le Prophète. On n'est pas d'accord sur la date de sa mort, mais il est probable qu'il fut tué à la bataille de Yarmouk en l'an 15 de l'hégire; d'autres disent à la bataille d'Edjnadain, an 13. Ce surnom lui fut donné parce qu'il était asthmatique et peut-être aussi en souvenir du hadîth attribué à Mahomet : « En entrant dans le Paradis, j'ai entendu le toussotement (نَحْمَة ou نَحْنَحَة) de Noʿaïm. » Cf. *Biogr. Diction.*, p. 598; *Kechf*, fol. 37 v°; *Tadj*, t. IX, p. 13, et sur les circonstances de sa mort, Ṭab., Ire série, p. 2126; Ibn Ath., t. II, p. 318.

نَدِيم « commensal, compagnon de table, courtisan favori, etc. ». Un grand nombre de personnages historiques, poètes ou savants, ont porté le surnom d'*En-Nedîm*. Quand il se rencontre seul, sans être pré-

cédé d'un nom ou d'une *kounyah*, surtout dans les récits des IIIe et IVe siècles, il s'applique presque toujours au fameux musicien Ibrahim Moçouli, le favori du khalife Haroun er-Rachid, le chef de sa musique de chambre et l'hôte assidu de ses réunions intimes. On le trouve souvent cité sous le simple surnom de *Nedîm* dans le *Livre des Chansons* (*Aghâny*) qui lui doit un grand nombre de renseignements artistiques et historiques, et lui a consacré une de ses plus intéressantes notices, t. V, p. 2-48.

نَعَامَة. *Naʿâmah*, sobriquet d'un Arabe des âges d'ignorance, originaire de la tribu de Fezârah : sa taille longue et épaisse l'avait fait comparer à une autruche : وكان جسيمًا طويلًا وانّما سُمّى نعامة لذلك. Telle est l'explication que donne *Agh.*, t. XXI, p. 189, où se lisent aussi plusieurs récits sur ce personnage, plus ou moins authentiques, mais intéressants pour le folklore de l'Arabie préislamite. Il feignait l'imbécillité, comme son contemporain *Habannaḳah* (voir هبنّقة), et eut recours à toutes sortes de ruses étranges pour venger le meurtre de ses frères, massacrés par les B. Achdjaʿ dans une razzia dirigée par cette tribu contre la famille de Naʿâmah. Plusieurs des axiomes ou bons mots attribués par la tradition à ce personnage ont été recueillis dans les *Proverbes* de Meïdâni. Quant au distique, qui d'après le *Kechf*, fol. 37 v°, aurait donné naissance au sobriquet, le voici tel qu'il est cité dans cette unique copie :

فَلَأَطْرُقَنَّ جُبَّهُمْ صَبَاحًا لَأَبْرُكَنَّ بِرْكَةَ النَّعَامَهْ

« Certes je surprendrai leur citerne dès le matin et je m'inclinerai (pour boire) comme fait l'autruche. »

Le premier hémistiche offre une leçon fautive dans *Agh.*, *ibid.*, p. 190, où on lit : فالاطرقنْ قومًا وهم نيام « j'attaquerai ces gens pendant leur sommeil ». Quant au second hémistiche du vers ci-dessus, il pourrait se traduire : « et je m'inclinerai sur leur citerne comme le distributeur d'eau (à l'aiguade) ». En effet, le *Tadj*, t. IX, p. 79, explique le mot *Na'âmah* de la façon suivante : النعامة الساق الذى يكون على البئر.

نَعْثَل. Le mot نعثلة (ou نقثلة) se dit de la marche traînante et lourde d'un vieillard. *Na'tsal* est le sobriquet d'un Arabe d'Égypte que sa longue barbe et son allure disgracieuse avaient rendu ridicule. Le khalife 'Othmân qui avait, dit-on, une certaine ressemblance avec ce singulier personnage et était pourvu comme lui d'une barbe démesurée, recevait de ses ennemis le sobriquet injurieux de *Na'tsal*, surtout lorsqu'il haranguait ses sujets du haut du *minber*. « Aïcha, lorsqu'elle fut forcée de se réfugier à la Mecque, répétait avec rage cette menace : « Tuez Na'tsal, que Dieu extermine Na'tsal ! » C'était d'ailleurs, au rapport d'Abou 'Obeïd de qui provient ce récit, la seule imperfection physique qu'on pût reprocher au khalife (*Lis. ar.*, t. XIV, p. 193). Voir

aussi Ṭab., Ire série, p. 3206 et 3327; *Glossaire*, p. 344; Goldziher, *Moham. Studien*, t. II, p. 123 et *Mostaṭraf*, t. II, p. 129.

نِفْطَوَيْهِ (iranien : *Naftouï;* cf. Justi, *Iranisches Namenbuch*, p. 219). Abou ʿAbd Allah Ibrahîm, fils de Mohammed el-Azdi, célèbre comme grammairien et auteur de travaux historiques dont Maçoudi parle avec éloge (*Prairies*, t. I, p. 16); né à Wasiṭ en 244 H. (818 de J.-C.), mort à Bagdad en 324 H. (936 de J.-C.). S'il faut en croire l'auteur du *Laṭaïf*, p. 34, et *Miz.*, t. II, p. 216, il fut surnommé *Niftaweïhi* à cause de sa laideur et de la noirceur de son teint. La première partie du nom est incontestablement la transcription arabe du mot d'origine égyptienne *naphta;* quant à la terminaison ويه, que les Arabes prononcent *weïhi*, elle paraît avoir fort embarrassé leurs grammairiens (voir *Anthol. grammaticale arabe*, p. 153, et plus haut le mot سيبويه). L'étymologie la plus acceptable est celle que donne le dictionnaire persan *Heft-Koulzoum*, d'après lequel la terminaison iranienne *ouyêh* indique un rapport de similitude ou d'appartenance. D'après cela, le surnom du grammairien en question pourrait se traduire par *semblable au bitume*, ce qui justifie la conjecture du *Laṭaïf.* C'est d'ailleurs ainsi que ce nom a dû être compris de bonne heure chez les Arabes, comme le prouvent les vers suivants attribués à un certain Mohammed Eb. Zeïd El-Wasiti :

لَوْ نَزَلَ ٱلْوَحْىُ عَلَى نِفْطَوَيْهِ   لَصَارَ ذَاكَ ٱلْوَحْىُ وَيْحًا إِلَيْهِ

أَحْرَقَتْهُ ٱللّٰهُ بِنِصْفِ ٱسْمِهِ   وَصَيَّرَ ٱلْبَاقِى وَيْحًا عَلَيْهِ

« Si la révélation (le Ḳorân) était descendue du ciel au sujet de Niftaweihi, c'eût été un malheur pour lui.

« Car Dieu l'aurait brûlé avec la première moitié de son nom (naphte), et aurait fait de l'autre moitié une malédiction contre lui. »

Et ces vers d'Ibn Bessâm :

رَأَيْتُ فِى ٱلنَّوْمِ أَبِى آدَمَ   صَلَّى عَلَيهِ ٱللّٰهُ ذُو ٱلْفَضْلِ

فَقَالَ أَبْلِغْ وَلَدِى كُلَّهُمْ   مَنْ كَانَ فِى حَزْنٍ وَفِى سَهْلِ

بِأَنَّ حَوَّا أُمَّهُمْ طَالِقٌ   لَوْ كَانَ نِفْطَوَيْهِ مِن نَسْلِى

« J'ai vu en songe Adam, notre père (que Dieu dispensateur de toute grâce lui accorde ses bénédictions !), et il m'a dit :

« Fais savoir à ma postérité tout entière, celle des monts « arides et celle des plaines (c'est-à-dire à tout le monde),

« Que je répudie Ève leur mère, si Niftaweihi est de ma « lignée. »

Cf. Ibn Khall., t. I, p. 26, et *Kechf*, fol. 37 v°. D'après *Miz.*, p. 228, le même surnom de *Niftaweïhi* est donné à Abou'l-Hasan ʿAli b. ʿAbd er-Rahmân El-Misri, savant grammairien du ɪᴠᵉ siècle.

نقّاش *Naḳḳâch.* Abou Bekr Mohammed b. El-Hasan, docteur musulman qui a écrit plusieurs traités relatifs à la lecture et à l'explication du Ḳorân, mais dont l'autorité comme traditionniste est con-

testée (mort en 351 H. [962 de J.-C.]), avait exercé dans sa jeunesse le métier de peintre ornemaniste en portails et voûtes de mosquées, d'où son surnom de *Nakkâch* (Ibn Khall., t. III, p. 15).

نَقِيّ. Le sens ordinaire de ce mot est « pur, exempt de souillures, etc. », d'où l'épithète de انقياء, pluriel du même mot, sous laquelle on désigne les saints les marabouts et autres personnages morts en odeur de sainteté. C'est ainsi probablement qu'il faut traduire l'épithète *El-Naky* que l'on trouve ordinairement jointe au nom d'El-ʿAbbas b. El-Welid b. ʿAbd El-Melik El-Ghafiki, mort en 230 ou 232.

نهّاس « le déchireur ». Ce nom, qui est une des épithètes du lion, est porté par le poète Abou ʿObeïdah ben *En-Nahhâs*, à cause de ce vers (attribué aussi à son père) :

وَكُنْتَ اِذا قَدَرْتَ عَلى خَبِيثٍ
نَهَسْتَ وَأَنْتَ ذُو نَهْسٍ شَدِيدِ

« Lorsque tu as prise sur un scélérat, tu le déchires, et les morsures de tes dents sont cruelles. » (*Kechf*, fol. 38 r°.)

نَوَابِغ *Nawâbigh* (pluriel de نابغة ; voir ce mot). Outre les deux poètes, El-Dobyâni et El-Djaʿdi, bien connus par l'épithète de *Nâbighah*, on trouve dans *Miz.*, t. II, p. 229, la mention de deux autres poètes préislamiques qui portaient le même surnom, à

savoir El-Nâbighah des Benou'l-Hârith b. Yézîd, et El-Nâbighah des Benou-Cheïbân (Ḥamal b. Saʿdanah).

هادى (*El-)Hâdy*. Osamah b. ʿAmr, qui vécut avant la venue de Mahomet, fut surnommé *El-Hâdy* « le guide, l'indicateur », parce qu'il allumait des feux dans le désert pour diriger les voyageurs égarés et leur montrer le chemin de son douar (*Kechf*, fol. 38 v°). Le sens religieux de ce nom, si fréquent dans l'onomastique musulmane, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

هاشم. *Hâchim*, l'un des fils d'Abd Menâf et le chef de l'illustre famille des Hâchimites (ve siècle de l'ère chrétienne), s'appelait de son vrai nom ʿAmr; il reçut le surnom de *Hâchim* « l'émietteur », parce qu'il fut le premier à distribuer des aliments aux pauvres de la tribu de Ḳoreich. On connaît la *ḳaçideh* qui explique ce surnom, et dont le premier *beit* est :

عَمْرُو ٱلَّذِى هَشَمَ ٱلثَّرِيدَ لِقَوْمِهِ
وَرِجَالُ مَكَّةَ مُسْنِتُونَ عِجَافُ

« ʿAmr, cet homme qui *émietta* le pain pour offrir le *tharîd* à sa tribu, aux misérables de la Mecque, affamés et amaigris. »

Cf. C. de P., *Essai*, t. I, p. 255; *Prairies*, t. III, p. 112; *Miz.*, t. II, p. 217; Ṭab., I, p. 1089.

هَبَنَّقَة. Le nom *Habannakah* est diversement

expliqué dans les dictionnaires arabes. On s'accorde néanmoins à croire qu'il fut porté par un Arabe kaïsite de la *Djâhelyeh*, que les uns nomment Abou Nafiʿ Yezîd b. Thawrân, les autres Abou'l-Wadaʿat. Il est cité par Meïdâni comme type de la sottise, et la littérature musulmane moderne en a conservé le souvenir. Cf. *Proverbes*, éd. de Boulak, t. Ier, p. 192; Ibn Khall., t. III, p. 35; *Kechf*, fol. 38 v°. Il avait pour émule un certain Cheïbah b. El-Walîd, auquel on attribue une partie des niaiseries que Meïdâni met sur le compte de son prédécesseur plus connu; voir *Lis. ar.*, t. XII, p. 243. (Cf. ci-dessus : ابو الوادعات.)

هَرّا. Moʿadh, fils de Moslim, grammairien et lecteur du Korân, de l'école de Koufah, mort en 187 ou 191 H. (803-805 de J.-C.), plus que centenaire. Il avait fait, avant de devenir un érudit, le commerce d'une étoffe de soie fabriquée primitivement à Hérât, et nommée *herawi* à cause de son origine (Ibn Khall., t. III, p. 373; *Lis. ar.*, s. v. هرا; *Miz.*, t. II, p. 216).

هَلِب. Yezîd b. Kohafah, de la tribu de Taÿ, classé parmi les Compagnons du Prophète. Avant sa conversion, il s'était présenté à Mahomet avec une députation, وفد, des gens de sa tribu. Il était chauve; un simple attouchement de la main du Prophète sur sa tête dégarnie suffit pour y faire naître une chevelure abondante. Telle est l'origine du mot *Halib*, qui pourrait bien n'être qu'un sobriquet, ce mot étant

ordinairement employé pour désigner les soies du porc. Voir cependant *Tadj*, t. I, p. 517; *Kechf*, fol. 38 v°; *Ousd el-Ghâbah*, t. V, p. 69.

وادّى. Le mot *wâdi* est ici l'ethnique de la localité de Wadi'l-Ḳoura, qui dépendait de la région de Médine, sur la route de Syrie (cf. *Moʿdjem*, t. IV, p. 878). Le personnage le plus connu sous ce nom d'origine est *Hakem El-Wâdi*, chanteur célèbre qui débuta sous le règne du khalife omeyyade Welîd II, jouit d'une grande vogue auprès des premiers princes abbassides, et mourut très âgé sous le règne de Haroun er-Rachîd (en 182 H. [798 de J.-C.]). On trouve sa notice dans *Agh.*, t. VI, p. 64-68, et *Journal asiatique*, VIIe Série, novembre 1873, p. 510.

وَشّاء « qui fabrique ou vend l'étoffe de soie coloriée et à ramages nommée وشى », dont il est souvent fait mention dans les poèmes arabes. *El-Wachhâ* est le surnom d'un écrivain nommé Abou Yezîd Wathîmah, وثيمة, fils de Mousa, qui composa un livre moitié historique moitié romanesque sur les premières apostasies qui suivirent la mort de Mahomet. Le biographe Ibn Khallikân (t. III, p. 647), à qui est dû ce renseignement, ne donne pas le titre de cet ouvrage qui aurait pu fournir sans doute de curieux renseignements sur une période encore peu connue de l'histoire de l'islamisme.

وَضّاح. Djadîmah, fils de Mâlik l'Azdite, premier prince qui, probablement vers le IIIe siècle de l'ère

chrétienne, régna sur la région supérieure de l'Irak, à l'occident de l'Euphrate. Les anciennes chroniques racontent qu'il était lépreux et que ce surnom d'*El-Waddhah*, qui signifie « éclatant de blancheur », lui avait été donné par euphémisme. Voir C. DE P., *Essai*, t. II, p. 17; *Agh.*, t. XIV, p. 76; IBN DOREÏD, p. 226 et 290; *Kechf*, fol. 38 r°. — Un traditionniste du IVe siècle de l'hégire, Abou 'Abd Allah Mohammed El-Anbari, mort en 345 H. (956-957 de J.-C.), est connu sous le nom d'*Ibn El-Waddhah;* cf. *Tadj*, t. II, p. 248. Sur l'emploi fréquent de ce nom, voir l'*Index* de Tabari.

ياقوتة العلماء « le rubis unique des '*Oulema* », surnom du jurisconsulte Abou'l-Mas'oud El-Mou'afa. Cet imâm, élève de Sofiân El-Tsawri, mourut en odeur de sainteté l'an 184 ou 185 H. (800–801 de J.-C.). Cf. *Fragm. Histor. Arab.*, p. 303; ABOU'L-MAHASIN, t. I, p. 519.

يزيد الخير « *Yezîd du bien* ou *Yezîd le bon* ». Surnom honorifique donné par Mahomet à Abou Khâlid Yezîd b. Abi Sofyân, qui fut un de ses partisans les plus dévoués. Ce pieux musulman servit ensuite sous Abou Bekr, prit part à l'expédition de Syrie, devint gouverneur de Damas et mourut de la peste en l'année 18 H. [639 de J.-C.] (*Biogr. Dict.*, p. 635). Une tradition analogue se rapporte au nom de Zeïd El-Khaïl (voir زيد).

يَزِيدِيّ. Abou Mohammed Yahya b. El-Mûbarek *El-Yezîdi*, grammairien et littérateur du IIIe siècle de l'hégire. Voici l'explication que l'*Aghâny* donne de son surnom : Ce Yahya s'était déclaré pour Ibrahim b. ʿAbd Allah qui, sous le règne du khalife El-Mansour, revendiqua les droits de la maison d'Ali, et fut soutenu dans sa révolte par la population toujours insoumise de Koufah. Après la défaite du prétendant, Yahya vécut longtemps dans la retraite, et, pour échapper aux agents du khalife, alla demander asile et protection à Yezîd, fils d'El-Mansour El-Himyâri, oncle d'El-Mehdi. Ce prince l'accueillit favorablement, finit par obtenir sa grâce, et le présenta au khalife Rachid. Ce dernier, qui savait distinguer les gens de mérite même parmi ses ennemis, l'attacha à sa cour et lui confia l'éducation d'El-Mamoun. Par reconnaissance envers son ancien protecteur, Yahya prit désormais le surnom de *Yezîdi* et ne fut plus connu que sous cette appellation. Sa notice se trouve dans *Agh.*, t. XVIII, p. 72-84, et Ibn Khall., t. IV, p. 69 et suiv.; voir aussi *Khiz.*, t. IV, p. 16; cf. Flügel, *Die gramm. Schulen*, p. 89.

يَعْسُوب. ʿAbd er-Rahmân b. ʿAttâb, de la tribu de Ḳoreïch, Compagnon de Mahomet et cité dans les recueils de hadîth comme une des sources des traditions les plus anciennes relatives au Prophète. Le rang qu'il occupait parmi les Ḳoreïchites lui avait valu l'épithète de *Yaʿsoub*, qui se dit de la reine des

abeilles et d'un chef de tribu. C'était aussi le nom d'un cheval de Mahomet (*Biogr. Dict.*, p. 381).

يَعْمَر. Abou Sūleïmân Yahya, un des sept lecteurs du Ḳorân (mort en 89 H. [708 de J.-C.]), estimé pour sa profonde connaissance de l'ancienne langue arabe, est connu sous le nom de *Ibn Yaʿmar*. Le mot *Yaʿmar*, devenu nom propre, peut être dérivé du radical عمر « vivre, prospérer » et avoir été donné comme appellation de bon augure. Tel serait aussi le sens qu'on peut tirer du nom de *Yahya*, du radical حيّ, d'après le *Biogr. Dict.*, t. IV, p. 62, de Yezîd et d'autres noms de ce genre.

يَمانِيّ (ال). Hisl (*ou* Hoseil) b. Djabir *el-Yemâni* prit ce surnom ethnique lorsqu'il devint le client des B. ʿAbd El-Achhal, originaires du Yémen. On sait que ce cheikh, malgré sa profession de foi musulmane, fut confondu avec des rebelles idolâtres et tué à Ohod, l'an 3 H. (Janvier 625 de J.-C.). — Son petit-fils, Hodhaïfah Ibn El-Yàmâni, est mis au rang des *Açhab* ou Compagnons du Prophète (*Kechf*, fol. 39 v°; *Tadj*, t. IX, p. 372).

يَمُوت (aoriste du verbe مات « mourir »). Le traditionniste et littérateur Abou Bekr, fils d'El-Mozarraʿ (né à Basrah au IIe siècle H.), avait reçu le nom de mauvaise augure, en arabe *yamout*, qu'on peut traduire par « mortel ». Ce savant ne pouvait se consoler de

cette dénomination. « C'est pour moi, disait-il, une cause permanente de chagrin. Aussi lorsque je vais visiter un malade et qu'on me demande mon nom, je donne celui de mon père et je réponds : « Ibn Mo-« zarraʿ » (pour éviter le fâcheux pronostic qu'on pourrait tirer de *yamout*) » (*Biogr. Dict.*, t. IV, p. 386). L'auteur du *Kechf*, fol. 39 r°, cite la même anecdote et la fait suivre d'une explication attribuée au jurisconsulte Mansour el-Faḳîh; mais le passage est illisible dans le manuscrit de Leyde. — Au rapport du *Tadj*, I, p. 588, et *Lis. ar.*, II, 338, un certain Abou Firʿoun avait donné à sa fille le nom de تَمُوتُ « mortelle » et composé à ce propos les vers suivants :

سَمَّيْتُهَا إِذْ وَلَدَتْ تَمُوتْ   وَالقَبْرُ صِهْرٌ ضَامِنٌ زِمِّيتْ
لَيْسَ لِمَنْ ضَمَّنَهُ تَرْتِيتْ

« Je l'ai nommée *mortelle*, au moment de sa naissance; — le tombeau est un époux (*litt.* un gendre) fidèle et grave — et ceux qu'il renferme n'ont plus besoin de soins. »

Ces vers, qui ont eu quelque notoriété, sont cités inexactement dans le t. V, p. 68, de l'*Histoire de la civilisation musulmane*, تاريخ التمدّن الاسلامى, par G. Zeïdân, Caire, 1906. Cf. *Lis. ar.*, où les mêmes vers sont donnés.

INDEX.

La liste ci-jointe rétablit les noms véritables des personnages, cités dans le présent travail sous leurs surnoms ou leurs sobriquets.

Le système de transcription adopté ici est le suivant :

ث	*ts* et quelquefois *th*	ظ	
ج	*dj*	ع	l'esprit rude ʿ
خ	*kh*	غ	*gh*
ذ	*dz*	ق	*ḳ*
ش	*ch*	و	*w* quand il est initial,
ص	*ç* et *ss*		*û* et *ou* quand il est lettre de prolongation.
ض	*dh*		
ط	*t*		

La lettre A précédant les chiffres des pages indique le tome IX, et la lettre B, le tome X du *Journal asiatique* (dixième série, 1907).

IMPRIMERIE NATIONALE.

LE SIÈGE D'ALMÉRIA EN 709

(1309-1310),

PAR M. RENÉ BASSET,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES D'ALGER,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

I

En 1309, le roi d'Aragon, Don Jacme II, et celui de Castille, Don Fernando, voulurent profiter des discordes civiles du royaume de Grenade, alors en lutte avec ses alliés naturels, les B. Merin[1], pour étendre leur domination sur une partie de ce pays. Après avoir échangé des lettres à ce sujet, ils eurent une entrevue au couvent de Huerta, situé sur la frontière des deux États. Elle eut lieu au commencement de 1309. Une trêve fut établie pour la durée de la guerre avec Antonio de la Cerda, et, pour mieux assurer cette alliance, il fut stipulé que l'infante Doña Leonor, sœur du roi de Castille, épouserait Don Jacme, fils aîné du roi d'Aragon. Elle

[1] Cf. Ibn Khaldoun, *Kitâb el-'Iber*, Boulaq 1234 hég., 7 vol. in-8°, t. IV, p. 173; t. VII, p. 228-230; Id., *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, Alger, 1852-1856, 4 vol. in-8°, t. IV, p. 183-184; Gaudefroy-Demombynes, *Histoire des Benou'l Aḥmar*, trad. d'Ibn Khaldoun, Paris, 1899, in-8°, p. 26-27.

devait recevoir comme dot la sixième partie des conquêtes faites dans cette guerre, et en particulier la ville d'Alméria.

Conformément à cet accord, les troupes castillanes et aragonaises se mirent en marche : les premières arrivèrent devant Algésiras le 26 juillet; les secondes, conduites par le roi d'Aragon en personne, vinrent mettre le siège devant Alméria au milieu d'août : on y remarquait Don Fernando, fils de Don Sancho, roi de Mayorque, Don Guillen de Rocaberti, archevêque de Tarragone, le chancelier Don Ramon, évêque de Valence, et Don Attal de Luna, gouverneur d'Aragon[1].

Cette expédition, malgré des succès passagers, n'aboutit pas à la prise des deux villes. Le roi de Grenade acheta à prix d'or la retraite du roi de Castille : quant au roi d'Aragon, il dut finalement se retirer, abandonné par son allié et rappelé par la situation troublée de son royaume.

Il est surprenant que les historiens arabes tels que Ibn Abi Zerʿ, Ibn Khaldoun, El-Maqqari, n'aient pas donné plus de détails sur une expédition qui, au moins en ce qui concerne Alméria, se termina à l'avantage des Musulmans. Il est probable que le cheik Abou'l Barakât Ibn el-Hadj, dans son histoire d'Alméria et de Badja[2], Abou Djaʿfar Ahmed ben

[1] Mariana, *Historia de España*, Madrid, 2 vol. in-f°, 1650, t. I, p. 591.

[2] Abou'l Barakât Moḥammed b. Moḥammed b. Ibrahim es-Salmi nous est surtout connu par l'article que lui a consacré Lisân eddin

ʿAli Ibn Khâtimah[1], et Abou ʿAichoun Moḥammed ben Ibrahim ben Moḥammed[2] s'étaient étendus sur ce sujet.

Heureusement le récit du siège d'Alméria a été

Ibn el-Khaṭib dans l'*Iḥâṭah*, Le Qaire, 1319, t. I, p. 114-129, et El-Maqqari, *Nefḥ eṭ-ṭib*, Le Qaire, 1304 hég., 4 vol. in-4°, t. III, p. 241-253. Wüstenfeld (*Die Geschichtschreiber der Araber*, Gottingen, 1882, in-4°, p. 185) ne mentionne pas l'ouvrage sur Alméria, probablement parce qu'il a reproduit une erreur de Hàdji Khalifah qui cite à la place une histoire de Murcie (المرسية pour المرية). Cf. aussi Casiri, *Bibliotheca arabico-hispana*, Madrid, 1760, 2 vol. in-f°, t. II, p. 310, Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliografico*, Madrid, 1878, in-4°, p. 323. Ibn Baṭouṭah, qui lui donne le surnom d'El-Balaʿbaʿy البلعبعى (var. البلعنى, البلعق et البلغنى), le rencontra vers 750 hég. (1349-1350) à Grenade et s'entretint avec lui chez le jurisconsulte Abou'l-Qàsim Moḥammed (*Voyages*, éd. et trad. Defrémery et Sanguinetti, t. IV, p. 371, Paris, 1879, in-8°).

[1] Ibn Khâtimah était contemporain d'Ibn el-Khaṭib qui le nomme dans l'introduction de l'*Iḥâṭah* (t. I, p. 7). La partie de cet ouvrage contenant la biographie d'Ibn Khâtimah n'a pas encore paru, mais elle se trouve en extrait dans El Maqqari, *Nefḥ-eṭ-ṭib*, t. III, p. 410-423. Cf. aussi Aḥmed Baba, *Neil-el-Ibtihâdj*, Fâs, 1317 hég., in-4°, p. 51-52, Ibn el-Qàdhi, *Dorrat-el-Hidjâl* ms. de la Bibliothèque universitaire d'Alger, n° 2022, f. 21 v° (qui l'appelle par erreur Abou'l-ʿAbbâs), Gayangos, *The history of Muhammedan dynasties in Spain*, Londres, 2 vol. in-4°, 1840-1843, t. I, p. 358-359; Pons Boigues, *Ensayo bio-bibliografico*, p. 331. Son histoire a pour titre مزية المرية على غيرها من بلاد الاندلسية. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage sur la peste de 748-750, qui se trouve à la bibliothèque de l'Escurial (cf. Casiri, *Bibliotheca arabico-hispana*, t. II, p. 334-335), intitulée تحصيل غرض القاصد في تفصيل المرض الوافد, dont un extrait a été publié par J. H. Muller dans son mémoire : *Bericht über die Pest*. *Sitzungsberichte d. Konigl. Bayer. Akademie d. Wissenschaften, philos.-philol. Classe*, 1863, t. II, p. 28-34.

[2] Auteur d'une histoire d'Alméria restée inachevée. Cf. Ibn-Farḥoun, *Dibâdj*, Fâs, 1316 hég., in-4°, p. 261-264.

introduit dans la *Dorrat el-Hidjâl*, dictionnaire biographique d'Ibn el-Qâdhi[1], à propos de l'année 709. Quoique l'auteur ne le dise pas, il est probable que ce récit a été emprunté, soit intégralement, soit sous une forme abrégée, à l'ouvrage d'un témoin, sinon oculaire, du moins très rapproché des événements (il mourut 40 ans après), Aḥmed ben Qâsim ben ʿAbd-allah el-Djodzâmi d'Alméria, mort de la peste dans cette même ville en 749 de l'hég. (1348-1349 après J.-C.)[2].

Un manuscrit de la *Dorrat el-Hidjâl*[3], copié en 1299 sur un exemplaire de la Djamiʿ Zeitounah de Tunis, existe à la Bibliothèque universitaire d'Alger (nº 2022). C'est un manuscrit de 241 feuillets, d'une écriture peu élégante, mais généralement lisible. Le texte n'est pas toujours correct, et, n'ayant qu'un

[1] Ibn el-Qâdhi est l'auteur de divers ouvrages dont plusieurs importants au point de vue historique : 1° حدوة الاقتباس فيمن حل من الاعلام مدينة فاس, Fâs, 1309 hég., in-4°; 2° درة الحجال فى اسماء الرجال; 3° المنتقى المقصور على مآثر ابى العباس المنصور; 4° درة السلوك فيمن حوى الملك من الملوك; 5° لقطة الفرائد من لحف الفوائد (continuation de l'ouvrage d'Ibn el-Qonfodz); 6° غنية الرائض فى طبقات اهل الحساب والفرائض. Cf. sur ce personnage, mort en safar 1025 hég. (février-mars 1616), ou, suivant d'autres le 6 de chaʿbân 1025 (19 août 1616), El-Ofrâni, *Ṣafouah*, Fâs, in-4°, s. d., p. 77-78; Moḥammed ben Eṭ-Ṭayib, *Nachr-el-Mathâni*, Fâs, 1315 hég., 2 vol. in-4°, t. I, p. 128-130, El-Kettâni, *Salouat-el-Anfâs*, Fâs, 1316 hég., 3 vol. in-4°, t. III, p. 133-135.

[2] و له تاريخ حسن فى حصار الرجلون لمدينة المرية. Cf. sur ce personnage, Ibn el-Qâdhi, *Dorrat-el-Hidjâl*, fº 37.

[3] Cf. sur cet ouvrage R. Basset, *Recherches bibliographiques sur les sources de la Salouat-el-Anfâs*, Alger, 1905, in-8°, p. 23.

seul manuscrit à ma disposition, j'ai dû renoncer à traduire quelques passages altérés. Le récit du siège, qui fait suite au court article consacré à Aḥmed ben el-Djanmâmi (الجماى) el-Iskenderi, mort au Qaire et enterré à El-Qarâfah en 709 de l'hégire, occupe les feuillets 39 r°-42 v°.

II

(fol. 39 r°) وفى هذه السنة (٧٠٩) فى يوم النلاثا ثالث ربيع الاول منها الموافقة شهر اغشت من الشهور العجمية[1] فى اول دولة اى الجيوش حصر البرجلونى[2] المرية وقائد اى الجيوش العائد ابو مدين شعيب وعلى البحر القائد ابو الحسن على الرنداحى والبرجلونى جافه[3] المذكور طاغية[4] ارغون اخذه الله وصل عشية يوم الاثنين ثانى الشهر المذكور الى طرف الغنت من ساحل المرية الشرقى فى ثلاث ماية قطعة بين صغار و كبار حربية و سفرية فحط هنالك و بات فى اجفانه فلما كان من الغد يوم الثلاثا افرغت الخيل و العدد و الازواد بتلك الجهة من طرف الغنت الى الموضع المعروف ببركة الصفر و انتشر الفرسان و الرجال بفحص المرية و خارجها وفى الحين امر القائد ابو مدين بهدم ما قارب من الاسوار و من المبانى بخارج

[1] Ms. العجيمة. — [2] El-Maqqari donne, pour ce nom, la forme البرشلونى. — [3] Ms. جلور. — [4] Ms. طاعية.

البلد فهدمت و سويت و سدت ابواب البلد بالبناء الا ما دعت الضرورة لتركه وهيئت الاسوار للقتال ولازمها الرماة والرجال و فى الاربع[1] ثانى يوم نزولهم احتفل النصرانى فى احفل زيهم واتوا يضربون الطبول والابواق حتى انتهوا الى اسوار البلد مما يلى الرجل فقاتلوا البلاد قتالا شديدا وتكالبوا عليها تكالبا شديدا وقد كان المسلمون غير تهيئة بخروجهم من البلد طمعا فى دفاع النصارى عند اقبالهم هدم الخبرة بحالهم فعروا امامهم الى البلد وحبوا الى الاسوار ودافعوهم بالقتال والسهام عن البلد ونصرهم[2] الله وهو نعم النصير[3] وفى يوم الخميس خامس الشهر المذكور وصل الشيخان ابو العباس احمد بن طلحة وابو عبد الله محمد بن بكر فى نحو ماية وخمسين فارسا وكان اولاء هم (fol. 39 v°) بالمرية فلما راهم النصارى وقد اطلوا خرجوا اليهم فى خيلهم ورجلهم ومعهم الطاغية فصبر الغزاة[4] القادمون لمثالهم اعظم الصبر وتجلدوا على جلادهم غاية الجلد واقتحموا على رغم انوفهم حتى دخلوا البلد بعد ان هلك من خيلهم تسعة وما نقص منهم عدد فكانت هذه الكاينة مما جبل[5] على النصارى وطاغيتهم اشد الوجد والكمد وامت المسلمون باعظم المدد و فى سائر هذا

[1] Le ms. aj. يوم. — [2] Ms. وعصرهم. — [3] *Qorân*, VIII, 41; XXII, 78. — [4] Ms. الغزات. — [5] Ms. جبلت.

اليوم وصلت جيوش النصارى على البر بما عم السهل والوعر من الخيل والرجال فاحدقوا بالبلد احداق الهالة بالقمر والاكمام بالثمر وقد كان لحوامل اهل المرية لاول حصورهم دهش فلما ناشبهم القتال واستغربهم النزال ورأوا الحرب سجال[1] انبسطت القتال نفوسهم وثارت للحرب عزائمهم وافترس زمانهم وانتصر حماتهم وصاروا يبادرون لحرب ولا يهابون الطعن والضرب واخذوا للنصارى نفوسهم لاول الحرمان بالمواصبة[2] على القتال والمصابرة للنزال وقلما ذهب لهم يوم الا بقتال جديد وجعلوا يرتبون الرجال انطاقا على البلد ويضيقون[3] الطرق ويحافظون على الترب ومهما ظهر لهم موضع راحة البلد او مسلك دخول او خروج بادروا اليه ليسدوه ونصبوا المجانيق واعدوا الاثعاب وضيعوا الحصار وفتحوا الى الحرب الابواب فلما كان يوم الاحد من شهر ربيع الاول المذكور احتفل الطاغية فى مراكبه وجنوده وراياته وبنوده واقبل نحو البلد فى عدد كثير حتى باب بجانه[4] وهنالك كان اكثر نزولهم ومعظم قتالهم فافاضوا فى المقاتلة واستقبلهم المسلمون باشد المدافعة وكذالك كانت الحروب بينهم فى عامة الايام و فى (fol. 40 r°) يوم السبت الرابع عشر لشهر المذكور اقبل جيش المسلمين من حضرة غرناطة طمعا

[1] Pour سجالا à cause de l'allitération. — [2] Ms. بالمواضبة. — [3] Ms. يصيغون. — [4] Ms. لجانة.

فى نصرة البلد ودفاع العدو عنها فخرج الطاغية اليهم وتلاقى الجمعان فكانت الكره على المسلمين وقتل كثير من الرجالة وفر الفرسان وفى خلال ذلك خرج جمع من اهل البلد فاختلفوا محله النصارى فنهبوا منها كما قدروا عليه فى يوم[1] السبت الحادى والعشرين ضربوا ناقوصهم[2] الكبير وكانوا لا يضربونه الا لركوب طاغيتهم ودخلوا فى السلاح باجمعهم واقبلوا محدقين بالبلد من جميع جهات واعدوا للقتال ابراجا ساميه من الخشب تندفع على عجلات وجندوها[3] بالرجال وهيئوا سلالم عالية تنيف على الاسوار واقبلوا يتقدمهم الرجال والرماة ويتلوهم الفرسان وفرقوا ذلك على البلد فدافعهم المسلمون من كثير منها وكان هذا اليوم من الايام العظام و فى اول شهر ربيع الاخر اقبل جيش من حضره غرناطة الى مرشانه ليرتبوا بها فيصيفوا على النصارى تصرفاتهم وكانوا يخرجون من محلتهم صبيحة كل يوم فى جمع وافر من الفرسان ينتجعون على دوابهم انواع العصير وضروب الفواكه ويجلبون الخشب لابنيتهم والحطب لوقودهم فخرجوا على عادتهم يوم الاربع عاشر شهر الربيع الاخر فلما بلغوا الوادى خرجت عليهم كمائن المسلمين فانهزموا امامهم وقتل منهم قتيلة

[1] Ms. فى البوم. — [2] La forme نافوص pour ناقوس existe déjà dans le dictionnaire du XIIIe siècle (cf. SCHIAPARELLI, *Vocabulista in arabico*, Florence, 1871, in-8°, p. 201, 271). — [3] Ms. وجندما (?).

عظيمة وغنموا دوابهم واسلحتهم وكان عليهم فى ذلك بوار وانكسار وفى يوم الجمعة الثانى عشر لشهر ربيع الاخر اقبل جيش المسلمين وعليهم الشيخ ابو سعيد عثمان بن ابى العلا فانبرمت اليهم جيوش النصارى وتلاقوا بموضع خارج المرية وكانت (fol. 40 v°) الدائرة عليهم على النصارى وقتل جماعة من زعمائهم وكماتهم وقتل الفرس تحت الشيخ ابو سعيد لاكن نجاه الله وسلم ولما ضاقت صدور النصارى بالحرب وفشى فيهم فى هذه الايام الغارطة (؟) عزموا على المكيدة فخرجت فرقة من فرسانهم ليلا وابعدوا عن المحلة فلما كان من الغد يوم الاحد الرابع عشر من شهر ربيع الاخر اطلوا فى زى المسلمين عليهم البرانس و عندما تظاهروا للمحلة ركب الجيش اليهم على حال استعجال وخلفوا اخبيتهم ليس فيها احد يستدرجون بذلك اهل البلد الخروج اليهم وقد رصدوا اليهم المكامن وعملوا عليهم الخيل ونصبوا لهم الحبائل ولما بصر المسلمون بظاهر الحال ولم يكن عندهم شعور بالمكيدة رفعوا الاعلام بالاسوار وخرج الفرسان وقائد البحر وجماعة من اعيان المرية قاصدين نحو الاخبية لينهبوها ثم ان الله سبحانه صرفهم عنها فعرجوا الى جبل المرية ليبتدروا ما هنالك من الاخبية اذ كان اهلهم من شرارهم ولما شهدوا ارباب المكامن ذلك من فعل المسلمين حسبوا انهم فطنوا للمكيدة وان

تعرجهم انما كان طلبا لنجاتهم فانبروا من مكانهم وارادوا قطعهم عن البلد فسعطوا فى ايدى المسلمين واتفق ان كان فتح فى تلك الجهة باب امس ذلك اليوم فلجوا اليه واقتحموا عليه و من انقطع منهم عاد بالسور[1] ودوفع عنه بالنبل ورمى بهم الواح (?)[2] فتترسوا بها حتى ارتفع القتال وتحصنوا بالبلد وصرف الله كيدهم وفى يوم الثلاثا السادس عشر من شهر ربيع الاخر اعملوا للحيلة فى افامة الواح عظام عالية بموضع يعرف بالاسد على قرب (fol. 41 r°) من البلد ووصلوا بينهما بمسامير الحديد وجعلوا يبنون خلفها فعظم الامر فى ذلك على المسلمين واقبلوا يحاولون تحريقها فيسّر الله تعالى عليهم ذلك بعد جهد عظيم

و فى يوم السبت الموفى عشرين للشهر المذكور كان القتال العام فى البر والبحر ركب طاغيتهم فى اسطوله فى البحر وفرق جيشه على كل جهة من جهات البلد فى البر واقبلوا جميعا على القتال وقد اعدوا من الابراج والسلاح ما يضيق عنه نطاق الاحتمال وصار للذى يدفعهم قتال وضاق الحال بالمسلمين ولشدة الحيل صرح فيهم صارح بادرهم بطرح العذرة عليهم (?) فهو اعظم نكاية[3] لديهم فبادر الناس فى الحين لتناول ذلك وحمله ووضعوا الشى فى محله (?) وقارنوا الشكل بشكله ولا يحيق

[1] Ms. بالصور. — [2] Ms. ودى لهم الواحا. — [3] Le texte répète نكاية.

المكر السى الا باهله فكان الفارس منهم فى اجمل حال فى زيه واذا هو مكسو ثوب الغدرة فيصير مسخرة بينهم فكان ذلك ادهى عليهم من القتال وفرج الله من شدة تلك الحال

وفى يوم الاربع العاشر لجمادى الاولى وصل جيش المسلمين من الحضرة فى خيل ورجل كثير فاقبل الفرسان من جهة المناهر واقبل الرجالة من جهة الجبل وكان التقدم للرجالة فرجعت اليهم طائفة من فرسانهم من جهة المناهر[1] واقبل الرجالة[2] النصارى فلم يستطيعوا صبرا على مقاتلتهم فانهزموا امامهم ومضت عليهم سيوفهم وكان من لطف الله تعالى ان خرجت طائفة من المسلمين من البلد الى ما يليهم من المحلة عند شغل النصارى عنهم واحرقوا بعض اخبيتهم وكثيرا من بيوتهم فصعدوا عنهم فى الجو الدخان (fol. 41 v°) وعند ما شاهدوا ذلك معاتلة النصارى انصرفوا نحوهم يظنون ان محلتهم احترقت فى جميعها النيران فكان فى ذلك للمنهزمين رفع السيف عنهم ولما انتهى فرسان المسلمين الى الحفير الذى احتفر النصارى فى محلتهم وعليهم طاغيتهم عنده توقفوا عن مخالطتهم حتى فرق الليل[3] بين الفريقين من غير قتال وصار هذا الجيش من المسلمين بعد ذلك يترتب برشانة فيانون فى اكثر الايام الى محلة النصارى فيناهضونهم ويضاربونهم وصعب

[1] Ms. المناهرة. — [2] Le ms. répète من جهة الجبل. — [3] Ms. البيل.

لذلك القتال على البلد فكانوا لا يقاتلونه الا فى اليوم الذى لا ياتى فيه جيش المسلمين

وفى صبيحة يوم الجمعة الثالث لجمادى الاخيرة رام النصارى غدر البلد من ناحية حيلى فاتوا فى عدد موفور بسلاليم عالية مرفوعة حتى الصقوها بالسور ووثبوا يصعدون فيها ويرتفعون عليها ولم يكن فى تلك الجهة للاتفاق غير رجل واحد من المسلمين فصاح بالناس فسارعوا اليه يتصايحون حتى غصت الاسوار بناسها وضاقت عن اهلها فدافعوهم وفتح الباب هنالك فخرجت عليهم طائفة من المسلمين فطلبوهم وقتل رئيس من المسلمين زعمائهم فيمن قتل

وفى عشية يوم الخميس التاسع من الشهر المذكور اعملوا الحيلة على غدر هذه الجهة من العرقوب مرة ثانية وظنوا اخلاءها من الناس وقد كان ناسها استشعروا الغدر من الغدرة الاولى فعطنوا لهم وتصايحوا فاجتمع الناس اليهم وفتح الباب هنالك فتمكنوا منهم وظفروا بعددهم

وفى يوم الاثنين الثانى والعشرين لرجب سقط ستارة من السور. . . . . [1] فانتدب النصارى اليها وتمالكوا (fol. 42 r°) عليها [و] صار القتال مستمر بطول اليوم وهذا اخر قتال كان بينهم وبين اهل البلد الى ان ارتحلوا وانما اطلت بهذا الحصار

[1] Ms. نحدوبهات المربى.

لحافيه من العبرة لاولى البصائر والابصار وكانت عدة فرسانهم ثلاث الاف فارس[1] منهم الف مدرعة واربعماية ميرقعة والسائر تبع لهاولاء واما الرجلة فما لا يحصى عدده هلك من جميعهم فى هذا الحصار تسعون الفا قتل منهم اهل المرية بطول الحصار اربعة عشر من الزعماء وسبعماية من الفرسان واحد و عشرون الفا من الرجالة والسائر قتلهم جيش المسلمين وعده اخبيتهم نحو ثلاثماية اما القياطين والبيوت فما لا ياخذ (?) وحصره عدة المجانيق التى نصبوا (*sic*) للرجم احد عشر منجنيقا وعراده تدور بالبلد وينقل بعضها من جهة الى اخرى منها ما يرجم اسوار البلد ومنها ما يرجم داخل البلد ومنها ما يرجم القصبة ومعظم تسلطهم وكلبهم على اسوار العرقوب وعده الحجاره التى رمت بها المجانيق بطول الحصار اثنى وعشرون الفا وانظر لحكمة الله فان عده موتاتهم اضعف الاحجار المرمى بها من حجر يزن ثلاثين الى خمسة وعشرين وكان لاهل البلد منجنيق واحد يرمون به برا وبحرا بحسب الحاجة فلما تكسر بحجر اصابها صنعوا ثلاثى (*sic*) مجانيق اخر ومن عصمة الله لهذا البلد فى هذه المرة ما توى يحاون (?) قصبة من الشعير الكثير وصاروا يفرقون ذالك بحساب رطل لكل نفس سبوع قيراط واحد للرطل (?) من غير تعرقه بين قوى وضعيف وانهى

[1] Ms. فارسا.

ما بلغ اليه الرطل (fol. 42 v°) من القمح ثلاثة دراهم والخبزة
منه من احدى اوقية بدرهمين وعدة من استشهد من اهل
البلد بطول الحصار مائة وتسع وخمسون قسمة امراتان وسائرهم
رجال ثم ارسل الله الريح العزيزة مدة شهرين فمنعت اجفانهم
السير وقطعت عنهم المير حتى عمهم الجوع فاجابوا على الصلح
على مال التزم لهم فوصل الحمام الى المرية فبشر[1] بذالك ودالك
يوم الاحد الحادى والعشرون لرجب من السنة وقد انفق عنها
جيوش قستالة و وثعوا اثعالهم ى المركب وما عجزوا عنه
اضرموا فيه النيران وبقى منهم طائفة بعد ذلك ضاقت عنهم
الاجفان وقاموا تحت الذمة ورحلت المحلة بطاغيتهم المخزى
ى غضب الله الى لعنة الله وسوء المصير ودلك ى اليوم الخميس
الثانى والعسرين لشعبان منها فكانت مدة الحصار الى مدة
التمام سنة اشهر غير عشرة ايام وى سهر رمضان من السنة
المذكورة اسهر(?) اهل بادية المرية لهدم ما بقى من الحصار
بخارجها من الحيطان وافنيته خوفا مما كان يتحدث به من
عود الطاغية البرجلونى اليها ونزوله عليها كرة اخرى فامنت
الى ان حل بها قضاء الله وقدره وكان امر الله قدرا مقدورا
وانما ذكرناه للاعتبار فى مقدور الله تعالى

[1] Ms. فبشرا.

III

(Fol. 39 r°) En cette année 709, le mardi 3 de rabi' 1er, correspondant au mois d'août des barbares[1], au commencement du règne d'Abou'l Djoyouch[2], le Barcelonais (*El-Bardjalouni*, le roi de Barcelone) assiégea Alméria. Le qâid d'Abou'l Djoyouch[3] était le qâïd Abou Midyan Cho'aïb; la marine était sous les ordres du qâid Abou'l Ḥasan 'Ali er-Rondâḥi. Le Barcelonais Jacme (*Djallour*), tyran d'Aragon (*Araghoun*), — que Dieu le prenne[4]! — arriva le soir du lundi 2 du mois en question sur le bord d'El-Font[5], dans le Sahel oriental d'Alméria, avec 300 vaisseaux, petits et grands, de guerre ou de transport; il débarqua et passa la nuit dans ses navires. Le lendemain matin, les chevaux, les munitions et les vivres furent tous transportés de ce côté, depuis El-Font

[1] D'après les tables de concordance de Wüstenfeld, le 3 de rabi' 1er correspondrait au lundi 11 août 1309.

[2] Sur le règne d'Abou'l Djoyouch Naṣr ben Moḥammed, qui monta sur le trône en 708, puis, chassé de Grenade, s'établit à Guadix où il régna jusqu'à sa mort arrivée en 722 (1322-1323), cf. GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *Histoire des Benou'l Aḥmar*, p. 26-27, 60-62, et les auteurs cités.

[3] Le texte porte قائد ابى الجيوش, mais peut-être faut-il lire قائد الجيوش, le commandant des troupes (de terre), opposé au قائد على البحر, commandant de la marine, dont le nom suit.

[4] Cette formule semble indiquer que le roi d'Aragon était en vie au moment où le récit fut écrit. Comme Jacme II mourut en 1327, l'ouvrage fut donc composé entre les années 710 et 728 de l'hégire.

[5] *El-Font* ou *El-Fonte*. Cf. sur ce mot SIMONET, *Glosario de voces ibericas*..... Madrid, 1888, in-8°. La première forme était plus employée dans les royaumes de Valence et de Mayorque.

jusqu'à l'endroit appelé Birkat-eṣ-Ṣafar. Les cavaliers et les fantassins se répandirent dans la Vega d'Alméria et au delà. Aussitôt, le qâïd Abou Midyan fit détruire toutes les murailles et les constructions rapprochées hors de la ville. Elles furent abattues et rasées; les portes furent fermées avec de la maçonnerie, sauf ce que la nécessité commandait de laisser. Les murailles furent mises en état pour le combat et garnies d'archers et de fantassins.

Le mercredi, lendemain de leur arrivée, les Chrétiens affluèrent en masse et s'avancèrent en faisant résonner les timbales et les trompettes, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une distance d'homme des murailles. Ils livrèrent à la ville un violent combat et donnèrent un furieux assaut. Les Musulmans se montrèrent empressés à faire une sortie pour repousser les Chrétiens lorsqu'ils s'avançaient, par ignorance de leur force. Ils s'enfuirent devant eux jusqu'à la ville, s'empressèrent de courir aux murailles et les repoussèrent en les combattant et en lançant des flèches. Dieu leur donna la victoire, et *quel excellent auxiliaire*[1].

Le jeudi 5 du mois, les deux cheikhs Abou'l ʿAbbâs Aḥmed ben Ṭalḥah et Abou ʿAbd ʿAllah Moḥammed ben Bekr arrivèrent avec environ 150 cavaliers; leurs enfants étaient (fol. 39 v°) dans Alméria. A cette vue, les Chrétiens qui étaient aux aguets marchèrent contre eux avec leur cavalerie, leur infanterie et leur tyran. Les guerriers qui s'avançaient contre eux montrèrent la plus grande constance et firent

[1] *Qorân*, VIII, 41; XXII, 78.

preuve d'une extrême énergie; ils se précipitèrent malgré eux et réussirent à entrer dans la ville, après avoir perdu neuf hommes des leurs, mais ils n'en furent pas amoindris. Cet événement causa aux Chrétiens et à leur tyran la douleur et la tristesse la plus vive, tandis que les Musulmans en furent très réconfortés. Dans le restant de la journée, les troupes des Chrétiens, cavalerie et infanterie, arrivèrent en assez grand nombre pour couvrir les endroits faibles et difficiles; ils entourèrent la ville comme le halo entoure la lune, et les boutons, les fruits. Au début du siège, les nerfs des gens d'Alméria étaient fortement ébranlés. Mais, lorsqu'ils se furent engagés dans le combat, que la lutte leur parut admirable, qu'ils virent que la guerre a des alternatives [1], leurs âmes se trouvèrent à l'aise dans les batailles, leur fermeté s'élança vers la guerre.....et leurs défenseurs furent victorieux. Ils se mirent à affronter le combat sans redouter les coups de lance et les coups d'épée

[1] Proverbe arabe; cf. Meidâni, *Kitâb-el-Amthâl*, Boulaq, 1284, 2 v. in-4°, t. I, p. 189; Fadhl ben el-'Abbâs ap. El-Isbahâni, *Kitâb-el-Aghâni*, Boulaq, 1285 hég., 20 vol. in-4°, t. XV, p. 3; El-Farouah ben Mosayak, ap. Es-Soyouti, *Charḥ Chaouâhid el-Moghni*, Le Qaire, 1322, in-4°; El-Maqdisi, *Le livre de la création*, éd. et tr. Huart, t. IV, Paris, 1907, in 8°, p. ٢٠٣; Motanabbi, *Diwân*, éd. Dieterici, Berlin, 1861, in-4°, p. 394; El-'Okbari, *Commentaire de Motanabbi*, Le Qaire, 1308 hég., 2 v. in-4°, t. II, p. 28; Ibn Abi Zer', *Raoudh-el-Qirṭâs*, éd. Tornberg, Upsala, 1843-1846, 2 vol. in-4°, t. I, p. 65; Ibn Khaldoun, *Kitâb-el-'Iber*, t. VII, p. 35; 'Arab Faqih, *Fotouḥ-el-Ḥabachah*, ap. R. Basset, *Histoire de la conquête de l'Abyssinie*, t. I, fasc. II, Paris, 1898, in-8°, p. 107; Ben Cheneb, *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb*, t. III, fasc. I, Paris, 1907, in-8°, n° 2065.

et découragèrent les Chrétiens au début de cet échec, s'acharnant au combat et supportant la lutte avec constance. Il ne se passait guère de jour qu'il n'y eût un nouveau combat. Les ennemis se mirent à ranger leurs hommes en cercle autour de la ville, à bloquer les chemins, à garder le territoire. Dès qu'apparaissait un espace où la ville pouvait avoir de l'allègement, ou le passage d'une entrée ou d'une sortie, ils s'empressaient de la fermer. Ils dressèrent leurs machines, multiplièrent les mines, resserrèrent le siège et eurent recours à tous les procédés de la guerre.

Le dimanche [8] de ce même mois de rabi' 1er, le tyran, à la tête de ses vaisseaux, de ses troupes, de ses étendards et de ses drapeaux, marcha vers la ville et, avec une armée considérable, parvint à la porte de Pechina (*Bedjânah*)[1]. C'est là qu'eurent lieu les

[1] Le texte porte لجانة, Ledjânah, mais je n'ai rencontré ce nom nulle part. Au contraire, El-Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. Dozy et de Goeje, Leyde, 1862, in-8°, p. 197 du texte, mentionne à quatre milles d'Alméria la vallée de Bedjânah (بجانة aujourd'hui Pechina) qui produisait une quantité considérable de fruits. Cf. aussi, Maqqari, *Analectes*. Leyde, 1858-1861, 2 v. in-4°, t. II, p. 539; Simonet, *Descripcion del reino de Granada*, Madrid, 1860, in-8°, p. 105-106; D. Ed. Saavedra, *La Geografia de España del Edrisi*, Madrid, 1881, in-8°, p. 28-29. Tous ces auteurs ont fait l'éloge de Pechina et de sa vallée, seul Ibn Khaqân l'a poursuivie de ses sarcasmes (*Qalâid-el-'Iqiyân*, Le Qaire, 1283 hég., in-4°, p. 47; Paris, s. d., in-8°, p. 53; dans les deux éditions, il faut corriger بجاية en بجانة comme le porte le manuscrit n° 1728 de la Bibl. Nationale d'Alger). Ce passage d'Ibn Khaqân a été traduit par Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne*, 3e éd., Leyde, 1881, 2 v. in-8°, t. I, p. 243.

attaques les plus fréquentes et les combats les plus vifs. Ils affluèrent à la bataille, mais les Musulmans leur opposèrent la résistance la plus acharnée et il y eut tous les jours des combats.

Le (fol. 40 r°) samedi 14 du même mois, l'armée des Musulmans partit de la capitale de Grenade, dans le but de secourir la ville et de repousser l'ennemi. Le tyran sortit contre eux et les deux armées se rencontrèrent. Le sort se déclara contre les Musulmans : beaucoup de fantassins furent tués et les cavaliers s'enfuirent. Pendant ce temps, une troupe de gens de la ville fit une sortie, surprit le camp des chrétiens et y pilla autant qu'elle put[1].

Le samedi 21, les Chrétiens sonnèrent leur grande cloche qu'ils ne sonnent que lorsque leur tyran monte à cheval; ils s'armèrent tous et s'avancèrent en entourant la ville de tous les côtés. Ils disposèrent pour le combat de hautes tours de bois qui s'avançaient sur des roues; ils les garnirent de fantassins, préparèrent de longues échelles qui dépassaient les murs et s'avancèrent, les gens de pied et les archers en avant et, à leur suite, la cavalerie. Ils les répartirent contre la ville, mais les Musulmans les repoussèrent sur beaucoup de points. Ce fut une journée importante.

[1] Ces détails sont confirmés par MARIANA, *Historia de España*, t. I, p. 591-592; il ajoute que le camp était défendu par D. Fernando de Mayorque. Cette attaque eut lieu, suivant lui, le jour de la Saint-Barthélemy, c'est-à-dire le 24 août, qui correspondrait au 16 de rebi' 1er. Il est possible que l'armée de secours, partie le 14 de Grenade, ne soit arrivée que le surlendemain devant Alméria.

Le premier de rabi' II, une armée arriva de la capitale de Grenade à Marchana (*Marchânah*)[1], pour s'y établir et gêner les mouvements des Chrétiens. Ceux-ci sortaient chaque jour, le matin, de leur camp, en troupes nombreuses de cavaliers pour aller chercher dans la vallée, sur leurs bêtes de somme, toutes sortes... et diverses espèces de fruits; ils en tiraient des poutres pour leurs constructions et du bois pour allumer leurs feux. Suivant leur coutume, ils sortirent le 14 de rabi' II. Quand ils furent parvenus jusqu'à la vallée, les Musulmans en embuscade firent une sortie contre eux; ils prirent la fuite; on en fit un grand massacre et on s'empara de leurs montures et de leurs armes. Ils éprouvèrent là une défaite et un désastre.

Le vendredi 12 du mois de rabi' II, l'armée des Musulmans s'avança, ayant à sa tête le cheikh Abou Sa'id 'Othmân ben Abou 'l 'Ola[2]. Les troupes des

[1] Il ne s'agit pas, bien entendu, de la Marchena actuelle, située à l'ouest de Grenade et station de chemin de fer entre Ecija et Séville, mais de la Marchânah mentionnée par El-Edrisi, comme une forteresse située au confluent de deux rivières et très peuplée (*Description de l'Afrique et de l'Espagne*, p. 175, 201), aujourd'hui détruite, mais dont le nom, d'après SIMONET (*Descripcion del reino de Granada*, p. 114, note 1), s'est conservé dans celui de la ferme de Marchena, près de Terque. Peut-être cependant faut-il lire مرسانة au lieu de مرشانة dans notre texte et dans El-Edrisi. Il s'agirait alors de la forteresse de Maracena, près d'Albolote où passa Alfonse le Batailleur, roi d'Aragon, lors de sa chevauchée à travers l'Espagne méridionale. Cf. le texte d'Ibn eṣ-Ṣairafi de Grenade, ap. DOZY, *Recherches*, t. I, app. XVIII, p. LXXV, et l'article sur Maracena, *ibid.*, p. 344.

[2] Abou Sa'id 'Othmân, fils d'Abou 'l 'Ola, issu de 'Abd el-Ḥaqq

Chrétiens s'affermirent contre eux; la rencontre eut lieu (fol. 40 v°) dans un endroit situé hors d'Alméria. Le sort tourna contre les ennemis, une foule de leurs chefs et de leurs héros succombèrent; le cheikh Abou Sa'id eut un cheval tué sous lui, mais Dieu le préserva et le sauva. Lorsque les poitrines des Chrétiens furent oppressées par le poids de la guerre

le Mérinide, passa en Espagne avec ses frères et d'autres Mérinides en 685 (1286). Ils formaient un corps de volontaires pour la foi commandés par 'Abd Allâh ben Abou 'l 'Ola, qui fut tué en 693 (1294) en combattant les Chrétiens. Il fut remplacé dans son commandement par son frère 'Othmân. La guerre ayant éclaté en 705 (1305-1306) entre le sultan mérinide et le roi de Grenade, celui-ci reconnut 'Othmân comme souverain du Maghrib, le fit passer en Afrique et lui fournit des secours. Le prétendant fut accueilli par les Ghomâra, s'empara d'Aṣila, d'El-'Araïch, d'El-Qaṣr-el-Kebir, battit Abou Sâlem, fils d'Abou-Ya'qoub, alors occupé au siège de Tlemcen. Mais il fut vaincu en 708 (1308-1309) par Abou Rabi'a et repassa en Espagne. Il se trouvait donc à Alméria au moment du siège. Dans la suite il aida Abou'l-Oualid à détrôner Abou'l-Djoyouch, roi de Grenade, et en 717 (1317-1318) il reçut le commandement des volontaires pour la foi. Il se distingua par sa bravoure lors du siège de Grenade par D. Pedro (719 = 1319) et contribua à la défaite des Chrétiens. Lorsque le sultan Abou'l-Oualid fut assassiné (727 = 1326-1327), le meurtrier se réfugia, peut-être non sans raison, dans la maison de 'Othmân qui le tua. Il eut à combattre Ibn el-Mahrouq, vizir de Mohammed, successeur de ce prince, et lui succéda dans la faveur du roi qui fit assassiner son ministre. Il garda le commandement des volontaires pour la foi jusqu'à sa mort, le 2 de dzou'lhidjdjah 730 (16 septembre 1330). Cf. IBN KHALDOUN, *Kitâb-el-'Iber*, VII, 229-230, 370-372; *Histoires des Berbères*, t. IV, p. 161, 173-174, 470-473; GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *Histoire des Benou'l Ahmar*, p. 27-29, 78-82; EL-MAQQARI, *Analectes*, t. I, p. 294; GAYANGOS, *The history of the Mohammedan dynasties*, t. II, p. 351; ES-SALAOUI, *Kitâb-el-Istiqṣa*, Le Qaire, 1312 hég., 4 vol. in-4°, t. I, p. 40-41, 46-47, 53.

et que leur impuissance (?) fut divulguée parmi eux, ils résolurent d'employer la ruse. Une troupe de leurs cavaliers sortit de nuit et s'éloigna du camp.

Le lendemain, le dimanche 14 du mois de rabi' II, ils apparurent, déguisés en Musulmans et portant le burnous. Dès qu'ils furent en vue du camp, l'armée partit à cheval à leur rencontre, comme des gens qui se hâtent, laissant leurs tentes sans personne, excitant par là les habitants de la ville à faire une sortie contre eux. Ils avaient disposé des embuscades, préparé contre nous de la cavalerie et tendu des pièges. Quand les Musulmans virent l'apparence des choses, n'ayant aucune connaissance de la ruse, ils dressèrent les étendards sur les remparts; les cavaliers sortirent avec le commandant de la marine et une troupe des principaux personnages d'Alméria, se dirigeant vers les tentes pour les piller. Mais Dieu — qu'il soit loué! — les en écarta et ils se dirigèrent vers la montagne d'Alméria pour commencer par les tentes qui se trouvaient là, puisque ceux qui les occupaient étaient de leurs ennemis. Quand les gens embusqués s'aperçurent des mouvements des Musulmans, ils crurent qu'ils avaient deviné le piège et que leur marche n'avait pour but que de se sauver. Ils sortirent de leur embuscade et voulurent leur couper le chemin de la ville, mais ils tombèrent entre les mains des Musulmans. La veille, une porte avait été ouverte de ce côté. Ils s'y réfugièrent et s'y jetèrent inconsidérément. Ceux qui avaient été coupés revinrent

vers les murailles et en furent écartés par les flèches; on leur lança des planches. Ils s'y défendirent jusqu'à ce que le combat cessât et se fortifièrent dans la ville. Dieu fit échouer leur ruse.

Le mardi 16 de rabi' II, ils travaillèrent à un moyen, en dressant des planches énormes et élevées à l'endroit appelé El-Asad, dans le voisinage de la ville. Ils joignirent les séparations par des clous de fer et se mirent à construire derrière. La chose fut grave pour les Musulmans; ils s'occupèrent d'y mettre le feu et Dieu les aida dans cette tentative qui leur coûta beaucoup d'efforts.

Le samedi 20 du même mois, il y eut une bataille générale sur terre et sur mer. Leur tyran s'embarqua sur sa flotte et répartit des troupes devant chaque partie de la ville du côté de la terre. Ils s'avancèrent tous au combat après avoir préparé les tours et les armes pour resserrer la ceinture de la patience. Il y eut un combat pour les repousser et les Musulmans furent serrés de près. Leur ruse alla jusqu'à faire crier par un héraut..... ce qui est le plus grand dommage chez eux. Alors les gens s'avancèrent sur le champ pour le prendre et l'emporter. Ils mirent la chose à sa place (?), joignirent le semblable au semblable (?); et leur méchante ruse ne nuisit qu'à ses auteurs. En apparence leur cavalerie était dans le plus brillant état, elle avait revêtu le vêtement de la perfidie; il y eut une risée parmi eux, ce qui fut plus malheureux pour eux que le combat. Dieu mit fin aux difficultés de cette situation.

Le mercredi 10 de djomâda 1er [1], arriva de Grenade l'armée des Musulmans forte en cavalerie et en infanterie. Les cavaliers s'avancèrent du côté d'El-Manâhir et les fantassins du côté de la montagne. L'infanterie arriva en tête; une troupe de leurs cavaliers revint vers elle du côté d'El-Manâhir. Les fantassins chrétiens s'avancèrent, mais ne purent subir le choc. Ils prirent la fuite devant eux, passés au fil de l'épée. Par la faveur du Dieu très haut, une troupe de Musulmans sortit de la ville du côté contigu au camp, pendant que les Chrétiens étaient occupés; elle brûla quelques-unes de leurs tentes et beaucoup de leurs cabanes; il s'éleva en l'air de la fumée (fol. 41 v°). A cette vue, les combattants chrétiens se dirigèrent vers leur camp, croyant qu'on l'incendiait complètement. Cet événement mit les fuyards à l'abri des sabres. Quand les cavaliers musulmans furent arrivés au fossé que les Chrétiens, leur tyran en tête, avaient creusé dans leur camp, ils s'abstinrent de se mêler à eux jusqu'à ce que la

[1] Le 10 de djomâda 1er correspond d'après les tables de Wustenfeld au 16 octobre, mais ce serait un jeudi et non un mercredi. La date donnée par MARIANA (*Historia de España*, t. I, p. 592) est celle du 15 octobre, ce qui tomberait également un mercredi et s'accorderait avec celle de la relation. Moyennant une indemnité et la cession de quelques villes, le roi de Grenade avait obtenu la retraite des Castillans qui assiégeaient Algésiras, et leur départ lui permit d'envoyer une armée au secours d'Alméria. CONDE a commis une confusion en indiquant le mois de cha'bân (date de la levée du siège) au lieu de djomâda 1er (*Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne*, trad. de Marlès, Paris, 1825, 3 vol. in-8°, t. II, p. 147).

nuit sépara les deux partis sans combat. Ensuite cette armée musulmane s'établit à Purchana (*Barchânah*)[1] et, la plupart du temps, venait jusqu'au camp des Chrétiens les harceler et les combattre; de la sorte la lutte s'étendit sur tout le pays. Elle ne les combattait que le jour où ne venaient pas les troupes musulmanes (de la ville?).

Le matin du vendredi 3 de djomâda II, les Chrétiens essayèrent de surprendre la ville du côté de Hili. Ils arrivèrent en nombre considérable, portant des échelles hautes et élevées qu'ils réussirent à appliquer contre la muraille. Ils s'y élancèrent, montèrent et s'élevèrent. Par hasard, il n'y avait de ce côté qu'un homme; il appela les gens qui s'empressèrent d'accourir en criant jusqu'à ce que les murailles furent couvertes de leurs gardiens et qu'elles ne purent les contenir. Ils repoussèrent les ennemis; la porte fut ouverte et une troupe de fidèles fit une sortie et les attaqua; parmi les morts, un chef des Musulmans tua les principaux d'entre eux (?).

Le soir du jeudi 9 du mois en question, ils firent une seconde tentative pour s'en emparer par ruse du côté d'El-ʿArqoub. Ils pensaient trouver cet endroit vide de défenseurs. Mais ceux-ci avaient appris, par la

[1] Sur la route de Grenade à Alméria, entre Mondujar et Alboloduy; c'était un château fortifié au milieu d'une plaine rouge. Ibn el-Khaṭib fait le plus grand éloge des habitants (cf. SIMONET *Descripcion del reino de Granada*, p. 15 du texte arabe, p. 110-111 du texte espagnol). Elle fut occupée par Alfonse le Batailleur dans son expédition de 1125 (DOZY, *Recherches sur l'histoire d'Espagne*, t. I, p. 354).

tentative précédente, à se défier de la ruse. Ils comprirent leur dessein et poussèrent des cris; les gens arrivèrent, on ouvrit la porte; ils se rendirent maîtres des ennemis et s'emparèrent de leur équipement.

Le lundi 22 de redjeb, une partie extérieure de la muraille s'écroula : (fol. 42 r°) . . . les Chrétiens s'y poussèrent et s'en emparèrent; le combat dura toute la journée; ce fut le dernier livré entre eux et les gens de la ville jusqu'à leur départ. Je n'ai fait de ce siège un long récit que pour l'instruction des gens intelligents et perspicaces. Le nombre des cavaliers était de 3,000, dont 1,000 armés de cottes de mailles, 400 .... et les autres étaient de leur suite. Quant aux fantassins, on n'en pouvait compter la quantité. Il périt dans ce siège 90,000 hommes; les gens d'Alméria tuèrent quatorze chefs, 700 cavaliers et 20,000 fantassins. Le reste fut tué par l'armée musulmane (de secours). Le nombre de leurs cabanes était d'environ 300; quant à celui des tentes et des maisons . . . La ville fut battue par une quantité de machines qu'ils dressèrent pour lancer des pierres : il y avait onze balistes et mangonneaux qui entouraient la ville et qu'on transportait en partie d'un endroit à un autre; les unes lançaient des pierres sur les murs, d'autres dans l'intérieur de la ville; d'autres contre la forteresse[1]. Leur acharnement et

[1] El-Edrisi (*Description de l'Afrique et de l'Espagne*, p. 197) mentionne le château construit sur l'une des deux collines sur lesquelles la ville était bâtie. C'est sans doute le fort qui est ap-

leur rage s'exercèrent surtout sur les murailles d'El-ʿArqoub. Le nombre des pierres lancées par les machines pendant tout le siège fut de 22,000, et — considère la sagesse divine — le nombre des morts des Chrétiens fut le double de celui des pierres qu'ils lancèrent[1] et dont les unes pesaient de 30 à 25 ..... Les habitants de la ville avaient une seule machine avec laquelle ils lançaient des pierres sur terre et sur mer suivant les besoins. Quand elle fut brisée par une pierre qui l'atteignit, ils en firent trois autres. Grâce à la protection de Dieu sur cette ville en cette occurrence, on n'épuisa pas la quantité d'orge considérable qu'on avait amassée dans la citadelle(?); on la distribuait à raison d'une livre par personne ... sans distinction entre le fort et le faible. Le prix de la livre (fol. 42 v°) de blé s'éleva à trois dirhems; le pain d'une once qu'on en faisait se vendait deux dirhems. Le nombre des habitants de la ville qui moururent martyrs pendant le siège fut de 159, dont deux femmes, et le reste, des hommes[2].

pelé encore aujourd'hui *Alca aba* (القصبة) et qui s'élève au nord-ouest d'Alméria sur une hauteur de 70 mètres, dominant la ville, la plaine et un horizon de dix lieues de mer (Germond de Lavigne, *Espagne et Portugal*, Paris, 1883, in-12, p. 609).

[1] On a vu plus haut que le nombre des morts aurait été de 90,000; il est ramené ici à 44,000, chiffre encore exagéré.

[2] Il semble que ce qui suit s'applique aux Castillans qui assiégeaient Algésiras et dont la retraite, moyennant la cession de quelques villes et une indemnité, laissa les Aragonais exposés à l'attaque de toutes les forces du royaume de Grenade. (Cf. Mariane, *Historia de España*, t. I, p. 592); Conde (*Histoire de la domination musulmane*, t. II, p. 151-152) parle d'une bataille

Puis, pendant deux mois, Dieu envoya un vent violent qui empêcha leurs vaisseaux de s'avancer et interrompit leur ravitaillement, de sorte que la faim fut générale chez eux. Ils consentirent à la paix moyennant une indemnité. Le pigeon (messager de la paix) arriva à Almeria, porteur de cette bonne nouvelle, le dimanche 21 de redjeb de l'année en question[1], les armées de Castille (*Qachtâlah*) s'en éloignèrent (d'Algésiras?). Ils embarquèrent leurs gros bagages sur les vaisseaux, et ce qu'ils ne purent embarquer, ils le brûlèrent. Ensuite il resta une troupe d'entre eux que les navires ne pouvaient contenir; ils demeurèrent sous la protection du traité.

Le camp (des Aragonais) partit avec le tyran humilié, dans la colère de Dieu, vers la malédiction de Dieu et le funeste résultat, le jeudi 22 de cha'bân[2]. La durée entière du siège fut de six mois moins dix jours.

Dans le mois de ramadhân de cette même année, les habitants de la plaine d'Alméria furent convoqués pour détruire les traces du siège, à l'extérieur de la ville, murailles et enclos, par crainte des bruits

indécise qui aurait eu lieu en chaououâl, la veille du départ des Aragonais. Je ne sais où il a puisé ce renseignement que l'annaliste du siège ne donne pas; il a même dit plus haut que le combat livré le 12 de redjeb fut le dernier jusqu'à la fin du siège. D'ailleurs la date de chaououâl donnée par Conde est fausse.

[1] D'après les tables de Wüstenfeld, le 21 de redjeb 709 aurait été le vendredi 27 décembre 1309.

[2] Et non en chaououâl, comme dit Conde. Le 22 de cha'bân, d'après les tables de Wüstenfeld, correspond au dimanche 22 janvier 1310.

qui couraient du retour du tyran de Barcelone et d'un nouveau siège de la ville.

Elle demeura en sûreté jusqu'à ce que le décret et l'arrêt de Dieu descendirent sur elle. Dieu décida une chose arrêtée et nous avons rappelé ceci pour que les gens s'instruisent des décrets de Dieu[1].

[1] Ce qui suit est évidemment une addition d'Ibn el-Qâdhi, indiquant d'une façon détournée la prise de la ville par les Chrétiens.

LA RHÉTORIQUE ÉTHIOPIENNE.

LE ሰምና ፡ ወርቅ ፡

PAR

M. C. MONDON-VIDAILHET.

Tous les éthiopisants de quelque compétence qui se sont trouvés en contact avec les lettrés éthiopiens ont entendu parler du ሰምና ፡ ወርቅ *Săm nā wărq*, et ont été frappés de l'air de supériorité dédaigneuse que prenaient ces lettrés, lorsque la conversation amenait quelque allusion à ce grave sujet littéraire. Nous ne croyons pas qu'aucun de ces éthiopisants ait essayé de pénétrer cette science, dont les Éthiopiens parlent avec une vénération particulière, mais sur laquelle ils laissent planer une sorte de mystère, aussi engageant pour la curiosité de l'explorateur que décourageant pour ses recherches. Le *Săm nā wărq* a beau n'être qu'une rhétorique particulière à l'usage des initiés; comme on sait que, sous des apparences inoffensives, il cache de perfides allusions politiques ou personnelles, les ombrageux pontifes qui président à son culte ne laissent pas aisément profaner les abords du temple. Ils sont plutôt tentés d'en interdire l'accès. La masse des lettrés n'a qu'une idée confuse de ces merveilles, et se contente d'ad-

mirer respectueusement les bribes qu'on lui permet de savourer. C'est surtout dans les grandes écoles du Godjam, du Baghêmeder, à Dimâ, à Mahdera-Maryâm, etc., même à Gondar, plus spécialisé dans le droit, que se brûle en l'honneur du *Săm nā wărq* l'encens le plus pur. Il a fallu que la mission suédoise de M'Koullou, près de Massawah, ait fait de remarquables sacrifices, ou employé une diplomatie machiavélique, pour qu'un des dépositaires, les plus autorisés à coup sûr, de cette science mystico-littéraire, ait pu se résoudre, même sous l'anonymat, à jeter au grand jour de l'impression un traité à peu près complet de cette matière, joint à l'enseignement grammatical de l'éthiopien, tel qu'il se pratique dans ces écoles renommées[1]. L'ouvrage, d'ailleurs, étant écrit en langue vulgaire, amharique ou abyssine, est resté lettre close pour la presque totalité des éthiopisants.

Au cours de nos études, nous avons pu analyser toute la partie purement grammaticale de ce traité, dans le but de faire connaître la façon dont les professeurs éthiopiens en renom enseignent la langue liturgique de leur pays, le gheez. M. Guidi en a donné un aperçu dans l'ouvrage publié en l'honneur du 70e anniversaire du savant M. Nöldeke. Il s'en est à peu près tenu à la terminologie grammaticale, et, s'il a soulevé un coin du voile qui couvrait le *Săm nā wărq*, il n'en a révélé aucun secret.

[1] መጽሐፈ ፡ ሰዋሰው ። ታትመ ፡ በምንኩሉ ፡ በ፲፰፻፹፱ ፡ ዓመት ።

Antoine d'Abbadie, dont l'exploration de l'Éthiopie restera un honneur pour la science française, s'est contenté, dans ses études littéraires, de signaler les sept genres de phrases à double sens qu'on voulut bien lui révéler, sans les lui expliquer probablement. Bien que sa nomenclature soit exacte, la méthode du professeur accueilli par les Suédois prend une toute autre ampleur, et les sept genres de phrases révélés à A. d'Abbadie se fondent dans une foule de figures de rhétorique, dont elles restent le pivot, si l'on considère attentivement la question. Nous avons nous-même, pendant notre séjour en Abyssinie, reçu des leçons d'un professeur réputé d'Entotto, *mĕmherië* T'at'emqo, qui apportait dans son enseignement des côtés originaux. La maladie des yeux qui nous obligea à quitter l'Éthiopie ne nous permit pas de pénétrer le mystère, au cas même où notre professeur aurait consenti à nous le dévoiler et, encore aujourd'hui, en l'absence d'un savant abyssin capable de nous guider dans ce dédale, sur quelques points, nous en sommes resté à la période de tâtonnements.

En effet, si complet que soit le ሰዋስው ፡ *Săwāssĕw*, ou méthode d'enseignement du gheez, que les missionnaires suédois ont eu la bonne pensée de publier, il faut tenir compte des incertitudes que présente la terminologie adaptée à cette science mystérieuse. Il s'agit, en effet, de créer des amphibologies, comme à plaisir, en soumettant le système syntactique de l'éthiopien à des déformations qui rendent le

sens réel de la phrase méconnaissable, sous les apparences d'une signification qui n'offre pas souvent une plus grande clarté. Il suffit d'ailleurs d'avoir assisté à une séance de déchiffrement d'un texte, ainsi torturé, par des lettrés déjà au courant des subtilités du *Săm nā wărq*, pour se faire une idée des difficultés inhérentes, pour l'étranger, à ce genre d'exercice, plus curieux à coup sûr que réellement littéraire, et heureusement soumis à un important dosage, lorsqu'il sert à la composition poétique.

On ne trouve dans nos littératures européennes, même chez nos symbolistes, que bien peu d'exemples de jeux d'esprit aussi subtils, et, au fond, aussi peu appréciables, bien que les lettrés éthiopiens les exaltent au point de se montrer orgueilleux de leurs trouvailles. Il nous faut remonter jusqu'aux tropaires de notre moyen âge pour rencontrer des compositeurs s'inspirant en quelque sorte d'une pareille tendance. On sait que la satire prenait souvent cette forme d'apparence religieuse; mais nulle part, que nous sachions, on n'est arrivé à ériger en système l'obscurité du style et à en fixer les règles. On devine sans peine l'influence de ces aberrations sur la littérature éthiopienne en général, et on s'explique mieux la tendance aux jeux de mots, calembours ou à-peu-près, si appréciés par les Abyssins de toute classe.

Le *Săm nā wărq* doit donc être considéré comme une préparation plus spéciale à la composition religieuse, au ቅኔ ፡ *qĕniē*, qui porte toujours la trace de

cette tournure artificielle de la phrase [1]. C'est ce qui en rend l'interprétation souvent très difficile, car il faut ajouter au *Säm nā wärq* proprement dit d'autres éléments qui ne contribuent guère à donner de la clarté à ces compositions. Nous voulons parler des **መፍከሬ ፡** *mäfkārië* « interprétations », et de la surabondance d'allusions bibliques, qui exigent chez les parfaits lettrés éthiopiens une connaissance absolue de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'ils savent d'ailleurs presque par cœur, grâce à une mémoire prodigieuse, généralement déniée à nos races occidentales.

Des recueils de *mäfkārië* donnent aussi des traductions de noms propres hébraïques, grecs et latins, plus ou moins exactes, même des lettres de l'alphabet hébraïque, et ces mots ainsi « expliqués » deviennent de véritables synonymes. C'est ainsi que Adam signifiera « l'humanité », et même « la terre »; Ève, « la vie »; Hiram sera synonyme « d'architecte »; la Perse (**ፋርስ ፡**), de « ours »; Babylone, de « bêtes »; et, réciproquement, « les chiens » seront les Philistins (**ኢሎፍሊ ፡**); les « hyènes », les Égyptiens (**ግብጻዊ ፡**), etc. Il faut se démener à travers ce dédale, sans guide bien sûr, car l'enseignement de la science grammaticale et de la rhétorique est surtout oral. Les **ሰዋስው ፡** *Säwāsĕw*, ou traités grammaticaux que nous possédons dans nos bibliothèques, n'en sont guère que des mementos, plus ou moins abrégés. Cet ensei-

[1] Voir I. GUIDI, *Qĕnē, o inni abissini*. R. Accad. dei Lincei; 1901.

gnement oral, ayant toujours pour objectif la composition des hymnes religieux ቅኔ ፡ *qĕniē*, dont nous avons parlé, on s'explique l'importance ajoutée à telle ou telle partie, importance dont la portée nous échappe souvent. C'est ainsi que l'état construit est appuyé d'un grand nombre d'exemples, dont le but est beaucoup moins d'en expliquer la forme, que de présenter à l'étudiant une série de métaphores dont il pourra se servir plus tard avec la valeur qu'une longue tradition a consacrée.

I

Nous n'avons point la prétention de donner au complet les règles qui président au *Săm nā wărq*, telles qu'elles sont exposées par les professeurs éthiopiens; plusieurs fascicules du *Journal asiatique* n'y suffiraient pas. Nous ne voulons que donner une idée de cette étrange rhétorique, si curieuse, quelle que soit l'opinion qu'on en puisse avoir, en suivant même, le plus que nous pourrons, la façon dont ils l'enseignent.

Disons d'abord que *Săm nā wărq* signifie littéralement « cire et or ». Cela indique qu'il s'agit de découvrir l'or sous la cire qui le cache, c'est-à-dire de deviner le sens réel que l'on a voulu donner à une phrase, sous l'enveloppe amphibologique qui lui donne un sens apparent parfois tout à fait différent; en un mot, le *Săm nā wărq* est l'art de dissimuler ce qu'on veut dire sous les apparences de ce qu'on

dit. L'étude du *Săm nā wărq* a donc deux fonctions : en premier lieu, enseigner à créer un sens apparent pour cacher le sens réel ; en second lieu, trouver les moyens de découvrir ce sens réel sous le sens apparent qui l'enveloppe.

A travers le fatras des règles et des explications qui les accompagnent, on peut résumer le *Săm nā wărq* en quelques traits principaux et en fixer le caractère. Il consiste :

1° Dans l'utilisation des équivoques naturelles à la conjugaison (አርእስት ፡). Il y a d'abord celles qui proviennent des verbes terminés par une radicale gutturale. La 1re pers. du sing. et la 3e pers. du plur. ; la 2e et 3e pers. du sing. du parfait s'y confondent. On y ajoute celles qui proviennent de l'enallage du nombre — ce qui est généralement le cas quand les sujets sont des noms collectifs — et de l'enallage du genre : masculin s'accordant avec le féminin, ce qui est commun en éthiopien.

Il y a aussi des ambiguïtés dans l'emploi de l'actif et du passif. C'est ce que les professeurs appellent le ገቢርና ፡ ተገብሮ ፡ *găbir nā tăgăbro* « le faire et l'être fait » ; en outre, les noms terminés par des lettres de 2e, 4e, 5e et 7e ordres ne changent pas, qu'ils soient sujets ou compléments directs, ce qui sert à créer des amphibologies.

2° Dans la dislocation de la phrase, compliquée de l'ellipse de la plupart des particules du langage ordinaire. Ces particules, que les Éthiopiens appellent አገባብ ፡ (*ăgăbāb* « connexes ») sont les prépo-

sitions, les adverbes, les conjonctions et d'autres copules tenant lieu de verbes, comme ውእቱ ፡, ቦ ፡, እለቦ ፡, etc. Les noms (substantifs ou adjectifs), que les Abyssins appellent ብትን ፡ ሰዋሰው ፡ (*bĕtĕn säwāssĕw* « dispersés dans le lexique »), n'y sont plus reliés par tout cet appareil de particules, si nécessaire à la clarté de la phrase dans les langues analytiques en général et dans l'éthiopien en particulier. L'ellipse des particules est un trait distinctif du *Säm nā wärq*, quelque chose comme la marque de fabrique de cette étrange déformation syntactique.

3° Dans l'inversion, ou hypallage du nom déterminant et du nom déterminé. C'est ce que les grammairiens appellent ባለቤት ፡ ከዘርፍ ፡ (*bālābiēt käzärf* « sujet et déterminatif »). Le mot *sujet* exprime toujours chez le grammairien éthiopien l'idée du mot principal. C'est, dans ce cas, le nom déterminé.

Cette inversion aboutit à un système de métaphores, artificiellement créées, grâce à la transposition du déterminatif du sens réel au sujet du sens figuré, et réciproquement. Si on joint aux sujets et aux déterminatifs les dépendances dont ils sont susceptibles; si on ajoute à cela la dispersion de l'ordre syntactique, l'ellipse des particules, les appositions de noms propres comportant des allusions bibliques, on se rendra compte des complications que ce procédé entraîne. Cette forme de l'hypallage aboutit à des obscurités inextricables. Les grammairiens l'appellent ውስጠ ፡ ወይራ ፡ (*wĕst'ä wäyrā* « intérieur de l'olivier »), l'olivier étant considéré comme particuliè-

rement résistant, surtout autour de la sève. En réalité, il s'agit de métaphores plus ou moins compliquées.

4° Dans un arrangement de la phrase dont le résultat est de faire apparaître l'attribut du sujet du sens réel comme étant celui du sujet du sens apparent. Cette figure s'appelle ባለቤትና ፡ ቅጽል ፡ (*bālăbiēt nā qĕts'ĕl* « sujet et attribut »). L'amphibologie est obtenue à l'aide du participe passif (ቅቱል ፡) de la forme adjective ቀቲል ፡ (ሐዲስ ፡) et de l'agent verbal ቀታሊ ፡ La forme ቀቲል ፡ ne doit pas être confondue avec l'infinitif.

5° Dans un procédé équivalent, aboutissant à l'inversion du régime du sens apparent avec celui du sens réel. Le pivot de cette amphibologie est le ሙሻዘር ፡ (*mouchāzăr* « soudure »), qui est le participe passif à l'état construit, dont le déterminatif n'est qu'apparent. Les ሳቢዘር ፡ (noms verbaux de la forme ቅትለት ፡) et les infinitifs jouent un rôle identique. C'est par une déviation du même genre qu'ils obtiennent une sorte d'apostrophe qui, grâce à une incidente, ne s'adresse pas à celui qui a l'air d'être interpellé, mais bien à celui qui semble ne l'être pas (ሰምችና ፡ አሰምች ፡) C'est une forme amphibologique de la prosopopée.

6° Dans un jeu de comparaisons, à l'aide de propositions parallèles ou subordonnées, sortes d'équations littéraires, qui aboutit à la confusion de deux idées, comme, par exemple, du contenant avec le contenu, de la propriété avec le propriétaire, du

haut et du bas, de ce qui est loin et de ce qui est près, etc. Cette étrange figure du *Săm nă wărq* s'appelle ተዘዋሪ ፡ *tăzăwāri* « circonvolution »; en effet, les différentes parties ont l'air d'y jouer un quadrille. On l'appelle aussi ሠረዝ ፡ *săräz*, du nom des quatre points ። qui séparent les diverses propositions composant le *tăzăwāri*.

7° Dans une sorte d'antiphrase, qu'ils appellent እንጸር ፡ *ănts'ār* « apparence, aspect », répondant assez souvent à la synecdoque de nos anciens humanistes. Le tout y est pris pour la partie et réciproquement. L'ironie y pénètre souvent, grâce à des réticences calculées.

Tels sont les procédés ordinaires de cette rhétorique bizarre, qui a si peu de rapport avec la conception que nous avons de l'esthétique littéraire. Tandis que, sous les artifices les plus osés de notre rhétorique, nous nous efforçons de garder la clarté qui convient à la phrase, chez les Abyssins, tout ce qui peut concourir à multiplier les obscurités ajoute un mérite de plus à ces compositions, réputées d'autant plus admirables qu'elles sont inintelligibles.

Comme exemple du *Săm nă wărq*, nous citerons une figure prise au hasard dans le traité : le ገስጋሽ ፡ « pressé, qui se hâte ».

ምኵራበ ፡ ቅድምና ፡ አምላክ ፡ ምዑዘ ፡ ተሐንፆ ፡ በደበር ፡
መስቀለ ፡ ሮምያ ፡ ዕፍረት ፡ ወጥሉላ ፡ ከዊን ፡ ማኅደረ ፡ ክነ
ግደ ፡ መከራ ፡ ሐረገ ፡ ዘይት ፡ ናሁ ፡ ተነሥተ ፡ ቅድመ ፡ ኃያ
ለን ፡ ሕዝብ ፡ በነፊሰ ፡ ሐፂን ፡ ቀኖት ፡ ዐርጽ ።

Il y a dans ces quelques lignes de quoi troubler le cerveau le mieux équilibré.

Il n'existe pas moins de 80 figures de ces étranges combinaisons, et leurs noms suffisent à faire comprendre qu'on se trouve en présence d'un véritable casse-tête chinois. Citons en passant : le ቀምሀ ፡ « entortillement », le ፍንጽቅ ፡ « éclaboussure », le ግልብጥ ፡ « renversement », le መከታ ፡ « paravent », le ከጀ ፡ « traître », le ቀለም ፡ ራስ ፡ ከባጅ ፡ « mots donnant la migraine »; etc. Chacune de ces phrases entortillées peut être expliquée de plusieurs façons différentes, sans qu'on puisse affirmer qu'on a traduit la pensée réelle de l'inventeur. Et, cependant, l'étude du *Säm nä wärq* a la prétention de donner les moyens matériels d'y parvenir, surtout par les procédés suivants :

1° En rétablissant mécaniquement les particules élidées y compris les copules ውእቱ ፡, በ, ፡ እሌበ ፡, etc.;

2° En rétablissant l'ordre syntactique de la phrase;

3° Avec l'aide de formules explicatives, comme on le verra plus loin;

4° En interprétant les métaphores traditionnelles, comme እዳ ፡ ሔዋን ፡ « la rançon d'Ève » par « le sang du Christ »; በለስ ፡ ገነት ፡ « la figue (pomme) du Paradis » par « la faute d'Ève »; ዕፀ ፡ አውልዕ ፡ « l'arbre de la tourmente », par « l'olivier », témoin de la passion du Christ; ብእሲተ ፡ ጊዮርጊስ ፡ « la femme de Georges », par « le cerveau de saint Georges »; አንበሳ ፡ ገዳም ፡ « le lion du désert », par « ermites », etc., ainsi

que les synonymies des *măfkāriē*, dont nous avons parlé;

5° En interprétant les appositions intentionnelles de noms propres, comme : አምላክ ፡ ዳዊት ፡, አጽም ፡ ሰሎሞን ፡, etc., basées sur des allusions bibliques ou historiques. éléments remarquables d'obscurité.

II

L'exposé que nous venons de présenter des procédés généraux du *Săm nā wărq* serait forcément très incomplet si nous n'y ajoutions quelques exemples qui permettront aux éthiopisants de s'en faire une idée concrète.

Disons d'abord que les professeurs éthiopiens font précéder l'étude du *Săm nā wărq* de notions qui représentent ce que nous appelons l'analyse logique. Comme chez tous les grammairiens orientaux, c'est, en général, le verbe qui « régit ». Il est le lien de la phrase (ማሠሪያ ፡) et la proposition est ou initiale = principale (መነሻ ፡), ou hâtive = incidente (መገሥገሻ ፡ du radical ገሠገሠ ፡ « se hâter »), ou finale = explicative, explicite (መደረሻ ፡, de ደረሰ ፡ « arriver »).

Le sujet est actif (አድራጊ ፡), causatif (አስደራጊ ፡), ou passif (ተደራጊ ፡), passif-fréquentatif (ተደራራጊ ፡), ou participe aux deux voix (አስተደራጊ ፡), c'est-à-dire causatif-passif, selon que l'action exprimée par le verbe est active (ማድረግ ፡), causative (ማስደረግ ፡), passive (መደረግ ፡), passive-fréquentative (መደራረግ ፡), ou causative-passive (ማድራረግ ፡). D'où cinq aspects

du régime correspondant à ces cinq états du verbe, savoir : le ማድረጊያ ፡, le ማስድረጊያ ፡, le መደረጊያ ፡, le መደራረጊያ ፡ et le መስደራረጊያ ፡, litt. : « ce qu'on fait, ce qu'on fait faire, ce qui est fait », etc[1]. Le défaut de cette terminologie est qu'elle ne distingue pas en théorie le verbe neutre du verbe actif.

Le sujet, ou nom principal, est le ባለቤት ፡ « propriétaire »; comme sujet du verbe, il est ሳቢ ፡ « qui entraîne ». Le régime est complément direct : ተሳቢ ፡ « entraîné », complément déterminatif : ዘርፍ ፡ « butin », ou attribut : ቅጽል ፡ « feuillage ». Chacun de ces états est caractérisé, en outre, d'une façon empirique, par l'ordre de ses lettres finales : le ግዕዝ ፡ désignera l'accusatif. On dira que le nominatif est caractérisé par des lettres de tel ou tel ordre. Le génitif, étant le déterminatif, est le ዘርፍ ፡, le datif est le ተቀባይ ፡ « celui qui reçoit », l'ablatif est le ሰጭ ፡ « celui qui donne ». Une des grandes difficultés de cette terminologie est son instabilité; መነሻ ፡ par ex. peut signifier la première radicale d'un verbe; ማሠሪያ ፡ peut signifier aussi le prédicat principal, etc. Elle est généralement en langue amharique.

Après avoir ainsi exposé les règles qui président à la formation régulière de la phrase, les grammairiens éthiopiens passent à celles qui président à sa déformation, c'est-à-dire au *Säm nä wärq*.

Les citations que nous allons donner, étant em-

[1] Nous conservons l'orthographe du ሰዋስው ፡ de M'Koullou.

pruntées aux professeurs, n'offrent, naturellement, aucun exemple des allusions politiques ou personnelles qui en sont l'attrait réel. Elles restent purement bibliques.

III

Nous allons suivre pour ces citations, dont nous ne pouvons donner qu'un très petit nombre d'exemples, l'ordre adopté dans la méthode publiée par la Mission suédoise :

I. እርእስት ፡ (équivoques des verbes).

Les noms collectifs peuvent avoir le verbe au singulier ou au pluriel : ፈቀደ ፡ ou ፈቀዱ ፡ ሥላሴ ።.

En outre : አፍቀረ ፡ አቡሁ ፡ et ከሰተ ፡ አፉሁ ፡ peuvent signifier « son père aime », ou « il aima son père »; ዘረወ ፡ ደመና ፡ « il dispersa le nuage », ou « le nuage dispersa », les noms terminés par le 4[e], 5[e] et 7[e] ordre ne changeant pas à l'accusatif, ainsi que ceux terminés par le suffixe possessif ሁ ፡.

ሰበኩ ፡ ወንጌለ ፡ አሕዛብ ፡ peut signifier : « j'ai prêché l'évangile pour les gentils », ou « ils prêchèrent l'évangile aux gentils », et ተሠዋዕከ ፡ በግዐ ፡ ዮሐንስ ፡ « tu sacrifias l'agneau, ô Jean », ou « Jean sacrifia l'agneau », « Jean, l'agneau que tu sacrifias, *ou* qu'il sacrifia », etc.

II. የሰዋሰው ፡ ጸያፎች ፡ (équivoques des noms en général; ጸያፍ ፡ signifie « bégaiement »). On les explique en rétablissant les particules :

ተከሐሎሙ ፡ ወዴጐተ ፡ « il fut défendu (contre) la calomnie » (part. amharique ከ ፡).

ዐቢየ ፡ መልአክ ፡ በኃይል ፡ ሰብእ ፡ « l'ange fut (plus) puissant (que) les hommes (ከ).

ተሰቅለ ፡ እግዚእነ ፡ ሰረቂ ፡ « Notre-Seigneur fut crucifié (comme) un voleur » (እንደ ፡), etc. A la lecture, c'est Jésus qui a l'air d'être un voleur.

ou bien en employant des formules amhariques répondant à : « ressemblant à, réputé, considéré comme », etc.

መጽአ ፡ ሰይጣን ፡ መነኮስ ፡ « Satan vint (sous l'aspect) d'un moine » (መስሎ ፡). A la lecture, on ne saurait si Satan n'est pas le moine, ou le moine, le diable.

ይሁብ ፡ ሰይጣን ፡ ዕብነ ፡ ወርቀ ፡ « Satan donnait des pierres (qu'il faisait ressembler à) de l'or » (አስመስሎ ፡). A la lecture, on ne saurait si les pierres ne sont pas réellement de l'or.

ተሰቅለ ፡ እግዝእነ ፡ ኃጥአ ፡ « Notre-Seigneur (considéré comme un coupable) fut crucifié » (ተብሎ). A première vue, ce serait Jésus qui serait le coupable.

አሰቀሉ ፡ አይሁዳዊ ፡ እግዚአ ፡ ኃጥሀ ፡ semble signifier que Jésus est le coupable qui fit crucifier les Juifs, tandis qu'il faut traduire : « Les Juifs (ayant fait courir le bruit que) Jésus était coupable, le firent crucifier. »

ብእሲተ ፡ ጳውሎስ ፡ አኮመ ፡ ፈትለ ፡ አሚን ፡ semblerait dire que ce fut la femme de saint Paul qui tissa la

trame de la foi. Il faut traduire : « Saint Paul fut (pourrait-on dire) la femme qui tissa la trame de la foi. »

Ce sont les divers enallages joints à l'ellipse des particules dont nous avons déjà parlé.

III. ባለቤት ፡ ከዘርፍ ፡ (déterminé et déterminatif, = nom et son génitif).

Nous avons dit que son principal caractère était la métaphore appelée ውስጠ ፡ ወይራ ፡ artificiellement produite par la transposition du déterminatif du sens réel au sujet ou déterminé du sens apparent, et réciproquement. La même phrase peut présenter sept combinaisons principales :

1° Le ነጸላ ፡ ውስጠ ፡ ውይራ (*wĕst'ă wăyră* simple) consiste dans la juxtaposition : 1° du sujet du sens apparent; 2° du déterminatif du sens réel.

Dans ነጸያን ፡ ሮማዊያን ፡ በልዑ ፡ ኅብስተ ፡ ጴጥሮስ ፡ le *wĕst'ă wăyră* est ኅብስተ ፡ ጴጥሮስ ፡ « le pain de saint Pierre », c'est-à-dire la religion chrétienne ou sa doctrine.

Le sens réel est ሃይማኖት ፡ sous-entendu. Le déterminatif ጴጥሮስ ፡ au lieu d'être joint à ሃይማኖት ፡ est apposé au sens figuré, qui est ኅብስት ፡.

« Les Romains mangèrent le pain de Pierre », signifie : « Les Romains reçurent la foi de saint Pierre. » Il s'agit donc d'une métaphore.

2° Le ክብ ፡ ውስጠ ፡ ወይራ ፡ est la même figure augmentée d'un attribut. ነጸያን ፡ ሮማዊያን ፡ በልዑ ፡ ኅብስተ ፡ ጴጥሮስ ፡ ባዕል ፡. Cet attribut peut s'appliquer

indistinctement au sens apparent ou au sens réel, ce dernier comptant seul : « le précieux pain, la foi précieuse ».

3° Le ዝምድ · (apparenté?) consiste dans la juxtaposition : 1° du sujet du sens réel; 2° du sujet du sens apparent; 3° du déterminatif du sens réel. Le verbe est au passif : ተበልዐ ፡ ሃይማኖት ፡ ኅብስት ፡ ጴጥሮስ ፡. C'est la foi qui a l'air d'être mangée. En rétablissant l'ordre syntactique, on a : « Le pain, qui est la foi de saint Pierre, fut mangé. »

4° Le ድርብ ፡ ዝምድ ፡ (double *zĕmd*) est la même figure augmentée de l'attribut. ተበልዐ ፡ ሃይማኖት ፡ ኅብስት ፡ ጴጥሮስ ፡ ክቡር ፡ « le précieux pain, qui est. . . etc. ».

5° Le ፍላጻ ፡ (trait, brisure, flèche) consiste dans la juxtaposition : 1° du sujet du sens apparent; 2° du déterminatif du sens réel; 3° de l'attribut. Le verbe est également au passif. ተበልዐ ፡ ኅብስት ፡ ጴጥሮስ ፡ ክቡር ፡.

6° Le ድርብ ፡ ፍላጻ ፡ ou double *fĕlātz'ā* consiste dans la même figure suivie du sujet du sens réel : ተበልዐ ፡ ኅብስት ፡ ጴጥሮስ ፡ ክቡር ፡ ሃይማኖት ፡.

7° Le የዘ ፡ ጥምዝ ፡ (déformation, entortillement du ዘ) consiste dans la juxtaposition : 1° du sujet du sens apparent; 2° du déterminatif du sens réel avec ዘ marque du génitif régulier); 3° du sujet du sens réel : በልዐ ፡ ሕብስት ፡ ዘጴጥሮስ ፡ ሃይማኖት ፡.

Le *wĕst'ă wäyrā*, accompagné soit d'autres déterminatifs, soit d'autres membres de phrase, soit de noms propres apposés, donne lieu à diverses combi-

naisons inextricables. Nous en avons trouvé quatre-vingts exemples dans le *Săwāssĕw* de M'Koullou, qui désigne ces modèles ou figures sous le nom de የቅኔ ፡ መንገዶች ፡ *yăqĕniē măngădotch* « les voies de la composition ». Le ድፋት ፡ et le ተራ ፡ ምስሎ ፡ de la nomenclature des phrases à double sens de M. d'Abbadie font partie de ces combinaisons.

IV. ቅጽል ፡ ከባለቤት ፡ (sujet et attribut).

Les grammairiens abyssins disent que l'attribut se présente sous 15 aspects, qu'ils énumèrent soigneusement. En réalité cet appareil se résume dans notre expression : attribut. La figure du *Săm nā wărq* consiste, comme nous l'avons dit, à faire que l'attribut semble appartenir au sujet (mot principal) du sens apparent, tandis qu'il s'applique au sens réel, ou réciproquement.

Le principal organe de cette déviation est le ባዕድ ፡ ቅጽል ፡, c'est-à-dire tout dérivé du verbe traduisible par notre *qui* relatif (ዘ du gheez, የ de l'amharique). Par exemple le participe passif : ስቁል ፡ (የተሰቀለ ፡ « celui qui fut crucifié »); ሰቃሊ ፡ (የሰቀለ ፡ « celui qui crucifia »); መብልዕ ፡ « nourriture (ce *qu*'on mange) »; ሰማያዊ ፡ « céleste (qui est du ciel) »; አክሊል ፡ « couronne (qui couronne) »; መምህር ፡ « docteur (qui enseigne) ».

Si on y ajoute le pronom interrogatif et les noms de nombre, on a l'ensemble des attributs, et on remarquera qu'ils ont tous un caractère impersonnel qui permet la déviation du sens réel au sens figuré.

L'explication se donne par le rétablissement des particules et par l'addition des désinences personnelles dans la traduction par le ዘ relatif, ainsi que par l'attribution au déterminatif des désinences pronominales. Par exemple, ምሁር ፡ peut se traduire par « moi qui ai, toi qui as, lui qui a été instruit, etc. ». Dans ምሁረ ፡ አርድእት ፡, አርድእት ፡ peut être traduit par : « que mes, tes, ses disciples ont instruit, etc. ».

Quelques exemples feront comprendre ces inversions :

ማርያም ፡ ንግሥተ ፡ አምላክ ፡ a l'air de signifier « reine de Dieu »; si l'on traduit ንግሥተ ፡ par ዘነገሠ ፡ ላቲ ፡, la traduction est : « Celle sur laquelle Dieu régna, c'est Marie. »

ሐዋን ፡ አቅረበት ፡ ሥላሴ ፡ ምሕረተ ፡ semble indiquer que c'est Ève qui offrit à la Trinité; si l'on explique par ዘአቅረቡ ፡ ላቲ ፡, la traduction devient : « C'est la Trinité qui offrit la grâce à Ève (la rédemption). »

እግዚእ ፡ ሰማይ ፡ አቅረባ ፡ ጴጥሮስ ፡ ሰብሐተ ፡ ምእመናን ፡ semble signifier : « C'est le Seigneur qui fit offrir à Pierre, etc. »; si l'on explique አቅረባ ፡ par ዘአቅረበ ፡ ሎቱ ፡, on a le sens contraire : « C'est Pierre qui fit offrir au Seigneur du Ciel les hommages des croyants. »

አቅረባ ፡ pourrait d'ailleurs être traduit par : ዘአቅረብከ ፡ ሎቱ ፡, ዘአቅረበ ፡ ሊተ ፡, ዘአቅረብከ ፡ ሊተ ፡, etc.

De même, en traduisant avec le secours des particules :

እናም ፡ ምውተ ፡ ou መዋቴ ፡ እግዚእነ ፡ semble signi-

fier qu'Adam mourut pour le Seigneur; mais ምዉት ፡ ou መዋቲ ፡ traduit avec ስለ ፡ « à cause de » donne : « Celui pour lequel Dieu mourut, c'est Adam. »

አዳም ፡ ተባአ ፡ እምላክ ፡ ምስለ ፡ መልአከ ፡ ሞት ፡ semble signifier que c'est Adam qui combattit, tandis qu'avec la particule ስለ ፡, la traduction est : « Celui pour lequel Dieu combattit l'ange de la mort (Satan), c'est Adam. »

ማርያም ፡ ተፈናዊት ፡ ou ፍኑተ ፡ ገብርኤል ፡ እምነ ፡ ሰማይ ፡ semble signifier que c'est Marie qui conduisit l'archange Gabriel; avec ኀበ ፡ « vers », la traduction devient : « C'est (vers) Marie que Gabriel fut envoyé du Ciel. »

መቃብረ ፡ እግዚእነ ፡ ተራዋጼ ፡ መግደላዊት ፡ ምስለ ፡ አቢያጺያ ፡ እስከ ፡ ሐዋርያት ፡ doit se traduire : « C'est du tombeau du Christ que coururent vers les Apôtres, Madeleine et ses compagnes (particule እም ፡). »

ማርያም ፡ ወይን ፡ ትክልተ ፡ ሥላሴ ፡ ገበዕት ፡ ፋረየት ፡ አሰከለ ፡ እምላክ ፡ ምሕረት ፡. C'est Marie qui a l'air d'avoir planté la vigne qui aurait été la Trinité. S'il y avait ትክልት ፡, sans état construit, Marie pourrait être prise pour la vigne elle-même. Mais si l'on traduit ዘተከሉ ፡ ላቲ ፡, étant donné que ሥላሴ ፡ comporte le pluriel, la traduction devient : « C'est Marie qui fit fructifier la vigne que *plantèrent pour elle* les ouvriers de la Trinité, le Dieu de la Miséricorde ».

Car les suffixes pronominaux sont parfois employés comme moyen du *Săm nā wărq*. Par exemple : አብ ፡ ፈነዎ ፡ ለድንግል ፡ ገብርኤልየ ፡; à la lecture, il

semble que ce soit la Vierge qui ait été envoyée. Il faut traduire : « Le Père envoya Gabriel vers elle. »

እግዚአብሔር ፡ አንግሦ ፡ ለዳዊት ፡ ሰሎሞንሃ ፡. A la lecture, Dieu semble avoir fait régner David. Il faut traduire : « Dieu a fait régner Salomon (comme il avait fait régner) David. »

V. Le ውኅዘር ፡, le ሳቢዘር ፡ et les ሰሞች ፡ et አቋሚዮች ፡.

Le ውኅዘር ፡ est un ባዕድ፡ ቅጽል ፡ dont la caractéristique est d'être à l'état construit. Il se traduit donc soit par des particules, soit par le ዘ relatif (amh. የ). Il peut être rendu négatif. Par exemple :

ክርስቶስ ፡ ምውት ፡ አዳም ፡ « Le Christ mort (à cause) d'Adam. »

አዳም ፡ ፍጡረ ፡ መሬት ፡ « Adam qui fut créé (avec) de la poussière. »

ክርስቶስ ፡ ስቁለ ፡ ፈያት ፡ « Le Christ qui fut crucifié (avec) des voleurs. »

On peut dire : ክርስቶስ ፡ ኢምውት ፡ አዳም ፡ « Le Christ qui n'est pas mort (à cause) d'Adam. »

አዳም ፡ ኢፍጡረ ፡ መሬት ፡ « Adam qui n'a pas été créé (avec) de la poussière. »

De même avec le nom verbal ou ሳቢዘር ፡ (noms à suffixe *ăt*, comme ቅትለት ፡ et les infinitifs) :

ሰቅለተ ፡ አዳም ፡ ለቃል ፡ ሥጋዌ ፡ « Le crucifiement du Verbe incarné (à cause) d'Adam. »

ልብሰተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ሥጋ ፡ ማርያም ፡ ለእክለ ፡

ቃል ፡ « La personne (que l'on appelle) le Verbe, c'est le Saint-Esprit dont Marie fut le vêtement charnel. »

Il s'agit, comme on voit, d'une transposition des régimes, ቀትለት ፡ et les infinitifs correspondant à « le tuer » et comportant aussi un complément direct (ተሳቢ ፡).

On pourrait employer l'infinitif : ተሰቅሎተ ፡ አዳም ፡ ou ተለብሶተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡. On peut employer donc également la forme négative : ኢሰቅለተ ፡ አዳም ፡ ou ኢልብሶተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡. On traduit le ሳቢዘር ፡ à l'état construit par l'adoption des particules. Dans le premier exemple, la particule est ስለ ፡ (አዳም ፡); dans le second, elle est ውእቱ ፡ (ቃል ፡ ውእቱ ፡).

On remarquera la variété des formes du ሳቢዘር ፡ accompagné de son complément. Par exemple : ብልዓት ፡ ኀብስተ ፡, ብልዓት ፡ ኀብስት ፡, — በሊዕ ፡ ኀብስተ ፡, በሊዮት ፡ ኀብስተ ፡, — በሊዓ ፡ ኀብስት ፡, በሊዮተ ፡ ኀብስት ፡, — በላዒ ፡ ኀብስተ ፡, በላዔ ፡ ኀብስት ፡, suivant qu'on emploie le complément direct ou l'état construit.

On pourrait y ajouter : ብልዓቱ ፡ ለኀብስት ፡, በሊዮቱ ፡ ለኀብስት ፡, በላዒሁ ፡ ለኀብስት ፡, et, avec le renversement du complément : ኀብስተ ፡ ብልዓት ፡, ኀብስተ ፡ በሊዮት ፡, ኀብስተ ፡ በሊዕ ፡, ኀብስተ ፡ በላዒ ፡, etc. Seul, l'infinitif በሊዕ ፡ ne comporte pas de suffixes. Dans le *Săm nā wărq*, l'explication par les particules s'applique toujours à l'état construit : ሙኛዘር ፡ ou ሳቢዘር ።.

Les grammairiens rangent dans la série des inversions du régime la figure appelée ሰሞችና ፡ አሰሞት ፡, consistant dans une apostrophe composée de deux

membres de phrase, dont le premier s'adresse à une ou plusieurs personnes, le second à d'autres, sans qu'à la lecture on puisse discerner cette séparation. La déviation se fait au moyen d'une proposition incidente.

እግዚአብሔር ፡ ንጉሥ ፡ ዘቀደሆከ ፡ ደሞ ፡ ወይን ፡ አርወዮ ፡ peut s'adresser au Seigneur ou aux hommes. La véritable traduction doit être : « Le Dieu dont tu as versé le sang, vin enivrant pour tous. »

VI. Le ተዘዋሪ ፡ (circonvolution) ou ሠረዝ ፡ (du nom des ። qui séparent les diverses propositions).

Ces propositions sont parallèles et subordonnées; elles forment une figure de rhétorique rappelant notre comparaison, mais arrangée de façon à amener une confusion entre des éléments contradictoires, comme le contenant et le contenu, la propriété et le propriétaire, le *genitor* et le *genitus*, le haut et le bas, ce qui est loin et ce qui est rapproché, etc.

En voici un exemple : ማርያም ፡ መዝገበ ፡ አመኑኤል ፡ ወርቅ ። ወአመኑኤል ፡ ወርቀ ፡ ማርያም ፡ ወዝገብ ፡, qu'il faut traduire : « Marie est le trésor de l'or d'Emmanuel (Jésus); Emmanuel est l'or du trésor de Marie. »

On peut compliquer le ተዘዋሪ ፡ :

ማርያም ፡ ወዝገብ ፡ ወአመኑኤል ፡ ወርቅ ። ወመንግሥተ ፡ ሰማይ ፡ ሙዳይ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ብሩር ። ወመንግሥተ ፡ ሰማይ ፡ ቤተ ፡ መቅደስ ፡ ወአዳም ፡ ቀሲስ ።

Car c'est là la forme simple : ኅጹላ ፡ facilement intelligible. Dès que l'on entre dans le *Säm nä wärq*,

l'obscurité devient profonde. Il y a, par exemple, six combinaisons pour le ቱዘዋሬ ፡ suivant :

ተከለ ፡ ሃይማኖት ፡ ብሩር ፡ ወገኑት ፡ መዝገብ ። ወገኑት ፡ መዝገብ ፡ ወተከለ ፡ ሃይማኖት ፡ ብሩር ። ወገብረ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ወርቀ ፡ ወመንግሥተ ፡ ሰማይ ፡ ጽርሕ ።

Ces combinaisons, toutes aussi peu claires les unes que les autres, sont formées par le déplacement des différentes propositions et des termes qui les composent. Ce sont encore les particules qui servent à expliquer ces obscurités. Le contenu (እዱሬ ፡), par exemple, répond à la particule ለ ፡, tandis que le contenant (ማኅደር ፡) répond aux particules በኀበ ፡, ዲበ ፡, ላዕለ ፡, ወልዕልተ ፡, ታሕተ ፡, ቅድመ ፡, ውእቱ ፡, ውስተ ፡, etc. Ce jeu d'esprit jouit, semble-t-il, d'un grand succès parmi les lettrés.

VII. Les እንጸር ፡ (aspect, apparence) sont des antiphrases, sortes de synecdoques où le tout est pris pour la partie. L'explication est dans une formule de doute : « on dit que, on prétend que, le bruit court, etc. ».

ኵሉ ፡ ሰብእ ፡ ከነ ፡ ጻድቀ ፡ ወረሰየ ፡ ርእሶ ፡ ጻድቀ ፡ ወጻሕቀ ፡ ይኩን ፡ ፍጹመ ፡ በዘመነ ፡ ሰብከቱ ፡ ለእግዚእነ ፡. Traduisez : « (On dit que, on assure que) tous les hommes s'efforcèrent de devenir justes et désirèrent devenir parfaits au temps de la prédication du Seigneur (tous pour quelques-uns). »

L'*änts'är* prend souvent une autre forme, plus ironique.

እፍንተ ፡ ጥበብ ፡ ያቀ ፡ ሰሎሞን ፡ ምስብዒተ ፡ እብዳ ፡ a l'air de signifier que Salomon connut sept fois plus de sagesse que de folie. C'est le contraire qu'il faut traduire, car l'explication comporte la formule : « seulement cette sagesse se changea » en sept fois plus de folie.

En un mot, l'*ănts'ăr* contient une foule de réticences, et c'est en les dévoilant que l'on obtient le sens réel caché sous le sens apparent.

Tel est le résultat de nos premières recherches sur un terrain d'une obscurité déconcertante. Il a fallu que nous fussions poussé par un réel sentiment de curiosité pour n'avoir pas abandonné dès le premier jour cette étude rebutante, quel que soit le mérite du professeur qui en a exposé tous les principes. La traduction se heurte à chaque instant à des difficultés qui tiennent moins à l'interprétation des mots qu'à leur adaptation au sujet dont ils traitent. Mais, cette curiosité qui nous a incité à nous occuper du *Săm nă wărq*, d'autres l'éprouveront sans doute, et, au cas probable où nous ne pousserions pas plus loin ces études, peut-être trouveront-ils dans cet exposé les notions qui leur permettront de les compléter.

NOTICE

SUR

LES MANUSCRITS SYRIAQUES ET ARABES

CONSERVÉS

À L'ARCHEVÊCHÉ CHALDÉEN DE DIARBÉKIR,

RÉDIGÉE

PAR MGR ADDAI SCHER,

ARCHEVÊQUE CHALDÉEN DE SÉERT.

Diarbékir, l'ancienne Amid, qui a tenu une place si importante dans l'histoire des Syriens jacobites, est aujourd'hui le siège d'un archevêché chaldéen. Le titulaire actuel de ce siège, Mgr Souleiman Sabbagh, y a réuni une assez belle bibliothèque de manuscrits arabes et syriaques, et, grâce à son obligeance, nous avons pu les examiner à loisir, au cours d'un voyage à Diarbékir, en 1906. La présente notice en donne une description très sommaire, mais suffisante, croyons-nous, pour les Orientalistes qui connaissent déjà par ailleurs une partie de ces ouvrages dont nous nous sommes borné à indiquer les titres, et qui jugeront de la valeur des autres par le nom de l'auteur, le contenu ou la date.

MANUSCRITS SYRIAQUES.

I. — Livres saints.

Cod. 1. — Pentateuque (ܟܬܒܐ ܕܐܘܪܝܬܐ), selon la version Pšiṭta.

Volume mesurant 21 centim. sur 14, contenant 12 cahiers de 10 feuillets; très bonne écriture; 26 lignes à la page. Le premier et le dernier cahier ont disparu. Sans date : xiv[e] siècle.

Cod. 2. — ܟܬܒܐ ܕܡܙܡܘܪܘܗܝ ܕܛܘܒܢܐ ܕܘܝܕ « Livre des Psaumes du B. David », selon la version héracléenne.

Parchemin; 0,21 sur 0,15. — 13 cahiers de 10 feuillets; 22 lignes à la page. Écriture nestorienne; le dernier cahier qui semble plus récent est écrit à la manière des Jacobites. Sans date : xii[e] siècle.

Cod. 3. — Les Psaumes, selon la version Pšiṭta.

Volume de 0,18 sur 0,13. — 21 cahiers de 10 feuillets; 15 lignes à la page.

Achevé le 5 šbaṭ 1732 des Grecs (février 1421), du temps de Mar Ignace Behna de Mardin (patriarche jacobite).

Cod. 4. — Livre des Prophètes (ܟܬܒܐ ܕܢܒܝܐ), selon la version Pšiṭta; savoir : Isaïe, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, Jérémie, Lamentations de Jérémie, Ezéchiel et Daniel.

Parchemin; 0,25 sur 0,20. — 21 cahiers; 32 lignes à la page. Écriture estrangélo très soignée. Les cinq premiers cahiers et le dernier manquent. Sans date : XII[e] siècle.

Cod. 5. — Même ouvrage que le n° 4.

Achevé à la fin du mois de tešri I[er] de l'an 1840 (octobre 1528), du temps de Mar Siméon, patriarche, dans le monastère de Mar Aḥa, par le diacre Ḥanna, fils de 'Issa.

Cod. 6. — Même ouvrage.

Volume de 0,24 sur 0,19. — 20 cahiers de 10 feuillets. Écriture fine et très bonne; 24 lignes à la page.

Terminé à Amid, le 5 tešri I[er] 1964 (octobre 1652), du temps de Mar Siméon, patriarche, et de Mar Siméon, métrop. d'Amid.

Cod. 7. — Les Évangiles, selon la version héracléenne.

Parchemin; 0,14 sur 0,10. — 21 cahiers de 10 feuillets; 26 lignes à la page.

On trouve en tête du livre quatre tableaux coloriés représentant les évangélistes, avec beaucoup de notices sur la généalogie de N.-S. Chaque évangile est précédé d'une table des chapitres.

Écrit en 1364 des Grecs (1053), à Mélitène, du temps de Jean, patriarche des Jacobites.

Cod. 8. — Les Évangiles, selon la version Pšiṭta.

Parchemin; 0,16 sur 0,11. — 23 cahiers de 10 feuillets; 22 lignes à la page; même écriture que celle du ms. n° 2.

Achevé le 18 tamouz 1503 (juillet 1192), dans le monastère de la Mère-de-Dieu, dans la montagne d'Édesse, du temps de Mar Michael, patr. de Syrie, de Mar Iwannis

(patr.) d'Égypte et de Mar Basile (métrop.) d'Édesse; copié par Išô', fils du prêtre Jean.

Cod. 9. — Même ouvrage.

Papier bleu; 0,19 sur 0,13. — 18 cahiers de 10 feuillets; 21 lignes à la page. Écriture en encre dorée, très régulière.

Achevé le dimanche 9 de 'adar de l'an 1609 (mars 1298), par Paul, prêtre et moine.

Une autre note est ainsi conçue : ܐܬܟܬܒ ܕܝܢ
ܒܒܛܝܠܘܬܐ ܪܒܬܐ ܘܒܥܡܠܐ ܣܓܝܐܐ ܐܝܟ
ܕܟܐܢܬܐ ܘܕܟܝܬܐ ܘܢܨܝܚܬܐ ܘܒܛܝܠܬܐ ܠܡܛܪ
ܦܘܩ̈ܕܢܐ ܐܘܢܓܠܝܐ ܘܠܡܝܬܪܘ ܒܒܘܬܪ̈ܐ ܪ̈ܘܚܢܝܐ
ܘܠܡܬܕܡܝܘ ܥܡ ܚܒܪ̈ܬܗ ܐܘܢܝܣܝܡܘܣ ܒܪܬ ܡܠܟ̈ܐ
ܘܢܟܦܬܐ ܗܠܝܢܐ ܘܕܟܝܬܐ ܦܒܪܘܢܝܐ ܘܡܠܢܝܐ ܘܚܒܪ̈ܬܗ
ܩܕ̈ܝܫܬܐ: ܣܪܐ ܡܗܝܡܢܬܐ ܕܡܬܟܢܝܐ ܐܪܐܘܟܘܠ[1]
ܦܢܝܬ ܒܡܠܟ̈ܬܐ. ܝܬܗ ܕܢܝܫܐ ܒܡܫܪ̈ܒܬܐ
ܘܦܪ̈ܝܫܬܐ ܒܫܠܝܘܬܐ ܠܦܘܪܢܣܗ ܕܡܠܟܐ ܡܫܒܚܢܐ
ܕܦܪ̈ܣܦܢܝܐ ܕܡܫܬܟܚܗ ܠܐܘܛܘܠܝܛܘܢ[2] ܕܡܠܝܟ
ܐܘܪ̈ܝܛܢܝܐ ܢܛܘܪܝܢ ܘܡܬܠܛܪܝܢ ܒܡܪܝܐ ܐܠܗܐ
ܒܡܪ̈ܒܝܢܘܗܝ ܘܡܕܒܪܢܘܗܝ ܕܪ̈ܫܐ ܐܪ̈ܡܢܝܐ ܘܫܝ̈ܢܐ
ܒܬܫܡ̈ܫܬܐ ܕܝ ܫܢܐ ܡܠܟܐ ܕܡ ܪܘܡܝܗ ܒܠܘܬ
ܒܬܠܬ ܢܘܗܪ̈ܝܢ ܐܒܐ ܕܐܬܘ ܡܠܟ̈ܝܢ ܒܪܬܗ
ܒܪܝܟ ܠܦܢܝܬܐ ܘܕܡܫܝܚܝܘܬܐ ܘܕܫܠܝܚ̈ܝܢ ܘܒܪܟܪ̈
ܐܘܣܝܦ ܐܡܝܢ ܕܒܬܪ ܗܢܘܢ ܐܡܝܢ ܘܐܡܝܢ. « Écrit avec beaucoup de soin et de peine pour Sara, la fidèle, surnommée Arawkol, (cette princesse) juste, probe, illustre et attentive à observer les ordres évangéliques, à faire des progrès dans la piété et à imiter ses compagnes : Onésime, fille des rois, Hélène la chaste, Fébronie la juste et Mélanie et ses saintes compagnes; cette reine très illustre et sœur de l'illustre

[1] On pourrait encore lire ܐܪܐܘܒܘܠ.

[2] Ce mot, en partie effacé, pourrait être lu autrement.

parmi les combattants et vaillant parmi les héros, Georges, roi glorieux des chrétiens, surnommé Guéolangoutang, roi des Huns (?); que Dieu qui les a fait approcher (de lui) et les a rendus célèbres en les conservant, les garde longtemps et durant un long espace d'années jusqu'à ce que le monde cesse sa course, par la prière de Notre-Dame la B. Marie, Vierge des lumières et mère des deux mondes, et (par la prière) de la troupe des Apôtres et de Mar Awgen, le thaumaturge ! Amen. »

Cod. 10. — Nouveau Testament, selon la version Pšiṭta; savoir : Livre des quatre Évangiles; Actes des Apôtres; Épître de saint Jacques; 1re Épître de saint Pierre; 1re Épître de saint Jean; Épîtres de saint Paul dans cet ordre : Rom.; I et II Corinth.; Galat.; Éphes.; Philip.; Coloss.; I et II Thess.; I et II Tim.; Tit.; Philem.; Hebr.

Parchemin; 0,25 sur 0,18. — 26 cahiers de 10 feuillets; 30 lignes à la page. Écriture estrangélo.

Achevé en 1519 des Grecs (1208), 604 des Arabes, dans le couvent de R. Hormezd, aux environs d'Alqôš, par Daniel, prêtre et moine.

Une autre note nous apprend que Rabban Guiwarguis, fils de Djem'a, du village de Barmon, a acheté ce livre à Nisibe pour la somme de 52 šahrokhyé (ܫܗܪܘܟܝܐ) et l'a donné au couvent de Mar Awgen.

Cod. 11. — Même ouvrage.

Parchemin; 0,24 sur 0,16. — 28 cahiers de 10 feuillets; 29 lignes à la page.

Même écriture que celle du ms. n° 2.

Terminé en 1522 d'Alexandre (1211), 607 des Arabes, dans le couvent de Rabban Hormezd, du temps de Mar Yahbalaha, patr., par Daniel, prêtre.

Une note, placée au commencement, dit que ce livre a appartenu au couvent de Mar Awgen.

Cod. 12. — Même ouvrage.

Vol. de 0,26 sur 0,16. — 30 cahiers de 10 feuillets; 29 lignes à la page. Écriture estrangélo.

La date a été effacée. Écriture du XIV[e] siècle.

Note finale : « Ce livre a été vendu par le prêtre Sabrîšô', fils de Marbehna, de Telkêpé, à Thomas, prêtre et moine, fils de Badgaldin, et originaire de Slokh (Kerkouk) du village de Qorya. » D'après une autre note, le livre a appartenu au monastère de Mar Awgen.

Cod. 13. — ܟܬܒܐ ܕܐܘܢܓܠܝܘܢ ܩܕܝܫܐ ܕܦܘܪ̈ܫܐ ܡܦܪ̈ܫܐ ܕܟܠܗܘܢ ܫܢܬܐ ܕܚܕܒܫܒ̈ܐ ܘܕܡܥܐܕ̈ܐ ܘܕܘܟܪ̈ܢܐ: ܐܝܟ ܛܟܣܐ ܕܕܝܪܐ ܥܠܝܬܐ.

« Livre du saint Évangile, partagé en leçons pour tous les dimanches de l'année, les fêtes (de N.-S.) et les commémoraisons (des saints), selon le rite du couvent supérieur. »

Parchemin; 0,36 sur 0,26. — 16 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 20 lignes. Écriture estrangélo.

Écrit en 1508 (1197), du temps de Mar Yahbalaha, patr., et de Mar Emmanuel, métrop. de Nisibe, par Joseph, fils de Kiron.

Cod. 14. — Même titre que le précédent.

Parchemin; 0,42 sur 0,33; 12 cahiers, chaque page est divisée en deux colonnes de 26 lignes. Le premier et les derniers cahiers ont disparu. Très bonne écriture estrangélo. Sans date : XIII[e] siècle.

Cod. 15. — Même ouvrage.

0,32 sur 0,21. — 12 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 23 lignes.

Achevé dans le couvent de Mar Aḥa, le 5 ḥaziran de l'an 1851 (1540), du temps du patriarche Mar Siméon, et de Mar Gabriel de Gazarta, par un certain Guiwarguis, prêtre et moine, du village de 'Emerin, dans la région de Gazarta.

Cod. 16. — Même ouvrage.

0,55 sur 0,37. — 15 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 19 lignes. Écriture estrangélo, grosse et très bonne.

Achevé à Gazarta, le 28 kanoun II 1902 (janv. 1591), du temps de Mar Elia, patriarche, et de Gabriel, métrop. de Gazarta, par le prêtre 'Aṭàya, fils du prêtre Faradj, fils du diacre Marqos.

Cod. 17. — Même ouvrage.

0,44 sur 0,29. — 11 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 22 lignes. Écriture très bonne.

Une première note nous apprend que le livre a été achevé à Gazarta le 7 šbaṭ 1905 (févr. 1594), du temps de Mar Elia, patr., et de Mar Yoḥannan, év. de Gazarta, par le prêtre 'Aṭâya, fils du prêtre Faradj.

Une autre note déclare qu'il a appartenu à l'église de Mar Yâreth d'Alexandrie, dans le village de Drekké.

Cod. 18. — Même ouvrage.

0,24 sur 0,17. — 19 cahiers de 10 feuillets. Chaque page est divisée en deux colonnes de 21 lignes; la première colonne est écrite en syriaque et la seconde en arabe. Écriture très soignée. Sans date : XIVe siècle.

IMPRIMERIE NATIONALE

Écrit dans le village de Qaṣrgarḥ, dans la région de Mossoul, par 'Issa, fils de Išô'.

Cod. 19. — ܟܬܒܐ ܕܦܘܠܘܣ ܫܠܝܚܐ ܡܦܪܫܐ ܠܩܪܝܢܐ ܕܟܠܗܘܢ ܚܕܒܫܒܐ ܕܫܢܬܐ ܘܡܥܕܥܕܐ ܘܕܘܟܪܢܐ: ܐܝܟ ܥܝܕܐ ܕܕܝܪܐ ܥܠܝܬܐ. « Livre de l'Apôtre Paul, partagé en leçons pour tous les dimanches de l'année, les fêtes (de N.-S.) et les commémoraisons (des saints), selon le rite du couvent supérieur. »

0,31 sur 0,21. — 11 cahiers de 10 feuillets, dont chaque page est divisée en deux colonnes de 21 lignes.

Achevé à Gazarta, le 30 ab de l'an 1850 des Grecs (août 1539), par le prêtre Darwiš, fils de 'Issa, fils de Ḥanna.

II. — Commentaires bibliques.

Cod. 20. — Le titre manque. En-tête de beaucoup de pages on lit : ܦܘܫܩܐ ܕܬܫܒܘܚܬ ܬܫܒܘܚܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܠܓܪܝܓܘܪܝܘܣ « Commentaire de saint Grégoire sur le Cantique des Cantiques. » L'ouvrage est divisé en seize chapitres. Les cinq derniers feuillets contiennent le commentaire de Symmaque sur le même ouvrage.

Parchemin; 0,25 sur 0,16. — 179 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 32 lignes. Écriture estrangélo. Le premier et le dernier feuillets ont disparu. Sans date : XIIe siècle (?).

Cod. 21. — ܟܬܒܐ ܕܐܣܩܘܠܝܘܢ ܕܥܒܝܕ ܠܡܪܝ ܬܐܕܘܪܘܣ ܕܡܠܦܢܐ ܕܡܢ ܐܬܪܐ ܕܟܫܟܪ،

« Livre des Scholies, composé par le docteur Théodore, du pays de Kaškar. »

L'ouvrage comprend l'Ancien et le Nouveau Testament, d'après la version dite Pšiṭṭa. Il est divisé en onze livres; les neuf premiers contiennent des scholies sur tous les Livres saints, le dixième traite du mystère de l'Incarnation, et le onzième contient des notices sur toutes les sectes et les religions antérieures et postérieures à notre ère.

Vers la fin du IX[e] livre on trouve la phrase suivante : ܫܠܡ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܒܥܘܕܪܢܗ ܕܡܪܢ ܕܡܬܩܪܐ ܕܐܣܟܘܠܝܘܢ: ܕܡܠܐ ܣܘܟ̈ܠܐ ܦܘܫ̈ܩܐ: ܕܥܒܝܕ ܠܡܪܝ، ܬܐܕܘܪܘܣ ܡܠܦܢܐ ܕܡܢ ܐܬܪܐ ܕܟܫܟܪ: ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܡܐܐ ܘܬܠܬ ܕܐܠܟܣܢܕܪܘܣ: ܐܝܟ ܕܠܐܚ̈ܐ ܕܝܠܗ ܫܗܪ̈ܢܐ ܒܥܝ̈ܪܐ. « Avec l'aide de N.-S. est achevé ce livre, appelé livre des Scholies, tout plein de sens, et composé par Théodore, docteur, du pays de Kaškar, en l'an 1103 d'Alexandre (792), pour ses frères, les moines vigilants. »

0,26 sur 0,17. — 26 cahiers de 10 feuillets; 27 lignes à la page.

Achevé dans le couvent de Mar Jacques le Reclus, le 13 ab 1919 (août 1608), au temps du patriarche Mar Siméon, et de Mar Elia, métrop. de Séert et d'Amid.

Cod. 22. — Le titre manque. Commentaire sur l'Ancien et le Nouveau Testament; à savoir : Pentateuque, Jos., Jud., Sam., Reg., Prov., Bar Sira, Qôheleth, Cant., Job, Psaumes, Isaïe, les douze

Prophètes, Jérém., Ezéch., Daniel, Histoire de Bel, les quatre Evangiles, Actes, Épître de Jacques, 1re Épître de saint Pierre, 1re Épître de saint Jean et toutes les Épîtres Pauliniennes.

0,28 sur 0,20. — 51 cahiers de 10 feuillets; 32 lignes à la page. Les premiers et les derniers feuillets manquent. Sans date : xive siècle.

Note finale : « Moi Adam, homme pécheur, j'ai acheté ce livre au diacre Abd el-Massiḥ de Gazarta, et je l'ai donné pour le monastère de Mar Aḥa en 1917 des Grecs (1606). »

Cod. 23. — ܦܢܩܝܬܐ ܕܡܐܡܪ̈ܐ ܕܥܠ ܗܘܝܐ ܕܟܠܗ̇ ܒܪܝܬܐ: ܕܥܒܝܕܝܢ ܒܚܦܝܛܘܬܐ ܚܒܠܐ ܠܚܣܝܐ ܝܥܩܘܒ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܐܘܪܗܝ.

« Volume des traités sur la formation de toutes les créatures, composés avec assiduité (φιλοπονία), par le vénérable Jacques, évêque d'Édesse. »

Voir l'analyse de cet ouvrage publiée par P. Martin, *Journ. asiat.*, 8e sér., t. XI, 1888.

Vers la fin du chapitre vii on lit : « Ici s'arrête la parole de l'écrivain; il est mort sans avoir pu accomplir son ouvrage qui a été continué par un de ses contemporains, Georges, évêque des Arabes. »

Parchemin; 0,30 sur 0,22. — 178 feuillets, chaque page est divisée en deux colonnes de 39 lignes. Écriture estrangélo très soignée.

Des notes finales nous apprennent : *a.* que le ms. a été achevé à Édesse le 5 iyar 1133 (mai 822), du temps de Denys, patriarche d'Antioche, et de Théodose, métrop. d'Édesse ; — *b.* qu'il a appartenu à ce dernier; — *c.* qu'il a ensuite appartenu au couvent de Mar Mattai; — *d.* que le prêtre

Abraham l'a donné au couvent de Mar Jacques le Reclus[1], de Mar Bar Šako et de ses onze disciples martyrs.

Cod. 24. — ܦܘܫܩܐ ܕܐܘܢܓܠܝܘܢ ܕܒܪ ܨܠܝܒܝ
« Commentaire de Bar Ṣalibi sur l'Évangile. »

0,29 sur 0,19. — 32 cahiers de 10 feuillets; chaque page a deux colonnes de 34 lignes. Écriture jacobite; les sept premiers cahiers et le dernier ont été remplacés, et écrits à la manière des Nestoriens. Sans date : xvie siècle.

III. — Théologie et Philosophie.

Cod. 25. — Ouvrage philosophique et théologique.

Le titre manque. Les chapitres ne sont pas numérotés. Voici le résumé des titres : Providence de Dieu et son amour. — Chapitre II : Dieu est l'espérance des êtres raisonnables. — Théorie sur la nature divine. — Questions sur la nature divine. — Discours métrique en vers de douze syllabes sur la nature divine (certains mss. l'attribuent à Isaac de Ninive). — Réponses aux questions posées par un supérieur du couvent. — Instruction sur la Providence motrice et conservatrice de l'univers (attribuée à Isaac de Ninive dans certains mss.). — Lettre sublime sur le mystère de l'Incarnation. — Controverse contre les hérétiques qui nomment Marie Mère de Dieu (attribuée à Isaac de Ninive dans cer-

[1] Il ne faut pas confondre ce couvent jacobite, situé aux environs de Mardin, près du couvent actuel de Deir Za'faran, avec le couvent nestorien de même nom qui se trouve près de Séert.

tains mss.). — Contre ceux qui professent deux natures et une hypostase en N.-S. — Contre les Sévériens. — Traité sur le but caché de la Providence divine en ce qui concerne les êtres raisonnables (incomplet), attribué à Isaac, le docteur habile, moine du couvent de Rabban Išô', dans un ms. de Notre-Dame-des-Semences. Cet ouvrage forme, croyons-nous, le volume V des œuvres d'Isaac de Ninive.

0,25 sur 0,17. — 26 cahiers de 10 feuillets, 28 lignes à la page. Le premier et les derniers cahiers ont disparu. Sans date : XIVe siècle.

Cod. 26. — ܟܬܒܐ ܓܘܢܝܐ ܠܟܠ ܥܡܡܝܢ ܕܬܚܝܬ ܫܡܝܐ: ܗܘ ܕܡܠܦ ܥܠ ܕܪܫܬܐ ܕܝܕܥܬܐ ܕܫܪܪܐ ܐܝܟܢ ܡܬܩܢܝܐ « Livre commun à tous les peuples vivant sous le Ciel, dans lequel on enseigne la manière d'acquérir la connaissance de la vérité. »

La dernière clausule est celle-ci : ܫܠܡ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܕܥܠܬ ܟܠ ܥܠܠ. « Fin de ce livre de *Causa Causarum.* » (Édité par Kayser, Leipzig, 1889.)

0,30 sur 0,20. — 14 cahiers de 10 feuillets; 29 lignes à la page.
Achevé en 2002 des Grecs (1691), par Joseph II, patriarche.

Cod. 27. — « Livre de la Perle » (ܟܬܒܐ ܕܡܪܓܢܝܬܐ) sur la vérité du Christianisme, com-

posé par Ebedjésus, év. de Šigar, devenu ensuite métrop. de Nisibe et d'Arménie.

Ouvrage publié par Mai, *Script. Vet. nova collectio*, t. X.

0,15 sur 0,10. — 7 cahiers de 10 feuillets; 14 lignes à la page.

Achevé en 1998 des Grecs (1687).

On a relié à la suite un autre volume, composé de 9 cahiers de 10 feuillets, ayant 15 lignes à la page, et contenant :

1° Prière à réciter avant le repas, composée par Salomon de Baṣra. — 2° Fables d'Ésope. — 3° Livre de l'Entretien de la sagesse, composé par Barhebræus. Ce livre est incomplet.

Terminé dans le monastère de Mar Aḥa le 27 ab 2001 (août 1690), par le prêtre Guiwarguis.

Cod. 28. — ܙܩܘܪܐ ܡܠܝܟܐ ܕܥܠ ܫܪܪܐ ܕܗܝܡܢܘܬܐ ܐܪܬܕܘܟܣܘܬܐ: ܕܣܝܡܐ ܠܪܒܢ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܙܘܥܒܝ. « Tissu coordonné, sur la Foi orthodoxe, par Rabban Jean Bar Zouʿbi. » Long discours, en vers de sept syllabes, composé sur la demande de ʿAbdišôʿ, métrop. d'Assyrie, contre les Jacobites. L'auteur n'y emploie pas la rime.

0,18 sur 0,13 — 12 cahiers de 10 feuillets; 21 lignes à la page. Sans date : xvie siècle.

Cod. 29. — Même ouvrage.

0,21 sur 0,15. — 16 cahiers; 21 lignes à la page. Sans date : xviie siècle.

Cod. 30. — Ouvrage du patriarche Sévère sur l'Incarnation.

Le titre manque. Voici les titres et les clausules des chapitres : Fin du premier discours de saint Sévère, patriache d'Antioche, adressé à ܢܦܠܐܘܣ. — Deuxième discours adressé à ܢܦܠܝܘܣ et à ceux qui admettent deux natures dans le Christ après l'union. — Fin du deuxième discours, qui a été traduit du grec en syriaque par le prêtre Athanase (ܐܬܢܐܣܝܘܣ) de Nisibe. — Autre discours sur l'Incarnation : Premier volume de saint Mar Sévère, patr. d'Antioche, contre ܓܪܡܛܝܩܘܣ. Ce traité contenait 57 chapitres (ܪ̈ܫܐ), mais il n'en reste que 36.

Parchemin ; 0,27 sur 0,17. — 112 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 41 lignes. Écriture estrangélo très soignée. Les deux premiers feuillets et les derniers cahiers manquent. Sans date : XIe ou XIIe siècle.

Cod. 31. — ܟܬܒܐ ܕܡܢܪܬ ܩܘܕ̈ܫܐ : ܕܣܝܡ ܠܒܪ ܥܒܪܝܐ. « Livre du Candélabre du sanctuaire, composé par Barhebræus. » Cet ouvrage est divisé en douze bases ou principes, savoir : la science, la nature de l'univers, la théologie, la christologie, les anges, le sacerdoce, les démons, l'âme, le libre arbitre et la fatalité, la résurrection, le jugement dernier, et le paradis.

0,32 sur 0,23. — 317 feuillets, 27 lignes à la page. Écriture jacobite. Sans date : XVIIe siècle.

Cod. 32. — Premier tome du « Livre de la Crème

des sciences (ܟܬܒܐ ܕܚܐܘܬ ܚܟܡ̈ܬܐ) composé par Barhebræus. »

Cet ouvrage est divisé en trois parties. Ce tome contient les cinq premiers livres de la première partie : l'*Isagoge*, les Catégories, le *περὶ ἑρμηνείας*, les *Analytica priora*, et les *Analytica posteriora*.

0,28 sur 0,19. — 174 feuillets; 23 lignes à la page.
Achevé à Amid, le 2 ḥaziran de l'an 1949 (juin 1638), du temps de Mar Siméon, patriarche d'Orient, de Perse, de Hamadan, de Khélaṭ, de Van et de Wasṭan, par Siméon, métrop. d'Amid.

Cod. 33. — Deuxième tome du même ouvrage; contenant les quatre derniers livres de la première partie, à savoir : la dialectique, la sophistique, la rhétorique et la poétique.

0,31 sur 0,23. — 147 feuillets; 25 lignes à la page.
Écrit au mois de décembre de l'an 1706 de notre ère, par Joseph II, patriarche des Chaldéens.

Cod. 34. — Troisième tome du même ouvrage; comprenant les huit livres de la deuxième partie : l'audition physique, le ciel et l'univers, la génération et la corruption, les minéraux, les météores, les plantes, les animaux et l'âme intellectuelle.

0,25 sur 0,18. — 21 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 27 lignes. Sans date : XVII[e] siècle.

Cod. 35. — ܬܐܓܪܬ ܬܐܓܪ̈ܬܐ ܕܡܣܩ ܠܒܪ ܥܒܪܝܐ. « Commerce des Commerces, com-

posé par Barhebræus. » — C'est un abrégé de l'ouvrage précédent.

0,18 sur 0,19. — 14 cahiers; 19 lignes à la page. Achevé en 1948 (1637), par Siméon, métrop. d'Amid.

IV. — Ouvrages liturgiques.

Cod. 36. — ܟܬܒܐ ܕܡܙܡܘܪ̈ܐ ܕܛܘܒܢܐ ܕܘܝܕ. « Livre des Psaumes du bienheureux David. »

Ce psautier est précédé d'une préface, qui contient cinq traités sur les Psaumes, composés par Hippolyte, év. de Rome, par Basile év. de Césarée de Cappadoce, par Eusèbe Pamphyle, par saint Athanase, év. d'Alexandrie, et par Origène. Ces traités sont suivis d'une notice de saint Épiphane, év. de Chypre, sur les mesures et les poids.

Avant chaque psaume sont écrites en caractères rouges les introductions (ܥܠܠ̈ܬܐ) d'Eusèbe, d'Athanase et de Théodore de Mopsueste. Les marges sont recouvertes de notes, indiquant surtout la différence qui existe entre l'Hébreu et la Pšiṭta ou entre la Pšiṭta et les Septante. Le volume est partagé, comme d'ordinaire, en cinq livres; mais au lieu de ܣܦܪ̈ܐ que portent ordinairement les manuscrits, celui-ci porte ܦܠܓܘ̈ܬܐ.

A la fin se trouvent cinq autres psaumes intitulés : CLI. Quand David combattit seul contre Goliath; — CLII. Quand David lutta contre le lion et l'ours, qui lui avaient enlevé une brebis; — CLIII. Quand

David remercia Dieu de l'avoir délivré du lion et de l'ours qu'il tua de ses propres mains; — CLIV. Prière d'Ezéchias ܒܥܘܬܐ ܪܒܬܐ ܫܒܘܚܘ ܠܐܠܗܐ ܒܫܘܪܬܐ ܕܗܝܟܠܐ; — CLV. Prière d'Ezéchias : ܡܪܝܐ ܩܪܝܬ ܠܘܬܟ ܐܨܬ ܠܝ.

Clausule finale : ܫܠܡ ܒܥܘܕܪܢܗ ܕܡܪܢ ܟܬܒܐ ܕܡܙܡܘܪܐ ܕܛܘܒܢܐ ܕܘܝܕ ܢܒܝܐ ܘܡܠܟܐ ܥܡ ܚܡܫܐ ܡܙܡܘܪܐ ܕܠܝܬܝܗܘܢ ܒܝܘܢܝܐ ܘܠܐ ܒܥܒܪܝܐ. ܒܪܡ ܐܝܟ ܕܐܡܪܝܢ ܐܫܬܟܚܘ ܒܣܘܪܝܝܐ ܘܟܬܒܢ ܐܝܟ ܠܗܿ ܕܒܥܐ. « A été achevé avec le secours de N.-S. le Livre des Psaumes du B. David, roi et prophète, avec les cinq psaumes qui ne se trouvent ni en grec, ni en hébreu, mais qui, dit-on, ont été trouvés en syriaque, et que nous avons écrits (ici) pour celui qui a demandé. »

Viennent ensuite :

I. Les trois Cantiques de Moïse (Ex., XVI; Deut., XXXII, 1-20; Deut., XXXII, 21-43) et celui d'Isaïe (XLII, 10).

II. Les morceaux ci-après : 1° 125 hymnes pour les fêtes et les dimanches, attribuées à Narsaï, à Théodore de Mopsueste, à S. Aprem, à Jean de Beith Rabban et à Yazdin l'interprète. — 2° Hymnes pour les jours de la semaine, composées par Abraham de Beith Rabban, Thomas d'Édesse, Bar Ṣauma de Nisibe, Abimelk, S. Aprem, Jean de Beith Rabban, Babaï le grand, Georges de Nisibe,

Babaï bar Nsibnâyé, Mar Aba patriarche, Ḥnanišô' patriarche, Abraham Nathprâya, Jean Daïlo-mâya, Abraham de Kaškar, et Adda le docteur. — 3° Petites hymnes (ܙܥܘܪ̈ܝܬܐ) à réciter dans les couvents pendant toute l'année à l'office de midi (heure de Sexte). — 4° Hymnes pour tous les dimanches de l'année. — 5° ܩܠܐ ܕܩܢܘ̈ܢܐ: ܘܕܐܝܠܝܢ ܐܝܬܝܗܘܢ ܕܡܪܝ ܐܒܐ ܘܕܐܝܠܝܢ ܠܐ. « Chants (ou air) des canons; quels sont ceux qui ont été composés par Mar Aba et quels sont ceux qui n'ont pas été composés par lui. » Clausule : ܫܠܡܘ ܩܠ̈ܐ ܟܠܗܘܢ ܕܡܥܠܢ̈ܐ ܕܩܕܡ ܒܡܫܝܚܐ ܐܡܪܝܢ. — 6° Canons pour tous les dimanches de l'année, les fêtes et les commémoraisons. — 7° Canon qu'on récite dans les couvents aux vêpres des dimanches et que la tradition attribue à Mar Aba. — 8° Canon pour les jours des Rogations. — 9° Canons pour l'office commun des commémoraisons. — 10° Canons pour les Ordinations. — 11° Antiennes pour les jours de la semaine. — 12° Antiennes pour les dimanches. — 13° ܩܠܐ ܕܡܪ̈ܡܝܬܐ ܕܡܬܐܡܪܝܢ ܒܠܠܘ̈ܬܐ ܕܚܕܒܫܒ̈ܐ ܘܒܥܐܕ̈ܐ ܕܡܪ̈ܢܐ. ܕܡܬܩܪܝܢ ܣܘܝ̈ܟܐ. « Chants des *marmithas*[1] à réciter à l'office de nuit des dimanches et des fêtes de N.-S., appelés *souyakhés*. » — 14° ܩܠܐ

[1] Le psautier nestorien est partagé en 21 ܗܘܠ̈ܠܐ; chaque *houlala* est divisé en deux ou trois *marmithas;* et chaque marmitha comprend 3 ou 4 psaumes. quelquefois un seul, quand celui-ci est très long.

ܕܫܗܪܐ. « Chants des Vigiles ». — 15° ܩ̈ܠܐ ܕܡܪ̈ܡܝܬܐ ܕܗܘ̈ܠܐ ܕܡܬܡܥܢܝܢ ܒܥܐ̈ܕܐ. « Chants des *marmithas* dont les versets sont chantés deux à deux aux jours des fêtes de N.-S. » On trouve ici cette clausule finale : ܫܠܡܘ ܥܘ̈ܢܝܬܐ ܕܩܠܒܢ̈ܝܐ ܕܗܘܝܢ ܒܡܢܝܢܐ ܡܐܐ ܘܫܒܥܐ ܣܛܪ ܡܢ ܕܥܢ̈ܝܕܐ. « Fin des antiennes toniques(?) qui sont au nombre de 107, outre celles des défunts. » — 16° Hymnes des Martyrs, divisées en 12 chants (ܩ̈ܠܐ) pour les jours de la semaine, matin et soir. La plupart de ces hymnes sont autres que celles qui sont insérées dans les bréviaires intitulés ܕܩܕܡ ܘܕܒܬܪ. — 17° ܩ̈ܠܐ ܕܚܘܢ̈ܢܬܐ ܕܩܘ̈ܡܬܐ ܫܚܝ̈ܡܐ. « Hymnes à chanter les jours ordinaires de la semaine. » — 18° But de la ponctuation pour indiquer la lecture de l'Écriture (ܢܝܫܐ ܕܦܘܣܩܐ ܕܒܗ ܡܬܬܪܨܐ ܩܪܝܢܬ ܟܬܒ).

0,26 sur 0,18. — 26 cahiers, de 10 feuillets; 23 à 27 lignes à la page. Quelques feuillets manquent. Sans date : XIIe siècle.

Cod. 37. — Livre de prières liturgiques comprenant : 1° Le Psautier; 2° La partie du Bréviaire appelée ܕܩܕܡ ܘܕܒܬܪ.

0,26 sur 0,16. — 16 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 22 lignes. La première colonne contient le texte syriaque et la seconde la traduction en arabe. Les premiers et les derniers cahiers manquent. Sans date : XVe siècle.

Cod. 38. — ܓܙܐ ܕܥܐܕ̈ܐ ܘܕܘܟܪ̈ܢܐ « *Gazza* (Bréviaire) pour les fêtes (de N.-S.) et les commémoraisons (des saints). »

Ce volume renferme dix-huit offices.

0,33 sur 0,21. — 50 cahiers de 10 feuillets; 29 lignes à la page.

Achevé à Gazarta, le 2 iloul de l'an 1853 (septembre 1542), du temps du patriarche Siméon et de Mar Gabriel de Gazarta; par le prêtre Darwiš, fils de Ḥanna, fils de ʿIssa, fils de Šâmeḥ; il a été donné à l'église de Notre-Dame du village de Beith Šâbor, par Siméon, chef du dit village.

D'après une note, en 1857 (1546), le manuscrit a été acheté pour douze deniers rouges royaux (ܕܝܢܪ̈ܐ ܡܠܟ̈ܝܐ ܣܘܡ̈ܩܐ), pour l'église de Mar Péthion d'Amid, par les prêtres Išôʿ, fils du prêtre Ḥassan; ʿAbdallah, fils de Darwiš; Khaušaba, fils de Yaḥya; Khaušaba, fils de Baʿdad; Fakhr-eddin, fils du prêtre ʿAbdmassiḥ; Išôʿ, fils du prêtre Safar; ʿIssa, ʿArab Oghli (fils de l'Arabe); et ʿAbdallah, fils de Naṣr-eddin; et par les notables : Khoidja Bairam, sacristain des sacristains et serviteur fidèle du roi; Hormezd, fils de Dimašqi; Youssephšâh; Qaradja; Šamsi; le vieillard Salman, cuisinier, et Yaʿqoub Šâh, fils de Šemeḥ.

Une autre est ainsi conçue : « Le diacre Guiwarguis, fils de Khoidja Salman, a donné à l'église de Mar Pethion trois de ses terrains, qui sont dans le village de Djaro Khya. J'ai écrit de mes propres mains, moi faible Išôʿyahb, év. d'Amid et de Séert, en 1917 des Grecs (1606). Le susdit Guiwarguis recommanda par testament et ordonna aux siens de donner chaque année deux cruches d'huile de sésame à l'église de Jérusalem, une au couvent de Mar Jacques le Reclus, près de Séert, une autre au couvent de Mar Pethion, dans la montagne, et une autre à l'église de saint Georges de Ḥessen(-Kêpa). »

Cod. 39. — Même ouvrage.

Cod. 40. — Même ouvrage.

Cod. 41. — Même ouvrage.

Cod. 42. — Même ouvrage.

Cod. 43. — Premier tome de l'ouvrage précédent; contenant les offices de Noël, de la sainte Vierge, de l'Épiphanie, de saint Jean Baptiste, des saints Pierre et Paul, de saint Étienne, des Docteurs Grecs, des Docteurs Syriens et de l'Unité de Personne.

30 cahiers de 10 feuillets, ayant 23 lignes à la page.

Cod. 44. — Second tome de l'ouvrage précédent; comprenant les offices des Défunts, des Confesseurs, de saint Georges, de Šemoni et ses fils, de l'Ascension, de saint Thomas, de la Transfiguration et de la Croix.

Au milieu du volume se lit la note suivante : « Ce second et le premier tome du *Gazza* ont été achetés pour l'église de saint Cyriaque à 'Ain Tannoura, par 'Abdallah, fils de Safar, et son fils Djihanšâh. Cette note a été rédigée le 9 nisan de l'an 1884 des Grecs (avril 1573), par le pécheur Išô'yahb, métrop. de Nisibe, de Mardê, d'Amid et d'Arménie. »

Cod. 45. — ܠܚܘܫܐ ܕܕܘܟܪܢܐ ܕܡܪܝ، ܦܬܝܘܢ ܕܐܡܝܢܐܝܬ ܡܬܥܒܕ ܒܥܣܪܝܢ ܘܚܡܫܐ ܒܬܫܪܝ، ܩܕܡ. « Office de la Commémoraison de Mar Pethion, qui se célèbre toujours le 25 octobre. »

0,20 sur 0,15. — 9 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. Sans date : XVII[e] siècle.

Cod. 46. — ܛܟܣܐ ܕܬܫܡܫܬܐ ܕܥܘܗܕܢܐ ܕܪܒܢ ܗܘܪܡܝܙܕ. « Office de la Commémoraison de Rabban Hormezd. »

Cet office contient deux poèmes du prêtre ʿAṭâya bar Athéli sur Rabban Hormezd; un poème de Mar Siméon, catholicos de l'Orient, sur les moines et sur R. Hormezd, et deux hymnes du prêtre Ṣliba de Manṣourya, sur Šemoni et sur Khezmo martyr (en 1523).

0,33 sur 0,24. — 55 feuillets, 27 lignes à la page.

Terminé à Gazarta, le 11 tamouz de l'an 1992 (juil. 1681), par le diacre Thomas, fils de Maqbaya, fils de Ḥanna; il a été donné par le prêtre ʿAbdallah, fils du prêtre Ṭalya, à l'église de la sainte Vierge du village de Bêrbitha, situé pres de la colline de Maghdal Dêba, qu'on appelle en arabe Qaṣr Zib (Château du loup).

Cod. 47. — ܛܟܣܐ ܕܐܢܐܦܘܪ̈ܐ « Ordre de la Liturgie. » Les trois liturgies des Apôtres, de Théodore de Mopsueste et de Nestorius.

0,20 sur 0,14. — 8 cahiers de 10 feuillets, 18 lignes a la page.

Achevé à Amid, le 26 nisan 1962 des Grecs (avril 1651), du temps de Mar Siméon, patı , et de Mar Siméon, métrop. d'Amid.

Cod. 48. — ܛܟܣܐ ܕܟܗ̈ܢܐ « Ordre des prêtres », c'est-à-dire Rituçl.

Ce volume contient :

1° Prières (*orationes*) à réciter par les prêtres. — 2° Messe des Apôtres. — 3° Messe de Théodore

de Mopsueste. — 4° Messe de Nestorius. — 5° Prières (ܢܘܗܪ̈ܐ) à réciter à la fin de la messe. — 6° Prière du matin, composée par Elia III. — 7° Rite du Baptême. — 8° Rite de la Pénitence. — 9° Bénédiction de l'eau. — 10° Consécration du Lavement (ܚܠܠܬܐ). — 11° Rite pour faire prêter serment. — 12° Prières avant le repas. — 13° Prières pour les défunts. — 14° Diverses prières. — 15° Consécration de l'autel sans l'huile. — 16° Notice du Prophète Daniel sur les jours pluvieux (espèce d'astrologie).

0,18 sur 0,13. — 23 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. Sans date : xve siècle.

Cod. 49. — ܨܠܘܬܐ ܕܨܦܪܐ ܕܥܐܕ̈ܐ ܕܥܒܝܕܢ ܠܡܪܝ ܐܠܝܐ ܬܠܝܬܝܐ ܩܬܘܠܝܩܐ ܕܡܬܟܢܝܢܐ ܐܒܘ ܚܠܝܡ. ܘܬܘܒ ܨܠܘܬܐ ܐܚܪ̈ܢܝܬܐ ܕܚܕܒܫܒ̈ܐ ܘܕܘܟܪ̈ܢܐ ܘܕܥܪܘܒ̈ܬܐ ܕܨܘܡܐ ܘܫܪܟܐ ܕܥܒܝܕܢ ܠܡܪܝ ܫܠܝܛܐ ܕܪܝܫܥܝܢܐ.

« Prières du matin pour les fêtes (de N.-S.), composées par Mar Elia III, catholicos, surnommé Abouḥalim; et autres prières pour les dimanches, les commémoraisons, les vendredis du Carême et autres, composées par Sallita de Reš'ayna. »

0,21 sur 0,15. — 18 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page.

Achevé dans le couvent de Mar Jacques le Reclus, le 1er ab 1919 (août 1608), du temps de Mar Elia, métrop. d'Amid, de Gazarta et de Séert, par le diacre Thomas, fils du prêtre Joseph.

Cod. 50. — Même ouvrage.

Suivent : 1° Poème de Gabriel de Mossoul sur Sabrisô', fondateur du couvent de Beith Qôqa. — 2° Poème d'Isaac Šbednâya sur saint Georges. — 3° Poème anonyme sur saint Étienne. — 4° Quelques poésies de Khamis.

0,27 sur 0,16. — 13 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page.

Terminé le 23 iyar de l'an 1864 (mai 1553), dans le couvent de Mar Awgen, du temps du patriarche Mar Siméon.

D'après une note du deuxième feuillet du dernier cahier, en 1887 (1576), Na'ma, patriarche jacobite, et en 1941 (1630), deux Arméniens, l'un patriarche et l'autre métropolitain, ont embrassé l'islamisme, le premier à Amid, et les derniers à Mardin.

Cod. 51. — ܛܟܣܐ ܕܩܠܝܬܐ ܕܝܚܝ̈ܕܝܐ ܛܝܪ̈ܘܢܐ. « Ordre de la Cellule, pour les moines novices. »

0,18 sur 0,13. — 22 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. — Écrit le 4 iloul de l'an 1868 (sept. 1557).

Cod. 52. — ܟܬܒܐ ܕܡܐܡܪ̈ܐ ܕܒܥܘܬܐ ܕܢܝܢܘܝ̈ܐ: ܕܓܒܝܢ ܡܢ ܡܐܡܪ̈ܘܗܝ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ ܘܡܪܝ ܢܪܣܝ: ܘܡܬܛܟܣܝܢ ܠܡܪܝ ܝܩܝܪܐ ܒܥܘܡܪܐ ܕܡܪܝ ܐܠܝܐ. « Livre d'Homélies pour les Rogations des Ninivites, choisies parmi les homélies de Mar Aprem et de Mar Narsaï, ordonnées et arrangées par Mar Yaqira, dans le couvent de Mar Elia. »

0,21 sur 0,15. — 13 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page.

Achevé à Gazarta, le 18 ab 1851 (août 1540), du temps de Mar Siméon, patr.; il a été écrit pour l'église de Djarokhya.

Cod. 53. — Même ouvrage.

0,18 sur 0,12. — 17 cahiers de 10 feuillets, contenant 17 lignes à la page.

Terminé le 7 iyar de l'an 1863 d'Alexandre (mai 1552), dans le couvent de Mar Awgen, du temps de Mar Siméon patr., et de Mar Elia, héritier du siège, par Siméon de Mossoul; il a été écrit pour le prêtre Hormezd, fils du prêtre Yaunan, fils du prêtre Išô' de Nisibe.

Une autre note nous apprend qu'en 1866 (1555) un certain Abraham de 'Aïn-Tannour a acheté ce volume de Išô' de M'arrin, au prix de 90 ܡܛܩܠܐ̈, pour son neveu le diacre Guiwarguis, fils du diacre Darwiš, en présence du prêtre Ḥanna de Nisibe et du chef Marawgué, fils de Ṭouran, du village de M'arrin, et du chef Jacques et du prêtre Jacques dudit village.

Cod. 54. — Même ouvrage.

Suivent quelques hymnes de Guiwarguis Warda sur les Rogations.

0,18 sur 0,13. — 23 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page.

Écrit en 1759 (1448), dans le couvent de Mar Awgen, par le prêtre Nissan, d'Arbèles.

* Cod. 55. — Premier tome, ou office du premier jour des Rogations.

Le texte est écrit sur la première colonne, et la traduction arabe sur la seconde.

0,25 sur 0,17. — Les premiers et les derniers cahiers manquent; il reste 15 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 15 lignes.

Cod. 56. — Deuxième tome, ou office du second jour des Rogations.

Le texte syriaque est suivi de la traduction arabe.

0,25 sur 0,17. — Incomplet du commencement et de la fin, 17 cahiers de 10 feuillets. Chaque page est divisée en deux colonnes de 19 lignes.

Cod. 57. — الجزء الثالث اليوم الاربعآء من صوم نينوى مّمّا عني بتاليفهِ وجمعهِ وترتيبهِ السيّد الاجَلّ الاوْحد شمس الدولة ابو الفتح ابن الجمل القسّ الكاتب تقبّل الله منه وغشّاهُ رحمته. « Troisième tome, ou office du mercredi du jeûne de Ninive, composé, compilé et coordonné par le très illustre et incomparable seigneur prêtre Šams-addawla Abou'l-Fatḥ Ibn al-Djamal, le scribe — que Dieu agrée son travail et le couvre de sa miséricorde ! »

Le texte syriaque est suivi de la traduction arabe.

0,25 sur 0,17. — 18 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 16 lignes.

Achevé le 28 šbaṭ de l'an 1551 des Grecs (février 1240), du temps du patriarche Mar Sabrišô', surnommé Bar Mšiḥâya, par le prêtre Malkišô'; il a été écrit par les soins de l'illustre prêtre Abou'l-Fatḥ, fils de Gamala, surnommé Šams-addawla.

Cod. 58. — ܛܟܣܐ ܘܩܢܘܢܐ ܕܥܠ ܬܝܒܘܬܐ « Ordres et canons de la pénitence. »

Ce volume traite des péchés, de la confession, des règles à suivre dans l'application des pénitences, etc.

0,16 sur 0,11. — 9 cahiers de 10 feuillets; 15 lignes à la page. Quelques feuillets ont disparu. — Sans date : xvIIe siècle.

Cod. 59. — ܛܟܣܐ ܕܣܝܡ̈ܝܕܐ ܕܟܠܗܘܢ ܕܪ̈ܓܐ ܥܕܬ̈ܢܝܐ ܡܫܡܠܝܐܝܬ ܒܟܠܗܘܢ ܡܫܡܫܢ̈ܘܬܗ. « Cérémonial de l'Imposition des mains pour tous les ordres ecclésiastiques, sans renvoi. »

Dernière clausule : ܫܠܡ ܒܥܘܕܪܢ ܡܪܢ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܕܛܟܣܐ ܕܟܝ̈ܪܛܘܢܝܐ ܐܘܟܝܬ ܕܣܝܡ̈ܝܕܐ ܕܟܠܗܘܢ ܕܪ̈ܓܐ ܥܕܬ̈ܢܝܐ ܡܫܡܠܝܐܝܬ ܒܟܠܗܘܢ ܡܫܡܫܢ̈ܘܬܗ. ܘܡܢܝ̈ܢܐ ܗܠܝܢ ܕܟܬܒܢ: ܡܢܗܘܢ ܣܕܪܘ ܘܛܟܣܘ ܐܒܗ̈ܬܢ ܡܪܝ ܝܫܘܥܝܗܒ ܩܬܘܠܝܩܐ ܦܛܪܝܪܟܝܣ: ܘܡܪܝ ܩܘܦܪܝܢܘܣ ܕܢܨܝܒܝܢ: ܘܡܪܝ ܐܝܣܪܐܝܠ ܚܪܝܦ ܪܘܥܝܐ: ܘܡܢܗܘܢ ܣܕܪܘ ܘܛܟܣܘ ܐܒܗ̈ܬܐ ܐܚܪ̈ܢܐ: « A été achevé avec le secours de N.-S. ce cérémonial des Chirotonies, c'est-à-dire de l'Imposition des mains pour conférer tous les ordres ecclésiastiques, sans renvoi. Quelques-unes de ces Chirotonies que nous venons d'écrire ont été composées et coordonnées par nos Pères :• Mar Išôʿyahb, catholicos, patriarche, Mar Cyprien de Nisibe, et Mar Israël, le sagace; d'autres ont été composées et arrangées par d'autres Pères. »

Ce volume contient :

1° Consécration de l'autel avec l'huile. — 2° Consécration de l'autel sans l'huile. — 3° Consécration de l'autel en bois (ܩܘܕܫ ܠܛܒܠܝܬܐ). — 4° Consécration du nouvel autel. — 5° Rite du lavement de l'autel le jour du samedi-saint. — 6° Rite de l'ordination des lecteurs. — 7° Rite de l'ordination des sous-diacres. — 8° Ordre de l'imposition des mains : *a.* sur les diacres ; — *b.* sur les prêtres ; — *c.* sur les prêtres aveugles. — 9° Ordre de l'ordination des diaconesses. — 10° Ordre de la prise de l'habit monastique. — 11° Ordre de la tonsure des moines. — 12° Ordre de la tonsure des religieuses. — 13° Ordre de l'imposition des mains sur le supérieur du couvent, sur l'économe, et sur la supérieure du cloître. — 14° Ordre de l'imposition des mains : *a.* sur les chorévêques ; — *b.* sur les archidiacres ; — *c.* sur les évêques ; — *d.* sur les métropolitains ; — *e.* sur les patriarches. — 15° Ordre de l'accomplissement des évêques (ܫܘܡܠܝ ܐܦܝܣܩܘܦܐ). — 16° Ordre de la translation des évêques (ܫܘܢܝ ܐܦܝܣܩܘܦܐ). — 17° Explication des ordres. — 18° Bénédiction du calice. — 19° Renouvellement du Levain. — 20° Ordre de l'alimentation de la grâce. — 21° Rite pour faire le *ḥnana.* — 22° Consécration du Lavement (ܩܘܕܫ ܫܘܝܓܬܐ). — 23° Ordre de la pénitence. — 24° Bénédiction de l'eau. — 25° Rite pour faire prêter serment. — 26° Diverses prières à réciter sur les malades, sur

les enfants, sur les semences, les fruits, etc. — 27° Autres prières composées par Mari bar Mšiḥâya, Elia III, patriarche, et Salomon de Baṣra. — 28° Note sur le calendrier. — 29° Trois prières (ܚܘܬܡ̈ܐ) à réciter à la fin de la messe.

0,27 sur 0,17. — 20 cahiers de 10 feuillets; 24 lignes à la page.

Achevé le 31 ab 1880 d'Alexandre (août 1569), dans le monastère de Mar Jean l'Égyptien, du temps de Mar Elia patr., et de Mar Gabriel de Gazarta, par le prêtre Joseph, fils du prêtre Jean.

Note d'après laquelle Mar Gabriel a été ordonné évêque le 2ᵉ vendredi du Carême, 11 mars de l'an 1879 des Grecs (1568), et métropolitain le 10 novembre 1882 (1570).

Autre note ainsi conçue : « Moi faible Gabriel de Beith (c.-à-d. de la famille de) Rabban Abraham Slokhaya, j'ai donné ce livre pour l'église de saint Georges de Gazarta, en mil neuf cent... » (*le reste illisible*).

Cod. 60. — Ce volume contient :

1° ܟܬܒܐ ܕܣܘܓܝ̈ܬܐ « Livre des chants pour tous les dimanches et fêtes de l'année. » La plupart de ces chants sont dus à la plume de Khamis.

2° ܟܬܒܐ ܕܬܘܪ̈ܓܡܐ « Livre d'homélies » à réciter à la messe, avant la lecture de l'Évangile. Ces homélies sont attribuées à Ebedjésus de Nisibe et à Khamis.

0,19 sur 0,14. — 12 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. Les quatre premiers feuillets ont disparu.

Terminé le 11 iyar 1882 (mai 1571), dans le couvent de Mar Pethion, près du village de Kharab Ôlma (dans le diocèse de Mardin), du temps de Mar Abdišôʿ, patriarche, « qui

vient de mourir »; il a été écrit par le prêtre Qouriaqos, moine.

Cod. 61. — Ce volume contient :

1° Livres d'homélies (cod. 60). — 2° Renouvellement du Levain. — 3° Antiennes (au nombre de 192). — 4° Livre appelé ܕܩܕܡ ܘܕܒܬܪ. — 5° Prières à réciter à la fin de la messe. — 6° Deux hymnes de Warda sur les Rogations.

0,20 sur 0,15. — 6 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page.

Achevé le 10 de 'ab de l'an 1880 (août 1569); il a été écrit pour l'église de Notre-Dame du village de Bêrbitha, situé près de la colline de Maghdal Dêba, dans la région de Gazarta, sur les bords du Tigre, par Abraham, fils de Abdallah, fils de Ḥanna Alfarkh.

D'après une autre note, Rabban Yabalaha et ses compagnons voulurent emporter ce livre pour le donner à l'église de Notre-Dame de Jérusalem.

Cod. 62. — Livre de prières liturgiques comprenant : 1° Le Psautier; 2° La partie du Bréviaire appelée ܕܩܕܡ ܘܕܒܬܪ.

Sans date. Écriture du XVIIIe siècle

Cod. 63. — Même ouvrage.

Cod. 64. — Même ouvrage.

Cod. 65. — Même ouvrage.

Cod. 66. — Même ouvrage.

Cod. 67. — Ce volume contient :

1° Poème de Jean bar Zou'bi sur le saint sacri-

fice de la messe. — 2° Poème de Mar ʿAbdišôʿ, métrop. de ʿElam, sur la grandeur du sacrifice de la messe. (Ce poème a été publié sous le nom de Narsaï par P. Mingana, *Narsai homiliæ*, Mausilii, 1905, t. I, p. 270.) — 3° Histoire des Réchabites, racontée par Zosime. — 4° Chants pour les jours de Pâques.

0,16 sur 0,10. — 18 cahiers de 10 feuillets. Mauvaise écriture; 14 lignes à la page. Sans date : xvi° siècle.

Cod. 68. — ܟܬܒܐ ܕܦܘܫܩ ܬܫܡܫܬܐ ܕܥܒܕ ܠܝܘܣܦ ܦܛܪܝܪܟܐ ܒܫܘܐܠܐ ܘܦܘܢܝܐ. « Explication des offices de l'Église, par questions et réponses, par le patriarche Joseph II. »

0,22 sur 0,15. — 16 cahiers; 18 lignes à la page. Achevé le 4 juin 1719 de notre ère.

Cod. 69. — Bréviaire Melchite contenant l'office du samedi de Lazare, de la semaine sainte et de celle de Pâques; il continue jusqu'au dimanche après la Pentecôte (ܫܚܝܡܐ ܕܫܒܬ ܫܘܡܠܝ ܦܢܛܩܘܣܛܐ). Les rubriques sont écrites en arabe; Le texte est en syriaque.

0,25 sur 0,17. — 24 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. — Sans date.

V. — Poésie.

Cod. 70. — ܟܬܒܐ ܕܡܐܡܪ̈ܐ ܕܢܪܣܝ « Livre des discours métriques de Narsaï. »

Ce volume contient trente-huit ܡܐܡܪ̈ܐ sur les

dimanches, les fêtes et les commémoraisons de l'année. Le 10e ܡܐܡܪܐ, qui est sur Narsaï et ses disciples Abraham et Jean, est attribué à Rabban Sourin; il s'y trouve une introduction de Jacques, disciple de Sourin. Le 26e discours, qui est sur le lavement des pieds et qui commence par : ܐܝܟܢܐ ܡܠܟܐ ܕܒܪܝܐ ܡܠܟܐ ܕܟܠ ܠܐ ܡܬܪܟܢ؛ ܗܘܐ ܠܡܫܡܫܢܘܬܐ, est attribué à Rabban Gabriel, moine du couvent de Beith ʿAbé[1].

0,23 sur 0,14. — 35 cahiers de 10 feuillets; 26 lignes à la page.

Achevé en 1639 des Grecs (1328), dans le couvent de Michaël de Tarʿêl, du temps du patriarche Timothée II.

[1] C'est Rabban Gabriel Tawerta (cf. *Historia monastica* de Thomas de Marga, lib. II, cap. 18, éd. Bedjan, p. 85-87).

(La suite au prochain cahier.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

NOTES DE LEXICOGRAPHIE HÉBRAÏQUE (*SUITE*) [1].

I

LE MOT מִשְׁנֶה AU SENS DE « DOUBLE » ET AU SENS « D'ÉQUIVALENT ».

Dans beaucoup de langues, le même vocable *double* sert à exprimer deux idées connexes, mais pourtant notablement différentes. C'est ainsi qu'en français, le mot *double* peut désigner : 1° une somme de deux choses semblables qui égale deux fois chacune d'elles; 2° une seconde chose qui, ajoutée à la première, la double. Dans ce second cas, *double* signifie une chose équivalente à une première, un équivalent, une réplique, une répétition. C'est en ce sens que nous disons le double d'un acteur, d'un exemplaire, etc.; avoir un *double*, avoir en *double*. Dans ce second sens, *double* n'équivaut pas à deux fois, mais seulement à une fois le premier objet.

Il était utile d'attirer l'attention sur ces deux sens possibles du même vocable, pour aider à comprendre l'emploi du mot משנה en hébreu, et aussi les confusions auxquelles il a pu prêter. Le mot משנה a bien, il est vrai, les deux sens du français *double*, mais l'un de ces deux sens a en hébreu une extension plus considérable que dans nos langues : de là sont nées des méprises qu'on trouve déjà dans les anciennes versions et jusque dans les dictionnaires les plus récents.

משנה, comme כֶּפֶל, ܥܦܐ, ضِعف, etc., désigne originaire-

[1] Voir *Journal asiatique*, janv.-fév. 1906, p. 137 et suiv.; sept.-oct., p. 371 et suiv.

ment un *pli*, ou si l'on veut, une *plication.* De cette idée on a passé à celle de *réplique*, *répétition* d'une chose. La répétition la plus simple étant celle qui consiste à ajouter au premier objet une seule unité, le mot a pris assez naturellement le sens de *double*, *deux fois* un objet. Mais משנה ne s'est pas si étroitement spécialisé dans ce sens secondaire, qu'il ne puisse encore exprimer le sens primitif de *réplique*, d'*équivalent*, et en cela il se rapproche de ضعف et de ܥܦܐ. L'arabe ضعف désigne proprement *l'équivalent* d'un objet, sa *réplique*, mais dans la langue usuelle il signifie d'ordinaire, non plus l'*équivalent* d'un objet, mais *deux fois* cet objet (voir l'article instructif de Lane dans son *Arabic Lexicon*, s. h. v.). Cependant le sens d'*équivalent* s'est conservé parallèlement. C'est ainsi que ثلاث اضعاف ne signifie pas *trois fois le double*, mais bien *trois équivalents*, *trois répétitions*, c'est-à-dire *triple*. Le même phénomène se présente en syriaque, où ܥܦܐ signifie *double*, tandis que ܬܠܬܐ ܥܦ̈ܝܢ signifie *triple*, ܥܣܪܐ ܥܦ̈ܝܢ, *décuple*. On dit de même en judéo-palestinien : « un olivier qui produit quatre fois plus qu'un autre » ארבעה כפליסין (*j. Pea*, VIII, init., 20ª haut, dans J. Lévy : *Nhb. Wb.*, s h. v.); et en chrétien-palestinien : « vous le faites fils de la géhenne *au double* de vous-mêmes » ܐܦܝ ܥܦ̈ܝܦ ܡܢܟܘܢ (*Matt.*, XXIII, 15, éd. Lagarde). Cette manière curieuse de traiter le mot *double* se retrouve également en hébreu, et c'est faute de l'avoir remarqué qu'on a commis des erreurs de traduction fâcheuses. Les textes qui nous intéressent étant peu nombreux, je les passerai tous en revue.

Dans *Gen.*, XLIII, 12, il est clair que les frères de Joseph n'ont pas à emporter en Égypte, *outre* la somme qu'ils ont trouvée dans leurs sacs, une somme *double* de celle-ci, mais seulement une somme *équivalente.* Les mots כסף משנה ne signifie donc pas *une double somme d'argent*, mais *de l'argent en double*, c'est-à-dire *une seconde somme égale* (*Targum Ierushalmi*, II : כספא בכפלא). De même, משנה כסף, au v. 15, signifie une *équivalence en fait d'argent*, *une seconde somme*

équivalente. On remarquera que מִשְׁנָה est à l'état absolu, de même *Jér.*, XVII, 18 (voir plus bas).

Pareillement, dans *Ex.*, XVI, 5, מִשְׁנֶה ne signifie pas le *double*, mais l'*équivalent*. Il faut traduire : « Le sixième jour ils prépareront ce qu'ils auront rapporté et ce sera *une seconde quantité équivalente*, en plus de la quantité qu'ils ramassent chaque jour », et non : « the double above what they gathered daily » (GENESIUS-BROWN, p. 1041). Au v. 22, on traduira d'une façon analogue : « Et le sixième jour, ils ramassèrent de la nourriture *en double*. »

Nous avons donc dans la Bible hébraïque quatre textes où משנה a gardé son sens primitif de *réplique*, *équivalent* d'une chose, comme ܚܠܦ, ضعف, etc. Dans six autres cas, qu'il nous reste à examiner, le mot est pris dans le sens de *deux fois* une chose. *Job*, XLII, 10, ne peut se traduire que : « Jéhovah augmenta tout ce qu'(avait eu) Job, (de façon à le porter) au double. » Dans *Jér.*, XVI, 18, le sens de *double* est plus probable que celui d'*équivalence*, surtout si l'on rapproche *Is.*, XL, 2. Il en est de même pour *Jér.*, XVII, 18 : « . . . fais-leur subir *au double* le brisement (*s. e.* : qu'ils m'ont fait subir)[1]. »

Le texte d'*Is.*, LXI, 7, qui est en assez mauvais état, s'accommoderait bien aussi, semble-t-il, du sens de *double*. Il faut dire la même chose de *Zach.*, IX, 12, où les Septante ont vu une opposition expresse entre *un* et *deux*. — *Deut.*, XV, 18, mérite d'attirer l'attention. On traduit généralement : « Il ne doit pas te paraître dur de le renvoyer libre (ton esclave hébreu), car en te servant six ans, il t'a valu le *double* du salaire d'un mercenaire », ce qui voudrait dire que le maître, en faisant travailler son esclave a gagné deux fois la somme qu'il aurait dû débourser s'il avait employé un mercenaire. Malheureusement, rien dans la comparaison n'indique qu'il s'agisse de salaire, et du reste, dans ce cas, nous devrions

[1] I. W. ROTHSTEIN, dans la *Biblia Hebraica* de KITTEL (1906), a tort de lire ici l'état construit; voir plus haut *Gen.*, XLIII, 15.

avoir כשכר (cf. *Gen.*, XXXI, 41). Je crois donc, avec IBN ESRA, que שָׂכָר est pris ici dans son sens premier de *location*, et non dans le sens dérivé qu'il a d'ordinaire de *prix de location, salaire.* Je trouve ce même sens de *location* dans *Zach.*, VIII, 10, où il s'agit d'une perturbation des relations sociales, perturbation telle qu'on n'osait plus faire de contrats de location : « Les hommes ne se *louaient* pas, les bêtes ne se *louaient* pas; il n'y avait pas de sécurité pour ceux qui circulaient, à cause de l'angoisse (?); et je lançais tout homme contre son frère. » Je traduis donc *Deut.*, XV, 18 : « ... car il t'a servi six années, c'est-à-dire le double de l'engagement (maximum) d'un mercenaire. » Le motif allégué par le législateur n'est donc pas un motif d'intérêt, mais c'est, comme dans nombre de lois deutéronomiques, un motif humanitaire. La loi, nous le voyons par notre texte même, interdisait au mercenaire de se louer pour plus de trois ans. Aliéner sa liberté pour une période plus longue était sans doute considéré comme inhumain, d'autant que le travail du domestique gagé ne différait guère de celui de l'esclave (cf. *Job*, VII, 1, 2). Le maître d'un esclave hébreu ne doit donc pas trouver trop dur de renvoyer celui-ci au bout de deux fois la durée maximum de la location du domestique salarié. IBN ESRA, qui a bien vu qu'il ne s'agissait pas ici de salaire, mais de durée de la location, estime que dans *Is.*, XVI, 14, il est fait allusion à ce contrat de trois ans. Mais ce texte d'Isaïe, dont nous avons un parallèle avec variante dans *Is.*, XXI, 16, où il s'agit d'une seule année, n'a pas ce sens. Ces deux passages signifient : Dans trois années [*ou :* une année], comptées comme on compte pour les années d'un mercenaire, c'est-à-dire dans trois années révolues à partir du présent jour. Le prophète veut simplement exclure la manière vulgaire de compter, d'après laquelle toute fraction d'une année de calendrier comptait pour une unité, en sorte qu'une fraction de l'année actuelle, plus l'année suivante, plus une fraction de la troisième année faisaient trois ans, par une sorte d'assimilation des nombres cardinaux aux nombres ordinaux. Dans

les contrats, cette manière simpliste de compter était naturellement impossible. L'année des contrats, « année des mercenaires », était une année pleine, comptée à partir du jour du contrat : שנת שכיר est donc un équivalent de שנת ימים « année de jours », c'est-à-dire année réelle, par opposition aux années numérotées du calendrier.

L'hébreu aurait eu, semble-t-il, un moyen assez simple d'éviter l'équivoque entre les deux sens de *double :* c'eût été de garder à משנה son sens premier d'*équivalent* et d'employer un duel מִשְׁנַיִם* pour l'idée de *deux fois* une chose. C'est ainsi qu'on a כִּפְלַיִם (*Is.*, 40, 2), *au double*, de כפל, *pli*, et en arabe ضعفان, مثلان. Mais le principe d'économie a prévalu contre la logique; c'est ainsi qu'en arabe ضعف a supplanté ضعفان pour exprimer l'idée de *deux fois* une chose. Par contre, le singulier כפל ne se trouve pas en hébreu biblique au sens de *double* (contre J. Barth, *Formangleichung bei begrifflichen Korrespondenzen*, dans les *Orient. Studien... Noldeke gewidmet*, 1906, p. 793). Dans l'unique passage (*Job*, XLI, 5) où il se rencontre au singulier, כפל semble signifier *pli*, *repli*, ou *poche* (LXX : πτύξις).

Je ferai remarquer en passant que les versions et les dictionnaires traduisent souvent שְׁנַיִם par *double;* par ex. : *Ex.*, XXII, 3 : *double amount* (Ges.-Brown). C'est à tort : שְׁנַיִם signifie simplement *deux;* pour exprimer l'idée de double, on dit פי שנים (*Deut.*, XXI, 17; II *Rois*, II, 9; *Zach.*, XIII, 8).

Je constate que la racine *šanu*, en assyrien, peut prêter aux mêmes confusions que la racine hébraïque שנה. Dans le Code de Hammourabi, la forme *uš-ta-ša-nama* (§§ 101 et 126 de l'éd. Scheil) est traduite par D. H. Muller par *doubler* (cf. Muss-Arnolt, s. v. *šanu* 1 : *he shall double*). L'éditeur et premier traducteur du code, le P. Scheil, avait au contraire admis le sens : *égaler, égaler en quantité, compenser* (*par une quantité équivalente*). Il a maintenu avec raison ce sens contre Müller, dans sa petite édition (voir *La loi de Hammourabi*, 1904, notes des pages 58, 59).

II

LE MOT שד N'ÉQUIVAUT PAS À שַׁד* « MAMELLE ».

La forme שד se trouve trois fois seulement dans la Bible : *Job*, XXIV, 9; *Is.*, LX, 16; LXVI, 11. On traduit très généralement par *mamelle, sein*, à l'analogie de שַׁד*. Or la forme שד désigne non pas la *mamelle*, mais ce qui en sort, le *lait;* d'où, au figuré, une *chose abondante* ou *excellente*. On peut comparer pour le processus sémantique חלב, *graisse* (analogue à חָלָב, *lait*), d'où *chose excellente*, et le latin *uber : mamelle* et *abondant*. La traduction *mamelle* dans les trois passages cités donne un sens si bizarre qu'on s'étonne de la voir se maintenir dans les ouvrages les plus récents. Que peut bien signifier, dans *Job*, XXIV, 9, *arracher un orphelin de la mamelle*, puisqu'il s'agit d'un enfant privé précisément de ses père et mère ? Le contexte, du reste, indique assez clairement qu'il est question du crime si souvent reproché aux Israélites par les prophètes de s'emparer des biens des orphelins. Le mot שד est donc pris ici au sens d'*abondance, richesse*, et il faut traduire :

> Ils *spolient* l'orphelin de ses *biens*,
> Ils prennent des gages sur les pauvres.

La Vulgate rapporte malencontreusement שד à la racine שדד *piller*. La même confusion existe, ici et ailleurs, dans le Targum et dans la Peshitto. — Il est bon de ne pas oublier, en traduisant ce verset, que גזל ne signifie pas simplement *enlever, arracher*. Ce verbe s'emploie uniquement dans le sens d'*enlever quelque chose à quelqu'un*, à peu près *spoliare, rapere*, et il implique ordinairement l'idée de *vol*, גזלה.

Dans *Is.*, LX, 16, « sucer la *mamelle* des rois » est une image bien étrange. Le parallélisme avec חלב, *graisse*, pris ici au sens figuré d'*abondance, richesse*, montre bien que שד, proprement *lait*, a également un sens figuré analogue que

les Septante rendent très exactement par πλοῦτον. Je traduis donc :

Tu suceras la graisse des nations,
Tu suceras les *richesses* des rois.

Les richesses en question sont énumérées au v. 17.

Dans *Is.*, LXVI, 11, « se rassasier de la mamelle de ses consolations » est également impossible : שד תנחמיה signifie l'*abondance des consolations*, c'est-à-dire les *consolations abondantes* qui sont comparées (v. 12) à un fleuve. L'expression est en parallelisme avec זיז כבודה qui signifie l'*abondance de sa gloire*, c'est-à-dire sa *gloire abondante* comparée (v. 12) à une riviere. Le mot זיז ne se trouve qu'ici : il semble avoir signifié primitivement *teton* (cf. assyrien *zîzê* et arabe vulgaire زيزة) ; le sens figuré d'*abondance*, que nous avons ici, est donc tout a fait analogue à celui de שד. On traduira en conséquence :

Pour que vous suciez et que vous vous rassasiiez de l'*abondance* de ses consolations,
pour que vous suciez et que vous vous délectiez de l'*abondance* de sa gloire.

III

לָפַת = « PALPER » ; נִלְפַּת* = « TOURNER LE REGARD VERS ».

Le verbe לפת, qui ne se rencontre que trois fois dans la Bible, a été compris de façons assez différentes par les anciennes versions et par les auteurs modernes. Ceux-ci s'accordent à rapprocher לפת de l'arabe لفت qui comporte l'idée de *tourner, infléchir vers, se diriger vers.* Les mêmes notions se retrouvent dans l'assyrien *lapatu*, pour lequel MÜSS-ARNOLT donne les sens : 1° *Tourner sens dessus dessous, renverser;* 2° (Avec *qatu* : main), *tourner et retourner un objet, traiter quelque chose, s'appliquer à.* Le sens *tourner et retourner un objet, le palper,* qu'a également لفّت me semble précisément se trouver dans *Juges*, XVI, 29, qu'on traduit généralement par *embrasser, entourer.* Le P. LAGRANGE (*Le Livre des Juges*, 1903) traduit : « Et Samson atteignit les deux

IMPRIMERIE NATIONALE.

colonnes. » Le sens *palper*, qui existe en assyrien et en arabe, se comprend très bien d'un homme qui, privé de la vue, veut se rendre compte par le toucher de la situation et des dimensions des deux colonnes. Le verbe לפת est la réplique exacte de מוש, *toucher, palper* du v. 26 : « . . . conduis-moi, que je touche les colonnes. . . » L'enfant conduit Samson entre les deux colonnes qui étaient assez proches l'une de l'autre pour qu'un homme pût facilement les atteindre toutes deux en étendant les bras. « Et Samson *palpa* les deux colonnes du milieu, sur lesquelles reposait la maison, et il *s'appuya* contre elles, contre l'une de la main droite, et contre l'autre de la main gauche. »

Au *Niphal*, le verbe me semble tout à fait répondre à l'arabe التفت, *tourner la face vers*. Dans les deux passages bibliques où nous le trouvons, il s'agit d'une façon précise du regard que l'on *tourne* ou *dirige* vers un objet. *Ruth*, III, 8, ne signifie pas simplement *se tourner* ou *se retourner*, mais *se tourner en regardant*, *tourner le regard*. Le mot והנה qui suit est très souvent employé pour indiquer le résultat d'une perception des sens et en particulier de la vue (cf. Ges.-Brown s. v. הִנֵּה *c*). L'expression וילפת והנה a donc un sens analogue à celui de l'expression si fréquente וירא והנה, *il regarda et voici que*. . . (*Gen.*, VIII, 13, etc.). Je traduis donc : « Or, au milieu de la nuit, (Booz) s'éveilla en sursaut, et il *regarda autour de lui*, et voici qu'une femme était couchée à ses pieds. » Le mot וילפת décrit d'une façon très pittoresque le premier mouvement d'un homme qui, se réveillant en sursaut, tourne le regard à droite et à gauche pour se rassurer.

C'est encore, à mon avis, ce même sens de *tourner* ou *diriger le regard* qu'il faut donner à ילפתו dans *Job*, VI, 18. Le texte massorétique de ce verset a visiblement souffert, et on a essayé divers traitements pour le remettre en état. Aucune des corrections proposées n'étant bien satisfaisante, je me permets d'en suggérer une nouvelle aux hébraisants. Chacun peut remarquer que, même dans l'état actuel du texte, il existe un certain parallélisme entre le v. 18 et le

v. 19. Dans chaque verset, nous trouvons le mot ארחות; et à הביטו, *ils regardent*, du v. 19, correspond ילפתו, *ils tournent le regard*, en donnant à ce mot le sens déjà proposé pour *Ruth*, III, 8. Le mot דרכם, *leur chemin*; ne donne aucun sens convenable, soit qu'on le rapporte à ארחות, soit qu'on le rapporte aux נחלים du v. 15. J'y verrais donc une faute de scribe pour דְּדָן. Voici les motifs qui appuient cette correction. Le parallélisme avec le v. 19 demande au v. 18, un nom propre comme complément de ארחות : le poète, en effet, n'a pas pu parler d'une façon aussi vague dans le premier membre, alors qu'il parle d'une façon si précise dans le second; *Tema* et *Sheba* du v. 19 supposent donc nécessairement un nom propre au v. 18. Le nom propre cherché me paraît être דְּדָן. Ce peuple était en effet renommé pour ses caravanes (*Ez.*, XXVII, 15, 20; XXXVIII, 13). Dans *Is.*, XXI, 13, *Dedan* représente les populations nomades de l'Arabie : « Dans une *palmeraie*[1], au milieu du désert, passez la nuit, caravanes de *Dedan*. » דְּדָן est ordinairement associé à שְׁבָא dont il est le frère (*Gen.*, X, 7; XXV, 3; I *Chr.*, I, 9, 32; *Ez.*, XXXVIII, 13) et à תֵּימָא (*Jér.*, XXV, 23; XLIX, 8). L'association de Dedan à Sheba et à Téma dans notre passage semble donc toute naturelle. Au point de vue graphique, le changement de דדן en דרכם n'a rien d'invraisemblable. Un scribe aura d'abord écrit דרן, par la confusion si fréquente du ד et du ר, confusion que nous trouvons précisément pour le premier ד de דדן dans I *Chr.*, I, 7 (Ῥόδιοι); *Ez.*, XXVII, 15 (Ῥοδίων). Puis on aura *corrigé* ce vocable inconnu de façon à lui donner un sens quelconque : l'idée de *chemin* était naturellement suggérée par le mot *caravanes*. Je traduis donc, en lisant דדן :

18. Les caravanes de 'Dedan' *regardent de tous côtés*,
Elles s'enfoncent dans le désert et y périssent;
19. Les caravanes de Sheba examinent du regard,
Les caravanes de Téma comptaient sur ces (torrents).

Paul JOÜON.

[1] Voir *Journal asiatique*, sept.-oct. 1906, p. 372, n. 1.

DEUX TERMES DE LA LANGUE AÏNO.

Les régions du nord-est de l'Asie ont dû, dès la plus haute antiquité, être occupées par une race dont les Koryèques des bords de la mer Glaciale, les Kamtschadales, les habitants du nord de l'île de Tarakai (voir *Sur les idiomes parlés dans l'île de Tarakai*, p. 327 et suivantes du numéro de mars-avril 1901, du *Journal asiatique*) et peut-être même les Ghiliaks de la côte mantchoue, semblent aujourd'hui les derniers représentants. L'époque si reculée à laquelle remonterait la séparation des diverses tribus de ce rameau, nous explique, sans doute, les différences qui séparent aujourd'hui leurs différents dialectes. Cependant, on ne saurait guère douter qu'ils ne se rattachent à une seule et même souche, sous le rapport linguistique.

Nous avons même lieu de croire que des hommes de cette race ont, jadis, colonisé la plus grande partie de l'archipel japonais, depuis Yéso, actuellement 北海道 *Hokkaido*, et les Kouriles jusqu'au sud de Kyu-Shū (voir E. Romyn Hitchcock, *The ancient Pit-dwellers of Yeso*, p. 417 et suivantes de l'*Annual report of the Board of regents*, etc. *for the Year 1890; Report of the U. S National Museum*, Washington, 1891). Les Japonais les désignent sous le nom de *Tsutshi-gumo* «araignées de terre», qui d'après le Dr Chamberlain serait une corruption de *Tsushi-gomori*, litt. «ceux qui se cachent en terre». Ce seraient les *Koro-pok-guru* des Aïnos qui se vantaient de les avoir exterminés, les *Pit-dwellers* ou «habitants des fosses» des narrateurs anglais. Quoiqu'il en soit, le premier empereur de Japon, Jimmutenno, dont le règne commença vers 600 ans avant notre ère, rencontra des *Tsutshi-gumo* lors de son voyage à la province de Yamato.

Quelques savants n'ont voulu voir dans ces hommes que les ancêtres des Aïnos actuels. Partager cette façon de voir nous semblerait difficile. Ces anciens émigrants n'ont laissé

comme vestige de leur séjour au Nippon ou mieux à Hondō et à Yéso que les débris de leurs demeures à demi souterraines comme celles des Aléoutes, des Kamtschadales, ce qui semble bien indiquer une population venue du Nord, et leurs poteries absolument différentes des plus anciennes poteries japonaises. Or, les Aïnos, visiblement venus de la Corée, c'est-à-dire d'une région méridionale, n'ont pas du tout le même genre d'architecture et ignorent l'art du céramiste.

A une époque également ancienne, mais que nous n'essaierons pas de déterminer, la race koryèque-kamtschadale dut être refoulée par des envahisseurs venus de l'Ouest. Ce sont les idiomes en vigueur chez ces derniers dont nous avons proposé de faire une souche à part sous le nom de *Iénisséo-kourilienne* (voir *Annales de philosophie chrétienne*, p. 157 et suiv. du 1er volume de 1880, et *Journal asiatique*, t. XVI de la nouvelle série, p. 256 et suiv.).

Elle se sera divisée de bonne heure en deux rameaux distincts, peut-être bien séparés l'un de l'autre plus tard d'une façon définitive par l'invasion est-altaienne ou tongouse-mantchoue. Ce sont : 1° le rameau iénisséique comprenant un certain nombre de dialectes assez rapprochés les uns des autres, tels que l'arine, l'assane, le iénisséo-ostyake, le kotte; 2° le rameau aino-coréen. L'affinité semble toutefois assez étroite entre les idiomes de ce dernier groupe. C'est surtout du dialecte parlé dans le sud de la péninsule coréenne que se rapprochait l'aino, et l'on peut conclure de là que les ancêtres des habitants actuels de Yéso et des Kouriles ont dû pénétrer au Japon par l'île de Kyū-Shū.

Du reste, les populations de sang aino, dont l'arrivée au Japon doit être considérée comme postérieure à celle des Pit-dwellers, ont longtemps partagé avec eux la domination dans l'archipel du Soleil-levant. C'est ce que prouve la présence même dans le sud de l'île de Hondō de bon nombre de noms topographiques qui ne se peuvent suffisament expliquer que par la langue aino. Citons, par exemple, celui de *Tsushima*,

en japonais « chevaux opposés[1] », qui ne veut rien dire du tout, et possède, par contre, dans l'idiome de Yéso le sens fort acceptable de « l'île éloignée ». Même observation pour le village de *Naki*, synonyme en japonais, nous dit M. Hitchcock, de l'anglais *Name tree*, et correspondant en aïno à « ruisseau, rivière ». Précisément, paraît-il, un ruisseau traverse cette localité (voir M. Romyn Hitchcock, *The Aïnos of Yeso, Japan*, p. 433 et 434 de l'*Annual Report for 1890*).

Ce sont visiblement ces Aïnos que les annalistes japonais appellent *Ebisu* ou *Yébisu* « barbares chevelus » et qu'ils distinguent soigneusement des *Tsutshi-gumo*. L'on sait, en effet, que la race aïno se différencie par des traits nettement caucasiques et l'extrême abondance de son système pileux des nations de type mongolique plus ou moins accentué qui l'entourent (A. de Quatrefages, *Introduction à l'histoire des races humaines*, chap. xviii, p. 465 et suiv., et chap. xix, p. 509, Paris, 1889, et M. le Dr Verneau, *Les Races humaines*, III, p. 500, Paris). Sauf leur teint un peu foncé, ils rappelleraient, dit-on, assez les Moujiks de certaines parties de la Russie. Avant, toutefois, d'être refoulés dans l'île de Yéso, les Kouriles, ainsi que le sud de la péninsule kamtschadale et de Tarakai où leur race achève de s'éteindre, les Aïnos subirent le contact d'émigrants de race malayo-polynésienne qui, du reste, se sont répandus sur une portion importante du littoral de l'Asie orientale. Voilà pourquoi l'on rencontre tant de termes d'origine océanique, aussi bien en aïno qu'en coréen (voir *Korean and Efaten*, p. 297 et 341 et suiv. de la *Korea Review*. 1re année, 1901, et *Recherches sur la langue Aïno*, p. 568 du numéro de janvier-février 1899 du *Journal asiatique*). Au contraire, leur nombre semble des plus restreints, en japonais, précisément en raison de l'époque tardive où arrivèrent les derniers conquérants du Nippon. On voit que la plupart des invasions dans ces con-

[1] Peut-être toutefois faut-il lire au lieu de 馬 *uma*, « chevaux », 島 *shima*, « île ».

trées s'opérèrent de l'Ouest à l'Est. C'est juste le contraire de ce qui s'est produit en Europe, et le motif de ce mouvement opposé se conçoit trop aisément pour qu'il y ait lieu de l'expliquer.

En tout cas, si nous pouvons suivre la route de la migration de race iénisséo-kourilienne depuis le centre de la Sibérie jusqu'au Japon, rien ne permet cependant de croire que son berceau primitif doive être placé vers le 85e degré de longitude orientale. Une raison d'ordre linguistique nous donnerait quelque droit à supposer qu'il doit être cherché dans des régions situées encore plus à l'Ouest et au Sud. Nous voulons parler de certaines affinités lexicographiques difficilement contestables qui se manifestent entre le parler de Yéso et celui de populations habitant soit la région du Caucase, soit même certains points de la péninsule indoustanique.

Bornons-nous aujourd'hui à deux exemples. Niera-t-on, en définitive, que ce ne soit le *hettàn, hetten*, «chien», du tschouktschi; le *xiattan* ou *hattahàn*, même sens, du koryèque (voir L. Radloff, *Über die Sprache der Tschuktschen*, etc., p. 39 des *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, VIIe série, tome III, n° 10, Saint-Pétersbourg, 1861), que nous retrouvons dans le mot *adai*, nom du même animal en koïbale, comme dans le *xyt* ou *kit*, «loup», de l'ostyake iénisséen (voir *Journal asiatique*, p. 505 au procès-verbal du 14 mai 1897), le *séta*, «chien», des Santalis ou indigènes du Bengale occidental (voir The Rev. L. O. Skrefsrud, *A Grammar of the Santhal language*, section III, p. 329, Benarés, 1873), ou le セダ *séda*, セタ *séta*, «chien», de l'aïno? On signalera même ici la ressemblance particulièrement étroite sur ce point entre l'aïno de Yéso et le parler des aborigènes du Bengale.

Même remarque au sujet du テタル *tétaru*, *tétru*, テダリ *tédari*, «blanc», de l'aïno, qui nous rappelle singulièrement le თეთრი *thethri*, «blanc», du géorgien. Inutile d'ajouter que les formes de l'aïno données par A. Pfizmaier (voir *Mosiwo*

gousa, Vocabularium der Aïno Sprache, dans le vol. V des *Denkschriften der Philosophisch-historische Klasse*, de l'Académie impériale de Vienne, 1854). レタル *rétaru*, レタリ *rétari* résultent simplement de cette tendance au rhotacisme qui semble développée surtout dans le dialecte de Yéso.

DE CHARENCEY.

L'HOMME AU MASQUE DE FER.

Bien des personnes inclinaient à croire que le fameux captif de Louis XIV était le patriarche arménien Avédik qui, ayant encouru l'animosité de Ferriol, l'ambassadeur de France, à cause de ses démêlés avec les Jésuites, avait été, après de nombreuses persécutions, enlevé, au mépris du droit des gens, transporté en France et enfermé à la Bastille. Cette opinion n'est plus soutenable, maintenant que notre confrère, M. J. Karapet Basmadjian, a publié les documents originaux de l'enquête prescrite par D'Argenson au sujet du patriarche de Constantinople, et après la mort de celui-ci. Ces documents, conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, mais dont l'existence était pour ainsi dire inconnue, fournissent les détails les plus circonstanciés sur la fin d'Avédik qui, enfermé successivement à l'Arsenal, au mont Saint-Michel, et à la Bastille, obtint la liberté en abjurant sa foi. Admis parmi les prêtres de Saint-Sulpice, il finit ses jours chez eux et fut enseveli dans le chœur de leur église le 21 juillet 1711. Parmi les noms des personnes chargées de l'enquête, nous relevons celui de Pétis de la Croix. Félicitons M. Basmadjian, d'avoir, en publiant dans son intéressante revue *Banasêr* ces pièces curieuses, fait la lumière sur ce point[1].

Lucien BOUVAT.

[1] *Procez-verbal de Monsieur d'Argenson, contenant enquest sur la Vie et la Mort de Monsieur Auedik, patriarche des Arméniens de*

BIBLIOGRAPHIE.

M. CHAINE, *GRAMMAIRE ÉTHIOPIENNE* Beyrouth, Imprimerie catholique, 1907.

A l'imitation de la *Porta linguarum orientalium*, jadis inaugurée par Petermann, et dont les différents volumes sont rapidement devenus classiques dans les Universités allemandes, la Faculté orientale de Beyrouth a entrepris la publication de manuels destinés à faciliter l'étude des langues qu'elle enseigne, et dont la collection porte le titre générique de Petite Bibliothèque à l'usage des étudiants en langues orientales. Ceci est du meilleur exemple. Alors que la métropole se désintéresse chaque jour davantage de ces anciennes litteratures, dont l'utilité est plus considérable qu'on n'imagine, il est bon que la France d'à côté s'efforce de combler la lacune et maintienne, dans la mesure du possible, le bon renom de ces etudes qui risqueraient fort autrement, et à bref délai, de n'être plus chez nous qu'un souvenir.

Parmi les manuels publiés jusqu'ici par l'Université de Beyrouth, celui de copte en est à sa seconde édition en trois ans. Cela prouve au moins un fait : c'est qu'il y a plus de gens qu'on ne pense à étudier le copte, et le nombre en serait encore plus élevé si les centres d'enseignement étaient plus répandus.

Je ne sais s'il y a beaucoup d'éthiopisants de langue française. Mais ils se réjouiront sans doute de l'excellent instrument de travail que vient de leur donner M. Chaine.

Constantinople, précédé d'une notice sur Avédik, par K. J. BASMADJIAN (Extrait du «Banasêr»). Paris, Imprimerie polyglotte, 1906, in-8°, 17 pages.

Cette nouvelle grammaire éthiopienne comprend cinq sections : un exposé grammatical, une chrestomathie, un vocabulaire, un appendice bibliographique et des tableaux de paradigmes.

J'avoue tout de suite ne pas être satisfait des signes *ă*, *u*, *i*, *a*, *e*, *ĕ* et *o* choisis par M. Chaine pour représenter les voyelles. J'eusse préféré *a*, *ū*, *ī*, *ā*, *ē*, *e* et *ō*. Cette dernière transcription, usitée d'ailleurs en Allemagne, est à la fois plus rationnelle et plus commode : plus rationnelle, parce qu'elle est plus conforme aux données de la grammaire comparative des langues sémitiques; plus commode, parce qu'elle rend disponible le signe *u* pour la représentation des diphtongues, c'est-à-dire des sons labialisés. En ce qui concerne les consonnes, il eût mieux valu rendre ሠ par *š* plutôt que par *ś*; car le signe *š*, qui équivaut à *ch* français, a l'avantage de correspondre à la valeur primitive de la lettre éthiopienne. Un seul signe, *p*, transcrit à la fois ፐ et son emphatique ጰ. Enfin le signe *j* (=*j* allemand) était à rejeter dans la transcription de የ; le signe *y* eût été exempt d'ambiguïté, et n'eût entraîné aucune confusion avec cet autre *j* (=*j* français) par lequel M. Chaine représente la lettre amharique additionnelle ዠ.

Un chapitre de phonétique suit ces préliminaires consacrés au syllabaire. Le paragraphe 24 mérite d'être signalé comme absolument neuf. On sait que les signes éthiopiens du sixième ordre, ህ, ል, ሕ, etc., tantôt sont muets, tantôt se lisent avec *e* (*ĕ*). La lecture de ces signes est ramenée à trois lois fondamentales qui enferment la majorité des cas, et qu'il est utile de confier à sa mémoire.

Le chapitre des modifications phoniques est bien résumé. Il est cependant un peu bref dans certaines de ses parties. Le paragraphe 36, entre autres, qui traite du redoublement des consonnes, avait besoin de plus amples développements. M. Chaine indique quelques mots usuels, comme እለ « qui (au pluriel) », et non « ceux-là », où le redoublement a lieu. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Au cours de la gram-

maire, il eût fallu donner entre parenthèses la transcription exacte des mots à redoublement qu'il est nécessaire de connaître dès le début. Faute de ce soin le commençant ne peut savoir que le pronom personnel absolu de la 2ᵉ pers. pl. masc. አንትሙ se lit *antemmū* plutôt que *antemū;* et de même les pronoms démonstratifs እሉ *ellū* «ceux-ci», እላ *ellā* «celles-ci», እልክቱ *ellektū* «ceux-là», ou enfin le pronom interrogatif au singulier መኑ *mannū* «qui?».

Au paragraphe 38, dans des formes comme ብረከሞ pour *ብሬኩየ, ne s'agit-il pas d'un phénomème de contraction plutôt que d'addition?

Le livre deuxième consacré à la morphologie ne mérite que des éloges. En particulier, la théorie du verbe sain, avec ses formes, ses temps et ses modes, est exposée avec beaucoup de clarté.

C'est trop dire, aux paragraphes 128 et 129, que de parler de déclinaison. Car l'éthiopien comporte seulement un accusatif, dont la caractéristique, *a*, en s'ajoutant au thème du nom, donne des terminaisons variables. Un tableau, inséré dans le paragraphe 128 et reproduit au paradigme XVII, résume ces formes.

Pareillement, le paradigme XII expose avec netteté tout ce qui concerne l'adjonction des suffixes personnels au verbe et au nom.

A propos des adjectifs numéraux, il convient aussi de signaler un autre paragraphe inédit, et d'ailleurs excellent, sur la notation du temps, avec un spécimen de la concordance des années éthiopiennes et des années grégoriennes.

Le dernier livre traite de la syntaxe. La richesse des exemples y est remarquable. Le chapitre IV, sur la valeur et l'emploi des temps et des modes, est presque un modèle de méthode. Les diverses acceptions du parfait et de l'imparfait y sont classées d'une façon systématique.

La chrestomathie comprend dix-sept morceaux. Les sept premiers sont analysés et traduits; ce sont des épisodes bibliques. Les autres consistent dans les quatre premiers cha-

pitres de la *Genèse*, sauf le dernier qui se compose de quatre petits fragments destinés à donner une idée de la poésie éthiopienne. Cette chrestomathie me semble trop courte. A peine suffira-t-elle, ou je me trompe fort, à une première année d'enseignement. En outre elle exigera bien peu d'efforts de la part de l'élève, qui, en présence d'une difficulté dans les textes non traduits, aura vite recours aux premières pages de la Bible où il trouvera ce dont il aura besoin. Pourquoi M. Châine n'a-t-il reproduit que des textes bibliques? En empruntant quelques passages à des œuvres historiques, dont un grand nombre sont maintenant publiées, il eût, je crois, donné à son recueil un intérêt de plus, en même temps qu'il y eût introduit de la variété.

L'appendice bibliographique se réfère à la *Bibliografia Etiopica* de G. Fumagalli, parue à Milan en 1893. Un autre répertoire du même genre a été publié à Leipzig, égale-en 1893, par L. Goldschmidt : *Bibliotheca Aethiopica. Vollständiges Verzeichniss und ausführliche Beschreibung sämmtlicher Aethiopischer Druckwerke.*

L'index de M. Chaine rappelle les travaux anciens qui conservent leur valeur, et enregistre les principales publications depuis 1893. Pourtant la seconde édition de la Grammaire de Dillmann, revue par M. C. Bezold (Leipzig, 1899), n'est pas signalée.

Les paradigmes, au nombre de 24, forment un petit fascicule à part, que l'on peut ainsi avoir sous les yeux en même temps que la grammaire proprement dite.

Clarté et précision : telles sont les caractéristiques de cette nouvelle grammaire éthiopienne, et ces qualités en font un parfait instrument d'enseignement et d'étude.

A. GUÉRINOT.

E. Aymonier et A. Cabaton, *Dictionnaire čam-français*, Paris, 1906, in-8°, xlviii-587 pages à deux colonnes, t. VII des Publications de l'École française d'Extrême-Orient, Ernest Leroux, éditeur, 32 francs.

MM. Aymonier et Cabaton, dont on connaît les belles études sur les čams [1], viennent de les compléter par la publication d'un dictionnaire čam-français. Cet important ouvrage comprend près de 9,500 mots dans les deux dialectes čams de l'Annam et du Cambodge, en caractère čam et en transcription. De très nombreuses étymologies sanskrito-čam et arabico-čam témoignent des influences successives de l'hindouisme et de l'islâm. Un précis de grammaire avec appendice sur les divisions du temps, les poids, mesures, monnaies, et un petit texte ont été placés en tête du dictionnaire. L'ordre alphabétique du dictionnaire est celui de l'alphabet sanskrit, mais un index donne les mots čams dans l'ordre alphabétique français. Un second index des principaux mots français constitue un véritable dictionnaire français-čam.

Par de nombreux exemples de lexicographie comparée, MM. Aymonier et Cabaton montrent que le čam est également apparenté aux langues malayo-polynésiennes et à celles du groupe mōn-khmer-kolarien. A quel groupe le rattacher? « Himly et le Père Schmidt y ont vu une langue mixte qu'ils font rentrer dans le groupe mōn-khmer. Malgré la présence de nombreuses racines et d'éléments formatifs qui appartiennent en même temps au mōn-khmer-kolarien, il faut décidément avec le Dr Kern, Kuhn et Niemann, rattacher le čam à la famille malayo-polynésienne. Il est superflu d'ajouter que l'élément malayo-polynésien qu'il contient remonte à une époque très reculée et ne saurait être dérivé de n'importe quelle autre langue de la même famille (p. viii). »

[1] Les auteurs ont écrit *čam* avec un *č* parce que cette notation est usitée déjà pour la transcription du khmer; mais ils remarquent eux-mêmes (p. xvi, note 1) que *ć* eût été préférable.

Le Père Schmidt est d'avis contraire (*Anthropos*, 1907, fasc. II, p. 332) : « A moi, il me paraît que le ćam est d'abord essentiellement une langue mixte. Puis un très grand nombre de mots lui est commun avec les langues austronésiennes, mais je ne saurais dire si ce nombre est en effet plus grand que celui qu'il possède en commun avec les langues austroasiatiques, il est vrai que des mots très importants comme les pronoms et les numéraux sont d'origine austronésienne. Mais, par contre, presque tous les éléments importants pour la formation des mots sont de caractère austroasiatique. De là la déduction me paraît s'imposer que le ćam est une langue originairement austroasiatique à laquelle est venu se mêler plus tard une langue austronesienne. Faut-il donc compter maintenant le ćam dans les langues austroasiatiques ou parmi les langues austronésiennes? » En l'état de nos connaissances, l'opinion du Père Schmidt me semble plus justifiée que celle de Kern, Kuhn et Niemann à laquelle se sont ralliés MM. Aymonier et Cabaton. *A priori*, la présence en ćam « de nombreuses racines et d'éléments formatifs qui appartiennent en même temps au mōn-khmer-kolarien (= austroasiatique de Schmidt) », indique une parenté plus étroite avec ce groupe linguistique qu'avec le groupe malayo-polynésien (= austronésien de Schmidt). L'origine malayo-polynésienne des pronoms et des noms de nombre ne peut, à mon avis, ni annuler, ni même atténuer l'importance de la constatation précédente.

Le dictionnaire ćam-français m'a récemment rendu un signalé service : il m'a permis d'identifier un nom théophore et une série de noms de mois malgaches, et d'en montrer l'origine indienne. Le nom divin malgache *Zanahāri* < *Zaṅahāri* n'est autre que le ćam *Yaṅ harèi* < skr. *hari*, litt. « le Dieu du jour, le Soleil divinisé ». Deux noms de mois ćam, le onzième et le douzième, sont d'origine sanskrite : *puaç* < *pauṣa*, *mak* < *māgha*; cf. malgache : *fūša*, *māka*. Les dix autres mois ćam sont désignés par un numéro d'ordre :

mois I, mois II, etc. En malgache, au contraire, la série est complète ; *fisāka* < skr. *vaiçakha*, *asāra* < *aṣāḍha*, *vatravātra* < *bhādrapada*, *hatsīka* < *kārttika*, etc. La persistance de la terminologie indienne à Madagascar est d'autant plus intéressante que les Čams ne l'ont conservée que pour les deux derniers mois. J'ajouterai que les langues mōn-khmer sont très utiles pour l'identification de certains mots malgaches désuets, figurant dans les vocabulaires recueillis au XVIIe siècle, et qui ne sont attestés par aucun ancien texte. Houtman en 1603 et Flacourt en 1658, par exemple, donnent, celui-là : *affetouwa* «artillerie, arme à feu», celui-ci : *foutoue* «artillerie». Je ne connais pas d'équivalent de ce mot dans les langues malaises; mais j'ai trouve en khmer : *phdŭḥ* «faire explosion» > malgache ancien : *fūtu* «action de faire explosion, d'éclater»; malgache moderne *tafūndru* «canon». Ce dernier repond mieux encore que *futu* au khmer *phdaḥ* : *tafūndru* = préfixe *ta* + **fūra* > *fūru* > *fūndru*, celui-ci par alternance regulière de *r* avec *dr* sous l'influence de la nasale antécédente. L'*affetouwa* de Houtman est probablement pour **futūvanå*, forme dérivée de *fūtu* signifiant «explosion».

Il est malaise de montrer dans les limites d'un compte rendu, la riche documentation du dictionnaire čam-français, sa correction scientifique et matérielle, son importance pour l'étude de la langue cam et pour la linguistique comparée : les qualités d'un dictionnaire n'apparaissent qu'à l'usage. Je me contenterai donc d'ajouter que le travail de MM. Aymonier et Cabaton est une œuvre excellente à tous égards, également intéressante et utile pour le linguiste, le phonéticien, le folkloriste même. Il faut savoir gré à l'École d'Extrême-Orient de leur en avoir facilité la publication.

Gabriel Ferrand.

CHARLES A. SHERRING (Indian civil service, deputy commissioner of Almora), *Western Tibet and the British borderland, the sacred country of Hindus and Buddhists.* — London, Edward Arnold, 1906.

L'auteur est membre de la Société géographique d'Angleterre et son ouvrage concerne plutôt l'objet des études de la Société du Boulevard Saint-Germain que les sujets traités dans le *Journal asiatique*. Pleines d'intérêt, du reste, sont ces descriptions des Kouen-lun et du Kara-Koroum, de l'Himalaya de Kumaon et de la partie du plateau tibétain avoisinant cette chaîne. Ces grandes hauteurs, si peu explorées jusqu'ici, présentent des beautés naturelles qui se placent au premier rang parmi celles que l'on rencontre à la surface du globe. Le rôle important que les sommets de l'Himalaya, de Kumaon, du Nari, le massif du Kailas et le lac Mansarowar étendu à ses pieds, jouent dans les conceptions religieuses des Hindous et des Tibétains, est le côté par lequel l'exploration et l'étude de la région doivent attirer l'attention des Orientalistes. Si le *Meru* est une création purement mythique, il est pourtant identifié, dans les croyances actuelles, avec un mont de la géographie réelle. Les sentiers gravissant ces hauteurs sont fréquentés par de nombreux pèlerins; l'explorateur anglais nous les fait connaître. Il a observé attentivement les pratiques et l'organisation religieuse de cette extrémité ouest du Tibet parcouru par lui. La lecture de son volume se fait avec d'autant plus de plaisir que celui-ci est enrichi d'illustrations où l'art a usé de toutes ses ressources actuelles pour placer sous nos yeux des paysages alpestres dépassant par leur caractère grandiose tous ceux qui nous sont familiers.

P. BOURDAIS.

Le gérant :

Rubens DUVAL.

JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1907.

NOTICE

SUR

LES MANUSCRITS SYRIAQUES ET ARABES

CONSERVÉS

À L'ARCHEVÊCHÉ CHALDÉEN DE DIARBÉKIR,

RÉDIGÉE

PAR M[GR] ADDAI SCHER,

ARCHEVÊQUE CHALDÉEN DE SÉERT.

(SUITE[1].)

COD. 71. — Même ouvrage que le précédent.

Ce volume contenait 28 discours; les 16 premiers manquent. La plupart de ces discours sont dans le volume précédent. Le 41e est attribué à Išô'yahb III, patriarche; il commence par ces mots : ܐܝܬܝܐ ܠܚܝܠܐ ܕܡܠܟ ܫܘܒܚܗ ܫܒܚܐ ܘܐܝܩܪܐ. Le 42e a pour titre : « Discours pour la commémoraison de Mar Elia, chef des moines de la ville de Ninive, composé par un des disciples du Bienheureux. » Ce discours est suivi de la ܦܘܠܚܬܐ

[1] Voir le numéro de septembre-octobre 1907, p. 331-362.

ܕܥܠ ܡܪܝ، ܐܠܝܐ ܘܡܠܐܟܐ, que Mingana a éditée à la fin des discours de Narsaï.

0,25 sur 0,16. Incomplet; les 12 premiers cahiers ainsi que les derniers ont disparu. Les cahiers qui restent sont au nombre de 20, de chacun 10 feuillets; 27 lignes à la page. — Sans date : XVIe siècle.

Cod. 72. — ܟܬܒܐ ܕܦܪܕܝܣܐ ܕܥܕܝܢ ܕܣܡܟܗ ܒܡܫܘܚܬܐ ܠܡܪܝ، ܥܒܕܝܫܘܥ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܨܘܒܐ ܘܕܐܪܡܢܝܐ « Livre du Paradis d'Éden, composé en vers par Ebedjésus, métrop. de Nisibe et d'Arménie. »

Assemani a donné une analyse de cet ouvrage (*B. O.*, III, 1, p. 325-332). Un certain nombre de ces poésies ont été publiées à Beyrouth, en 1888 et 1889, par G. Cardaḥi et par H. Gismondi.

0,26 sur 0,17. — 10 cahiers de 10 feuillets; 26 lignes à la page.

Écrit le 6 nisan de l'an 1791 d'Alexandre (avril 1480) dans le village de Beith Sâlem dans la région de Baz, du temps de Mar Siméon, patr., par un certain Gabriel.

Cod. 73. — Même ouvrage.

0,18 sur 0,12. — 19 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page.

Terminé le 3 aḍar 1791 des Grecs (mars 1480) du temps du patr. Mar Siméon, et de Mar Elia, métrop. de Nisibe, d'Arménie, de Mardê, d'Amid, de Ḥesna de Kêpa et de Séert; il a été écrit pour l'écolier Ḥabib.

Cod. 74. — Même ouvrage.

0,24 sur 0,18. — 11 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page.

Terminé le 7 de 'ab de l'an 1890 des Grecs (août 1579), par Elia, métrop. d'Amid, fils de Ḥabib Asmar, de la ville d'Amid; il a été écrit pour l'église de Jérusalem.

Cod. 75. — Même ouvrage.

0,30 sur 0,20. — 11 cahiers de 10 feuillets; 25 lignes à la page.

Achevé dans le village de Wasṭa, où se trouve la cellule patriarcale, le 6 tamouz de l'an 1920 des Grecs (juillet 1609), du temps de Mar Elia, patr., et de Mar Siméon, héritier du siège, par l'évêque Jean, fils du prêtre Joseph, fils de Ṣliba, fils de Rais (chef) Ahroun, originaire du village de 'Abnâyé, situé au-dessus de Gorguel, sur les bords du Hêzla.

Cod. 76. — Ce volume contient :

1° Poème de Sarguis d'Adhorbaïdjan sur Rabban Hormezd (publié par M. Budge en 1894). — 2° Poème du même Sarguis sur le bienheureux Mar Aḥa. Le style de l'auteur dans ce poème est plus pur; la rime en est exclue. — 3° Poème de Mar Aprem, en 12 livres, sur Joseph (publié par Bedjan, en 1891).

Le livre a appartenu au patriarche Joseph II.

0,28 sur 0,17. — 18 cahiers de 10 feuillets; 15 lignes à la page.

Achevé en 1857 (1546) dans le couvent de Mar Aḥa, du temps de Mar Ṣiméon, patr.; il a été écrit pour le prêtre Abraham, fils de Jacques, de la famille de Sâmè, d'Amid.

Cod. 77. — Ce volume contient :

1° Trois poèmes en vers de sept syllabes, d'un auteur anonyme, sur Rabban Hormezd et sur Rabban

Khoudawi. — 2° Homélie de saint Aprem sur le jugement dernier. — 3° Homélie de Mar Jacques sur le même sujet.

0,16 sur 0 11. — 18 cahiers de 10 feuillets; 15 lignes à la page.

Écrit dans le couvent de Mar Khoudawi, le 25 iloul de l'an 1812 (septembre 1501).

Cod. 78. — Collection des Hymnes de Guiwarguis Warda.

Ces hymnes sont au nombre d'environ 120 : sur les fêtes, les commémoraisons, tous les dimanches de l'année, les Rogations, le jeûne, la prière et la pénitence. Deux de ces hymnes parlent des calamités survenues durant les années 1224-1228. Beaucoup d'entre elles ont été insérées dans les offices des fêtes et des commémoraisons[1].

Cette collection contient aussi quelques hymnes d'un auteur anonyme, sur les docteurs syriens, sur les Apôtres, sur tous les saints, sur les patriarches nestoriens depuis Addaï jusqu'à Timothée II, etc. Quelques autres hymnes sont attribuées au prêtre Ṣliba de Manṣourya, à Salomon de Bassorah, à Mari bar Mšiḥâya, à Ḥakim de Beith Qâša, à Elia de Nisibe, à Khamis, à Sabrišôʿ bar Paulos, etc.

0,28 sur 0,17. — 27 cahiers; 25 lignes à la page. — Achevé le 10 de 'ab 1876 (août 1565).

[1] Le P. Cardaḥi a reproché à tort à Warda d'avoir fait un trop grand usage de mots grecs. Le style de Warda est en général pur, et il n'a employé des mots grecs que dans une de ses hymnes sur l'état des hommes sur la terre.

Cod. 79. — Même ouvrage.

0,28 sur 0,17. — 23 cahiers de 10 feuillets. Écriture fine; de 22 à 24 lignes à la page. — Sans date : xvi[e] siècle.

Cod. 80, 81, 82, 83. — Même ouvrage.

Cod. 84. — Même ouvrage.

On trouve à la suite : ܡܕܪܫܬܐ ܕܥܠ ܚܕܒܫܒܐ ܕܟܠܗ̇ ܫܢܬܐ ܕܥܒܝܕܐ ܠܡܪܝ، ܨܒܪܝܫܘܥ ܐܦܣܩܘܦܐ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܐܬܪܐ ܕܒܪܘܪ

« Poème sur tous les dimanches de l'année, composé par Mar Sabrišô', évêque métrop. de la région de Barwar. »

0,27 sur 0,16. — 31 cahiers de 10 feuillets; 24 lignes à la page.

Terminé à Nisibe le 15 tešri second de l'an 1887 d'Alexandre (novembre 1575), 980 des Arabes, du temps de Mar Elia, patr., et de Mar Išô'yahb, métrop. de Nisibe et d'Arménie, par le prêtre Jean, fils du prêtre Baïram, fils de Barhaimšah, d'Arbèles.

Cod. 85. — Hymnes de Warda pour les dimanches, les fêtes et les commémoraisons de l'année, depuis le premier dimanche de *soubara* (Avent) jusqu'au deuxième dimanche de Pâques.

0,28 sur 0,17. — 13 cahiers de 10 feuillets; 22 à 27 lignes à la page. — Sans date : xvi[e] siècle.

Cod. 86. — Hymnes de Warda pour les dimanches, les fêtes et les commémoraisons de l'année, depuis le deuxième dimanche de Pâques, jusqu'au quatrième dimanche de la Dédicace de l'Église.

Suivent des poésies de Khamis sur la sagesse, l'amour, la rose, la cire, etc.

0,18 sur 0,13. — 13 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page.

Sans date : XVIe siècle. Écrit dans le couvent de Mar Awgen.

Cod. 87. — Ce volume contient : 1° Poème de Gabriel de Mossoul sur Sabrišôʿ de Beith Qôqa (cod. 50, 1°). — 2° Quatorze hymnes de Khamis sur les Rogations et la pénitence.

0,21 sur 0,15. — 9 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. — Sans date : XVIIe siècle.

Cod. 88. — Ce volume contient :

1° Poème de Gabriel de Mossoul (cod. 87). — 2° Les hymnes de Khamis sur les Rogations et la pénitence. — 3° Les hymnes de Warda sur les Rogations. — 4° Les hymnes de Khamis sur les fêtes de N.-S. — 5° Trois hymnes d'Isaac Šbednaya sur la Croix, les Rogations et saint Georges. — 6° Les hymnes du prêtre Sliba de Manṣourya, d'Išôʿyahb bar Mqadam et de ʿAbdišôʿ de Gazarta.

0,30 sur 0,20. — 21 cahiers de 10 feuillets; 24 lignes à la page.

Achevé à Amid, le 28 tamouz de l'an 1885 des Grecs (juillet 1574), du temps de Mar Siméon, patr., par le métrop. Elia, fils de Asmar Ḥabib.

Cod. 89. — ܥܘܢܝ̈ܬܐ ܕܓܒܪܝܠ ܕܡܘܨܠ ܘܕܚܡܝܣ ܘܕܐܝܣܚܩ ܫܒܕܢܝܐ. « Hymnes de Gabriel de Mossoul, de Khamis et d'Isaac Šbednâya. »

0,21 sur 0,15. — 20 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page. — Sans date : XVIIe siècle.

Cod. 90. — Ce volume contient :

1° Poème de Gabriel de Mossoul (cod. 50, 87, 88, 89). — 2° 20 hymnes de Khamis sur les Rogations (cod. 89). — 3° 12 hymnes de Warda sur le même sujet. — 4° Hymne du prêtre Ṣliba sur le même sujet (cod. 88, 6°). — 5° 9 hymnes de Khamis sur les fêtes de N.-S. (cod. 88, 4°). — 6° Poème sur saint Étienne, d'un auteur anonyme (cod. 50). — 7° Poème de Bar Mqadam sur saint Georges. — 8° 3 hymnes d'Isaac Šbednâya (cod. 88, 5°). — 9° Poème du prêtre Ṣliba de Manṣourya sur Šmoni et ses fils.

0,30 sur 0,19. — 17 cahiers de 10 feuillets; 24 lignes à la page.

Achevé à Mardin, le 1er de tešri I de l'an 1947 des Grecs (octobre 1635), du temps de Mar Elia, patr., et de Mar Jean, év. métrop. de Mardin, par Rabban Ṣehioun, fils du diacre Hendi, de la famille de Tomâna.

Cod. 91. — Ce volume contient :

1° ܟܬܒܐ ܕܡܐܡܪܐ ܙܘܓܢܝܐ « Livre du discours accouplé », composé par Barhebræus en vers de douze syllabes, sur la science et la sagesse divine. Khamis ben Qardaḥé a ajouté à chaque phrase métrique de Barhebræus une autre phrase sur le même sujet. — 2° Poème de Gabriel de Mossoul (cod. 90, 1°). — 3° Deux poèmes de Khamis sur Išôʿsabran, martyr, et sur la Croix. — 4° Hymnes

de Khamis sur les Rogations et sur les fêtes de N.-S. (cod. 87, 1°; 88, 2°, 4°; 89; 90, 2°, 5°). — 5° Homélies (ܬܘܪ̈ܓܡܐ) de Khamis (cod. 60, 2°). — 6° Discours métriques de Khamis sur toutes les lettres de l'alphabet. — 7° Diverses poésies du même, en vers de douze syllabes, sur la sagesse, l'amour, le vin, la rose, la cire, le silence, l'éventail, etc. — 8° Poésies de Rabban Isaac, en strophes acrostiches, et d'une rime unique en ܐܠ.

0,21 sur 0,12. — 21 cahiers de 10 feuillets; 24 lignes à la page.

Terminé à Mossoul, le 21 ḥziran 1706 des Grecs (juin 1395) et 797 des Arabes, par le diacre Abraham, fils de 'Abdallah, fils de Behnam.

Cod. 92. — ܟܬܒܐ ܕܡܐܡܪ̈ܐ ܙܘܓܢܝܐ « Livre du discours accouplé » (cod. 91, 1°), composé par Barhebræus. Ici chaque phrase métrique de Barhebræus est précédée de trois autres phrases analogues, composées par Khamis, Išô'yahb bar Mqadam et Joseph II.

Suit un discours métrique, en vers de douze syllabes, sur l'exil, composé par Joseph II en 1698 de notre ère.

0,22 sur 0,15. — 97 feuillets; 16 lignes à la page. — Sans date : XVIIIe siècle.

Cod. 93. — I. Vingt-quatre feuillets contenant : 1° Deux poèmes de 'Abdišô' de Gazarta sur saint

Cyriaque. — 2° Abrégé de l'office des Rogations. — 3° Hymne pour les Rogations.

0,24 sur 0,30. — Sans date : XVII° siècle.

II. On a relié à la fin de ces feuillets soixante-treize autres feuillets, contenant : 1° Conseils à donner par le curé à ses ouailles (caršouni). — 2° Diverses pièces traduites du latin (arabe). — 3° Prières liturgiques traduites du syriaque en arabe. — 4° Proclamations du Carême (syriaque). — 5° Autres prières liturgiques tirées du *Houdra*. — 6° Hymnes des Défunts. — 7° Catéchisme (caršouni). — 8° Note sur la chronologie (syriaque).

Écriture du XVIII° siècle.

Cod. 94. — ܥܘܢܝ̈ܬܐ ܕܡܬܐܡܪ̈ܢ ܒܒܥܘܬܐ ܕܢܝܢܘܝ̈ܐ ܕܡܘܫܠ ܐܝܟ ܠܓܒܪܝܠ ܥܘܢܝ̈ܬܐ ܒܝܬ ܕܘܪ̈ܕܐ ܘܕܚܡܝܣ « Hymnes de Warda et de Khamis pour les Rogations des Ninivites, compilées par Gabriel. » Savoir :

1° Vingt hymnes de Warda sur les Rogations. — 2° Hymne de saint Aprem sur la science et la crainte de Dieu. — 3° Hymne de Mar Elia de Nisibe sur le jeûne. — 4° Dix hymnes de Khamis sur la pénitence. — 5° Trois hymnes de Išô'yahb bar Mqadam sur la contrition. — 6° Hymne de Khamis sur le même sujet. — 7° Hymne du prêtre 'Aṭâya bar Athéli sur l'âme pécheresse. — 8° Hymne de Warda (ou de Ḥakim de Beith Qâša, selon d'autres) sur la contrition. — 9° Hymne d'Isaac Qardaḥa Šbednâya

sur le même sujet. — 10° Deux hymnes de Ṣliba de Manṣourya.

11° Hymne sur les attributs de N.-S., composée par Gabriel, en 1925 des Grecs (1614), dans le couvent de Saint-Jacques-le-Reclus. — 12° Quatre hymnes d'Išôʿyahb bar Mqadam sur la pénitence. — 13° Deux hymnes de Warda sur Jonas. — 14° Quatre hymnes du même sur la contrition. — 15° Hymne de Rabban Mari bar Mšiḥâya. — 16° Hymne de Warda sur les Rogations. — 17° Prières et invocations de ʿAbdišôʿ de Gazarta. — 18° Trois hymnes de Warda sur le *Pater* et la pénitence. — 19° Trois hymnes de Khamis sur la contrition. — 20° Trois hymnes de Bar Mqadam.

21° Poésie de Siméon de Šaqlaband sur les énigmes. — 22° Deux prières de Warda pour demander à Dieu de donner la pluie et de faire disparaître les fléaux. — 23° ܐܚܪܬܐ ܕܥܠ ܒܘܪ̈ܢܘܬܐ ܕܗܘ̈ܝ ܒܫܢܬ ܐܠܦ .:. ܬܩ: ܠ: ܗ: ܘ: ܙ: ܚ: ܛ ܕܝܠܗ ܕܓ̇ܝܘܪܓܝܣ « Autre (hymne) de Guiwarguis (Warda) sur les calamités survenues pendant les années 1535, 6, 7, 8, 9 (1224-1228). » — 24° ܐܚܪܬܐ ܡܛܠ ܟܦܢܐ ܘܡܘܬܢܐ ܕܗܘ̣ܐ ܒܫܢܬ .:. ܐܬܩܠܘ: ܕܝܘ̈ܢܝܐ ܕܝܠܗ ܕܘܪܕܐ « Autre (hymne) de Warda sur la famine et la peste qui eurent lieu en 1536 des Grecs (1225). » — 25° Hymne de Mar Gabriel, métrop. de Gazarta, pour les Rogations. — 26° Deux prières d'un auteur anonyme.

La plupart de ces hymnes sont en vers de sept syllabes. Dernière clausule : ܫܠܡ ܥܘܢܝ̈ܬܐ ܕܒܥܘܬܐ ܕܟܢܫ ܐܢܝܢ ܡܪܝ ܠܓܒܪܐܝܠ ܕܒܝܬ ܪܒܢ « Fin des hymnes pour les Rogations, recueillies par Mar Gabriel de Beith Rabban (Abraham Slokhaya). »

0,28 sur 0,17. — 14 cahiers de 10 feuillets; 24 lignes à la page.

Cod. 95. — ܟܬܒܐ ܕܓܢܬܐ ܐܘ ܕܠܩܘܛ̈ܐ « Livre du Jardin, ou Morceaux choisis. » Savoir :

1° Discours métrique, en vers de sept syllabes, de saint Mar Isaac, sur les moines vertueux (5 ff.). — 2° Discours métrique de Babaï bar Nṣibnâyé sur la pénitence (8 ff.). — 3° Livre du discours accouplé (36 ff.; cod. 91, 1°). — 4° Discours métrique sur l'âme raisonnable, composé par ʿAli bar Sîna (Avicenne) et traduit de l'arabe en syriaque par Bar Maʿdani. Šahâb-ed-Din avait ajouté à chaque phrase de ʿAli bar Sîna une autre phrase sur le même sujet (ܢܘܣܟܗ); il a été expliqué par Khamis, le philosophe (5 pp.). Ce discours paraît être incomplet ici. — 5° Discours métrique de Khamis sur toutes les lettres de l'alphabet (7 pp.; cod. 91, 6°). — 6° Diverses poésies de Khamis sur la sagesse, l'amour, etc. (16 ff.; cod. 91, 7°). — 7° Livre des Séances ou *Maqâmât*, composé en syriaque par Mar Yahbalaha (Išôʿyahb?) bar Malkoun, métrop. de Nisibe (incomplet; 1 f.). — 8° Poème de Sarguis d'Adhor-

baïdjan sur R. Hormezd[1] (66 ff.; cod. 76, 1°). — 9° Poème intitulé : « Perle des connaissances ». Il traite de la théologie, de la création et de Mar Awgen; à la fin, l'auteur prie pour Denḥa, patriarche, et pour son frère Mar Ḥnanišô' (13 ff.). — 10° Hymne intitulée : Reine des Hymnes. Elle traite de Dieu, de la Trinité et des Saints (8 ff.).

11° Poème de 'Abdišô de Gazarta sur saint Cyriaque et sa mère (10 ff.). — 12° Traité du même sur les mots ambigus (publié par Hoffmann; 16 ff.). — 13° Environ cinquante énigmes en vers de douze syllabes (7 ff.). — 14° Homélie (ܬܘܪܓܡܐ) de 'Abdišô' de Gazarta, sur saint Cyriaque, en vers de douze syllabes. — 15° Hymne sur les Rogations; tous les mots d'une même strophe commencent par la première lettre de cette strophe, exemple : ܒܪ ܒܪܘܝܐ ܒܢ ܒܪܝܪܘܬ ܒܒܘܪ̈ܟܝܢ ܒܒܠܬܒ (7 pp.). — 16° Quatre prières (ܣܘܬܪ̈ܐ) à réciter à la fin de la messe, composées par 'Abdišô' de Gazarta. — 17° Discours métrique du même, sur l'âme. — 18° Poésie de Khamis. — 19° Poésies de 'Abdišô' de Gazarta. — 20° Discours sur les circonstances mauvaises du temps, composé en vers de douze syllabes par Išô'yahb bar Mqadam (9 ff.).

21° Homélie de saint Aprem sur les moines (9 pp.). — 22° Homélie de Mar Jacques (de Sa-

[1] Une note placée à la fin est ainsi conçue : « A été achevé ce poème le 27 adar de l'an 1894 des Grecs (mars 1583), dans le couvent de Mar Jean l'Égyptien, par le prêtre Joseph, moine. »

roug) sur N.-S. (4 ff.). — 23° Profession de foi des Orthodoxes (5 ff.). — 24° Petit discours de Išô'pnah, contre ceux qui disaient qu'il avait absorbé le poison de l'idolâtrie (2 pp.). — 25° Notice sur les patriarches et sur leur élection (9 ff.). — 26° Cantique de Khamis, pour le jour de Pâques. — 27° Autres cantiques en latin (écrits en caractères syriaques). — 28° Trisagion en latin, en grec, en arménien, en géorgien, en persan, en turc, en arabe et en syriaque. — 29° Conseils aux pénitents (3 pp.). — 30° Poésie de 'Abdišô' de Gazarta sur les louanges d'Ignace, patriarche des Jacobites (5 pp.).

31° Poésies du même sur les lettres dont son nom est composé, sur les louanges des moines jacobites du couvent de Saint-Jacques-le-Reclus, près de Mardin, sur la mort de Rabban Abraham Slokhâya, etc. (6 ff.). — 32° 90 poésies du même (ܬܪ̈ܥܐ ܕܡܫܘܚܬ̈ܐ), en vers de douze syllabes, dont quelques-unes se lisent à volonté de droite à gauche et de haut en bas, et *vice versa*[1], sur l'amour, la sagesse, les louanges du Pape, etc. — 33° Treize poésies de Rabban Abraham Slokhâya, contenant des conseils

[1] Voici un exemple de ce mécanisme des vers :

ܡܫܚ : ܡܪܢ : ܢܘܗܪܐ : ܠܦܘܩܐ : ܒܫܠܡ : ܒܡܫܚܐ
ܡܪܢ : ܡܥܡܕ : ܡܠܟܐ : ܪܒܐ : ܪܒܐ : ܡܠܝܟܐ
ܠܦܘܩܐ : ܡܠܟܐ : ܡܫܡܫܢܐ : ܢܗܪ : ܡܬܦܩܦܩ : ܡܪܢܐ
ܢܘܗܪܐ : ܪܒܐ : ܢܗܪ : ܡܫܘܚܗ : ܫܠܝܚܐ : ܐܠܗܐ
ܒܫܠܡ : ܪܒܐ : ܡܬܦܩܦܩ : ܫܠܝܚܐ : ܦܪܨܘܦܗ : ܐܬܘܬܐ
ܒܡܫܚܐ : ܡܠܝܟܐ : ܡܪܢܐ : ܐܠܗܐ : ܐܬܘܬܐ : ܚܝܐ

utiles. — 34° Quatre poésies de Ṣliba de Manṣourya contenant de pareils conseils (14 ff.). — 35° Controverse d'un moine du couvent de Beith Ḥâlé avec un Arabe (8 ff.). — 36° Traité sur la Trinité (2 pp.). — 37° D'où vient l'usage des Orientaux de mêler de l'huile d'olive au levain de l'Eucharistie (2 ff.). — 38° Les noms des prophètes (2 ff.). — 39° Les villes des empires des nations (2 pp.). — 40° Extraits du Commentaire de Išô'dad, év. de Ḥdattha, sur l'Évangile (17 ff.).

41° Autres extraits du Commentaire sur le Pentateuque (12 ff.). — 42° Note d'Andronicus, le philosophe, sur les peuples qui ne connaissent pas Dieu (3 pp.). — 43° Diverses notes sur la chronologie.

0,28 sur 0,17. — 37 cahiers de 10 feuillets; 26 lignes à la page.

Notes finales : *a.* Ce livre intitulé : «Jardin» a été donné par Khoidja 'Absaïd pour l'église de Mar Pethion, martyr, dans la ville d'Amid; — *b.* le prêtre Ṭalya, fils de Djêm'a, vint à Amid en 2009 d'Alexandre (1698); il était alors âgé de 21 ans; en 2008 (2018?) il alla à Jérusalem.

VI. — Hagiographie.

Cod. 96. — Vies des Saints.

Discours préliminaire sur les louanges et la gloire des saints martyrs de l'Orient (ce titre se trouve dans la clausule finale; le commencement a disparu). — 2° Actes de Mar Siméon Bar Sabbâ'é; — 3° de Possi; — 4° de la fille de Possi; — 5° de Tharbo, de sa sœur et de sa servante; — 6° de Šâhdost, ca-

tholicos; — 7° de Barbaʿ Šmin, catholicos; — 8° des saints martyrs massacrés ici et là par des Mobeds; — 9° des 111 hommes et 9 femmes martyrs; — 10° de ʿAbda et de ʿAbdišôʿ, évêques, de ʿAbdallaha, etc. (les 40 martyrs persans); — 11° de Badma, supérieur du couvent; — 12° des Captifs; — 13° de Narsaï, év., et de Joseph, son disciple; — 14° des martyrs de Ḥdayyab, qui ont été massacrés chez nous et parmi nous et que nous allons faire connaître depuis le temps où ils commencèrent à recevoir la palme du martyre : Actes de Jean, év., et de Jacques, prêtre; — 15° d'Abraham, évêque; — 16° de Ḥananya, laïque; — 17° de Jacques, prêtre et de sa sœur Marie, religieuse[1]; — 18° de Theqla et de quatre autres religieuses[1]; — 19° du groupe des martyrs de Beith Slokh. — 20° Actes de Barḥadbšabba, diacre; — 21° de Aithallaha, pontife, et de Ḥapsi, diacre; — 22° de Jacques, prêtre, et de Azâd, diacre; — 23° de Mar Goubarlaha, fils du roi Sapor, et de Qazo, sa sœur; — 24° de Mar Bâdaï, prêtre du village d'Argoul; — 25° de ʿAqqêbšma év., de Joseph, prêtre, et de Aithallaha, diacre; — 26° des martyrs Zbina, Laʿazar, Marouth etc.; — 27° de Šabor, év. de Nigador, d'Isaac, év. de Karkha de Beith Slokh, de Maʿnê, d'Abraham et de Siméon; — 28° des martyrs Guélaïs persans (ici un feuillet a disparu). — 29° Histoire de Qardagh martyr; — 30° de Mar Milès, év. de Suse, d'Aborsam, prêtre,

[1] ܒܪܬ ܩܝܡܐ, littér. : «fille du pacte», c.-à-d. liée par des

et de Sinaï, diacre. — 31° Martyre de Bar Šêbya et de ses compagnons; — 32° de Daniel, prêtre, et de Wardê (Rose), religieuse. La clausule finale est celle-ci : « Fin des actes des saints martyrs, martyrisés sous Sapor, roi des Perses. » — 33° Martyre de Mar Grigor, martyrisé sous le roi Kesraw; — 34° de Mar Yazdapnah. — 35° Histoire de Beith Slokh et de ses martyrs. — 36° Martyre de saint Narsaï, moine, de la région de Raziqai; — 37° de Ṭaṭaq, chambellan du roi de Ḥdayyab; — 38° des dix martyrs de Beith Garmaï; — 39° de saint Jacques le notaire; — 40° de Jacques l'intercis; — 41° de Mar Méharšâbor. — 42° Actes de Mar Pethion, d'Adhorhormezd et d'Anahid. — 43° Récit de la persécution suscitée contre le Ḥimyarites par le roi juif qui régna à Samaran (ܫܡܪܢ), et des maux que celui-ci fit aux chrétiens, (récit) tiré de l'Histoire ecclésiastique de Bar Sahdé[1]. — 44° Martyre de

[1] Voici l'introduction de ces Actes : ܢܟܬܘܒ ܠܢ ܡܟܝܠ ܕܐܘܣܝܦ ܒܡܟܬܒܢܘܬܐ ܗܕܐ ܐܦ ܐܠܝܢ ܕܗܘ̈ܝ ܒܫܡܪܢ : ܡܛܠ ܕܐܦ ܦܢܝܬܐ ܗܝ ܒܢܬ ܬܫܥܝ̈ܬܐ ܐܝܬܝܗ̇ ܕܦܪ̈ܣܝܐ ܘܕܪ̈ܗܘܡܝܐ. ܡܛܠ ܕܐܦ ܕܗܕܐ ܒܝܢ ܡܠܟܘܬܐ ܕܬܪ̈ܬܝܢ ܬܫܥܝܬ ܪ̈ܗܘܡܝܐ ܗ̇ܘܐ ܗ̣ܘܐ ܘܒܝܢܝܢ ܬܫܥܝܬ ܦܪ̈ܣܝܐ. ܒܪܡ ܕܝܢ ܒܗ ܒܙܒܢ ܗ̇ܘܐ ܐܢܣܛܣܝܘܣ ܡܠܟܐ ܕܪ̈ܗܘܡܝܐ ܘܩܒܠ ܠܝܘܠܝܢܘܣ ܩܣܛܢܛܝܢܘܣ. ܒܙܒܢ ܗ̇ܘܐ ܡܠܟܘܬܐ ܗ̇ܝ ܕܒܝܬ ܪ̈ܗܘܡܝܐ ܒܝܕ ܒܡܩܣܛ ܗ̇ܘܐ ܒܫܠܝܛܘܬܐ. ܘܡܠܟܘܬܐ ܚܡܝ̈ܪܝܐ ܕܦܢܝܬܐ ܗ̇ܝ. ܘܡܕܝܢܬܐ ܕܦܪ̈ܣܝܐ ܐܡܠܟܝܢ ܡܠܟܐ ܚܡܝܪܝܐ. ܘܐܚܝܕܗ ܠܟܠܗ ܐܬܪܐ ܕܚܡܝ̈ܪܝܐ. ܘܒܫ̈ܢܝܬܐ ܣܓܝ̈ܐܬܐ ܐܫܬܒܠ ܠܬ̈ܪܝܨܘܬܐ ܕܒܐܬܪܐ ܗ̇ܘ. ܘܐܫܬܟܚܬ ܠܝ ܕܠܐ ܢܫܦܩ ܠܛܘܟܣܝ ܘܐܦ ܒܐܬܪܐ

Babaï, catholicos. — 45° Vie de Mar Aba, patriarche. — 46° Lettre de Mar Aba touchant le règlement (des mœurs) des fidèles. — 47° Vie de Mar Sabrišô', catholicos. — 48° Histoire de Mar Guiwarguis, prêtre, moine, confesseur et martyr couronné, composée par Babaï le grand. — 49° Martyre de Krestina de Karkha de Beith Slokh, par Rabban Mar Babaï (incomplète).

Parchemin. 0,28 sur 0,18. — 21 cahiers de 10 feuillets; 40 lignes à la page. Les deux premiers cahiers et les derniers manquent. Sans date : XIᵉ ou XIIᵉ siècle.

Les vies ont été publiées par Bedjan. La lettre de Mar Aba a été rééditée et traduite par J.-B. Chabot dans le *Synodicon Orientale.*

Cod. 97. — ܬܫܥܝܬܐ ܕܡܪܝ، ܬܐܘܡܐ ܫܠܝܚܐ
« Histoire de saint Thomas, l'apôtre. »

Suivent : 1° Discours métrique de Mar Jacques le docteur, sur Thomas l'apôtre. — 2° Discours sur saint Thomas, composé par Siméon bar 'Amrayê, de

ܕܒܪ̈ܝܬܐ ܐܝܬܝܗܘܢ . ܐܠܐ ܡܬܐܡܪܬܐ ܕܗܘ ܕܡܬܟܬܒܗ
ܐܝܟ ܘܡܬܕܒܪ ܒܡܫܡܫܢܘܬܗܘܢ. ܕܗܕܐ ܐܝܟܢܐ
ܦܫܝܛܐ ܘܒܪ̈ܝܬܐ ܐܝܬܝܗܘܢ ܗܘܘ . ܒܡܫ̈ܚܬܐ
ܪ̈ܘܚܢܝܬܐ ܡܫܟܚܘ ܕܡ ܢܘܗܪܬܐ ܕܡܠܦܢܘ̈ܬܐ ܕܒܟܬܒܝܢ ܓܡ
ܟܠܗܘܢ ܣܬ̈ܘܐ . ܘܟܕ ܡܛܠ̈ܠܝܗܘܢ ܐܝܟܢܐ ܘܡܛܠܬܗܘܢ
ܠܟܠܟܐ ܢܘܗܪܐ . ܬܫܥܝܬܐ ܕܡ ܕܐܝܠܝܢ ܕܐܣܬܟܬܒܬ
ܠܬܗܘܢ ܐܫܬܥܝܬ ܕܐܬܚܙܝܬ . ܥܠ ܛܘܒܢܐ ܕܗܘܐ
ܬܐܘܡ . ܕܠܗ ܠܬܫܥܝܬܐ ܡܟܬܒܬܗ ܦܪܘܫܐ . — ܬܫܥܝܬܐ
ܕܡܫ̈ܚܬܐ ܕܡܟܠܗ ܒܗ̈ܘܦܟܐ ܕܒܐܬܪܐ ܕܗܢܕܘ̈ܝܐ ܒܡ
ܟܠܟܐ ܢܘܗܪܐ ܕܐܟܠܝܦ ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܐܘܪܗܝ . Vient ensuite le récit à peu près tel qu'il a été publié par P. Bedjan.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Tagrit, disciple de Cyriaque de Tagrit patriarche d'Antioche.

0,18 sur 0,12. — 21 cahiers de 10 feuillets; 15 lignes à la page. Écriture jacobite. Sans date : XV[e] siècle.

Cod. 98. — Histoires édifiantes et homélies des Pères; savoir :

1° Histoire d'Abba Archélides. — 2° Histoire du bienheureux Abi (ܐܒܝ). — 3° Légende d'Euphrosyne, fille de Paphnutius (ܐܦܪܘܣܝܢܝ ܒܪܬܗ ܕܦܦܢܘܛܝܘܣ). — 4° Légende d'Eléria (ܐܠܪܝܐ), fille de Zénon. — 5° Homélie de saint Sévère sur la fornication. — 6° Roses des saints Pères. — 7° Discours métrique de Mar Aprem sur le Fils de perdition. — 8° Discours du même sur le Nouveau Testament. — 9° Quatre homélies du même sur l'humilité, le jugement dernier, la fin du monde et la science. — 10° Homélie de Mar Jacques sur le Ciel. — 11° Discours métrique de Mar Aprem sur Jean, fils d'Euphémius. — 12° Conseils du même. — 13° Deux discours de Mar Jacques, sur les songes et sur saint Thomas l'apôtre.

Volume en très mauvais état; 0,16 sur 0,11. — 17 cahiers de 10 feuillets, 19 lignes à la page. Écriture jacobite. Des cahiers manquent au commencement et à la fin.

Cod. 99. — « Histoire de la Sainte Vierge. » C'est une partie du Protévangile de saint Jacques sur la vie de Marie.

0,13 sur 0,09. — 14 cahiers de 10 feuillets; 16 lignes à la page. Écriture jacobite.

Écrit dans le couvent de Mar Jacques, de Mar Šarbel et de sainte Fébronie (à Médyad), du temps du patriarche Ignace, surnommé Mas'oud, et de Mar Cyrille, év. de Médyad.

VII. — Ouvrages ascétiques.

Cod. 100. — ܟܬܒܐ ܕܫܘܐܠܐ ܘܦܘܢܝ ܦܬܓܡܐ ܕܥܒܝܕܝܢ ܠܡܪܝ ܥܒܕܝܫܘܥ ܝܚܝܕܝ ܝܚܝܕܝܐ ܢܒܝܐ ܘܝܕܘܥܬܢܐ « Livre par questions et réponses, composé par Mar 'Abdišô', le moine des moines, prophète et érudit. »

Dernière clausule : ܫܠܡܘ ܡܐܡܪ̈ܐ ܚܡܫܐ ܒܫܘܐܠܐ ܘܦܘܢܝ ܦܬܓܡܐ ܕܪܒܢ ܝܘܣܦ ܚܙܝܐ « Fin des cinq discours (chapitres), par questions et réponses, de Rabban Joseph Ḥazzâya[1]. »

Le livre est divisé en cinq chapitres (ܡܐܡܪ̈ܐ), qui traitent de la Providence divine, de l'état des âmes avant et après la mort, des anges bons et mauvais, des passions, des vertus, de la contemplation, de la cosmographie, de la cause des calamités, du jugement dernier, etc.

0,20 sur 0,14. — 20 cahiers de 10 feuillets; 20 lignes à la page. Sans date : XVIe siècle.

Note finale : « Moi Elia Ṭalya, surnommé Bar Asmar Ḥabib,

[1] L'auteur de ce livre est certainement Joseph Hazzâya, qui, d'après Išô'dnaḥ de Baṣra (*Livre de la Chasteté*, n° 126), composa lui-même beaucoup d'ouvrages et les mit sous le nom de son frère 'Abdišô'. L'ouvrage a été composé à la demande de Rabban 'Abdišô', supérieur du couvent, qui serait le même que 'Abdišô', frère de l'auteur.

j'ai donné ce livre de Joseph Ḥazzâya pour l'église de Mar Pethion. »

Cod. 101. — ܟܬܒܐ ܕܡܐܘܬܐ ܕܐܠܝܐ ܕܐܢܒܪ

« Livre des Centuries d'Elia d'Anbar. »

Cet ouvrage est en vers de sept syllabes; il a pour sujet : Sentences et maximes sur les vertus et contre les vices; la vie de N.-S.; les Apôtres; les moines; les sacrements, etc. Il est divisé en trois parties (ܦܠܓܘܬܐ); chaque partie comprend trois livres (ܡܐܡܪ̈ܐ), sauf la dernière qui en contient quatre; chaque livre renferme un certain nombre de centuries (ܡܐܘܬܐ), et celles-ci un nombre indéterminé de *Capita* (ܪ̈ܫܐ). Ces *capita* se composent de strophes en vers de sept syllabes, dont le nombre correspond à l'ordre des livres et reste le même pour toutes les centuries d'un même livre. Les *capita* du premier livre sont formés d'une seule strophe, ceux du second de deux, ceux du troisième de trois et ainsi de suite jusqu'au dixième et dernier. Elia ne fait point usage de la rime. Malgré le mécanisme de son ouvrage, son style est courant et élégant.

0,31 sur 0,21. — 40 cahiers de 10 feuillets; 26 lignes à la page.

Achevé le premier 'ab de l'an 2009 (août 1698), à Telképé, par le diacre Sabrišô', fils de 'Adjmâya.

Cod. 102. — ܟܬܒܐ ܕܥܒܕܗ ܕܡܫܝܚܐ ܕܡܪ̈ܬܝܢܘܬܐ ܕܝܚܝ̈ܕܝܐ. « Livre de 'Abdéh-damšîḥa ('Abdmšiḥa) : Conseils aux moines. »

Ce livre contient 55 traités ou lettres sur divers

sujets ascétiques. L'auteur vivait après le xe siècle; car il cite le patriarche ʿAbdišôʿ Ier (963-986) et la vie de Joseph Bosrâya écrite par Jean bar Khaldoun.

0,18 sur 0,13. — 15 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page.

Terminé en 1812 des Grecs (1501) dans le couvent de Mar Awgen, du temps du patriarche Siméon, par le prêtre David, moine.

Cod. 103. — ܟܬܒܐ ܕܐܝܬܝܩܘܢ « Livre des Éthiques », composé par Barhebræus. (Publié par P. Bedjan, en 1898.)

0,23 sur 0,14. — 245 feuillets; 20 lignes à la page. Écriture jacobite. Sans date : xvie siècle.

Cod. 104. — ܟܬܒܐ ܕܡܓܢܛܝܣ « Livre de l'Aimant », composé par le patriarche Joseph II.

C'est une compilation de livres spirituels composés par des auteurs latins.

0,31 sur 0,20. — 155 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 27 lignes.

Achevé à Amid le 17 janvier 1705 A. D., par le diacre Abraham.

On a relié à la fin du volume deux cahiers contenant le Livre de l'*Isagogé*, traduit et expliqué par Joseph II.

Écrit le 15 février 1705 de notre ère, par Joseph II lui-même.

Cod. 105. — Même titre et même contenu que le précédent.

0,31 sur 0,21. — 164 feuillets; les pages sont divisées en deux colonnes de 27 lignes.

VIII. — Grammaire et lexicographie.

Cod. 106. — Ce volume contient :

I. ܬܘܪܨ ܡܡܠܠܐ ܕܠܫܢܐ ܐܪܡܝܐ: ܣܝܡܐ ܕܡܪܝ ܐܠܝܐ ܕܢܨܝܒܝܢ. « Grammaire de la langue araméenne, composée par Mar Elia de Nisibe. »

II. ܬܘܪܨ ܡܡܠܠܐ ܣܘܪܝܝܐ ܐܘܟܝܬ ܡܢ̈ܘܬܐ ܪ̈ܫܝܬܐ ܕܓܪܡܡܛܝܩܝ ܕܙܩܝܪ̈ܢ ܘܡܬܩܢ̈ܢ ܠܪܒܢ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܙܘܥܒܝ. « Correction du discours syriaque, c'est-à-dire parties principales de la grammaire, tissées et arrangées par Rabban Jean bar Zouʿbi. »

III. Petite grammaire de ce même Jean, en vers de sept syllabes, qui est un abrégé à l'usage des commençants.

IV. Différence entre ܟܝܢܐ, ܩܢܘܡܐ, ܦܪܨܘܦܐ.

V. Réseau des points, composé par Išôʿyahb bar Malkoun, métrop. de Nisibe.

VI. ܒܪܘܢܛܘܢ ܕܥܒܝܕ ܠܡܪܝ ܫܠܝܡܘܢ ܡܝܛܪܦܘܠܝܛܐ ܕܒܨܪܐ « Calendrier, composé par Mar Salomon, métrop. de Baṣra. »

0,26 sur 0.15. — 26 cahiers de 10 feuillets; 26 lignes à la page.

Achevé en 1770 d'Alexandre (1459), à Manṣourya.

Cod. 107. — Ce volume contient :

1° Quinze chants sur le vin, composés par Khamis.

2° Les nos I, II, III, IV, V du volume précédent.

0,32 sur 0,23. — 15 cahiers de 10 feuillets, dont chaque page est divisée en deux colonnes de 28 lignes.

Terminé le 16 šbaṭ de l'an 1992 des Grecs (février 1681), par le diacre Guiwarguis.

Cod. 108. — ܟܬܒܐ ܕܠܟܣܝܩܘܢ ܕܚܣܢ ܒܪ ܒܗܠܘܠ ܣܦܪܐ ܡܗܝܪܐ. « Lexique de Ḥassan bar Bahloul, le docteur habile » (édité par R. Duval, Paris, 1888-1896).

0,35 sur 0,21. — 47 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 28 lignes.

Achevé dans le couvent de Mar Gourya (à 3 heures au sud-ouest de Séert), le 27 'ab de l'an 1917 (août 1606), du temps de Mar Elia, patr., et de Mar Elia, métrop. d'Amid, de Séert et de Gazarta, originaire de Séert, et de Mar Eša'ya (Išô'yahb) son neveu, év. de Ḥezzo et de Gourdlâyé, par le prêtre La'azar, moine, fils du prêtre Isaac, fils du prêtre Guiwarguis, fils du diacre Khaušâbo, de Gazarta.

Cod. 109. — ܟܬܒܐ ܕܓܙܐ ܕܡܫܬܡܠܝܘܬܐ ܕܠܫܢܐ ܐܪܒܝܐ ܘܣܘܪܝܝܐ ܘܛܘܪܟܝܐ : ܕܒܢܝܗ ܠܡܣܟܢܐ ܚܕܪ ܒܪ ܡܩܕܫܝܐ ܗܘܪܡܙܕ. Premier tome du « Livre des Trésors des langues arabe, syrienne et turque, composé par le prêtre Kheder, fils de Hormezd Maqdšâya ».

Vocabulaire arabe-syrien-turc. — Autographe.

0,30 sur 0,21. — 36 cahiers de 10 feuillets; les pages sont divisées en deux colonnes de 35 lignes.

Cod. 110. — Deuxième tome de l'ouvrage précédent.

0,30 sur 0,21. — 48 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 35 lignes.

Écrit à Rome, en 1734 de notre ère, par l'auteur lui-même.

Une longue note finale, rédigée par l'auteur lui-même le 13 mars 1734 de notre ère, nous apprend que le prêtre Kheder commença vers le milieu du mois d'avril de l'an 1727 à composer ce livre de l'Interprète, dans la ville de Rome, et qu'il l'acheva au milieu du mois de mars 1734. Il avait enseigné dans l'École de Mossoul environ trente ans; il avait de vingt à quarante disciples de Mossoul, de Kerkouk et de Bagdad. Ayant embrassé le catholicisme, il fut persécuté par les Nestoriens et excommunié par le patriarche; il s'enfuit à Rome, où il entra le 28 août 1725. Il fit tous ses efforts pour faire publier cet ouvrage, mais n'y réussit pas.

IX. — Ouvrages divers.

Cod. 111. — Nomocanon d'Ebedjésus de Nisibe. (Édité par Mai, *Script. veter. nova collectio*, t. X.)

Suivent des avertissements au sujet du service de l'autel, et des modèles de lettres.

0,23 sur 0,15. — 23 cahiers de 10 feuillets; 22 lignes à la page.

Terminé à Amid, le 22 adar de l'an 1874 (mars 1563), du temps de Mar Abdišô', patriarche, (de Gazarta), qui a été ordonné par Mar Jean Soulaqa; il a été écrit par Elia, métrop. d'Amid.

Cod. 112. — Ce volume contient :

1° Note sur la chronologie. — 2° Caverne des Trésors, attribué faussement à Mar Aprem (publié par Bezold, en 1888). — 3° Extraits du Livre de Joseph Ḥazzâya (cod. 100) : Comment Énoch et Élie reçoivent-ils le saint sacrement? — 4° Poème

de Ṣliba de Manṣourya sur la Croix. — 5° Questions diverses, au nombre de 68. — 6° Autres diverses questions. — 7° Questions de Jean Azraq, év. de Ḥirta. Ces questions, au nombre d'environ 80, sont des énigmes. — 8° Traité sur le mariage. — 9° Canons concernant le service de l'autel. — 10° Questions du patriarche Timothée sur l'office.

0,18 sur 0,13. — 14 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page. — Sans date : XVIII° siècle.

Cod. 113. — Ce volume contient :

1° Explication des mots. — 2° Note sur la chronologie. — 3° Questions sur l'Écriture sainte. — 4° Explication des mots difficiles qui se trouvent dans l'Écriture. — 5° Nombre des degrés dont N.-S. fit usage alors qu'il était sur la terre. — 6° Discours d'Apollonius, le sage. — 7° Histoire du premier roi de Rome. — 8° Quelques explications sur l'Écriture. — 9° Extraits du Livre de l'Histoire de Thoṃas de Marga. — 10° Explication des mots difficiles qui se trouvent dans l'Histoire de Thomas de Marga. — 11° Extraits du commentaire sur saint Matthieu. — 12° Questions posées par saint Basile à son frère Grégoire. — 13° Extraits du Commentaire d'Abraham Šouštrâya sur l'Évangile. — 14° Extraits du Commentaire du patriarche Ḥnanišô' sur le saint Évangile. — 15° Questions de Jean Zaroqa (Azraq; cod. 112, 7°). — 16° Explication de l'office du matin et du soir. — 17° Extraits de l'Explication des offices de l'Église, composée par Abraham bar

Lipéh. — 18° Profession de foi à réciter par les évêques avant l'ordination.

0,15 sur 0,10. — 21 cahiers de 10 feuillets; 12 à 23 lignes à la page. Mauvaise écriture. Cinq cahiers ont disparu au commencement. Sans date : XVIe siècle.

Cod. 114. — ܡ̈ܠܐ ܡܘܬܪ̈ܢܝܬܐ ܕܦܝܠܣܘ̈ܦܐ ܘܚܟܝ̈ܡܐ « Paroles utiles des philosophes et des sages. »

0,15 sur 0,12. — 16 cahiers de 10 feuillets; 14 lignes à la page.

Achevé le 3 kanoun premier (décembre) 1698 de notre ère, à Amid, par le diacre Isaïe, fils du prêtre Darwiš.

Cod. 115. — Livre de Géographie et de Géométrie, contenant de nombreux tableaux.

0,24 sur 0,15. — 16 feuillets; 30 lignes à la page. Les derniers feuillets ont été déchirés. — Sans date : XVIe siècle.

MANUSCRITS ARABES.

I. — Livres saints. Commentaires.

Cod. 116. — Évangile traduit de la version Pšiṭta.

0,30 sur 0,20. — 18 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. — Sans date : XVIIIe siècle.

Cod. 117, 118, 119. — Même ouvrage.

Cod. 120. — الاناجيل المفصّلة للاحاد والاعياد

والذكارين بموجب الطقس الكلداني « Évangile partagé en leçons pour les dimanches, les fêtes et les commémoraisons selon le rite chaldéen. »

0,24 sur 0,15. — 16 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. Caršouni.

Terminé à Amid, le 26 iyar (mai) 1693 de notre ère, par le prêtre ʿAbdelaḥad, fils de Maqdassi Garabet.

Cod. 121. — Même ouvrage.

0,32 sur 0,21. — 13 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 23 lignes. Caršouni.

Achevé le 28 ʾab de l'an 1958 des Grecs (août 1647), dans le village de Ṭâbyâthéh, dans la région de Mardin, par le prêtre Élisée, fils du prêtre Ḥanna, dudit village; il a été écrit pour l'église de Šmoni du village de Djarôkhya.

Cod. 122. — Même ouvrage.

0,29 sur 0,20. — 12 cahiers de 10 feuillets; 24 lignes à la page. Caršouni.

Achevé le 25 tamouz 1946 des Grecs (juillet 1635), par Rabban Ṣêhioun, fils de Hendi; il a été écrit pour l'église de Mar Pethion.

Cod. 123, 124, 125. — Même ouvrage (arabe).

Cod. 126. — Même ouvrage (arabe).

0,20 sur 0,11. — 9 cahiers; 15 lignes à la page; les premiers et les derniers cahiers ont disparu.

Cod. 127. — كتاب تراجم الانجيل المقدس المفصّل من الأُناجيل الاربعة... المرتّب للقرآءة في دور السنة... ترجمة الخاطىء عبد يشوع اسقف نصيبين ترجمهُ الى العربيّة سنة ٦٩٩

و ١٦١١ للاسكندر « Version du saint Évangile tirée des quatre Évangiles, et partagée en leçons pour toute l'année : par le pécheur Ebedjésus, év. de Nisibe, qui l'a traduit en arabe en l'an 699 (des Arabes) et l'an 1611 d'Alexandre (1300).

Le livre a appartenu au grand, savant, juste..... roi Fàkher ed-Dîn (برسم خزانة الملك المعظم العالم العادل المويد المظفر المنصور فخر الدين ادام الله سعادتة وخلّد دولته).

0,24 sur 0,17. — 163 feuillets; 15 lignes à la page.

L'ouvrage est rimé. L'emploi du mot الخاطىء pourrait faire supposer que le ms. est l'autographe d'Ebedjésus ou bien qu'il a été copié sur cet autographe.

Achevé au commencement du mois de ša'ban de l'an.... (illisible) des Arabes.

Cod. 128. — فردوس النصرانيّة تاليف الشيخ الفاضل القس ابي الفرج عبدالله بن الطيّب Premier tome du « Paradis des Chrétiens, composé par le vénérable et respectueux prêtre Aboul-Faradj ʿAbdallah ben Ṭayyib ».

Ce volume contient des commentaires sur le Pentateuque, Jos., Jud., Sam., Reg., Prov., Bar Sira, Qôhlath, Cant., Job, Psaumes, Ruth, Isaïe, les douze Prophètes, Jérém., Ézéch., et Daniel.

0,23 sur 0,16. — 28 cahiers de 10 feuillets; 20 lignes à la page.

Achevé le mardi 26 de rabi'alawal de l'an 733 des Arabes (1332), 15 de kanoun al-awal de l'an..... (blanc).

Cod. 129. — Second tome de l'ouvrage précédent.

Commentaires sur les Évangiles, Actes, Épître de S. Jacques, 1re Ép. de saint Pierre, 1re Ép. de saint Jean, et les Ép. de saint Paul.

0,24 sur 0,16. — 24 cahiers de 10 feuillets; 27 lignes à la page. — Sans date : xive siècle.

Cod. 130. — الانجيل المقدس بشارة متى الرسول بنقل الشيخ الفاضل القس أبي الفرج عبدالله بن الطيّب « Livre saint de l'Évangile selon Matthieu l'apôtre, traduit par le vénérable et respectueux prêtre Aboul-Faradj ʿAbdallah ben Ṭayyib. »

Le titre des chapitres et le mot قال dans les phrases قال المفسّر et قال متى sont écrits en lettres d'or; le nom متى (Matthieu) et le mot المفسّر (l'Interprète) sont en rouge.

0,28 sur 0,22. — 492 feuillets. Grosse et bonne écriture; 6 à 14 lignes à la page. — Sans date.

Au fol. 2, on lit en lettres dorées la note suivante, d'après laquelle le ms. a appartenu au célèbre Abou'l-barakât, fils de Mawâbeh : الجزء الاول من الانجيل الطاهر. بشارة متى الرسول. رسم خزانة الصدر الاجل الاوحد الافضل الاكمل الموفق الاسعد المحترم مختص الدولة أمين الملك اختيار الملوك والسلاطين فخر الاماثل مجد الكفاه والروساء تاج الكتاب ابي البركات الفضل بن مواهب بن ابي البركات بن

مواهب بن ابي منصور ابن البحريّ ادام الله اقباله وبلغه آماله

Fol. 1, note en syriaque ainsi conçue : « Ce livre a été donné à l'église de Mar Pethion d'Amid, par le prêtre Abdallah, fils du diacre Naṣr ed-Dîn, fils du prêtre Abraham. J'ai écrit moi, faible 'Abdišô' de Gazarta, en 1865 des Grecs (1554). »

Cod. 131. — Commentaire sur l'Évangile.

L'ouvrage est anonyme. L'auteur cite Cyrille d'Alexandrie, Titus, Sévère, Eusèbe, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire, saint Athanase et saint Épiphane.

0,22 sur 0,16. — 364 feuillets; 18 lignes à la page. Les premiers et les derniers feuillets manquent.

Achevé le 13 ḥziran de l'an 1809 des Grecs (juin 1498), dans le couvent de saint Jean Baptiste, appelé couvent des Tiphyyin (دير تغييين), par un certain Safar.

Cod. 132. — Commentaires sur les leçons de l'Évangile, pour toute l'année, selon le rite chaldéen.

0,22 sur 0,15. — 20 cahiers; 21 lignes à la page. Caršouni. — Sans date : xvii° siècle.

II. — Théologie et philosophie.

Cod. 133. — مسألة تتضمّن لمع عجيب من الامور الشرعيّة ونكت غريبة من الملل الدينيّة من تاليف الشيخ أبي الحسن بن هبة الله ابن حسن ابن هبة الله ابن صاعد ابن التلميذ هبة الله « Livre contenant des choses claires

et admirables, relatives à la loi, et des points rares concernant les questions religieuses, composé par le vertueux Aboul-Ḥassan, fils de Hibat Allah, fils de Ḥassan, fils de Hibat Allah, fils de Ṣâʿed, fils de Telmidh Hibat Allah. »

Ce volume est divisé en 77 chapitres ayant pour sujets : la théologie, la création, le Paradis terrestre, le péché d'Adam, l'incarnation, la rédemption, la pénitence, la prière, le jeûne, les fêtes, les offices, les images, l'explication des parties de l'office, la messe, le sacerdoce, le monachisme, les lois ecclésiastiques, etc.

0,23 sur 0,16. — 247 feuillets; 17 lignes à la page; les derniers feuillets manquent. — Sans date : XIVe siècle.

Cod. 134. — كتاب المعونة على دفع الهمّ « Livre pour aider à repousser les soucis. »

L'auteur est probablement Élias de Nisibe.

On a relié à la suite du volume 36 feuillets portant pour titre : اظهار دين المسيح من العقل والنقل « La religion chrétienne démontrée par la raison et la tradition. » C'est une controverse entre un chrétien et un musulman.

0,20 sur 0,15. — 7 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. — Sans date : XVIe siècle.

Cod. 135. — كتاب المجدل لعمرو بن متى Premier tome du « Livre de la Tour, de ʿAmr, fils de Mattaï ».

Ce premier tome contient seulement la partie

théologique de l'ouvrage. Cf. R. Duval, *Litt. Syr.*, 2e éd., p. 210-211.

0,27 sur 0,17. — 21 cahiers de 10 feuillets; 23 lignes à la page. Mauvaise écriture. — Sans date : xvie siècle.

Cod. 136. — Deuxième partie du Livre de la Tour.

Cette partie, théologico-historique, renferme l'histoire des patriarches nestoriens, publiée par H. Gismondi, en 1899.

0,25 sur 0,16. — 42 cahiers de 10 feuillets; 15 lignes à la page. Les derniers feuillets ont disparu: quelques autres sont endommagés. — Sans date : xve siècle.

Cod. 137. — كتاب المصباح المرشد الى الفلاح والنجاح تاليف الخاطىء ابي نصر يحيى بن حرير التكريتي « Livre de la Lampe conduisant au bonheur et à la prospérité, composé par le pécheur Abou Naṣr Yaḥya ben Ḥarir, de Tagrit. »

Cet ouvrage de philosophie et de théologie des Jacobites est divisé en 54 chapitres, qui traitent de Dieu, de la Trinité, des attributs divins, du péché d'Adam, de l'incarnation, de la loi mosaïque, des prophéties sur la venue du Christ, des Apôtres, de l'Église, des sacrements, etc. »

0,22 sur 0,15. — 318 feuillets; 16 lignes à la page. Achevé le 18 févr. 1778 (de notre ère ?).

Cod. 138. — شرح الاسرار تاليف اسحق مغريان الموصل

« Explication des sacrements, composée par Isaac maphrien de Mossoul. »

Cet ouvrage est divisé en deux sections consacrées aux sept sacrements de l'Église et au Décalogue; il présente un exposé de la Théologie catholique avec un mélange de doctrines monophysites.

0,32 sur 0,23. — 448 feuillets; 26 lignes à la page. Caršouni.

Terminé le 7 septembre 1707 de notre ère, à 'Aïn-Tannour (près de Diarbékir).

COD. 139. — Même ouvrage.

0,32 sur 0,23. — 449 feuillets; 26 lignes à la page.

Terminé le 7 juillet de l'an 1720 de notre ère, par le diacre Abraham.

COD. 140. — كتاب مدرك النجاة ومحجة الفوز بالحياة تاليف الملفات مار باسيليوس مفريان الشرق « Livre conduisant au salut : chemin pour obtenir la vie, composé par Mar Basile (Isaac?), maphrien de l'Orient. »

Ce livre est divisé en cinq traités; il traite de la christologie. C'est un ouvrage récent emprunté à la théologie latine.

0,32 sur 0,23. — 119 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 27 lignes. Caršouni.

Achevé en 1699 de notre ère, par le patriarche Joseph II.

On a relié à la fin du volume 80 feuillets contenant le second livre des Dialogues (ܟܬܒܐ ܕܕܝܠܩܛܩܐ ܕܬܪܝܢ), divisé en deux parties : la logique et la philosophie.

Terminé en 1700, par Joseph II.

Note, à la fin : « Le dimanche 5 novembre de l'an 1714 de notre ère, moi faible Mar Joseph III, je suis allé au village de 'Aïn-Tannour, où j'ai ordonné le prêtre Ablaḥad métropolitain pour Amid. »

COD. 141. — Même ouvrage.

COD. 142. — كتاب شرح الشمسيّة لقطب الملّة والدين احمده الله سنة ٨٤٣ هجرية « Livre de l'Exposition de la vérité (?), composé par Qoṭb el-Mella wad-Dîn [que Dieu lui fasse miséricorde!] en l'an 843 des Arabes (1439). »

Cet ouvrage est divisé en trois sections, qui traitent de la logique.

0,21 sur 0,14. — 118 feuillets.

Achevé en 1880 des Grecs (1569), par un pauvre évêque : (وقع الفراغ من تجديده ومشتراه مبلغ ٨٠ عثم بقلم فقير الاساقفة سنة ١٨٨٠ يونانية).

III. — HAGIOGRAPHIE.

COD. 143. — « Histoires édifiantes. » Savoir :

Histoires de saint Pierre, apôtre; de saint Matthieu et d'André, apôtres; de saint Jean à l'Evangile d'or; de sainte Maryâne; de saint Euchilidos (ܐܘܟܝܠܝܕܘܣ)[1]; de sainte Eugénie, martyre. — Miracles opérés par la sainte Vierge. — Histoire de Rabban Hormezd. — Actes de Mar Pethion et d'Anahid, martyrs. —

[1] Probablement *Archelidès* (J.-B. CH.).

Légendes de Malké de Clysma; de Félix et des huit frères dormants. — Actes des XL martyrs de Sébaste. — Légendes de sainte Marana; de Mémarṣa (ܡܐܡܪܨܐ); de saint Pilate, gouverneur; de Mar Zaïʿa et de saint Cyriaque.

0,31 sur 0,19. — 15 cahiers de 10 feuillets. Les pages sont divisées en deux colonnes de 25 lignes. Caršouni. — Sans date : XVIIᵉ siècle.

Cod. 144. — « Histoires édifiantes. » Savoir :

Homélie de saint Basile sur le jour du dimanche. — Divers conseils, en syriaque et en caršouni. — Saint Grégoire transporté au ciel et à l'enfer. — Prophétie de Daniel. — Histoire de Suzanne. — Miracles de la sainte Vierge. — Entretien du prophète Moise avec Dieu, sur le mont Sinaï.

0,16 sur 0,10. — 7 cahiers; 14 lignes à la page. Caršouni. — Date : 1944 (1633 A. D.).

Cod. 145. — « Histoires édifiantes. » Savoir :

Histoire du roi Zénon, de sa femme et de sa fille; d'Eugénie, martyre; de la prostituée, sœur d'un moine. — Actes des Quarante martyrs. — Légendes de Marc de Termice; d'Onésime, fille du roi. — Autre légende d'Onésime. — Histoire d'un homme pieux et de sa fille; d'un fils du roi; de quelques fils des rois; de quelques rois Grecs; de Jean à l'Évangile d'or; de sainte Maryané; d'Archilidis et de sa mère Augusta; de saint Félix; des sept frères dormants; de saint Cyriaque; de saint Georges. — Mi-

racles de saint Georges. — Histoire de saint Thomas, apôtre; de Šmoni et de ses fils; de saint Andreas, négociant. — Actes de Pethion, martyr, et de sainte Marana, martyre.

0,22 sur 0,16. — 22 cahiers; 19 lignes à la page. Caršouni. — Sans date : XVe siècle.

Cod. 146. — « Homélies et Récits édifiants. » Savoir :

1° Oracles sibyllins. — 2° Apocalypse de saint Pierre, apôtre. — 3° Lettre descendue du Ciel, du temps du roi Constantin. — 4° Histoire de Siméon et de son disciple Gabriel, évêque du couvent de Qarṭmin. — 5° Homélie de saint Grégoire. — 6° Histoire d'André, apôtre. — 7° Légende des Réchabites, racontée par Zosime. — 8° Homélie sur le jeûne. — 9° Histoire de Jean, fils d'Euphémius. — 10° Homélie sur le jeûne. — 11° Histoire d'un négociant et de sa femme. — 12° Homélie sur la pénitence. — 13° Homélie de Mar Aprem sur la pénitence. — 14° Homélie de saint Jean Chrysostome sur la résurrection des corps. — 15° Histoire de trois compagnons. — 16° Paroles d'un des Pères à son disciple. — 17° Hymne sur la sainte Vierge. — 18° Discours sur les huit pensées de saint Evagrius. — 19° Histoire d'un moine calomnié. — 20° Extraits du *Paradisus Patrum*. — 21° Extraits des ouvrages ascétiques. — 22° Histoire de saint Jean Baptiste. — 23° Miracles de saint Jean Baptiste. — 24° Histoire abrégée de Rome. — 25° Légende

des sept frères dormants. — 26° Homélie de Abou Šenouda sur la pénitence. — 27° Oraison funèbre. — 28° Conseils des Pères. — 29° Histoire de saint Marouthel. — 30° Histoire de la sainte Vierge, tirée de l'écrit de saint Jacques, apôtre. — 31° Élégie sur le patriarche Anba Mattaos (ܐܢܒܐ ܡܬܐܘܣ), décédé le 5 janvier de l'an 1525 des martyrs. — 32° Histoire du roi Zénon. — 33° Homélie sur le jeûne. — 34° Histoire de Ḥiqar (Aḥiqar).

Vers le milieu on lit : « Le livre a été acheté en 1964 des Grecs (1653), par le prêtre Job de Djarokhya. »

0,21 sur 0,16. — 31 cahiers de 10 feuillets; 26 lignes à la page. Caršouni.

Cod. 147. — Ce volume contient : 1° Vie de saint Jean Chrysostome. — 2° Vie de saint Jean l'Aumônier, patr. d'Alexandrie.

0,30 sur 0,19. — 160 feuillets; 21 lignes à la page. Sans date : xviiie siècle.

Cod. 148. — Recueil d'anecdotes, d'hymnes, de géomancie :

Fiançailles. — Augure et géomancie. — Histoire (fable) de Lune des Lunes, fils du roi, et de Soleil de la Journée, fille du roi (en arabe lune est masculin, et soleil est féminin). — Histoire fabuleuse de Šad ben ʿAd (contenant l'histoire du roi Salomon avec les génies et les oiseaux). — Histoire fabuleuse de Masrour, le chrétien, et de Zaïn al-Mawaṣef, la juive. — Hymne de ʿIssa al-Hazâr sur la sainte Vierge. — Deux autres hymnes du même. — Histoire

d'un roi et de sa femme; du crâne qui parla avec N. S. — Homélie de saint Jean Chrysostome sur le jour du dimanche. — Augure et destin. — Hymne sur Joseph. — Cinq hymnes sur la sainte Vierge, sur la pénitence et sur Pâques. — Histoire de Marc de Termice. — Hymne sur la vie de N.-S.

0,20 sur 0,15. — 26 cahiers de 10 feuillets; 16 lignes à la page. Quelques cahiers sont perdus. Caršouni.

Achevé à Amid, en 1911 des Grecs (1600), par Denys, métropolitain jacobite, surnommé 'Abd el-Ḥay.

Cod. 149. — « Histoires édifiantes ». Savoir :

Homélie de saint Jean Chrysostome. — Histoire de Siméon le vieillard. — Histoire d'un moine opprimé. — Que le croyant doit avoir les dix qualités dont le chien est doué. — Oraison funèbre. — Histoire de Job; de Marinya, fille d'Euphémius; de Marie la pécheresse; de l'enfant que ses parents résolurent de massacrer, et du fils du roi.

0,20 sur 0,14. — 10 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. Les trois premiers cahiers ont disparu. Caršouni. Sans date : XVIe siècle.

IV. — Homélies des Pères.

Cod. 150. — ميامر مار افرام الملفان « Homélies de Mar Aprem, le docteur. »

Le volume contient 52 homélies sur des sujets religieux, traduites du syriaque en arabe.

0,30 sur 0,20. — 30 cahiers de 10 feuillets; 19 lignes à la page.

Achevé au milieu d'avril de l'an 7164 de la Création, par Djibraïl, fils de Qousṭanṭîn, melchite, d'Alep.

Cod. 151. — كتاب العزآء « Livre des oraisons funèbres. »

Ce volume contient onze oraisons funèbres, dont six attribuées au patriarche Elia III, surnommé Abou-Ḥalim, deux à Siméon, métrop. d'Amid, et trois d'un auteur anonyme.

0,24 sur 0,14. — 7 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. Caršouni. XVIIIe siècle.

Cod. 152. — كتاب التراجم للاحاد والاعياد المارانية وغيرها تصنيف الاب القديس الروحاني الجاثليق مار ايليا « Livre d'Homélies pour les dimanches, les fêtes de N.-S. et pour d'autres (fêtes), composé par le saint père spirituel le catholicos Mar Elia (III). »

Ces discours religieux ont été publiés à Mossoul en 1873.

Ce volume contient encore : 1° Homélie pour le carême, composée par le prêtre Rawbèl de Dounaïssar. — 2° Discours à réciter à l'occasion de l'ordination du patriarche et des métropolitains, composé par le diacre Saʿid Moubarak, fils d'Elia, de Mossoul. — 3° Traité de Mar Elia al-Baḥri, évêque de Gazarta, sur la prière. — 4° Lettre d'Išôʿyahb bar Malkoun au patriarche jacobite, au sujet du couvent de Babaï le jeune, appelé couvent de Zaʿpharan, près de Nisibe. (Cf. *B. O.*, III, pars 1, p. 297-300.) — 5° Prône composé par Hormez ben Bašir. —

6° Prière composée par Rašid ed-Dîn (الخواجه المعظم رشيد الدين[1]).

0,22 sur 0,12. — 201 feuillets; 17 lignes à la page. Sans date : xve siècle.

Cod. 153. — الدرّ المنتخب لمار يوحنا فم الذهب « Perles choisies (des œuvres) de s. Jean Chrysostome. »

Ce volume contient 33 homélies de saint Jean Chrysostome, sur les vertus et les vices.

0,30 sur 0,19. — 395 pages de 22 lignes.

Le livre a appartenu au patriarche Joseph II.

Cod. 154. — « Homélies des Pères. » Savoir :

1° Deux homélies de saint Jean Chrysostome sur la Communion et Judas l'Iscariote. — 2° Homélie de saint Épiphane sur la sépulture du Christ. — 3° Discours de saint Jacques, apôtre (*sic*), sur le baptême de N.-S. — 4° Discours de saint Jean Chrysostome sur la lutte de N.-S. avec le démon. — 5° Conseils pour les prêtres. — 6° Cinq homélies de Mar Aprem sur la croix, Judas, le scandale et la pénitence. — 7° Homélie de saint Jean Chrysostome sur le jour du dimanche. — 8° Homélie de Jacques (de Saroug) sur le péché. — 9° Cinq homélies de Mar Aprem sur la pénitence et sur le jour de Pâques. — 10° Trois homélies d'un auteur anonyme sur les défunts et sur la Pentecôte.

0,22 sur 0,16. — 15 cahiers de 10 feuillets; 20 lignes à la page. Caršouni.

[1] Sans doute l'auteur de la جامع آلتوارخ, vizir de Ghazan et d'Oldjaitou (E. B.).

Cod. 155. — Œuvres de saint Jean Damascène et de Paul d'Antioche.

1° كتاب المائة مقالة الشريفة المنوّعة للقديس يوحنا القسيس الدمشقيّ « Livre contenant cent importantes homélies de saint Jean, prêtre de Damas. »

Achevé à 'Ain-Tannour, le 2 novembre 1766 A. D., par Thérèse, fille du prêtre Khâdjo. La copiste était alors âgée de 15 ans, étant née le 4 novembre 1751.

2° كتاب في الفلسفة وفي المنطق وفي علم الكلام ليوحنا القس الدمشقيّ « Livre de la Philosophie, de la Logique et de la Science de la parole, composé par Jean, prêtre de Damas. » L'ouvrage est divisé en 53 chapitres.

3° Cinq discours du même Jean, contre les hérétiques.

4° رسالة مختصرة تشتمل على معانٍ مختلفة انشآء ابينا القدّيس بولص الانطاكي اسقف مدينة صيدا في انّ البارى واحد وفي انّ النصارى غير متبركين « Lettre abrégée de notre saint père, Paul d'Antioche, év. de la ville de Saïda, contenant de nombreuses preuves que le Créateur est un et que les Chrétiens ne sont point polythéistes. » La lettre est divisée en 22 chapitres.

5° Autre traité du même Paul, sur Dieu et sur la Trinité.

0,30 sur 0,22. — 535 pages de 19 lignes.

Achevé le 9 février 1767 de notre ère et 2078 des Grecs, à 'Ain-Tannour, du temps de Clément XIII pape, de Joseph IV,

patriarche, et de Jean, métrop. d'Amid; il a été écrit par la même Thérèse, fille du prêtre Khadjâdor, fils du diacre 'Abdelkarim, fils du prêtre Bakos, fils du prêtre Khâdjo, de la famille du prêtre Sabrišô' de 'Ain-Tannour.

Fol. 1 et 2. Notes historiques sur la famille de la copiste, et sur la mort de quelques prélats :

Le prêtre Khâdjo, fils du prêtre Sabrišo', est mort le 14 avril 1692 de notre ère; le diacre Abdelkarim, le 24 décembre 1719; le prêtre Bakos, le 8 juin 1725, etc.... Le métrop. Basile, de 'Ain-Tannour, est mort le 3 janvier 1728; Mar Basile, métrop. de Mardin, de la famille de Heṣro, le 10 janvier 1739[1]: Mar Timothée, métrop. d'Amid, le dernier jour de décembre 1756; le patriarche Joseph III, originaire de Bagdad, le samedi 11 janvier de l'an 1757.

Cod. 156. — Ce volume contient : 1° Hymne sur la sainte Vierge (caršouni). — 2° Rite de l'Extrême-onction (caršouni). — 3° Chants des Vigiles des fêtes et des Commémoraisons (syriaque). — 4° Autres extraits du Bréviaire.

On a relié à la suite dix autres cahiers, écrits en caršouni et contenant : 1° Plusieurs hymnes sur N.-S., la sainte Vierge, le rosaire et sur la pénitence, dont quelques-unes sont attribuées au métrop. Timothée Karnouk. — 2° Six مدار يش attribués au patriarche Joseph II. — 3° Deux oraisons funèbres par Siméon, métrop. d'Amid. — 4° Actes des XL martyrs. — 5° Histoire de sainte Anastasie.

0,20 sur 0,14. — 6 cahiers de 10 feuillets; 17 lignes à la page.

Écrit par Michael, disciple du patriarche Joseph III.

[1] Un ms. de Mardin place sa mort le 25 septembre 1738.

Cod. 157. — Nomocanon d'Elia de Damas.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première contient les canons des conciles Occidentaux et la seconde les Actes et les canons des synodes orientaux. Il suit presque pas à pas un autre Recueil de synodes nestoriens publié par J.-B. Chabot (*Synodicon Orientale*, Paris, 1902). Viennent ensuite le rang des sièges épiscopaux dans le synode, et le catalogue des patriarches Nestoriens continué jusqu'à Elia et Siméon, successeur de Denḥa II. Elia de Damas vivait sous le patriarche Jean III (900-905).

Suivent : 1° Traité du patriarche Jean III sur les Rogations des Ninivites, composé en 1214 des Grecs (903). — 2° Lettre du patriarche Jean IV (1012-1023) adressée au prêtre al-Ḥassan ben Yousseph, sous forme de questions et de réponses, sur les devoirs des clercs. — 3° Traité de Aboul-Faradj ʿAbdallah ben Ṭayyib sur le mariage. — 4° Autre traité sur le mariage. — 5° Canons compilés par Jacques bar Ṣalibi.

0,20 sur 0,14. — 21 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page. Caršouni.

Achevé à Djézira (Gazarta) le 3 adaïr de l'an 1913 des Grecs (mars 1602), du temps de Mar Elia, patriarche, et de Mar Joseph, métr. de Gazarta, par ʿAbdelaḥad, fils du prêtre Joseph, de la famille d'Athéli.

Cod. 158. — Nomocanon des Jacobites.

0,18 sur 0,13. — 7 cahiers de 10 feuillets; 15 lignes à la page. Incomplet à la fin. Caršouni. Sans date : xvie siècle.

Cod. 159. — « Livre de médecine. »

Cet ouvrage anonyme traite de toutes les maladies. A chaque feuillet, la première page contient un tableau où est représentée la maladie avec son nom, ses espèces, ses causes, ses signes etc.; la seconde page parle des remèdes.

0,25 sur 0,16. — 9 cahiers de 10 feuillets; 18 à 31 lignes à la page. Caršouni. Les premiers feuillets ont disparu. Sans date : xvie siècle.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES ANONYMES.

(Les chiffres indiquent les numéros des manuscrits.)

LES ÎLES
RÂMNY, LÂMERY, WÂḲWÂḲ, ḲOMOR
DES GÉOGRAPHES ARABES,
ET MADAGASCAR,

PAR

M. GABRIEL FERRAND.

Certaines îles de l'océan Indien mentionnées par les géographes arabes n'ont pris place sur nos cartes qu'à titre provisoire ou restent encore à situer entre la côte orientale d'Afrique et l'archipel Malais. Cette note a pour objet de proposer une interprétation nouvelle des informations qui ont trait aux îles Wâḳwâḳ et Ḳomor. On trouvera ci-dessous les renseignements fournis sur ces deux îles par les géographes arabes ou plus exactement par les géographes dont j'ai pu me procurer les relations. Stuttgart, où j'écris cet article, n'est pas un centre d'orientalisme : la bibliographie est donc incomplète; mais les textes utilisés sont cependant assez nombreux pour prêter à conclusion.

I

L'ÎLE RÂMNY.

L'île Râmny est décrite ainsi par quelques géographes :

I. — IBN KHORDÂDHBEH[1], éd. et trad. de Goeje[2], p. 44 : « Au delà de Sarandyb (Ceylan) est l'île de Râmy[3] (=Râmny), où vit le rhinocéros. Cet animal est moins grand que l'éléphant, mais il l'est plus que le buffle. Il est herbivore et rumine comme les bœufs et les moutons. On y trouve aussi des buffles sans queue. Cette île produit le bambou et le *bakkam* (bois du Brésil) dont les racines sont efficaces contre les poisons mortels. Ce remède a été employé avec succès par des marins contre la morsure des vipères. Dans les forêts il y a des hommes tout nus, et dont le langage est une sorte de sifflement inintelligible. Ils évitent la société des autres hommes. Leur taille n'est que de 4 empans; les parties génitales, dans les deux sexes, sont de petite dimension;

[1] Les auteurs arabes sont cités dans l'ordre chronologique.

[2] *Bibliotheca Geograph. arabic., pars VI. Kitâb al-Masâlik wa'l-mamâlik* auctore ABU'L-KÂSIM OBAIDALLAH IBN ABDALLAH IBN KHORDÂDHBEH. Leide, 1889, in-8°. — *Le livre des routes et des royaumes* a été écrit entre 844 et 848.

[3] Les noms et mots arabes ont été transcrits d'après une règle uniforme, sans tenir compte de l'orthographe spéciale à chaque traducteur.

leur chevelure est un duvet roux. Ils grimpent sur les arbres avec les mains sans le secours des pieds. »

II. — RELATION DE SULAYMÂN in *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*[1], p. 6 : « La mer de Herkend renferme, dans la même direction que Sarandyb, quelques îles qui ne sont pas nombreuses, mais qui sont très vastes, et dont on ne connaît pas l'étendue précise. Au nombre de ces îles est celle qu'on nomme *Ar-Râmny;* cette île est partagée entre plusieurs rois; son étendue est, dit-on, de huit ou neuf cents parasanges (carrées). Il s'y trouve des mines d'or; on y remarque aussi des plantations appelées *fanṣûr*[2] et d'où l'on tire le camphre de première qualité. Ces îles ont dans leur dépendance d'autres îles, parmi lesquelles est celle de An-Neyân[3]. Ces îles abondent en or, et les habitants se nourrissent du fruit du cocotier. Ils s'en servent dans la préparation de leurs mets, et ils se frottent le corps avec son huile. Quand l'un d'eux veut se marier, il ne trouve femme qu'autant qu'il a

[1] Éd. et trad. REINAUD, Paris, 1845. Le livre premier de la *Chaîne des chroniques* « a pour garant un marchand nommé Sulaymân » et date de 851. Il s'étend de la page 1 à la page 60 de la traduction. Le reste du manuscrit est de Abû Zayd Ḥasan de Syrâf, qui vivait à Baṣra en 916.

[2] Sur Fanṣûr, cf. *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, texte et notes de Van der Lith, trad. M. Devic, Leide, 1883-1886, in-4°, p. 233.

[3] C'est l'île de Nias sur la côte occidentale de Sumatra. Cf. *Le Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 245.

entre les mains le crâne de la tête d'un de leurs ennemis; s'il a tué deux d'entre les ennemis, il peut épouser deux femmes; s'il en a tué cinquante, il peut épouser cinquante femmes, suivant le nombre des crânes. L'origine de cet usage vient de ce que les habitants de cette île sont entourés d'ennemis; celui donc qui se montre le plus hardi dans les combats est le plus estimé de tous[1]. »

III. — « L'île de Râmny produit de nombreux éléphants, ainsi que le bois de Brésil (*baḳḳam*) et le bambou (*khayzorân*). On y remarque une peuplade qui mange les hommes. Cette île est mouillée par deux mers, la mer de Herkend[2] et celle de Šalâhiṭ[3]. »

IV. — Relation de Abû Zayd Ḥasan as-Syrâfy in *Relation des voyages*, p. 93 : « Le roi de Zâbedj porte le titre de *Maharâdja*. On dit que sa capitale a neuf cents parasanges de superficie. Ce prince règne sur un grand nombre d'îles, qui s'étendent sur une distance de mille parasanges et même davantage. Au nombre de ses possessions sont l'île appelée *Sar-*

[1] Sur les chasseurs de têtes, cf. *Merveilles* (j'indiquerai ainsi par abréviation le *Livre des Merveilles de l'Inde*, déjà cité), p. 246.

[2] Golfe du Bengale.

[3] Très vraisemblablement le détroit de Malacca. Cf. Ibn Khordâdhbeh, éd. de Goeje, p. 46; Édrysy, trad. Jaubert, p. 80 et 82; W. Marsden, *History of Sumatra*, Londres, 1811, in-4°, 3e éd., p. 4. C'est l'île سلامط Salâmiṭ pour سلاهط de Dimašḳy, éd. Mehren, p. 205.

baza (سربزة)[1], dont la superficie est, à ce qu'on dit, de quatre cents parasanges, et l'île nommée *Ar-Râmy* (*sic*), qui a huit cents parasanges de superficie. On trouve dans cette dernière île le bois de Brésil (*bakkam*), le camphre, etc. »

V. – Masʿûdy, *Les Prairies d'or*[2], t. I, p. 338 : « A une distance d'environ mille parasanges (de Sarandyb), se rencontrent encore d'autres îles nommées ar-Râmyn (الرامين), bien peuplées et gouvernées par des rois. Elles sont abondantes en mines d'or et voisines du pays de Ḳanṣûr[3], célèbre par son camphre, qui ne s'y trouve jamais en plus grande quantité que les années où il y a beaucoup d'orages, de secousses et de tremblements de terre. Le coco sert de nourriture aux habitants dans la plupart des îles que nous venons de nommer; on en exporte le bois de *baḳkam* (bois du Brésil), le bambou et l'or. Les éléphants y sont nombreux, et quelques-unes sont habitées par des anthropophages. »

VI. – Id., *Ibid.*, t. I, p. 343 : « Dans l'empire du Maharâdja est l'île de Saryra (سريرة)[4], qui est située à environ quatre cents parasanges du continent et

[1] Il sera question de cette île plus loin. « Ce nom, dit Reinaud (t. II, note 170), est écrit ailleurs سريرة *Saryra.* »

[2] Édition de la Société asiatique. Texte et traduction par Barbier de Meynard, en collaboration avec Pavet de Courteille pour les trois premiers volumes seulement.

[3] قنصور lire فنصور. Voir *supra*, p. 435, n. 2.

[4] Lire سَرْبُزَة « Sarboza ». Voir *supra*, n. 1.

entièrement cultivée. Ce prince possède aussi les îles de Zândj[1] et de Râmny, et bien d'autres encore que nous ne mentionnerons pas; au surplus, sa domination s'étend sur toute la sixième mer ou mer de Ṣanf[2]. »

VII. — Géographie d'Édrysy[3], trad. Jaubert, t. I, p. 74 : « Auprès de l'île Sarandyb, on trouve celle d'Ar-Râmy (=Râmny); Ar-Râmy est aussi le nom d'une ville de l'Inde. Dans cette île il y a plusieurs rois. Elle est cultivée, abondante en minéraux et en parfums. Sa longueur est, à ce qu'on dit, de sept cents parasanges. On y trouve l'animal nommé *ker-kedân* (كركدان « le rhinocéros »). Il est moins grand que l'éléphant, mais il l'est plus que le buffle. Son cou est courbé comme l'est celui du chameau, mais dans un sens inverse, puisque sa tête touche presque à ses pieds de devant. Il porte au milieu du front une corne longue et d'une épaisseur telle, qu'on ne peut l'embrasser avec les deux mains. On dit que dans quelques-unes de ces cornes, lorsqu'elles ont été fendues, on voit des figures d'hommes, d'oiseaux et autres, parfaitement dessinées en blanc, et qu'avec ces dernières on fabrique des ceinturons

[1] زانج; lire زابج *Zâbedj*.

[2] صنف, l'ancien Ćampa ou pays des Ćams. Cf. A. Cabaton, *Nouvelles recherches sur les Chams*, Paris, 1891, in-8°, p. 1 et note.

[3] Paris, 1836, in-4°. On sait que la traduction de Jaubert laisse à désirer, mais il n'en existe malheureusement pas de plus récente pour la partie qui a trait à l'océan Indien.

d'un grand prix. Les figures qu'on y remarque occupent toute la longueur (d'une extrémité à l'autre) des cornes[1]. »

VIII. – *Ibid.*, p. 75-76 : « Le territoire de l'île d'Ar-Râmy est fertile, le climat tempéré et l'eau excellente. Il y a beaucoup de villes, de villages et de châteaux. Elle produit le *bakkam* (بقّم) dont la plante ressemble exactement à celle du laurier-rose. Ce bois est rouge et ses racines sont employées comme remède contre la morsure des vipères et des serpents. C'est une chose constatée par l'expérience. On trouve aussi dans cette île des buffles sans queue et, dans les forêts, des hommes tout nus et dont le langage est incompréhensible. Ils fuient les autres hommes. Leur taille est de 4 *chibra* (environ 36 pouces); les parties génitales chez les deux sexes sont de petites dimensions, leurs cheveux sont roux et crépus. Ils grimpent sur les arbres avec les mains sans le secours des pieds, et on ne peut les atteindre à cause de la rapidité de leur course[2]..... On fait dans cette île le commerce de l'or (car il s'y trouve beaucoup de mines de ce métal), d'excellent camphre, de diverses sortes de parfums et de perles d'une rare beauté. »

[1] Sur ces cornes à image intérieure, cf. IBN KHORDÂDHBEH, p. 47-48; *Relation des voyages*, p. 28-29 et n. 64; MAS'ÛDY, t. I, p. 386.

[2] Pour les indications contenues dans les deux phrases précédentes, cf. IBN KHORDÂDHBEH, p. 434.

IX. — Šams ad-dyn ad-Dimašķy, trad. Mehren[1], p. 205 : « L'île de Râmny, d'une circonférence de 500 milles, produit surtout le bois de Brésil; cet arbre ressemble au caroubier syrien, portant des fruits semblables, mais très amers. On y trouve aussi l'arbre de camphre, le poivrier, le caryophyllée et le cannellier. Il y a aussi sur cette île une quantité de perroquets rouges, verts, blancs et gris. . . »

P. 206 : « Cette île est aussi habitée par un animal ressemblant au buffle, de couleur grise, d'un fort volume, sans queue. »

X. — Nowayry[2] in *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 281 : « Nowayry raconte que l'océan est divisé en six mers : . . . 2° La mer de Ṣanf qui contient. . . (*sic*) جزائر الراق (lire : الرامى), les îles Râmy = Râmny. »

L'identification de l'île Râmny avec Sumatra est depuis longtemps définitivement admise[3] : il n'y a donc pas lieu d'y insister. Une légende historique malgache confirme pleinement l'identification précédente.

[1] *Cosmographie de Chems-ed-din Abou Abdallah Mohammed ed-Dimichqui*, texte arabe, éd. Fraehn et Mehren, Saint-Pétersbourg, 1866, in-4°; *Manuel de la cosmographie du moyen âge*, trad. Mehren du texte précedent, Copenhague, 1874, in-8°.

[2] Extrait du ms. de Leide n° 273 communiqué par M. de Goeje à Van der Lith, in *Merveilles*, *excursus D*.

[3] Marsden l'indiquait déjà dans son *History of Sumatra*, p. 4. Cf. également Reinaud, *Relation des voyages*, t. I, p. LXX.

« Quelques (Malgaches de la côte sud-orientale), rapporte Flacourt, disent que les Roandrian (princes)... se nomment *Zafferamini* (*Zafi-Ramini* ou *Zafin-dRamini*, descendants de Ramini), c'est-à-dire *lignée de Ramini* qu'ils disent avoir été leur ancêtre, ou de *Raminia*, femme de Rahourod (*sic*) père de Rahadzi et de Racouvatsi. Ils en parlent de la sorte ainsi que le nommé Andrian Manhere (Andria-Mañeri) m'a lui-même récité : « Au temps que Mahomet vivait et était résident à la Mecque, Ramini fut « envoyé de Dieu au rivage de la Mer Rouge proche « la ville de la Meque (*sic*), et sortit de la mer à la nage, « comme un homme qui se serait sauvé d'un nau- « frage. Toutefois ce Ramini était grand prophète qui « ne tenait pas son origine d'Adam comme les autres « hommes, mais avait été créé de Dieu à la mer, soit « qu'il l'ait fait descendre du Ciel et des Étoiles et qu'il « l'ait créé de l'écume de la mer. Ramini étant sur le « rivage s'en va droit trouver Mahomet à la Mecque, « lui conte son origine dont Mahomet fut étonné « et lui fit grand accueil; mais lorsqu'il fut question « de manger, il (Ramini) ne voulut point manger de « viande qu'il n'eût coupé la gorge lui-même au bœuf[1], « ce qui donna occasion aux sectateurs de Mahomet « de lui vouloir mal et même furent en dessein de le « tuer, à cause du mépris qu'il faisait de leur Prophète. « Ce que Mahomet empêcha, lui permit de couper la « gorge lui-même aux bêtes qu'il mangerait et quelque

[1] C'était tout récemment encore le privilège de certains clans nobles du sud de Madagascar.

« temps après, il lui donna une de ses filles en ma-« riage, nommée Rafateme (Ra+Fâṭima). Ramini « s'en alla avec sa femme en une terre dans l'Orient « nommée Mangadsini ou Mangaroro[1] où il vécut le « reste de ses jours et fut grand Prince. Il eut un fils « qui s'appelait Rahouroud qui fut aussi très puissant, « et une fille nommée Raminia, qui se marièrent en-« semble et eurent deux fils : l'un nommé Rahadzi et « l'autre Racoube ou Racouvatsi[2]. »

Cette légende, que Flacourt a recueillie vers 1650, se laisse facilement interpréter. Le voyage de Ramini à la Mekke, sa réception par le Prophète et son mariage avec Fâṭima, qui épousa, au contraire, ʿAly ben Abû Ṭâlib, sont des inexactitudes qu'on peut qualifier de classiques. Les chefs de tribus islamisées prétendent généralement à la descendance de personnages illustres de l'Islâm. Certaines familles de musulmans malgaches font ainsi remonter leur origine à ʿAly et au Prophète lui-même. Ramini « créé de Dieu à la mer, descendu du ciel et des étoiles ou créé de l'écume de la mer », est simplement un étranger immigré à Madagascar. Au XVIIe siècle, ses descendants ont perdu le souvenir du pays d'origine de l'ancêtre éponyme; mais comme il a dû arriver par mer, la légende le fait naître de l'écume marine. Le

[1] Sur cette ville qu'on a inexactement assimilée à la ville indienne de Mangalore, cf. mon article sur *Le peuplement de Madagascar*, *Revue de Madagascar*, février 1907, p. 81-91.

[2] *Histoire de la grande isle Madagascar*, Paris, 1661, in-4°, p. 48-49.

voyage à la Mekke, ses relations et son alliance avec le Prophète ont été ensuite ajoutés à la légende initiale, postérieurement à l'islamisation des Malgaches orientaux et sous l'influence de la religion nouvelle.

Suivant les tribus et les clans où la légende précédente s'est conservée, Ramini est tantôt le père, tantôt le frère et mari de Raminia. Il s'agit en l'espèce d'un doublet à deux genres. Au point de vue ethnographique, le couple Ramini-Raminia représente l'ancienne pratique du mariage endogamique entre frère et sœur. Cette coutume est depuis longtemps tombée en désuétude; mais les relations sexuelles entre proches parents à tous les degrés se sont maintenues dans quelques clans Zafin-dRaminia, chez les Antambahwaka et les Undzatsi.

En graphie arabico-malgache, Raminia est généralement écrit رَمَانِيًّ ou رَمَانِيًا. Le *tanûyn* n'est pas ici en fonction de voyelle nasale, il a simplement pour but d'indiquer que le ي a exceptionnellement valeur de *yod* au lieu de *z*. En arabico-malgache, نِيًا ne doit donc pas se lire *niza* : نِيًا = *niya* en malgache ancien, *nia* en malgache moderne. Cette lecture est attestée par tous les textes connus; la forme moderne *Raminīa* représente un ancien *Raminīya*. Le phénomène de réduction du groupe $i+y$ subséquent à i est extrêmement fréquent; parallèlement, le groupe $u+w$ subséquent aboutit également à u. Au point de vue linguistique, le doublet Ramini-Raminia représente

nettement deux adjectifs ethniques construits sur le modèle du type arabe bien connu : يّ -*y* au masculin, يّة -*yya* au féminin. Soit par exemple : عمان « l'ʿOmân », عمانيّ *ʿOmâny* « l'ʿOmânais, l'indigène de l'ʿOmân »; عمانيّة *ʿOmâniyya* « l'ʿOmânaise ». Quelle que soit la leçon que nous adoptions pour le nom de l'île identifiée avec Sumatra : رامني *Râmny*, ou, d'après Masʿûdy, رامين *Râmyn*, dans les deux cas elle aboutit en malgache à *Ramini*. *Râmny* = malg. *Ramini* par vocalisation intérieure du groupe *mn* qui n'existe pas en malgache; *Râmyn* = malg. *Ramini*, par ouverture de la finale fermée *myn*. *Ramini*, que j'ai vainement tenté d'expliquer de façon satisfaisante par le malgache, l'arabe ou le bantou, me semble donc signifier : l'indigène de Râmny, le Sumatranais; et son doublet féminin *Raminiya* > *Raminia* : la femme de l'île Sumatra, la Sumatranaise.

Cette étymologie repose sur des bases plus certaines que la seule homophonie du nom d'une île de l'Indonésie et du nom de l'ancêtre éponyme des musulmans malgaches de la côte orientale. Je viens de terminer une étude de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches. Les conclusions de ce travail, actuellement à l'impression, sont les suivantes : 1° La présence *dans tous les dialectes malgaches* de mots sanskrits (mots usuels, nom d'une série de mois, noms théophores) indique très nettement que les Indonésiens immigrés dans la grande île africaine avaient été antérieurement hindouisés;

2° Le malgache est un dialecte malais évolué; 3° Le malgache est plus étroitement apparenté au batak de Sumatra qu'aux autres langues ou dialectes du groupe malais. En ce qui concerne l'influence sanskrite, Van der Tuuk avait émis une opinion identique en 1864; mais elle fut abandonnée pour insuffisance de preuves décisives : il ne citait, en effet, à l'appui de sa thèse, que trois ou quatre mots d'origine sanskrite. J'ai récemment montré l'exactitude de cette théorie : elle nous est attestée par une cinquantaine de triplets sanskrito-malayo-malgaches[1]. La formule ethnographique et linguistique nouvelle est donc la suivante : les Malgaches modernes descendent d'Indonésiens hindouisés, originaires de Sumatra. Cette constatation, présentée ici sous forme de postulat en attendant la publication de mon étude de phonétique, nous autorise à rapprocher le nom malgache Ramini du nom de l'île Râmny = Sumatra. Je tiens à faire remarquer qu'il n'est pas fait état de cette étymologie dans les conclusions de mon *Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches*, mais que ce sont au contraire les conclusions de l'*Essai de phonétique* qui m'ont paru justifier l'étymologie *Râmny > Ramini*. L'exactitude de la traduction de *Ramini* par *le Sumatranais*, de *Raminia* par *la Sumatranaise*, me semble ainsi établie de façon probante.

[1] Cf. à ce sujet, G. FERRAND, *Le peuplement de Madagascar*, in *Revue de Madagascar*, février 1907.

L'ÎLE LÂMERY.

Le *Livre des Merveilles de l'Inde* et Aboulféda donnent sur l'île Lâmery les renseignements suivants :

XI. – *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 66 : « J'ai questionné Moḥammed, fils de Bâbišâd, sur les singes et ce qu'on en rapporte et il m'a raconté bien des choses à ce sujet. Entre autres, il m'a dit que du côté de Ṣanfyn, dans la vallée de Lâmery (لامرى) et dans celle de Ḳâḳola[1], habitent des singes d'une taille extraordinaire, partagés en troupe dont chacune a son chef qui est le plus grand de la troupe. De temps en temps, ils sortent des bois, viennent sur les chemins et lieux de passage, frappent les voyageurs et ne leur permettent de continuer leur route qu'en abandonnant quelque pièce de bétail, brebis, vache ou autres aliments. »

XII. – *Ibid.*, p. 125 : « Le même (Moḥammed, fils de Bâbišâd) m'a appris que, dans l'île de Lâmery, il y a des *zarâfa*[2] d'une grandeur indescriptible. On

[1] Dans l'île de Sumatra, cf. *Merveilles*, p. 237-245.

[2] زرافة du skr. *çarabha*, animal fabuleux à huit pattes. Cf. *Alberuni's India*, trad. Sachau, t. I, p. 203 : « It has four feet, but also on the back it has something like four feet directed upwards. It has a small proboscis, but two big horns with which it attacks the elephant and cleaves it in two. » Al-Byrûny écrit سَرَوَ *šarawa*. Cf. également Reinaud, *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde, Journal asiatique*, août-octobre 1844, et février-mars 1845,

rapporte que des naufragés, forcés d'aller des parages de Fanṣûr vers Lâmery, s'abstenaient de marcher la nuit par crainte des *zarâfa*. Car ces bêtes ne se montrent pas le jour. A l'approche de la nuit, ils se réfugiaient sur un grand arbre; et, la nuit venue, ils entendaient rôder autour d'eux; et le jour ils reconnaissaient les traces de leur passage sur le sable. Il y a aussi dans ces îles une multitude effroyable de fourmis, particulièrement dans l'île de Lâmery où elles sont énormes[1]. Le même m'a conté qu'il avait entendu dire par un marin qu'à Lûlûbylenk (لولوبيلنك), qui est une baie de la mer, il y a un peuple mangeur d'hommes. Ces anthropophages ont des queues[2]. Ils demeurent entre la terre de Fanṣûr et la terre de Lâmery. »

XIII. – *Ibid.*, p. 176 : « J'ai déjà parlé de Seryra (سريرة)[3] qui est située à l'extrémité de l'île de Lâmery. »

XIV. – Géographie d'Aboulféda[4], II, 2, p. 131 : « Île de Lâmry. D'après l'*Aṭwâl*, 126° de longitude

p. 109 du tirage à part. C'est évidemment la legende du çarabha indien transportée à Ceylan qui a fait croire à l'existence de la girafe dans cette île (Dimašḳy, p. 215 de la trad.).

[1] Sur les fourmis énormes, en malais *sĕmut*, d'après lesquelles serait nommée l'île de Sumatra, cf. *Merveilles*, p. 235, *in fine*.

[2] Cf. *Merveilles*, p. 236-237. Il s'agit des Bataks et des grands singes à queue de Sumatra, que l'auteur arabe a transformés en anthropophages à queue.

[3] Lire سَرْبُزَة « Sarboza ».

[4] Introduction et trad. II, 1, par Reinaud, Paris, 1848, in-4°; trad. II, 2, par Stanislas Guyard, 1883.

et 9° de latitude; d'après le Ḳânûn, 127° de longitude. Au sud du premier climat. Dans la mer de l'Inde. Cette île est le principal lieu de production du bois de *boḳḳam* et du bambou. »

Ainsi que l'a montré Van der Lith dans l'*excursus B* du *Livre des Merveilles de l'Inde* (p. 233-237), l'île Lâmery du *Kitâb ʿadjâyb al-Hind* et d'Abulféda, la *Lambri* de Marco Polo, la ڤولو لميرى *pulo Lamery* « île Lamery », et la نݢرى لمبرى *nagary Lambry* « pays de Lambry » des Chroniques malaises, désignent sans aucun doute l'île Sumatra. D'après cette identification certaine, Râmny = Lâmery = Sumatra. On constate, en effet, que, dans les extraits précédemment cités, les géographes arabes désignent Sumatra tantôt sous le nom de Râmny, tantôt sous celui de Lâmery, mais l'un est exclusif de l'autre. Ceci doit être également noté : dans les documents chinois utilisés par Groeneveldt[1], Sumatra est appelée Lâmery; d'après la légende historique malgache qui remonte au premier millénaire de notre ère, la même île est appelée *Râmny* > *Ramini;* Ibn Khordâdhbeh, Sulaymân, Ibn al-Faḳyh (p. ١٠), Abû Zayd et Masʿûdy l'appellent *Râmny* ou *Râmyn;* l'auteur du *Livre des Merveilles de l'Inde : Lâmery;* Édrysy, Dimašḳy et Nowayry : *Râmy* ou *Râmny;* Abulféda : *Lâmry;* Marco Polo : *Lămbri.* Les deux leçons *Lâ-*

[1] *Notes on the Malay Archipelago and Malacca compiled from Chinese sources,* in *Verhandelingen Bat. Genootschap Kunst. en Wetenschappen,* XXXIX, 1880, apud *Merveilles,* p. 233.

mery et *Râmny* nous sont donc attestées par des témoignages de même valeur et d'égale authenticité. Si la forme malgache était *Lamari* ou *Lamiri*, on pourrait supposer que les marins arabes ont inexactement rapporté le nom de la région de Sumatra où ils trafiquaient, et que *Râmny* (رامنى) ou *Râmyn* (راميين) sont des transcriptions ou des graphies fautives pour لامرى *Lâmery*. Mais le malgache *Ramini* ne permet pas d'envisager une pareille hypothèse. Il serait du reste difficile d'admettre que Ibn Khordâdhbeh, Sulaymân, Ibn al-Faḳyh, Abû Zayd, Masʿûdy, Édrysy, Dimašḳy et Nowayry se soient tous trompés. D'autre part, le *Lambri* de Marco Polo concorde entièrement avec les notations des chroniques chinoises et malaises, de l'auteur du *Livre des Merveilles de l'Inde* et d'Abulféda : le même argument peut donc être invoqué en faveur des deux leçons. L'hypothèse, d'après laquelle une région de Sumatra aurait été successivement désignée par ces deux noms, n'est pas davantage admissible, puisque Ibn Khordâdhbeh donne *Râmny*, le *Kitâb ʿadjâyb al-Hind*, *Lâmery;* Édrysy, *Râmny;* Abulféda et Marco Polo, *Lâmery*. Cette alternance, du IX[e] au XIV[e] siècle, de formes attestées d'un même nom géographique est d'autant plus inattendue que les deux formes ont été identifiées de façon probante : ce doublet toponomastique s'applique incontestablement à Sumatra. La seule conjecture possible en l'état de nos connaissances est la suivante : *Râmny* aurait désigné l'île entière, et *Lâmery*, la partie septentrionale de Sumatra.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Coïncidence curieuse : à côté du nom de l'ancêtre éponyme des Malgaches orientaux, *Ramini*, on relève sur la côte orientale de Madagascar le nom d'un petit village maritime, *Lamari*, à une quinzaine de kilomètres au sud de Tamatave. *Ramini-Lamari* répond exactement à *Râmny-Lâmery*. Sans y attacher plus d'importance qu'il ne faudrait, cette concordance valait d'être signalée.

II

LE WÂḲWÂḲ.

« On sait, dit Reinaud, qu'Hipparque, par suite d'une idée un peu vague qui avait circulé avant lui, émit l'opinion que l'Afrique, non seulement s'étendait fort loin vers le Midi, mais encore que, du côté de l'Orient, elle se prolongeait jusqu'en face des contrées les plus reculées de l'Asie. Cette opinion fut adoptée par Ptolémée, et le nom de ce géographe lui donna une nouvelle force. Elle a été successivement partagée par Al-Istakhry et Ibn Haukal, par Édrysy, Ibn Saʿyd, etc.[1]. » Reinaud a fait dessiner par Jomard « une carte générale du traité d'Édrysy » dressée d'après les cartes originales des manuscrits de Paris et d'Oxford. Les parties « qui ont souffert des ravages

[1] *Géographie d'Aboulféda*, introduction, p. CCLXXVIII. Cf. également, *Merveilles, excursus F* par J. de Goeje, p. 298.

du temps » sont indiquées par des points[1]. Cette carte est indispensable pour la lecture des géographes arabes. Reportés sur une carte moderne, les renseignements qu'ils nous fournissent sont incompréhensibles et inutilisables. Appliquant la théorie d'Hipparque, Édrysy supprime toutes les terres asiatiques au sud du 20e degré de latitude pour permettre au cap Guardafui de se prolonger en ligne incurvée jusqu'en face de la Chine. L'océan Indien est ainsi transformé en une espèce de Méditerranée où voisinent les îles africaines et les îles malaises. La mer de l'Inde de ce géographe forme un angle aigu dont le sommet est au fond du golfe de Berbera ou golfe d'Aden. Si les 10 degrés de cet angle sont portés à environ 90 degrés à partir de l'initiale du mot *Berbera* inscrit sur la carte, la côte orientale d'Afrique retrouve sa position exacte; l'Inde, la péninsule malaise et l'Indo-Chine ont une place suffisante pour se développer normalement vers le Sud; les îles de l'océan peuvent être situées d'après leurs latitudes et leurs longitudes respectives. La rectification de la carte d'Édrysy est, en somme, obtenue par l'élargissement de la mer des Indes, en écartant de 90 degrés vers le Sud la côte africaine des Zendjs, de Sofâla et du Wâḳwâḳ.

« Les îles du Japon, dit M. de Goeje, portent un nom tout différent (de Sylâ = Corée) chez les Arabes : ce sont les îles des Wâḳwâḳ (Wôḳwôḳ), sur lesquelles

[1] *Géographie d'Aboulféda*, introduction, p. CXX.

toutefois on a fait des rapports tellement extraordinaires et fantastiques, que des géographes sérieux comme Yakût et Abû'l-feda ont à peine osé en prendre note. Quant aux savants européens, un seul, autant que je sache, a voulu assimiler ces îles au Japon (*Tausend und eine Nacht*, Habicht, 1825, t. I, p. 199, Anm. 24), mais par simple conjecture et sans preuve à l'appui. Langlès (*Voyage de Sindbad*, p. 147) était d'avis qu'il fallait les identifier avec les îles de la Sonde; Reinaud (*Introduction de la Géographie d'Abû'l-feda*, p. cccv, cccviii et cccxv) ne se prononce pas à ce sujet d'une façon précise, mais il semble les placer du côté de Madagascar; de Slane (*Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, t. I, p. 95, n. 3) croit que ce sont les îles Seychelles; M. Devic (*Merveilles de l'Inde*, p. 169) dit : « Le Wâkwâk est « une région assez mal définie, mais qui paraît ap- « partenir aux parages des îles malaises. » On peut ajouter la définition de Lane (*1001 N.*, t. III, 480, n. 32) : « All the islands with which they (Arabic « geographers) were acquainted on the east and « south-east of Borneo. » Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les géographes arabes placent les îles Wâkwâk dans l'Extrême-Orient[1]. Le texte d'Ibn Khordâdhbeh (fol. 69) est incorrect, mais avec un peu de peine et en s'appuyant sur le manuscrit, on parvient à en tirer ce qui suit : « A l'orient de la Chine « sont les pays d'Al-Wâkwâk qui sont tellement riches

[1] Je dois rappeler que cet article a été publié en 1880.

« en or, que les habitants fabriquent, avec ce métal, « les chaînes de leurs chiens et les colliers de leurs « singes. Ils livrent au commerce des tuniques bro- « chées d'or. On y trouve encore du bois d'ébène d'excellente qualité[1]. » Un peu plus loin, le même auteur parle de Sylâ qu'il distingue fort bien des Wâḳwâḳ, et parmi les produits exportés de l'Inde et de la Chine, il cite (fol. 70) « l'or et le bois d'ébène « provenant du Wâḳwâḳ ». A la même page (fol. 71) il dit : « La longueur de cette mer (la mer des « Indes), depuis al-Ḳolzom (l'ancienne Clysma, près « Suez) jusqu'au Wâḳwâḳ est de 4,500 parasanges », et ces mots sont reproduits textuellement dans les voyages de Sindbad (*Mille et une nuits*). Istakhry (p. 122) et Ibn Haukal (p. 193) se bornent comme Moḳaddasi, dans leur géographie, au territoire de l'Islâm et ne parlent des Wâḳwâḳ que dans leur de- scription de la mer Persique qu'ils indiquent comme étant un golfe de l'océan commençant aux frontières de la Chine et des Wâḳwâḳ. Leur contemporain Ibn al-Faḳyh (p. ٣) dit que les Wâḳwâḳ se trouvent der- rière la Chine et ajoute, comme les autres, que l'Océan Indien s'étend de Ḳolzom jusqu'aux Wâḳwâḳ de la Chine. Yaḳût se contente de mentionner que « le pays des Wâḳwâḳ se trouve au delà de la Chine « et qu'on en parle dans les contes et les fables ». Dans l'ouvrage *Mafâtyḥ-al-ʿOlûm* (ms. de Leyde n° 514, fol. 66 r°), qui a été écrit vers la fin du

[1] J'ai rectifié cette citation d'après la traduction de M. de Goeje publiée en 1869.

xe siècle, le Wâḳwâḳ est indiqué comme se trouvant à côté de la Chine, dans l'Asie orientale. De même dans les ouvrages de Byrûny, d'Edrysy là où il ne copie pas Mas'ûdy, Ḳazwyny, Dimašḳy et autres, qui ici ne diffèrent que par les détails plus ou moins précis qu'ils donnent, il est dit que le pays des Wâḳwâḳ est situé à l'est de la Chine. Autant que je sache, il n'y a que (Ibn al-Faḳyh), Mas'ûdy (III, p. 6) et ceux qui l'ont copié, qui aient placé ces îles au sud de l'Afrique et pris les Wâḳwâḳ pour le dernier pays que l'on rencontre après avoir dépassé le Zanguebar et Sofâla, de même qu'il indique Sylâ comme étant le dernier pays au delà de la Chine. Cette divergence des auteurs cités créerait un problème insoluble, si l'on ignore que selon l'opinion d'Hipparque, adoptée par beaucoup d'Arabes, le sud de l'Afrique se tournait sensiblement vers l'Orient, en sorte que la mer des Indes formait une mer intérieure comme la Méditerranée[1]. »

D'après Ibn al-Faḳyh (*vide infra*, XVI), il y a deux pays appelés Wâḳwâḳ : le Wâḳwâḳ de la Chine et le Wâḳwâḳ du Midi. Ce dernier est le Wâḳwâḳ africain qu'Édrysy place, sur sa carte, à l'est — c'est-à-dire au sud — du Sofâla. Ainsi que l'a montré l'éminent professeur de Leyde, le Wâḳwâḳ de la Chine n'est autre que le Japon, dont l'ancien nom *Wo-kwo* ou *royaume de Wo*, *Wo-kwok* en dialecte chinois de Canton où fréquentaient les Arabes, *Wo-koku* en

[1] *Merveilles, excursus F : le Japon connu des Arabes*, p. 297-298.

japonais, est devenu en arabe واقواق *Wâḳwâḳ*[1]. Mais certains renseignements fournis sur le Wâḳwâḳ par les géographes arabes ne peuvent en aucune façon s'appliquer au Japon. C'est qu'il s'agit alors du Wâḳwâḳ du midi ou Wâkwâk africain, dont l'existence n'est pas douteuse. L'homophonie du nom de deux pays si différents, très éloignés l'un de l'autre en réalité mais très voisins d'après la conception ptoléméienne de l'océan Indien, a été une cause d'erreur pour les géographes orientaux et d'incertitude pour leurs commentateurs. L'examen critique des extraits suivants confirme en tout point la précieuse indication donnée par Ibn al-Faḳyh.

XV. – Ibn-Khordâdhbeh, p. 50 : « A l'Orient de la Chine sont les pays d'Al-Wâḳwâḳ (le Japon), qui sont tellement riches en or, que les habitants fabriquent, avec ce métal, les chaînes de leurs chiens et les colliers de leurs singes. Ils livrent au commerce des tuniques brochées d'or. On y trouve encore du bois d'ébène d'excellente qualité. »

P. 51 : « Du Wâḳwâḳ on exporte l'or et l'ébène. »

P. 52 : « La longueur de cette mer (des Indes), depuis al-Ḳolzom (Suez) jusqu'au Wâḳwâḳ (Japon) est de 4,500 parasanges. »

XVI. – Ibn al-Faḳyh al-Hamadhâny[2], p. v : « Il n'y

[1] *Ibid.*, p. 295-307.

[2] Éd. de Goeje, Leyde, 1886, in-8°; cf. G. Ferrand, *Madagascar et les îles Uâq-Uâq*, in *Journ. asiat.*, mai-juin, 1904, p. 489 et suivantes.

a pas de mer au monde plus grande que la Grande Mer. Elle commence au Maghrib et par le Ḳolzom atteint le Wâḳwâḳ de la Chine. Le Wâḳwâḳ de la Chine diffère du Wâḳwâḳ du midi en ce que le Wâḳwâḳ du midi produit de l'or de mauvaise qualité. »

XVII. — Masʿûdy, t. I, p. 233 : « Le terme de la course (des marins arabes de l'ʿOmân et de la tribu de Azd) sur la mer de Zendj est l'île Ḳanbalû... et le pays de Sofâla et des Wâḳwâḳ, situé sur les confins du Zanguebar et au fond de ce bras de mer. » Van der Lith (*Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 285) dit de la phrase précédente : « La traduction ne me semble pas au-dessus du doute; on peut tout aussi bien lire : « La fin de leur course est Ḳanbalû; « ils vont même plus loin jusqu'au Sofâla et le pays « des Wâḳwâḳ qui est situé aux confins extrêmes du « pays des Zendjs et à la partie inférieure de la mer « des Zendjs. »

XVIII. — Id., t. III, p. 6-7 : « De même que la mer de Chine aboutit au pays de Sîlâ (Japon, *lire* : Corée), dont nous avons eu déjà occasion de parler, de même les limites de la mer de Zendj sont au pays de Sofâla et des Wâḳwâḳ, pays qui produit de l'or en abondance et d'autres merveilles; le climat y est chaud et la terre fertile. C'est là que les Zendjs bâtirent leur capitale; puis ils élurent un roi qu'ils nommèrent *waḳlîmî* (وقليمى pour مفليمى *mfaleme* < Swahili : *mfalme* « roi ») ... Le territoire des

Zendjs commence au canal dérivé du haut Nil et se prolonge jusqu'au pays de Sofâla et des Wâḳwâḳ. »

XIX. — *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 8-12 : « D'après le récit que m'en a fait Abû Moḥammed al-Ḥasan, fils de ʿAmr, un capitaine de navire lui raconta qu'étant parti pour le Zâbedj sur un navire à lui appartenant, le vent les poussa vers les îles Wâḳwâḳ où ils durent s'arrêter non loin d'une bourgade. A leur vue, les habitants prirent la fuite dans la campagne, emportant tout ce qu'ils purent de leurs biens. Les gens du navire, qui ne connaissaient pas le pays et qui ignoraient la cause de la fuite des naturels, n'osaient pas descendre à terre. Le navire demeura là deux jours, sans que personne vînt à eux ou fît mine d'entamer quelque rapport. Enfin un matelot qui connaissait la langue des Wâḳwâḳys fut débarqué et se risqua à traverser la bourgade pour gagner la campagne. Il découvrit un homme caché sur un arbre, lui parla, lui fit des amitiés, lui offrit des dattes et le questionna sur la cause qui avait fait fuir les gens du pays, lui promettant sécurité et récompense, s'il montrait de la franchise. L'homme répondit qu'en apercevant le navire, les gens de la bourgade avaient cru qu'on voulait les attaquer et qu'ils s'étaient sauvés avec leur roi dans la campagne et dans les jungles. Il consentit à suivre le matelot au navire. On lui donna trois compagnons, chargés pour le roi du pays d'un beau message, assurant toute sécurité au roi et à son monde,

et lui portant aussi un cadeau composé de deux pièces d'étoffes, de quelques dattes et de diverses bagatelles. Le prince rassuré revint avec tous ses gens. On demeura avec eux, et on commença un commerce d'échange avec tout ce dont le navire était chargé. Le vingtième jour n'était pas encore écoulé, quand survint une autre peuplade avec son chef pour attaquer la première. « Sachez, dit le roi de la bour-« gade, que ceux-là viennent pour m'attaquer et « m'enlever mon bien : car ils s'imaginent que j'ai « acquis une bonne partie de la cargaison du navire. « C'est pourquoi prêtez-moi votre secours, défendez-« vous en me défendant. » Dès l'aurore, dit le narrateur, la troupe étrangère vint pour commencer l'attaque à la porte de la ville. Et le roi sortit à leur rencontre avec son monde, soutenu par les matelots et par les soldats du navire, ainsi que par ceux d'entre les marchands et les gens de l'équipage qui se montraient disposés à combattre. La bataille s'était engagée, lorsque, au milieu de la mêlée, un homme de l'équipage, personnage astucieux originaire de l'ʿIrâḳ, tira de sa poche une feuille de papier sur laquelle était écrit un compte à lui, la développa toute grande, et l'éleva de la main vers le ciel en prononçant des paroles à haute voix. Aussitôt que les agresseurs virent la chose, ils cessèrent immédiatement leur attaque. Quelques-uns vinrent à l'homme et lui dirent : « Par grâce, arrête! Nous allons partir, « nous ne toucherons à rien. » Et tous se disaient les uns aux autres : « Cessons, cessons le combat. Nos

« ennemis ont élevé leur affaire vers le roi du ciel.
« En un instant nous serions vaincus et massacrés. »
Et ils s'humiliaient devant l'homme jusqu'à ce qu'il eût remis la feuille dans sa ceinture. Alors ils se retirèrent, usant d'un langage très humble, comme si moi et les gens du navire étions les maîtres de la bourgade et de ce qu'elle contenait. Ainsi débarrassés d'eux, continue le narrateur, nous revînmes à nos affaires accoutumées de ventes et d'achats. Le roi était tout à notre service. Sans cesse trompant les gens du pays, volant leurs enfants, achetant les uns aux autres, avec des pagnes, des dattes et des bagatelles, nous fîmes si bien, que le navire fut bientôt chargé de cent têtes d'esclaves grands ou petits. Au bout de quatre mois, le moment du départ approchant, ceux que nous avions achetés ou volés nous dirent : « Ne nous emmenez pas, laissez-nous dans « notre pays. Il ne vous est point permis de nous « réduire en esclavage, de nous séparer de nos « familles. » Mais nous n'y prêtions aucune attention. Sur le navire, les uns étaient enchaînés par les pieds, les autres attachés; les enfants restaient libres. Cinq hommes de l'équipage demeuraient à bord pour s'occuper de leur nourriture et veiller sur le navire. Les autres étaient à terre. Or, une nuit, les captifs se jetèrent sur les hommes de garde, les lièrent de cordes, levèrent l'ancre, mirent à la voile et volèrent le navire au milieu des ténèbres. Au matin, il avait disparu, et nous restâmes plantés là, réduits pour tout bien et toute ressource aux piètres

restes que nous avions laissés dans la bourgade, les jours précédents. On ne put avoir aucune nouvelle du navire. Il nous fallut séjourner là bien des mois, jusqu'à ce que, ayant construit une mince chaloupe capable de nous porter, nous nous embarquâmes dans le plus triste état de dénuement. »

XX. — *Ibid.*, p. 50 : « Suivant ce que m'a conté Moḥammed, fils de Bâbišâd, il y a dans les parages du Wâḳwâḳ des scorpions qui volent comme des moineaux; lorsqu'ils piquent un homme, son corps se gonfle, il tombe malade, sa peau s'en va en lambeaux, et il meurt. »

XXI. — *Ibid.*, p. 65 : « Moḥammed, fils de Bâbišâd, m'a dit, d'après ce qu'il avait appris de gens qui avaient abordé au pays des Wâḳwâḳ, qu'on y trouve un grand arbre aux feuilles rondes et quelquefois oblongues, qui porte un fruit analogue à la courge, mais plus grand et offrant quelque apparence d'une figure humaine. Quand le vent l'agite, il en sort une voix. L'intérieur est gonflé d'air comme le fruit de l'ʿ*osar*. Si on le détache de l'arbre, il s'en échappe aussitôt du vent; et ce n'est plus qu'une peau. Un matelot voyant un de ces fruits, dont la forme lui plaisait, en coupa un pour l'emporter; mais il se dégonfla à l'instant, et ce qui resta entre les mains de l'homme était flasque comme un corbeau crevé. »

XXII. — *Ibid.*, p. 163 : « J'ai déjà rapporté des

choses intéressantes touchant les *Dybadjât ad-dum* (الدم). C'est un groupe d'îles dont la première est voisine des *Dybadjât al-kastadj*, et la dernière proche des îles des Wâḳwâḳ. Ces *Dybadjât* sont, dit-on, au nombre de trente mille, dont douze mille habitées, au dire des marchands; elles sont distantes l'une de l'autre d'une parasange. Toutes sont sablonneuses. »

XXIII. – *Ibid.*, p. 172 : « Le même (Moḥammed al-'Omâny) m'a conté que dans une des îles du Wâḳwâḳ il y a un oiseau dont le plumage a du rouge, du blanc, du vert et du bleu comme le pivert. Il a la taille d'un gros pigeon. On le nomme *samandal.* Il peut entrer dans le feu sans se brûler, demeurer longtemps sans manger autre chose que de la terre. Pendant qu'il couve ses œufs, il ne boit pas jusqu'à leur éclosion. Lorsque les petits sont nés, il les abandonne quelque temps et n'en approche point; mouches et moucherons tournent autour des petits; quand leurs plumes ont poussé et qu'ils commencent à marcher, alors il leur donne la becquée. »

XXIV. – *Ibid.*, p. 173 : « Il m'a aussi conté que dans ces îles du Wâḳwâḳ, il y a un animal semblable au lièvre, qui change de sexe, est tantôt mâle tantôt femelle. C'est du moins ce que disent les gens de Sarandyb, d'après ce que m'en a rapporté mon narrateur qui le tenait d'un Indien; et je ne sais qu'en dire. Ils prétendent que le lièvre change aussi

de sexe. Mais à mon sens, c'est une rêverie sans fondement. Dieu seul connaît la vérité. »

XXV. — *Ibid.*, p. 174 : « Quelques personnes m'ont dit avoir vu un homme qui avait pénétré et trafiqué chez les Wâḳwâḳ, et qui décrivait l'ampleur de leurs villes et de leurs îles. Par cette expression, ampleur, je n'entends pas dire que leurs villes soient vastes, mais les habitants nombreux. Ils ont de la ressemblance avec les Turcs. Dans leurs arts, ce sont les plus industrieux des hommes; dans le pays entier on prend grand soin de développer cette aptitude. Du reste, ils sont traîtres, rusés, menteurs; très vifs et très experts en tout ce qu'ils entreprennent. »

XXVI. — *Ibid.*, p. 174-175 : « (Dja'far, fils de Râšid, navigateur renommé des pays de l'or, connu sous le nom de) Ibn Lâkys m'a rapporté à leur sujet (des Wâḳwâḳ) des choses extraordinaires dont il avait été témoin. En l'année 334 H. (945 de J.-C.) ils allèrent avec un millier de barques pousser une vigoureuse attaque contre la ville de Ḳanbaluh (قنبلة [1]). Mais ils ne purent s'en emparer, parce que la ville est solidement fortifiée et entourée par un bras de mer, au milieu duquel Ḳanbaluh s'élève comme un château fort. Des gens du pays qui s'étaient mis en rapport avec eux leur ayant demandé pourquoi ils étaient venus chez eux plutôt qu'en tout autre lieu,

[1] Variante : قنبلة.

ils répondirent que c'était parce que cette contrée possède des marchandises qui conviennent à leur pays et à la Chine, telles que l'ivoire, l'écaille de tortue, les peaux de panthère et l'ambre, et parce qu'ils voulaient se procurer des Zendjs, qui sont des hommes vigoureux et propres à supporter les travaux pénibles. Leur voyage, disaient-ils, avait duré un an. Ils avaient pillé quelques îles à six journées de distance de Ḳanbaluh, et ensuite maintes villes et bourgades du Sofâla des Zendjs, sans compter ce que nous ne savons pas. Si ces gens-là disaient vrai en parlant d'un voyage d'une année, cela prouve que Ibn Lâkys a raison quand il prétend que les îles des Wâḳwâḳ sont situées en face de la Chine. Dieu seul sait la vérité. »

XXVII. — *Ibid.*, p. 190-191 : « Un marin m'a rapporté qu'il avait fait la traversée de Seryra (= Sarboza) à la Chine dans un *sanbûḳ*. « Nous avions « parcouru, dit-il, un espace de cinquante *zâmâ*[1], « lorsqu'une tempête fondit sur notre embarcation. « On sacrifia une partie du chargement. La tempête « dura plusieurs jours, et le vent devint si terrible « qu'il n'y eut plus moyen de gouverner. Voyant « notre perte imminente, nous voulûmes nous jeter « à la mer et nous sauver dans une île voisine. Les « ancres mouillées, nous nous croyions perdus, « quand la tempête s'apaisa. Bientôt nous aper-

[1] Cf. *Merveilles*, p. 197, sub verbo زام. Mesure de longueur variable suivant les auteurs.

« çûmes dans l'île une troupe de gens, et nous atten-
« dions que quelqu'un d'entre eux vînt à nous. Mais
« aucun ne bougea. Nous leur fîmes des signes qu'ils
« ne comprirent pas. Nous ne savions où nous étions,
« persuadés d'ailleurs que, si nous descendions à
« terre, ils nous feraient un mauvais accueil, et qu'il
« y avait plus loin une autre troupe qui tomberait
« sur nous, sans que nous puissions leur résister.
« Nous passâmes ainsi quatre jours, sans oser débar-
« quer et sans qu'aucun indigène vînt à nous. Le
« cinquième jour, nous nous décidâmes pourtant,
« parce qu'il fallait renouveler notre provision d'eau
« et savoir où nous étions. Trente des nôtres allèrent
« à terre avec des armes, dans la chaloupe du canot.
« A notre approche les gens prirent la fuite; un seul
« resta sur le rivage. Il nous adressa la parole dans
« une langue étrangère. Un des nôtres put le com-
« prendre. « Cette île, dit-il, fait partie du Wâḳwâḳ. »
« L'indigène interrogé au sujet des deux îles nous
« apprit qu'elles appartenaient au Wâḳwâḳ, qu'elles
« sont situées à trois cents parasanges de toute autre
« terre, qu'il n'y a pas d'autres habitants qu'eux, et
« qu'ils y sont au nombre de quarante. Interrogé sur
« la route à suivre pour gagner Ṣanf, il nous donna
« les indications nécessaires. Ayant fait de l'eau, nous
« remîmes à la voile vers le Ṣanf, suivant ses instruc-
« tions, et nous y abordâmes sains et saufs, après un
« voyage de quinze *zâmâ*. »

XXVIII. — Mokhtasar al-ʿAdjâyb, ms. 901 de la

Bibliothèque Nationale de Paris, apud *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 279 : « Dans ce pays-ci (de Khmer) on trouve l'aloès de Khmer (قمار) et le bois de sandal. L'île du sandal est située près de la plage ; on y trouve l'aloès de Ṣanf, qu'ils estiment à un prix plus élevé que celui de Khmer, parce qu'il se distingue par son excellence et sa pesanteur dans le feu. On y voit des bœufs et des buffles. Puis le pays de Wâḳ(-wâḳ) et ses îles, situées à l'orient de la Chine. Elles sont riches en or. »

XXIX. — ALBERUNI'S INDIA[1], trad. E. C. Sachau, t. I, p. 210-211 : « The eastern islands in this (Indian) ocean, which are nearer to China than to India, are the islands of the Zâbadj, called by the Hindus *Suvarṇa-dvîpa* (d'après le texte arabe ١٠٣ : سُوَرن ديب, litt. : *suwarn-dyb*) *i. e.* the gold islands[2]. The western islands in this ocean are those of the Zandj, and those in the middle are the islands Ramm[3] (الرّم) and the Dîva islands [Malediva, Laccadiva] (d'après le texte arabe ١٠٣ : الديبجات *ad-Dybadjât*), to which belong also the Ḳumayr (قمير) islands. »

[1] Texte arabe, éd. Sachau, Londres, 1887, in-4°; trad. anglaise par Sachau, Londres, 1888, in-8°, 2 vol. Le chapitre XVIII avait été précédemment publié et traduit par REINAUD, *Fragments arabes et persans*, p. 79-126 du tirage à part.

[2] Nom sanskrit de Sumatra ou plutôt de la région de Sumatra.

[3] *Vide supra*, XXII, les îles *ad-dum* qui sont les mêmes que les îles *Ramm*; en graphie arabe رم, دم.

XXX. — « The island of *Alwâḳwâḳ* belongs to the Ḳumayr islands. *Ḳumayr* is not, as common people believe, the name of a tree which produces screaming human heads instead of fruits, but the name of a people the colour of whom is whitish. They are of short stature and of a build like that of the Turks. They practise the religion of the Hindus, and have the custom of piercing their ears. Some of the inhabitants of the Wâḳwâḳ island are of black colour. In our countries there is a great demand for them as slaves. People fetch from thence the black ebony-wood; it is the pith of a tree, the other parts of which are thrown away, whilst the kinds of wood called *mulamma'* and *ṡauḥaṭ* and the yellow sandal-wood are brought from the country of the Zandj. In former times there were pearl-banks in the bay of Sarandyb, but at present they have been abandoned. Since the Sarandyb pearls have disappeared, other pearls have been found at Sofâla in the country of the Zandj, so that people say the pearls of Sarandyb have migrated to Sofâla. »

XXXI. — GÉOGRAPHIE D'ÉDRYSY, trad. A. Jaubert, t. I, p. 4 : « La première des (sept) mers, située dans la partie habitable du globe, est la mer de la Chine et des Indes, du Sind et de l'Yémen. Elle s'étend à partir de la ligne équinoxiale; elle baigne la Chine, puis l'Inde, puis le Sind, puis le midi de l'Yémen, et se termine au détroit de Bâb-al-Mandeb. C'est là sa longueur, et, d'après le rapport des voyageurs dignes

de foi, des navigateurs qui s'y sont hasardés, et des personnes qui ont fait voile d'un pays à un autre depuis la mer Rouge jusqu'au Wâḳwâḳ, cette longueur est de 4,500 parasanges. Il s'y trouve environ trois cents îles, soit désertes, soit habitées, dont nous dirons subséquemment ce que nous en avons appris de plus certain, et ce que l'histoire en rapporte. »

XXXII. — *Ibid.*, p. 78-80 : « Neuvième section. Cette section comprend la description de la mer des Indes connue sous le nom de mer de la Chine et d'une partie de la mer nommée Dâr Lazuy[1] . . . . . Nous disons donc qu'au midi de cette mer est une partie du Sofâla, et qu'au nombre des lieux habités de ce pays est la ville de Djesṭa (جسطه), peu considérable. On y trouve de l'or en quantité : son exploitation est la seule industrie et la principale ressource des habitants. Ils mangent des tortues marines et des coquillages. Le *dura*[2] est peu abondant parmi eux. Cette ville est située sur un grand golfe où peuvent entrer les navires. Les habitants de Djebesṭa (جبسطه) [جسطه d'après un autre manuscrit] n'ayant ni navires ni bêtes de somme pour porter leurs fardeaux, sont obligés de les porter eux-mêmes, et de se rendre service réciproquement. Ceux de Ḳomor (قمر) et les marchands du pays de Mehradj (مهراج) [*lire :* du

[1] Pour *Laruwy*. C'est la mer de Lâr qui baigne la côte occidentale de l'Inde.

[2] Espèce de maïs.

Maharâdja] viennent chez eux, en sont bien accueillis, et trafiquent avec eux. De la ville de Djebesṭa à celle de Dâghûṭa (داغوطه), trois jours et trois nuits par mer; et à l'île de Ḳomor, un jour. La ville de Dâghûṭa est la dernière du Sofâla, pays de l'or; elle est située sur un grand golfe. Ses habitants vont nus; cependant ils cachent avec leurs mains (leurs parties sexuelles), à l'approche des marchands qui viennent chez eux des autres îles voisines. Leurs femmes ont de la pudeur, et ne se montrent ni dans les marchés ni dans les lieux de réunion, à cause de leur nudité; c'est pourquoi elles restent fixées dans leurs demeures. On trouve de l'or dans cette ville et dans son territoire, plus que partout ailleurṣ dans le Sofâla. Ce pays touche à celui de Wâḳwâḳ (واقواق), où sont deux villes misérables et mal peuplées, à cause de la rareté des subsistances et du peu de ressources en tout genre. L'une se nomme Derû (درو) [variante ددوا] et et l'autre Nebhenah (نبهنه) [variante ينعنه]. Dans son voisinage est un grand bourg nommé Daʿrghah (دعرغه) [variante دغدغه]. Les naturels sont noirs, de figure hideuse, de complexion difforme; leur langage est une espèce de sifflement. Ils vont absolument nus et sont peu visités (par les étrangers). Ils vivent de poissons, de coquillages et de tortues. Ils sont (comme il vient d'être dit), voisins de l'île de Wâḳwâḳ dont nous reparlerons, s'il plaît à Dieu. Chacun de ces pays et de ces îles est situé sur un grand golfe. On n'y trouve ni or, ni commerce, ni navire, ni bêtes de somme. Quant à l'île de Djâlûs

(جالوس [1]), ses habitants sont Zendjs, ils vont nus et vivent, comme nous l'avons dit, de ce qui leur tombe entre les mains [2]. Il existe chez eux une montagne dont la terre est (mêlée) d'argent. Si on approche cette terre du feu, elle se dissout et devient de l'argent [3]. De là à l'île Lankyâlyûs (لنكياليوس [4]) on compte deux journées, et cinq de cette dernière à l'île de Kalah [5] (كلة), qui est très grande et où demeure un roi qu'on nomme le Djâba (جابه) ou prince indien. »

XXXIII. — *Ibid.*, p. 87 : « Premier climat. Dixième section. Cette section comprend les dernières terres habitables du côté de l'Orient, au delà desquelles tout est inconnu ; la mer de Chine nommée aussi Ṣakhâ (صخى [6]) et, par quelques personnes, mer de Ṣanf ; c'est un bras de la mer Océane appelée *mer obscure*, parce

[1] Lire باروس *Bârûs*. Cf. *Merveilles*, p. 263 ; IBN KHORDÂDHBEH, ٦٦, n. *f*. L'île Bârûs est le Baros de la côte occidentale de Sumatra.

[2] Cf. *Relation des voyages*, p. 8-9, qui contient des détails identiques sur les indigènes des îles Landjabâlûs = Nicobar.

[3] Sur les mines d'argent, cf. *Relation des voyages*, p. 9, et IBN KHORDÂDHBEH, p. 45 : « Il y a (dans une des îles de cette mer) une montagne dont l'argile soumise à l'action du feu devient de l'argent. »

[4] Lire لنكبالوس *Lankabâlûs*.

[5] Le Kedah de la côte occidentale de la péninsule malaise. Cf. *Merveilles*, p. 263. Tout le passage précédent depuis : « Quant à l'île de Djâlûs... » a trait à l'Indonésie. D'après sa conception ptoléméienne de la mer des Indes, Édrysy l'a normalement placé à la suite de la description du Wâḳwâḳ africain.

[6] Lire صنجى *Ṣandjy*. C'est la partie de la mer de Chine à l'est de l'Indo-Chine française.

qu'elle l'est en effet, et qu'elle est presque toujours agitée par des vents impétueux et couverte d'épaisses ténèbres. Cette mer touche à l'Océan auprès de Gog et Magog, et par sa partie inférieure (*litt.* : par ce qui est au-dessous d'elle), aux terres inhabitables du côté du Nord. Cette mer des ténèbres s'étend beaucoup aussi du côté de l'Occident ainsi que nous l'avons dit, et que nous en avons tracé le dessin. » La version latine ajoute le passage suivant qu'on retrouve dans le texte arabe du ms. B : « Protenditurque ad insulas Vacvac ex parte meridionali, et ad mare serpentum usque ad latus australe maris terram ambientis[1]. »

XXXIV. — *Ibid.*, p. 92 : « Dans la partie des îles de Wâḳwâḳ voisines de celles-ci (dans la mer des Indes et de la Chine), sont des lieux coupés d'îlots et de montagnes, inaccessibles aux voyageurs, à cause de l'extrême difficulté des communications. Les habitants sont des infidèles qui ne connaissent point de religion, et qui n'ont point reçu de loi. Les femmes vont tête nue, portant seulement des peignes d'ivoire ornés (*litt.* : couronnés) de nacre. Une seule femme porte quelquefois jusqu'à vingt de ces peignes. Les hommes se couvrent la tête d'une coiffure qui ressemble à ce que nous appelons *al-ḳâanas* (القانس)

[1] Pour l'intelligence de ce passage, cf. les cartes 17 et 5 de l'atlas de Joachim Lelewel, Bruxelles, 1850. Celle-ci représente le *quadrans habitabilis* d'après Abû Rayḥân al-Byrûny. L'île Wâḳwâḳ est située contre la côte d'Afrique au sud de la mer Ṣandjy.

et qui s'appelle en langue indienne *al-buhâry* (البهارى). Ils restent fortifiés dans leurs montagnes sans en sortir et sans permettre qu'on vienne les visiter; cependant ils montent sur les hauteurs, le long du rivage, pour regarder les bâtiments, et quelquefois ils leur adressent la parole dans une langue inintelligible. Telle est constamment leur manière d'être. Auprès de ce pays est l'île de Wâḳwâḳ, au delà de laquelle on ignore ce qui existe. Cependant les Chinois y abordent quelquefois, mais rarement; c'est un assemblage de plusieurs îles inhabitées si ce n'est par des éléphants et une multitude d'oiseaux. Il y a un arbre dont Masʿûdy rapporte des choses tellement invraisemblables, qu'il n'est pas possible de les raconter; au surplus, le Très-Haut est puissant en toutes choses. »

XXXV. – *Ibid.*, p. 94 : « Il en est de même — je veux parler de l'abondance de l'or — dans les îles de Wâḳwâḳ. Les marchands y pénètrent avec ceux qui se livrent à la recherche de l'or; ils y opèrent la fonte de ce métal et l'exportent en lingots. Ils exportent aussi de la poudre d'or qu'ils font fondre dans leur pays au moyen de procédés connus d'eux. Les îles de Wâḳwâḳ produisent aussi de l'ébène d'une incomparable beauté. »

XXXVI. – Ḳazwyny, in *Livre des Merveilles de l'Inde, excursus F* par de Goeje, p. 302 : « On dit que les îles de Wâḳwâḳ sont appelées ainsi parce

qu'il y croît un arbre produisant un fruit ressemblant à une femme pendue par les cheveux. Quand ce fruit est mûr, il pousse le cri de *wâḳ-wâḳ* et dans ce cri les indigènes croient voir un présage. »

XXXVII. — Šams ad-dyn ad-Dimašḳy, p. 199 : « Les îles de Wâḳwâḳ sont situées dans l'Océan, au delà de la chaîne d'Uṣṭiḳûn, tout près de la côte; on y arrive par la Chine. Elles portent ce nom d'après un arbre chinois qui ressemble au noyer ou au *khyâr šember* (*cassia fistula*) et porte des fruits pareils à la tête de l'homme. Quand un fruit se détache de l'arbre, on entend le son : *wâk*, *wâk*, répété plusieurs fois, puis il tombe. Les habitants de ces îles et ceux de la Chine en tirent des augures. »

XXXVIII. — Prolégomènes d'Ibn Khaldûn[1], t. I, p. 95 : « Ensuite cette mer passe successivement auprès de la ville de Maḳdašaû, du pays de Sofâla, de la contrée des Wâḳwâḳ et d'autres peuples, au delà desquels il n'existe que des déserts et de vastes solitudes. »

XXXIX. — *Ibid.*, p. 119-120 : « Plus à l'est (de la ville de Maḳdašaû), se trouve le pays de Sofâla, qui borde la rive méridionale de cette mer, dans la septième section du même (premier) climat. Ensuite,

[1] Traduits et commentés par de Slane, Paris, 1843, t. XIX des *Notices et Extraits*.

à l'orient de Sofâla, sur le même rivage méridional, on rencontre le pays de Wâḳwâḳ, qui s'étend sans interruption, jusqu'à la fin de la dixième section du climat, à l'endroit où la mer Indienne sort de la mer environnante. »

Dans les extraits XV, XXV, XXVII, XXVIII, XXXI, XXXIV, XXXV, XXXVII, le Wâḳwâḳ en question est évidemment le Japon; XX, XXI, XXIII, XXIV, XXXVI donnent des indications qui n'ont pas trait à la situation géographique du Wâḳwâḳ; mais dans les extraits XVII, XVIII, XXXII, XXXIII, XXXVIII et XXXIX, il s'agit sans aucun doute du Wâḳwâḳ du Midi dont parle Ibn al-Faḳyh (XVI), c'est-à-dire du Wâḳwâḳ africain : le texte est formel à cet égard.

« Que les Arabes et les Persans, dit M. de Goeje, n'aient pas fait de commerce direct avec le Japon, cela est à peu près certain. Il est probable que les Chinois ne les ont pas engagés à entrer en relations avec ce pays et que ce sont eux qui ont cherché à détourner les marchands de la navigation avec le Japon, en leur faisant un grand nombre de récits sur les périls qu'ils auraient couru, s'ils avaient tenté de visiter cette contrée. Tout ce que les Arabes connaissaient du Japon, ils l'avaient appris des Chinois, de la même manière que le nom du pays, sauf quelques particularités, racontés par des capitaines de navires, qui en s'écartant de leur route y avaient passé. Il faut cependant remarquer qu'il n'est nullement

improbable que ces derniers se soient quelquefois trompés et qu'ils aient noté comme appartenant aux Wâḳwâḳ telle île qui ne faisait point partie du Japon[1]. » Très vraisemblablement les Arabes ne connaissaient donc pas le Japon ; rien, en tout cas, ne nous permet de supposer qu'ils aient eu des relations directes avec ce pays et que des marins arabes aient pu apprendre le japonais. Nous savons, en effet, que Wâḳwâḳ est la forme arabisée, non pas du nom indigène du Japon, mais du nom de ce pays dans le dialecte chinois de Canton : *Wo-kwok*[2].

Dans l'extrait XIX, l'auteur du *Livre des Merveilles de l'Inde* rapporte les faits suivants : 1° Un matelot arabe « connaît la langue des Wâḳwâḳy » ; 2° Le capitaine du navire offre au roi du Wâḳwâḳ un cadeau composé « de deux pièces d'étoffe, de quelques dattes et de diverses bagatelles » ; 3° Pendant le combat entre indigènes Wâḳwâḳy de peuplades différentes, un matelot arabe rétablit l'ordre « en levant vers le ciel une feuille de papier sur laquelle était écrit un compte, et en prononçant des paroles à haute voix » ; 4° « Le roi Wâḳwâḳy était tout au service » des Arabes pour leurs opérations commerciales ; 5° Les marins arabes se procurent

[1] *Merveilles*, p. 299. Cf. REINAUD, *Relation des voyages*, p. 60 : « Du côté de la mer, la Chine est bornée par les îles Sylâ (Corée)... Du reste, aucun de nos compatriotes n'est allé les visiter, de manière à pouvoir nous en donner des nouvelles. » Sylâ est bien la Corée, mais Sulaymân en parlant *des îles Sylâ* y comprend implicitement, sans doute, l'archipel japonais.

[2] *Merveilles*, p. 299.

une centaine d'esclaves « sans cesse en trompant les gens du pays, volant leurs enfants, achetant les uns aux autres, avec des pagnes, des dattes et des bagatelles ». Si les Arabes ne connaissaient vraisemblablement pas le Japon, et, par conséquent, n'en parlaient pas la langue, ils parlaient certainement les langues du Wâḳwâḳ africain où ils trafiquaient depuis longtemps déjà lorsque fut rédigé le *Livre des Merveilles de l'Inde*. Le cadeau du capitaine du navire au chef Wâḳwâḳy qui serait inacceptable pour un souverain japonais, est, au contraire, tout à fait conforme aux goûts et aux exigences des rois du Wâḳwâḳ africain[1]. L'exhibition d'une feuille de papier

[1] Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris (n° 9345 des nouvelles acquisitions françaises) probablement du milieu du XVIIIe siècle, contient l'énumération des cadeaux à faire aux chefs malgaches pour être autorisé à trafiquer dans le pays. Les nombreux bénéficiaires de ces cadeaux sont : le roi en arrivant et pendant la traite, son fils aîne, les trois grandes (premières) femmes du roi, chaque petite femme du roi, « les grands du pays pour empêcher que les noirs n'insultent les blancs »; les frères et sœurs du roi, ses filles et petits garçons, neveux, nièces, gendres et autres; « présents et payement à plusieurs grands du pays, conducteurs d'esclaves et faisant les commissions pour aller et venir vers le Roy, lorsqu'on a besoin, et aux gardiens des bœufs ». Les cadeaux faits au roi se composent de : 2 fusils, 500 balles, 500 pierres (à fusil), 4 *andouilles* de tabac, 1 chapeau brodé, 2 chemises garnies, 10 paires de boucles, 2 pièces de ruban, 1 mesure d'étain, 3 couteaux à manche de bois, 6 fourchettes d'acier, 2 pièces mouchoir Mazulipatan, 2 miroirs de fer blanc, 1 livre de fil de Bretagne, 1 chien, 500 balles, 10 paires de boucles, 12 pipes, 5 couteaux à ressort à manche de corne, 4 bagues, 4 miroirs cadre de bois, 3 poignets (*sic*, probablement *poignards*), 500 pierres (à fusil), 2 pièces de ruban, etc. Louis PELTIER, *La traite à Madagascar au*

« sur laquelle était écrit un compte », n'aurait pas produit sur des Japonais l'effet qu'elle devait produire sur les Wâḳwâḳy africains, pour lesquels deux lignes en caractères arabes constituent une précieuse ou redoutable amulette. Enfin, l'utilisation du roi Wâḳwâḳy pour les opérations commerciales, l'achat d'esclaves, le vol d'enfants étaient des pratiques habituelles aux négriers arabes qui tout récemment encore se livraient à la traite dans le Wâḳwâḳ africain. Tout ce que nous savons des Japonais nous autorise à croire que ces actes de piraterie n'auraient jamais été tolérés sur leur territoire. Quelques pages plus loin, le *Kitâb ʿadjâyb al-Hind* mentionne un enlèvement d'indigènes de Sofâla dans des circonstances à peu près identiques à celles que relate l'extrait XIX. « Ismaʿylaweyh m'a raconté, dit l'auteur du *Livre des Merveilles de l'Inde* (p. 50-54), et plusieurs marins avec lui, qu'il partit de l'ʿOmân sur son navire pour aller à Ḳanbaluh, dans l'année 310. Une tempête le poussa vers Sofâla des Zendjs. « Voyant la côte où nous étions, dit le capitaine, et « reconnaissant que nous étions tombés chez les nègres « mangeurs d'hommes, sûrs de périr, nous faisons nos « ablutions, et tournant nos cœurs vers Dieu, nous « récitons les uns pour les autres les prières des morts. « Les canots des nègres nous entourent, on nous « amène au port, nous jetons l'ancre et descendons « à terre. Ils nous conduisent à leur roi. C'était un

XVIIIe *siècle*, in *Revue de Madagascar*, 1903, 2e semestre, p. 105 et suiv. Ce sont bien les pagnes et bagatelles dont parlent les *Merveilles*.

« jeune homme, beau et bien fait pour un Zendj. Il « nous demande qui nous sommes, où nous allons. « Nous répondons que son pays est le but de notre « voyage. « Vous mentez, dit-il. Ce n'est pas chez « nous, mais à Ḳanbaluh que vous prétendiez abor- « der. Les vents seuls vous ont, malgré vous, poussés « sur nos rivages. » Nous répondîmes : « C'est vrai, « et ce que nous en disions n'était que pour t'être « agréable. — Débarquez vos marchandises, dit-il, « vendez et achetez. Vous n'avez rien à craindre. » « Nous délions nos ballots et commençons notre com- « merce, commerce excellent pour nous, sans nulle « entrave, sans droits à payer. Nous lui fîmes quelques « présents auxquels il répondit par des dons d'égale « valeur ou plus riches encore. Notre séjour fut de « plusieurs mois. Le moment du départ étant venu, « nous lui demandâmes la permission de partir, « qu'il nous accorda aussitôt. On chargea les mar- « chandises achetées, on termina les affaires. Tout « étant réglé, le roi, instruit de notre intention de re- « mettre à la voile, nous accompagna au rivage avec « quelques-uns des siens, descendit dans les embar- « cations et vint avec nous jusqu'au navire. Il monta « même à bord avec sept de ses compagnons. Lorsque « je le vis là, je me dis en moi-même : ce jeune roi « sur le marché de l'ʿOmân, vaudrait bien à l'enchère « trente *dynâr*, et ses sept compagnons cent soixante « *dynâr*. Leurs vêtements n'ont pas une valeur infé- « rieure à vingt *dynâr*. Tout compte fait, ce serait « pour nous un bénéfice de trois mille *dirhem* au

« moins sans courir aucun risque. Sur ces réflexions, « je donnai les ordres à l'équipage : on tendit les « toiles, on leva l'ancre. Cependant le roi nous faisait « mille amitiés, nous engageant à revenir plus tard « et nous promettant bon accueil à notre retour. « Quand il vit les voiles gonflées par le vent et le na- « vire déjà en marche, il changea de visage. « Vous « partez, dit-il. Eh bien! Je vous fais mes adieux. » « Et il voulut descendre dans les canots amarrés à « bord. Mais nous coupâmes les cordes en lui di- « sant : « Tu resteras avec nous, nous t'emmenons « dans notre pays. Là nous te récompenserons de « tes bienfaits envers nous. — Étrangers, dit-il, « quand vous êtes tombés sur nos plages, j'avais la « puissance. Mes gens voulaient vous manger et piller « vos biens, comme ils l'ont déjà fait à l'égard d'autres « que vous. Mais je vous ai protégés, je n'ai rien « exigé de vous. Comme marque de ma bienveillance « je suis venu vous faire mes adieux jusque dans votre « navire. Traitez-moi donc comme la justice l'exige, « en me rendant à mon pays. » Mais on ne prêta au- « cune attention à ses paroles; on n'en tint aucun « compte. Et le vent ayant fraîchi, la côte ne tarda « pas à disparaître à nos yeux, puis la nuit nous en- « veloppa de ses voiles et nous entrâmes dans la haute « mer. Le jour revint; le roi et ses compagnons « furent joints aux autres esclaves dont le nombre « atteignait environ deux cents têtes; il ne fut point « traité autrement que ses compagnons de captivité. « Le roi ne dit mot et n'ouvrit point la bouche. Il fit

« comme si nous lui étions inconnus et que nous ne « le connussions pas. Arrivés à ʿOmân, les esclaves « furent vendus et le roi avec eux. »

Les négriers arabes ou européens qui opéraient dans l'océan Indien occidental ont commis d'innombrables actes de banditisme de ce genre; mais je ne pense pas qu'on puisse relever un seul de ces cas de piraterie au détriment du Japon. Il faut un concours de circonstances exceptionnellement favorables aux négriers, réalisé de tout temps sur la côte orientale d'Afrique et dans les îles voisines, pour qu'un petit nombre d'aventuriers puisse terroriser les indigènes et voler marchandises, bêtes et gens, d'accord avec le chef du pays dont la complicité s'acquiert par un cadeau « de deux pièces d'étoffe, quelques dattes et diverses bagatelles ». Sans aucun doute, le Wâḳwâḳ en question dans l'extrait XIX n'est pas le Japon [1].

Que faut-il donc entendre par Wâḳwâḳ méridional (XVI)? Où doit-on le situer? Masʿûdy (XVII et XVIII) et Ibn Khaldûn (XXXVIII et XXXIX) citent le pays des Wâḳwâḳ après le Sofâla. Édrysy (XXXII) dit également que le Sofâla « touche au pays de Wâḳwâḳ où sont deux villes misérables et mal peuplées... Derû et... Nebhenėh (نبهنه) ». Le nom de cette dernière ville qu'on peut lire également *Nabhana* (نَبْهَنَة) est évidemment pour *Inhambane*, le

[1] Cf., dans l'extrait XXV, la description physique et morale des Japonais. Ce ne sont pas ces Wâkwâḳ « traîtres, rusés, menteurs, très vifs et très experts en tout ce qu'ils entreprennent », qu'épouvanterait une feuille de papier « sur laquelle était écrit un compte (XIX) ».

port maritime de l'Afrique orientale portugaise, à peu près à égale distance entre le tropique du Capricorne et le cap Corrientes[1]. Au nord d'Inhambane, de Sofâla au cap Delgado, sur une bande de côte de 10 degrés de latitude, soit 1,111 kilomètres, se trouve l'habitat d'une peuplade nègre appelée *Makua.* Ce nom a pour un étranger et surtout pour un Arabe, une consonance onomatopéique qui peut être facilement transformée en une onomatopée pure telle que *Wâḳwâḳ.* Bien que les Makua modernes habitent le pays situé au nord de Sofâla, leur identification avec les Wâḳwâḳ de la côte orientale d'Afrique me paraît extrêmement vraisemblable[2].

L'ÎLE WÂḲWÂḲ.

Dans l'extrait XIX du *Livre des Merveilles de l'Inde*, l'auteur parle « des îles Wâḳwâḳ (جزاير الواقواق) »; dans l'extrait XXXII, *in fine* d'Édrysy, et XXX de Byrûny, il est question de « l'île Wâḳwâḳ ». C'est qu'il existe deux sortes de Wâḳwâḳ du Midi : l'un, continental, situé sur la côte orientale d'Afrique au sud de Sofâla, qui est très vraisemblablement le pays des Makua; l'autre, insulaire, que j'ai identifié déjà avec Madagascar[3]. Le nom *Wâḳwâḳ* nous est, en

[1] Cf. Devic, *Le pays des Zendjs*, Paris, 1883, in-8°, p. 88 89.

[2] Cf. Guillain, *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale*, Paris, 1856, in-8°, t. I, p. 230 note.

[3] *Madagascar et les îles Uâq-Uâq*, in *Journal asiatique*, mai-juin 1904.

effet, attesté en malgache sous la forme *văhwåk* + voyelle : *văhwåkå*[1] en merina, *văhwåkî* ou *văhwåkẻ* dans les autres dialectes. *Văhwåkå*, pour employer la forme la plus connue, signifie dans la langue moderne : *le peuple*, *le* ou *les sujets*, *l'ensemble des membres d'une peuplade*, *d'une tribu* ou *d'un clan; royaume* (dans quelques dialectes maritimes seulement). Dans la langue ancienne, *andriambahwåkå* < *andriana* + *vahwaka*, litt. : *le prince du* ou *des vahwaka*, signifiait : *roi*. Enfin, une tribu islamisée de la côte orientale de Madagascar qui habite actuellement le bassin oriental du fleuve Manandzari, porte le nom de *Antambahwåkå* < *anta* + *n* + *vahwåkå*, litt. : *ceux*, *les gens* (qui sont) *des vahwåkå*. La syllabe initiale et la quantité paroxytonique de *văhwåkå* (en composition : *-băhwåkå*), sont identiques à celles du nom d'une ancienne peuplade malgache, les *Văzîmbă* (en composition : *-băzîmbă*). Ce dernier nom représente un ancien **Wa-zimba* ou **Ba-zimba* très nettement bantou. Parallèlement, *văhwåkå* me paraît être la forme malgachisée d'un ancien **Wa-hwak* ou **Ba-hwak*. Dans les deux cas, la syllabe initiale malgache *va* correspond exactement au préfixe pluriel bantou *ba* ou *wa*. *Va-zimba* signifiait *les Zimba*, *vahwåkå* signifierait donc : *les *Kwak*, *les *Hwak* ou *les *Wak*. L'étymologie de *vahwåhå* n'est pas absolument certaine en ce qui concerne l'*h* qui nous est attesté par tous les textes anciens et modernes. Phonétiquement,

[1] Les notations *å*, *ẻ*, *î* représentent des voyelles dont le timbre est à peine perceptible.

cette spirante douce peut être régulièrement issue d'un ancien *k*, d'où *vahwakå* < **wa* + *kwak;* mais peut-être aussi est-elle un élément étranger en fonction orthographique et n'a-t-elle d'autre objet que d'empêcher l'hiatus entre l'*a* antécédent et la diphtongue *wa* subséquente, d'où *vahwakå* < **wa* + *h* + *wak*. L'hypothèse d'après laquelle *h* serait un élément radical initial (*vahwakå* < **wa* + *hwak*) est également vraisemblable : cf. les noms de dialectes bantous de l'Afrique orientale portugaise : *Hlanganu, Hlengwe*[1]. *Vahwakå* est rendu en arabico-malgache par وَهُوَكْ ou وَهُوَكِ. D'après les deux premières conjectures précédentes, ce nom peut représenter soit un ancien **wa-kwak*, en graphie arabe وَقْوَقْ ou واقواق; soit un ancien **wa-wak* = وَوَقْ ou واواق. Si l'*h* est un élément radical, cette spirante douce est à peine perceptible dans la prononciation. *Va^hwakå* ne peut être entendu par un Arabe que **wawak* et transcrit وَوَقْ ou واواق. En étymologie, l'abondance de conjectures également vraisemblables est justement considérée comme une insuffisance de preuve décisive; mais dans le cas présent, le caractère onomatopéique des phonèmes étudiés nous enlève un précieux élément d'information. Le sens du malgache *vahwakå* n'apporte aucune précision dans la question; les différentes significations de l'arabe *wâḳwâḳ* ne sont pas

[1] Ch. Sacleux, *Introduction à l'étude des langues bantoues*, in *La Parole*, n° 4, octobre 1903.

utilisables en la circonstance[1]. Cette documentation imparfaite rend difficile un choix motivé entre les trois hypothèses précédentes. Dans la première conjecture (*vahwakâ* < **wa* + *kwak*), la transcription arabe de la forme initiale · وَقْوَق ou واقواق, concorde entièrement avec le *wâḳwâḳ* des géographes arabes. Dans les deux autres (*vahwakâ* < **wa-hwak* ou **wa-wak*), la graphie arabe revient à وَهْوَق ou واهواق, وَوَق ou واواق. Des trois graphies arabes ainsi obtenues, la première est identique au واقواق des géographes arabes, les deux autres en sont si voisines qu'on pourrait les considérer comme génératrices de *wâḳwâḳ* par transformation populaire de l'un des deux phonèmes malgaches proposés. Il est, en effet, naturel que la forme onomatopéique du thème malgache entendu **wa-wak* ait particulièrement frappé les Arabes et qu'ils aient transformé ce mot en une onomatopée pure : *wâḳwâḳ*.

L'ARBRE MERVEILLEUX.

D'après les extraits XXI, XXXIV *in fine*, XXXVI et XXVII, le Wâḳwâḳ aurait été nommé ainsi parce

[1] Le mot *Wâḳwâḳ* a, en arabe, les différents sens suivants : « espèce d'arbre dont on faisait des encriers coucou, aboiement du chien ». Il désigne également l'hirondelle. M. René Basset me signale une glose d'Aš-Šerîši (commentaire de Hariri, I, 294), où il est employé avec ce dernier sens وجلم كريشة الوقواق « des oiseaux comme la plume de l'hirondelle » (allusion à la forme de la queue de l'hirondelle).

qu'il s'y trouvait un arbre merveilleux produisant des fruits semblables à une tête humaine. Lorsque ces fruits se détachaient de l'arbre le cri *wak*, *wak*, se faisait plusieurs fois entendre. « J'en arrive maintenant, dit M. de Goeje dans son article sur le *Japon connu des Arabes*[1], aux récits sur l'arbre merveilleux qui a été le point principal pour tous les auteurs postérieurs qui ont écrit sur le Wâḳwâḳ : Ibn Khordâdhbeh n'en dit rien; Al-Byrûny (XXX) paraît n'en rien croire. Il est probable que Mas'ûdy a été le premier à donner le récit dans tous ses détails, du moins si nous pouvons en croire Édrysy (XXXIV *in fine*), qui dit que Mas'ûdy raconte sur le compte de cet arbre des choses tellement peu vraisemblables, qu'il n'ose pas les reproduire. Nous ne trouvons rien à ce sujet dans ce qui nous reste des ouvrages de Mas'ûdy. La description la plus ancienne que nous ayons de cet arbre est celle qui se trouve dans le *Kitâb 'adjâyb al-Hind* (XXI). » M. de Goeje cite ensuite les extraits de Ḳazwyny et Dimašḳy (XXXVI et XXXVII) et continue ainsi : « Ibn Iyâs a publié l'extrait suivant du livre *Ikhtirâk al-âfâḳ* : « Cette île est (ces îles sont) « appelées Wâḳwâḳ, parce qu'il y avait là une île « isolée où l'on trouve un arbre qui porte un fruit « ressemblant à la tête d'une femme pendue par les « cheveux. Quand un de ces fruits est mûr, il pousse « avec force le cri de : *wâḳ-wâḳ, loué soit Allah al-« khallâḳ, Dieu le créateur*, puis il tombe et sèche

[1] *Merveilles*, p. 302.

« immédiatement. Les indigènes s'en emparent aus-« sitôt, car il a des propriétés très utiles. » Ibno-'l-Wardy raconte que ce fruit ressemble complètement à une femme; il en donne des particularités très curieuses. D'après lui, il se détache d'une enveloppe qui a la forme d'un grand sac. Dès qu'il sent l'air et le soleil, il crie : « wâḳ-wâḳ »; immédiatement après, les filaments par lesquels il est fixé à l'arbre se déchirent; il tombe et se dessèche. Dans le conte très connu des *Mille et une nuits* où Ḥasan al-Baṣri va faire un voyage aux îles de Wâḳwâḳ pour y chercher sa femme et ses enfants, on trouve le récit d'une femme du pays. « Le long de cette rivière, il y a une « autre montagne, différente de celle que nous avons « côtoyée et qu'on appelle la montagne Wâḳwâḳ. — « Wâḳwâḳ est le nom d'un arbre qui porte des fruits « ressemblant à une tête d'homme. Au point du « jour, ces têtes s'écrient : *Wâḳwâḳ; loué soit Al-« lah al-khallâḳ*, et lorsque nous entendons ce « cri nous savons que le soleil est levé; le soir, « elles le poussent encore, et nous savons que le « soleil est alors couché. » — D'après le dictionnaire persan *Borhan kâti*, Wâkwâḳ ou Wôḳwôḳ est le nom d'une île dans l'Océan ou selon quelques-uns celui d'une montagne où pousse un arbre qui porte des fruits ressemblant à des hommes et même à des animaux. Ces fruits produisent des sons étranges; ils parlent et répondent, mais cela cesse quand ils tombent de l'arbre ou lorsqu'on les a cueillis. On appelle aussi ces arbres Wâḳwâḳ. Une autre personne

a dit que c'est le nom d'un arbre de l'Hindoustan qui produit chaque jour des feuilles et des fleurs nouvelles qui tombent et se flétrissent le soir. »

« De tous ces rapports, ajoute M. de Goeje, j'étais autorisé à conclure qu'il croît au Japon un arbre donnant un fruit ayant la forme d'une vessie, ressemblant à une tête humaine et qui, lorsqu'on le cueille, éclate et produit un certain son. Si cela était vrai, c'était une confirmation du résultat auquel j'étais arrivé, que Wâḳwâḳ est le Japon. J'écrivis donc à M. Geerts de Yokohama, pour obtenir des renseignements qu'il me fit parvenir aussi détaillés que possible. Il m'assura que, pas plus en réalité que dans les contes, les traditions et les fables, il n'existe au Japon un arbre répondant aux détails donnés ci-dessus. Il est vrai que dans la grande encyclopédie du Japon, publiée en 1713 et intitulée *Va-kan-zan-sai-dẓu-e*, il est question d'un arbre merveilleux qui a beaucoup de rapport avec celui qu'ont décrit les Arabes, mais il y est indiqué comme poussant dans un autre pays que le Japon. De plus ce récit est assurément dérivé de sources chinoises. « Les plus grands « naturalistes du Japon même, écrit M. Geerts, comme « mon vieil ami Ito Keiske de Yedo, sont dans une « ignorance complète à ce sujet. » Le récit cité, extrait de cette Encyclopédie (L. 14, p. 18), dont j'avais déjà autrefois reçu une traduction de M. Serrurier, me fut transmis aussi par M. Geerts. Il y est dit : « Taschi (l'Arabie) est un pays qui se trouve dans « le Sud-Ouest, sur le bord de la mer, entre des

« vallées et des montagnes, et qui est bien éloigné de « mille *ri* (milles) du nôtre. Dans ce pays on trouve « un arbre (*ou* des arbres) qui porte à l'extrémité « de ses branches des fleurs ressemblant à une tête « humaine. Elles ne comprennent pas la langue hu- « maine, mais quand on leur demande quelque « chose, elles ne font que rire. Lorsqu'elles rient « longtemps de suite, elles se flétrissent subitement « et tombent[1]. »

La légende des arbres merveilleux mentionnée dans le *Va-kan-zan-sai-dzu-e* a été, en effet, emprun- tée à la littérature chinoise. « On sait, dit M. Ed. Cha- vannes, que Ma Touan-lin qui écrivait en 1319, rapporte cette tradition dans le chapitre CCCXXXIX de son Encyclopédie; mais Schlegel, qui traduisit ce texte pour M. de Goeje[2], ne s'est pas mis en peine de savoir d'où Ma Touan-lin l'avait tiré; en réalité, il provient du *T'ong-tien* de Tou Yeou, livre qui fut écrit de 766 à 801 après J.-C. Tou Yeou lui-même cite souvent son parent Tou Houan qui, selon toute vraisemblance fait prisonnier à la bataille de Talas en 751, séjourna en pays arabe de 751 à 762 et com- posa sur ce qu'il avait appris à l'étranger un livre au- jourd'hui perdu[3]. C'est donc apparemment Tou Houan qui, pendant un séjour forcé chez les Arabes, recueillit la légende que Tou Yeou raconte en ces

[1] *Merveilles*, p. 302-303.

[2] *Merveilles*, p. 303.

[3] Cf. Ed. CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 298, n° 7 à la fin.

termes[1] : « Le roi (des *Ta-che*, Arabes) avait envoyé « des gens qui, montés sur un bateau, et prenant avec « eux des vêtements et des vivres, entrèrent en mer; « ils parcoururent (la mer) pendant huit années sans « parvenir jusqu'à l'extrême rivage d'Occident. Au « milieu de la mer, ils aperçurent un rocher carré; « sur ce rocher était un arbre dont les branches « étaient rouges et les feuilles vertes. Sur l'arbre « avaient poussé une foule de petits enfants; ils étaient « longs de six à sept pouces; quand ils voyaient des « hommes, ils ne parlaient pas, mais ils pouvaient « tous rire et s'agiter. Leurs mains, leurs pieds et « leurs têtes adhéraient aux branches de l'arbre. « Quand des hommes les détachaient et les prenaient, « aussitôt qu'ils étaient entrés dans leurs mains ils se « desséchaient et devenaient noirs[2]. Les envoyés re- « vinrent avec une branche (de cet arbre) qui se « trouve maintenant dans la résidence du roi des « *Ta-che* (Arabes)[3]. »

« Évidemment, dit M. de Goeje d'après l'extrait de Ma Touan-lin traduit par Schlegel, ce conte, ainsi que celui que nous avons trouvé dans l'Encyclopédie japonaise, sont des formes différentes de la

[1] *T'ong tien*, chap. CXCIII, p. 23 r°.

[2] Note de M. Chavannes : « Schlegel (dont la traduction a été publiée par M. DE GOEJE, *Merveilles*, p. 303) introduit ici les mots : « le nom de cet arbre était *ic-mie* ». Je ne sais où il a pris cette glose qui ne figure ni dans le texte de *Tou Yeou*, ni dans celui de *Ma Touan lin.* »

[3] *T'oung pao*, octobre 1904, compte rendu de mon article *Madagascar et les îles Uâq-Uâq*, p. 486-487.

même légende. La substitution du mot *fleur* au mot *fruit* se trouve seulement dans la traduction japonaise. Mais d'après M. Serrurier, la prononciation pour les caractères chinois signifiant *fleur* et *fruit* étant également *kuwa*, on peut supposer que cette substitution a été faite par erreur. L'interprétation du son qu'ils donnent par un rire est la même chez les Chinois et les Japonais. Les autres traits de la légende se retrouvent dans la rédaction arabe, comme la forme de la tête humaine (légende japonaise); le fait que le fruit est attaché par la tête ou par les cheveux aux branches de l'arbre (légende chinoise), et que les fruits tombent et se flétrissent après avoir donné un son (légende japonaise); enfin le récit de la légende chinoise qu'ils se flétrissent et deviennent noirs lorsqu'on les cueille. Il est donc hors de doute que les récits japonais et chinois parlent du même arbre que la légende arabe. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, selon les Chinois, cet arbre serait une des choses les plus remarquables du *pays arabe*. Puisqu'il faut admettre, sur l'autorité des savants cités, que l'arbre en question n'existe pas dans l'Asie orientale, nous avons à nous demander s'il ne serait pas possible de le trouver dans l'Asie occidentale? Je suis à même de donner une réponse affirmative à cette question. C'est l'arbre nommé *ʿoṡar*, le même dont on compare le fruit à celui de l'arbre merveilleux dont il est question dans le *Kitâb ʿadjâyb al-Hind*, l'*Asclepias procera* ou *gigantea* des botanistes, et le fruit est bien connu sous le nom de pomme de

Sodom. Cet arbre, qui a pour patrie les pays subtropicaux, et que l'on rencontre souvent dans la Haute Égypte et en Nubie, comme au Soudan et dans l'Hindoustan, pousse aussi au Yémen et en Palestine près de la mer Morte. (Suit la description de l'ʿ*ošar* d'après Robinson, *Palästina*, II, p. 472 et suiv.) La description de cet arbre (l'ʿ*ošar*) et celle de l'arbre merveilleux s'accordent, quant aux traits principaux, d'une façon si remarquable, conclut M. de Goeje, qu'on ne peut douter de leur identité[1]. » Mais cette identification n'apporte pas de solution définitive. « Si nous considérons la légende relative au fruit bizarre qui aurait donné son nom au Wâḳwâḳ, dit M. Ed. Chavannes, M. de Goeje lui-même a dû reconnaître que cette fable n'est pas originaire de l'Extrême-Orient et qu'aucun arbre japonais n'a pu lui donner naissance; il en est donc réduit à chercher cet arbre en pays arabe; ce serait d'après lui l'ʿ*ošar* dont le fruit crève comme une vessie quand on la presse. Mais on ne voit plus alors comment un rapport quelconque a pu être établi entre un tel arbre et le Japon[2]. » Nous venons de voir que la légende qui en fait mention a été vraisemblablement recueillie en Arabie par Tou Yeou vers 751-762. Consignée dans le *T'ong-tien* auquel Ma Touan-lin l'a empruntée, elle est ensuite passée au Japon où nous la retrouvons dans le *Va-kan-zan-sai-dzu-e*, qui n'est autre qu'une version japonaise revue et augmentée de l'Encyclopédie chi-

[1] *Merveilles*, p. 304-305.
[2] *T'oung pao*, *loc. cit.*, p. 485.

noise[1]. Les Japonais ont donc connu cette légende par les Chinois qui la tenaient des Arabes. Mais l'Arabie n'est pas le pays de Wâḳwâḳ bien qu'on y trouve l'ʿošar. « Cet arbre, constate M. de Goeje, n'avait rien de phénoménal pour les Arabes de sorte qu'ils n'ont pas pu en parler comme d'une chose extraordinaire[2]. » La légende ne pouvant être originaire d'Arabie, nous sommes autorisés à en rechercher ailleurs la provenance. L'enquête doit porter sur deux faits connexes, inséparables l'un de l'autre : un nom de pays ou de peuple qui puisse être rapproché du Wâḳwâḳ des géographes arabes et l'existence dans ce pays d'un arbre pouvant donner naissance à la légende en question. Le nom du Japon en dialecte chinois de Canton : *Wo-kwok*, est identique au *Wâḳwâḳ* arabe; le Japon est bien le Wâḳwâḳ de la Chine, le Wâḳwâḳ oriental, ainsi que l'a montré M. de Goeje; mais nous savons que la légende japonaise est d'origine sino-arabe. L'Arabie est hors de cause malgré la similitude de l'ʿ*ošar* avec l'arbre merveilleux. La tribu africaine des Makua est très vraisemblablement comprise dans « le Wâḳwâḳ du midi » dont parle Ibn al-Faḳyh, mais il n'existe pas sur la côte orientale d'Afrique d'arbre assimilable à celui de la légende. Reste Madagascar. Le pays des *Vahwaka* malgaches est évidemment le Wâḳwâḳ insulaire de la géographie arabe. Cette identification, qui a été

[1] *Merveilles*, p. 303, note 1.
[2] *Merveilles*, p. 306.

précédemment établie, se trouve confirmée par le fait suivant : l'un des arbres les plus communs de la grande île africaine est le *pandanus* appelé *Vahwá*, francisé en *vacquois*, *bacquois* (cf. Baillon, *Dictionnaire de botanique*, sub verbo *vacquois*). Le nom de ce *pandanus* se retrouve dans plusieurs langues du groupe malais : malais : *bañkuwañ*, sundanais : *bañkwañ*, batak : *bakkuwañ*, dialectes malgaches : *vakúwa*, *vakúa*, *vakwá*. La description de l'arbre donnée par le *Dictionnaire de botanique* n'explique pas la légende merveilleuse, mais le nom du *pandanus* y suffira. Le malgache *vakwá* devient en arabe وَقَوَ ou واقوا *wâḳwâ*. Il n'y a rien d'improbable à ce que ce phonème onomatopéique se soit transformé en l'onomatopée pure *Wâḳwâḳ*. Cette conjecture extrêmement vraisemblable n'est même pas nécessaire. En transcrivant seulement en lettres arabes les noms malgaches *văhwằkå* et *văkwá*, on obtient : واهواق *wâhwâḳ* et واقوا *wâḳwâ*. Il est facile de se représenter le parti que l'imagination déréglée et la tendance au merveilleux des Arabes ont pu tirer de ces deux faits : un arbre appelé *wâḳwâ* très répandu dans un pays où *wâhwâḳ* désigne une tribu de la côte orientale et signifie en outre : « royaume, peuple, sujets ». De plus *văkwá* et *văhwằkå* sont des phonèmes à première syllabe non accentuée et seconde syllabe tonique. En superposant leur forme arabisée : *wâḳwâ* et *wâhwâḳ*, on aboutit très exactement, lettre pour lettre, au Wâḳwâḳ des géographes arabes. Les deux conditions requises pour l'identification avec le Wâḳ-

wâḳ sont donc remplies par Madagascar[1] à l'exclusion de tout autre pays. C'est évidemment la grande île africaine qui a donné naissance à la légende qu'ont importée et propagée en Arabie les marins qui trafiquaient dans l'océan Indien occidental. Les Arabes ont ensuite comparé l'arbre merveilleux à l'*ʿošar* dont le fruit « quand on le presse ou le heurte, éclate en faisant un bruit semblable à celui qu'on obtient en crevant une vessie ».

Il me semble possible de conclure de la discussion précédente que :

1° Madagascar est le seul pays où on constate l'existence d'un nom tribal (*vahwaka*) signifiant en même temps : *royaume, peuple, sujets*, et d'un nom d'arbre (*vakwa*) extrêmement voisins du *Wâḳwâḳ* des géographes arabes et pouvant être assimilé au *Wâḳwâḳ du Midi* d'Ibn al-Faḳyh;

2° Ces faits sont transformés par les Arabes en la légende de l'arbre merveilleux produisant des fruits ressemblant à des têtes humaines qui poussent le cri de *wâḳ, wâḳ*. D'après certains géographes, cet arbre merveilleux a fait donner au pays le nom de *Wâḳwâḳ ;*

3° L'arbre de la légende est comparé en Arabie, à l'*ʿošar*. Les légendes chinoises diront postérieurement que l'arbre merveilleux est une des choses les plus remarquables du pays arabe;

4° Tou Houan qui séjourna en pays arabe de 751

[1] M. Ed. Chavannes dans son compte rendu précité approuve entièrement cette identification.

à 762, en rapporta vraisemblablement la légende que Tou Yeou a reproduite dans le *Tong-tien* d'où l'a tirée Ma Touan-lin. Elle passa ensuite de la Chine au Japon dont le nom chinois : *Wo-kwok*, en japonais : *Wa-koku*, a été transformé par les Arabes en *Wâḳwâḳ*, et qu'on appela *Wâḳwâḳ de la Chine* pour le différencier du *Wâḳwâḳ du Midi* = Madagascar.

LES WÀḲWÂḲ ET ḲANBALÛ.

« Le rapport le plus important sur le Japon, dit M. de Goeje, est celui de l'expédition à l'Afrique orientale en 334 H. (945 de notre ère), mentionné dans le *Livre des Merveilles de l'Inde* (XXVI). Ce n'est peut-être pas trop se hasarder que de chercher un certain rapprochement entre la triste situation dans laquelle se trouvait la Chine en 880 et dont elle ne commençait à sortir qu'en 960, lors de l'avènement de la dynastie des Sung, et l'époque de la reprise du commerce et de la navigation au Japon. Il est certainement caractéristique de voir que les Japonais vont chercher de l'ivoire, de l'écaille et d'autres articles, non seulement pour leurs propres besoins, mais aussi pour satisfaire l'industrie chinoise, et d'observer qu'à l'époque de la décadence du commerce de la Chine, les Japonais ont été les fournisseurs du marché du Céleste Empire. Leur connaissance des pays où ils pouvaient trouver les articles qui leur étaient nécessaires et de l'aptitude des nègres pour les travaux

pénibles, prouve que ce n'est pas la première fois qu'ils entreprenaient un voyage dans ces contrées. D'après ce que me communique M. Serrurier, il n'est pas question du tout de ce voyage dans les livres japonais connus; il paraît donc que c'était une entreprise particulière de négociants et de Daïmios japonais. On peut prouver que dans ce temps on trouvait des Daïmios puissants, en invoquant différents passages de la Chronique du Japon, traduits par Titsing, entre autres sous les années 939 et 940. C'est à M. Serrurier que j'en dois l'indication[1]. » D'après M. de Goeje, les Wâḳwâḳ qui ont fait le siège de l'île Ḳanbalû seraient donc des Japonais : cette identification ne me paraît pas acceptable. « M. de Goeje, dit M. Ed. Chavannes, admet que les Japonais purent diriger en 945 une expédition contre la côte orientale de l'Afrique; il est obligé cependant de reconnaître que l'histoire japonaise n'en fait aucune mention et il en conclut que ce dut être *une entreprise particulière de commerçants et Daïmios japonais.* A mes yeux, une telle expédition ne saurait avoir eu lieu; ce que nous savons de la navigation japonaise ne nous autorise pas à croire qu'elle ait pu, dès le xe siècle de notre ère, traverser l'océan Indien de part en part[2]. » M. Maurice Courant que j'ai consulté à ce sujet, m'a fourni sur cette période de l'histoire japonaise des renseignements qui peuvent se

[1] *Merveilles*, p. 301 et note 2.
[2] *T'oung pao*, *loc. cit.*, p. 485.

résumer ainsi[1] : vers la fin du IXe siècle, arrivent au pouvoir les Houdziwara qui ont été de véritables maires du palais héréditaires. Généralement beaux-pères ou beaux-frères du Mikado, ils gouvernent au nom du souverain pendant sa minorité et le déposent en lui conservant titres et honneurs, dès qu'il arrive à l'âge d'homme. Par le raffinement des mœurs, le développement des arts et de la poésie, le luxe de la cour et des grands dignitaires, le Xe siècle a été une époque véritablement exceptionnelle. Ce fut aussi une période de transformation. Sous l'influence de causes politiques et sociales trop nombreuses et complexes pour être énumérées ici, des insurrections éclatent, les propriétés foncières changent de possesseurs, l'autorité des gouverneurs envoyés de la capitale s'amoindrit graduellement pendant qu'insensiblement se constitue la féodalité militaire; mais les Daïmios n'existaient pas encore. Jamais le Japon n'a été aussi incapable d'action extérieure qu'à cette époque. Les relations avec la Chine étaient virtuellement suspendues; les seuls voyages dont le souvenir nous a été conservé ont été accomplis par des Chinois. Des troubles se produisent alors en Corée, mais les Japonais n'usent pas de ce facile prétexte à intervention : cinq cents ans plus tôt, ils avaient cependant joué un rôle important dans la presqu'île coréenne. La conclusion de M. Maurice Courant dont on sait la compétence pour tout ce qui touche au

[1] Par lettre en date du 12 avril 1907. Je tiens à remercier ici M. Courant de son extrême obligeance.

Japon, est très nette : il était impossible aux Japonais du x[e] siècle d'entreprendre une expédition maritime contre les îles et la côte de l'Afrique orientale. Les Wâḳwâḳ dont il est question dans l'extrait XXVI ne sont donc pas des Japonais[1].

Au témoignage d'Ibn Lâkys (XXVI), les Wâḳwâḳ qui ont attaqué Ḳanbalû et pillé plusieurs villes et bourgades du Sofâla des Zendjs venaient de très loin ; « leur voyage, disaient-ils, avait duré un an ». Ils venaient se procurer dans l'océan Indien occidental « de l'ivoire, de l'écaille de tortue, des peaux de panthère, de l'ambre et des Zendjs qui sont des hommes vigoureux et propres à supporter les travaux pénibles ». D'après l'extrait XXV qui dans le *Livre des Merveilles de l'Inde* précède immédiatement XXVI, l'auteur du *Kitâb ʿadjâyb al-Hind* rapporte que les Wâḳwâḳ orientaux ressemblent aux Turcs et sont les plus industrieux des hommes. De la part d'un géographe arabe, ces derniers renseignements n'ont aucune significa-

[1] S'agirait-il de pirates japonais ? Cette hypothèse est également invraisemblable. Les difficultés de navigation restent les mêmes et rien ne nous permet de supposer que des pirates de Kiou-Siou, par exemple, aient pu armer en course à destination de l'océan Indien occidental. Le souvenir d'un voyage aussi extraordinaire tant par sa durée que par les bénéfices réalisés, ne se serait certainement pas perdu. On l'aurait recommencé pour y retrouver les mêmes profits. Mais l'objection capitale contre cette conjecture, quelle que soit la qualité des marins en question, est la question de la langue : les Arabes ne connaissaient pas le Japon et ne savaient pas plus le japonais que les Japonais ne parlaient leur langue ou le bantou. Comment ces prétendus Japonais auraient-ils pu fournir des renseignements à Ibn Lâkys (XXVI) sur le but de leur voyage à Ḳanbalû et Sofâla des Zendjs ?

IMPRIMERIE NATIONALE.

tion ethnographique précise; ils peuvent s'appliquer aussi bien aux Japonais qu'aux Khmer, aux Javanais ou aux indigènes de Sumatra. Nous savons par l'étude comparée du malgache et des langues malaises que les Malgaches sont originaires de Sumatra. De plus, Édrysy dit, tome I, page 58 : « Les habitants des îles Raledj (رالج) [erreur de graphie pour رانج *Rânedj* qu'il faut rectifier en زابج *Zâbedj*] vont au Zanguebar dans de grands et petits navires et ils s'en servent pour le commerce de leurs marchandises, attendu *qu'ils comprennent le langage les uns des autres* »; p. 65 : « Les habitants des îles de Zânedj (زانج [lire : زابج *Zâbedj*] et des autres îles environnantes viennent chercher ici (au Sofàla) du fer pour le transporter sur le continent et dans les îles de l'Inde »; p. 78 : « Ceux de Ḳomor et les marchands du pays du Maharâdja viennent chez les indigènes de Sofâla, en sont bien accueillis et trafiquent avec eux. » Étymologiquement, Zâbedj et le pays du Maharâdja ne sont autre que l'île de Java; mais comme le fait justement observer Van der Lith[1], la géographie de l'Extrême-Orient était très imparfaitement connue des Arabes : tel pays ou telle île sont souvent pris l'un pour l'autre. Dans certaines relations, l'île ou les îles de Zâbedj, par exemple, ne désignent pas seulement Java, mais l'île javanaise et les terres voisines. Faute d'indication précise, il faut donc interpréter ainsi les citations précédentes d'Édrysy : les habitants des îles de l'ar-

[1] *Merveilles*, p. 231.

chipel de Zâbedj et du Maharâdja venaient trafiquer au Zanguebar, à Sofâla, *attendu qu'ils comprennent le langage les uns des autres*. Le membre de phrase en italique s'applique sans aucun doute à Madagascar où des compatriotes des marins d'Extrême-Orient s'étaient installés et avaient fait souche. Il est bien certain que les marins indonésiens ne savaient pas plus le bantou que les gens de Sofâla et de la côte d'Afrique ne parlaient javanais ou batak. Ces deux faits, l'origine sumatranaise des Malgaches et les relations commerciales entre l'Indonésie et la côte d'Afrique, permettent de proposer une première conjecture : les Wâḳwâḳ qui attaquèrent Ḳanbalû étaient vraisemblablement des Javanais ou des Sumatranais. Leur parenté linguistique avec les Malgaches, c'est-à-dire avec les Wâḳwâḳ occidentaux, a été une cause d'erreur pour le géographe arabe. D'après le *Livre des Merveilles de l'Inde*, le voyage des mille barques avait duré un an; il nous faut donc situer en Extrême-Orient le port d'armement de la flotte Wâḳwâḳ. Le Japon étant hors de cause, restent les îles occidentales de l'archipel Malais dont les relations avec l'Afrique orientale nous sont attestées. Je ne vois pas de meilleure hypothèse pour expliquer l'erreur évidente du texte arabe. Cette conjecture est appuyée par une inscription de Java datant de l'an 800 de notre ère et publiée par M. Kern, où il est fait mention d'esclaves Zendjs qui se trouvaient dans l'île à cette époque[1].

[1] Apud *Merveilles*, p. 284, note 1.

Nous, savons d'autre part, que des flottilles montées par des Malgaches de la côte orientale ont fréquemment pillé les îles Comores et ravagé même la côte de Mozambique. Anjouan, par exemple, a été le but de ces expéditions maritimes aux XVIIe et XVIIIe siècles [1]. « Il leur (aux Malgaches) arriva, dit Guillain, d'aller aire tête à la côte d'Afrique : c'était alors à la population voisine du lieu où ils prenaient terre, de souffrir tous les actes de violence et toutes les cruautés que ces forcenés n'avaient pu exercer sur l'une des îles (Comores). Ils ne craignirent pas, à plusieurs reprises, d'attaquer et de piller le comptoir portugais d'Oïbo (dans la Mozambique) [2]. » Les courses maritimes des Malgaches au XVIIIe siècle n'étaient sans doute pas les premières; on peut supposer qu'ils s'y livraient depuis fort longtemps [3].

Ces deux conjectures permettent d'interpréter d'une façon satisfaisante l'extrait XXVI. D'une part, des marins de l'Indonésie occidentale apparentés aux Malgaches, viennent chercher dans les îles et sur la côte africaine des produits et des esclaves destinés à l'Extrême-Orient; d'autre part, des Malgaches de la côte orientale viennent fréquemment piller les Comores et quelquefois la côte d'Afrique. Ceux-ci

[1] GEVREY, *Essai sur les Comores*, Pondichéry, 1870, in-8°, p. 187.

[2] GUILLAIN, *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la côte occidentale de Madagascar*, Paris, 1845, in-8°, p. 199 et 200.

[3] Cf. in *T'oung pao*, une hypothèse identique de M. Chavannes, p. 485, *op. laud.*

sont les Wâḳwâḳ occidentaux. Le géographe arabe aurait donc simplement mis à l'actif des Wâḳwâḳ deux sortes de faits, aisément explicables si on les attribue aux Indonésiens et aux Malgaches, et tout à fait incompréhensibles et inacceptables si les Wâḳwâḳ en question sont identifiés avec les Japonais.

LE WÂḲWÂḲ D'AL-BYRÛNY.

« M. Sachau, dit M. de Goeje, n'a pas bien rendu le texte de Byrûny dans le passage XXX. La traduction exacte est : « L'île de Wâḳwâḳ appartient au (est « dépendante du) Ḳomayr (Khmer, le Cambodge). « Cette île n'a pas été, comme le croit le vulgaire, « ainsi appelée à cause d'un arbre dont le fruit aurait « la forme d'une tête humaine, poussant un cri, mais « Wâḳwâḳ est son nom propre. Mais (quoique le « Khmer et le Wâḳwâḳ soient réunis sous un même « sceptre, ces peuples ne se ressemblent guère, car) « la couleur du peuple du Khmer tire sur le blanc, « leur stature est petite; ils ont l'extérieur des Turcs, « mais suivent la religion des Hindous, ayant leurs « oreilles percées; par contre, on trouve parmi le « peuple du Wâḳwâḳ des gens de couleur noire. » Du reste, ajoute, M. de Goeje, ce passage de Byrûny est peu compréhensible, car il est difficile d'admettre que le Japon ait jamais appartenu à l'empire du Cambodge. La dernière partie du passage semble être corrompue dans le manuscrit, car c'est précisé-

ment des habitants du Wâḳwâḳ que l'auteur du *Livre des Merveilles de l'Inde* et Mas'ûdy disent qu'ils ont quelque ressemblance avec les Turcs[1]. » L'extrait XXX qui est, en effet, incompréhensible si on identifie le Wâḳwâḳ de ce passage avec le Japon, devient intelligible en identifiant l'île en question avec Madagascar. Le sens du texte arabe me paraît être le suivant : « L'île Wâḳwâḳ fait partie (de l'archipel) des Ḳomayr (قمير). Elle n'a pas été ainsi appelée, comme le croit le vulgaire, d'un arbre dont le fruit aurait la forme d'une tête humaine poussant le cri (de *wâḳwâḳ* : Wâḳwâḳ est son véritable nom). La couleur du peuple de Ḳomayr (= Khmer) tire sur le blanc; il est de petite taille, ressemble aux Turcs, mais suit la religion des Hindous, ayant les oreilles percées (c'est-à-dire : portant des boucles d'oreille). Parmi les habitants de l'île Wâḳwâḳ, il y en a (au contraire) qui sont de couleur noire. (Au pays des Ḳomayr = Khmer,) les hommes sont plus recherchés que les femmes. On exporte de chez eux (les gens de Wâḳwâḳ) l'ébène noir, mot qui sert à désigner la moelle d'un arbre dont on a ôté l'enveloppe. Quant au *molamma'*, au *šaûḥat*[2] et au sandal jaune, ils proviennent de chez les Zendjs. » Sur le *Quadrans habitabilis* de Al-Byrûny publié par Lelewel[3], la côte

[1] Ibn Khordâdhbeh, p. 50, note 1.

[2] « *Saûḥat*, dit Sachau (t. II, p. 201), is explained by Johnson as a tree whence bows are made, and *mulamma'* means *having different colours*. What particular sort of wood this means I do not know. »

[3] *Loc. cit.*, carte 5.

d'Afrique est orientée ouest-est, d'après la théorie ptoléméienne. Les îles Ḳomayr et Wâḳwâḳ sont situées tout près de la côte africaine au-dessous d'une île de près de 13 degrés de longueur en longitude appelée *Zabadj-Surendib* = *Suwarn-dyb* (*vide supra*, p. 465) qui les sépare de la mer de Ṣanf. Les îles Ḳomayr — la carte en indique trois — sont entre les 155ᵉ et 160ᵉ degrés de longitude; l'île Wâḳwâḳ, entre le 165ᵉ et le 170ᵉ degré.

Le *Ḳomayr* de la première phrase du passage rectifié ci-dessus, est sans doute pour *Ḳomor*, et l'île Wâḳwâḳ est considérée comme une des îles de cet archipel improvisé. Peut-être aussi قُمَيْر *Ḳomayr* est-il le diminutif de قَمَر *ḳamar* > قُمْر *Ḳomor*[1], et les îles Ḳomayr de la carte d'Al-Byrûny ne sont-elles ainsi appelées que parce qu'elles représentent pour ce géographe les terres insulaires constituant la grande Ḳomor dont faisait partie le Wâḳwâḳ? Quoi qu'il en soit, *Ḳomayr* pour *Ḳomor* a amené l'inévitable confusion entre l'île Ḳomor = Madagascar et le pays de Khmer = le Cambodge, dont il est question dans la troisième phrase. La mention des mignons du pays de Ḳomr = Khmer est plus explicite dans Édrysy (*vide infra*, LXXVIII) qui précise : il s'agit de concubins royaux. Ce trait de mœurs n'a rien d'anormal en Extrême-Orient. On sait qu'il existe, encore aujourd'hui, des concubins impériaux à la cour de Pékin, et qu'un palais spécial, le Nan-Fou ou palais du Sud,

[1] Sur *Ḳamar*, *Ḳomayr*, *Ḳomor*, *vide infra*, p. 506 et suiv.

situé en dehors de la ville impériale, leur est affecté comme résidence[1]. La ressemblance avec les Turcs est, il est vrai, indiquée dans le *Livre des Merveilles de l'Inde* et dans Mas'ûdy comme étant une des caractéristiques des Wâkwâk de la Chine, c'est-à-dire des Japonais; mais au sens que lui donnent les Arabes, cette particularité peut s'appliquer à presque tous les Extrême-Orientaux, et, en l'espèce aux Khmer. L'indication la plus importante que fournisse ce passage, est celle qui a trait « aux indigènes de couleur noire » qu'on trouve dans le Wâḳwâḳ. Le trait est décisif pour l'identification de cette île avec Madagascar. A l'époque où écrivait Al-Byrûny, en 432 H. (1041 de notre ère), les immigrants de Sumatra avaient colonisé déjà la grande île africaine. Mais les métis sumatrano-malgaches, et *a fortiori* les Malgaches de race pure, présentaient un type somatologique différent de celui des descendants non métissés des immigrés de Sumatra, type spécialement caractérisé par la teinte noire de la peau. De plus, les clans royaux et nobles des tribus maritimes malgaches pouvaient avoir conservé à cette époque, par la pratique de l'endogamie, le teint clair qui, actuellement encore, est la marque distinctive des castes nobles Merina. Il y avait donc, au XIe siècle, deux types bien distincts, nettement différenciés par le géographe arabe : « parmi les habitants du Wâḳ-wâḳ, il y en a qui sont de couleur noire », ce qui implique l'existence d'autres indi-

[1] MATIGNON, *Superstition, crime et misère en Chine*, Paris, 1900, in-8°, 2e éd., p. 208.

gènes semblables aux Khmer « dont la couleur tire sur le blanc[1] ». Ainsi peut être expliqué cet important passage de Byrûny qui resterait, en effet, incompréhensible si on identifiait à tort avec le Japon l'île Wâḳwâḳ dont il fait mention.

D'après l'extrait XXIX d'Al-Byrûny, les îles de l'océan Indien sont divisées en trois groupes : les îles malaises, à l'est; les îles des Zendjs (Pemba, Zanzibar, les Comores), à l'ouest; au centre, les îles Ramm, Dybadjât, Ḳomayr et Wâḳwâḳ. Ces deux dernières désignent Madagascar (*vide supra*, p. 503); les Dybadjât représentent les Laquedives et les Maldives; et les îles Ramm رمّ = دم Dum des *Merveilles* (XXII), probablement les Chagos, les Seychelles et les Amirantes. On pourrait, en effet, interpréter ainsi la phrase suivante de l'extrait XXII : « Les Dybadjât addum (= ar-ramm de Byrûny = Seychelles) sont un groupe d'îles dont la première est voisine des Dybadjât

[1] « Dans cette province (d'Anoši, au sud-est de Madagascar), dit Flacourt, il y a deux sortes de genres d'hommes, savoir les Blancs et les Noirs » (*Histoire de la grande isle Madagascar*, 1661, p. 47). Les Blancs se composent des familles royales, des princes et de la tribu immigrée des Undzatsi. La colonisation arabe ayant été particulièrement active sur la côte sud-est, on considérait les Blancs comme des descendants métissés des colons sémites. Mais nous savons maintenant que la migration indonésienne est arrivée à Madagascar dans les premiers siècles de notre ère. Il est donc plus vraisemblable de supposer que les Blancs dont parle Flacourt, sont les descendants des chefs qui accompagnaient Ramini le Sumatranais et qui ont été islamisés antérieurement à la colonisation française. Je traiterai la question sur ces bases nouvelles, dans le volume qui fera suite à mon *Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches*.

al-kastadj (Laquedives et Maldives), et la dernière proche des îles des Wâkwâk (et Ḳomayr = Madagascar). » Sans doute, l'îlot le plus oriental des Chagos n'est pas strictement voisin de la plus méridionale des Maldives, mais c'est la terre la plus proche. Je ne vois pas, en tout cas, de conjecture plus vraisemblable. L'interprétation de Van der Lith qui, sur la carte jointe aux *Merveilles de l'Inde*, place les Dybadjât ad-dum à l'est de Sumatra, est absolument insoutenable. Le Wâḳwâḳ dont il est question dans les extraits XXII et XXX est Madagascar et non le Japon. La situation géographique des îles Ramm = Dum, Dybadjât, Ḳumayr et Wâḳwâḳ dans la description de Byrûny est tout à fait conforme à sa conception de l'océan Indien. La côte d'Afrique prolongée vers l'Est à partir de Guardafui et se terminant en face de la Chine, déplace naturellement les îles africaines; et c'est ainsi que le groupe Ramm-Dybadjât-Ḳomayr-Wâḳwâḳ forme un archipel imaginaire au centre de la mer des Indes, entre les îles malaises de l'Est et les petites îles africaines de l'Ouest[1].

III

L'ÎLE ḲOMR.

Le pays de Ḳomr, Ḳomor, Ḳamar, Ḳomâr, Ḳimâr, Ḳimêr, mentionné dans les extraits suivants, désigne tantôt une région de l'Afrique continentale,

[1] Sur les Dybadjât et l'île Ḳomr = Madagascar, *vide infra* L.

tantôt une île africaine, tantôt enfin l'ancien pays de Khmer ou Cambodge.

XL. — Ibn Khordâdhbeh, p. 146-147 : « Les rois et les peuples de l'Inde s'abstiennent de boire du vin, mais ils considèrent l'adultère comme une action licite, à l'exception du roi de قِمَار (Ḳimêr) [Khmer, le Cambodge], qui interdit et l'adultère et l'usage du vin. »

XLI. — Id., p. 48-49 : « De là (l'île de Tiyûma) on va, en 5 journées, à Ḳimêr, pays qui produit le bois d'aloès *Ḳimêry* et du riz. — De Ḳimêr au Ṣanf (Ćampa), 3 journées, en suivant la côte. Le bois d'aloès du Ṣanf, connu sous le nom de *ṣanfy*, est supérieur à celui de Ḳimêr, car il va au fond de l'eau, tant il est lourd et excellent. »

XLII. — Relation de Abû Zayd in *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine*, p. 97 : « Les récits qui ont cours dans le pays font mention, dans les temps anciens, d'un roi de Ḳomâr (قمار), pays qui produit l'aloès surnommé *al-ḳomâry*. Ce pays n'est pas une île; sa situation est (sur le continent indien) du côté qui fait face au pays des Arabes. Aucun royaume ne renferme une population plus nombreuse que celui de Ḳomâr. Tout le monde y va à pied. Les habitants s'interdisent le libertinage et les différentes espèces de *nabydh* (vin de dattes ou de raisins secs); rien

d'indécent ne se voit dans leur pays et leur empire. Le Ḳomâr est dans la direction du royaume du Maharâdja et de l'île du Zâbedj. Entre les deux royaumes, il y a dix journées de navigation, en latitude, et un peu plus, en s'élevant jusqu'à vingt journées quand le vent est faible. »

XLIII. — Mas'ûdy, t. I, p. 72 : « (Une branche de la famille de Caïn, de laquelle une race d'Indiens, qui reconnaît Adam, tire son origine,) occupe dans l'Inde le pays de Ḳomâr (قمار), qui a donné son nom à l'aloès *al-ḳomâry*. »

XLIV. — Id., p. 169-170 : « C'est de ce pays (de Ḳomâr) qu'on exporte l'aloès nommé pour cette raison aloès *al-ḳomâry*. Cette contrée n'est pas une île, mais elle est située sur le bord de la mer, et couverte de montagnes. Peu de pays dans l'Inde ont une population plus nombreuse ; ses habitants se distinguent par la pureté de leur haleine, parce qu'ils font, comme les Musulmans, usage du cure-dent. Ils ont aussi l'adultère en horreur, évitent tout acte impudique et s'abstiennent de boissons spiritueuses ; dans cette dernière pratique, ils ne font d'ailleurs que se conformer à un usage général dans l'Inde. Leurs troupes se composent surtout d'infanterie, parce que leur pays renferme plus de montagnes et de vallées que de plaines et de plateaux. Il est sur le chemin des États du Maharâdja, roi des îles du Zâbedj, de Kalah, de Sarandyb, etc. »

XLV. — Id., p. 394-395 : « Ce pays de (Mandûrafyn [1]) est situé vis-à-vis de Sarandyb, comme le pays de Komâr l'est des îles du Maharâdja, telles que Zâbedj et les autres. »

XLVI. — *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 61-62 : « Al-Ḥasan, fils de ʿAmr, et d'autres, d'après ce qu'ils tenaient de maints personnages de l'Inde, m'ont rapporté des choses bien extraordinaires, au sujet des oiseaux de l'Inde, du Zâbedj, du Ḳomâr (Khmer), du Ṣanf et autres régions des parages de l'Inde. »

XLVII. — Byrûny. *Vide supra*, XXX.

XLVIII. — Alberuni's India, trad. Sachau, t. I, p. 197 : « The continent protrudes far into the sea in the western half of the earth, and extends its shores far into the south. On the plains of this continent live the western negroes, whence the slaves are brought; and there are the Mountains of the Moon (جبل القمر), and on them are the sources of the Nile. On its coast, and the islands before the coast, live the various tribes of the Zandj. »

XLIX. — Id., p. 270 : « For in certain places the continent protrudes far into the ocean, so as to pass beyond the equator, *e. g.* the plains of the negroes in the west, which protrude far towards the south, even

[1] Probablement pour *Mandura-patan*, ville ou capitale du Madura (*Merveilles*, p. 275).

beyond the Mountains of the Moon and the sources of the Nile, in fact, into regions which we do not exactly know. For that continent is desert and impassable, and likewise the sea behind Sofâla of the Zandj is unnavigable. No ship which ventured to go there has ewer returned to relate what it had witnessed. »

L. — Géographie d'Édrysy, t. I, p. 67 : « Elles (les îles Roybaḥât pour Dybadjât = Laquedives et Maldives) sont situées dans le voisinage de l'île al-Ḳomr (القمر). »

LI. — *Ibid.*, p. 73 : « Les autres rois de l'Inde permettent le libertinage et prohibent l'usage des liqueurs enivrantes, à l'exception toutefois du roi de Ḳomâr (قمار), qui défend l'un et l'autre. »

LII. — *Ibid.*, p. 78 : « Ceux de Ḳomor (قمر) [*lire :* Khmer] et les marchands du pays du Maharâdja viennent chez eux (les habitants du Sofâla), en sont bien accueillis, et trafiquent avec eux. » Édrysy transcrit généralement *Khmer* par قمار (*vide supra* et *infra*) mais dans ce passage l'erreur est évidente : c'est bien des Khmer qu'il s'agit.

LIII. — *Ibid.*, p. 83 : « De Šûma (شومة) [variante تنومة *Tenûma*, p. 82, pour تيومة *Tiyûma*] à l'île[1] de

[1] Le texte doit être القمار ou القمار جزيرة, qu'il faut traduire par *presqu'île khmer*. On sait que le mot جزيرة signifie également *île* et *presqu'île*.

Ḳomor (قمار) [*sic*, lire *Ḳomâr* = *Khmer*] 5 journées. Les bois d'aloès que produisent ces îles (*variante* : que produit cette dernière île) est bon; mais celui qu'on nomme *ṣanfy* est encore meilleur. On trouve à Šûma du bois de sandal et du riz; les habitants portent le vêtement nommé *fûṭa*; ils accueillent bien et honorent les marchands étrangers. Ce sont des hommes justes, purs et renommés pour leur bienfaisance et pour leur équité parfaite. Ils adorent les idoles et les boud (*sic*)[1], et ils brûlent leurs morts. L'île de Ṣanf (صنف) est voisine de l'île de Ḳomâr (قمار), il n'y a que 3 milles d'intervalle. On trouve à Ṣanf du bois d'aloès supérieur à celui de Ḳomâr, car, plongé dans l'eau, il ne surnage pas, tant il est lourd et excellent. Il y a, dans cette île, des bœufs et des buffles sans queue, des cocotiers, des bananiers, des cannes à sucre et du riz. »

LIV. – *Ibid.*, p, 158-159 : « Golfe Persique... Sur le littoral de l'Yémen sont les deux monts Kassayr (كسير) et ʿAwayr (عوير), d'où dépend le lieu nommé Derdûr (دردور).... Il existe trois gouffres de ce genre : le premier (gouffre entre les deux montagnes précitées) est celui que nous décrivons; le deuxième, celui qui se trouve dans le voisinage de Ḳomâr (قمار), et le troisième, Derdûr, est situé à l'extrémité de la Chine, entre Sirâf et Masḳaṭ-Sayf-ben-aṣ-Ṣaffâf, vers un cap qui s'avance dans la mer et qui se termine par une petite île. »

[1] Statues de Buddha.

LV. — Yaķût, *Mo'djam al-boldân*, éd. Wüstenfeld, t. IV, p. 172 : « Al-Ķomr est une île au milieu de la mer des Zendjs qui ne renferme pas de plus grande île que celle-là. Elle contient une grande quantité de villages et de royaumes. Chaque roi fait la guerre à l'autre. On trouve sur ses rivages l'ambre et la feuille d'*al-ķomâry*. C'est un parfum; on le nomme aussi feuille d'*at-tanabol*. On en tire aussi de la cire. »

LVI. — Ibn Sa'yd in *Géographie d'Aboulféda*, t. I, p. cccxvii-cccxix : « La montagne des Ķomr, qui donne naissance au Nil, est ainsi appelée du nom des Ķomr, peuple qui est frère des Chinois. Les Ķomr ainsi que les Chinois, descendent d'Amour, fils de Japhet. Ils habitaient primitivement avec les Chinois; mais la discorde étant survenue, les Ķomr furent obligés de se retirer dans les îles voisines, d'où ils se répandirent successivement sur le continent africain. » [« L'auteur ajoute, dit Reinaud en note, que c'est une faute d'écrire le nom de la montagne qui donne naissance au Nil : *ķamar* [signifiant en arabe « lune »]. Pour Ķomr, c'est tantôt le nom du peuple des Ķomr, tantôt un mot arabe ayant le sens d'*éblouissement*. » (*Vide infra*, p. 522.)] « Les Ķomr ressemblent aux Chinois plus qu'aux Indiens; pour l'habillement et le genre d'idolâtrie, ils tiennent les uns des autres. A l'orient de la ville de Ṣeyûna, qui est située sous le 99e degré de longitude et le 2e degré et demi de latitude méridionale, commence la Montagne-Battue; elle s'étend le long de la côte, sur un

espace d'environ 260 milles; on la nomme ainsi parce que le vent du Nord souffle de son côté. La montagne des Ḳomr se prolonge dans la même direction. . . Quant à l'île de Ḳomr, elle prend naissance à l'orient de la ville de Ṣeyûna, en face de la Montagne-Battue. Le canal formé par l'île et le continent se dirige vers le sud-est et se termine à la montagne du Repentir [1]; il a en cet endroit une largeur d'environ deux cents milles. Le vent qui souffle du Nord pousse les navires contre la Montagne-Battue. C'est aux équipages à se tenir sur leurs gardes. S'ils sont entraînés dans le canal, ils tâchent de regagner le Nord à l'aide du vent qui vient du Sud. Une fois arrivés devant la montagne du Repentir, il ne leur reste qu'à déplorer leur imprudence et à s'abandonner au décret divin. Ils sont brisés contre la montagne, ou bien ils sont poussés dans la mer Environnante, et l'on n'en a jamais plus de nouvelles. On dit qu'il y a en cet endroit des tournants qui engloutissent les navires. Les personnes qui naviguent dans les mers de l'Inde nomment ces parages mer de la Ruine, ils les appellent aussi mer de Sohayl, parce que, de cet endroit, on voit l'étoile Sohayl (Canope) au-dessus de sa tête. »

LVII. — « L'île des Ḳomr est longue et large; on lui attribue quatre mois de long, et vingt journées de large dans sa plus grande largeur. On cite parmi

[1] Cap Corrientes.

ses villes, celle de Leyrané (*sic*). Ibn Faṭima qui l'a visitée, dit qu'elle est avec Maḳdašaû, au pouvoir des Musulmans, mais que ses habitants sont un mélange d'hommes venus de tous les pays. C'est un port où l'on peut relâcher et mettre à la voile. Les Šaykhs qui y exercent l'autorité tâchent de se maintenir dans de bons rapports avec le prince de la ville de Malây, qui est située à l'Orient. Leyrané se trouve sur les bords de la mer, sous le 102ᵉ degré de longitude, et 32 minutes de latitude. A cinq degrés de là est la ville de Malây où réside un des rois de l'île. Ce roi parvient quelquefois à faire la conquête de la plus grande partie de l'île; mais il ne retire pas de grands avantages de ses succès; car les distances sont grandes et les esprits divisés. La latitude de Malây est la même que celle de Leyrané. La ville de Daghûṭa est située au pied de la montagne du Repentir, sur le bord du canal des Ḳomr. Quant à l'île des Ḳomr, elle se prolonge à l'Est. Ḳomoryé (*sic*) qui fut jadis la capitale de la plus grande partie de l'île, se trouve sous le 154ᵉ degré de longitude et le 3ᵉ degré de latitude méridionale. La mer de l'Inde se joint à la mer Environnante sous le 164ᵉ degré 31 minutes de longitude. En cet endroit est l'embouchure du fleuve de Khomdân, le principal des fleuves de la Chine... Personne, dit-on, ni d'entre les habitants de l'île de Ḳomr, ni d'entre les étrangers, n'a navigué dans la mer Environnante; quiconque y a été entraîné a péri au milieu des tournants d'eau.»

LVIII. — « 7° section[1]. Dans cette 7° section, on trouve, parmi les villes de Ḳomr qui sont résidences souveraines, Dehemi, par 112° 30′ de longitude et 3° de latitude. A l'Est est une baie alimentée par une grande rivière et qui, en s'avançant à l'intérieur, décrit un arc qui va presque jusqu'à la ligne équinoxiale. Au sommet de l'arc qu'elle décrit est la ville de *Balbaḳ* ou *Balaba*, qui est aussi résidence de l'un des souverains de l'île; elle est située par 118° 30′ de longitude et par 1° de latitude. A l'Est est une île qui dépend de cette ville, et dont la largeur est d'environ 2° de l'ouest à l'est, et la longueur, d'environ 1°. A l'est de *Balbaḳ* est le grand fleuve, qui décrit un arc et qui est le fleuve de Leyrana. Il descend de la montagne des sources (*djabal al-ʿuyûn*), dont la longueur est de 8 *marḥala* (journées de marche) de l'ouest à l'est. Ces sources donnent naissance à cinq petites rivières qui se rendent en un grand fleuve. Là ce fleuve décrit un arc et se jette dans. . . (mots illisibles) et la mer de *Balbaḳ*. A l'est de *Balbaḳ* est l'île de Sarandyb. »

LIX. — Šams ad-Dyn ad-Dimašḳy, trad. Mehren, p. 9 : « Cette ligne (l'équateur) purement fictive a son point de départ aux îles Fortunées et Éternelles situées dans la mer Occidentale ou mer Verte, en se continuant vers l'Est, au nord des montagnes de la Lune (جبال القمر *djabâl al-ḳamar*) et de la région

[1] Apud Guillain, *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale*, t. I, p. 259.

appelée Sofâla, de la terre des Zendjs et des côtes des îles situées aux environs, passant les îles Dybadjât entre les côtes méridionales de l'île Sarandyb et l'île de Seryra (سريرة)[1]; après l'île de Zâbedj, elle touche la côte méridionale de la Chine et aboutit à l'extrême frontière de l'Orient, où sont situées les îles de Silâ (سلا) et la terre Uṣṭyḳûn (أصطيقون). »

LX. — *Ibid.*, p. 11 : « Au delà de l'Équateur se trouvaient, au temps de Ptolémée, huit villes considérables dont voici les noms : Al-Ḳomor, Aghnâ[2], Loḳmerâna, Dahnâ, Lemlemeh, Daghûṭa, Sefâkis, Kûgha... » P. 12 : « La partie méridionale de la grande île de Ḳomor, ainsi que les îles de Wâḳ-wâḳ et Ḳasmyn, s'étendent vers le Sud, plongées dans la mer, comme aussi une partie de Daghûṭa, située dans le pays des Zendjs sur les bords de la mer Pacifique, tout près de l'île Ḳomor. L'accès y étant possible, nous pourrions communiquer avec les habitants; ceux de l'île de Ḳomor, de l'île de Loḳmerâna et de Dahnâ (*ou* Dahmâ) sont doués d'un teint plus pur, de cheveux plus longs et d'un esprit plus facile que les nègres de Ḳaldjûr et de Kûkû[3]. »

[1] Lire *Sarboza.*

[2] Ville de l'île de Ceylan; Lemlemeh est située sur la côte occidentale d'Afrique, Daghûta sur la côte orientale. Note de Mehren.

[3] Cf. sur ces deux tribus nègres : REINAUD, *Géographie d'Aboulfeda*, t. II, 1, p. 221 et 225; *Voyages d'Ibn Batoutah*, éd. et trad. Defrémery-Sanguinetti, t. IV, p. 435.

LXI. – *Ibid.*, p. 20 : « La troisième (chaîne de montagnes du septième climat), la chaîne de Ḳamar, c'est-à-dire de la lune, sépare la partie méridionale et déserte de la partie septentrionale et habitée de la terre; au milieu de son étendue sont les sources du Nil, le pays de Demâdem et de Ghâna. »

LXII. – *Ibid.*, p. 21 : « Selon Abû'l-Faradj ben Ḳodâma, le nombre total des fleuves d'un cours rapide et navigable aux vaisseaux, monte à 228 parmi lesquels... » P. 22 : « ... il y en a ... au delà de l'Équateur 36; parmi ceux-ci nous en trouvons sur l'île de Ḳomor 4, appelés *aghbâb*[1],... 3 sur l'île d'Anfûdja. »

P. 161 : « Dans l'île de Ḳomor, il y a 4 grands lacs et 4 rivières rapides appelées *aghbâb*. »

LXIII. – *Ibid.*, p. 197-198 : « Chapitre sixième, première section. D'après les géographes, la mer Méridionale avec le grand golfe qui en dérive, appelé mer Pacifique ou mer Ténébreuse ou mer d'Uṣṭyḳûn, est la plus grande des trois mers du monde et la plus dangereuse pour les navigateurs qui y entrent. Ses bords sont inconnus, excepté ceux qui baignent les extrémités de la partie habitée de la terre. Parmi ses bords orientaux, nous nommons la côte de Ṣin-aṣ-Ṣin, où est l'embouchure du fleuve Khamdân sur

[1] Au singulier غب *ghobb*, vallée à la fois longue et large qui débouche dans la mer. Cf. sur les *ghbob* de Sarandyb, *Merveilles*, p. 274.

le 174° de longitude et le 13° de latitude au delà de l'Équateur; vers le Sud nous connaissons la côte de l'île de Ḳomor le Grand. La longueur de cette île est de 4 mois, mais la partie méridionale est inhabitée, comme aussi la partie de la terre située au delà. Il n'y a qu'une seule entrée dans cette mer, savoir : par le détroit formé par les montagnes d'Uṣtyḳûn; ces montagnes sont une chaîne continue, s'étendant dans la mer jusqu'à une distance de 200 milles; elle comprend des montagnes très élevées et s'étend de l'Est jusqu'au commencement de la chaîne de Ḳomor et du pays de Daghûṭa, traversant le milieu de la terre où est la coupole d'Aryn[1]... Dans le détroit, entre ces montagnes, il y a un courant véhément, produit par le mouvement de la mer, par le flux et le reflux et par l'impétuosité des eaux continuellement agitées du Sud au Nord, de telle sorte que le passage est impossible à toute espèce de navire, soit grand, soit petit; sa largeur est de 100 milles... Après avoir traversé ce détroit, les eaux se répandent en pleine mer jusqu'à la chaîne de Ḳomor et de Daghûṭa, où est formé le golfe de Daghûṭa; la mer donne naissance à deux grands canaux, sur la côte occidentale et orientale de l'île de Ḳomor, et à un troisième qui sépare les îles d'Anfûdja et de Seryra de l'île de Ḳomor. Ces trois canaux débouchent dans la mer des Indes, qui

[1] Ancien méridien central emprunté par les Arabes aux Indiens. Cf. Reinaud, *Géographie d'Aboulfeda*, introduction, p. ccxxxvi et

porte divers noms, d'après les côtes qu'elle baigne. Au delà de l'Équateur, sont situées l'île de l'Antichrist. . ., enfin les îles de Wâḳwâḳ au delà de la chaîne d'Uṣṭyḳûn. »

LXIV. — *Ibid.*, p. 199 : « Sur l'île de Ḳomor, il y a quatre grandes rivières appelées *aghbâb*, et à peu près 20 villes y sont situées. La plus grande s'appelle Dahmâ; Loḳmerâna est la résidence du roi, et la ville principale porte le nom de Aghnâ. »

P. 200 : « Quand la mer a passé l'île de Ḳomor, elle s'élargit et porte des noms divers, d'après les côtes et les contrées qu'elle baigne, mais toutes ces diverses mers n'en forment qu'une seule . . . » P. 203 : « Les anciens navigateurs ont divisé cette mer en diverses parties . . . » P. 204 : « 10°, vers l'Est (de Sarandyb) est la mer de Ḳomor ou Ḳomâr ou Loḳmerâneh. »

LXV. — *Ibid.*, p. 204 : « IIe section. Sur les îles principales situées dans la mer de la Chine. » P. 207 : « L'île de Ḳomâr, d'après laquelle le bois *al-Ḳomâry* porte son nom, a une circonférence d'un mois; elle contient beaucoup de villes, peuplées de dévots de la Chine et des Indes, et de savants. »

LXVI. — *Ibid.*, p. 216 : « L'île de Ḳomor ou l'île de Malây, d'une longueur de 4 mois sur une largeur d'un mois, est située vis-à-vis de l'île de Sarandyb vers le Sud, tandis que celle-ci est vers le Nord.

Elle comprend plusieurs villes, parmi lesquelles Loḳmerâna, Malây, Dahmâ, Khâfûr, Balyḳ, Daghlâ, Ḳomariyya sont les plus connues; d'après la dernière, une espèce de pigeon porte le nom de *Ḳomary*. Cette île est très riche en forêts qui produisent un bois dur et sec; la longueur d'un tel arbre atteint jusqu'à 200 coudées et la circonférence de la racine est de 120 coudées. Les côtes méridionales, vers la mer des Ténèbres, sont couvertes de déserts et de terres incultes, peuplées d'une race de nègres qui vont nus, seulement vêtus d'une espèce de feuilles, appelées feuilles à écrire. Ces feuilles ressemblent à celles du bananier, mais elles sont plus larges, épaisses, douces, molles et durables; on en fait un cahier pour y écrire ses recettes et ses dépenses, comme dans un livre de compte. Lorsque cette île devient trop étroite pour sa population, on bâtit sur le rivage des maisons au pied d'une montagne, qui porte le nom de ces habitants, s'étendant en ligne contiguë jusqu'au Soudân et aux sources du Nil. Cette île contient, aux environs de la montagne de Zendj, des mines d'or et d'hyacinthe. Les éléphants blancs et gris y vivent aussi, et sur les côtes de l'océan il y a une quantité de bêtes sauvages cornues, qu'on ne peut dompter à cause de leur impétuosité; il y a de même des bêtes à figures rondes, ressemblant à la figure humaine, les oreilles minces et longues, la peau rayée en bandes rouges et blanches, semblables au tissu appelé *'Utâbi;* elles sont aussi indomptables. On dit aussi que l'oiseau

Rokh y vit; il apparaît volant très haut, et on trouve sur la partie orientale des pennes qu'il a perdues, et qu'on emploie pour y garder de l'eau; la largeur du tuyau est d'un empan et demi, la longueur dépasse une toise; elle a la couleur noire et une épaisseur de plusieurs doigts. On exporte ces pennes jusqu'à Aden où les marchands les appellent *pennes de Rokh.* D'après l'assertion de voyageurs qui y sont venus, on trouve des œufs de cet oiseau, semblables à une coupole. Quelques navigateurs dignes de foi racontent qu'ayant abordé cette île pour y prendre de l'eau, ils y trouvèrent une coupole dont ils s'approchèrent; alors un des marchands leur dit : « C'est « l'œuf de l'oiseau Rokh », après quoi ils le percèrent et, l'ouvrirent comme une coupole édifiée. Après avoir satisfait leur faim et leur soif du contenu de cet œuf, ils le laissèrent et prirent la fuite sur le navire. Peu de temps après, le Rokh, arrivé et ayant trouvé son œuf cassé, enleva un très grand rocher et cherchant le navire, il vola au-dessus de leur tête, puis il lança la pierre qu'il portait dans ses griffes, vers le vaisseau. Les navigateurs faisant force de rames et aidés par le vent, évitèrent la chute. Mais les vagues agitées faillirent renverser le bâtiment, et l'oiseau continua ses persécutions jusqu'à ce que la nuit tombée les sauva. »

LXVII. – *Ibid.*, p. 390 : « L'étendue de leur pays (des Zendjs) est de 700 parasanges en longueur et en largeur, comprenant des rivières, des montagnes,

des terrains habités et sablonneux ; il est combiné avec Daghûṭa et la côte de la mer Pacifique, où est située l'île de Ḳomor avec la coupole d'Aryn sur le milieu de l'Équateur. » Le dernier membre de phrase est littéralement : « Il (le pays des Zendjs) est contigu au pays de Daghûṭa et aux rivages de la mer de l'île Ḳomor, appelée mer Pacifique, où se trouve la coupole d'Aryn... »

LXVIII. — Géographie d'Aboulféda, t. II, 1, p. 81-82 : « On ne s'accorde pas sur la manière d'écrire le nom de la montagne de Ḳomr (جبل القمر). Quelques-uns écrivent *al-Ḳamar,* et traduisent *montagne de la lune*[1]; mais j'ai vu ce nom écrit القُمر *al-Ḳomr* dans le *Moštarik.* Yaḳût, auteur de cet ouvrage, prononce de même le nom de l'île du pays des Zendjs dans les régions les plus reculées du Midi. J'ai vu le nom de cette montagne écrit de la même manière dans le traité d'Ibn Saʿyd. Quant à Ibn Moṭarraf, qui l'a cité dans son ouvrage intitulé *al-Tartyb,* il n'a pas indiqué la manière dont il lisait ce nom, il s'est contenté de le faire dériver du verbe *ḳamara* signifiant *éblouir la vue*[2]. La montagne de Ḳomr est située dans le pays inhabité du midi (de l'Afrique), sous le 11e degré de latitude, au sud de l'Équateur. C'est là que sont les sources du Nil d'Égypte. » Cf. sur les sources du Nil, le même volume, p. 15, 24, 45 et 56.

[1] جبل القَمَر *djabal al-ḳamar.*

[2] قَمِرَ, d'où قَمَر *ḳamar* « lune ».

LXIX. — *Ibid.*, t. II, 1, p, 205-206 : « Pays des Nègres. Ibn Sa'yd s'exprime à peu près ainsi : « Si « en décrivant le pays des Nègres on commence du « côté de l'Occident, on rencontre d'abord les villes « occupées par des nègres nus et sauvages, qui res- « semblent à des animaux. » Les noms de lieu que cite Ibn Sa'yd sont barbares et leur orthographe n'est pas certaine, ce sont : . . . 6° les campements des Ḳomr, situés entre les deux lacs, ainsi que les campements des Akraous; 7° la montagne de Ḳomr, placée, d'après Ptolémée, sous le 51e degré 50 minutes de longitude et le 11e degré de latitude (méridionale). Autour de la montagne sont les habitations des Ḳomr dont la montagne a reçu le nom. »

LXX. — *Ibid.* : « D'après Ibn Sa'yd, « ce peuple « est frère de celui de la Chine, et on rapporte de « lui, ainsi que de la plupart des autres peuples qui « habitent ces contrées, qu'ils mangent les hommes « qui tombent entre leurs mains. »

LXXI. — *Ibid.*, t. II, 1, p. 207 : « Melende (Mlindi) est une ville du pays des Zendjs, sous le 81e degré et demi de longitude, et le 2e degré 50 minutes de latitude (méridionale). A l'occident de cette ville, est un grand golfe où se jette un fleuve qui descend de la montagne de Ḳomr. »

LXXII. — *Ibid.*, t. II, 2, p. 126 : « Une des îles de la mer du Zanguebar est l'île Ḳomr. On lit dans le

Moŝtarik : « Ḳomr est une île située dans la mer, au « milieu du pays de Zanguebar; c'est la plus grande « île de cette mer. Ḳomr est aussi le nom d'une loca- « lité d'Égypte qu'on dirait de gypse, tellement elle est blanche[1]. »

LXXIII. — *Ibid.*, t. II, 2, p. 127 : « A l'ouest de la presqu'île de Ṣanf se trouve la presqu'île de Ḳomâr (Khmer), qui donne son nom à l'aloès *Ḳomâry*, lequel est inférieur en qualité à celui de Ṣanf. Entre ces deux presqu'îles, la mer a *moins* (le manuscrit porte *plus*) d'un *madjra* (une journée par mer) de largeur. Ḳomâr a presque les mêmes dimensions que Ṣanf. La capitale de Ḳomâr est située par 166° de longitude et 2° de latitude. A l'est de ces contrées se trouvent les petites îles de la Chine, qui sont très nombreuses et qui s'étendent du Nord à l'extrême Sud habitable. »

LXXIV. — NOWAYRY, in *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 282 : جزيرة القمر وتسمى جزيره ملاى, « l'île Ḳomr s'appelle aussi île Malây ». Elle est située dans بحر الزنج « la mer des Zendjs ».

LXXV. — PROLÉGOMÈNES D'IBN KHALDÛN, t. I, p. 97 : « Le Nil prend naissance dans une grande montagne, située à 16 degrés au delà de l'Équateur,

[1] Note de Stan. Guyard : « Ce détail s'applique aux monts Ḳomr où les géographes arabes plaçaient les sources du Nil. » *Vide supra*, LXVIII.

et sous la méridienne qui traverse la quatrième partie du premier climat. Elle porte le nom de *montagne de al-Ḳomr*, et l'on n'en connaît pas au monde de plus élevée. » Cf. également t. I, p. 114.

LXXVI. — *Ibid.*, p. 116-117 : « Ce fleuve (le Nil) sort de la montagne d'al-Ḳomr (القمر), située à seize degrés au delà de l'Equateur. On n'est pas d'accord sur la vraie prononciation de ce nom. Les uns disent *al-Ḳamar* (القَمَر) et supposent que la montagne a reçu ce nom, qui signifie *la lune*, parce qu'elle était d'une blancheur éclatante. Dans le *Moštarik* de Yaḳût, ce nom est écrit القُمْر *al-Ḳomr*, ce qui rappelle un peuple de l'Inde[1]. Ibn Saʿyd a employé cette dernière orthographe. »

LXXVII. — *Ibid.*, p. 120: « Les îles de la mer Indienne sont très nombreuses. La plus grande est celle de Sarandyb, qui a une forme arrondie et renferme une montagne célèbre, la plus haute, dit-on, qui soit au monde. Cette île est placée vis-à-vis de Sofâla[2]. Ensuite vient l'île de Ḳomar (*sic*) [القمر] (lire *Ḳomr* ou *Ḳomor*) qui a une forme allongée et qui commence vis-à-vis de Sofâla, en se dirigeant vers l'Est, avec une forte inclinaison vers le Nord. Elle s'approche, de cette manière, jusqu'aux côtes

[1] Allusion aux Khmer.

[2] D'après Ibn Khaldûn, Ceylan serait à l'ouest de Ḳomr-Madagascar.

supérieures (méridionales[1]) de la Chine. Au Sud, elle a les îles de Wâḳwâḳ; à l'Est, celles de Sîla. D'autres îles, en très grand nombre, se trouvent dans cette mer et produisent des parfums, des aromates, et même, dit-on, de l'or et des émeraudes. »

LE KHMER.

Le *Ḳimêr* (variantes : *Ḳomâr, Ḳimâr, Ḳomr, Ḳomayr*) de certains extraits n'est autre que la forme arabisée du phonème *Khmer* (prononcer *Khmêr*), le nom de l'ancien royaume indo-chinois dont le Cambodge moderne est le représentant dégénéré et territorialement très diminué. C'est sans aucun doute du pays de Khmer qu'il est question dans XL, XLI, XLII, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, LI, LII, LIII, LIV, LXV et LXXIII.

LA MONTAGNE ḲOMR.

« Le Nil d'Égypte, dit Aboulféda (II, 1, p. 56), est le fleuve par excellence, le grand, le célèbre, qui n'a point son pareil sur la terre, . . . Sa source et ses commencements se trouvent dans les pays solitaires, au midi de la ligne équinoxiale : voilà pourquoi on n'a pas pu en acquérir une connaissance parfaite. Nous ne savons à cet égard que ce que nous ont

[1] Ibn Khaldûn emploie *supérieur* pour *méridional* et *inférieur* pour *septentrional.*

transmis les Grecs et qui provient de Ptolémée; c'est qu'il descend de la montagne de Ḳomr et qu'il est formé par dix ruisseaux, séparés chacun par un degré de longitude. » Ptolémée appelle ὄρη σεληναῖα la montagne d'où était supposé sourdre le Nil. On n'a pas, à ma connaissance, recherché l'origine de cette dénomination assez inattendue. L'explication suivante me paraît extrêmement vraisemblable. La région comprise entre la rive Sud du lac Victoria Nyanza et le 5[e] degré de latitude méridionale s'appelle *Unyamwezi* (locatif *u* + *nyamwezi*), et le dialecte bantou qu'on y parle : *Nyamwezi*. Ces deux noms sont-ils des noms propres sans signification, leur sens s'est-il perdu? Je ne sais; les nombreux Bantous que j'ai consultés à ce sujet n'en donnent qu'une traduction partielle. *Nyamwezi* est considéré comme un composé de *nya* + *mwezi*. Le premier élément, *nya*, est inexpliqué ou expliqué de façon insuffisante, ce qui est la caractéristique des étymologies populaires. Le second, *mwezi*, est traduit par *lune* : c'est en effet le sens de ce phonème bantou isolé. *Nyamwezi* n'a peut-être aucun rapport de sens avec *mwezi* « lune », mais il est bien évident que l'homophonie de ses deux syllabes finales avec le nom bantou de la lune, devait faire adopter l'explication précédente. L'Unyamwezi a donc pu donner naissance à la légende d'après laquelle le Nil « descendait de la (montagne appelée) montagne de la lune ».

Les traducteurs arabes du géographe grec ont naturellement rendu ὄρη σεληναῖα par جبل القمر *djabal*

al-ḳamar « montagne de la lune ». Mais les Arabes, qui ignoraient sans doute l'étymologie bantou, ont, consciemment ou inconsciemment, modifié la vocalisation de *ḳamar* d'un manuscrit à l'autre. « Quelques auteurs, rapporte Aboulféda, écrivent القَمَر *al-ḳamar* et traduisent par *montagne de la lune;* mais j'ai vu ce nom écrit القُمْر *al-ḳomr* dans le *Moštarik*... et dans le traité d'Ibn Saʿyd. Quant à Ibn Moṭarraf, ... il n'a pas indiqué la manière dont il lisait ce nom (القمر); il s'est contenté de le faire dériver du verbe قَمَرَ *ḳamara* signifiant *éblouir la vue* (>قَمَر *ḳamar* « lune »)[1]. »

En somme, le σεληναῖα de Ptolémée me semble avoir eu pour origine l'étymologie, exacte ou populaire, du bantou *Uñyamwezi*. Les Arabes ont traduit ὄρη σεληναῖα par *djabal al-ḳamar;* mais les mots arabes n'étant généralement pas vocalisés et les géographes orientaux ignorant sans doute l'interprétation bantou de *Unyamwezi*, القمر initialement القَمَر *al-ḳamar*, est devenu القُمْر *al-ḳomr* dans la plupart des ouvrages traitant de l'Afrique orientale.

Cf. sur la montagne Ḳamar ou Ḳomr, où le Nil était supposé prendre sa source, les extraits XLVIII, XLIX, LVI, LIX, LXI, LXVIII, LXIX, LXXI, LXXV et LXXVI.

[1] *Vide supra*, LXVIII.

L'ÎLE ḲOMR.

Yaḳût (LV), Aboulféda d'après celui-ci et Ibn Saʿyd (LXVIII et LXXII), Dimašḳy (LX, LXII, LXIII, LXIV première partie, LXVII) placent dans l'océan Indien occidental une île Ḳomr. Yaḳût dit expressément que « la mer des Zendjs ne renferme pas de plus grande île qu'elle »; Dimašḳy (LXIII) l'appelle « Ḳomor le Grand ». La courte et imprécise description de Yaḳût peut très bien s'appliquer à Madagascar. L'île contient de nombreuses tribus dont « chaque roi fait la guerre à l'autre » : toutes les relations des XVII[e] et XVIII[e] siècles en témoignent. L'indication capitale et, à mon sens, décisive est celle qui a trait à l'étendue de l'île Ḳomr : nous ne pouvons pas ne pas reconnaître Madagascar dans « la plus grande île que renferme la mer des Zendjs ». D'après Ibn Saʿyd (LVII), on lui attribue « quatre mois de long et vingt journées de large dans sa plus grande largeur », ce qui confirme l'identification précédente[1].

Comme la légendaire montagne africaine aux sources du Nil, Madagascar a été tantôt désignée sous le nom de جزيرة القَمَر *djazyrat al-ḳamar* « l'île de la lune »; tantôt sous celui de جزيرة القُمْر *djazyrat al-ḳomr* « île Ḳomr ou de Ḳomr ». Au XVI[e] siècle, les

[1] L'assimilation de Madagascar avec l'île *Ḳomr* n'infirme en aucune façon l'identification précédente avec l'île *Waḳwaḳ*. Comme Sumatra, la grande île africaine est mentionnée sous des noms différents.

Portugais trouvent celui-là en usage. « Après avoir bien tournoyé les villes (Calicut, etc.), rapporte Castanheda, Covilhão s'en alla à Sofala où il lui fut baillé cognoissance de la grande isle de Saint-Laurent que les Mores appellent l'isle de la Lune. » — « Le lendemain 19 février 1506, rapporte également Castanheda, on (l'amiral Fernan Soares) atteignit le cap Sud de cette terre, après avoir, d'après les pilotes, suivi la côte sur une longueur de 189 lieues; on sut alors que c'était une île, celle que les Arabes nomment *île de la Lune*, que les Européens appelaient *Madeigastar* et que les Portugais appellent *île de Saint-Laurent*[1]. » Plusieurs cartographes anciens donnent à Madagascar le nom de Ḳomor. Albert Cantino (1502) l'appelle en même temps *Madagascar* et *Comorbimam* = *Komor-diva* < sanskrit : *dvīpa*, île Komor; Canerio (1502), également. Ruich (1508) l'appelle *Camarocada*=*Komor-cada?*; Sylvano (1511), *Comortina*, et Andrea Vavassore (XVIe siècle), *Comortana* pour *Komor-diva*[2].

Si l'identification de Madagascar avec la *djazyrat al-ḳamar* > *al-ḳomr* des géographes arabes ne me paraît pas douteuse, l'origine du nom donné à la grande île africaine reste inexpliquée. L'alternance *ḳamar-ḳomr* fait évidemment songer au nom identiquement alterné « de la montagne aux sources du

[1] Cf. A. et G. Grandidier, *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, Paris, 1903, in-8°, t. I, p. 2 et 3.

[2] Cf. A. Grandidier, *Histoire de la Géographie de Madagascar*, Paris, 1892, in-4°, atlas.

Nil ». Il semble bien que la coïncidence toponomastique n'est pas fortuite : *djabal al-ḳamar > al-ḳomr* présente un parallélisme parfait avec *djazyrat al-ḳamar > al-ḳomr*. Ce rapprochement est curieux, intéressant; mais en l'état de nos connaissances, il serait prématuré, je crois, d'en exagérer l'importance et d'adopter la formule *djabal al-ḳamar-ḳomr > djazirat al-ḳamar-ḳomr*, c'est-à-dire de faire remonter le nom de la Ḳomr insulaire à celui de la légendaire montagne africaine.

L'ÎLE KOMR ET LES COMORES.

Les quatre petites îles situées au nord-ouest de Madagascar, à l'entrée du canal de Mozambique, sont généralement appelées *îles Comores*, et l'île de l'ouest, la plus grande de l'archipel, *Grande-Comore*. « Le nom de Comore, dit M. A. Grandidier, ne vient pas. suivant l'étymologie universellement admise cependant, du mot arabe القمر, *al-ḳamar* ou la lune, mais de *ko-moro*, deux mots qui, dans la langue des indigènes du Mozambique et aussi, du reste, dans celle des Comoriens, signifient *terre de feu* (litt. : *là où est le feu*). Il est naturel que les Makoa (*sic*) aient désigné sous ce nom aux Arabes qui naviguaient sur leur côte les îles situées dans le sud-est de l'Afrique, dont l'une d'elles (la Grande-Comore) était remarquable entre toutes par son volcan[1]. » Malgré son

[1] *Histoire de la géographie de Madagascar*, p. 38, notule *a*.

apparente correction étymologique, cette interprétation n'est pas à retenir.

J'ai résidé à Majunga, le grand port malgache de la côte Nord-Ouest, pendant une trentaine de mois. La Résidence de France comptait parmi ses ressortissants un grand nombre de Comoriens sédentaires et un plus grand nombre encore de Comoriens naviguant au cabotage entre les ports de la côte malgache, l'île Nosi-be et les Comores. Dans aucune circonstance, je n'ai entendu ces indigènes se qualifier de *Comorien*, ni appeler *Comore* l'une des quatre îles que nous désignons sous ce nom. Au début de mon séjour, j'employais les termes de *île Comore*, *Grande-Comore* : l'interlocuteur ne comprenait pas. Lorsqu'un patron de navire venait faire viser les papiers du bord à destination d'une des îles que nous appelons *Comores*, je lui posais la question habituelle : « Tu te rends aux îles Comores? — Non, répondait le marin, je vais à Ṅgazīdya (Grande-Comore), Inzuāni ou Nzuāni (Aujouan), Muāli (Mohéli) ou Motū (Mayotte). » Les indigènes de ces quatre îles, qui ne parlent pas notre langue, sont persuadés que *Grande-Comore* est la traduction française de Ṅgazīdya. Je possède un manuscrit en dialecte de la Grande-Comore qui commence ainsi :

بسم الله الرحمن الرحيم خَبَرَنَ نغَزِجَ

Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux! — *Khabara na Ṅgazīdya* «Histoire de Ṅgazīdya».

Les pièces de monnaie frappées à Paris, il y a une vingtaine d'années, pour le compte du sultan de la Grande Comore, portent sur l'une des faces l'inscription suivante :

سيد على بن سيد عمر سلطان انجزيجة حفظه الله تعالى

Sayyid 'Aly ben Sayyid 'Omar sulṭân Andyazīdya (sic) *ḥafẓahu Allâh ta'âlâ* « Sayyid 'Aly, fils de Sayyid 'Omar, sultan de Ṅgazīdya. Que Dieu — qu'il soit élevé! — le garde! »

La graphie انجزيجة ne m'est connue que par cet unique exemple. Elle est évidemment fautive, car le ج ne peut pas dans un même mot représenter tantôt le phonème *g*, tantôt le phonème *dy*. L'orthographe habituelle est, au contraire, غزّج ou غزج qui nous est attesté par tous les textes modernes (cf. des lettres en ma possession et une lettre intercalée entre les feuillets 39 et 40 d'un ms. de la Bibliothèque Nationale, fonds arabe n° 4940, *Astrologie et magie*, où غزج revient deux fois, l. 3 et 4. Cette lettre est datée du lundi 11ᵉ jour du mois de dhû-'l-ḳa'da 1267 H. [7 septembre 1851 de notre ère]) et par le passage suivant d'Édrysy, t. I, p. 51 : « Entre cette île (précitée) et le rivage maritime, on compte un jour et demi de navigation; *entre elle* (l'île précitée) *et l'île Zânedj* (زانج) *nommée el-Anfrandje* (الانفرنجه), on compte une journée[1]. » Le membre de phrase en italique a été mal interprété par Jaubert et doit

[1] *Vide infra*, LXXXVI, F.

être restitué ainsi : « Entre elle (l'île précitée) et l'île Zendj (ou l'île des Zendjs) nommée الانقزيجة *al-Angazīdya* (la Grande-Comore), on compte une journée. » La leçon fautive الانفرجه pour الانقزيجة présente une erreur de graphie absolument identique à celle de la page 59 du même ouvrage où الانفوجه *al-Anfūdjeh* doit être corrigé en الانقوجة *al-Angūdja* = أُنقوجة, en graphie arabico-swahili أُغُوْجَ ou أُغُجَ *Ungūdya*, le nom bantou de Zanzibar. Parallèlement le انفرجه *Anfrandjeh* d'Édrysy est pour انقزيجة *Angazīdya*, en graphie arabico-comorienne غَزِّجَ ou غَزِجَ *Ṅgazīdya*, la Grande-Comore[1]. L'attaque du groupe consonantique *ṅg* à l'initiale est extrêmement malaisée pour des étrangers, d'où la fréquente addition d'un *a* prosthétique : *Aṅgazīdya* pour *Ṅgazīdya*. Les Arabes ont donc rendu aussi correctement que possible par انقزيجة la forme habituellement usitée dans les langues non bantoues.

Il ressort des indications précédentes que l'île Ḳomr de la mer des Zendjs n'est autre que Madagascar et que l'île que nous désignons improprement sous le nom de *Grande-Comore*, était déjà connue au XIIe siècle sous son nom indigène de Ṅgazīdya = الانقزيجة, inexactement orthographié الانفرجه par Édrysy. Cette rectification exclut toute identification de l'île Ḳomr avec la Grande-Comore et infirme

[1] VAN DER LITH (*Merveilles*, p. 289) est d'avis que الانفرجه est une simple variante graphique de الانفوجه = Zanzibar. On vient de voir que cette conjecture n'est pas admissible.

en même temps l'étymologie de M. A. Grandidier. Puisque l'île en question était connue sous le nom de Ṅgazīdya, il est bien évident qu'elle ne s'appelait pas *Ko-moro* « où il y a du feu ». Il serait vraisemblable qu'elle ait pu être désignée tantôt sous le nom de Ṅgazīdya, tantôt sous celui du volcan qui s'y trouve; mais le volcan s'appelle *Kartala* et non *Ko-moro*.

Certains auteurs européens des XVIe, XVIIe siècles et même du commencement du XVIIIe, comptent trois, quatre, cinq et même six îles Comores. En 1557, Balthazar Lobo de Sousa en mentionne quatre, qu'il désigne par leur nom indigène légèrement modifié : Angazija, Anjoane, Molalle et Maoto[1]. John Davis, pilote du Middleburg en 1598, en compte cinq : Mayotta, Anzuane, Magliaglie, San Cristophoro et Spiritu Sancto[2]. D'après Soete-Boom, l'éditeur des notes de voyage de Willem van West-Zanen, 1601-1603, « il y a quatre îles Comores : Angasiza, Mulale, Angovan et Majotte; selon d'autres (géographes) il en est plus[3] ». « Il y a trois îles, dit François de Vitré qui relâche à Moheli en 1602, qui se voient toutes à la fois. Les indigènes les nomment comme nous Comoro, d'autant que ce nom dans leur langage signifie *larrons* (?), comme nous l'avons appris d'eux; celle où nous étions s'appelle Malailli, la seconde Jouani et la troisième Gouarsije (Ṅgazī-

[1] A. et G. GRANDIDIER, *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. I, p. 102-104.

[2] *Ibid.*, p. 255, note 2.

[3] *Ibid.*, p. 272.

dya)[1]. » « Le 23e du mois de mai 1602, dit Pirard de Laval, nous avisâmes les îles de Comoro... Il y en a cinq, en chacune desquelles il y a un roi : l'une, qui est au milieu des quatres autres, est appelée Malailli (Moheli)[2]. » Le capitaine Keeling écrit en 1607 : « A Suada, Ilbookee, Anzoane et Mootoo, quatre des îles Comores, il y a abondance de riz bon marché et leurs habitants sont paisibles. Ingherugee (Ṅgazīdya) et Mulale, deux autres îles du même archipel, ne produisent que peu de riz et leurs habitants sont traîtres[3]. » En 1615, Édouard Terri en compte trois : « Mohila, Gazidia et l'île Saint-Jean-de-Castro[4]. » En 1626, Th. Herbert dit : « Ces îles que l'on appelle Cumro, sont au nombre de cinq, dont la plus grande, qui a été découverte la première, donne son nom aux quatre autres, quoiqu'elles aient aussi leur nom particulier, savoir : Cumro, Meottys (Mayotte), Ioanna (Aujouan), Mohelia et Gazidia, que d'autres appellent Juan de Castro, Spirito Sancto, S. Christofero, Anguzezia et Mayotto[5]. » « Ces îles, dit Thornton en 1703, sont au nombre de cinq et tirent leur nom de la plus grande d'entre elles; ce sont : Cumro, Mohilia, Joanna, Meottey, San-Christophers[6]. »

[1] *Ibid.*, p. 285.
[2] *Ibid.*, p. 303-304.
[3] *Ibid.*, p. 162.
[4] *Ibid.*, t. II, p. 97.
[5] *Ibid.*, p. 393.
[6] *Ibid.*, t. III, p. 447.

La plus intéressante de ces citations est celle de Herbert « qui était un homme fort instruit[1] ». Il compte cinq îles dans l'archipel, dont *Cumro* et *Gazidia*. « L'île de Cumro, dit-il quelques lignes plus loin, est la plus haute et la meilleure de toutes. » C'est sans aucun doute de l'île que nous appelons *Grande-Comore* qu'il s'agit; mais *Cumro* fait double emploi avec *Gazidia*. Ce doublet, dont les relations des XVIe et XVIIe siècles offrent plusieurs exemples, montre que l'île Ṅgazīdya a été, à cette époque, appelée *Comore* par les géographes et voyageurs européens. L'origine de cette double dénomination me semble pouvoir être expliquée ainsi. A partir du XVIe siècle, à la suite de sa découverte par les Portugais en 1500, Madagascar est généralement appelée *île de Saint-Laurent*. Le nom de *Ḳamar* ou *Ḳomr*, par lequel la désignaient certains géographes arabes, devient donc disponible. On l'a attribué à la plus étendue des îles voisines, Ṅgazīdya, d'où le doublet toponomastique Ḳomor-Ṅgazīdya. Postérieurement, l'archipel des quatre îles a été désigné sous le nom d'*îles Comores*, et Ṅgazīdya sous celui de *Grande-Comore*, par opposition aux trois petites îles voisines. Un lettré de Ṅgazīdya en relation avec les Européens, que j'ai questionné sur l'origine du nom *Comore*, m'a bien donné l'étymologie rapportée par M. A. Grandidier : *ko*, locatif + *moro* « feu »; mais sur une seconde question, il ajouta : « *Komoro* n'existe pas

[1] *Ibid.*, t. II, p. 379, note 1.

dans nos manuscrits. Le vrai nom de l'île est Ṅgazīdya, nous l'appelons toujours ainsi. » *Ko-moro* n'est donc que l'explication moderne, l'étymologie récente et inexacte de l'ancien قمر *ḳamar-ḳomr* des géographes arabes.

CONFUSION ENTRE ḲOMR ET KHMER.

« Ibn Saʿyd, dit Reinaud, qui ordinairement résume le récit d'Édrysy, y a ajouté des remarques qui annoncent quelquefois peu de critique, mais qui, d'autres fois, sont du plus haut prix... Ibn Saʿyd donne aussi une description de la côte orientale d'Afrique, et cette description s'étend jusqu'au cap de Bonne-Espérance[1]. Son récit, qui est digne de toute l'attention des géographes, et qui fournit de nouveaux détails sur la race Malaie, ne pèche qu'en deux points. D'abord l'auteur, se laissant entraîner par l'autorité de Ptolémée, part de l'idée que le continent africain, au lieu de tourner à l'ouest, se développait à l'est, à quelques degrés au sud de la ligne équinoxiale. En second lieu, il suppose que l'île de Madagascar ne faisait qu'un avec les Séchelles, et que, en se prolongeant un peu au sud de Ceylan, elle embrassait une partie des îles

[1] Comme l'a fait remarquer GUILLAIN (*Documents sur l'histoire la géographie et le commerce de l'Afrique orientale*, t. I, p. 257, note), la description d'Ibn Sa'yd s'arrête à la région du cap Corrientes. L'erreur de Reinaud est manifeste.

de Sumatra et de Java. C'est cet ensemble qui formait pour lui l'île Ḳomor ou Malây. L'île Ḳomor se prolongeait jusqu'à la mer Environnante, qu'Édrysy nomme la mer Résineuse, et qu'Ibn Sa'yd appelle la mer Noire. En même temps, le canal de Mosambique, au lieu de tourner au sud-ouest, se développait au sud-est, entre le continent africain et l'île Ḳomor, et ne se terminait qu'à la mer Environnante, ce qui tendait à reporter le cap de Bonne-Espérance au sud-est de la Chine[1]. » Dans l'extrait LVI d'Ibn-Sa'yd, la confusion entre le Ḳomr africain et le Ḳomr d'Extrême-Orient = Khmer, apparaît très nettement. Les trois premières phrases doivent être rectifiées ainsi : « La montagne [africaine] des Ḳomr qui donne naissance au Nil est ainsi appelée du nom des Ḳomr [Khmer], peuple qui est frère des Chinois. Les Ḳomr [Khmer], ainsi que les Chinois, descendent de 'Amûr, fils de Japhet. Ils habitaient primitivement avec les Chinois; mais la discorde étant survenue, les Ḳomr [Chinois] furent obligés de se retirer dans les îles voisines [Java], d'où ils se répandirent successivement sur le continent africain [allusion probable à la migration hindouisée qui a colonisé Madagascar]. » La première erreur, qui est aisément explicable puisque l'île Ḳomr (= Madagascar) était censée s'étendre de Sofâla à la Chine, la première erreur, dis-je, a pour cause la presque homophonie des noms *Ḳomr* et

[1] *Loc. cit.*, introduction, p. CCCXVI.

Khmer. Les Arabes étaient de médiocres ethnographes : le rattachement généalogique des Chinois à ʿAmûr, fils de Japhet, en est une preuve. « On n'est pas d'accord, dit Masʿûdy à ce sujet, sur la généalogie et l'origine des habitants de la Chine. Plusieurs disent qu'à l'époque où Falagh, fils de ʿÂbir, fils de Arfakhšad, fils de Sâm, fils de Noé, partagea la terre entre les descendants de Noé, les enfants de ʿÂmûr, fils de Sûbyl, fils de Japhet, prirent la direction du nord-est... D'autres descendants de ʿÂmûr traversèrent le fleuve de Balkh et se dirigèrent pour la plupart vers la Chine. Là ils se répartirent entre plusieurs états... Une fraction des descendants de ʿÂmûr atteignit les frontières de l'Inde, dont le climat exerça une telle influence sur eux qu'ils n'ont plus la couleur des Turcs, mais plutôt celle des Indiens. Ils habitent soit dans les villes, soit sous la tente. Une autre portion encore alla se fixer dans le Thibet... La majorité des descendants de ʿÂmûr suivit le littoral de la mer et arriva ainsi jusqu'aux extrémités de la Chine[1]. » Ainsi nous est expliquée la prétendue descendance commune de ʿÂmûr, fils de Japhet, des Ḳomr (=Khmer) et des Chinois.

L'émigration des Ḳomr dans les îles malaises, à la suite de troubles, est évidemment une allusion au pillage du port de Khânfou, au sud de Shangaï, en 878, « par un rebelle chinois qui conquit la ville, fit massacrer les étrangers et arracher les planta-

[1] T. I, p. 286-290.

tions de mûrier, ce qui ruina complètement le commerce des soies[1] ». Il s'agit donc ici de Chinois qui émigrèrent en Malaisie, et que Ibn Sa'yd appelle inexactement des Ḳomr. Cette émigration de Chinois dans les îles voisines est rapportée par Edrysy de façon plus précise, mais le passage où elle est mentionnée figure à tort entre deux descriptions d'îles de l'océan Indien occidental, Zanzibar et la Grande-Comore. Plus que partout ailleurs, le géographe arabe confond les deux noms à graphie identique à un point diacritique près : زابج *Zâbedj* = Java et زانج pour زنج *Zendj*. Voici le passage en question : « On dit que lorsque l'état des affaires de la Chine fut troublé par les rebelles, et que la tyrannie et la confusion devinrent excessives dans l'Inde, les habitants de la Chine transportèrent leur commerce à *Zânedj* (زانج) [lire : زابج *Zâbedj* « Java »] et dans les autres îles qui en dépendent; entrèrent en relations et se familiarisèrent avec ses habitants, à cause de leur équité, de la bonté de leur conduite, de l'aménité de leurs mœurs et de leur facilité dans les affaires. C'est pour cela que cette île est si peuplée, et qu'elle est si fréquentée par les étrangers[2]. » — « Ce زانج, dit justement Van der Lith, ne peut être une île africaine, mais c'est bien de Zâbedj qu'il s'agit. Car jamais les Chinois n'ont émigré en Afrique, tandis que les relations entre Java et la Chine étaient très fréquentes. De plus le Mokhtasar A. raconte

[1] *Merveilles*, p. 295.
[2] ÉDRYSY, t. I, p. 60.

cette même histoire, mais dans des termes qui ne permettent pas de douter que ce soit à Java-Zâbedj qu'elle se rapporte[1]. »

Enfin, l'expansion en Afrique des Ḳomr émigrés à Java est très vraisemblablement un souvenir confus de l'émigration des Malais hindouisés qui ont colonisé la grande île africaine.

L'ÎLE ḲOMOR-MALÂY.

Les indications les plus précises sur l'orientation de l'île Ḳomor = Madagascar, ou plutôt sur l'orientation que lui donnaient les géographes arabes, nous sont fournies par Ibn Khaldûn. « L'île Ḳomor, dit-il (LXXVII), a une forme allongée et commence vis-à-vis de Sofâla, en se dirigeant vers l'est avec une forte inclinaison vers le nord. Elle s'approche de cette manière jusqu'aux côtes méridionales de la Chine[2]. » Comme l'a fait remarquer Reinaud (*supra*, p. 538) à propos de l'extrait LVII d'Ibn Saʿyd, certains géographes ont compris sous le nom de *Ḳomor* non seulement Madagascar, mais Sumatra et Java, ou tout au moins une partie de ces deux îles. D'après Nowayry (LXXIV) et Dimašḳy (LXVI), l'île Ḳomor s'appelle également *Malây*. Celui-ci et Édrysy mentionnent, d'autre part, une île Malây sur laquelle ils donnent les renseignements suivants :

[1] *Merveilles*, p. 294.
[2] Cf. également LXXX, *infra*.

LXXVIII. – Géographie d'Édrysy, t. I, p. 69-70 : « La dernière de ces îles (les îles Dybadjât) touche à celle de Sarandyb, par un de ses côtés les plus élevés, dans la mer nommée Herkend (هركند). L'île nommée Komor (قمر) est éloignée des îles al-Roybahât (lire : *Dybadjât*) de 7 journées de navigation. Cette dernière île est longue. Son roi demeure dans la ville de Malây (ملاى). Les habitants disent qu'elle s'étend en longueur sur un espace de 4 journées (variante de deux autres manuscrits : 4 mois) vers l'est. Elle commence auprès des îles Roybahât (= *Dybadjât*) et se termine en face des îles de la Chine, du côté du nord (variante : du côté du sud). Le roi de ce pays n'est entouré ni servi, soit pour boire, soit pour manger, que par des jeunes gens prostitués, vêtus d'étoffes précieuses, tissues en soies de la Chine et de la Perse, et portant au bras droit des bracelets d'or. Ces bracelets, en langue de l'Inde, s'appellent *tanfuḳ* (التنفق); les prostitués *tanbâbeh* (التنبابه). Dans ce pays, on épouse des hommes au lieu de femmes. Ceux-ci, durant le jour, servent le roi, et la nuit ils retournent auprès de leurs femmes. On cultive dans cette île des grains, le cocotier, la canne à sucre et le *tânbûl* تانبول (le bétel). Cette dernière plante est celle qui croît le plus abondamment dans l'île[1]. »

LXXIX. – *Ibid.*, p. 86 : « L'île de Malây (ملاى)

[1] Cette dernière indication ne peut s'appliquer à Madagascar où le bétel est plutôt rare et n'a jamais été, que nous sachions, « la plante qui croît le plus abondamment dans l'île ».

est grande; elle s'étend de l'occident à l'orient. Son roi demeure dans une ville, et il se nomme Malik al-djazr (ملك الجزر)[1]. Sa monnaie est d'argent, et elle est connue sous le nom de *dirhem aṭ-ṭâṭariyya*[2]. Il a beaucoup de troupes, d'éléphants et de vaisseaux. Les productions du pays sont la banane, la noix de coco et la canne à sucre. D'après le rapport des habitants, cette île touche à la mer Résineuse (البحر الزفتى), à l'extrémité de la Chine. »

LXXX. — *Ibid.*, p. 92-93 : « De l'île de Ṣanf à celle de Malây, 12 journées, à travers des îles et des rochers qui s'élèvent au-dessus de la mer. L'île de Malây est très vaste[3]. . . » — « Hæc insula procurrit ab occidente in orientem, sed a parte occidentali, jungitur cum oris maritimis Zengitarum, et cursu transverso pergit semper cum oriente ad Aquilonem quousque attingat littora Sin. . . » — « C'est la plus longue des îles sous le rapport de l'étendue, la plus considérable sous le rapport de la culture, la plus fertile dans ses montagnes, renfermant les domaines les plus vastes. On se livre dans cette île au commerce le plus avantageux, et il s'y trouve des éléphants, des rhinocéros et diverses espèces de

[1] Le roi du Djorz, probablement pour le roi de Surasena, l'ancien nom du Douâb. Cf. De Goeje, *Ibn-Khordâdhbeh*, p. 47, note 1.

[2] *Ibn-Khordâdhbeh*, p. 47 et note 2 : Un dirhem ṭâṭary = 1 2/3 dirhem ordinaire.

[3] « Notre manuscrit, dit Jaubert en note, offre ici une lacune que la version latine et le ms. B permettent de remplir comme suit. . . »

parfums et d'épiceries, telles que le clou de girofle, la cannelle, le nard, le ... (*sic*) et la noix muscade. Dans les montagnes sont des mines d'or d'une excellente qualité; c'est le meilleur de la Chine. »

LXXXI. – *Ibid.*, p. 172 : « A cinq milles en mer de Kûlam-Mely, on trouve l'île de Mely (ملى) qui est grande et jolie; elle se compose d'un plateau assez élevé, mais peu montueux et couvert de végétations. L'arbre à poivre croît dans cette île... »

LXXXII. – Šams ad-Dyn ad-Dimašḳy, p. 210 : « L'île de Malây, à l'est de l'île de Ḳomor, est d'une circonférence de 700 milles, elle est peuplée de pirates qui exercent leur métier sur la mer et se sont révoltés contre leur roi; à présent ils se nomment Bahâriyya (بهاريّة). Sur cette île croît l'arbre de teck, qui devient grand et fort; en le cavant, on en construit des vaisseaux formés d'une seule planche de bois; la longueur de cette planche est de 40 coudées sur une largeur de 7. » *Vide supra*, XXXIV, *al-buhâry*.

LXXXIII. – Id., p. 213 : « L'île de Malây porte ce nom d'après une ville située sur le rivage; elle produit une quantité de poivre, d'épices et d'aromates dont on charge les vaisseaux de commerce qui y abordent seulement pour un jour. »

Certaines villes de l'île Ḳomor-Malây, mentionnées

par Dimašḳy (LX), sont citées par d'autres géographes avec une graphie différente :

Balyḳ (بليق) est évidemment identique au *Balbâḳ* (بلبق) d'Ibn-Sa'yd (LVIII) et à l'île بلنق *Balanḳ* ou بلبق *Balabaḳ* d'Edrysy (t. I, p. 73, 76 et 178), voisine de Sarandyb.

Dahmâ (دهمى, دهما) ou *Dahnâ* (دهنى) de Dimašḳy est, sans doute, le *Dehemy* (دهمى) d'Ibn-Sa'yd (LVIII). Cf. le *Rahmâ* (رهمى) de Mas'ûdy (t. I, p. 384) et d'Ibn-Khordâdhbeh (éd. de Goeje, p. 47, ٤٧ et note *l*, دهمى *Dahmâ* dans le ms. A de ce dernier géographe) et le رهمى du marchand Sulaymân (*Relation des voyages*, p. ci, 27 et 30), que Reinaud a lu *Rohmy*. D'après M. de Goeje (*Ibn Khordâdhbeh*, p. 47, note 4), *Rahmâ* est probablement le Pegu.

Loḳmerâna (لقمرانة). Cf. le Merûna (مرونة) ou Medûnâ (مدونا) d'Édrysy (t. I, p. 72 et note). D'après ce dernier géographe, Merûna est une des villes principales de Ceylan.

Ḳomoriyya (قمرية) est mentionnée par Dimašḳy et Ibn Sa'yd.

Malây (ملاى). Cf. *Mulay* (مُلى) d'Ibn Khordâdhbeh (p. 43, ٤٣ et note *o*), ملى *Mely* d'Édrysy (t. I, p. 160 et 172) et Mulay (مُلى) in *Mulay-bâr* (مُليبار) d'Ibn Baṭûṭa (t. IV, p. 71). « In annalibus Sinensibus (Yule, *Cathay*, LXXVIII), dit M. de Goeje (*Ibn Khordâdhbeh*, ٤٣ note *o*), quoque (haec insula) *Molai* appel-

latur. » L'île *Mulay, Molay, Mely* avait donné son nom au port voisin de Kûlam (كولم), le Quilon de la côte sud-occidentale de l'Inde, généralement appelé *Kûlam-Mely* ou *Kûlam-Malay* (*Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 120 et 228, et *Édrysy*, I, 160), et à la côte sud-occidentale elle-même qui prit le nom de *Mulay-bâr* dont nous avons fait *Malabar*.

La carte 17 de l'atlas Lelewel, intitulée : *Sind-Hind-Sin, 7, 8, 9, 10 sectiones I et II climatum depromptæ e tabula itineraria 1154 Edrisii*, contient une île *Malai-Komor* orientée du sud-ouest au nord-est, qui s'étend du commencement du 9e climat jusqu'au premier tiers du 10e. Dans la partie ouest de l'île, figurent les indications suivantes : ملاى *Malai*, جزيرة القمر وهى جزيرة ملاى *insula Komor quae est Malai*, دنلمهى *Dinlamehi* (sic), حرنلمى *Hernalemi*. Ces deux derniers noms sont à rapprocher de ceux de deux climats des Maldives cités par Ibn Baṭûṭa (t. IV, 111-112) : تلدُمّتى *Télédomméty* (sic) et هلدمتى *Hélédomméty* (sic). La ville de Ceylan, mentionnée par Édrysy (t. I, p. 72 et note), تلماذى *Telmâdy* n'a rien de commun avec تلماذى *Ḳelmâdhy*. Ce dernier nom désigne sans doute l'atoll Kollomandu des Maldives.

L'erreur de Dimašḳy est ici évidente et facile à rectifier ; il a inscrit parmi les villes de l'île Ḳomor-Malây quelques-unes des Laquedives et des Maldives. Le développement imaginaire de l'île Ḳomor vers l'est, devait entraîner inévitablement la transformation des îlots voisins de l'Inde, en villes de l'île africaine

démesurément agrandie. C'est le cas pour Balyḳ, Malây, Teledommety[1] et Heledommety.

Ḳomoriyya (قمرية), au contraire, pourrait être effectivement une ancienne ville malgache. Un texte arabico-malgache que j'ai publié, contient le passage suivant : *iLahidama-mandzaka zanani nanafika ani* قمري *Ḳamuri amini Mudzanga*, « le roi Radama (Ier), son fils, partit en expédition à Ḳamuri et à Mudzanga[2] ». Cette dernière ville est le grand port maritime de la côte nord-ouest, généralement appelé Majunga. Ḳamuri devait être situé dans la même région ou tout au moins dans la région comprise entre Tananarive et Majunga. Bien que l'expédition contre Ḳamuri ait eu lieu seulement vers 1810, aucun indigène n'a pu m'indiquer l'ancien emplacement de la ville. A Majunga, où j'ai traduit le texte en question, le souvenir même s'en est perdu. Ainsi que l'indique sa graphie arabico-malgache, قمري, avec un ق, est un nom étranger[3]; il n'a aucune signification en malgache[4]. Cette circonstance a contribué à le faire rapidement tomber en désuétude après la disparition, pour une cause quelconque, de la ville ainsi nommée. Le *Ḳamuri* malgache est très voisin du قمرية d'Ibn Saʿyd et

[1] C'est l'atoll septentrional des Maldives, Tilladumati. Cf. le *Telmâdy* d'Édrysy.

[2] G. Ferrand, *Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, Paris, 1891, in-8°, t. I, p. 121 et note 3.

[3] Le *k* malgache est toujours transcrit par ك.

[4] Le *Ḳamuri* du texte en question n'a aucun rapport avec le malgache كمري *kamuri* qui signifie *étang, marais*.

Dimašḳy : il est donc possible et vraisemblable qu'il s'agisse de la même ville.

لقمرانة, que Mehren lit *Loḳmerâna*, est mentionné sept fois dans la cosmographie de Dimašḳy : deux fois comme ville (p. 11, l'une des villes considérables au delà de l'équateur du temps de Ptolémée; p. 216, une des villes de l'île Ḳomor), une fois comme résidence royale (p. 199), deux fois comme île (p. 12 et 212) et deux fois sans indication spéciale (p. 22 : le fleuve de Loḳmerâna; p. 204 : la mer de Ḳomor ou Ḳomâr ou Loḳmerâna). Loḳmerâna ne figure pas, que je sache, parmi les villes au sud de l'équateur citées par Ptolémée, bien que Dimašḳy l'indique comme existant à l'époque où vivait le géographe grec (LX). Je ne crois pas, d'autre part, qu'il faille l'identifier avec Merûna, la ville de Ceylan citée par Édrysy. لقمرانة, modifié en ليمرانة, pour اليمرنة *al-Ymerina*, représenterait très exactement l'iMerina malgache, improprement appelée *pays des Huva*, la province centrale dont Tananarive est la capitale. Cette restitution n'a rien d'invraisemblable en soi, car l'iMerina existait certainement au commencement du XIVe siècle. Comme les indications fournies par Dimašḳy sur les villes de l'île Ḳomor sont vagues et souvent inexactes, l'identification لمرانه = اليمرنة n'est proposée qu'à titre de simple conjecture.

Daghlâ (دغلى) [LXVI] est vraisemblablement la même ville que Aghnâ (اغنا) [LXIV], indiquée par

Édrysy (t. I, p. 72), comme une des villes de Ceylan.

En somme, en dehors de Ḳomoriyya et peut-être de Loḳmerâna, les villes de l'île Ḳomor mentionnées par Dimašḳy et Ibn-Saʿyd, sont étrangères à Madagascar (Balyḳ, Dahnâ, Malây, Aghnâ ou Daghlâ) ou tout à fait inconnues (Khâfûr, Leyrana). L'île Malây est identifiée expressément avec l'île Ḳomor dans LXVI et implicitement dans LXXIX et LXXX d'Édrysy. Nous savons que Ḳomor = Madagascar, Ḳomor-Malây ne peut donc être que la grande île africaine.

D'après ces deux derniers passages et l'extrait LXVI, on trouverait dans l'île Ḳomor-Malây des éléphants blancs et gris. Cette indication est naturellement inexacte. Dimašḳy et Édrysy ont transporté dans l'île Ḳomor-Malây une particularité du pays Khmer où les éléphants gris, c'est-à-dire les éléphants ordinaires, sont nombreux, et où les éléphants blancs ne sont pas rares. Le teck (LXXXII) et le poivrier (LXXXIII) ne se trouvent pas non plus à Ḳomor-Madagascar. Il en est de même des mignons royaux (LXXVIII) : c'est un trait de mœurs de l'Extrême-Orient inexactement attribué aux indigènes de l'île Ḳomor (*vide supra*, p. 503). Ces nombreuses erreurs n'ont, du reste, rien d'anormal. D'après la géographie gréco-arabe, l'île Ḳomor se prolongeait dans l'est, jusqu'à la Chine. Cette île immense devait donc avoir la même faune et la même flore que l'Extrême-Orient; et ses habitants, des mœurs et coutumes identiques à celles des Orientaux.

L'histoire du rokh (LXVI) est également un argument en faveur de l'identification de l'île Ḳomor-Malây avec Madagascar. La légende de l'oiseau fabuleux peut avoir pour origine celle du Garuḍa hindou, mais elle peut être aussi un souvenir du gigantesque Œpyornis malgache. Cette seconde hypothèse me semble plus vraisemblable que la première, car on a trouvé dans le sud-ouest de Madagascar des œufs d'œpyornis dont la contenance est de huit litres. Ce sont sans doute les œufs grands comme des coupoles de la légende arabe.

« Les pennes de rokh. . . qu'on emploie pour y garder de l'eau (LXVI) » ne sont pas, comme le pense M. Sibree[1], des pétioles du palmier *sagus rufia* de Madagascar, qui non seulement ne peuvent pas être utilisées comme récipient pour l'eau, mais qui ne se conservent qu'à condition d'être tenus au sec[2]. Je crois volontiers qu'il s'agit ici des *lañganå* malgaches. Le *lañganå* est un gros bambou d'environ 15 centimètres de diamètre et 2 mètres de long, dont les nœuds ont été perforés à l'intérieur, à l'exception du dernier, pour le transformer en récipient pour l'eau. Le *lañganå* est en usage dans un grand nombre de tribus et particulièrement chez les tribus maritimes. Il représente très exactement les pennes de rokh des géographes arabes.

[1] *The great African Island*, Londres, 1880, in-8°, p. 55.

[2] Cf. *Marco-Polo*, éd. Yule-Cordier, Londres, 1903, in-8°, t. II, chap. xxxiii, note sur les *ruck quills*.

IV

LES ZENDJS ET L'INDONÉSIE.

Al-Byrûny, Édrysy et Ibn al-Wardy, pour ne citer que ces géographes, fournissent d'intéressants renseignements sur les relations qui existaient entre les Zendjs et l'Indonésie, ou plus exactement, puisque les Zendjs n'avaient pas de marine, sur les voyages des Indonésiens dans l'océan Indien occidental. Les extraits suivants sont très affirmatifs à cet égard.

LXXXIV. — ALBERUNI'S INDIA, t. II, p. 104. « The reason why in particular Sômanât (سومنات)[1] has become so famous is that it was a harbour for seafaring people, and a station for those who went to and fro between Sofâla in the country of the Zandj and China. »

LXXXV. — GÉOGRAPHIE D'ÉDRYSY, t. I, p. 58 : « Les Zendjs (de la côte orientale d'Afrique) n'ont point de navires dans lesquels ils puissent voyager; mais il aborde chez eux des bâtiments du pays d'Omân et autres, destinés pour les îles Zâledj (lire : *Zâbedj*) qui dépendent des Indes; ces étrangers vendent (au Zanguebâr) leurs marchandises, et achètent les produits du pays. Les habitants des îles

[1] Port du Kathiawar, au nord-ouest de la colonie portugaise de Diu.

Râledj (رالج, variante زابج, lire : زابج *Zâbedj*)[1] *vont au* Zanguebar dans de grands et de petits navires, et ils s'en servent pour le commerce de leurs marchandises, attendu qu'ils comprennent la langue les uns des autres. »

LXXXVI. – *Ibid.*, t. I, p. 59-61. A. « En face des rives du Zendj sont les îles de Zâledj (زالج)[2] [lire : زابج Zâbedj]; elles sont nombreuses et vastes; leurs habitants sont très basanés, et tout ce qu'on y cultive de fruits, de *dura*, de cannes à sucre et d'arbres de camphre, y est de couleur noire. Au nombre de ces îles est celle de شربوه (Šarbuah) [lire : سَرْبُزَة *Sarboza*], dont la circonférence est, à ce qu'on dit, de 1,200 milles, et où l'on trouve des pêcheries de perles et diverses sortes d'aromates et de parfums, ce qui y attire des marchands. »

B. « Parmi les îles de Zâledj (زالج) [lire : îles des Zendjs زابج, ou îles Zendjs زنج] comprises dans la présente section (7[e] section du 1[er] climat), on compte aussi celle de al-Andjaba (الانجبه) dont la ville principale se nomme, dans la langue du Zanguebar, al-Anfûdja (الانفوجه), et dont les habitants, quoique mélangés, sont actuellement pour la plupart musul-

[1] La fin de cette phrase exclut toute possibilité de rectification de رالج *Râledj* en رانج *Rânedj*, et d'identification des Râledj-Rânedj avec les îles situées à l'ouest des Maldives (*Merveilles*, p. 294).

[2] Voir la note précédente en ce qui concerne la rectification proposée par Van der Lith, de زالج en زابج.

mans. La distance qui la sépare de al-Bânes (البانس), sur la côte du Zendj, est de 100 milles[1]; cette île a 400 milles de tour; on s'y nourrit principalement de figues-bananes. Il y en a cinq espèces, savoir : la banane dite *el-kend* (القند), l'*el-fyly* (الفيلى) dont le poids s'élève quelquefois à douze onces; l'*'omâny* (العمانى), l'*el-muryâny* (المريانى), et enfin l'*el-sokry* (السكرى). C'est une nourriture saine, douce et agréable. Cette île est traversée par une montagne nommée Wabrah (وبرة) où se réfugient les vagabonds chassés de la ville, formant une brave et nombreuse population, qui infeste souvent les environs de la cité, et qui se maintient sur le sommet de cette montagne dans un état de défense contre le souverain de l'île. Ils sont courageux et redoutables par leurs armes et par leur nombre. Cette île est très peuplée; il y a beaucoup de villages et de bestiaux. On y cultive le riz. Il s'y fait un grand commerce et l'on y porte annuellement diverses productions et marchandises destinées au négoce et à la consommation. »

C. « On dit que lorsque l'état des affaires de la Chine fut troublé par les rébellions et que la tyrannie et la confusion devinrent excessives dans l'Inde, les habitants de la Chine transportèrent leur commerce à Zânedj زانج (lire : زابج *Zâbedj* = Java) et dans les autres îles qui en dépendent, entrèrent en relations et se familiarisèrent avec ses habitants, à cause de leur équité, de

[1] D'après GUILLAIN (*Documents sur... l'Afrique orientale*, t. I, p. 217, note), le texte porte « 1 madjra ».

la bonté de leur conduite, de l'aménité de leurs mœurs et de leur facilité dans les affaires. C'est pour cela que cette île (al-Andjaba) est si peuplée, et qu'elle est si fréquentée par les étrangers. »

D. « Auprès de cette île, il en existe une autre peu considérable, dominée par une haute montagne dont le sommet et les flancs sont inaccessibles, parce qu'elle brûle tout ce qui s'en approche. Durant le jour, il s'en élève une épaisse fumée, et durant la nuit, un feu ardent. De sa base coulent des sources, les unes d'eau froide et douce, les autres chaudes et salées. »

E. « Auprès de l'île de Zânedj (زانج) [lire : l'île Zâbedj زابج] susmentionnée, on en trouve une autre nommée Kermedet (كرمدة), dont les habitants sont de couleur noire. On les appelle Nerhyn (نرهين). Ils portent le manteau nommé *azar* (ازر) et la *fûṭa* (فوطة). C'est une peuplade audacieuse, brave, et marchant toujours armée. Quelquefois ils s'embarquent sur des navires et attaquent les bâtiments de commerce dont ils pillent les marchandises. Ils ne laissent entrer chez eux que leurs compatriotes, et ne redoutent aucun ennemi. »

F. « Entre cette île et le rivage maritime on compte un jour et demi de navigation[1]; entre elle et l'île de Zânedj (زانج) [lire : l'île Zendj ou l'île des Zendjs]

[1] « Le texte, dit GUILLAIN (*loc. cit.*, p. 219, note), porte *le madjra d'un jour et demi.* »

nommée al Anfrandje (الانفرنجة), on compte une journée[1]. A une distance d'environ 3 milles[2] de cette île, et à deux petites journées du continent qui touche à l'Abyssinie, est l'île des Singes, qui est très grande, très boisée et remplie de précipices d'un difficile accès. On y trouve diverses sortes de fruits. Les singes s'y sont multipliés à tel point qu'ils en sont totalement maîtres..... De cette île (des Singes) à celle de Socotora, on compte par mer deux journées. »

LXXXVII. — *Ibid.*, p. 65 : « Les habitants des îles Zânedj (variante : الزّبج, lire : *Zâbedj*) et des autres îles environnantes viennent chercher ici (à Sofâla) du fer pour le transporter sur le continent et dans les îles de l'Inde, où ils le vendent à un bon prix, car c'est un objet de grand commerce et de grande consommation dans l'Inde; et, bien qu'il en existe dans les îles et dans les mines de ce pays (de l'Inde), cependant il n'égale pas le fer du Sofâla, tant sous le rapport de l'abondance que sous celui de la bonté et de la malléabilité. »

LXXXVIII. — *Ibid.*, p. 78 : « Les habitants de Djebesṭa (جبسطة) [var. : *Djesṭa*, dans le Sofâla] n'ayant ni navires ni bêtes de somme pour porter leurs fardeaux, sont obligés de les porter eux-mêmes, et de se rendre service réciproquement. Ceux de Ḳomr (قمر)

[1] « Le texte, dit GUILLAIN (*ibid.*), porte *le madjra d'un jour.* »

[2] Le texte de Rome et le ms. 2221 portent ثلثة مجار.

[lire: *Ḳomâr*, قمار = *Khmer*] et les marchands du pays du Mehrâdj (مهراج) [lire : *Maharâdja*] viennent chez eux, en sont bien accueillis, et trafiquent avec eux. »

LXXXIX. – Ibn al-Wardy in *Géographie d'Aboulféda*, t. I, p. cccvi : « (Le Sofâla) c'est une vaste contrée qui abonde en or, en grains et en diverses productions admirables. Les villes sont fort peuplées, et toutes sont situées à l'embouchure d'une rivière. Les Zendjs n'ont point de vaisseaux; mais les marchands de l'ʿOmân viennent dans des navires acheter leurs enfants, qu'ils revendent ailleurs. Le commerce des Zendjs consiste en dents d'éléphants, en peaux de panthères et en soie. Ils ont des îles dans la mer, d'où ils tirent des cauris, qui leur servent de parure et de monnaie. Le territoire de Sofâla renferme des mines de fer que les indigènes exploitent et dont ils vendent le produit aux marchands de l'Inde, qui le payent cher, parce qu'il est plus dur et d'une meilleure trempe que celui de leur propre pays. »

Dans les extraits LXXXIV, LXXXVII, LXXXVIII et LXXXIX, il est spécialement question de Sofâla des Zendjs, par conséquent de la côte orientale d'Afrique. Dans l'extrait LXXXV, il s'agit au contraire de Madagascar, bien que l'île ne soit pas expressément nommée. Le dernier membre de phrase : *attendu qu'ils comprennent la langue les unes des autres*, est très net et absolument décisif. Il ne peut s'agir en l'espèce, que d'une langue commune aux marins

d'Extrême-Orient et aux Zendjs ou de deux dialectes d'une même langue. Dans l'océan Indien occidental, le malgache étroitement apparenté au batak de Sumatra répond seul à cette indication précise. La langue des Indonésiens et celle des Malgaches étaient beaucoup plus proches au XIIe siècle qu'elles ne le sont au XXe. Certaines modifications phonétiques du malgache sont postérieures à l'introduction de l'Islâm. Nous savons, par exemple, que les phonèmes malgaches *z*, *dz*, *ts* sont de formation récente. Leur graphie arabico-malgache ى, ج, ث, attestée par tous les textes anciens et modernes, indique qu'ils procèdent respectivement: *z*<*y*, *dz*<*dj*, *ts*<*t*, et que cette évolution phonétique est postérieure à l'introduction de l'alphabet arabe.

L'extrait d'Édrysy LXXXVI, tel que l'a publié Jaubert, est d'une rare incohérence. La presque homographie arabe des deux noms زابج *Zâbedj* et زانج *Zânedj* = زنج *Zendj*, mis souvent l'un pour l'autre, est une des principales causes de l'obscurité de ce passage. Suivant qu'on emploie celui-là ou celui-ci, il s'agit de l'Indonésie ou de l'Afrique orientale; le déplacement d'un seul point diacritique a donc une importance considérable. On sait que les erreurs de ce genre sont fréquentes dans les manuscrits arabes lorsqu'il s'agit de toponomastique des pays étrangers. Il en résulte une confusion inextricable pour les commentateurs qui n'ont pas une connaissance personnelle de la région dont il s'agit.

Jaubert a divisé ce passage en quatre alinéas qui

ne correspondent pas au véritable sens du texte. Tout en conservant sa traduction, j'ai réparti autrement les alinéas pour la rendre intelligible. Le premier alinéa, LXXXVI A, qui n'est pas ici à sa place, a trait à l'Indonésie. Il faut lire : « En face des rives du Zendj (*c'est-à-dire :* en face de la côte orientale d'Afrique habitée par les Zendjs) sont les îles Zâbedj, etc... Au nombre de ces îles est celle de Sarboza... » Dans le fac-similé de la carte d'Édrysy publié par M. A. Grandidier [1], on lit très nettement شربزة = شربزة. Sarboza a été identifié par Van der Lith avec la région de la rivière Musi, dans le sud-est de Sumatra. Sa discussion, à laquelle je renvoie, des textes orientaux concernant cette île est absolument probante [2]. L'indication que Sarboza produit du camphre ne peut s'appliquer qu'à une île indonésienne, située par erreur près de la côte d'Afrique. Voici, il me semble, comment a pu se produire la confusion. Un port malgache de la côte nord-est s'appelle *Haram-bazá*, phonétiquement *Harãbazá*, dont هَرَبَزَة pourrait être la transcription arabe. Avec une très légère modification de l'initiale, هربزة peut, d'un manuscrit à l'autre, avoir été changé en سربزة et confondu ensuite avec le شربزة de Sumatra. Mais le ش initial de la leçon adoptée par Jaubert, شربوة pour شربزة, me fait songer à une autre conjecture. شربزة,

[1] *Histoire de la géogr. de Madagascar*, atlas, pl. I. Dans le ms. 2221 du fonds arabe de la Bibl. Nat. de Paris, on lit plutôt شربرة.

[2] *Merveilles*, p. 247.

désignant une île de l'océan Indien occidental, pourrait représenter, avec une modification de vocalisation, le malgache سِرَّبَزَه *ṡiram-bazá*, litt. : *le port des étrangers*, c'est-à-dire le port où les étrangers viennent faire des échanges. Bien qu'on ne relève dans la toponomastique moderne aucun village maritime de ce nom, cette hypothèse me semble très vraisemblable, plus vraisemblable même que la précédente.

Dans l'alinéa B, il est nettement question des îles africaines. « Parmi les îles des Zendjs comprises dans la présente section (7ᵉ section du premier climat), on compte aussi celle de Al-Andjaba dont la ville principale se nomme Al-Anfûdja = Al-Angûdja = Ungudya = Zanzibar. . .[1] »

Le nom de l'île, que Jaubert a lu inexactement الانجبه *al-Andjaba*, est الاكجيه *al-Akdjya* dans le texte imprimé à Rome en 1591 (c'est la leçon de la *Geographia nubiensis*, Paris, 1619, in-4°, p. 28 : *Acgia*, reproduite par d'Herbelot dans sa *Bibliothèque orientale*, Paris, 1697, in-f°, et par Hartmann, *Edrisii*

[1] انعوجه d'après Edrysy. Dimišky mentionne une île du même nom qu'il décrit entre l'île Saryra = Sarboza et les îles Wâkwâk = Japon. « L'île Anfudja, d'une forme oblongue et d'une circonférence de 2,000 milles, contient des terrains incultes et des déserts, ses habitants occupent une montagne vers la partie septentrionale, d'où l'on peut voir les deux côtés opposés de la mer (p. 199; cf. également p. 204). » Nowayry situe la même île dans la mer Ṣandjy à côté de Saryra = Sarboza (*Merveilles*, p. 281). L'île en question n'a rien de commun avec انعوجة pour انعوجة *Angudja* = Zanzibar. L'*Anfûdja* indonésien de Dimašky et Nowayry est, sans doute, le même que le الفنجب *al-Fondjet* d'Édrysy (t. I, p. 88), une peuplade de l'île Sûma = Tiyûma.

Africa, Göttingen, 1798, in-8°, p. 117), الانجبة *al-Andjya* dans le ms. 2221 du fonds arabe de la Bibliothèque Nationale de Paris[1]. Les deux dernières leçons me paraissent se compléter l'une l'autre : il faut, je crois, lire الانكجبة *al-Ankudjya* = *al-Angudjya* = *Ungūdya*, le nom bantou de l'île de Zanzibar, et rectifier ainsi la traduction de Jaubert : « Parmi les îles des Zendjs comprises dans la présente section (7[e] section du premier climat), on compte aussi celle de al-Angūdjya (Zanzibar) dont la ville principale se nomme, dans la langue du Zanguebar, (également) al-Angūdjya الانغوجة ». Édrysy n'a pas pu indiquer que l'île et sa ville principale portaient le même nom, puisqu'il leur donne un nom différent; mais nous savons qu'il parle d'une région où il n'avait pas voyagé, connue seulement par renseignement : l'erreur n'a rien d'imprévu ni d'inexplicable. Les restitutions précédentes me paraissent extrêmement vraisemblables, la première surtout : الانكجبه au lieu de الانجبه, الاكحية ou الاكحبة, car elle reproduit très exactement, beaucoup mieux encore que الانقوجة, le nom indigène de l'île de Zanzibar.

M. A. Grandidier adoptant la leçon du ms. 2221 الاكجبة, identifie à tort cette île avec Anjouan[2]. Le nom de la Comore que nous appelons ainsi, est *Hinzuwāni*. Un brevet en ma possession, délivré en

[1] Les variantes du ms. 2221 m'ont été aimablement communiquées par M. Gaudefroy-Demombynes qui a bien voulu consulter le texte arabe à mon intention.

[2] *Hist. de la Géogr. de Madagascar*, p. 17.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1889 par la chancellerie du sultan de cette possession française, porte : نحن سلطان عبد الله بن سلطان سالم حاكم هنزوان... « Nous, Sultan ʿAbdallāh, fils du Sultan Sālim, prince de Hinzuwāni... ».Dans la langue parlée, *Hinzuwāni* se réduit à *Inzuāni*, *Nzuāni*, en swahili : *Anzuāni*. Le véritable nom d'Anjouan n'a donc rien à voir avec *al-Andjya* du ms. 2221 ou *al-Andjaba* de Jaubert.

D'après Édrysy, on trouve dans l'île qui vient d'être identifiée avec Zanzibar, cinq espèces de bananes. L'une est appelée عمانى, banane de l'ʿOmân; une autre الموريانى d'après le texte de Rome, المريانى d'après Jaubert : *al-muryâny*. Les trois suivantes, tout au moins les deux premières, ont un nom nettement swahili : السُّكرى *as-sukary* = swahili : *ki-sukari*, espèce de banane; القُنْدِ *al-ḳonde* = sw. : *ki-konde*, espèce de banane[1]; enfin, الغيلى, la banane pesant douze onces, est peut-être une erreur de graphie pour النينى *al-nene* = sw. : *ki-nene* « gros »; الموز النينى signifierait donc la *banane* appelée la *nene*, c'est-à-dire la *grosse banane*. Ces indications nouvelles constituent une heureuse confirmation de l'interprétation précédente.

La montagne — il faut lire *colline*, car il n'y a pas de véritable montagne dans l'île de Zanzibar — la montagne *Wabra* وبرة d'après Jaubert, ديرة *Dyra* ou ريرة *Ryra* d'après le ms. 2221, ne se trouve à

[1] Cf. Ch. Sacleux, *Dictionnaire français-swahili*. Zanzibar, 1891, sub verbo *banane*.

ma connaissance ni à Zanzibar ni dans l'une des Comores.

Le *Zânedj* de l'alinéa C doit être corrigé en *Zâbedj :* c'est de l'île de Java qu'il s'agit (*vide supra*, p. 540). D'après ce passage d'Édrysy et un passage identique d'Ibn Sa'yd (LVI), certains auteurs ont conclu à une migration chinoise dans l'océan Indien occidental. A peine est-il besoin de dire qu'elle n'a jamais eu lieu (*vide supra*, p. 541).

L'alinéa D peut s'entendre de deux manières. Dans le premier cas, lire : « Auprès de cette île (Zâbedj = Java, dont il est question dans l'alinéa précédent), il en existe une autre peu considérable... dont le sommet et les flancs sont inaccessibles parce qu'elle brûle tout ce qui s'en approche... etc. » Il s'agirait alors de l'île volcanique du Krakatoa. Cf. en faveur de cette interprétation[1] :

Ibn Khordâdhbeh, p. 46 : « Il y a à Djâba un petit volcan, de 100 coudées en long et en large et n'ayant que la hauteur d'une lance, sur le sommet duquel on voit les flammes durant la nuit; le jour il n'en sort que de la fumée. »

Mokhtasar al-'adjâyb in *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 279 : « Vis-à-vis de cette île (Djâba) il y a une montagne; un feu brûle sur son sommet. La hauteur de la montagne est de 100 aunes; sa longueur et sa largeur est la même. Pendant la nuit on voit le feu; le jour, on voit la fumée. »

[1] Cf. également *Merveilles*, p. 294, note 2.

Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans, t. I, p. 21 : Près du Zâbedj, il y a, dit-on, une montagne appelée *la montagne de feu* (*djabal an-nâr*), dont il n'est pas possible d'approcher. Le jour on en voit sortir de la fumée, et, la nuit, des flammes. Au pied est une source d'eau froide et douce; il y a une autre source d'eau chaude et douce. »

On peut aussi supposer que la place de l'alinéa D est immédiatement après l'alinéa B, et lire : « Auprès de cette île (Zanzibar), il en existe une autre... etc. » Il s'agirait alors de la Grande-Comore et de son volcan. La confusion entre le volcan voisin de Djâba-Zâbedj et le volcan proche de Zanzibar, s'explique aisément en raison de la forme ptoléméienne de la mer des Indes. Mais cette seconde hypothèse me paraît beaucoup moins vraisemblable que la première, car l'île dont il est question dans l'alinéa suivant est également située en Indonésie.

L'alinéa E est à rectifier ainsi : « Auprès de l'île Zâbedj susmentionnée, on en trouve une autre nommée كرموه *Karmûa* (lire : تيومه *Tiyûma*)... » Des trois variantes données par Jaubert : كرمده *Karmada*, qu'il a adoptée, كرنوه *Karnûa* du ms. 334, كرمبه *Karmaba* du ms. B, aucune n'est exacte. La carte d'Édrysy, publiée par M. A. Grandidier, porte lisiblement كرموه *Karmûa*. Le ms.r de Leyde, de Nowayry, n° 273, donne cette dernière leçon : « Nowayry raconte que l'océan est divisé en six mers... 3° La mer de لاروى (lire : لامرى Lâmery = Sumatra).....

et avec trois grandes villes كرموة *Karmuwa*,... etc.[1]. »

La *Karmûa* d'Édrysy et de Nowayry est pour تيومة *Tiyûma*, vraisemblablement l'île Timoan au sud-est de la péninsule malaise. Cette île est également mentionnée par Ibn al-Faḳyh (١٢, note *g*) sous le nom de بتومه *Betûma*, par Sulaymân : بتومة[2], par Ibn Khordâdhbeh : تيومة *Tiyûma* (variantes du ms. A de ce géographe : فيومه *Fiyûma*, du ms. B : قيومه *Ḳiyûma*[3]). C'est de la même île qu'il est question dans Édrysy (p. 83) sous le nom de شومه *Sûma*, variante : تنومه *Tenûma* pour *Tiyûma*, et p. 88 et 89, sous celui de سومه *Sûma*.

D'après Édrysy, les habitants de l'île Tiyûma s'appellent نرهين *Narhyn*, بومين *Bûmyn* d'après le ms. B, البومين *al-Bûmyn* d'après le ms. 334. En combinant ces trois leçons, on pourrait lire التيومين *at-Tiyûmyn*, qui serait le nom des indigènes de l'île Tiyûma. Les détails sur le caractère guerrier et pillard des insulaires n'en permettent pas une identification plus précise. La pratique de la piraterie était générale dans les mers orientales; elle ne constitue donc pas un trait de mœurs distinctif de telle ou telle peuplade maritime.

L'alinéa F nous ramène dans l'océan Indien occidental. الانغرحه est pour الانغزيجة *al-Angazidja*. J'ai montré déjà qu'il s'agissait de la Grande-Comore (*vide supra*, p. 534). Le texte imprimé à Rome donne,

[1] Apud *Merveilles*, p. 281.

[2] Apud *Merveilles*, p. 253 et note.

[3] P. 48, ٩ et note *h*.

au lieu de الانفرنجه, انفوجه; le ms. 2221, الانفوجة également. La rectification précédente indique qu'il faut corriger انفوجة en أنْقَزِجة *Angazidja* = *Ngazidya*, le nom indigène de la Grande-Comore[1].

[1] M. A. GRANDIDIER (*Hist. de la Géogr. de Madagascar*, p. 15-17) a reproduit l'extrait LXXXVI, mais, bien qu'une note de la p. 17 renvoie à la traduction de Jaubert, sa citation diffère considérablement de l'édition française d'Édrysy. M. Grandidier n'est pas arabisant; les rectifications, qui ne sont pas heureuses, ne lui sont donc pas personnelles. A quel ouvrage ont-elles été empruntées? C'est ce que je ne saurais dire.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1907.

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. Barbier de Meynard.

Étaient présents :

MM. Allotte de la Fuye, Basmadjian, Général de Beylié, Bourdais, Bouvat, Cabaton, Carra de Vaux, Cœdès, Decourdemanche, Dussaud, Guimet, Halévy, Huart, Labourt, Mayer-Lambert, Ernest Leroux, Sylvain Lévi, Macler, Mondon-Vidailhet, Revillout, Schwab, Thureau-Dangin, Weil, *membres*, Finot, *secrétaire par intérim.*

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sont admis comme membres de la Société :

MM. Alfred Le Chatelier, professeur au Collège de France, présenté par MM. Barbier de Meynard et Huart;

le Dr A. Fischer, professeur à l'Université de Leipzig, présenté par MM. Barbier de Meynard et Finot;

Louis Massignon, membre de l'Institut d'archéologie orientale, présenté par MM. Bouvat et Cabaton;

Émile Amar, élève diplômé de l'École des Langues orientales vivantes, présenté par MM. Donval et Fevret.

M. Bouvat lit le rapport de la Commission de la Bibliothèque. Ce rapport fait connaître que le catalogue entrepris

par M. Fevret n'est pas encore achevé, mais le sera probablement au mois de janvier. La Commission a étudié les mesures à prendre pour exécuter la résolution votée par le Conseil dans la séance du 8 mars dernier au sujet des achats de livres. Elle a été unanime à constater que l'insuffisance du local mis à la disposition de la Société ne permettait pas d'acquérir un grand nombre de volumes; elle propose en conséquence que le crédit qui sera ouvert soit réserve à l'achat d'ouvrages de bibliothèque que leur prix élevé rend difficilement accessibles. Cette proposition est adoptée en principe et renvoyée à l'examen de la Commission des fonds.

M. Sylvain Lévi demande que la liste des volumes ou fascicules manquants soit dressée le plus tôt possible et qu'on profite de la présence dans l'Inde de M. Jules Bloch pour obtenir par son intermédiaire ceux qui y sont publiés.

M. Finot dit que la Commission a prié le bibliothécaire de faire exécuter ce travail avant tout autre.

M. Revillout offre à la Société, de la part de M. Pinches, un exemplaire de ses dernières publications.

Parmi les ouvrages dont il est fait hommage à la Société, M. Sylvain Lévi tient à signaler la *Vedic Concordance* de M. Maurice Bloomfield, publiée dans la *Harvard Series* de M. Charles Lanman. Cet ouvrage considérable est destiné à rendre les services les plus signalés aux études védiques, et M. Bloomfield a droit à la gratitude des indianistes pour le désintéressement dont il a fait preuve en se chargeant de ce difficile travail.

M. le Président attire l'attention de la Société sur les deux volumes de *Mélanges* publiés par la Faculté orientale de Beyrouth, et en particulier sur les remarquables *Études* du P. Lammens ayant pour objet le règne de Mo'awiya I[er].

M. Halévy communique à la Société le résultat de la correspondance qu'il entretient depuis deux ans avec M. R. Brünnow, professeur à l'Université de Bonn, sur la question su-

mérienne. Après une discussion approfondie de presque toutes les faces du problème, M. Brünnow a reconnu : 1° que les Sémites sont les autochtones de la Babylonie; 2° qu'ils sont les créateurs de leur propre civilisation; 3° que les éléments les plus archaïques de l'écriture cunéiforme ont été créés par les Sémites indigènes; 4° que les textes dits « sumériens », ainsi que les noms propres d'hommes, de dieux et de localités, sont des créations plus ou moins *artificielles* construites sur la base de la langue sémitique nommée assyro-babylonienne.

Ces thèses sont celles que M. Halévy soutient et défend depuis un quart de siècle et qui forment l'essence de la théorie anti-sumérienne, qui compta parmi ses partisans feu Stanislas Guyard et qui est admise aujourd'hui par MM. Pognon en France, A. Jeremias, M. Jastrow et Price à l'étranger. M. Halévy espère conquérir bientôt le suffrage complet de M. Brünnow, dont les attaches avec le sumérisme sont bien relâchées par suite des concessions précédentes.

M. Halévy donne quelques exemples topiques de groupes *allographiques* analysés et interprétés d'après sa théorie.

MM. Allotte de la Fuye et Thureau-Dangin présentent quelques observations.

La séance est levée à 5 heures 50.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par les Auteurs :

A. Vissière. *Nouveaux centres administratifs chinois sur la Soungari* (Extrait). — Paris, 1907; in-8°.

Carl Bezold. *Ethiopic Grammar,* by August Dillmann. Second edition enlarged and improved. — London, 1907; in-8°.

Max van Berchem. *Arabische Inschriften aus Armenien und Diyarbekr* (Extrait). — Göttingen, 1907; in-4°.

Friedrich Sarre und Max van Berchem. *Das Metallbecken*

des Atabeks Lulu von Mosul in der K. Bibliothek in Munchen (Extrait). — München, 1907; in-4°.

L. DE SAUSSURE. *Note sur les étoiles fondamentales des Chinois* (Extrait). — Genève, 1907; in-8°.

J. F. VAN OORDT. *Bantu Archaisms* (Extrait). — Capetown, 1907; in-8°.

H. R. SCOTT. *The Nasik Hoard of Nahapana's and Satakarni's Coins* (Extrait). — Bombay, 1907; petit in-8°.

James BURGESS. *Indian Architecture.* — Oxford, 1907; in-8°.

E. S. D. BHARACHA. *Khorda-Avestâ-Arthah.* — Bombay, 1906; in-8°.

J. J. MODI. *Education among the ancient Irânians.* — Bombay, 1905; in-8°.

— *A Glimpse into the Work of the B. B. R. A. Society.* — Bombay, 1905; in-8°.

— *A few events in the early History of the Parsis and their dates.* — Bombay, 1905; in-8°.

R. E. D. P. SANJANA. *Zarathustra and Zarathustrianism in the Avesta.* — Leipzig, 1907; in-8°.

F. HIRTH. *Research in China* (Extrait). — Washington, 1907; in-4°.

A. BARTH. *The Inscription on the Piprahwa Vase* (Extrait). — Bombay, 1907; in-4°.

R. DUSSAUD. *L'Ile de Chypre* (Extrait). — Paris, 1907; in-8°.

E. VASSEL. *Cinq stèles puniques* (Extrait). — Sousse, 1907; in-8°.

— *Le Juif tunisien.* — Paris, 1907; in-8°.

R. PONTUS. *Transcription des sons chinois.* — Bruxelles, 1907; in-8°.

A. GURLAND. *Grundzüge der muhammedanischer Agrarverfassung und Agrarpolitik.* — Dorpat, 1907; in-8°.

A. M. T. JACKSON. *Method in the Study of Indian Antiquities.* — Bombay, 1907; in-8°.

Th. G. PINCHES. *Inscribed Babylonian Tablets in the posses-*

sion of Sir Henry Peek, Bart. — London, 1888; 4 fasc. in-4°.

— *The Hymns to Tammuz in the Manchester Museum, Owens College.* — Manchester, 1904; in-8°.

— *Notes on some of the recent Discoveries in the Realm of Assyriology.* — London, s. d.; in-8°.

— *Certains Inscriptions and Records referring to Babylonia and Elam.* — S. l. n. d.; in-8°.

— *The religious Ideas of the Babylonians.* — London, s. d.; in-8°.

PAR LES ÉDITEURS :

Revue du Monde Musulman, 8-9. — Paris, 1907; in-8°.

Rivista degli Studi Orientali, I, 1. — Roma, 1907; in-8°.

Indian Thought, I, 1-2. — Allahabad, 1907; in-8°.

M. N. ADLER. *The Itinerary of Benjamin of Tudela.* — London, 1907; in-8°.

Bulletin de littérature ecclésiastique, décembre 1906; juin-octobre 1907. — Paris, 1906-1907; in-8°.

Orientalische Bibliographie, XX, 1. — Berlin, 1907, in-8°.

F. GUÉZENNEC. *Cours pratique de japonais*, 1er fasc. — Leide, E. J. Brill, 1907; in-8°.

C. W. WISH. *India.* — London, 1907; in-8°.

The Indian Review, VIII, 4. — Madras, 1907; in-8°.

American Journal of Semitic Languages and Literatures, XXIII, 4. — Chicago, 1907; in-8°.

Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium. — Scriptores aethiopici, I, 3. — Romae, 1907; in-8°.

Martin A. MEYER. *History of the City of Gaza.* — New York, 1907; in-8°.

E.-F. GAUTIER et H. FROIDEVAUX. *Un manuscrit arabico-malgache.* Paris, 1907; in-4°.

MOLLÂ MOÛSÂ IBN 'ISÂ SIRAMI. *Tarikh-i Emniyè.* — Kazan, 1905, in-8°.

Bessarione, fasc. 96. — Roma, 1907; in-8°.

Revue critique, 41e année, nos 27-44. — Paris, 1907; in-8°.

Revue indo-chinoise, 15 mai-30 août 1907. — Hanoï, 1907; in-8°.

Zeitschrift für hebræische Bibliographie, XI, 3, 4. — Frankfurt a. M., 1907; in-8°.

Travels of Ibn Jubayr, WRIGHT's Text revised by DE GOEJE. — London, 1907; in-8°.

The Indian Antiquary, 151, 152, 153, 154, 167, 192, 193, 194. — Bombay, 1906-1907; in-4°.

Marcus ROBINSOHN. *Le Messianisme dans le Talmud et les Midraschim.* — Paris, 1907; in-8°.

The Metaphysical Magazine, XXI, 26. — New York, 1907; petit in-4°.

The American Journal of Philology, XXVIII, 2. — Baltimore, 1907; in-8°.

Actes du XIVe Congrès International des Orientalistes, Alger, 1905. 1re et 3e parties. — Paris, 1906; 2 vol. in-8°.

Joseph LANDMEYER. *Das Siegesdenkmal des Konigs Scheschonk I zu Karnak.* — Neuss-a. Rh., 1907; in-8°.

— *Polybiblion*, septembre-octobre 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Le Monde Oriental, 2. — Upsal, 1907; in-8°.

J. BERJOT. *Le Japonais parlé.* — Paris, 1907; in-8°.

Keleti Szemle, VIII, 1. — Budapest, 1907; in-8°.

Revue archéologique, mai-juin 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Revue biblique, octobre 1907. — Paris, 1907; in-8°.

H. H. JUYNBOLL. *Supplement op den Catalogus van de javaansche en madoereesche Handschriften der Leidsche Universiteits-Bibliotheek*, I. — Leiden, 1907; in-8°.

Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium. — Scriptores arabici, I, VI, 1, IX, 1, XVIII. — Scriptores syri, IV, XLIV, XCIII, XCVIII. — Scriptores aethiopici, V, XVII, XX, XXI, XXII, XXIII. — Scriptores coptici, II. — Parisiis, 1903-1906, in-8°.

L. W. KING. *Chronicles concerning early Babylonian Kings.* — London, 1907; 2 vol. in-12.

R. A. Nicholson. *A Literary History of the Aràbs.* — London, 1907; in-8°.

A. David. *Le Philosophe Meh-Ti.* — London, 1907; in-8°.

V. Chauvin. *Bibliographie des ouvrages arabes*, X. — Liège et Leipzig, 1907; in-8°.

S. Schapiro. *Die haggadischen Elemente im erzählenden Text des Korans*, I. — Leipzig, 1907; in-8°.

Par la Société :

Journal asiatique, mars-août 1907. — Paris, 1907; in-8°.

The Geographical Journal, July, November 1907. — London, 1907; in-8°.

Revue des Études juives, n°s 106-107. — Paris, 1907; in-8°.

Bulletin de l'Institut égyptien, 4e série, n° 6. — Le Caire, 1906; in-8°.

American Journal of Archæology, XI 2-3. — Norwood, Mass., 1907; in-8°.

O Oriente Portuguez, abril 1907. — Nova Goa, 1907; in-8°.

La Géographie, XV, 6, et XVI, 1-2. — Paris, 1907; in-8°.

Le Globe, XLVI, 2. — Genève, 1907; in-8°.

Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, 5e série, t. 22-24, n° 14. — Saint-Pétersbourg, 1905-1906; 3 vol. in-8°.

Giornale della Società Asiatica Italiana, XIX, 2. — Firenze, 1906; in-8°.

Analecta Bollandiana, XXVI, 2-3. — Bruxellis, 1907; in-8°.

Journal of the Straits Branch of the Royal Asiatic Society, n° 48. — Singapore, 1907; in-8°.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances, juin-août 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Bulletin de l'Académie malgache, IV, 1. — Tananarive, 1907; in-8°.

Journal of the Anthropological Society of Bombay, VII, 8. — Bombay, 1907; in-8.

Transactions of the Asiatic Society of Japan, XXIV, 4. — Tokio, 1907; in-8°.

Bibliotheca Indica, 1139, 1142, 1145-1147, 1150, 1153, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1162, 1169, 1170. — Calcutta, 1906-1907; in-8°.

Journal of the Royal Asiatic Society, July 1907. — London, 1907; in-8°.

Ahmad-i Kirmani. *The Adventures of Haji Baba of Ispahan*, translated ... edited by Major D. C. Phillott. — Calcutta, 1905; in-8°.

Journal of the American Oriental Society, XXVIII, 1. — New Haven, 1907; in-8°.

R. Accademia dei Lincei. — Atti, IV, 1-4. — Rendiconti, XVI, 4-5. — Adunanza solenelle... 1907. — Roma, 1907; in-4° et in-8°.

Asiatic Society of Bengal. — Journal and Proceedings, II, 10, III, 1-4. — Memoirs, II, p. 1-84. — Calcutta, 1907; in-4° et in-8°.

Revue africaine, 264-265. — Alger, 1907; in-8°.

Journal of the North China Branch of the Royal Asiatic Society, XXXVIII. — Shanghai, 1907; in-8°.

Journal of the Royal Asiatic Society, October 1907. — London, 1907; in-8°.

Ateneo, septembre 1907. — Madrid, 1907; in-8°.

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, LXI, 1. — Leipzig, 1907; in-8°.

Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. — Tijdschrift, XLIX, 5-6. — Notulen, XLV, 1. — Batavia, 1907; in-8°.

Bulletin de l'Association amicale franco-chinoise, I, 1. — Paris, 1907; in-8°.

Journal of the Gipsy Lore Society, I, 1. — London, 1907; in-8°.

Par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

Délégation en Perse, Mémoires, IX. — *Textes élamites-anzanites*, par V. Scheil. — Paris, 1907 ; in-4°.

Journal des Savants, juillet-septembre 1907. — Paris, 1907 ; in-4°.

Bulletin de Correspondance hellénique, XXXI, 4-7. — Paris, 1907 ; in-8°.

Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires, XIV, 1-2, XV, 1. — Paris, 1907 ; in-8°.

Cl. Huart. *Le Livre de la Création et de l'Histoire*, IV, 2. — Paris, 1907 ; gr. in-8°.

Émile Vernier. *La bijouterie et la joaillerie égyptienne.* — Le Caire, 1907 ; gr. in-4°.

Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 161° fasc. : F. Soehnée, *Catalogue des actes d'Henri Ier, roi de France.* — 164° fasc. : B. Monod, *Essai sur les rapports de Pascal II avec Philippe Ier.* — 166° fasc. : L. Halphen, *Études sur l'administration de Rome au moyen âge.* — Paris, 1907 ; 3 vol. in-8°.

Bulletin archéologique, 1907, 1. — Paris, 1907 ; in-8°.

Revue de l'histoire des religions, LV, 1-3 ; LVI, 1. — Paris, 1907 ; in-8°.

L. de Milloué. *Conférences faites au Musée Guimet*, 1901-1902, 1903-1904. — Paris, 1907 ; in-18.

— *Le Bouddhisme.* — Paris, 1907 ; in-18.

Conférences faites au Musée Guimet, t. XXXV. — Paris, 1907 ; in-18.

Par le Gouvernement indien :

Judicial and Administrative Statistics of British India for 1905-1906. — Calcutta, 1907 ; in-folio.

Notices of Sanskrit Mss., Second series, III, 2. — Calcutta, 1907 ; in-8°.

A Descriptive Catalogue of Sanskrit Manuscripts in the Go-

vernment Oriental Manuscripts Library, Madras, vol. III. — Madras, 1906; in-8°.

Epigraphia Indica, IX, 2. — Calcutta, 1907; in-4°.

Annual Report of the Director General of Archæology for the year 1905-1906. — Calcutta, 1907; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ D'OXFORD :

A. F. R. HOERNLE. *Medicine of Ancient India*, Part I. — Oxford, 1907; in-8°.

G. S. A. RANKING. *A Primer of Persian.* — Oxford, 1907; in-16.

PAR L'UNIVERSITÉ D'UPSAL :

Sphinx, XI, 2. — Upsal, 1907; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ HARVARD :

M. BLOOMFIELD. *A Vedic Concordance.* — Cambridge, Mass., 1906; gr. in-4°.

PAR LA COLUMBIA UNIVERSITY :

F. C. EISELEN. *Sidon. A Study in Oriental History.* — New York, 1907; in-8°.

PAR L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, À BEYROUTH :

Al-Machriq, X[e] année, n[os] 13-21. — Beyrouth, 1907; in-8°.

Mélanges de la Faculté Orientale, II. — Beyrouth, 1907; in-8°.

PAR LA « BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE » DE FLORENCE :

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, num. 82. — Firenze, 1907; in-8°.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL
(Séance du 8 novembre 1907.)

RAPPORT À LA COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Messieurs,

1° Comme il avait été décidé dans la dernière séance de la Commission, la bibliothèque de la Société a été divisée en 3 sections : in-octavo, in-quarto, in-folio.

2° Toutes les fiches du catalogue par auteur ont été vérifiées et reclassées suivant la méthode arrêtée.

3° Les fiches du catalogue des périodiques ont été faites.

4° De même pour celles du catalogue des manuscrits.

5° Un catalogue méthodique, par matières, sera à la disposition des sociétaires, ainsi qu'un catalogue de dépouillement des collections de la bibliothèque. Le grand nombre de fiches à faire, la difficulté que présente leur rédaction font que ce catalogue n'est pas encore terminé. Je compte l'achever dans le courant de janvier, certaines fiches du catalogue par auteurs demandant quatre ou cinq fiches pour le catalogue méthodique.

6° Ainsi qu'il a été décidé, les volumes sont numérotés, sans distinction, de 1 à .., pour chacune des trois catégories.

7° Les volumes en plusieurs tomes sont numérotés de la façon suivante, par exemple : 60 pour le premier tome, 60_1 pour le second, 60_2 pour le troisième, etc. Ayant été obligé de recommencer toute une partie du classement à cause de l'ancien numerotage par armoires, le numérotage actuel sera complètement terminé dans une dizaine de jours.

En résumé, la bibliothèque est pour ainsi dire terminée, moins le catalogue par matières qui le sera sous peu. Des vides ont été ménagés dans les rayons de façon à faciliter le

classement immédiat des nouveaux volumes. Enfin je pense que, malgré les difficultés nombreuses auxquelles nous nous sommes heurtés, livres absents, fiches égarées, la bibliothèque de la Société présentera dorénavant un ordre convenable, facile à poursuivre et de consultation pratique pour les sociétaires qui voudront s'en servir.

A. FEVRET.

7 octobre 1907.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1907

La séance est ouverte à 4 heures et demie, sous la présidence de M. SENART.

Étaient présents :

MM. ALLOTTE DE LA FUŸE, BASMADJIAN, Général DE BEYLIÉ, BOURDAIS, BOUVAT, CABATON, CHABOT, CŒDES, COMBE, DECOURDEMANCHE, DUSSAUD, DUVAL, FAITLOVITCH, FEVRET, FOSSEY, FOUCHER, GUIMET, HALÉVY, HUART, MAYER-LAMBERT, Ernest LEROUX, Isidore LÉVY, MACLER, MEILLET, PÉRIER, REVILLOUT, SCHWAB, THUREAU-DANGIN, VINSON, *membres;* FINOT, *secretaire par intérim.*

Sont admis comme membres de la Société :

MM. DE GENOUILLAC, demeurant à Paris, rue du Cherche-Midi, 118, présenté par MM. Allotte de la Fuÿe et Thureau-Dangin;

Paul BOYER, professeur à l'École des Langues orientales vivantes, demeurant à Paris, rue de Bourgogne, 54, présenté par MM. Meillet et Sylvain Lévi.

M. LE PRÉSIDENT fait part à la Société de la mort de M. von Mehren, professeur de langues orientales à l'Université de Copenhague, et se fait l'interprète des regrets de ses confrères. Il communique les invitations adressées à la Société

pour le neuvième congrès de géographie et pour le congrès des sociétés savantes en 1908.

Lecture est donnée de lettres de MM. Guimet, de Castries et Basmadjian, demandant le concours de la Société pour différentes publications Ces demandes sont renvoyées au Bureau qui les examinera de concert avec la Commission des fonds.

Il est procédé au renouvellement de la Commission du Journal. MM. Barth, R. Duval, Halévy, Houdas, Sylvain Lévi, membres sortants, sont réélus.

M. Allotte de la Fuye offre à la Société son travail sur les sceaux de Lougalanda et de sa femme Barnamtarta; M. Bouvat présente sa notice des manuscrits arabes de la Societe relatifs à l'Espagne; il offre en outre, au nom de M. Le Chatelier, une inscription provenant d'une mosquee chinoise, ainsi que plusieurs pièces concernant le chemin de fer du Hedjaz; M. Faïtlovitch offre son Recueil de proverbes abyssins et une étude sur les Falachas.

M. Halévy appelle l'attention de la Société sur le grand intérêt des tablettes de comptabilite anzanites publiées dernièrement par le P. Scheil. Peu antérieures à la domination des Achéménides, ces tablettes offrent pour la première fois le nom de la Perse (*Parsir*) et même celui d'une ville, *Marzapana*, dont l'étymologie perse « garde-frontière » n'est pas douteuse. On y voit également émerger le personnage nommé *Ayanaka*, que M. Halévy a signalé dans un sceau anzanite (*Journal asiatique*, 1885) comme étant d'origine perse et duquel il a conclu que les Perses se servaient de l'anzanite avant l'invention de leur propre écriture par Darius. Le point le plus intéressant, c'est que le nom jadis incompréhensible du roi parthe, *Kamnaskirès*, se ramène à une composition anzanite constatée dans ces textes; ce qui confirme la lecture *Kavnaskir* que M. Halévy a

proposée pour le groupe araméen כונשכר sur les monnaies de ce roi.

M. Halévy résume ensuite le contenu du papyrus araméen d'Éléphantine, publié par M. Sachau, de Berlin. C'est la copie d'une supplique que les prêtres juifs de cette ville avaient adressée au gouverneur perse de la Judée, Bagoès, pour obtenir la permission de reconstruire le temple et l'autel qu'un stratège perse gagné par les prêtres du dieu égyptien Khnoum avait détruit de fond en comble, dans la troisième année de Darius II (477-476 avant J.-C.). La description de leur douleur est faite dans des termes touchants : « Depuis trois ans nous portons des cilices, nous versons des larmes et nous jeûnons; nos femmes sont comme des veuves, nous ne nous parfumons pas et nous ne buvons pas de vin » Les petitionnaires relèvent ce fait que leur temple fut construit au temps des rois égyptiens, et qu'il fut respecté par Cambyse lorsqu'il détruisit les temples des dieux égyptiens. L'importance historique de ces données est extraordinaire à plusieurs points de vue, car elles mentionnent aussi le gouverneur de Samarie, Sanballat, et Jean, grand prêtre de Jérusalem. Le dieu juif est écrit *Yahu* יהו et le sanctuaire est désigné par le mot *agora*, employé souvent dans les versions targumiques Ce mot a passé en sanscrit, sous la forme *âgâra*, sans doute en même temps que l'écriture araméenne a pénétré dans l'Inde, vers 325, à la suite de l'expédition d'Alexandre.

M. Vinson présente le premier numéro d'une revue de l'Inde du Sud : le *Tamilian Antiquary*.

Il fait ensuite quelques remarques sur les pagodes du Sud de l'Inde, et particulièrement de l'Inde française. Ces pagodes sont presque toutes çivaïtes, mais le dieu qu'on adore dans chacune d'elles est une forme de Çiva investie de fonctions spéciales, qui rappellent sans doute des cultes populaires antérieurs. Il serait intéressant de rechercher sous les variétés du çivaïsme actuel les traits caractéristiques de

ces religions indigènes. Les principales pagodes qui se trouvent sur le territoire français sont celles de Tirunallar, près de Karikal, et celles de Villenour et de Bahour, situées respectivement à 15 et 23 kilomètres de Pondichéry. A Villenour, on adore le dieu Kâmîça, qui donne la fécondité aux femmes. La légende du sanctuaire, qui est, comme à l'ordinaire, sous forme de purâṇa, raconte l'histoire de la bayadère Sarvâṅgasundarî, qui eut un fils d'un prince rencontré au retour de son pèlerinage à Villenour. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale donne les images des divinités adorées dans le Sud : parmi elles figure celle de Kâmîça.

MM. Guimet et Senart font quelques observations.

M. Thureau-Dangin, s'appuyant sur des textes récemment publiés, propose, pour les trois premières dynasties babyloniennes, les dates suivantes :

1re dynastie. — 304 ans : de 2232 à 1929.

2e dynastie. — 368 ans au Pays de la Mer : d'environ 2085 à environ 1718; environ 167 ans à Babylone : de 1928 à environ 1762.

3e dynastie. — 576 ans : d'environ 1761 à environ 1186.

La séance est levée à 6 heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par les Auteurs :

E. Wiedemann. *Zur Technik bei den Arabern* (Extrait). — Erlangen, 1906; in-8°.

— *Über* Al Fârabî's *Aufzählung der Wissenschaften* [*De Scientiis*] (Extrait). — Erlangen, 1906; in-8°.

— *Zur Alchemie bei den Arabern* (Extrait). — Leipzig, s. d., in-8°.

— *Über die Reflexion und Umbiegung des Lichtes von* Nasîr al Din al Tusi (Extrait). — Halle a. S., s. d.; in-12.

L. Bouvat. *Sur quelques manuscrits de la Société Asiatique relatifs à l'Espagne* (Extrait). — New York, Paris, 1906; in-8°.

A. Barth. *L'Inscription P du* Chapiteau des Lions *de Mathura* (Extrait). — Paris, 1907; in-8°.

A. Raux. *La Mo'allaka d'Imrou 'l-Kaïs,* suivie de la douzième séance de Hariri . . . — Paris, 1907; in-8°.

S. Egoroff. *Bouddha - Çakya - Mouni, personnage historique. . . Sa vie et ses predications.* Deuxième édition. — Paris, 1907; pet. in-8°.

E. Vassel. *La littérature populaire des Israélites tunisiens,* fasc. IV et dernier. — Paris, 1907; in-8°.

— *Note sur quelques stèles puniques* (Extrait). — S. l. n. d.; in-8°.

Général de Beylié. *Fouilles à Prome* [Birmanie]. (Extrait). — Paris, 1907; in-8°.

Ch. Clermont-Ganneau. *Recueil d'archeologie orientale,* VIII, 6-9. — Paris, 1907; in-8°.

J. Faitlovitch. *Proverbes abyssins traduits, expliques et annotés.* — Paris, 1907; in-8°.

— *Les Falachas d'après les explorateurs* (Extrait). — Firenze, 1907; in-8°.

Allotte de la Fuye. *Les sceaux de Lougalanda et de sa femme Barnamtarta* (Extrait). — Paris, 1907; in-4°.

Par les Éditeurs :

Revue du Monde Musulman, n° 10. — Paris, 1907; in-8°.

Revue critique, 41e année, nos 45-49. — Paris, 1907; in-8°.

Faridu 'd-Dîn 'Attar. *The Tadhkiratu 'l-Awliya* (Second Part), edited by Reynold A. Nicholson. — London, Leide, 1907; in-8°.

Le Muséon, VIII, 3-4. — Louvain, 1907; in-8°.

Revue indo-chinoise, 65-68. — Hanoi, 1907; in-8°.

Revue archéologique, septembre-octobre 1907. — Paris, 1907; in-8°.

P. Carus. *The Dharma, or the Religion of Enlightenment.* — Chicago, 1907; in-16.

— *The Philosopher's Martyrdom, a Satyre.* — Chicago, 1907; p t. in-8°.

D. Neumark. *Geschichte der judischen Philosophie des Mittelalters.* — Berlin, 1907; in-8°.

E. B. Cowell. *The Jâtaka... translated from the Pali by various hands*, vol. VI. — Cambridge, 1907; in-8°.

The Metaphysical Magazine, XXI, 7-8. — New York, 1907; in-8°.

Revue sémitique, septembre 1907. — Paris, 1907; in 8°.

Indian Thought, I, 3. — Allahabad, 1907; in-8°.

L'Avenir du Tonkin, 17-23 octobre 1907. — Hanoi, 1907; in-fol.

The Tamilian Antiquary, n° 1. — Trichinopoly, 1907; in-8°.

The American Journal of Philology, n° 111. — Baltimore, 1907; in-8°.

Par la Société :

Journal asiatique, septembre-octobre 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Analecta Bollandiana, XXVI, 4. — Bruxelles, 1907; in-8°.

Bulletin de l'Academie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, n°s 15-16. — Saint-Pétersbourg, 1907; in-4°.

Ateneo, octobre 1907. — Madrid, 1907; in-8°.

Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. — Tijdschrift, L, 1. — Rapporten van de Commissie, 1905-1906. — Batavia, 1907; in-8°.

Transactions of the Asiatic Society of Japan, XXXV, 1. — Tokyo, 1907; in-8°.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, 1906. — Boston, 1907; in-8°.

The Geographical Journal, XXX, 6. — London, 1907; in-8°.

Bulletin de littérature ecclésiastique, novembre 1907. — Paris, 1907; in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei. — Notizie, IV, 5-6. — Roma, 1907; in-4°.

La Géographie, XVI, 4-5. — Paris, 1907; gr. in-8°.

American Journal of Semitic Languages and Literatures, XXIV, 1. — Chicago, 1907; in-8°.

Par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

Nouvelles Archives des Missions scientifiques, XIV, 3; XV, 2. — Paris, 1907; in-8°.

Journal des Savants, novembre 1907. — Paris, 1907; in-4°.

Par le Gouvernement Indien :

List of Sanskrit and Hindi Manuscripts purchased... and deposited in the Sanskrit College, Benares, 1906. — Allahabad, 1907; in-8°.

Report of a Second Tour in Search of Sanskrit Manuscripts made in Rajputana and Central India, 1904-1906, by Shridar R. Bhandarkar. — Bombay, 1907; in-8°.

Annual Report on the Search for Hindi Manuscripts for the year 1904, by Syamsundar Das. — Allahabad, 1907; in-fol.

Par le Séminaire des langues orientales de Berlin :

Mitteilungen, Jahrgang X (Ostasiatische, Westasiatische und Afrikanische Studien). — Berlin, 1907; 3 vol. in-8°.

Par la «Biblioteca Nazionale Centrale» de Florence :

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa, num. 83. — Firenze, 1907; in-8°.

Par l'Université Saint-Joseph à Beyrouth :

Al-Machriq, X, 22-23. — Beyrouth, 1907; in-8°.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Bloomfield. *A Vedic Concordance, being an alphabetic Index to every line of every stanza of the published Vedic literature and to the liturgical formulas thereof, that is an Index to the Vedic Mantras, together with an account of their variations in the different Vedic books* (Harvard Oriental Series, vol. X). — Cambridge, Massachusetts, 1906.

Après quinze ans d'un labeur qui fut sans doute toujours pénible vu la minutieuse attention qu'il exigeait, M. Bloomfield vient de publier sa *Vedic Concordance*. En avril 1892, dans le *Journal of the American Oriental Society*, vol. XV, p. CLXXIII, il avait annoncé ce répertoire comme la troisième partie d'un travail, qui une fois achevé, s'il l'est jamais, comprendrait en outre un index verbal des Védas ainsi qu'un index des idées. Je ne sais si M. Bloomfield poursuivra son œuvre selon le plan qu'il avait ainsi tracé. Je laisse de côté l'index des idées, pour lequel les temps ne sont pas encore réalisés et qui contiendrait, je crois, trop d'élements d'interprétation, donc arbitraires et subjectifs. Mais il me semble que l'index des mots aurait pu s'unir d'une façon heureuse avec la concordance actuelle pour former un répertoire définitif.

Chaque mot, en effet, eût constitué une rubrique spéciale. Sous cette rubrique, chaque forme casuelle ou personnelle, suivant qu'il se fût agi de substantifs ou de verbes, eût groupé autour d'elle, dans l'ordre alphabétique du mot initial, tous les passages où elle se rencontre, soit *pâda* métrique, soit formule en prose.

Choisissons par exemple le thème *agni* et puisons dans la *Concordance* de M. Bloomfield. Il nous est possible de grou-

per des passages tels que les suivants (il est inutile de rappeler ici les références védiques) :

AGNI.

SING. NOM.	agann **agnir** yathâlokam.
	agniḥ pareṣu sānuṣu.
	agnir agre prathamo.
	agnis tat punar.
	abodhy **agniḥ** samidhā janānām.
	abhibhūr yajño abhibhūr **agniḥ**.
	iṣṭo **agnir** agninā.
	devo **agniḥ** sviṣṭakṛt.
ACC.	**agniṃ** yajñeṣu pūrvyam.
	āpo **agniṃ** pra hiṇuta *etc.*
	ny **agniṃ** jātavedasam.
INS.	idam aham **agninā** devena *etc.*
	iṣṭo agnir **agninā**.
DAT.	**agnaya** ā vṛçcate 'dadat.
	agnaye pīvanam.
GÉN.	**agneḥ** samid'asi.
	agnes tanūr asi.
	yad **agneḥ** sendrasya *etc.*
LOC.	**agnāu** jyotir jyotir **agnāu**
	agnāv agne.
	yad **agnāu** sūrye viṣam.
VOC.	**agna** ā vaha.
	agne juṣasva no haviḥ.
	apsv **agne** sadhiṣ ṭava.
	avā no **agna** ūtibhiḥ.
	payasvān **agna** ā gahi.
	yad **agne** martyas tvam.

De même que la formule :

iṣṭo agnir agninā

est ici déjà deux fois répétée, pareillement le dernier *pâda* cité :

yad agne martyas tvam,

par lequel s'ouvre la stance 25 de *Rig-Veda*, VIII, 19, se retrouverait sous les rubriques des pronoms *tvam* et *ya*, ainsi que sous celle de *martya*.

On comprend quelles proportions atteindrait un ouvrage de ce genre. Il y faudrait plusieurs volumes. La *Vedic Concordance* de M. Bloomfield n'en exige qu'un, mais un respectable in-4° de 1078 pages. L'auteur, en effet, n'a pas épargné sa peine. Il a dépouillé ligne par ligne, phrase par phrase, 119 ouvrages védiques ou ayant rapport au Veda, depuis les Saṃhitâs jusqu'à des textes variés, comme le *Mahâbhârata*, la *Bhagavad-gîtâ* et même le *Mahâbhâṣya*. Son œuvre est donc, comme il le dit, un Index des Mantras védiques; ajoutons, de tous les Mantras védiques.

La valeur d'un pareil index est inappréciable, non moins que sa portée. S'il avait été publié, ne fût-ce qu'il y a une vingtaine d'années, je suppose qu'il eût permis d'éviter plus d'une erreur, de corriger certaines assertions et de contrôler quelques hypothèses. Grâce à cette concordance, en effet, on voit tout de suite à quelle occasion et dans quelle place une formule donnée apparaît dans la littérature si copieuse des Brâhmaṇas et des Sûtras. De la sorte on se rend un compte exact du rôle liturgique et de la signification rituelle des Mantras. L'exégèse védique est donc maintenant en possession d'un incomparable instrument de travail et de recherche. La *Concordance* de M. Bloomfield est, à vrai dire, la clef de l'interprétation des Védas.

Mais cet ouvrage ne sera pas utile seulement aux spécialistes de l'histoire religieuse et de la mythologie védiques. Car, d'un autre côté, il apporte au linguiste une riche moisson de termes et de phrases, soit en prose, soit sous forme métrique, qui sont autant d'archaïsmes et représentent les plus anciens spécimens que l'on possède d'une langue indogermanique.

En ce qui concerne la manière dont la *Vedic Concordance* a été conçue et réalisée, on ne peut formuler que des éloges.

C'est ainsi que les moindres variantes dans les formules sont indiquées d'une façon aussi claire que simple.

Je regrette cependant que l'anusvâra ait été traité d'une part avec sa valeur absolue (devant les semi-voyelles, les sifflantes et l'aspiration), et d'autre part comme l'équivalent d'une nasale d'un ordre donné. Il en résulte, je le crains, quelque trouble dans l'ordre alphabétique. Il eût été, ce me semble, plus logique de considérer l'anusvâra comme identique à lui-même dans tous les cas. A ce titre, les deux premières références seraient à lire dans l'ordre suivant :

aṃçaṃ na pratijānate,
aṃçam vivasvantaṃ brūmaḥ,

tandis qu'elles sont enregistrées dans l'ordre inverse.

Il en est de même du visarga. On trouve par exemple une série de formules dans lesquelles le terme *agniḥ* est suivi de mots commençant par *k* et par *p;* ensuite, onze pages plus loin, on rencontre le même terme *agniḥ* suivi cette fois de mots ayant *s* pour initiale. Ici encore, à mon avis, il eût été préferable de réunir les deux séries de formules en *agniḥ.*

Ce n'est là d'ailleurs qu'un minime inconvénient, et c'est le seul, si je ne me trompe. M. Bloomfield a dû rédiger son manuscrit avec le plus grand soin, car l'erratum est réduit à sa plus simple expression : une page et demie seulement d'additions et de corrections par rapport à un total de 1078 pages de texte. Enfin l'exécution matérielle du volume a été surveillée par M. Lanman lui-même qui, nul n'en ignore aujourd'hui, est un éditeur sans égal.

M. Bloomfield dit quelque part dans sa Préface qu'il a foi dans l'avenir des études védiques. Il a raison, car en publiant sa *Vedic Concordance* il a donné lui-même aux exégètes et éditeurs de demain l'unique moyen de faire œuvre solide et précise. Son œuvre à lui fut toute d'abnégation : elle mérite d'autant plus la reconnaissance des védisants actuels et futurs.

A. Guérinot.

L'ASTRONOMIE CHINOISE.

Dans le fascicule de juin 1907[1] des *Archives des Sciences physiques et naturelles* qui forment la partie scientifique de la *Bibliothèque Universelle* de Genève, notre confrère, M. Léopold de Saussure, a donné une continuation aux études d'astronomie chinoise qu'il avait déjà publiées dans le *T'oung Pao* et la *Revue générale des Sciences*. Sous ce titre : *Prolégomènes d'Astronomie primitive comparée*, il a repris les travaux si remarquables, et injustement décriés, de Biot sur cette question. Ses recherches l'ont amené aux conclusions suivantes : C'est en se tournant vers le Nord que les Chinois sont arrivés à la connaissance du méridien ; leur astronomie doit à des considérations horaires et diurnes le caractère équatorial qui la distingue depuis tant de siècles ; leur astronomie annuaire est issue de l'astronomie diurne ; étant équatoriale, elle satisfait à la fois aux considérations diurnes et annuaires, tandis que l'astronomie écliptique ne peut s'adapter qu'à ces dernières seulement. Il fallait, pour mener à bien un travail semblable, être un astronome expérimenté et posséder une connaissance approfondie de la langue chinoise ; M. de Saussure a affirmé, par là, sa valeur comme sinologue et comme mathématicien.

Lucien Bouvat.

[1] Pages 537-557.

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ PAR M. CLERMONT-GANNEAU.

(PARIS, E. LEROUX.)

TOME VIII, LIVRAISONS 2-5. (Janvier-Juillet 1907.)

SOMMAIRE.

§ 1. Topographie de la Jérusalem antique. — § 2. Traditions arabes au pays de Moab. — § 3. Légendes sur l'alouette. — § 4. Le sépulcre de Abedrapsas. — § 5. Sur les inscriptions du *Lucus Furrinae*. — § 6. L'antique nécropole juive d'Alexandrie. (*Les planches II à V seront publiées dans le fascicule suivant.*) — § 7. Forgerons, poètes et musiciens. — § 8. *Fiches et notules* Le Lybien Zabo, fils de Nargranus. – Le Syrmaeon nabatéo-arabe. – L'acclamation liturgique *ἄξιος*. – Nonna et Stephanos, de Aila. – Inscription romaine de Djerach. – L'higoumène Élias et l'église de Saint-Théodore. – Nicias. – Inscription palmyrénienne.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME X, Xᴱ SÉRIE.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Le gérant :

Rubens Duval.